

DS
642
D852d

The
Robert E. Gross
Collection
A Memorial to the Founder
of the

DS
642
D852d

FRITS KNUF

13 DU BOIS, J. P. I. *Vies des Gouverneurs Généraux, avec l'abrégé de l'histoire des établissements Hollandois aux Indes Orientales . . . la Haye, Pierre de Hondt, 1764.* 4to. 19th. cent. cloth. Title in red and black (name cut out of margin, but repaired). With num. vignettes; 28 portraits — in — vignettes, and 33 engravings (21 partly folding maps and 12, partly folding, views). o.a. Ceylon, Malacca, Nagasaki, Australia, Capetown, Cochin, Formosa Ougly.

B. W. : G. BARON D'IMHOFF — *Considerations sur l'Etat présent de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, rel. à sa Navigation, à son Commerce & à son Gouvernement & sur les moyens de remédies aux causes de sa décadence. (Dated Amsterdam 1741).* 4to. 48pp. 550.—

Fine, large paper copy. Tiele 103 note. (Mentions the Dutch editions to be vol. XX of the 'Historische Beschryving der Reizen').

WITH COMPLIMENTS

The
Robert E. Gross
Collection

A Memorial to the Founder
of the
Lockheed Aircraft Corporation



Business Administration Library
University of California
Los Angeles

FRITS KNUF

13 DU BOIS, J. P. I. *Vies des Gouverneurs Généraux, avec l'abrégé de l'histoire des établissements Hollandois aux Indes Orientales . . . la Haye, Pierre de Hondt, 1764.* 4to. 19th. cent. cloth. Title in red and black (name cut out of margin, but repaired). With num. vignettes; 28 portraits — in — vignettes, and 33 engravings (21 partly folding maps and 12, partly folding, views). o.a. Ceylon, Malacca, Nagasaki, Australia, Capetown, Cochin, Formosa Ougly.

B. W.: G. BARON D'IMHOFF — *Considerations sur l'Eiat présent de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales, rel. à sa Navigation, à son Commerce & à son Gouvernement & sur les moyens de remédies aux causes de sa décadence.* (Dated Amsterdam 1741). 4to. 48pp. 550.—

Fine, large paper copy. Tiele 103 note. (Mentions the Dutch editions to be vol. XX of the 'Historische Beschryving der Reizen').

WITH COMPLIMENTS

D E S
A V E C
L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE
D E S
A U X

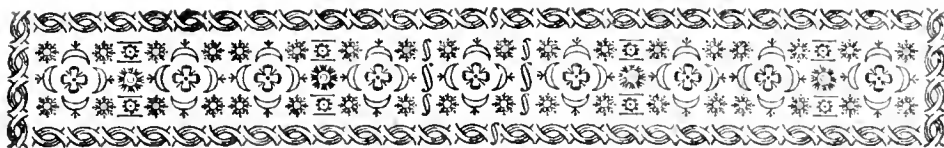
OUVRAGE où l'on trouve l'Origine de la COMPAGNIE des PROVINCES UNIES, les premiers Traités de Commerce, la Fondation de BATAVIA, les deux Siéges mémorables de cette Ville, les Conquêtes des Hollandois aux MOLUQUES, à AMBOINE, BANDA, MACASSAR, CEYLAN, MALABAR &c. leurs Guerres, leurs Alliances, leurs Progrès, leurs Défastres, la Perte de FORMOSE, les Rebellions des Infulaires d'*Amboine*, de *Macassar* & de *Java*, les Différends de la Compagnie avec d'autres Nations Européenes, le SOULEVEMENT & le MASSACRE des CHINOIS à *Batavia*, & en général tous les Evénemens, publics ou particuliers, dignes de remarque, relatifs aux Affaires des Indes, arrivés depuis un Siécle & demi, jusqu'à nos jours, & rapportés, année par année, sous l'Administration de chacun des
CHEFS de la NATION HOLLANDOISE en ASIE;

*Enrichi de plusieurs CARTES, PLANS & FIGURES nécessaires, & suivi
des CONSIDERATIONS SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA COMPAGNIE
par Monsieur le Baron d'IMHOFF, ci-devant son
GOUVERNEUR GÉNÉRAL aux INDES ORIENTALES.*

*Secrétaire Privé d'Ambassade de S. M. le Roi de Pologne,
Electeur de Saxe, en Hollande.*



Chez P I E R R E D E H O N D T,



AVERTISSEMENT

D E

L' A U T E U R.

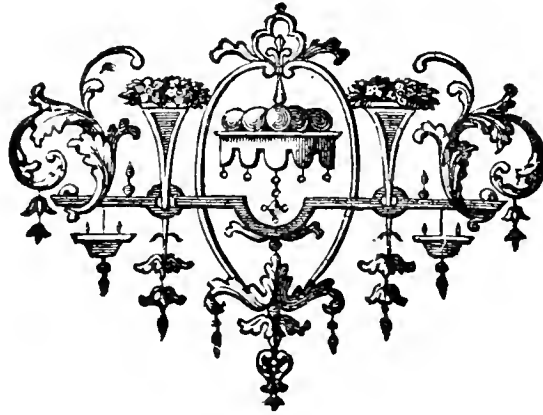
CET Ouvrage ne paroîtroit pas séparément sous mon nom, si le Libraire n'avoit cru que le Public, content des Additions considérables, que j'ai faites à l'Histoire générale des Voyages, Edition de Hollande, dont 9 Volumes ont successivement passé par mes mains, accorderoit au premier d'autant plus de confiance, qu'il est certain qu'une étude suivie des Voyageurs a dû me familiariser beaucoup avec les Affaires des Indes, & diminuer par là les difficultés de l'Entreprise.

Le mérite que j'aurai d'une Compilation en ce genre, est celui d'un Artisan qui rassemble, façonne & met en œuvre des Matériaux dispersés, brutes & hors d'usage, pour en construire un Edifice régulier, soumis aux loix de l'Ordre & de la Simmetrie. De la façon dont j'ai employé ceux que j'avois amassés de toutes parts, depuis longtems, j'ose me flatter d'avoir assez bien rempli mon objet, s'il m'est permis d'en juger par les peines qu'il m'en a couté, & les soins infinis que j'y ai apportés. Cet Ouvrage pourra même paroître nouveau à la plupart des Lecteurs, tant par son arrangement, que par une agréable variété de nombre d'Evénemens aussi ignorés que très intéressans.

L'Introduction expose d'abord l'origine & les progrès d'une

IV AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Compagnie, qui, jusqu'à la conclusion de la Trêve de douze ans, n'avoit encore pu obtenir aucun état fixe. Après cette Epoque, on continuë l'Histoire abrégée de ses Etablissemens aux Indes sous une forme de Gouvernement plus régulière. Ce sont les Annales de l'Administration des Chefs de la Nation Hollandoise dans ces Contrées Orientales. Les Evénemens publics se trouvent renfermés entre la datte de leur nomination ou installation, & celle de leur résignation ou de leur mort. Le reste doit être regardé comme particulier à la Vie de ces Gouverneurs, dont les aventures personnelles seroient souvent peu intéressantes par elles-mêmes, si elles n'étoient relevées par les principaux traits de l'Histoire générale.



EXPLICATION

EXPLICATION DES RENVOIS

Du Plan de la Ville & du Port de NANGASAKI. Pag. 133

- | | |
|---|--|
| A Lieu où s'affichent les Edits de l'Empereur. | K Corps de Garde. |
| B La Prison. | L Lieu où se mettent les Vaisseaux Hollandois. |
| C Demeure d'un des Gouverneurs Japonois. | M Port des Chinois. |
| D ——— de l'autre Gouverneur. | N Demeure des Chinois. |
| E Temple où le 3me Gouverneur fait sa demeure quand il est à Nangasaki. | O Entrée du Port. |
| F Maison des Inspecteurs du Port. | P Lieu destiné à brûler les Vaisseaux ennemis. |
| G Lieu où se tient une Garde Imple. de 700 hommes. | Q Fond du Port, où il n'y a que très peu d'eau. |
| H Autre lieu où se tient pareille Garde. | R Magasins où l'on garde les Canons & la poudre. |
| I Demeure des Hollandois à Desima. | S Montagnes qui sont toutes habitées. |

Du Fort ROTTERDAM. Pag. 168

- | | |
|-------------------------|------------------------------------|
| A L'Eglise. | K Atelier. |
| B La Grand' Garde. | L Arsenal. |
| C La Secrétairie. | M Garde du Gouverneur. |
| D Comptoir du Commerce. | N ——— de la Porte. |
| E Gouvernement. | O Magasins à poudre. |
| F Maison du Facteur. | P Maison de Ville. |
| G ——— du Capitaine. | Q La Bacule. |
| H ——— du Prédicateur. | R Corps de Garde sur les Bastions. |
| I Magasins. | S Bâton de Pavillon. |

Ouvrages extérieurs.

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| a Porte des Champs. | k Bastion Mandersjah. |
| b Le Pont. | l ——— Amboine. |
| c Le Ravelin. | m ——— Bachian. |
| d Corps de Garde. | n ——— Boni. |
| e Chemin de la Négrerie. | o ——— Button. |
| f ——— du Cimetiere. | p Porte de l'Eau. |
| g Place des Executions. | q Chemin du Mole. |
| h Fossé du Ravelin. | r Le Bazar ou Marché. |
| i Fossés du Fort. | s Cimetiere des Hollandois. |

Du Plan de COYLANG. Pag. 193

- | | |
|---|--|
| A Entrée, ou Barriere extérieure. | L Le Fossé. |
| B Porte de la Forteresse. | M Canal au milieu du Fossé, sous le Bastion Malabar. |
| C Bastion Mature. | N Logement du Chef de Comptoir. |
| D ——— Ceylan. | O ——— des Officiers. |
| E ——— Malabar. | P ——— du Teneur de Livres. |
| F Batterie à fleur d'eau. | Q Cabinet de plaisir du Chef de Comptoir. |
| G Verge ou Bâton de Pavillon. | R & S Magasins de la Compagnie. |
| H Redoute. | T Corps de Garde. |
| I Batterie à fleur d'eau, du côté de la Baye. | V Divers Puits. |
| K Fausse Braye fermée, sous les Bastions. | W La Baye. |

Du Plan de CRANGANOR. Pag. 195

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| A Porte du Fort extérieur. | F Batterie Ryswick. |
| B ——— intérieur. | G ——— Westwout. |
| C Bastion Amsterdam. | H ——— Horn. |
| D ——— Rotterdam. | I ——— Overyssel. |
| E ——— Middelbourg. | K Magasin à poudre. |

E X P L I C A T I O N D E S R E N V O I S .

- | | |
|-------------------------------|--------------------------------------|
| L & M Logement des Officiers. | R Deux Puits d'eau douce. |
| N Secrétaire. | S Fauſſe Brayé. |
| O Magasin au riz. | T La Berme entourée d'épines au bas. |
| P Le Poids. | V Le Foſſé. |
| Q Chambre des Munitions. | W La Berme de l'autre côté. |

Ouvrages extérieurs.

- | | |
|--|---|
| N ^o . I. <i>Le premier Pagger, ou Fortin.</i> | N ^o . II. <i>Le Pagger extérieur.</i> |
| a Maison de la Compagnie. | Entièrement ruiné. |
| b Logement des Officiers. | N ^o . III. <i>Projet du nouveau Fort.</i> |
| c Corps de Garde. | 1 2 3 Trois Sarams. |
| d Porte & paſſage pour aller au Jardin de la Compagnie. | 4 5 6 Trois Ruës, & entre-deux les Emplacemens pour 80 Maisons, avec leurs fonds. |
| e Porte qui mene au Pagger extérieur. | |

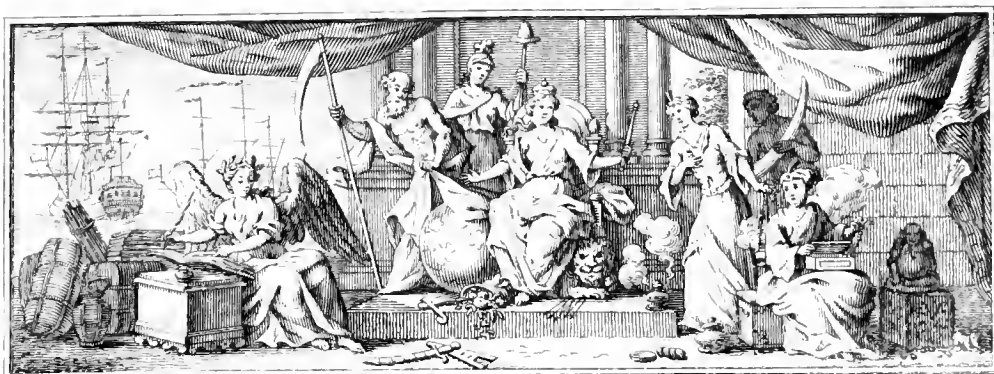
Du Plan de CANANOR. Pag. 204

- | | |
|-------------------------------------|--|
| A Porte ou Entrée. | O Fauſſe Brayé. |
| B Chemin à travers la Fortereſſe. | P Foſſé du Fort extérieur. |
| C Baſtion de Hollande. | Q ——— intérieur. |
| D ——— de Zelande. | R Logement du Chef de Comptoir. |
| E Traverſé en dehors du Baſtion. | S Grande Tour où l'on tient la poudre dans la faiſon des pluyes. |
| F Batterie Overſſel. | T Logement des Officiers. |
| G Flanc le long de la Courtine. | V Magasin. |
| H Baſtion de Gueldre. | W Hôpital. |
| I Batterie à fleur d'eau. | X Magasin pour le Commerce. |
| K Baſtion de Groningue, ruiné. | Y ——— au poivre. |
| L ——— d'Utrecht. | Z Loge pour toutes ſortes d'inſtrumens, outils, &c. |
| M ——— de Friſe. | |
| N Le Mole où les Bâtimens arrivent. | |

De la Loge de HOUELY. Pag. 349

- | | |
|---|--|
| A Porte d'eau de la Loge. | W Maison & Jardin de la Compagnie. |
| B ——— de la Campagne. | X ——— du Maître des Equipages. |
| C Chemin qui conduit à la Maison du Maître d'Hôtel. | Y Jardin du Directeur. |
| D Logement du Directeur. | Z ——— du Second. |
| E ——— du Second. | a Chemin qui conduit à la Riviere. |
| F Lieu où l'on viſite les Toiles. | b Bazar, ou Marché. |
| G Cuiſines des Vivandiers. | d e f Muraille du Jardin de la Compag. |
| H Magasin aux Cables & Cordages. | g b Allées du Jardin. |
| I Lieu où l'on tient les Ancres. | y Cabinet, Jet-d'eau & Labyrinthe. |
| K Manufacture de Toiles à voiles. | l Chemin le long de la Riviere. |
| L Logem. du Conſolateur des Malades. | m Logem. des Aſſiſtans & autres Officiers. |
| M La Forge. | n Logement du Caſſier. |
| N a Priſon. | o ——— de l'Enſigne. |
| O Maison du Fiſcal. | p ——— de l'Inſpecteur des Magaf. |
| P Ecuries de Chevaux & d'Elephans. | q Le Chantier. |
| Q L'Hôpital. | r Logement des Canoniers. |
| R Jardin du Village. | s La Tonnelerie. |
| S La Corderie. | t Greniers. |
| T Baſſins ou Reſervoirs. | v Cimetiére. |
| V Jardin du Fiſcal. | w Corps de Garde. |
| | x La Secrétaire. |

Nota. La Lettre A, qui manque dans le Plan, doit être placée au bout de l'Allée, qui va de a, ou du Rivage, à la Loge. On a paſſé le c & le k, le b eſt deux fois pour b, au Jardin, & l'y tient la place de l; mais ces fautes du Graveur ne ſont d'aucune importance.



V I E S
 D E S
GOUVERNEURS GÉNÉRAUX,
 A V E C
L'ABREGÉ DE L'HISTOIRE
 D E S
ETABLISSEMENS HOLLANDOIS
 A U X
INDES ORIENTALES.



I N T R O D U C T I O N.

L'HISTOIRE de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales n'est pas moins admirable, que celle de la célèbre République, où elle a pris naissance. Egale- ment foibles dans leurs commencemens, les mêmes vertus, qui avoient servi à l'érection de l'une, ont opéré la grandeur de l'autre. La tyrannie les fit éclore. Les Hollandois, trouvant une subsistance abondante dans le Commerce qu'ils faisoient en Espagne & dans les autres Pays de l'Europe, pensoient peu à faire des Voyages de long cours & de nouvelles Découvertes. Mais les persécutions, qu'ils commen- cèrent à essuyer, par la prise de leurs Vaisseaux, & par l'enlèvement de leurs Marchands, qui étoient soumis aux rigueurs de l'Inquisition, leur firent naître le désir de chercher, sous un autre Ciel, & parmi des Peuples

INTRODUC-
TION.

Origine du
Commerce
des Hollan-
dois aux In-
des Orienta-
les.

INTRODUC-
TION.

barbares, les secours qui leur étoient refusés par leurs Voisins. Cependant, comme ils avoient à redouter les mêmes Ennemis, dans les nouvelles Routes que les Portugais avoient découvertes, ils jugèrent, qu'en prenant par le Nord-Est, ils pourroient ranger ensuite la Côte de Tartarie, & passer par Cathay (a), à la Chine & jusqu'aux Indes Orientales. L'exécution de ce dessein fut commise à de grands Hommes de Mer. Mais leurs recherches, qui furent continuées long-tems, renouvelées plusieurs fois, sont demeurées jusqu'à présent sans succès (b).

Houtman
prend des in-
formations à
Lisbonne qui
lui coûtent la
liberté.

PENDANT qu'on tentoit cette Navigation du côté du Nord, un Hollandois, nommé *Corneille Houtman*, d'Alkmar, que ses affaires avoient conduit à Lisbonne, s'y informoit soigneusement de tout ce qui regardoit le Commerce des Indes, & des Routes qu'une heureuse expérience avoit rendues familières aux Portugais. Sa curiosité l'ayant engagé dans quelque indiscretion, qui fit naître des défiances, dans un tems où les informations étoient rigoureusement défendues aux étrangers, il fut aulli-tôt mis en prison, & condamné à payer une amende, qui étoit fort au-dessus de ses forces. La nécessité lui inspira le dessein de s'adresser aux Marchands d'Amsterdam, en leur faisant espérer, pour prix de sa liberté, qu'il leur communiqueroit toutes ses lumières sur le Commerce & les Routes des Indes (c). Sa proposition fut acceptée. On paya une grosse somme, qui n'avoit été exigée, apparemment, que pour rendre sa délivrance impossible. En 1594, étant retourné dans sa Patrie, il ne pensa qu'à l'exécution de sa promesse, avec le double motif de l'intérêt & de la reconnoissance.

Première
Compagnie
d'Amsterdam,
sous le nom
des Pays loin-
tains.

APRÈS avoir délibéré sur son rapport, les Marchands d'Amsterdam résolurent de former une Compagnie, sous le nom vague de *Compagnie des Pays lointains*. Les premiers Directeurs, au nombre de dix (d), considérant, que malgré les avantages de la Route du Nord, qui eût été plus courte & moins sujette aux maladies, puisqu'il n'auroit pas fallu passer sous la Ligne équinoxiale, le succès des recherches étoit encore incertain, se de-

ter-

(a) On croyoit apparemment alors, que le *Cathay*, *Katay*, ou plutôt *Kitay*, qui comprenoit les Provinces Septentrionales de la Chine, ne faisoit point partie de ce grand Empire.

(b) Les premiers Moteurs de cette grande, mais malheureuse entreprise, furent, *Jacob Falk*, Trésorier, & *Christophe Roelofs*, Conseiller-Pensionnaire des Etats de Zélande, auxquels se joignirent divers Négocians Zélandois, comme *Balthazar Moucheron*, *Jean Janszen*, *Carl* & *Dirk van Os*.

(c) Ils avoient déjà reçu plusieurs informations de ce beau Pays, par *Jean Hugues de Linschoten*, natif de Harlem, qui s'étant engagé au service des Portugais, partit de Lisbonne, au mois d'Avril 1583, avec un Archevêque de Goa & cinq Vaisseaux, pour les Indes Orientales. On a vu ensuite ce même Linschoten, en qualité de Commis sur le Vaisseau *l'Enckluifen*, l'un des trois premiers

que les Hollandois envoyèrent, en 1594., sous le Commandement de *Guillaume Barentz van der Schelling*, pour chercher un Passage par le Nord-Est, loin d'être rebuté par le mauvais succès de cette expédition, en conseiller fortement une seconde, qui ne répondit pas mieux à ses espérances, que toutes les tentatives qu'on a faites depuis dans la même vue. Il est étonnant, que Linschoten, qui avoit été aux Indes Orientales avec les Portugais, n'ait pas prévenu Houtman, pour suivre l'ancienne route, comme devant lui être beaucoup plus familière qu'à ce dernier, qui n'avoit jamais fait ce Voyage en personne.

(d) Leurs noms méritent d'être consignes *Henri Huude*, *Renier Paauw*, *Pierre Hofstedeur*, *Jean Jansz*, *Carol de Oude*, *Jan Poppen*, *Henri Buyk*, *Dirk van Os*, *Sycert Pietersz Sem*, & *Arent van Groeten-buyc*.

terminèrent à tenter celle des Indes sous la direction de Houtman. Dans cette vûe, ils firent équiper quatre Vaisseaux, dont le plus considérable, nommé le *Maurice*, étoit du port de quatre cens tonneaux & de quatre-vingt-quatre hommes d'équipage. L'Artillerie consistoit en vingt pièces de canon de fonte, six grosses & quatorze petites; quatre gros pierriers & huit petits, avec un nombre proportionné de fusils & de mousquets. *Jean Janfz de Molenaer* fut nommé pour le commander; & *Corneille Houtman* eût la direction du Commerce, en qualité de Marchand ou de Commis. Le second Vaisseau, nommé la *Hollande*, étoit, à-peu-près, de la grandeur & de la force du premier. Le Capitaine se nommoit *Jean Dignumfz*; & le Commis, *Girard van Beuningen*. Le troisième Vaisseau, sous le nom d'*Amsterdam*, étoit du port d'environ deux cens tonneaux, monté de cinquante-neuf hommes, de six grosses pièces de canon de fonte, dix petites, quatre grands pierriers & six petits. Il avoit pour Capitaine *Jean Jacobfz Schellinger*, & *René van Hel* pour Commis. Enfin, le quatrième Navire étoit une petite Pinasse, nommée le *Pigeonneau*, d'environ trente tonneaux, montée de vingt hommes d'équipage, deux grosses pièces de canon de fonte, six petites & deux pierriers. Elle étoit commandée par *Simon Lambertfz Mau*.

CETTE première Flotte étant rentrée dans les Ports de Hollande, deux ans & quatre mois après son départ, ses profits, quoique médiocres, excitèrent la Compagnie à pousser plus loin cette entreprise. Elle apprit alors, que d'autres Marchands d'Amsterdam se proposoient aussi d'envoyer quelques Navires aux Indes. Mais la crainte de se nuire mutuellement, leur fit goûter, à tous, le parti de se joindre. Ainsi les deux Flottes n'en composèrent qu'une, au nombre de huit Vaisseaux, qui partirent, du Texel, le 1^{er} de Mai 1598, sous le Commandement de l'Amiral *Jâques van Neck*. Le même dessein ayant été formé aussi en Zélande, quelques Marchands de cette Province équipèrent cinq Vaisseaux à leur tour, & les firent partir. Ces exemples excitèrent les Habitans de Rotterdam, qui formèrent bientôt une Société. Ils mirent, en Mer, cinq Vaisseaux, dont ils donnèrent la conduite à *Jâques Mahu*, mais pour se rendre aux Moluques, par le Détroit de Magellan & la Mer du Sud.

CEPENDANT l'ardeur de la Compagnie d'Amsterdam ne lui permit pas d'attendre le retour de ses huit Vaisseaux. Elle en équipa trois autres, qui firent voile, le 4 de Mai 1599, sous le Commandement de l'Amiral *van der Hagen*. Le 8 de Juillet de la même année, elle vit arriver quatre des premiers, qui, après avoir été déchargés, eurent ordre aussi-tôt de remettre à la voile sous la conduite de *Jâques Willekens*. Dans le même tems, quelques Marchands de la même Ville, la plupart Brabançons, formèrent une nouvelle Compagnie, qui fit partir quatre Vaisseaux au mois de Décembre 1599, avec quatre autres de l'ancienne. Ces huit Bâtimens revinrent deux ans après, chargés de richesses. Mais, avant leur retour, la nouvelle Compagnie équipa deux autres Vaisseaux, & l'ancienne y en joignit six, qui mirent à la voile ensemble dans le cours de 1600, commandés par *Jâques van Neck*, Amiral du second Voyage.

INTRODUC-
TION.Premier
Voyage.Formation
d'une nouvel-
le Compagnie.Ses grands
succès.

INTRODUC-
TION.

TANT d'heureux succès enflammèrent tous les Marchands des Provinces-Unies. Les seules Compagnies d'Amsterdam firent partir quinze Vaisseaux au mois d'Avril 1601. L'année suivante, on en vit revenir trois richement chargés. Ils rapportèrent que le Roi d'Achin, dans l'Isle de Sumatra, s'étoit efforcé de surprendre deux des Bâtimens des Marchands de Zelande, en 1599; que Corneille Houtman, qui étoit retourné aux Indes, en qualité de Premier Commis, à bord d'un de ces Vaisseaux, y avoit perdu la vie, & que son Frère, avec quelques autres Hollandois, étoient demeurés prisonniers entre les mains des Insulaires. *Paul van Caerden*, qui partit, la même année, avec *Pierre Both*, & qui arriva dans le Port d'Achin, sans avoir appris ce qui s'y étoit passé, y fût exposé aux mêmes insultes. Il étoit difficile d'en ignorer la cause. Dès l'année 1601, les Espagnols, irrités de la concurrence d'une troupe de Marchands, avoient armé une puissante Flotte pour surprendre les Vaisseaux Hollandois; & malgré la supériorité de leurs forces, ils avoient été contraints de leur abandonner le passage. Ensuite, ayant recours à la ruse, ils avoient envoyé des Emisseries dans toutes les Cours de l'Inde, pour décrier ces nouveaux Commerçans, qu'ils représentoient comme des Pirates, sans foi & sans honneur. Le Roi d'Achin fût d'abord séduit par ces artifices; mais après avoir été détrompé, il reçût favorablement l'Amiral *Bicker*, qui étoit parti de Zelande en 1601, & *Georges Spilbergen*, qui commandoit la Flotte d'Amsterdam dans le cours de la même année.

Elle est tra-
versée par les
Espagnols.Les Hollan-
dois obtien-
nent divers
avantages.Leur modé-
ration prou-
vée par le té-
moignage de
leurs enne-
mis.Deux Lettres
Portugaises.

CEPENDANT les Etats Généraux, informés des violences que leurs Sujets avoient à redouter des Espagnols, prirent la résolution de donner à l'avenir des Commissions régulières à ceux qui entreprendroient le Voyage des Indes, pour les autoriser non-seulement à se défendre, mais à commencer même les attaques, & à traiter en ennemis, tous ceux qui troubleroient leur Commerce (e). Avec un pouvoir de cette nature, l'Amiral *Jâques Heemskerk* attaqua une Caraque Portugaise, qui revenoit de la Chine, richement chargée, & montée de plus de sept cens hommes. Les Portugais firent quelques efforts pour se défendre; mais la crainte d'être coulés à fond, par le canon Hollandois, les força de demander quartier. Ils l'obtinrent. Deux Lettres, qui furent écrites à l'Amiral après sa victoire, par les Officiers Portugais de Malaca, rendent un témoignage fort honorable à la modération des Vainqueurs. Elles furent publiées, pour démentir les fausses idées que les ennemis des Hollandois s'étoient efforcés de répandre; & l'amour de la vérité ne permet pas ici de les supprimer. La première étoit dans ces termes, qui ne deshonnorent pas d'ailleurs la Nation Portugaise.

„ C'EST un ancien usage, que dans les différends qui s'élevent entre les
„ Rois & les Souverains, on s'en prend aux personnes & aux biens de leurs
„ Sujets. L'heureux fort de vôtre Amiral a voulu, que la Caraque, qui ve-
noit

(e) *Hust* dit, que les Hollandois, qui s'établirent les premiers dans les Indes, se contentèrent d'abord de se défendre, lors que les Portugais les attaquoient; Mais qu'enfin, voyant qu'une conduite si modérée n'empê-

choit pas ceux-ci de continuer toujours à troubler leur Commerce, la Compagnie générale résolut de les attaquer vigoureusement à son tour.

„ noit de la Chine, soit tombée entre ses mains; ce qui n'a pû arriver que
 „ par les jugemens impénétrables de la Providence. Malgré cette hostilité,
 „ je ne laisse pas de vous envoyer les rafraîchissemens qui vous seront pré-
 „ sentés avec cette Lettre, pour vous marquer ma reconnoissance de la
 „ composition que vous avez faite à mes Portugais, & de la parole que
 „ vous leur avez tenue. Je vous assure que je m'en souviendrai à jamais,
 „ & que, si j'en trouve l'occasion, je vous rendrai un juste retour. Dieu
 „ vous ait en sa sainte garde. A Malaca le 29 Mars 1603". Cette Lettre
 „ étoit signée, *Regulos Frammannis, Andreas Fernandez, Dominigo de Monte,*
 „ *Isaac de Gufgago.*

INTRODUC-
TION.

LA seconde portoit: „ Les événemens de la Guerre sont incertains, &
 „ la victoire est entre les mains de Dieu; les hommes n'étant que des instru-
 „ mens pour l'obtenir. La fortune a voulu que vous ayiez rencontré & pris
 „ une riche Caraque, remplie de Marchands, de femmes, d'enfans, tous
 „ incapables de défense. J'ai beaucoup de déplaisir que ce ne soit pas mon
 „ Vaisseau que vous ayiez rencontré. Je suis persuadé que je vous aurois
 „ fait connoître quelle différence il faut mettre, entre des Soldats & des
 „ Marchands, pour la défense d'un Navire. J'ai regret de ce qui est arri-
 „ vé aux Hollandois à la Chine, & je trouve que l'affaire n'étoit pas assez
 „ importante pour mériter une telle vengeance. Cependant je vous assure
 „ que l'auteur du desordre a été arrêté, & qu'il en fera puni par la perte de
 „ sa tête. A la vérité, les Bâtimens de vôtre Nation, qui m'ont été ame-
 „ nés des Moluques & de la Chine, ont été déchargés, mais je n'ai pas
 „ laissé de les traiter favorablement. Je vous renvoye, avec cette Lettre,
 „ le Bâtiment sur lequel sont revenus les Portugais qui étoient dans la Cara-
 „ que que vous avez prise. Je vous assure que j'aurai une éternelle recon-
 „ noissance de cette faveur, qui seroit encore plus grande, si vous vouliez
 „ bien me rendre le Capitaine & le R. Père *Antoine*, avec le reste des Por-
 „ tugais que vous retenez encore, & si vous vouliez obtenir du Roi, qu'il
 „ nous rendît aussi ceux qui ont été pris dans la Jonque de la Chine".
 Cette Lettre, dattée du 9 Mars, étoit signée, *Fernando d'Albuquerque.*

CE fût en 1601, qu'*Olivier van Noord* revint en Hollande, après un Voya-
 ge de trois ans, pendant lequel il avoit fait le tour du Monde. Il étoit parti
 de Goeree en 1598, & les richesses, dont il revint chargé, ne lui firent pas
 moins d'honneur que la renommée de son Voyage.

Premier
Voyage d'un
Hollandois
autour du
Monde.

MAIS rien ne contribua plus aux heureux succès qu'eurent les Hollandois
 dans le commencement de leur Commerce, que l'accueil que leur firent
 plusieurs Princes Indiens. Ennemis secrets des Portugais, qui les avoient
 irrités par leur orgueil, par leur tyrannie, & par le zèle indiscret de leurs
 Missionnaires, ils attendoient, depuis long-tems, l'occasion de se déclarer
 contr'eux. Un Auteur Anglois, très-digne de foi, remarque, que les Hol-
 landois se conduisirent avec beaucoup de prudence, en ce qu'ils n'entre-
 prirent jamais rien contre les Indiens, qu'ils n'exigèrent d'eux aucun
 Tribut, comme avoient fait les Portugais, & qu'ils se contentèrent d'établir
 leur propre Commerce, & de ruiner celui de ces superbes Européens (*f*).

Faveur des
Princes In-
diens.

AU

(f) *Huet.* Vûë du Commerce des Hollandois, *Chap.* 13. pag. 123.

INTRODUC-
TION.

Réunion de
toutes les
Compagnies.

Elle est
confirmée par
l'autorité des
Etats Géné-
raux.

Principaux
articles de cet
établissement.

Au milieu de ces prospérités, on ouvrit les yeux sur un inconvénient capable de les interrompre, & qui n'auroit pû manquer, à la fin, d'en causer la ruine. Ce fût la pluralité des Compagnies qui se formoient de jour en jour, sans aucune correspondance dans leurs projets. Elles chargeoient, dans le meme tems, des Vaisseaux pour le même Port; ce qui faisoit baisser le prix des marchandises & chagrinoit beaucoup les gens de mer. Les Etats Généraux ayant pris connoissance de ce desordre, assemblèrent, à la Haye, les Directeurs des différentes Compagnies, & les firent consentir à ne former désormais qu'un seul Corps. On fit un Traité, qui fût confirmé par l'autorité des Souverains pour vingt & un ans, à compter de la datte, qui étoit le 20 de Mars 1602. Les principaux Articles de ce fameux Etablissement méritent d'être observés.

QUE les Directeurs de la Chambre d'Amsterdam fourniroient, pour le premier équipement, la moitié; ceux de Zélande un quart; ceux de la Meuse un huitième, & ceux de la Nord-Hollande un autre huitième.

QUE l'Assemblée de cette Compagnie générale seroit composée de dix-sept personnes; sçavoir, huit d'Amsterdam, quatre de Zélande; deux de la Meuse, deux de Nord-Hollande, & la dix-septième à tour de rôle, tantôt de Zélande, de la Meuse & de Nord-Hollande; & que cette Assemblée décideroit, à la pluralité des voix, de tout ce qui concerneroit les intérêts de la Compagnie.

QU'ON assembleroit ce Corps pour délibérer combien de Vaisseaux on enverroit aux Indes, dans quel tems & dans quel endroit; qu'en général il régleroit tout ce qui appartiendroit à la Compagnie, & que les Chambres particulières exécuteroient ce qui auroit été réglé en commun.

QUE l'Assemblée seroit convoquée les six premières années à Amsterdam, les deux suivantes en Zélande; & réciproquement les six autres en Zélande & les deux suivantes à Amsterdam.

QUE les affaires importantes, dont l'Assemblée ne pourroit convenir, seroient renvoyées à la décision de Leurs Hautes Puissances, & que cette décision seroit exécutée par toutes les Chambres.

QUE la Compagnie générale subsisteroit l'espace de vingt & un ans, à compter de 1602; mais que tous les dix ans, on rendroit compte de l'administration, & qu'au premier compte, les Intéressés seroient libres de s'en séparer; qu'alors on seroit obligé de leur rendre leur argent, avec un intérêt de sept pour cent, ou même au-dessus, comme l'Assemblée des Dix-sept le jugeroit à propos.

QUE chaque Particulier, habitant des Provinces-Unies, seroit admis & invité par des affiches publiques, à prendre part aux fonds de la Compagnie, pour la somme qu'il voudroit déposer, à condition qu'elle n'excédât pas cinquante mille florins sous le nom d'une seule personne.

QUE le Capital, pour lequel on souscriroit, seroit remis & payé en trois payemens égaux, aux années 1603, 1604 & 1605.

QUE les Chambres se fourniroient mutuellement les épiceries & les autres marchandises dont elles auroient besoin.

QUE les Provinces ou les Villes, dont les Habitans auroient mis cinquante mille florins de Capital dans une des Chambres de la Compagnie, auroient le

le droit de demander un état des marchandises envoyées & reçues des Indes, & de ce que ces marchandises auroient produit.

INTRODUCTION.

QUE si ce Capital de cinquante mille florins étoit apporté par une seule personne de l'une des Provinces ou des Villes, la Compagnie accorderoit, à un Agent de cette Province ou de cette Ville, le droit d'accès & de révision pour tout ce qui se passeroit dans l'Assemblée.

LES Chambres particulières étoient au nombre de six; celles d'Amsterdam, de Zélande, de Delft, de Rotterdam, de Hoorn & d'Enckhuysen, dont les Membres, qui étoient alors en grand nombre, devoient être réduits, par leur mort, à vingt pour Amsterdam, douze pour la Zélande, sept pour Delft, sept pour Rotterdam, sept pour Hoorn, & sept pour Enckhuysen. Leurs gages ont été réglés, dans la suite, à trois mille cent florins de banque par an, pour chaque Directeur de la Chambre d'Amsterdam; deux mille cinq cents pour ceux de la Chambre de Zélande, & douze cents pour ceux des quatre autres Chambres. Les Provinces, & même plusieurs Villes, ont obtenu dans plusieurs Chambres, une place de Directeur, à douze cents florins de gages, dont la commission n'est ordinairement que pour trois ans. Les Villes de Harlem & de Leyde députent aussi, pour sept ans, dans la Chambre d'Amsterdam, un Directeur, qui est compris dans le nombre des vingt ordinaires, aux gages de 3100 florins.

Chambres particulières, & nombre des Directeurs.

Leurs gages.

ON convint encore, que la Compagnie pourroit non-seulement faire des Contrats, dans les Indes, avec les Habitans naturels du Pays, au nom de Leurs Hautes Puissances; mais y bâtir des Forts, y établir des Gouverneurs, y entretenir des Troupes & des Officiers de Justice; avec cette restriction, que ces Officiers prêteroiert serment de fidélité à Leurs Hautes Puissances, pour l'Administration Militaire, & à la Compagnie, pour le Commerce.

Réglements ultérieurs.

QUE personne ne pourroit naviguer à l'Est du Cap de Bonne-Espérance, ou par le Détroit de Magellan, pendant vingt & un ans, à compter de 1602, sous peine de confiscation des Vaisseaux & de la Charge.

QUE toutes les épiceries seroient vendues suivant le poids d'Amsterdam, &c.

EN reconnoissance de cet Oâtroi, la Compagnie s'engagea à payer, à Leurs Hautes Puissances, vingt-cinq mille florins, que l'Etat voulut bien hasarder, aux conditions suivant lesquelles les Particuliers y participoient. Dans la suite, elle s'est obligée de payer, à l'Etat, trois pour cent de sortie, pour tout ce qu'elle envoie aux Indes; excepté pour l'argent, dont elle ne paye rien, non plus que pour tout ce qu'elle reçoit des Indes.

AINSI la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales étant devenue un Corps considérable, dont le Capital étoit de six millions six cents mille livres, on la vit bien-tôt profiter de tous ses avantages. Elle équipa d'abord une Flotte de quatorze grands Vaisseaux, qui mit en Mer dès le mois de Juin 1602, sous le Commandement de l'Amiral *Wybrand van Warwyk*. L'année suivante, un Yacht, envoyé pour annoncer l'arrivée de plusieurs autres, rapporta ce qui s'étoit passé entre l'Amiral *Wolpert Hermussen* & Dom *André Bartaço de Mendoza*, qui ayant entrepris de chasser les Hollandois des Indes, avoit été battu devant Bantam. Un autre combat, que l'Amiral

Succès de la Compagnie dans les Indes, contre les Portugais.

INTRODUCTION.

Edit impé-
rieux du Roi
d'Espagne, &
l'effet con-
traire qu'il
produit.Conclusion
de la Trêve.

van Neck avoit livré aux Moluques, contre trois Vaisseaux Portugais, avoit été moins heureux, puisqu'il avoit été forcé d'abandonner le combat, après avoir perdu quelques doigts de la main droite. Sur ces nouvelles, la Compagnie fit partir, le 18 Décembre, une autre Flotte de treize Vaisseaux, commandée par *Etienne van der Hagen*.

L'ANNEE 1605 fût célèbre par une Déclaration du Roi d'Espagne, portant défense, aux Habitans des Provinces-Unies, sous peine de punition corporelle, d'exercer le Commerce en Espagne & dans les Indes Orientales & Occidentales. Mais au lieu d'intimider la Compagnie, cet impériefx Edit ne fit que reléver son courage. Elle fit équiper, aussi-tôt, une Flotte d'onze Vaisseaux, en marchandise & en guerre, dont elle donna le Commandement à l'Amiral *Corneille Matelief*. A peine cette Armée fût-elle en Mer, que les Directeurs en préparèrent une autre, composée de huit Vaisseaux, qui furent pourvus de Soldats autant que d'Equipages, & qui reçurent ordre de demeurer, s'il étoit nécessaire, dans les Mers & les Ports des Indes, pour la défense des Comptoirs Hollandois. *Paul van Caerden* fût nommé Amiral de cette Flotte. Deux Vaisseaux du premier de ces trois équipemens, qui revinrent chargés de cloux de girofle & d'autres épiceries, annoncèrent le retour de l'Amiral van der Hagen. Il avoit pris plusieurs Vaisseaux sur les Espagnols & sur les Portugais. Il leur avoit enlevé leur Fort d'Amboine. Il avoit rasé celui de Tidor, & les avoit entièrement chassés des Moluques. Mais cette expédition fit naître une grosse querelle entre la Hollande & l'Angleterre, parceque les Anglois avoient favorisé les ennemis de la Compagnie, en leur fournissant de la poudre & d'autres provisions.

On négocioit alors la Paix dans les Pays-Bas. La Compagnie, pour faire connoître que les Provinces-Unies n'étoient pas disposées à se désister de la Navigation aux Indes, équipa une nouvelle Flotte de treize Vaisseaux, & lui donna pour Amiral *Pierre Willemfsz Verboeven*, dont le courage s'étoit signalé, sous Heemskerk, au combat de Gibraltar. Le Commerce devint un des principaux objets de la négociation. Mais les difficultés, faisant traîner cette affaire en longueur, on fût étonné de la vigueur avec laquelle les dernières résolutions des Etats Généraux furent proposées dans ces termes: „ Ou que par le Traité de Paix, l'Espagne consentiroit au Commer- „ ce dans les Indes; ou qu'il seroit permis par une Trêve de quelques an- „ nées; ou que les choses demeureroient sur le pied où elles étoient alors „ dans les Pays situés au-delà du Tropique du Cancer, & que chacun y fe- „ roit la Guerre & ménageroit ses propres avantages, comme on avoit „ commencé”. La Trêve fût acceptée & conclue pour douze ans. Mais, avant la conclusion du Traité, les Hollandois avoient fait le Siège de Malaca, qu'ils furent obligés d'abandonner, pour combattre une Flotte Portugaise, & s'étoient enparés de Machian, une des Isles Moluques, avec l'espérance de se rendre bien-tôt maîtres de Ternate.

C'EST dans les Voyages mêmes des Hollandois, aux Indes Orientales, qu'il faut lire le détail de ces grands Evenemens. On se borne à cette Epoque, pour continuer l'Histoire abrégée de leurs Etablissmens, sous une forme de Gouvernement plus régulière.

I. PIERRE



I. PIERRE BOTH, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif d'Amersfort, fut nommé, en cette qualité, par l'Assemblée des Dix-Sept, & muni d'une Commission des Etats Généraux, dattée du 21 Novembre 1609; après un premier Voyage qu'il avoit fait, en 1599, comme Amiral de quatre Vaisseaux, pour compte de la nouvelle Compagnie de Brabant à Amsterdam. Dans ce Voyage, qu'il fit de conserve avec quatre autres Navires de l'ancienne Compagnie, pendant une partie de la route, il s'étoit borné à Bantam, d'où il avoit envoyé deux de ses Vaisseaux, sous les ordres de Paul van Caerden, à l'Isle de Sumatra, & revint lui même, au mois d'Août ou de Septembre 1601, en Hollande, avec une Flotte de sept Navires, chargés de poivre.

ON lui donnoit dès lors quelquefois le titre de Général, aussi bien que celui d'Amiral; mais ce ne fut qu'à son second Voyage, comme on vient de le dire, qu'il prit celui de Gouverneur Général, qu'ont depuis porté tous ses Successeurs. Son Instruction l'autorisoit à recevoir, des Membres du Conseil des Indes, le serment de fidélité aux Etats Généraux & à la Compagnie.

CE fut avec ce titre & cette autorité qu'il partit au mois de Janvier 1610, à la tête d'une Flotte de huit Vaisseaux, qui souffrit beaucoup d'une violente tempête, dont elle fut accueillie en approchant du Cap de Bonne-Espérance. Le Vaisseau Amiral, ayant perdu son gros mât, se vit obligé, avec deux autres, de relâcher à l'Isle Maurice, d'où, après s'être un peu remis en état, ils ne tardèrent pas de continuer leur route pour Bantam, & malgré leur situation, ils y arrivèrent assez heureusement au mois de Janvier de l'année suivante.

LES Hollandois, qui étoient aux Indes, virent avec étonnement, pour la première fois, des femmes de leur Nation, qu'on avoit permis, aux

Vie de
Pierre Both,
1er. Gouverneur
Général
des Indes.

1609.

Premier
Voyage, com-
me Amiral.

Second
Voyage, en
sa nouvelle
qualité.

1610.

Tempête
qu'il effuya.

Arrivée à
Bantam.

1611.

Premières
Hollandoises
aux Indes.

BOTH. Matelots & aux Soldats d'y mener avec eux. Il s'en trouvoit, sur cette
1611. Flotte, trente-six, dont deux étoient mortes; mais, en échange, les autres avoient eû quelques enfans pendant le Voyage.

Origine de
 l'Etablissement
 des
 Hollandois à
 Jacatra.

LE nouveau Gouverneur Général, après un court séjour à Bantam, ayant mouillé, au commencement de cette année, dans la Rade de Jacatra, il y jetta les premiers Fondemens de l'Etablissement des Hollandois dans le Royaume de ce nom, au moyen d'une Convention, qu'il fit avec le Roi *Widiak Rama*, qui leur accorderoit la liberté du Commerce, &, pour leur argent, un Emplacement convenable dans ses Etats, sous promesse d'assistance mutuelle de part & d'autre. Telle fut l'origine de la première Loge, que les Hollandois bâtirent à Jacatra, sur le bord de la Mer, à l'Orient de la Rivière.

1612.

Les Espagnols nient la
 Trêve aux
 Moluques.

L'ANNÉE suivante, Both s'étant rendu aux Moluques, y trouva les affaires dans une situation des plus critiques, par le refus que les Espagnols, fiers de leurs avantages, faisoient d'observer les Conditions de la Trêve, sous prétexte qu'ils n'en avoient point reçu l'ordre du Roi leur Maître. S'ils l'avoient, ce n'étoit que dans les occasions, où il leur importoit d'y obliger les Hollandois, qui, de cette façon, se voyoient constamment exposés à des surprises, & à des perfidies, contre lesquelles leur bonne foi n'avoit pas toujours été en garde. Cette conduite tenoit en suspens les Indiens, qui ne savoient qu'en croire. D'un côté, les Hollandois soutenoient hardiment la chose par leurs paroles; mais, de l'autre, les Espagnols la nioient encore plus hardiment par leurs actions; & les Alliés de ceux-là commençoient à prêter l'oreille à ceux-ci, quand le Roi de Ternate reçut une Lettre, que les Etats Généraux lui avoient écrite, à ce sujet, & qui étoit conçue en ces termes.

Elle est confirmée au Roi
 de Ternate
 par les Etats
 Généraux.

„ Il a plû au Tout Puissant, dans sa Bonté Divine, de benir tellement
 „ les armes, que nous avons prises pour la deffense de nôtre Liberté &
 „ des Privilèges de nôtre Patrie, contre le Roi d'Espagne & de Portugal,
 „ qu'après quarante-deux ans d'une Guerre sanglante & continuelle, par
 „ Mer & par Terre, ce Monarque, voyant nôtre Union, nos Forces &
 „ notre Constance s'accroître, par les Alliances, que nous avons faites, de
 „ tems en tems, avec de puissans Rois & Princes nos Voisins, a trouvé en-
 „ fin à propos de nous offrir ce que nous requerrions de lui à main armée
 „ depuis si longtems; savoir, que nos Provinces sont des Pays libres, sur
 „ lesquels il n'avoit rien à prétendre, & qu'il consentoit à faire, avec
 „ nous, une Trêve pour plusieurs années. Cette offre, qui nous a paru
 „ être une nouvelle faveur du Ciel, a été par nous acceptée avec joye,
 „ après avoir pris, sur ce sujet, l'avis des Rois & Princes nos Amis & Al-
 „ lies; si bien qu'après plusieurs Conférences & Négociations, nous avons
 „ enû conclu, le 9 d'Avril, une Trêve de douze ans. Entre autres Con-
 „ ditions de ce Traité, est celle de la liberté de la Navigation & du Com-
 „ merce, pour nôtre Etat en général, & pour chacun des Habitans de ces
 „ Provinces en particulier, non seulement dans tous les Pays & Royaumes
 „ de ce Monarque, & avec tous les Peuples avec lesquels nous & nos
 „ Sujets avons exercé & fait exercer le Commerce & la Navigation avant la
 „ Guerre; mais encore dans tous les Pays du Monde sans exception, avec
 „ tous

BOTH.
1612.

„ tous les Peuples, Etats & Royaumes qui y font; Sa Majesté faisant des-
 „ sentes expressees à ses Officiers, à ses Sujets, & à tous ceux qui depend-
 „ dent d'Elle, d'aporter aucun trouble ou empêchement, soit directement
 „ ou indirectement, à la susdite Navigation, & au Commerce déjà établi,
 „ ou à établir, par Nous ou par nos Sujets, avec quelques Rois, Princes,
 „ Etats & Peuples que ce soit. Desorte que Vòtre Majesté se trouve com-
 „ prise dans cette Tréve, avec tous les Rois, Etats, Puissances, Peuples
 „ & Republiques des Indes, de meme que de toutes les autres Parties de
 „ l'Univers. Ainsi V. M. & vos Peuples peuvent trafiquer librement avec
 „ nous & avec les nôtres, pendant le tems de douze ans, sans craindre
 „ aucun acte d'hostilité de la part des Sujets du Roi d'Espagne & de Por-
 „ tugal. Vous pouvez entretenir vos Alliances avec nous, en contracter
 „ de nouvelles, user de la liberté de la Navigation & du Commerce, sans
 „ appréhender que, pour ce sujet, il y ait aucun trouble, soit par Mer ou
 „ par Terre, directement ou indirectement; & si le cas arrivoit que, con-
 „ tre toute attente, & contre les promesses solemnelles, qui nous ont été
 „ faites, lesquelles sont signées de la propre main du Roi d'Espagne, &
 „ scellées de son sceau, on vint à attenter quelque chose au préjudice (ce
 „ que nous ne pouvons pas croire) V. M. peut se tenir assurée, qu'il ne
 „ nous manquera ni volonté, ni pouvoir, ni nombre de Vaisseaux & de
 „ Canons, ni Munitions de Guerre, ni Troupes, tant de nos propres Pro-
 „ vinces que de celles des Rois, Potentats & autres nos Alliés, qui nous
 „ ont promis tout secours pour l'exécution de toutes les Conditions por-
 „ tées dans l'Accord de Tréve, & particulièrement pour ce qui regarde
 „ les Sujets & Pays de V. M., & des autres Rois, Princes, Peuples &
 „ Republiques des Indes, pour deffendre V. M., ses Pays & ses Sujets,
 „ leur procurer la reparation des pertes & dommages qu'ils pourroient
 „ avoir soufferts, & faire entretenir les Traités qui ont été ci-devant re-
 „ ciproquement faits entre nous, & ceux que nous pourrons faire à l'ave-
 „ nir. Cependant, nous ne doutons pas qu'il ne se trouve encore des Offi-
 „ ciers, Ministres, ou d'autres Créatures du Roi d'Espagne & de Portu-
 „ gal, qui s'efforceront de donner d'autres idées à V. M. & aux autres
 „ Rois, Princes, Peuples & Republiques, & de leur persuader des cho-
 „ ses contraires à ce que nous disons ici; Mais nous assurons V. M., par ces
 „ Présentes, que c'est la pure vérité; que nous avons des intentions sin-
 „ cères, & que V. M., ses Sujets, & tous les Rois, Princes & Puissances
 „ peuvent s'y fier; Ainsi nous vous prions d'ajouter foi à ce que nous vous
 „ disons & promettons, de continuer les marques de vòtre Amitié envers
 „ nous, & envers nos Sujets, d'entretenir la Navigation & le Commerce,
 „ de faire fleurir l'une & l'autre, & de faire observer tout ce qui est, ou
 „ qui sera réglé dans nos Traités d'Alliance. Nous ferons assurément la
 „ même chose de notre part, & nous esperons que Dieu, qui est le Roi
 „ des Rois, qui connoit les plus secretes pensées des hommes, & ce qu'ils
 „ ont de sincérité, tiendra en sa sainte garde la Personne de V. M., les nô-
 „ tres, & nos Sujets de part & d'autre, & nous comblera de prospérité.
 „ A la Haye en Hollande, le 16 de Septembre, l'an de nôtre Sauveur
 „ Jesus Christ 1609".

BOTH.
1612.

Le Roi de Ternate sollicite celui de Tidor à la Paix, dans la vue de procurer la liberté aux Moluques.

CETTE Lettre persuada bien les Ternatois de la vérité du fait ; mais elle ne détruisoit pas les obstacles, que la continuation des hostilités, entre les Espagnols & les Hollandois, mettoit à l'exécution de leurs projets particuliers. Dans le chagrin secret que le Roi de Ternate en ressentoit, il auroit bien voulu se reconcilier avec celui de Tidor, & l'engager à travailler avec lui à la liberté des Moluques, & à en chasser deux Nations étrangères, dont la Guerre ne seroit qu'à les assujettir de plus en plus ; Mais le Roi de Tidor ne se trouva pas dans les mêmes dispositions, plutôt parce qu'il connoissoit que la chose étoit impossible, que par prédilection pour les Espagnols ses Alliés. D'ailleurs, il étoit persuadé, que le Roi de Ternate, une fois libre de sa contrainte, ne manqueroit pas de renouveler ses efforts pour subjuger ensuite les Moluques. La Réponse du Roi de Tidor fut communiquée au Gouverneur Both, qui y fit une Replique fort remarquable, & ces deux Pièces repandent trop de jour sur les événemens de ce tems, pour les refuser à la juste curiosité des Lecteurs.

LETTRÉ du Roi de Tidor au Roi de Ternate, reçue le 6 May 1612.

Réponse du Roi de Tidor, qui est d'avis qu'il faut commencer par reconcilier les Espagnols avec les Hollandois.

„ **T**RÈS cher Fils, Roi de Ternate. Je vous souhaite toute sorte de
 „ prospérité, & la santé. La Lettre, que vous m'avez envoyée par
 „ Foucke, l'un de vos Officiers, m'a été renduë, & j'en ai fort bien com-
 „ pris le contenu. Vous me représentez qu'il faudroit employer toutes sor-
 „ tes de moyens pour tâcher de rétablir la Paix, entre les Ternatois & les
 „ Tidoriens, & la Religion des Maures dans les Moluques, ce qui m'a
 „ donné beaucoup de joye, comme étant une chose légitime, & ordon-
 „ née de Dieu, & de Mahomet son Prophète. Moi, vôtre Oncle, qui
 „ suis un Homme d'âge, j'approuve fort vôtre dessein. Mais comme au-
 „ jourd'hui les choses ne sont pas dans l'état où elles étoient au tems de
 „ nos Predécesseurs, ainsi que vous le sçavez aussi fort bien, puisque les
 „ Isles de Tidor & de Ternate sont en partie peuplées d'Espagnols & de
 „ Hollandois, il y auroit des mesures particulières à prendre pour faire une
 „ Paix qui fût durable, qui seroient d'engager ces deux Nations à y entrer.
 „ C'est-là, selon mon sentiment, l'unique moyen de parvenir à ce but, &
 „ de nous bien reconcilier ensemble.

„ COMME vous êtes le plus ancien des quatre Rois des Moluques, c'est
 „ vous qui avez le plus de pouvoir & de moyens pour faire réussir cette
 „ grande affaire ; car, selon l'expérience que l'âge a dû me donner, je ne
 „ puis pas comprendre qu'on en puisse venir à bout autrement ; ou bien, si
 „ les Espagnols & les Hollandois n'y sont pas compris, la Paix ne sauroit
 „ estre de durée. Par cette raison je persiste dans mon ancien sentiment,
 „ savoir, que nous ne pouvons rien résoudre ni conclure, à cet égard, que
 „ ces deux Nations ne se soyent accordées. Sans cela, nous ne pouvons
 „ faire une Paix qui soit solide. Ce ne seroit que suivre les anciennes traces
 „ qui nous ont été marquées, & la coutume, qui est comme établie aux
 „ Moluques, savoir de cesser de nous faire la Guerre, lorsque nous en som-
 „ mes las, & que nous sommes épuisés, & les Lettres, par lesquelles nous
 „ nous nous en sollicitons, ne seroient que comme des signaux de nous
 „ arrê-

„ arrêter pour quelque - tems, afin de reprendre haleine. Si les Ternatois
 „ n'approuvent pas cette proposition, ce sera leur faute: & si les Tido-
 „ riens s'y opposent, ce sera la mienne & celle de mes Sujets. Je le ré-
 „ pete encore; Pour faire une Paix durable, & qui établisse la sûreté de
 „ nôtre Religion, il faut que les Espagnols & les Hollandois soyent recon-
 „ ciliés. C'est-là l'unique moyen de faire un Traité qui puisse subsister.
 „ J'AI dessein d'aller faire un tour à *Gamma-Lamma* (a), pour conférer,
 „ sur ce sujet, avec le Gouverneur. Lorsque je serai de retour, je vous en-
 „ verrai quelqu'un de mes Conseillers, pour vous donner avis de ce qui se
 „ fera passé, & pour vous porter une Réponse décisive, par laquelle vous
 „ puissiez savoir, s'il y aura lieu d'espérer que l'affaire réussisse.
 „ A l'égard de ce que vous me marquez, que le Roi vôtre Père est en-
 „ tre mes mains, la chose est en effet véritable, dans un sens. Si les Es-
 „ pagnols l'avoient fait prisonnier dans Ternate, ou à la prise de *Gamma-*
 „ *Lamma*, les Droits du Pays m'obligeroient à m'employer, de tout mon
 „ pouvoir, auprès d'eux, pour lui procurer la liberté; car telle est la cou-
 „ tume des Moluques; Mais quand les Espagnols se rendirent Maîtres de
 „ *Gamma-Lamma*, il échapa de leurs mains, & se retira à *Sabougo* (b).
 „ Ainsi, s'il est prisonnier, c'est vôtre propre faute. Il étoit libre. C'est vous
 „ & les Seigneurs Ternatois qui l'obligeâtes d'aller se mettre entre les mains
 „ des Espagnols, & ce fut cette demarche qui causa le rétablissement de
 „ vos affaires. Vous vous servites de lui comme d'un Médecin, pour guer-
 „ rir vôtre maladie, parcequ'elle vous mettoit tous en danger de périr. Sa
 „ retraite de Ternate, & la résignation qu'il fit de sa Personne entre les mains
 „ des Espagnols, furent les seules causes de vôtre salut, & c'est par-là que
 „ le nom des Ternatois dure encore.
 „ Vous devez donc faire vos réflexions là-dessus, & chercher d'autres
 „ moyens de tirer le Roi vôtre Père de sa Prison. Je ne suis pas en état
 „ d'obtenir cela des Espagnols, par ma simple intercession. Je me recom-
 „ mande bien à vous, & je souhaite, que les Ternatois & les Tidoriens
 „ puissent traiter ensemble, de bonne foi & sans dissimulation”.

(a) Forteresse des Espagnols dans l'Isle de Ternate.

(b) Place de l'Isle voisine de Gilolo.

LETTRE du Sieur Pierre Both, Gouverneur Général, au Roi de Tidor.
 A Maleye dans l'Isle de Ternate, le 18 May 1612.

„ PUISSANT Roi, Dieu veuille combler Vôtre Majesté de prospérités sur
 „ la Terre, & la faire régner heureusement! Le Roi de Ternate,
 „ nôtre Frère, nous ayant communiqué la Lettre, que V. M. lui a écrite,
 „ contenant certain projet pour rétablir la Paix, entre les Ternatois & les
 „ Tidoriens, nous avons vû que V. M. ne croit pas qu'il puisse y avoir
 „ de Paix durable entre ces deux Peuples, à moins que les Hollandois & les
 „ Espagnols n'y concourent, & qu'ils ne la fassent aussi entr'eux. C'est
 „ sans doute avec beaucoup de raison que V. M. parle ainsi, & ce seroit-là
 „ le véritable moyen d'arrêter cette grande effusion de sang, qui dure de-
 „ „ puis

Replique du
 Gouverneur
 Both pour jus-
 tifier sa Na-
 tion.

BOITH.
1612.

„ puis si long-tems. Dans cette disposition d'esprit, où nous voyons V. M.,
 „ nous estimons qu'il est de nôtre devoir de lui représenter amplement ce
 „ qui a été résolu, sur ce sujet, dans nôtre Pays, & ce qui a été exécuté
 „ dans celui-ci, en conséquence des résolutions qui y ont été prises, afin
 „ que V. M. puisse entièrement connoître que nous sommes innocens de
 „ tout le mal qui se fait, & que ce n'est pas nous qui sommes cause que
 „ la Guerre se continue, au grand préjudice de vôtre Nation & de la nôtre.
 „ APRÈS une Guerre, qui avoit duré environ quarante-deux ans, dans nô-
 „ tre Pays, entre les Espagnols & nous, nous étant rétablis dans la jouis-
 „ sance de nos Droits & Privilèges, & maintenus dans l'exercice de nô-
 „ tre Religion, il a été fait & publié, depuis quelques années, une Trê-
 „ ve, dans laquelle sont réciproquement compris nos Amis & Alliés,
 „ ainsi que V. M. le verra plus amplement dans la Lettre de nôtre Prince,
 „ ici jointe. Cette Trêve devoit avoir lieu, & être publiée & observée
 „ ici, dans les Indes, un an après avoir été publiée en Europe dans nôtre
 „ Pays, c'est-à-dire, tant entre nos deux Nations, qu'entre nous & nos
 „ Alliés reciproques.

„ DE nôtre part, nous avons fait tous nos efforts pour l'observer, &
 „ pour en exécuter les conditions. On nous a envoyé, de Hollande, des
 „ gens exprés, qui ont passé par l'Espagne, pour en apporter les avis par-
 „ tout dans les Indes, & l'on étoit convenu que, de leur côté, les Espa-
 „ gnols feroient les memes diligences. Cette publication fut faite immé-
 „ diatement après la nouvelle reçue, d'abord par mon Capitaine, ensuite
 „ par moi-même & en mon nom, dès que je fus arrivé ici, & je fis offrir,
 „ aux Espagnols, d'observer la Trêve dans tous ses points, protestant,
 „ qu'au cas qu'ils en fissent refus, ni ma Nation, ni moi, ne serions point
 „ coupables des maux, & de l'effusion du sang humain, qui pourroient s'en
 „ ensuivre.

„ MAIS Dom Juan de Silva, & les autres Officiers du Roi d'Espagne,
 „ au lieu de répondre à nos bonnes intentions, s'excusèrent de publier la
 „ Trêve, sous prétexte qu'ils n'en avoient point reçu l'ordre de leur Roi.
 „ Ainsi la faute de la continuation de la Guerre tombe nécessairement sur
 „ les Espagnols, soit sur le Roi, ou sur ses Sujets; Sur le Roi, s'il n'a pas
 „ envoyé, dans le tems requis, les ordres nécessaires pour l'exécution &
 „ l'observation de la Trêve, ou s'il a expédié un contre-ordre secret, pour
 „ faire suspendre, & pour révoquer l'ordre qu'il avoit donné publiquement;
 „ Sur ses Sujets, s'ils n'ont pas mis en exécution les ordres qui leur avoient
 „ été envoyés.

„ CEPENDANT nous sommes pleinement assurés, qu'il y a déjà deux ans,
 „ c'est-à-dire avant le départ de Dom Juan de Silva des Manilles, que lui
 „ & les autres Officiers étoient fort bien informés de la Trêve, & que la
 „ Copie du Traite en fut apportée ici, aux Moluques, par Dom Jeronimo.
 „ Outre cela, nous apprimes dès lors, par les Portugais qui vinrent à Ban-
 „ da & à Amboine, que la Trêve avoit été publiée à Goa & à Malaca,
 „ par ordre du Roi d'Espagne; d'où il paroît que ce n'est que par le goût
 „ qu'ils avoient pris à faire des captures & des conquêtes sur nous; ayant
 „ remporté la Victoire sur l'Amiral François Wittent, qu'ils esperoient qu'
 „ se-

„ feroit suivie de beaucoup d'autres avantages; Victoire, obtenuë dans un
 „ tems où la Trêve auroit dû avoir eu son effet, & fait cesser toutes les
 „ hostilités; il paroît, dis-je, que c'est par cette seule raison, qu'ils n'ont
 „ voulu ni admettre ni observer la Trêve, d'autant plus qu'ils auroient été
 „ tenus de restituër tout le butin fait sur cet Amiral, avec les Pays qu'ils
 „ avoient usurpés depuis sur les Côtes de Sabougo & de Gilolo, & de rendre
 „ & remettre en liberté le vieux Roi de Ternate, l'Amiral Paul *van*
 „ *Caerden*, & les autres Prisonniers, qu'ils pouvoient avoir entre leurs
 „ mains.

„ Pour nous, quoique nous tâchions d'obéir exactement aux ordres de
 „ Nosseigneurs les États Généraux, & de nôtre Prince, & que nous ayions
 „ fait tous nos efforts, pour parvenir à l'exécution de la Trêve, & arrê-
 „ ter l'effusion du sang, ce n'est pas que nous manquions de moyens ni de
 „ forces pour reparer au quadruple les pertes, qui nous ont été occasion-
 „ nées frauduleusement par l'inexécution de la Trêve; & nous prétendons
 „ bien le faire, en nous vangeant, en tems & lieu, & usant de représail-
 „ les sur le Roi d'Espagne, sur ses Sujets, & sur tous leurs Adhérens.

„ Il seroit à souhaiter que le désir insatiable, qu'ont les Espagnols, d'exer-
 „ cer leur Empire sur les Corps & sur les Ames, que les pratiques, qu'ils
 „ font pour cet effet, & que les moyens qu'ils employent, fussent aussi
 „ bien connus à V. M. qu'ils nous le sont. V. M. ne serviroit pas comme
 „ de pont, aux Espagnols, pour passer à la tyrannie & aux massacres, ainsi
 „ qu'Elle fait, au grand chagrin de tous les Peuples des Moluques. Au
 „ reste, Elle peut compter sûrement, que la recompense qu'Elle recevra de
 „ son attachement pour eux, & des services qu'Elle leur rend, fera d'éprou-
 „ ver à son tour leur désir insatiable de dominer, & leur cruauté, qui a
 „ été poussée, dans nôtre Pays, jusqu'à faire périr, par les mains des Bour-
 „ reaux, plus de quarante mille personnes, & en Amérique, soit par le fer
 „ ou dans les Mines, plusieurs millions d'Habitans, dont le sang crie con-
 „ tinuellement vengeance au Ciel.

„ Mais comme il seroit trop long de rapporter, à V. M., tous les ex-
 „ emples qu'on a de leur barbarie, je me contenterai de lui en remettre
 „ devant les yeux deux, qui ne doivent pas lui être nouveaux, puis qu'ils
 „ sont arrivés aux Indes.

„ Lors de la première Conquête que les Portugais firent de Malaca, &
 „ du Pays aux environs, ils reçurent de grands Services d'un nommé *Nina-*
 „ *che Juan*, dont la fidélité pour eux ne pouvoit jamais être assez recom-
 „ pensée. Il possédoit l'Office de Sabandar, & il l'avoit exercé avec hon-
 „ neur depuis sa jeunesse. Cependant la reconnoissance, que les Portugais
 „ lui témoignèrent, fut de le priver de cet Emploi; ingratitude, qui jetta
 „ Juan dans un tel desespoir, qu'ayant fait dresser un échaffaut au milieu
 „ d'un bucher, il s'y fit brûler tout vif en présence du Peuple, aimant
 „ mieux finir ainsi une vie, que l'âge ne lui pouvoit permettre de confer-
 „ ver encore longtems, que de vivre dans la honte, & même, selon les
 „ apparences, dans l'attente d'une mort ignominieuse, qui sembloit lui
 „ être préparée pour recompense des services qu'il avoit rendus.

„ L'AUTRE exemple est celui d'*Abdalla*, Roi de *Campar*. Il avoit aban-

BOTH.
1612.

„ donné ses Femmes, ses Parens, ses Sujets, son Royaume, pour le
 „ service d'Albuquerque & des mêmes Portugais. Pour prix de ces servi-
 „ ces, qui étoient au-delà de toutes les bornes, il se vit réduit à porter
 „ sa tête sur un échaffaut, & à la perdre publiquement par la main d'un
 „ Bourreau.

„ IL n'est pas nécessaire de rappeler ici ce qu'ils ont fait à un des Pré-
 „ deceffeurs du Roi de Ternate. On peut dire, presque à la lettre, que
 „ la chair de ce misérable Prince put encore dans cette Ile, & que ses
 „ Sujets en sentent tous les jours l'infection, quelque soin que les Portu-
 „ gais ayent pris de le bien faler (a). Ils font profession ouverte d'assassi-
 „ ner les Princes & les Rois, ainsi qu'il est malheureusement arrivé au Pé-
 „ re de nôtre Prince. Deux Rois de France ont péri successivement par
 „ leurs intrigues, & ils ont dirigé les mains des parricides qui ont donné
 „ la mort à ces Monarques. Ils ont envoyé des Assassins, pour se defai-
 „ re de nôtre Prince, de la feue Reine d'Angleterre, & du Roi actuelle-
 „ ment régnant. Ils n'en font aucun scrupule; les Jesuites, qui font leurs
 „ Docteurs impies, leur enseignant cette doctrine, & la soutenant haute-
 „ ment.

„ C'EST là, puissant Roi, ce que j'avois à vous représenter. Les vœux
 „ les plus nécessaires, que je puisse faire, pour le bien de V. M., c'est qu'El-
 „ le puisse être entièrement delivrée de l'esclavage & du tyrannique joug
 „ des Espagnols. Pour cet effet je vous offre les armes & les forces de
 „ L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & du Prince Maurice. Nous
 „ savons combien ce joug doit être pesant à V. M. & à ses Sujets, par
 „ l'expérience que nous en avons fait, pour l'avoir porté autrefois”.

1613.

Traité d'Al-
 liance entre
 les Hollandois
 & divers Prin-
 ces des Molu-
 ques.

Commerce
 exclusif du Gi-
 roffe, en fa-
 veur des pre-
 miers.

Conditions
 de leur Allian-
 ce avec le Roi
 de Bouton.

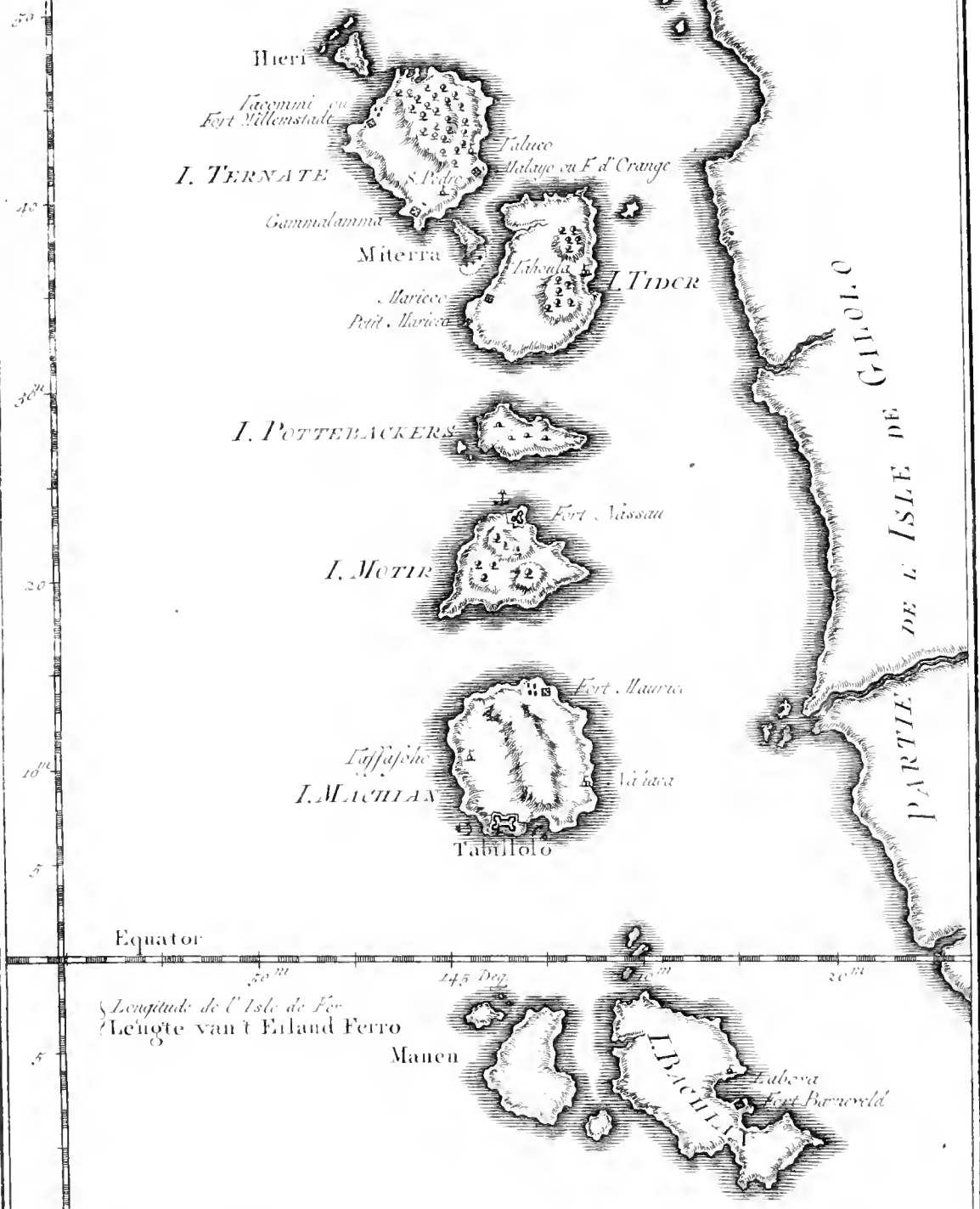
ON trouve, sous l'année 1613, trois Traités faits par le Gouverneur Both, ou en son Nom, le premier, avec le Roi de *Bouton*, en date du 5 Janvier, le second, avec les Chefs de l'Ile de *Machian*, du 16 du même mois, & le troisième, avec *Modafar*, Roi de *Ternate*, du 4 de Mars. Ce dernier Traité ne regardoit que quelques arrangemens pour prévenir les difficultés qui pouvoient naître des différends au sujet de la Religion entre les Hollandois & les Ternatois; mais, par le second, où ceux-ci font aussi compris, les deux Parties contractantes se promettoient une assistance mutuelle contre leurs Ennemis communs, avec la condition, pour les Insulaires, de ne vendre leurs Cloux de Giroffe qu'aux seuls Hollandois, qui les leur payeroient à cinquante pièces de huit le *Babar*, sans en pouvoir jamais hausser ni baisser le prix de part & d'autre.

LE Traite, que le célèbre *Apollonius Schot*, Commandeur, fit, par ordre du Gouverneur Both, avec le Roi de Bouton, contient un plus grand nombre d'Articles intéressans. Le Commandeur s'engageoit, à protéger son Pays & ses Sujets, contre toute violence, ou invasion étrangère; à laisser, provisionnellement, pour cet effet, quatre pièces de Canon, & quelques Hollandois, dans un Poste fortifié sur le Rivage de l'Ile; à solliciter, du Gouverneur Général, une Garnison plus forte, avec un Vaisseau ou Yacht

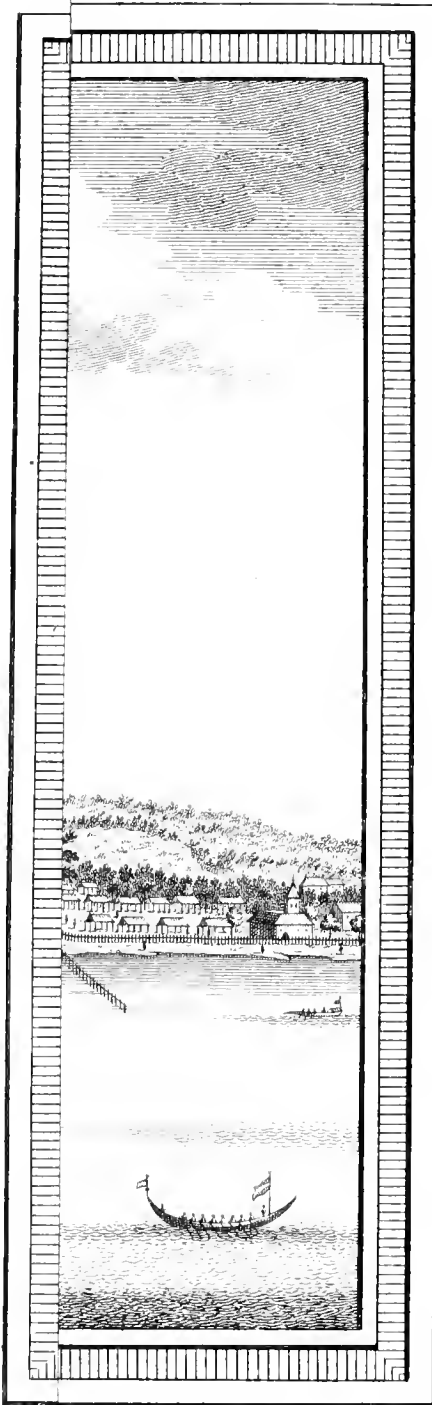
(a) Ce Roi, qui se nommoit *Babou*, étant mort Prisonnier des Portugais, ils coupèrent son corps en morceaux, qu'ils salèrent pour le transporter à Goa.

Echelle de dix Lieues Marines de 20 au Degré

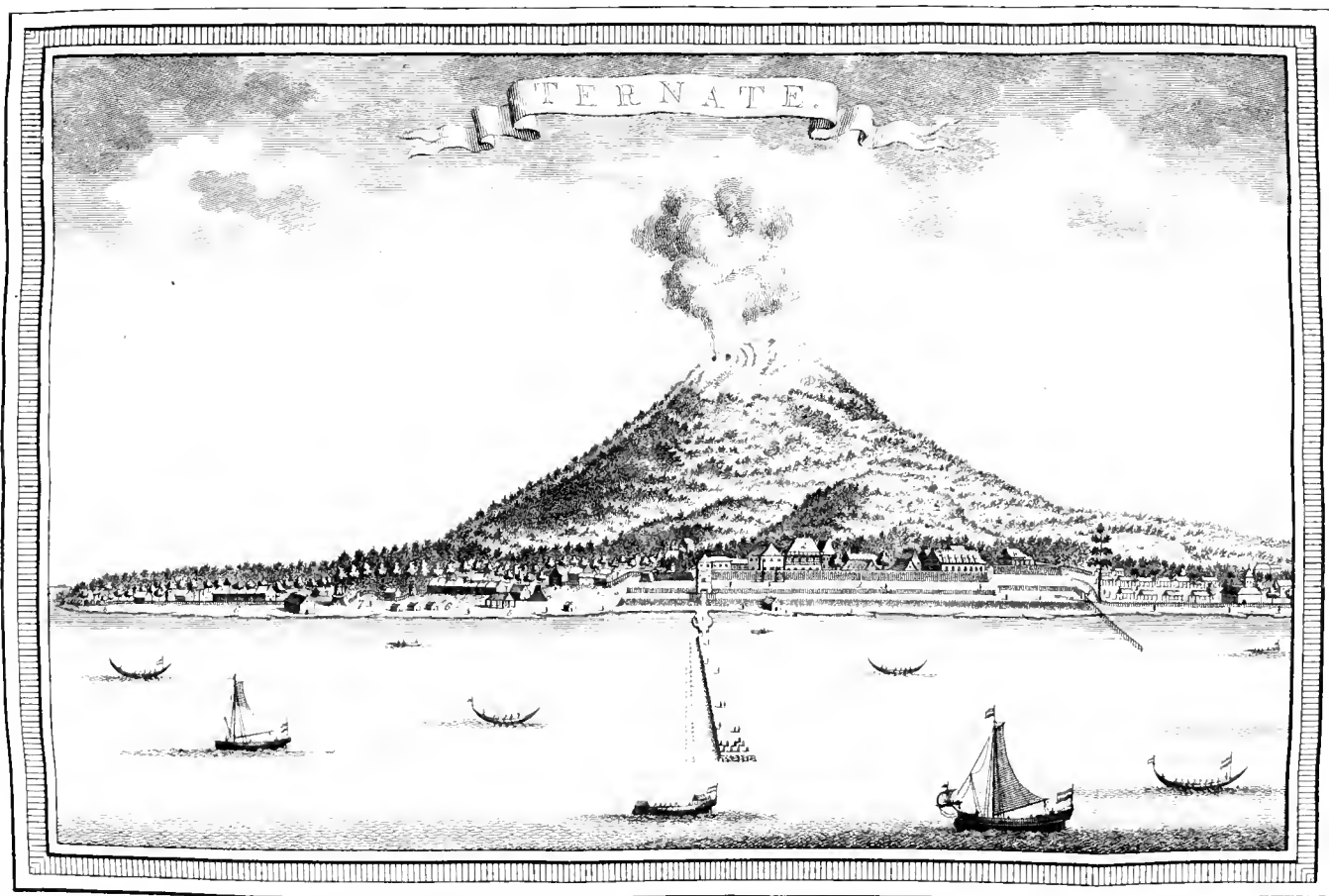
Schaal van tien Zee-Mylen van 20 in een Graad



CARTE PARTICULIERE DES ISLES MOUQUES.
BYZONDERE KAART DER MOLUKZE EYLANDEN.



1725
a de la Comp^e
p^s Tuyn .
d'execution .
logeveld



1 } Le Fort
 t Fort
 2 } Maison du Gouverneur
 Gouverneurs Huys

3 } Siveou-Massara .
 Nieuw-Pakhuis .
 4 } La Foyers
 Kleede-Markt .

5 } Le Marche
 de Markt
 6 } Malins de Bouccous Hous
 Vryburgers Huysen

7 } Jardin de la Comp^e
 Comp^e Tijn
 8 } Lieu d'assaut
 t Gidgeveld

Yacht, destiné à pourvoir aux besoins des deux Nations; à interceder, auprès du Roi de Macassar, pour qu'il se desistât de toutes hostilités contre le Roi de Bouton, ou ses Sujets; à ne point troubler ceux-ci dans leur Religion, Police, ou Gouvernement, renvoyant le châtement des Contrevenans, de part & d'autre, à leurs Juges competens respectifs; à s'employer pour obtenir, du Roi de Ternate, le redressement de quelques griefs particuliers; à procurer, par la première occasion, une bonne quantité de Monnoyes de Cuivre, qui auroient cours dans les Etats de Bouton, pour la commodité du Commerce reciproque; & enfin, à ne point molester le Roi & ses Sujets, ni permettre qu'ils fussent molestés par d'autres Nations (b).

БОТН.
1613.

LE Roi de Bouton déclaroit, de son côté, qu'ayant appelé les Hollandois à son secours, il promettoit de faire une Guerre offensive & defensive contre leurs Ennemis, ou ceux du Roi de Ternate; d'assister les premiers dans leur prochaine Expédition de Solor; de leur accorder le Commerce exclusif avec ses Etats; de fixer un prix aux marchandises & vivres qu'il en tireroient, sans payer aucuns droits; de leur permettre la culture des Terres, & le libre usage de ses Ports & Rades; de les y proteger, en cas de besoin, contre toutes molestations soit du dedans ou du dehors; d'obliger tous ses Sujets à semer du riz pour l'avantage mutuel des deux Nations, & le bien des Moluques en général; de tolerer les Mariages des Hollandois avec des Filles libres de son Royaume, qu'il n'empêcheroit point d'embrasser le Christianisme; de laisser, aux Hollandois, la faculté d'acheter des Esclaves, sous la condition de se restituer reciproquement les Fugitifs, ou de convenir de leur prix avec le Propriétaire; & enfin, d'écrire, à ceux de Banda, pour les informer de l'Alliance perpetuelle qu'il avoit contractée avec les Hollandois, les exhorter à faire aussi une Paix solide, & les avertir, qu'au cas qu'ils vinssent à attaquer ses nouveaux Alliés, il rappelleroit son Frère, & tous ses Sujets, qui se trouvoient à Banda.

Engagemens
de ce Prince.

CE dernier engagement du Roi de Bouton fut, dans la suite, fort utile aux Hollandois, qui, en revanche, reconnurent toujours, par des secours prompts & efficaces, les services qu'ils reçurent de ce Prince. Mais on ne pût jamais porter ses Sujets, quoique bien intentionnés, à prendre d'autres manières, & à faire les choses qui étoient nécessaires pour leur propre defense, ou pour leur utilité; tant la coutume & la molesse avoient d'empire sur eux.

Utilité que
retirent les
Contractans.

Naturel des
Insulaires de
Bouton.

L'EXPÉDITION de Solor & de Timor eut lieu encore dans le courant du même mois, & leur réduction fournit, aux Hollandois, l'occasion de faire alliance avec divers Princes de ces Isles, où ils laissèrent du monde, pour s'assurer de leur Commerce, qui consiste principalement en Bois de Santal, & en Cire; Objet peu considérable aujourd'hui, mais, relevé alors par des raisons de convenance, que Scot expose sur la fin de sa Relation, dont on donnera ici le précis.

Reduction
des Isles de
Solor & de
Timor.

Leur Com-
merce & leur
importance.

„ LE 9 de Janvier 1613, je partis à bord du *Terveer*, en compagnie du „ Yacht la *Demie-Lune*, que nous avons rencontré sur nôtre route, & de „ quel-

Rapport
d'Apollonius
Scot touchant
cette Expédi-
tion.

(b) Le Commis, qu'on laissa à Bouton, se nommoit Gregoire *Corneliszoon*.

БОТН.
1613.

„ quelques Bâtimens Ternatois, pour nous rendre à Solor, où nous arri-
 „ vâmes, le 17, devant le Fort des Portugais. Aussi-tôt nous avons fait
 „ feu du *Terveer*, sur une Batterie qui défendoit l'entrée de la Rade, &
 „ nous l'avons démontée; mais le gros tems nous ayant empêché de faire
 „ descente, nous avons été contraints de retourner à bord, avec perte d'un
 „ Homme seulement, après avoir brûlé, ce jour-là, une partie de la Ville.
 „ Le 21, nous nous sommes emparés d'une Galiote, que les Ennemis
 „ avoient touée contre le Rivage, & nous avons mis le feu à plusieurs
 „ Maisons. Le 29, on a brûlé le reste.

„ QUELQUES jours après, on fût averti, que deux Frégattes Portugaises,
 „ & une Navette, qui revenoient de la Chine, avoient relâché à Timor,
 „ où les Alligés de Solor avoient trouvé moyen de faire savoir ce qui se
 „ passoit, & de demander des secours; surquoi j'y détachai le Yacht, avec
 „ la Galiote & une Coracorre, qui prirent la Navette chargée de Bois
 „ de Santal, & une Galiote, qu'ils brûlèrent, après en avoir enlevé la
 „ Cargaïson. Les Habitans de Timor, voyant la dérouté des Portugais,
 „ se sont jettés sur le reste, & les ont pillés & dispersés.

„ CETTE expédition faite, & nos gens de retour à Solor, où nous a-
 „ vions été joints, le 3 d'Avril, par le Vaisseau le *Zélande*, que le Général
 „ nous avoit envoyé des Moluques, on résolut, le 5, de faire descente
 „ au côté occidental du Fort, que nous avons battu, le 7, de sept pièces,
 „ qui tiroient incessamment sur les dehors, dont les Ouvrages étoient gar-
 „ nis de terre. Le 9, outre cette première Batterie, nous avons encore
 „ fait porter à terre deux autres canons, aussi de fer, qui ont abattu une
 „ Tour carrée, qui nous incommodoit beaucoup. Le 18, nous avons
 „ été renforcés du *Patane*, venu d'Amboïne; après quoi, nous avons fait
 „ fommer encore une fois la Place, en déclarant que si elle ne se rendoit
 „ pas, il n'y auroit plus de capitulation ni de vie à espérer pour personne;
 „ surquoi ils se sont rendus.

„ LE 20, ils sont sortis du Fort, avec armes & bagages, nous laissant la
 „ moitié de leurs marchandises, & toutes les munitions de Guerre, qui
 „ consistoient en six barils de poudre, du poids de sept quintaux, un gros
 „ canon de fer, une pièce & huit gros fauconneaux de fonte, sans com-
 „ ter quelques pierriers. Nous leur avons fait cette composition, parce
 „ que leur secours de Timor approchoit, & qu'il auroit été difficile de
 „ l'empêcher d'entrer dans le Fort; outre que nous devons ménager nos
 „ Soldats & nos Munitions, la Place étant encore en état de se défendre
 „ long-tems, & de faire périr beaucoup de monde. Aussi les Portugais
 „ ne se sont-ils résolus à capituler, qu'à la sollicitation de leurs femmes &
 „ de leurs enfans.

„ IL est parti, du Fort, plus de mille personnes, dont au-delà de deux
 „ cens cinquante Noirs & Métifs, capables de porter les armes, & environ
 „ trente Portugais, tant sains que malades, avec sept Moines Dominicains.
 „ Le reste des Portugais de Timor en est revenu deux ou trois jours après
 „ la reddition du Fort; de sorte que, tous ensemble, les Ennemis for-
 „ moient le nombre de quatre ving's neuf Blancs, & de quatre cens cin-
 „ quante Métifs. La Capitulation portant que ceux qui voudront se reti-

„ rer

„ rer, à Malaca, en auront la liberté, tous les Portugais en ont profité, à
 „ la reserve de deux ou trois; Les autres Chrétiens Noirs se joindront
 „ sans doute à nous.

„ ON a tiré plus de huit cens coups de gros canon contre le Fort, qui
 „ est avantageusement situé sur une hauteur, au bord de la Mer, & bâti de
 „ bonne Maçonnerie. Il y a, de chaque côté, une vallée assez profonde, sur
 „ tout celle de l'Orient, dont la montée est fort escarpée; mais, du côté
 „ de l'Occident, elle descend en pente douce vers les Terres. Les Portu-
 „ gais y avoient des Ouvrages avancés de terre & de bois. De l'autre
 „ côté, ils n'étoient enfermés que d'une simple muraille, le lieu étant, d'ail-
 „ leurs, presque inaccessible par sa nature.

„ LES Portugais étoient maîtres de plusieurs Villages, la plupart habi-
 „ tés par de nouveaux Chrétiens. On en comptoit une dizaine dans l'Isle
 „ où étoit le Fort, & dans celle de *Serbite*, qui est tout près, avec environ
 „ deux mille huit cens Familles d'Insulaires, tous bien armés d'arcs, de
 „ fusils, de boucliers & de sabres. Chaque Village étoit gouverné par un
 „ Commandant & un Prêtre, qui animoient ces Peuples contre nous. Auf-
 „ si sont-ils entièrement à la dévotion des Ennemis.

„ APRÈS avoir fait partir la plus grande partie des Portugais, je me suis
 „ rendu à Timor, pour traiter avec les Rois de la Côte intérieure de l'Isle.
 „ Les principaux sont ceux de *Coupan*, de *Mena* & d'*Affon*, tous Idolâtres,
 „ mais de meilleure foi que les Maures. Ils m'ont promis de nous vendre
 „ tout le Bois de Santal que leurs Pays pourroient fournir; & ils ont aussi
 „ beaucoup de Cire à très bon prix. Je laisse ici le Capitaine *van de Velde*,
 „ qui aura l'œil sur ce Commerce. Si nous pouvons nous en rendre maîtres,
 „ en l'interdisant aux Chinois, il nous ouvrira, sans doute, celui de la
 „ Chine, où il se fait une grande consommation de Bois de Santal, de
 „ même que sur la Côte de Coromandel, & en divers autres Lieux des In-
 „ des.

„ LES Rois Maures de Solor, qui se sont déclarés en nôtre faveur, ne
 „ paroissent pas moins bien disposés à nous recevoir, que ceux de Timor;
 „ & quoiqu'il n'y aît pas tant de profit à faire, avec la première de ces Is-
 „ les, il est cependant bon de veiller à sa conservation, parce qu'elle nous
 „ assure celle de la seconde. D'ailleurs on en pourra tirer commodément
 „ des vivres pour les Moluques, & il y a encore diverses raisons, qui doi-
 „ vent nous engager à nous y maintenir.

„ AVANT que de rapporter ce que j'ai appris, de plusieurs Prisonniers ou
 „ Défecteurs Portugais, touchant les desseins de cette Nation, & les pré-
 „ paratifs qui se font dans les Pays où elle domine, je remarquerai, en
 „ général, que nous avons un intérêt essentiel à pourvoir à la sûreté, & à
 „ la commodité des Indiens, qui nous sont comme soumis, parceque dès
 „ que nous les laisserons dans l'embarras, ils nous abandonneront, sans en
 „ excepter même les Ternatois, quelque étroitement qu'ils semblent être
 „ unis avec nous.

„ IL est certain qu'il se forme de gros Nuages au-dessus de nos têtes
 „ dans les Indes; & selon toute apparence, ils sont prêts à crever sur les

БОТН.
1613.

„ Moluques, sur Amboine, & sur Banda, peut-être encore avant la fin de cette année (c).

„ LE Roi d'Espagne, qui aspire à la Monarchie universelle de l'Europe, n'a paru céder, dans nôtre Patrie, que pour gagner du tems, rassembler les Forces, & nous écraser premièrement dans les Indes, pour pouvoir ensuite pousser, avec plus de succès, ses ambitieux desseins en Europe. Ainsi nous devons nous attendre à tout ce dont sa dissimulation, sa mauvaise foi, sa haine, & sa tyrannie sont capables; mais sa dissimulation n'est pas moins à craindre, pour nous, auprès des Indiens, que le reste.

„ UN Pilote Portugais m'a dit fort sensément, qu'il passoit pour constant, à la Cour, & parmi les Peuples d'Espagne & de Portugal, que nos Forces ne venoient que de nôtre Commerce aux Indes, & que c'est uniquement par son moyen, que nous nous sommes trouvés en état de résister à ce Monarque.

„ IL m'a aussi assuré, que les treize derniers Vaisseaux, qui sont arrivés ici, ont été suivis d'autant de Gallions, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance, sous le Commandement du jeune Don Louis *Fayardo*. Cette Escadre avoit mis en Mer sous prétexte d'aller croiser sur les Corsaires; Mais le bruit couroit, parmi les Espagnols, qu'elle étoit destinée pour les Manilles, quoiqu'on n'en eût aucune certitude.

„ CE même Pilote m'a encore déclaré, que Christophe de *la Hotte*, ci-devant Gouverneur de Gamma-Lamma, fut envoyé, des Manilles, sur la fin de l'année passée, par Dom Juan de Silva, au Viceroi de Goa, avec beaucoup d'argent comptant, & des Lettres de change, pour faire équiper promptement sept gros Navires, & vingt Fregattes, qu'il doit conduire à Malaca, & ensuite aux Manilles, dès que la saison sera favorable, pour y joindre les Forces qui y sont, & aller faire un grand effort aux Moluques, dans le mois de Décembre prochain.

„ IL sçait, de plus, que le même Gouverneur des Manilles a envoyé, à Macao, un Général Espagnol, nommé *Tolledo*, pour en amener un Gallion, que les Espagnols y ont fait acheter, avec ordre d'y joindre six autres, qui s'y sont rendus de Malaca, & de les conduire aux Manilles.

„ J'ai appris, qu'il est venu deux Vaisseaux d'Espagne, exprès pour apporter des avis au Viceroi de Goa, & l'ordre d'envoyer ses Forces joindre celles des Manilles, afin de faire fondre le tout à la fois sur les Hollandois. C'est dans la même vuë qu'on fait construire trois gros Vaisseaux, en un lieu nommé *Pintados*.

„ CEUX qu'ils ont à *Cayta* sont, le *Gouda* & l'*Amsterdam*, que montoit l'Amiral *Wittert*, tous deux pris sur nous; le *S. Esprit*, le *S. Jean Baptiste*, le *Jean de Lupis*, Navire du plus gros calibre; le *S. André*; le *S.*

„ *Marc*,

(c) Scot fait profession de tenir les avis qu'on va lire, d'un Pilote Portugais. Cependant le titre de sa Relation porte, que le dessein secret du Roi d'Espagne fut décou-

vert dans une Lettre écrite, par un Pilote Portugais, à Mathieu *Coutzels* à Bantam, en date du 5 Juillet 1613.

„ *Marc*, petit Bâtiment; & l'on y en attendoit encore deux des Ports de
 „ Castille, avec de nombreux Equipages & quantité de Munitions pour cet-
 „ te Flotte.

„ ON construit, aux Manilles, trois Galères neuves, & il y en a une
 „ autre depuis longtems. On compte que la Flotte sera composée de dix-
 „ huit gros Navires, vingt Frégattes & quatre Galères, & montée de cinq
 „ mille hommes de Troupes réglées, outre les Equipages. Mais, pour
 „ les six Vaisseaux, qui sont partis pour Macao, on doute qu'ils puissent s'y
 „ joindre. Don Juan de Silva commandera cette Armade, & c'est par cette
 „ raison qu'il est demeuré dans le Gouvernement des Manilles, au-delà
 „ de son terme.

„ JE suis encore informé que Don *Fernimo de Silva*, après la prise de
 „ *Marieco* (d), avoit envoyé une Frégatte à Malaca, porter des avis, à
 „ Christophe de la Hotte, qui devoit conduire l'Armade Portugaise de Goa
 „ à Malaca, ainsi qu'il a été dit, pour la mener ensuite aux Manilles, &
 „ de-là se rendre aux Moluques dans le mois de Décembre ou de Janvier
 „ prochain.

„ CETTE Frégatte avoit relâché à Bouton, pour faire de l'eau; mais le
 „ Roi a fait arrêter le Pilote, qui étoit descendu à Terre. Ce Prince, &
 „ Henry *van Raay*, ont tâché de se rendre maîtres de la Frégatte; ce qui
 „ leur auroit réussi, si un Traître n'en avoit averti l'Equipage.

„ DEPUIS que je suis ici, il y est venu un *Kirchil* de Macassar, avec d'au-
 „ tres Députés, & trente-trois Coracorres, qui apportoient des présens au
 „ Capitaine de ce Fort, à qui ils m'ont demandé la permission de parler;
 „ ce que je leur ai refusé. Ils prétendent exiger un Tribut des Habitans
 „ de Solor, qui ont répondu qu'ils n'étoient Tributaires que du Roi de
 „ Ternate. Je ne me suis servi, en cette occasion, que de raisons pour
 „ les combattre.

„ CES Gens là étoient bien instruits des préparatifs des Portugais &
 „ Espagnols, qu'ils faisoient sonner fort haut, disant qu'ils tenoient ces
 „ nouvelles des Portugais établis dans leur Pays, & de quelques Espagnols
 „ des Manilles, qui avoient relâché, avec une petite Galère, à Macassar,
 „ en allant à Ternate. Ils rapportoient encore que nos Gens avoient
 „ été massacrés à *Mafulipatnam*, & que nôtre Comptoir avoit été livré au
 „ pillage.

„ PLUSIEURS autres Portugais m'ont confirmé les rapports du Pilote. S'il
 „ vient des Vaisseaux de Hollande, il sera bon de les faire partir prompte-
 „ ment pour les Moluques. Il seroit encore à propos qu'il y en eût quel-
 „ ques-uns, qui, en passant, vinsent relâcher à ces Illes-ci, où l'on a be-
 „ soin de fer, de planches & de poutres.

„ J'ESPÉROIS que le Gouverneur Général viendroit ici de Banda, où il
 „ étoit; mais je crains qu'il ne soit obligé de s'y arrêter plus longtems
 „ qu'il ne croyoit, à cause des affaires que les Anglois lui ont suscitées. S'il
 „ n'arrive pas, & que je ne reçoive point de nouveaux ordres, je partirai

„ pour

(d) Fort de l'Isle de Tidor.

БОТН.
1613.

„ pour Bantam, vers la fin d'Août, & le Vaifseau, que je monterai, fera
„ vira ensuite à transporter des vivres, & d'autres choses ici & aux Mo-
„ luques, qu'on peut, je le repète, avitailler plus commodément de ces
„ Îles que d'ailleurs”.

Apparition
du Gouver-
neur Both à
Banda, & de-
mêlés avec les
Anglois.

C'EST là tout ce qu'on trouve de l'apparition du Gouverneur Both à Banda, & des demêlés qu'il y eût avec les Anglois; mais on sçait que ceux-ci, dès l'année 1609, avoient excité les perfides Bandanois à reprendre les armes contre les Hollandois, qui, depuis, leur faisoient une Guerre continue. L'objet de la jalousie des Anglois étoit le Commerce des Noix Muscades. Ils avoient des Gens à *Pulo Ay*, & à *Pulo Rhum*, deux des Îles du Ressort de Banda, qui étoient chargés d'acheter ces précieuses Epiceries des Insulaires.

1614.
Son Depart.

SUIVONS le Gouverneur jusqu'au dernier période de sa Vie, qui fut autant funeste que ses Exploits avoient été glorieux. Après avoir dirigé, avec beaucoup de prudence, les affaires des Indes, l'espace d'environ cinq ans, & posé, en divers Lieux, les bases d'une Puissance, dont on ne cessera plus d'admirer les progrès rapides, étant retourné à Bantam, il y installa, le 20 Décembre 1614, Gerard *Reynst* son Successeur, & partit, le 2 de Janvier de l'année suivante, avec quatre Vaifseaux richement chargés, pour revenir en Hollande; mais ayant mouillé à l'Île *Maurice*, pour s'y rafraichir, deux (e) de ces Vaifseaux, dont il montoit l'un, eurent le malheur, dans une violente tempête, d'être repoussés en Mer, & ensuite jettés contre la Côte, où ils périrent avec la moitié de leurs Equipages, & parmi eux le Gouverneur Both (f) lui-même.

Naufrage
où il périt,
avec deux de
ses Vaifseaux.

TELLE fut la fin tragique de ce Fondateur de l'Empire Hollandois aux Indes, à qui les fables de la Mer ont ravi l'honneur du Mausolée, que ses Services lui auroient mérité à de si justes titres. Son Portrait est le premier en rang de ceux de ses Successeurs, qui pendent dans la grande Salle du Conseil au Château de Batavia, & dont les Vignettes de cet Ouvrage représentent fidèlement les traits, & les habillemens.

(e) Valentyn dit *trois* Vaifseaux, & l'on doit remarquer ici, d'avance, que ce n'est pas le seul endroit où son récit se trouvera différer du nôtre; mais on peut compter sur nos éclaircissmens, qui viennent de source.

(f) C'est vraisemblablement de cet accident, qu'une des Montagnes de l'Île Maurice a retenu le nom du Gouverneur, qui lui

est donné, dans un Journal de l'an 1689, où le Pilote, nommé *Govert van Leeuwen*, à bord du *Petit Cocq*, Vaifseau de Rotterdam, remarque, „ qu'il y a, dans l'Île Maurice, „ encore une Montagne, appelée *Pierre* „ *Both*”. Deux ans après ce Naufrage, *Pierre van den Broek* y relâcha, pour en recueillir les débris.





II. GERARD REYNST, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif d'Amsterdam, étoit du nombre des Directeurs de la Compagnie Orientale, depuis le premier Oétroi, quand il fut élu, le 20 Février 1613, par l'Assemblée des Dix-Sept, en cette qualité, sous une Capitulation de cinq ans de résidence fixe aux Indes, si la Compagnie le jugeoit à propos, sans y comprendre le tems du Voyage, en allant ni en revenant, avec les appointemens de sept cens florins par mois, & mille en une somme pour son Service. On lui fit encore quelques autres conditions, dont la principale lui conservoit le droit de reprendre, à son retour, sa Place de Directeur de la Chambre d'Amsterdam, quoiqu'elle pourroit se trouver alors remplie par un autre, & que le nombre de vingt fût complet dans cette Chambre. L'Etat lui fit présent aussi d'une Chaîne d'or de la valeur de mille florins, & d'une Médaille, sous la promesse que ses bons services seroient reconnus & recompensés en son tems. Muni d'une Commission du Prince Maurice, & des Instructions de l'Assemblée des Dix-Sept, approuvées par les Etats Généraux, à qui il avoit de même prêté le Serment ordinaire, Reynst partit, le 2 de Juillet de cette année, du Texel, avec une Flotte considérable, & mouilla successivement aux Isles du Cap Verd, d'Annonbon & de Comorre, où il se procura, à bon prix, une abondance de rafraichissemens.

APRÈS un mois de séjour aux Isles de Comorre, la Flotte Hollandoise s'avança vers l'entrée de la Mer-rouge. La Compagnie n'y ayant point encore envoyé de Vaisseaux, on résolut au Conseil de détacher Pierre Van den Broek, sur le *Nassau*, avec la qualité de Capitaine-Major, pour s'informer de la nature du Commerce, & des facilités qu'on pouvoit espérer dans les Ports. Il visita ceux d'*Alden*, de *Chibiri* & de *Cutsini*, ou *Kiffen*, & laissa même des Facteurs dans les deux premiers; de sorte qu'on doit regarder

D

Reynst

Vie de Gérard Reynst, II. Gouverneur Général des Indes.

1615.

Sa Capitulation.

Son Départ & sa Route.

Van den Broek est envoyé dans la Mer-rouge.

REYNST. Reynst comme le premier Fondateur du Commerce des Hollandois dans la Mer-rouge. Van den Broek s'étoit séparé, le 2 d'Août, du Gouverneur, qui ayant continué sa route jusqu'à Bantam, y fut installé, par son Prédécesseur, ainsi qu'on l'a dit, le 25 Decembre 1614, en qualité de second Gouverneur Général des Indes.

1615.
Le Gouverneur arrive à Bantam.

Il se rend de Jacatra à Banda, avec une Flotte d'onze Vaisseaux.

Dès le lendemain, le Général Reynst, qui s'étoit rendu tout de suite à Jacatra, y fit, avec le Roi, une nouvelle Convention, & mit à la voile, encore dans le courant du même mois, à la tête d'une Flotte d'onze Vaisseaux, pour aller châtier les Bandanois, dont la destruction étoit enfin décidée. Tandis qu'il se trouvoit à l'ancre devant *Japara*, il y fut joint par Van den Broek, qui lui ayant fait rapport de ses découvertes dans la Mer-rouge, dont il témoigna être fort satisfait, en reçut ordre de passer par l'Isle de Bouton, pour y établir un nouveau Facteur. Sa Commission exécutée, il alla mouiller, le 6 d'Avril 1615, dans la Rade d'Amboine, & rejoignit, deux jours après, aux Isles de Banda, le Général Reynst, qui étoit à l'ancre, avec ses onze Navires, sous le Fort de *Nassau*, dans l'Isle de *Neira*.

Rencontre de Van den Broek, qu'il envoie à Bouton.

Les Anglois sont contraints de quitter Amboine.

Ce Général, pendant son séjour à Amboine, contraignit les Anglois de partir de cette Ile, où les Chefs de trois Habitations les avoient reçus & trafiquoient avec eux, malgré les Conventions qui subsistoient entre les Hollandois & ces Insulaires, par rapport au Commerce exclusif des Cloux de Girofle, stipulé en faveur des premiers.

Eruption du Volcan de Banda, & autres Dangers qui menacent les Hollandois.

Le jour même que la Flotte de Reynst fit voile d'Amboine, le Mont *Gounong-Api*, qui n'avoit pas cessé de brûler depuis dix-sept ans, s'étoit ouvert avec un bruit prodigieux. Il avoit jetté tant de flammes, de grosses pierres & de cendre, que le canon du Fort en ayant été couvert, s'étoit trouvé hors d'état de servir. Dans une guerre fort animée, & qui ne paroissoit pas prête à se rallentir du côté des Bandanois, la Garnison Hollandoise auroit été fort en danger, si l'arrivée de la Flotte ne l'en eut délivré.

Ils se rendent maîtres de Pulo-Ay.

Le 14 de May, le Général envoya le *Nassau*, l'*Eole*, le *Neptune*, l'*Etoile du Matin*, avec deux Frégattes, une Chaloupe & dix Canots bien armés, pour se rendre maîtres de *Pulo-Ay*. *Adrien Van der Duffen* commandoit les Soldats, les Japonois & les Matelots, au nombre de neuf cens hommes. L'ancre fut jettée sous le Fort de Pulo-Ay, & la descente s'étant faite promptement, on chassa les Bandanois de leurs retranchemens; après quoi l'on attaqua le Bastion qui donnoit sur le rivage, & qui fit d'abord une vigoureuse résistance; mais, enfin, il fut emporté au bout d'une demie heure. Les Japonois furent les premiers à y arborer leurs Drapeaux. Les Bandanois voyant le Bastion pris, abandonnèrent la Place, & s'enfuirent vers les Montagnes.

Mais ils en font ensuite chassés avec perte.

PENDANT la fatigue de cette journée ayant obligé les Hollandois à prendre quelque repos, les Insulaires profitèrent de leur négligence, & revenant sur leurs pas, ils rentrèrent, sans opposition, dans le Fort, du côté des Terres, séparé par une muraille de la partie qui regardoit la Mer; Ils mirent aussi-tôt le feu au Pagode, & aux Magazins, remplis de noix muscades, de macis, de riz, & d'autres marchandises. Enfin, la flamme & la

la fumée, qu'un vent de la Montagne pouffoit vers les Hollandois, & le feu des Ennemis, les contraignirent d'abandonner honteusement la Place le troisieme jour, après y avoir perdu beaucoup de monde. A la premiere attaque ils n'avoient eû que neuf hommes tués, & quinze à seize blessés; mais la retraite leur en couta vingt-sept des premiers, & cent soixante & dix des derniers. Deux de leurs transfuges, qui étoient passés du côté des Bandanois, leur firent le plus de mal, en tirant continuellement contre eux de dessus un arbre.

CETTE fatale nouvelle étant arrivée à Neira, en même tems que tous les blessés, causa beaucoup de chagrin au Général Reynst, qui eût à se reprocher de n'avoir pas été en personne à l'expédition de Pulo-Ay, comme Van den Broek le lui avoit conseillé, en lui disant, avant son départ, que ceux qui l'en dissuadoient n'étoient pas de ses amis. Les Soldats étant rebutés par ce mauvais succès, il ne fut pas possible de rien entreprendre davantage cette année. Ce fut aussi la dernière de la vie du Général Reynst, qui mourut d'une dysenterie, à Jacatra, le 27 de Décembre.

VAN DEN BROEK, dont il est nécessaire de suivre les traces, pour lui voir jouer, dans peu, un rôle des plus intéressans, avoit quitté le Général d'abord après l'expédition de Pulo-Ay, pour exécuter, par son ordre, quelques Commissions aux Moluques, & de-là se rendre, en qualité de Préfident, aux Ports de la Mer-rouge, dont on lui devoit la connoissance. Il mouilla le 11 de Janvier 1616, à Chihiri, où il retrouva les Hollandois qu'il y avoit laissés; mais n'ayant pû obtenir la permission d'établir des Facteurs à *Mocka*, dont il visita le Pays, il abandonna la Mer-rouge, & prit la route de *Surate*, où après bien des difficultés, le Gouverneur lui accorda, comme aux Anglois, la liberté de louer une Maison, & d'y laisser quelques-uns de ses gens jusqu'à son retour, sous promesse que, dans l'intervalle, il s'efforceroit de lui obtenir l'agrément du Grand Mogol son Maître.

AYANT remis à la voile, Van den Broek s'empara, près de *Bassaïm*, d'une Frégate Portugaise, qu'il emmena à Bantam, & qui fut une bonne prise pour la Compagnie. Sur sa route, il mouilla à *Calecut*, où les ordres du Général le chargeoient de demander, au Samorin, l'exécution d'un Traité précédemment conclu avec l'Amiral Pierre *Willemfsz*, & dont il trouva que les Anglois avoient retiré l'avantage, sous le nom emprunté des Hollandois. En arrivant à Bantam, le 13 de Novembre, il y apprit la mort du Général Reynst, & le Préfident *Coen* ne tarda pas de le renvoyer aux mêmes Lieux d'où il venoit, avec ordre d'attaquer les Portugais, par tout où il pourroit les rencontrer; mais il ne devoit trouver, dans cette nouvelle Course, qu'une infinité d'aventures malheureuses, dont il y a peu de chose à tirer pour l'Histoire générale.

REYNST.
1615.

Chagrin
qu'en conçoit
le Général.

Sa mort.

Van den
Broek est ren-
voyé à la
Mer-rouge.

1616.

Ses efforts
infructueux à
Mocka.

Premier
Comptoir
qu'il établit
à *Surate*.

Son retour
à Bantam &
sa nouvelle
Course.



Vie de Laurent Reaal,
III Gouverneur Général
des Indes.
1616.

Tranquillité
des Moluques, malgré
les menaces
des Espagnols.

III. LAURENT REAAL, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, aussi d'Amsterdam, & Docteur en-Droit, sortit du Texel, au mois de May 1611, en qualité de Commandant de quatre Vaisseaux. En 1615, on le trouve déjà pourvû du Gouvernement des Moluques, & le 19 Juin de l'année suivante, il fut nommé provisionnellement Gouverneur Général, par les suffrages unanimes du Conseil des Indes, assemblé pour lors à Ternate.

DANS ce Poste, qu'il remplit avec beaucoup de distinction, jusqu'en 1618, il jouit constamment d'une tranquillité qu'on n'auroit pas dû attendre, à l'aspect du danger, dont on se croyoit menacé de la part des Espagnols. Mais l'ardeur de Don Juan de Silva avoit été si mal secondée par les autres Gouverneurs, qu'au lieu qu'il espéroit se rendre, aux Moluques, sur la fin de 1613, ou au commencement de 1614, il eut le chagrin de ne se voir en état de partir que deux ans après.

CETTE lenteur donna le tems, aux Hollandois, de se fortifier, en attendant les secours qu'ils se promettoient de l'Europe. Le peril étoit trop grand & trop pressant, pour que la Compagnie ne se hatât de le prévenir. Elle envoya des Flottes plus nombreuses qu'à l'ordinaire, & beaucoup de Troupes & de Munitions, dont la plus grande partie étoit destinée pour les Moluques. Les Espagnols, restant toujours dans l'inaction, Laurent Reaal sut profiter habilement des circonstances, pour leur enlever tantôt un Fort, tantôt une petite Ile, & pour faire de nouveaux Etablissements, qu'ils ne jugèrent pas même devoir empêcher, parce qu'ils regardoient ces petits progrès comme les derniers efforts d'une Nation foible, à la veille d'être foudroyée par l'orage qui se formoit contre elle aux Philippines.

CEPENDANT, en Hollande, on ne s'en tint pas seulement à envoyer les secours nécessaires pour résister aux Ennemis; mais il fut résolu d'agir offensivement; &, dans la vue d'operer une puissante diversion, on fit partir,

tir, au mois d'Août 1614, sept Vaisseaux, sous le commandement de l'Amiral *George Spilberg*, qui ayant passé par le Détroit de Magellan, se rendit longtems redoutable aux Espagnols sur les Côtes du Chili & du Perou, & battit une Flotte Royale, commandée par Dom Rodrigue de *Mendoza*, & composée de huit Vaisseaux, presque tous de gros Galions, montés de trois à quatre mille hommes d'Equipage.

Le Combat, qui se donna le 18 de Juillet 1615, fut très vif, quoiqu'il ne coutât, aux Hollandois, que quarante hommes tués, & environ soixante blessés. Les Espagnols eurent trois Navires coulés à fond, celui de l'Amiral, celui du Vice-Amiral, & un autre. Tout le reste fut dispersé, & *Spilberg* victorieux, ayant achevé de ravager les Côtes, se rendit, par la Mer du Sud, aux Philippines.

En y arrivant, au mois de Février 1616, il apprit, que la Flotte de *Silva*, qui avoit longtems attendu sa venuë, étoit enfin partie, quelques jours auparavant, pour les Moluques; qu'elle étoit composée de dix Galions, d'une grandeur prodigieuse, de deux Yachts & de quatre Galères; & qu'elle portoit deux mille Espagnols de Troupes de débarquement, avec une grosse Armée d'Indiens, de Chinois & de Japonois. Cependant la Flotte Hollandoise prit ou détruisit presque tous les Champans & les autres Bâtimens, qui étoient dans le Golfe de Manille; après quoi l'on se décida pour suivre celle de *Silva*; mais *Spilberg* mouilla, le 29 de Mars, à la Radé de Ternate, sans avoir appris aucune nouvelle de sa route.

Si cette Armade se fut présentée, elle auroit trouvé plus de difficultés, que son Général ne se l'étoit promis. *Jean Dirksz Lam*, qui commandoit douze Vaisseaux de Guerre Hollandois aux Isles de Banda, auroit pu rejoindre promptement ceux qui étoient aux Moluques, pour s'opposer aux efforts des Ennemis; mais, n'ayant pas voulu perdre le tems à les attendre, il s'étoit emparé, le 10 d'Avril, du Fort de Pulo-Ay, où ses Troupes, sous les ordres du voïeve Van der Dussen, qui l'avoit emporté & perdu l'année précédente, avoient fait paroître une bravoure extraordinaire, tant à la prise du Fort, qui fut nommé la *Revanche*, qu'à la réduction de l'Isle entière, dont les Habitans, avec ceux des Isles voisines, furent obligés de se soumettre, & d'accepter un nouveau Traité d'Alliance, à des conditions fort favorables pour la Compagnie, s'ils les eussent observées.

SPILBERG partit, le 18 de Juillet, avec deux Vaisseaux, pour se rendre à Bantam, après avoir visité les Places des Moluques, où il laissoit tout en bon état de deffense. La Ville & la Forteresse de *Maleye*, dans l'Isle de Ternate, étoient gardées par cinq Compagnies de cent hommes chacune, commandées par des Officiers d'expérience. Il y avoit aussi de bonnes Garnisons dans les Isles de Tidor, de Motir, de Machian & de Bachian, de même qu'à Amboine, & dans les autres Forts de sa dépendance. Le Gouverneur Général de l'Isle se nommoit *Adrien Maartenz Blok*, fameux par le Combat qu'il livra, au mois de Janvier 1612, près des Isles du Cap Verd, contre une Flotte Espagnole de dix-sept Vaisseaux, dont il ne s'étoit échappé que quatre. Sa prudence égaloit sa bravoure; & les mêmes qualités se trouvant réunies au suprême degré dans la personne du Général des Moluques, on

REAAAL.

1616.

Expédition
glorieuse de
Spilberg, sur
les Côtes du
Chili & du
Perou.

Son arrivée
aux Philippi-
nes, & le-là
aux Molu-
ques.

Prise de Pu-
lo-Ay par les
Hollandois.

Bon état de
leurs Places
aux Moluques
& à Amboine.

REAAAL.
1616.

Sort de
l'Armée de
Don Juan de
Silva.

souhaitoit, plutôt qu'on ne craignoit, de voir arriver les Espagnols dans ces Isles.

CE ne fut qu'à Jacatra, où Spilberg mouilla au mois de Septembre, qu'il apprit enfin que cette formidable Armée avoit fait route du côté de Malacca, dans le dessein de détruire premièrement les Hollandois à Bantam & à Jacatra, pour pouvoir, avec d'autant plus de facilité, reduire ensuite les Moluques; mais qu'ayant perdu son Général, Don Juan de Silva, qui étoit mort à Malaca avec de grands soupçons d'avoir été empoisonné, cette Flotte, extrêmement affoiblie, pendant un si long & si pénible Voyage, se voyant sans Chef, s'étoit dispersée, & que la plupart des Vaisseaux, qui la composoient, avoient repris la route des Manilles.

Avantures
de Guillaume
Schouten &
de Jacques le
Maire.

TANDIS que Spilberg étoit encore à la Rade de Jacatra, il y vit arriver le Vaisseau la *Concorde*, de Hoorn, sous la conduite de Guillaume *Schouten* & de Jacques *le Maire*, qui étant partis de Hollande, au mois de Juin 1615, avec le dessein de tenter le passage dans la Mer du Sud, par quelque autre endroit que le Détroit de Magellan, qui étoit compris dans l'Octroi de la Compagnie, avoient effectivement trouvé un nouveau passage, qui fut nommé le *Détroit de le Maire*, & pénétrant dans la Mer du Sud, ils étoient venus ici, en dernier lieu, des Moluques. Mais dès qu'on scut que leur Vaisseau avoit été chargé par de simples Particuliers, le Président, Jean Pieterfz Coen, le fit confisquer au profit de la Compagnie, & distribua l'Equipage sur tous les autres Vaisseaux, malgré les représentations de Schouten, à qui il laissa la liberté de se pourvoir en Hollande par les voyes ordinaires de la Justice.

Soins que
Reaal donne
au Commer-
ce.

ON doit s'étonner, avec raison, que la même pensée ne fut pas venuë au Général Reaal, qui s'étoit, au contraire, empressé de faire, à ces Avanturiers, l'accueil le plus favorable à Ternate. Cependant personne n'étoit plus attaché que lui aux intérêts de sa Compagnie, dont il n'avoit pas cessé d'étendre le Commerce, même beaucoup plus loin que les soins, qu'il devoit donner à la sûreté de ses Etablissements, ne sembloient lui permettre; Aussi les Retours, des dernières années de son administration, amenèrent, en Hollande, des richesses immenses.

1618.

Sa demis-
sion, son dé-
part, & son
arrivée en Eu-
rope.

CE ne fut qu'avec peine, & sur ses vives instances, que les Directeurs de la Compagnie se déterminèrent, le 31 Octobre 1617, à lui accorder sa demission, qui ne lui parvint qu'au mois de Juin de l'année suivante. Un an après seulement, il rencontra Coen, son Successeur, près de l'Isle de Bachian, & s'en retourna avec lui, par Amboine, à Jacatra, où jusqu'à la Conquête de cette Place il eut beaucoup de part aux mesures qui se prenoient alors contre les Anglois & les Javanois, Ennemis de sa Nation, assistant le nouveau Chef de ses sages conseils & de ses lumières, dans ces circonstances critiques, & employant avec lui toutes ses facultés pour affermir l'état chancelant de la Compagnie aux Indes. Etant parti, le 5 d'Août 1619, à bord du Yacht la *Licorne*, il arriva heureusement, le 20 de Janvier 1620, en Hollande.

Ses services
sont bien re-
compensés.

SI ses services avoient été importans, jamais il n'en fut aussi de mieux recompensés. On lui tint compte de ses Appointemens à six cens florins par

par mois, depuis qu'il avoit exercé les fonctions de Gouverneur Général, jusqu'à son arrivée. On y ajouta, en présent, une somme de mille écus, & une autre de deux mille florins, outre une Médaille d'or à la discrétion de la Chambre d'Amsterdam, avec une Inscription honorable, en monument de la satisfaction que la Compagnie ressentoit de ses bons & fidèles services.

R E A A L.

DANS la fuite, il fut élevé aux Emplois les plus distingués de l'Etat, & il étoit Vice-Amiral de la Flotte auxiliaire de dix Vaisseaux, que les Etats Généraux envoyèrent, en 1626, au Roi d'Angleterre, qui l'avoit créé Chevalier l'année précédente, en considération de son éclatant mérite (a), &

Divers Emplois dont il est revêtu.

(a) Son Diplôme en est un Témoignage authentique, qui appartient, par distinction, à sa Vie, outre qu'il pourra paroître assez curieux. Le voici.

„ UNIVERSIS, ET SINGULIS, CUJUSCUNQUE
 „ LOCI, STATUS, GRADUS, ORDINIS, ac Con-
 „ ditionis, ad quos Præsentes pervenerint,
 „ *Gulielmus Segar*, Miles, alias dicitur *Gar-
 „ terus*, Principalis Rex Armorum Regni
 „ Angliæ, salutem in Domino sempiternam.
 „ Cum omnium omnino sit veritatem, ac
 „ honestatem tueri, & testimonium virtutis
 „ cuilibet bono perhibere, tum mea impri-
 „ mis interest, qui Rex Armorum florentis-
 „ simi Regni Angliæ sum juratus, & regia
 „ autoritate sub magno Angliæ Sigillo muni-
 „ tus, ut Genealogias Virorum Nobilium,
 „ atque virtute præclarorum, una cum Ar-
 „ mis, sive Clypeis, Gentilitiis ac Insigni-
 „ bus (tam exteris, quam subditis) in Offi-
 „ cio Armorum fideliter conservem, eorum-
 „ que dignitatibus, honoribus, præeminen-
 „ tiis, quoties rogatus fuerim, attester.
 „ Quorum in numero, quum, per Diploma
 „ sub magno Angliæ Sigillo, 7mo die Fe-
 „ bruarii, annoque Regni primo Domini
 „ nostri CAROLI, Magnæ Britanniæ, &c.,
 „ Regis, concessum, Dominum *Laurentium
 „ Reaal*, Amstelodamensem, Juris Docto-
 „ rem, & quondam nomine Illustrium Domi-
 „ norum Ordinum Provinciarum Unitarum
 „ Inferioris Germaniæ Gubernatorem in In-
 „ dia Orientali, & nunc Vicarium Thalaf-
 „ siarchæ classis subsidiariæ, propter egre-
 „ gia sua munera, merita eximia, eruditio-
 „ nem præclaram, nec non conatus laudabi-
 „ les in tam excellenti viro existentes, titu-
 „ lo, honore, & Dignitate Ordinis Eque-
 „ stris, sive Equitis Aurati, ab Illustrissima
 „ sua Majestate ornatum, & condecoratum
 „ fuisse invenerim, & rogatus ab illo fue-
 „ rim, me, prædictum *Garterum* (ad officium
 „ quoniam meum proprie pertineat) hujus
 „ suæ dignitatis in Armorum Archiva, non
 „ tantum mentionem fieri velle sed & libris

„ officii inferere, & in perpetuum confer-
 „ vare antiquam Familiæ suæ clypeum Gen-
 „ titium, seu insignia, videlicet in campo
 „ cæruleo Liliam auream inter duos Angues
 „ etiam aurcos exurgentem, & ut pristina
 „ suæ Cristæ loco (liliæ nempe Auræ inter
 „ duas Alas cæruleas) novam aptantque ma-
 „ jus excogitarem, excogitatam depingerem,
 „ depictamque illi, sine cujuscumque præjudi-
 „ cio assignarem; pro virtute ergo Officii
 „ mei, ut voto suo (quoad in me est) res-
 „ ponderem; sibi, & suis supra Galeam, è
 „ tortilio, inter duas Alas cæruleas Rosam
 „ Angliæ rubram duobus Anguibus aureis,
 „ culmum viridem Caducei in morem succin-
 „ gentibus, (in Dignitatis istius in illum, a
 „ Regia sua magnæ Britanniæ Majestate,
 „ haud Immerito non ita pridem collatæ me-
 „ moriæ Immorturæ Symbolum) excogita-
 „ vi, depinxi, & assignavi, prout latius in
 „ margine depingitur. Quam Cristam præ-
 „ dictus ego *Garterus*, virtute Officii mei,
 „ confirmo, concedo, assigno, prænomi-
 „ nato Nobili Viro *Laurentio Reaal*, Equiti
 „ Aurato, &c., posterisque suis, ad uten-
 „ dum, gerendum, & ferendum, in Clypeis,
 „ Vexillis, Armatura, & quocumque, prout
 „ sibi, & illis, libitum & placitum erit juxta
 „ jus faciæ. In cujus rei testimonium ma-
 „ num meam apposui, & Sigillum Officii mei
 „ affixi. Datum Londini decimo die Februa-
 „ rii, An. Dni 1626. Annoque Regni Do-
 „ mini nostri CAROLI, Dei Gratia, Magnæ
 „ Britanniæ, Franciæ, & Hiberniæ Regis,
 „ Fidei Defensoris, secundo”.

GULIELMUS SEGAR GARTERUS.

Au dessous de l'Écusson d'Armes on lit cette Devise, *Invidia florenti Insest*, qui fait allusion aux deux Serpens, & à la Rose; & le Diplôme étoit muni du Sceau d'Office du Roi d'Armes, avec son nom autour, SIGILL. GARTERII PRINCIPALIS REGIS ARMORUM.

RE A A L. à la Cour duquel il parut aussi comme Ambassadeur de la Republique. Enfin, il occupa successivement, dans sa Ville, les Postes de Directeur de la Compagnie des Indes, de Membre du Conseil des Trente-six, d'Echevin, de Commissaire de la Banque, & de Curateur des Biens & des Successions des Orphelins, & mourut le 21 Octobre 1637, rassasié de jours, & couronné de gloire & d'honneurs, dont il est rare que les plus grands Hommes jouissent, à ce point, dans leur propre Patrie. On a même donné son nom à un Quartier d'Amsterdam, appelé l'*Isle de Reaal*, comme pour immortaliser sa mémoire, d'ailleurs célébrée dans les Ecrits du Chevalier *Hoofi* (b), & de *Vondel* (c), ce Prince des Poëtes Hollandois, son Ami intime (d). Reaal sacrifioit lui-même quelquefois aux Muses (e), & il avoit l'esprit aussi orné de belles connoissances, que l'ame douée des éminentes qualités qui l'avoient rendu si propre à ses différens Emplois. Sa physionomie étoit des plus heureuses, & son air modeste annonçoit un de ces anciens Héros Bataves, qu'on distingue particulièrement à ce beau caractère.

Sa mort, &
son éloge.

(b) Dans certain Poëme, où il le nomme *la Fleur & l'Ornement de la Jeunesse des Campagnes que l'Amstel arrose*; ce qui fait voir que ses grandes qualités s'étoient développées de bonne heure.

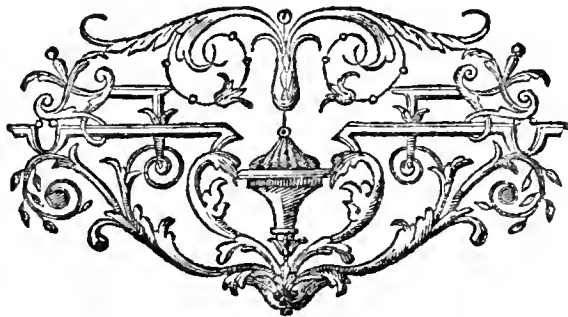
(c) Par un beau Sonnet Hollandois sur son installation comme Chevalier, & par un Sixain, pour être mis au bas de son Portrait, de la main de Thomas *Keyser*, fameux Peintre.

(d) Voyez l'*Eloge de la Navigation*, dont ce Poëte lui avoit fait la Dedicace.

(e) Valentyn en donne un Echantillon,

dans un Sonnet Hollandois, que Reaal adressa au Chevalier *Constantin Huygens*, Seigneur de *Zuylichem*, connu par ses Poësies Latines, & qui a été successivement Secrétaire de trois Princes d'Orange.

Reaal n'étoit pas moins Connoisseur de la belle Latinité qu'Amateur de la Poësie; deux qualités, ajoute Valentyn en badinant, qui sont fort rares dans un Gouverneur Général des Indes; mais aussi ne les exige-t-on pas, pour un Poste, où il y a certainement bien d'autres choses plus essentielles à faire.





J. V. Schuy del.

IV. JEAN PIETERSEZ COEN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, nâquit à Hoorn, le 8 Janvier 1587, suivant *Velius* dans sa Description de cette Ville. Ses Parens l'ayant destiné de bonne heure au Commerce, il eut l'occasion de s'y former, pendant quelques années, dans la Maison des *Piscatori*, fameux Négocians de Rome; & à l'âge de vingt ans, c'est-à-dire en 1607, il partit, en qualité de Sous Commis, à bord du Vaisseau la *Nouvelle Hoorn*, pour les Indes Orientales, d'où il revint, l'an 1611, sur le même Navire, & avec le même caractère.

LE 12 May de l'année suivante, la Chambre d'Amsterdam, qui l'avoit nommé Premier Commis, & Commandant des deux Vaisseaux les *Provinces* & l'*Esperance*, le renvoya, pour la seconde fois, aux Indes, où, par sa capacité & sa diligence, il fçut se rendre si nécessaire aux Chefs de sa Nation, qu'en 1613, il fut élevé, non-seulement au rang de Conseiller, mais encore à la Dignité de Directeur Général du Commerce; titre inconnu jusqu'alors, & à celle de Président à Bantam, avec ordre, à tous les Comptoirs extérieurs, de lui envoyer régulièrement les Etats de leurs effets & deniers, pour être examinés, & portés par lui sur les Livres généraux, dont il devoit former, chaque année, une Balance juste, qui montrât, d'un coup d'œil, le profit ou la perte. Coen, au fait de ces Calculs, & de la manière de tenir les Livres à l'Italienne, ne tarda pas de prendre une idée nette du Commerce de la Compagnie Orientale, & de se mettre en état de juger, mieux que personne, de ce qui étoit à son avantage ou à son préjudice.

IL occupa ce Poste de Directeur Général du Commerce avec une distinction si éclatante, que l'Assemblée des Dix-Sept, dans la nécessité de déférer aux instances du Général Reaal, ne crut point trouver de sujet plus propre à lui succéder au Gouvernement Général des Indes.

Vie de Jean Pietersz Coen, IV. Gouverneur Général des Indes.

1618.

Premier Voyage.

Second Voyage.

Ses Emplois distingués.

Il est nommé Gouverneur Général.

COEN.
1618.

SA Nomination, dattée du 31 Octobre 1617, mais qu'il ne reçut qu'au mois de Juin de l'année suivante, étoit accompagnée d'une Commission des États Généraux, & d'une autre du Prince Maurice. C'est en vertu de la première, que Coen ôsoit écrire aux Directeurs de la Compagnie (a) qu'il ne pouvoit point obéir à leurs Ordres, à moins qu'ils n'eussent été approuvés dans l'Assemblée des États Généraux; ce qui lui attira bien, de la part de ces Messieurs, une Réponse fort vive, mais dont il se mit peu en peine. Ouvrons le Théâtre de son Administration par le récit suivi de divers événemens surprenans, qui conduisirent, cette même année, les Hollandois à la *Fondation de BATAVIA*, aujourd'hui le Centre de leur Puissance aux Indes Orientales.

Sa Négociation pour obtenir un Etablissement du Roi de Jacatra.

Appréhensions de ce Prince, qui s'ouvre là-dessus avec ceux de Bantam.

LA Compagnie souhaitoit, depuis longtems, de se procurer, dans l'Isle de Java, un Etablissement où elle pût exercer, avec plus de liberté, son Commerce. Elle avoit en vuë de le former sur la Pointe d'*Ontong-Java*, à l'Embouchure de la Rivière de *Tangeran*, & Coen, chargé de pousser vivement ce projet, étoit entré en négociation avec le Roi de Jacatra, que son intérêt portoit assez à y donner les mains. Mais il avoit à redouter le ressentiment des Princes voisins; & quoique la protection de la Compagnie eût pû lui paroître suffisante, pour le défendre contre eux, l'idée d'une Forteresse, qu'on vouloit construire dans ses États, ne lui causoit pas moins d'alarmes pour son indépendance. Dans cet embarras, qu'il tâchoit de dissimuler, ce Prince prit enfin le parti de s'en ouvrir secrètement à ceux de Bantam, tandis qu'il leurroit les Hollandois par de belles espérances.

Complots formés pour détruire les Hollandois.

CEUX de Bantam, outre la crainte de perdre un Commerce avantageux, avoient conçu, depuis quelques années, trop de défiance du grand nombre de Vaisseaux Hollandois, Anglois & François, qu'ils voyoient journellement arriver aux Indes, pour qu'ils ne trouvaissent pas, dans leur propre sûreté, un nouveau motif de s'opposer, de toutes leurs forces, aux progrès de ces dangereux Etrangers. Leur dessein étoit, de tenir en échec les Hollandois & les Anglois, de les inciter les uns contre les autres, & de commencer par détruire les premiers à Jacatra, comme ceux qui leur donnoient le plus d'ombrage; après quoi, il leur paroïsoit facile d'extirper le reste. Le Pangoran *Aia Rana*, ou *Raxa di Menggala*, que sa qualité de Prêtre Mahometan rendoit doublement ennemi des Chrétiens, étoit à la tête du Gouvernement de Bantam, pendant la minorité du Roi. Ce Ministre, aussi rusé que perfide, pour se mettre à couvert de tout soupçon, au cas que son coup vint à manquer, après avoir juré la mort du Général & de tous les Hollandois, fit avertir Coen, en confidence, qu'il se doutoit de quelque mauvais dessein de la part des Anglois, & que, pour en prévenir l'exécution, il lui conseilloit de se retirer à Jacatra, d'où il feroit également à portée de donner ordre à tout. Coen jugea à propos de suivre cet avis, & partit là-dessus, laissant à Bantam quelques Commis pour continuer le Commerce.

Fausse confidence du Pangoran de Bantam au Général Coen.

LA

(a) Dans une de ses Lettres, trouvée parmi les Papiers du Gouverneur Général *Campluis*.

LA haine que les Bantamois portoient aux Hollandois, leur étoit commune avec les autres Princes de l'Isle. Ils s'étoient réunis pour forcer le Roi de Jacatra, qui respectoit encore son intérêt, à permettre que ce complot fût exécuté dans ses Etats, & même à y prêter la main. Pangoran Gabang, frère du Pangoran régnant de Bantam, & qui ne lui cédoit ni en adresse ni en méchanceté, fût choisi pour conduire cette trame infernale. Il partit de Bantam avec ses femmes & ses enfans, sous prétexte qu'il ne vouloit point se mêler de prétendues brouilleries survenues entre son Frère & les Anglois. Après s'être arrêté, pendant deux mois, dans un District à l'Est de Jacatra, où il ne paroissoit occupé que des plaisirs de la chasse, il fit enfin sçavoir, le 19 d'Août, au Général Coen, qu'il étoit arrivé à *Poelo Poetri*, petite Isle à une lieue de Jacatra, nommée aujourd'hui *Vader Smit*, où il souhaitoit fort de lui parler. Coen s'y étant rendu le lendemain, ils partirent ensemble, chacun à bord de son propre Bâtiment, pour venir à Jacatra, où Pangoran Gabang arriva de bonne heure avec sa suite, composée d'environ trois cens hommes. Tout le reste du jour se passa en conférences avec le Roi & ses principaux Officiers. Avant que de quitter le Général, Pangoran Gabang, qui affectoit une gayeté extraordinaire, lui avoit dit, qu'étant invité, par le Roi de Jacatra, il profiteroit de cette occasion, pour visiter la Loge Hollandoise. En effet, vers le soir, qu'il faisoit déjà obscur, il se présenta devant la porte, au moment que le Général alloit entendre la prière.

COEN, autant en peine que surpris de cette visite, à une heure si induë, ordonna d'abord que la prière se fit comme à l'ordinaire. En même tems il chargea le Premier Commis, nommé *Carpentier*, de faire prendre les armes à tous les Soldats, qui étoient au nombre d'environ cinquante, & de les poster, avec leurs mèches allumées, sur la galerie du nouveau Logement, tandis que Pangoran Gabang & ceux de sa suite seroient amusés en dehors par quelques complimens. Tout étant bien préparé, le Pangoran entra, accompagné du Frère du Roi de Jacatra & de plus de cinq cens hommes, examina avec attention le Logement, & partit encore la même nuit pour retourner à Bantam, témoignant être extrêmement satisfait des politesses du Général, quoique navré au fond de l'ame, d'avoir dû renoncer, par la force des obstacles, à une entreprise qu'il croyoit si bien concertée.

LE lendemain, le Roi de Jacatra vint trouver le Général, pour s'informer s'il n'avoit point été effrayé de cette visite. Entr'autres discours qu'il lui tint, il l'assura qu'il avoit envoyé, la veille, son Frère, avec quelques Orancaies & une bonne troupe de gens, pour secourir les Hollandois, au cas que le Pangoran eût voulu exécuter quelque mauvais dessein contre eux, quoiqu'il ne le pensoit pas. Coen, qui sçavoit à quoi apprécier ces assurances, feignit de les croire sincères, & fit même, à ce Prince, les plus grands remerciemens de cette nouvelle preuve de son affection envers la Nation Hollandoise.

LE danger, auquel les Hollandois venoient d'échapper, ne leur permettant plus de rester tranquilles à Jacatra, Coen se hâta de faire transporter l'argent comptant & la plupart des marchandises à bord des huit Vaisseaux qui étoient à la Rade; mais il ne pouvoit encore se résoudre à abandonner

COEN.

1618.

On veut surprendre les Hollandois à Jacatra.

Trahison manquée.

Le Roi de Jacatra cherche à s'en disculper.

Embarras des Hollandois.

COEN.
1618.

entièrement un séjour, qui coûtoit déjà de si grandes dépenses à la Compagnie. D'un autre côté, le Roi, qui remarquoit ces préparatifs, protestoit de son innocence, de son amitié, & de sa fidélité à ses engagements. Il offroit de les confirmer sous le serment le plus sacré aux Mahometans; & lors qu'il crût qu'on pourroit se laisser aller à ses belles promesses, il n'y a sorte de ruses, qu'il ne mit en usage, pour tâcher d'attirer le Général dans quelque partie de promenade, sous prétexte de lui faire voir ses États, & de choisir un endroit qui pût convenir à ses vûes. C'étoient, pour les Hollandois, autant d'indices d'une nouvelle trahison. Ils sçavoient, d'ailleurs, que le *Soesjeh em Mataram*, ou l'Empereur de Java, le Roi de *Tjferibon*, & les autres Princes de l'île, s'étoient opposés à leurs demandes. Enfin, tout leur annonçoit que les Anglois de Jacatra & de Bantam étoient d'intelligence avec les Insulaires. Au milieu de tant d'embarras, les Hollandois, hors d'état de rien entreprendre avec espérance de succès, & réduits à veiller autour d'eux, se contentoient d'abattre quantité de petites barraques de Bambou trop conuguës, afin de prévenir qu'on ne les incommodât par des incendies.

Hospitalités
exercées con-
tr'eux.

Sur ces entrefaites, on reçût, de *Japara*, la triste nouvelle, que la Loge de la Compagnie avoit été pillée par ordre du Mataram, & qu'outre la perte des marchandises, qui pouvoient se monter à vingt mille réales de huit, il y avoit eû, à la même occasion, trois hommes tués, autant de blessés, & dix-sept faits prisonniers. Cette catastrophe, jointe à la certitude des desseins sinistres du Roi de Jacatra & des Bantamois, qui se développoient de jour en jour, obligea le Général Coen de sortir secrètement sa Loge; d'autant plus que les Anglois, qui venoient d'en bâtir une de pierre à l'opposite, tenoient une conduite fort extraordinaire avec le Roi de Jacatra, tantôt faisant mine d'être brouillés, & tantôt reparoissant bons amis; le tout dans la vûe de faire prendre le change aux Hollandois, qui n'en étoient que plus sur leurs gardes. On mit donc la main à l'œuvre, & l'audace augmentant à mesure que les travaux s'avançoient, on résolut, enfin, dans un Conseil tenu le 22 d'Octobre, de continuer l'ouvrage commencé, & d'en former une Forteresse à l'abri de toute attaque.

Ils fortifient
leur Loge.

C'est ainsi qu'une nécessité involontaire fit tomber le projet favori de l'Établissement des Hollandois sur la Pointe d'Ontong-Java. Depuis deux mois, ils avoient commencé à se fortifier, par d'autres vûes, dans l'île *Onrit*. Ce Poste leur devenoit nécessaire, & favorisoit beaucoup leur entreprise, parce que la Loge de Jacatra & les Vaisseaux n'étoient pas à portée de se prêter mutuellement du secours. Vers le milieu du mois de Novembre, le premier angle de la nouvelle Forteresse se trouvoit déjà pourvû de douze pièces de canon, au grand étonnement du Roi de Jacatra, qui, voyant que le Général Coen s'obstinoit à ne plus paroître à la Cour, malgré toutes ses invitations, se transporta lui-même à la Loge, avec plusieurs de ses Orateurs, pour s'informer, fort poliment, d'où provenoient ces changements, & pourquoi on lui temoignoit tant de défiance. Coen lui en donna diverses raisons, dont ce Prince seignit d'être si satisfait, que loin de s'opposer à la continuation des travaux, il déclara que le Général étoit le maître de faire, à cet égard, ce qu'il jugeroit à propos. Mais il fit défendre,

sous

sous main aux Chinois & Javanois, de travailler pour les Hollandois, ce qui ralentit beaucoup l'ouvrage; tandis qu'il se mit à fortifier sa Ville, & à l'enfermer de murailles, sous prétexte qu'il étoit menacé d'une prochaine invasion de la part du Soefochoenan Mataram. Coen fit semblant d'applaudir à cette perfidie du Roi, & pour lui combler la mesure, non-seulement il lui avança une somme de mille réales, mais il lui fit encore présent de deux cens autres pièces, en l'assurant qu'il contribuoit, de grand cœur, à la taxe qui avoit été imposée sur les Chinois, afin de subvenir aux dépenses que demandoient ces nouvelles Fortifications.

VERS le même tems, on fût informé que les Hollandois de *Jamby*, dans l'Isle de Sumatra, avoient couru grand risque d'être aussi massacrés & pillés; mais que la crainte, qu'inspiroient les Portugais aux Habitans, les avoit empêché d'exécuter leur dessein contre les premiers, dont l'assistance leur paroïssoit encore nécessaire. A *Macassar*, leurs Compatriotes avoient éprouvé le même sort que ceux de la Loge de *Japara*. Le Général Coen, résolu de tirer vengeance de toutes ces insultes, fit partir, le 28 d'Octobre, trois Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur Arent Maartenz Blok, qui, onze jours après, ayant fait une descente à la tête de cent cinquante hommes, mit le feu à la Ville de *Japara*, qui fût réduite en cendres, ainsi que la Loge Hollandoise & un petit Fort de bois, que les Meurtriers Javanois avoient construit tout auprès. Il brûla ou prit encore dix Jonques, outre plusieurs Pirogues & autres Bâtimens, sans avoir perdu un seul homme, quoiqu'on en eût tué une trentaine aux ennemis. En vain le Gouverneur de *Damak* lui fit-il faire des propositions d'accommodement, pour sauver la Ville, Blok ne voulut écouter que le juste ressentiment de sa Nation. Après cette heureuse expédition, il remit à la voile pour aller châtier ceux de *Macassar*, suivant ses ordres.

CES nouvelles répandirent la terreur parmi ceux de *Bantam* & de *Jacatra*, qui prévoyoient que leur trahison seroit quelque jour punie de la même manière. Une Comete à grande queue, qui avoit paru dans le même tems, augmentoit encore la consternation. Mais les Anglois de *Bantam* ayant reçu un nouveau renfort de cinq Vaisseaux, n'oublièrent rien pour ranimer le courage de ces Peuples abattus. Ils leur vantoient la supériorité de leurs forces, & les assûroient, qu'ils ne se donneroient pas de repos, qu'ils n'eussent la tête du Général Coen, qui leur avoit tant fait de mal; & pour prouver, en quelque façon, la sincérité de leurs intentions, ils s'emparèrent, le 15 de Décembre, d'un Navire Hollandois, nommé le *Lion Noir*, qui venoit de *Patane*, chargé de poivre & d'autres marchandises pour la valeur de cent cinquante-deux mille florins, sans compter cent lastes de riz. L'équipage de ce Navire se doutoit à peu d'une surprise, de la part des Anglois, que le Directeur Henri *Janszoon* n'avoit fait aucune difficulté de se rendre à terre, la veille, à leur invitation. On le conduisit d'abord à l'Amiral Anglois, qui envoya, encore la même nuit, quatre de ses meilleurs Vaisseaux, lesquels étant arrivés le matin auprès du *Lion Noir*, menacèrent les Hollandois de les tous faire pendre s'ils ne se rendoient sur le champ. Comme ils manquoient de poudre, & que leur Navire n'étoit pas capable de défense, ils n'eurent point d'autre parti à prendre; cependant

COEN.

1618.

Le Roi de Jacatra en fait autant de son côté.

Vengeance que prennent les Hollandois.

Allarmes des Javanois.

Les Anglois raniment leur courage.

Ils s'emparent d'un Navire Hollandois.

COEN.
1618.

ils stipulèrent qu'on leur laisseroit la liberté de se retirer où ils voudroient, sans être pillés, & après qu'ils auroient été entièrement payés de leurs gages; Mais les Anglois, qui avoient eû assez peu de bonne-foi pour se rendre maîtres du Navire par surprise, ne furent pas plus scrupuleux à rompre la Capitulation. Tout l'équipage fût envoyé en prison, à la réserve du Directeur & d'onze hommes.

Leur Amiral se déclare ouvertement contr'eux.

VAN DEN BROEK étoit revenu depuis peu, après avoir essuyé diverses disgrâces, dans le nouveau Voyage que Coen lui avoit fait entreprendre l'année précédente (b), & il s'étoit disposé à partir, le 11 de Décembre, pour retourner à Surate, lorsqu'on apprit, à Jacatra, que les Anglois s'étoient emparés du *Lion Noir*, ce qui lui fit abandonner le dessein de son Voyage. Les Anglois, informés de son départ, avoient déjà envoyé quelques-uns de leurs Vaisseaux pour l'intercepter dans sa route. Il étoit aisé de s'apercevoir, qu'ils n'avoient d'autre but que de diminuer peu-à-peu le nombre des Vaisseaux Hollandois, & de s'en renforcer, pour aller ensuite fondre sur leur Flotte, avec autant de supériorité que d'apparence de succès. Ils ne s'en cachotent même pas; & lorsque le Général Coen leur eût fait demander les raisons de la prise du *Lion Noir*, Thomas *Dael* leur Amiral, ne fit pas difficulté de déclarer, aux Députés, qu'il étoit dans l'intention, non-seulement de courre sus à tous les Vaisseaux Hollandois qu'il rencontreroit, & de se rendre ensuite à Jacatra, pour battre le reste; mais qu'il tâcheroit encore de s'assurer, mort ou vif, de la personne du Général Coen.

Ses intelligences avec les Javanois.

LA guerre étant ainsi ouverte entre les Anglois & les Hollandois, ceux-ci requièrent le Roi de Jacatra & les Bantamois de rester neutres, sans favoriser une Nation plus que l'autre. On le leur promit, mais les choses n'en alloient pas moins leur train ordinaire. *Van Uffelen*, Chef du Comptoir de Bantam, marquoit, que le Pangoran régnant avoit expressement défendu de laisser sortir du Port aucun de ses gens, soit vers le Détroit de la Sonde, ou du côté de Jacatra, pour avertir les Vaisseaux Hollandois, que les Anglois guettoient sur eux.

On continue à se fortifier de part & d'autre.

LE Roi de Jacatra comprit assez quelles pouvoient être les suites de l'entreprise des Hollandois. Il avoit autrefois reçu d'eux de l'artillerie, dont il fit des batteries régulières. De part & d'autre, on s'arma de défiance, & les ouvrages furent poussés avec le dernier empressement; Mais les Javanois, qui l'emportoient par le grand nombre, & qui avoient des matériaux en abondance, avançaient beaucoup plus leur travail. Dans une seule nuit, ils dressèrent, sous la Loge des Anglois, vis-à-vis d'un cavalier du Fort, une batterie de cables, de bois & de terre, qui auroit pû fermer la Rivière aux Hollandois. Coen assembla le Conseil, & fit considérer, que si l'on n'arrêtoit promptement cet ouvrage, la perte du Comptoir & la ruine de la Compagnie étoit certaine aux Indes. On prit la résolution de terminer

(b) Voyez sa Relation, qui contient entre autres son naufrage sur la Côte de *Daman*, son Voyage pénible par terre jusqu'à la Côte de *Coromandel*, deux attaques de la part des

Indiens, dont il sortit victorieux, son emprisonnement, & le reste de sa route, de *Paliacate* à *Achin*, & d'ici à Jacatra, où il arriva le 7 de Novembre.

nir ferme, de continuer les fortifications, & de ne pas se borner même à la défensive. Un Commis, nommé *le Fèvre*, fût envoyé, le 23 de Décembre, à la Loge des Anglois, pour leur déclarer, que s'ils ne supprimoient pas volontairement la nouvelle batterie, on étoit déterminé à la détruire. Ils répondirent que c'étoit l'ouvrage du Roi & de ses Sujets, & qu'ils n'avoient ni le droit ni l'intention d'y toucher; Mais ils avouèrent ensuite, qu'ils travailloient de concert pour leur défense, & qu'ils n'étoient pas dans l'idée d'y renoncer. Dès que le Fèvre fût sorti de leur Loge, les Javanois y entrèrent & l'occupèrent. Le Général Hollandois fit prendre aussi-tôt les armes, & chargea trois Officiers, chacun avec sa troupe, de mettre le feu tout à la fois au Quartier de la tranchée Javanoise, au Quartier des Chinois, & à la Loge Angloise, qui embrassoit la nouvelle batterie. On tira sur eux quelques coups de canon, qui ne leur causèrent aucun mal. Van den Broek eût ordre de faire tirer sur la Ville, de la batterie du cavalier, qui n'étoit encore qu'à demi élevé, dans l'espérance de faire brèche au mur ennemi. Cinquante coups de canon, qui furent tirés pendant la nuit, ayant produit peu d'effet, on cessa, pour épargner la poudre. Les Habitans de la Ville firent jouer aussi leur artillerie, qui tua quinze hommes aux Hollandois, & qui leur en blessa huit ou dix.

LA Ville de Jacatra étoit située à douze lieues de Bantam, sur le bord d'une Rivière. Le Roi l'avoit fait entourer, depuis peu, d'une bonne muraille de pierre rouge, & flanquer d'un gros cavalier, fort élevé, d'où le canon pouvoit incommoder beaucoup les Hollandois. L'entrée de la Rivière étoit défendue aussi par un bastion; & le Roi fit boucher le passage avec des estacades, pour empêcher les Hollandois de sortir. Pour eux, le fond de leur Loge, qu'ils venoient d'ériger en Fort, consistoit dans un nouveau Bâtiment, nommé *Maurice*, qui régnoit sur la Rivière, & dans le vieux, nommé *Nassau*, qui faisoit face au Sud. Il y avoit, au côté septentrional, une courtine de terre, le long du rivage, & une palissade de neuf pieds de hauteur, & de sept d'épaisseur, mais qui étant sans parapet, laissoit voir les Hollandois à découvert. Le côté oriental avoit trois angles ouverts, & le cavalier à demi élevé, sur lequel on n'avoit pas laissé de placer déjà deux pièces de canon de fonte. L'angle, qui étoit sur la Rivière, du côté du Bâtiment de Maurice, étoit élevé de deux pieds au-dessus du rez-de-chaussée, & capable de défense contre une irruption, sans être à l'épreuve du mousquet. Il étoit muni de deux pièces de fonte & de cinq autres pièces, grosses & petites. L'angle du Nord-Est, qui regardoit la Mer, étoit de même hauteur que la courtine, avec des palissades jusqu'au parapet, & un toit de bois pour se garantir de la pluie. Il étoit muni de sept pièces de canon. Au côté du Nord-Ouest, on n'avoit pas encore commencé d'angle, quoiqu'on en sentît la nécessité. Il n'y avoit qu'une simple défense de Bambou, devant le Bâtiment de Nassau, & une galerie, d'où l'on pouvoit tirer le mousquet.

LE Général Coen, dont l'attention étoit partagée par d'autres soins, nomma, le lendemain, Van den Broek, Capitaine-Major de la Place. On continua de tirer tout le jour, tandis qu'on ne perdoit pas un moment pour achever le cavalier. Mais comme les Hollandois étoient à découvert en

COEN.
1618.

Déclaration
des Hollan-
dois.

Leur premiè-
re attaque.

Ouvrages de
l'ennemi.

Nouveau
Fort des Hol-
landois.

Seconde at-
taque infruc-
tueuse de
leur part.

COEN.
1618.

tirant, ils furent obligés d'employer leurs belles toiles & leurs précieuses marchandises pour se couvrir. Le Roi de Jacatra ayant été renforcé de toute l'artillerie des Anglois, les Hollandois brûlèrent, ce jour-là, le quart de leur poudre. En échange ils demontèrent, à l'ennemi, quelques pièces de canon qui les incommodoient le plus. Un de leurs Officiers, qui entreprit, le jour suivant, de se rendre maître de la batterie ennemie, y fût tué avec sept hommes, & cet incident releva beaucoup l'audace des Javanois. Ils mirent la tête du Lieutenant au bout d'un mât, devant leur batterie du cavalier; & malgré les oppositions de ceux du Fort, ils dressèrent une seconde batterie dans le Quartier des Chinois, c'est-à-dire, près du Bâtimement de Nassau.

Double ro-
le que joue le
Pangoran de
Bantam.

CEPENDANT la nouvelle de cette guerre étant passée à Bantam, le Pangoran, ou le Ministre du jeune Roi, reprocha, au Roi de Jacatra, d'avoir souffert que les Hollandois eussent poussé leurs travaux, & de ne s'y être pas opposé dans l'origine. Quoi-qu'il vécut depuis longtems en mauvaise intelligence avec lui, la crainte d'être attaqué à son tour, si les Hollandois demeuroient vainqueurs, le porta aussi-tôt à lui envoyer un secours de quatre cens hommes. D'ailleurs les Anglois ne cessoient de l'animer; & lorsqu'ils eurent appris que leur Loge avoit été brûlée à Jacatra, ils le sollicitèrent vivement de faire brûler aussi celle de la Compagnie Hollandoise à Bantam. Mais il ferma l'oreille à leurs instances, & les empêcha, jusqu'à trois fois, de prendre d'eux mêmes la permission qu'il leur avoit refusée. Ce Ministre, poussant la dissimulation encore plus loin, avoit fait avertir Van Uffelen, Chef du Comptoir de Bantam, du dessein où étoient les Anglois & le Roi de Jacatra, d'emporter le Fort d'affaut, en chargeant ce Commis d'en donner part incessamment au Général Coen, pour qu'il fût bien sur ses gardes. Le Pangoran se flattoit, sans doute, que l'avis viendrait après coup, ou que Van Uffelen n'auroit point occasion d'écrire à Jacatra, puis qu'on ne laissoit partir aucun Vaisseau.

Delibera-
tions des Hol-
landois sur
l'apparition de
la Flotte An-
gloise.

CES mesures n'empêchèrent pas que le Général Coen ne fût informé de l'approche de la Flotte Angloise. Aussi-tôt il assembla son Conseil pour délibérer sur le parti qu'il convenoit de prendre dans une situation si critique. La plupart furent d'avis de sauver tout ce qu'on pourroit à bord des Vaisseaux, & d'abandonner la Place, attendu que la poudre leur manqueroit bien-tôt, & qu'il y avoit lieu de craindre que les Javanois ne détournassent la Rivière, par où l'eau fraîche leur auroit été coupée. Sans ces deux inconveniens, ils jugeoient que le Fort se trouvoit en assez bon état de défense. Mais comme le Général & quelques autres, repugnoient à suivre cet avis, & que, d'un côté, les estacades, qui bouchoient la Rivière, rendoient l'embarquement difficile, tandis que, de l'autre, la plupart de leurs Vaisseaux étoient à l'île Onrust, la résolution fût encore différée. En attendant, on envoya ordre, à ces Vaisseaux, de venir promptement dans la rade de Jacatra, où ils seroient moins exposés aux Anglois, & en même tems l'on commença à s'ouvrir un passage, en arrachant quelques estacades.

Les Hollandois avoient, dans leur Fort, deux cens quarante hommes capables de porter les armes; mais ce nombre, qui suffisoit pour faire tête
aux

aux Indiens, n'auroit pas résisté long-tems à une Flotte Angloise d'onze Vaisseaux, qui étoit attendue de jour en jour, s'il ne leur en étoit arrivé sept; qui partirent de l'Isle Onrust avec tant de précipitation, qu'ils y laissèrent entr'autres huit pièces de canon & une vingtaine d'ancres. On étoit au 29 de Décembre, lors que ces Vaisseaux parurent devant la rade de Jacatra. D'abord la résolution fût prise de donner le lendemain un assaut général au bastion de l'ennemi, pour débarrasser entièrement la Rivière; mais tandis que le Conseil étoit occupé de ces mesures, on aperçût la Flotte Angloise, ce qui obligea de changer le plan des opérations.

COEN s'embarqua promptement pour aller au-devant des ennemis. Il les rencontra le 31, dans le Détroit, & l'infériorité du nombre ne l'empêcha point de porter sur eux; mais le vent ne lui ayant pas permis de les joindre, les deux Flottes s'observèrent quelque tems. Vers le soir, un Trompette fût envoyé de la part de l'Amiral Anglois, pour sommer toute la Flotte Hollandoise de se rendre, avec menace de l'y forcer en cas de refus. Coen fit répondre que si l'Amiral ne lui restituoit point le Vaisseau le *Lion Noir*, avec toute sa cargaison, il seroit obligé d'en prendre sa revanche. Le Trompette s'en retourna avec cette réponse, vomissant mille injures grossières contre les Hollandois. Telle fût la fin de l'année 1618.

LE lendemain, premier de Janvier 1619., le Général Coen reçût avis, par une Chaloupe de Jamby, qu'il y avoit eû une petite rencontre entre les Hollandois & les Anglois, & que le Vaisseau le *Berger-boot*, qui en étoit parti, le 26 de Décembre, pour Jacatra, avoit heureusement échappé à ces derniers. On ne douta plus que ce ne fût le Vaisseau qu'on avoit vû la veille au Nord-Ouest. Coen fit lever l'ancre le lendemain matin, pour lui donner du secours. Tous les Vaisseaux Anglois, qui avoient gagné le vent, firent aussi la même manœuvre, & s'approchèrent d'eux. Le combat s'engagea & dura près de quatre heures. Les Hollandois eurent sept hommes tués & quinze blessés; mais, ce qu'ils regrettoient le plus, c'étoit d'avoir brûlé un tiers de leur poudre en si peu de tems. Cependant les Anglois avoient beaucoup souffert. D'un autre côté le *Berger-boot* joignit la Flotte; mais sa Chaloupe, où il y avoit quatorze hommes, eût le malheur de tomber entre les mains des ennemis.

LE soir, les deux Flottes vinrent mouiller à quelque distance l'une de l'autre, sous une petite île hors de la vûe & des limites de Jacatra. Coen fit assembler le Conseil pendant la nuit, pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire; mais les avis se trouvèrent si partagés, qu'on ne pût prendre aucune résolution. Le 3, les Anglois reçurent encore, de Bantam, trois de leurs Vaisseaux, qui les mettoient en force de quatorze voiles. Il ne fût plus possible de songer à les attaquer; ainsi le Conseil se décida pour retourner à la rade de Jacatra. Cependant la crainte d'exposer le salut de la Compagnie au sort d'un combat qui auroit été si inégal à tous égards, ne permit pas d'exécuter cette résolution. On prit donc celle de revirer de bord, & de faire voile aux Moluques, afin d'y rassembler de plus grandes forces.

EN partant, Coen donna avis de cette résolution à ceux du Fort, qu'on laissoit, à regret, dans de terribles angoisses. Il leur recommandoit d'être bien en garde contre toutes surprises; de se défendre aussi long-tems qu'il

COEN.
1618.

Sa venue les empêche de profiter de leurs renforts.

Coen va à sa rencontre.

Il lui livre le combat.

1619.

La supériorité des ennemis l'oblige de se rendre aux Moluques.

Ses exhortations à ceux du Fort.

COEN.
1619.

leur seroit possible, & lors qu'ils se verroient obligés de capituler, de rendre la Place plutôt aux Anglois qu'au Roi de Jacatra. Van den Broek, à qui la Lettre étoit adressée, crut qu'il étoit de la prudence de la tenir encore secrète, parce qu'elle n'auroit pu que répandre une grande consternation parmi ses gens. Pendant la nuit, ils eurent le triste spectacle de l'incendie du Vaisseau le *Lion Noir*, dont les Anglois s'étoient emparés onze jours auparavant, & le matin la Flotte ennemie se trouvoit à la rade.

Leur bravoure force les Javanois à rechercher la paix.

Demandes du Roi de Jacatra.

LES Hollandois, assiégés par Mer & par Terre, redoublèrent leurs travaux avec toute l'ardeur que peut inspirer une situation où il faut vaincre ou mourir. Ayant achevé leurs ouvrages, ils firent planter de nouveaux drapeaux sur les quatre angles de leur Fort, & commencèrent à battre si furieusement la Ville, que les Javanois effrayés, témoignèrent quelque disposition à la paix. On entra sérieusement en négociation. Le Roi demandoit, pour premier article, que toutes les nouvelles Fortifications fussent démolies, & qu'on lui payât une somme de huit mille réales pour le dédommager des fraix de la guerre. Les Hollandois rejettèrent la première partie de cette proposition, & répondirent d'abord à la seconde, qu'ils n'avoient pas fait la guerre sans raison, & qu'ils n'avoient pas moins souffert que le Roi. Cependant leur Conseil fit réflexion qu'ils étoient mal pourvus de poudre; qu'ils avoient à craindre qu'on ne leur coupât l'eau, ce qui leur auroit ôté l'espérance de se défendre plus de deux mois; qu'ils faisoient une perte considérable, par l'usage auquel ils étoient obligés d'employer leurs belles toiles, pour se couvrir dans leurs ouvrages; qu'il étoit à souhaiter pour eux de mettre en sûreté la Loge de Bantam, comme l'unique lieu d'où ils pouvoient faire donner des avis aux Vaisseaux de leur Nation qui arriveroient de l'Europe; enfin que de quatre mois ils ne pouvoient recevoir aucun secours de Coen, qui avoit fait voile aux Moluques. De si fortes considérations disposèrent le Conseil à faire offrir au Roi six mille réales, à condition que les anciens Traités recommenceroient à s'observer comme auparavant; que le Fort demeureroit dans l'état où il étoit jusqu'au retour du Général Coen, ou des premiers Vaisseaux qui viendroient des Moluques; & que, pour prévenir de nouveaux différends, les Anglois ne feroient plus leurs logemens si près du Fort. On ajoûta, par une autre délibération, que les Javanois mêmes & les Chinois ne pourroient bâtir qu'à vingt toises des Fortifications Hollandoises.

La paix se conclut en apparence.

Van den Broek est arrêté par trahison.

QUELQUES Députés, qui furent envoyés au Roi avec ces articles, les rapportèrent signés de sa main. Alors Van den Broek fit arborer de tous côtés des pavillons blancs, & la joye parût commune dans les deux partis. Les Hollandois livrèrent, dès le même jour, la somme dont on étoit convenu, & reçurent du Roi divers présens. On étoit au 21 de Janvier. Le Roi fit prier le lendemain Van den Broek de lui rendre une visite, autant pour suivre l'exemple des anciens Commandans Hollandois, que pour lui donner une marque de confiance & d'amitié. Cette proposition fut examinée au Conseil, qui n'y découvrit aucun danger. Van den Broek se rendit à la Cour, le jour suivant, avec cinq Soldats & un simple Domestique; escorte qu'il croyoit moins nécessaire à sa sûreté qu'à l'honneur de son rang. Il y porta même des présens. Mais à-peine y fût-il entré, qu'il se

vît

vit environné d'une troupe de Javanois, qui l'arrêtèrent prisonnier. Si cette trahison, dit-il, fût un malheur pour lui, elle tourna heureusement à l'avantage de la Compagnie; car, suivant les mesures concertées entre les Anglois & les Javanois, il auroit été impossible, aux Hollandois, de conserver le Fort jusqu'à l'arrivée de leur Général. Les Anglois avoient déjà planté secrètement, seize pièces de canon sur leur nouveau logement, & le Fort n'auroit pû se défendre d'une surprise.

Les prisonniers se virent exposés aux plus indignes traitemens. Après leur avoir déchiré leurs vêtemens, ils furent jettés nus dans la fange, & si quelqu'un d'eux levoit la tête, il étoit aussi-tôt repoussé d'un coup de pied. Dans cet état on les conduisit devant le Roi & le Général Anglois, qui leur firent lier les pieds & les mains. Van den Broek reçût ordre d'écrire à ses gens qu'il étoit tems de se rendre, parce qu'ils ne pouvoient éviter d'y être contraints, & qu'ils étoient menacés de n'obtenir aucun quartier. Ce billet fût porté au Fort. Malgré la consternation qu'il y répandit, les Hollandois répondirent qu'ils ne pouvoient se déterminer si promptement à se soumettre aux ordres d'un Commandant captif. Le lendemain, Van den Broek fût forcé d'écrire un nouveau billet, par lequel il confirmoit le premier, en offrant, à sa garnison, de la part du Roi, un Vaiffeau Anglois pour se retirer. Les Hollandois, qui avoient repris courage pendant la nuit, protestèrent qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cependant, deux jours après, ils firent offrir, au Roi, deux mille réales pour la rançon de leur Gouverneur. Mais loin d'accepter cette offre, le Roi fit charger son prisonnier de chaînes, & l'envoya, le 29 Janvier, sous la conduite de deux Anglois, à l'endroit du rempart de la Ville qui répondoit au cavalier du Fort, avec ordre de sommer le Fort de se rendre, & de menacer la garnison des dernières extrémités. Le trouble & l'indignation dont Van den Broek étoit rempli, ne l'empêchèrent pas de recueillir son attention pour observer le rempart. Il reconnût que si les Hollandois n'eussent pas cessé de battre en brèche, la muraille n'auroit pas résisté long-tems à leurs boulets.

Il fût présenté à la vûe de ses gens, la corde au col. Mais au lieu de leur proposer de se rendre, il les exhorta de toute sa force, à se défendre courageusement. Dans la colère où cette généreuse tromperie jetta ses guides, ils le ramenèrent au Palais en le traînant sur le pavé; & pour suppléer aux espérances qui leur avoient manqué, ils jettèrent, le même jour, dans le Fort, des flèches, auxquelles ils avoient attaché des billets, par lesquels ils offroient des conditions favorables si l'on vouloit se rendre, en protestant qu'après cet avis, on ne pourroit pas leur imputer le sang qui seroit répandu. Le lendemain, les Hollandois reçurent une Lettre de Dael, Général des Anglois, par laquelle il leur proposoit, pour éviter de part & d'autre toute effusion de sang, de remettre entre ses mains le Fort & le canon. Il promettoit de donner la vie à la Garnison & à tous les Habitans, de quelque Nation qu'ils fussent, & de les garantir de la violence des Javanois. A ceux qui voudroient s'engager au service des Anglois, il offroit les mêmes gages qu'ils avoient reçus jusqu'alors de la Compagnie, & deux mois de plus pour le prix de l'engagement. Il assûroit que toutes

CORN.
1619.

On le force
d'écrire à sa
garnison de se
rendre.

Il est présent
à ses gens
la corde au
col.

Une Lettre
des Anglois
fait impres-
sion sur eux.

COEN.
1619.

ces conditions étoient approuvées du Roi, & que si l'on étoit disposé à les accepter, on pouvoit lui envoyer des Députés, pour la sûreté desquels il donneroit des ôtages.

Raisons qui
les obligent
de capituler.

CETTE lettre fit plus d'impression que les menaces. Le Conseil du Fort ne pouvoit douter que le Roi & les Anglois ne se fussent liés par un Traité pour détruire la Place. Il voyoit leurs batteries prêtes, leurs enseignes arborées. Il ne lui restoit de poudre que pour l'espace d'un jour; & suivant toute apparence, le Général Coen ne pouvoit être revenu que dans quatre mois. Enfin, la plus grande partie de la Garnison étoit accablée de maladie ou de fatigue, & le nouveau logement d'ailleurs ne pouvoit être assez promptement muni de terre pour résister au canon. De si puissantes considérations déterminèrent les Officiers Hollandois à capituler, d'autant plus que le Général Coen avoit déclaré, avant son départ, que si l'on étoit obligé de rendre la Place, il aimoit mieux qu'elle fût livrée aux Anglois qu'aux Javanois. Cette résolution fût signée de vingt personnes, le 30 Janvier, & approuvée de tous les Habitans du Fort.

Articles
arrêtés.

Qui n'auroit pas crû le triomphe des Anglois certain, & les Hollandois à la veille d'être chassés pour jamais de Jacatra? Dès le lendemain, Daël envoya un Commis dans la Place. On convint des articles suivans: Que le Fort, les Habitans qui n'étoient pas Soldats ou Matelots, & les munitions de guerre, demeureroient au pouvoir des Anglois; que les marchandises, l'argent & les bijoux demeureroient au Roi; que les Anglois, moyennant une somme de deux mille réales en argent, à prendre des deniers du Fort, donneroient, aux Officiers & à la Garnison, un bon Vaisseau, monté de quatre pièces de canon, avec cinquante mousquets, vingt-cinq picques, six barils de poudre, des voiles, des ancres, des cordages & des vivres pour six mois (c); que les Hollandois feroient voile à Coromandel, sans relâcher en aucun autre lieu sur la route; que tous les Chrétiens qui se trouvoient dans le Fort auroient la liberté de se retirer, avec six mille deux cens réales & leur bagage; que ceux qui ne l'étoient pas reconnoïtroient les Anglois pour maîtres, à l'exception des Javanois; qu'aucun des prisonniers & de ceux qui pouvoient porter les armes, ne serviroit de neuf mois contre les Anglois; mais que les prisonniers seroient relâchés, pour aller rejoindre leur troupe. D'un autre côté, les Anglois s'obligèrent à fournir, aux Hollandois, deux Vaisseaux, pour se défendre de toute insulte, pendant qu'on équiperait celui qui devoit les transporter, & à leur donner un passeport, qui conserveroit toute sa force jusqu'à ce qu'ils eussent rejoint leur Général. Cette Capitulation fût signée le premier de Février, par *Widiak-Rama*, Roi de Jacatra, Thomas Daël, Général des Anglois, & par les principaux Officiers des deux Partis. Dès le soir du même jour, toute l'argenterie du Général Coen fût livrée à Daël. Cependant Van den Broek n'obtint point encore la permission de retourner dans le Fort. Mais la fortune, qui veilloit pour les Hollandois, rétablit le lendemain leurs espérances par une révolution surprenante.

LE

(c) Ces Articles sont différens dans le Journal de Van den Broek; mais on a la Convention en entier, d'après laquelle ils sont ici rectifiés.

LE Gouverneur de Bantam, jaloux de la proie qui alloit tomber au Roi de Jacatra, & touché d'ailleurs des avantages que les Hollandois lui faisoient offrir pour l'engager dans leurs intérêts, n'avoit pas plutôt appris la captivité de Van den Broek, qu'il avoit fait partir deux mille hommes, sous la conduite du *Temangon* (*d*), avec ordre de s'opposer à la ruine du Fort. Ce Corps de Troupes, étant arrivé, le 2, à Jacatra, y fût reçu comme un nouveau secours. Le *Temangon* se présenta au Roi, qui étoit sans défiance, & lui remit une lettre, dont il étoit chargé pour lui. Mais comme il se trouvoit seul avec ce Prince, il prit ce moment pour lui mettre le poignard sur la gorge, tandis que, par son ordre, ses gens se saisirent des avenues du Palais. Ils furent bien-tôt maîtres de toute la Ville. Le Roi, forcé par la crainte, se soumit à toutes les loix qui lui furent imposées (*e*). Van den Broek fût tiré de sa prison & mené à Bantam. Les Anglois n'eurent pas d'autre ressource que de se retirer dans leur Comptoir; & le Fort ne fût plus environné que des Troupes de Bantam, qui, pour faire valoir, aux Hollandois, le service qu'elles étoient venues leur rendre, y portoient toutes sortes de rafraîchissemens, à condition néanmoins qu'ils cesseroient de travailler aux Fortifications.

LES Anglois, entièrement déroutés par une révolution si inopinée, firent connoître, le même jour, à ceux du Fort, qu'ils se trouvoient hors d'état de satisfaire à leurs engagemens, tant à l'égard des prisonniers que par rapport aux autres conditions de la Capitulation. Ils assuroient, de plus, qu'ils n'assisteroient jamais les Javanois, & qu'au contraire, ils étoient résolus de défendre de toutes leurs forces les Hollandois, les avertissant d'être bien sur leurs gardes, & de se défier des Bantamois, qui au fond étoient aussi ennemis d'une Nation que de l'autre. Enfin, ils les prioient de permettre que leurs Chaloupes, qui étoient venuës pour prendre la Garnison du Fort, fussent renvoyées à leurs Vaisseaux. Les Hollandois leur répondirent en peu de mots; qu'ils étoient toujours prêts à se soumettre aux articles de la Convention, dès que l'occasion y seroit favorable; qu'en attendant les Anglois pouvoient envoyer leurs Chaloupes & Batteaux où ils jugeroient à propos; & que quant au secours, qu'ils leur avoient offert contre les Javanois, l'exécution de cette promesse seroit une action louable & digne du nom Chrétien. Le jour suivant, 4 de Février, les Anglois écrivirent une seconde Lettre aux Hollandois, pour demander encore le passage libre de leurs Bâtimens par la Rivière. On leur accorda d'autant plus volontiers cette demande, que ceux du Fort avoient pour le moins autant à craindre de la nouvelle batterie des Anglois.

CES derniers ayant fait savoir ensuite, qu'ils étoient dans le dessein d'embarquer leur artillerie pendant la nuit du 6, les Hollandois leur promirent de faire bonne garde, & de les assister de toutes leurs forces contre

COEN.
1619.
Etrange révolution, qui rétablit les Hollandois.

Les Anglois recherchent leur faveur.

Réponse qu'ils en reçoivent.

On leur accorde la permission de se retirer.

(*d*) Titre du premier Officier militaire de Bantam.

(*e*) Ce fût un présage de la destinée qui l'attendoit. A la fin il fut chassé de son Royaume avec ses femmes & son fils aîné.

Il se retira d'abord dans l'intérieur de l'Isle; mais ayant été contraint de revenir, il fut réduit à gagner sa vie à la pêche, avec un canot.

COEN.
1619.

tre les Javanois, au cas qu'ils voulussent s'opposer à leur retraite. On leur offrit même un azyle dans le Château, s'ils en avoient besoin, tant les Hollandois étoient persuadés qu'il faut toujours faire un pont d'or à un ennemi qui se retire. Ainsi les Anglois exécutèrent leur résolution, sans le moindre empêchement de la part des Javanois. Mais telle étoit la destinée des Hollandois, qu'ils ne fortoient d'un abîme que pour retomber aussi-tôt dans un autre.

Nouvelles subtilités du Pangoran de Bantam.

ON ignoroit encore, à Bantam, la Capitulation signée le premier de Février à Jacatra, lorsque le Roi, ou le Pangoran régnant, qui sous prétexte de protection, tenoit les Hollandois du Comptoir de cette Ville, comme prisonniers, les obligea d'écrire, à ceux de Jacatra, une Lettre en date du 3., portant en substance; que le Roi de Bantam, dont ils se louoient beaucoup, ne souhaitant que le bien des Hollandois, leur avoit recommandé de les avertir d'être sur leurs gardes, pour ne point se laisser décevoir ou trahir par le Roi de Jacatra & par les Anglois. Ces Commis ajoûtoient, qu'ils avoient appris, avec autant de chagrin que d'étonnement, que leurs Compatriotes étoient dans le dessein de livrer le Fort par Capitulation au Roi de Jacatra, tandis qu'ils ne pouvoient pas avoir oublié de quelle manière ils venoient d'en être trompés; que le Roi de Bantam, à la propre requisiion du Commandant Van den Broek, avoit donné ordre d'y faire venir ce prisonnier, pour traiter avec lui au sujet des Hollandois & de leurs biens, qu'il vouloit prendre sous sa protection; & qu'ils avoient déjà eû, là-dessus, quelques pour-parlers avec ce Prince. Ils finissoient par prier ceux de Jacatra, de réfléchir mûrement à quel maître il seroit le plus feur de se soumettre. On leur répondit simplement, que la nécessité avoit obligé ceux du Fort à capituler de la manière que le Commandant Van den Broek le leur auroit déjà appris; mais que les choses avoient bien changé de face depuis, & qu'ils étoient tous résolus de s'acquiescer du devoir que leur serment exigeoit d'eux.

Il prétend à la possession du Fort.

LES Commis du Comptoir de Bantam suivirent de près l'arrivée de leur Lettre. Ils en apportoient une de Van den Broek, en date du 5, adressée aux Conseillers du Fort, par laquelle il leur marquoit, qu'il avoit prié le Pangoran de le tirer de sa captivité de Jacatra, & de le faire transporter à Bantam, pour pouvoir traiter avec lui au sujet du Fort & des effets qui s'y trouvoient renfermés; que depuis son arrivée à Bantam, le Pangoran exigeoit absolument que le tout fût remis entre ses mains, sous promesse d'un traitement aussi favorable qu'on pourroit le désirer; que lui, Van den Broek, lui avoit bien représenté que la Capitulation étoit faite avec les Anglois, qui s'étoient engagés de fournir, à la garnison, un Vaisseau pourvu de vivres & de munitions nécessaires; que le Pangoran lui avoit répondu, qu'il n'avoit point de Vaisseau, mais seulement des Jonques; qu'il en enverroit quatre ou cinq pour prendre les Hollandois sous sa protection & les amener à Bantam, à condition que les denrées & marchandises seroient chargées & transportées par ses propres gens. On ne pouvoit lire cette Lettre sans reconnaître l'embarras & la confusion de Van den Broek, à qui il n'y a pas de doute qu'elle n'eût été extorquée. Les deux Commis, qui en furent les porteurs, ajoutèrent de vive voix, que le Roi

Roi, ou le Pangoran de Bantam, ayant obtenu l'original de la Convention faite, le premier de Février, avec le Roi de Jacatra & les Anglois, prétendoit avoir le même droit de possession sur le Fort que sur le Royaume, dont il venoit de se rendre maître.

COEN.
1619.

CEPENDANT ceux du Fort ne trouvoient pas ce droit singulier de possession assez bien fondé, pour faire beaucoup de cas de la demande du Roi de Bantam. On délibéra donc seulement, si l'on conserveroit le Fort, ou si on le rendroit. En ce dernier cas, il s'agissoit de se décider entre le Roi de Bantam & les Anglois. Le lendemain, 7 de Février, on conclut, à la pluralité, de se livrer à ces derniers, en tâchant d'obtenir d'eux des conditions plus favorables que les précédentes; mais les Anglois avoient trop de raisons qui les empêchoient d'accepter ces offres. Enfin, les Hollandois voyant que les Jonques de Bantam étoient arrivées à la rade, dressèrent le jour suivant quelques articles, moyennant lesquels ils proposoient de se rendre au Roi de Bantam. Les Commis furent renvoyés le 9, avec ces articles; mais ils eurent ordre de ne les montrer au Roi qu'après qu'il leur auroit procuré une déclaration du Général Anglois, qu'il n'apporteroit aucun empêchement au transport des Hollandois & de leurs effets, puis que, sans cette assurance, ils ne pouvoient entendre à aucune nouvelle Convention. On les chargea en même tems d'une Lettre pour le Roi, dans laquelle on insistoit fortement sur cette condition préalable.

On préfère de se livrer aux Anglois, qui s'y refusent.

LES points ou articles, sur lesquels les Hollandois demandoient à capituler, portoient, que le Fort seroit livré au Roi de Bantam, pour le démolir & en faire selon son bon plaisir, à condition qu'il seroit tenu de leur envoyer les Bâtimens nécessaires pour le transport de leurs personnes & effets à Bantam, & de les garantir contre tout préjudice soit de la part des Anglois ou de quelques autres; que jusqu'à leur départ ils auroient la liberté de passer de la Rade au Fort aussi souvent que leurs affaires l'exigeroient; que toute la Garnison, sans exception d'aucune Nation, sortiroit avec armes & bagage, drapeaux déployés & méche allumée, & ne seroit point sujette à être visitée ou molestée par les Javanois; qu'ils pourroient de même emporter librement l'argent & les marchandises qui appartenoint à la Compagnie, dont un quart seroit pour le Roi, ainsi que la moitié de l'artillerie & des munitions de guerre; mais qu'on leur laisseroit toutes les provisions de bouche; qu'après la reddition du Fort, il seroit permis, à cinq ou six de leurs gens, de rester à Jacatra, pour acheter l'arack & autres choses nécessaires à leurs Vaisseaux; que le Comptoir de Bantam auroit la faculté de commercer avec les Chinois & autres Nations; que tous les prisonniers seroient mis en liberté à leur arrivée à Bantam; qu'ils pourroient, avant de partir, munir leurs Jonques de petite artillerie & de pierriers pour leur défense; qu'aucun Javanois ne se rendroit plus à bord, ou à la Loge, que du consentement des Hollandois, qui auroient eux seuls la garde des Jonques. Enfin, ils demandoient, que le Roi de Bantam jurât sur le *Mosbaf*, ou l'Alcoran, l'observation de tous ces articles. On en donna en même tems connoissance à ceux du Comptoir de Bantam, & à Van den Broek, à qui le Capitaine Jean Van

Capitulation proposée au Roi de Bantam.

Corcum

COEN.
1619.

Gorcum, ne pût s'empêcher de témoigner, en particulier, le peu de foi qu'il ajoûtoit aux promesses du Roi de Bantam, & combien il étoit surpris de la conduite des Hollandois de cette Ville, puis qu'il lui paroïssoit évidemment, tant par leurs Lettres que par l'envoi des Jonques, qu'ils avoient déjà fait une Convention avec ce Prince, à l'insçû de ceux du Fort de Jacatra, & sans y être autorisés.

Elle est rejet-
tée sous di-
vers prétextes.

Ce reproche fût sensible aux Hollandois de Bantam. Ils s'en justifièrent sur leur état de captivité, qui les rendoit inhabiles à conclure une pareille Convention; ajoûtant que le Roi de Bantam n'auroit jamais pû se persuader qu'ils fussent en droit de le faire. Quant aux articles qui leur avoient été communiqués, ils n'approuvoient pas qu'on voulût exiger un si grand serment d'un Roi, dont on recherchoit l'amitié, d'autant moins qu'il avoit promis de confirmer la Convention de son sceau & de sa signature. Ils trouvoient aussi peu convenable l'article concernant les cinq ou six hommes qu'on demandoit de laisser à Jacatra, parce que cela ne pourroit que faire naître de la défiance, & fournir, aux Anglois, de nouvelles occasions de les rendre odieux & suspects aux Bantamois. A l'égard de l'affaire principale, sçavoir la Déclaration & Sauve-garde du Général Anglois, il n'y avoit pas la moindre apparence que le Roi pût jamais se résoudre à une pareille démarche, qui seroit si fort au-dessous de sa dignité; d'autant plus qu'il n'étoit pas en bonne intelligence avec les Anglois, qui, de leur côté, paroïssent dans le dessein de quitter Bantam pour se retirer ailleurs. Mais ce qu'il y avoit de pire encore, c'est que les Hollandois de Bantam déclaroient nettement, qu'ils ne voyoient plus aucun moyen de retenir le Roi qu'autant de tems qu'il en faudroit, à ceux du Fort, pour pouvoir répondre à ces Lettres, & sçavoir s'ils vouloient se rendre ou non, ce qu'on leur avoit permis de demander pour la dernière fois. Ils protestoient, au reste, qu'ils n'avoient rien plus à cœur que la conservation du Fort, mais qu'ils étoient persuadés, qu'il ne pourroit pas tenir jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'ainsi il vaudroit beaucoup mieux, à tous égards, le céder volontairement, que de s'y laisser forcer. En un mot, Van den Broek & les autres Hollandois de Bantam, employoient, dans trois de leurs Lettres, tant de raisons étranges pour plaider la cause du Roi, qu'on seroit presque tenté de croire que Van Gorcum ne les accusoit pas à tort, si le caractère de Van den Broek ne le mettoit à couvert de ce blâme.

Contre-pro-
positions du
Roi de Ban-
tam.

TANDIS qu'on déliberoit encore sur la réponse qu'on seroit à ces Lettres, le Directeur Janzoon & le Commis Van Uffelen revinrent avec une autre du Roi, ou Pangoran régnant, en date du 23 de Février, & portant en substance; qu'il étoit satisfait de la portion qu'on lui offroit, & qu'il accorderoit en échange tous les autres articles; mais qu'ils sentoient bien eux-mêmes, que sa qualité de Roi ne lui permettoit pas de s'abaisser jusqu'à demander une Sauve-garde aux Anglois; que si les Hollandois étoient disposés, comme ils le temoignoient, à traiter amiablement avec lui, ils n'avoient qu'à en donner des preuves; qu'il laissoit à leur choix de sortir du Fort avec leurs armes pour être transportés à Bantam, ou d'y rester, à la charge d'en démolir les bastions, & de lui livrer toute la grosse artillerie; que

que s'ils ne pouvoient entendre à aucun de ces deux articles, il voyoit bien qu'ils ne cherchoient qu'à le trahir & à se tromper eux-mêmes; qu'ils devoient pourtant considérer qu'il avoit déjà sacrifié les liens du sang, qui l'attachoient au Roi de Jacatra, & qu'il s'étoit attiré l'inimitié des Anglois, le tout pour l'amour d'eux. Enfin, qu'au cas de refus, il jugeoit qu'ils étoient résolus de renoncer au Commerce de Bantam, & qu'ainsi il scauroit prendre ses mesures en conséquence.

COEN.
1619.

CETTE Lettre du Roi, différente à quelques égards de celles qui avoient été écrites peu auparavant par son ordre, fit naître de nouvelles idées, mais si confuses & si opposées les unes aux autres, qu'il eût été bien difficile de les concilier. Ceux qui avoient encore assez de courage pour vouloir conserver le Fort, formoient, à la vérité, le plus petit nombre dans le Conseil; mais, en échange, ils étoient soutenus par le Peuple, qui s'attroupoit & délibéroit à sa manière. Ainsi, sans prendre de résolution sur ces lettres, on trouva bon que les Commis, venus de Bantam, écrivoient, comme d'eux-mêmes, que le Peuple du Fort de Jacatra ne vouloit point entendre parler de reddition, à moins d'un Sauf-conduit des Anglois, avec qui l'on promettrait cependant de ne faire aucune Convention sans la participation du Roi de Bantam; qu'on s'engageroit même, par serment, de lui livrer le Fort, immédiatement après l'arrivée du Général Coen, ou de quelques-uns des Vaisseaux, & qu'il seroit toujours bien payé de ses peines. Les Commis ajoûtoient, qu'ils étoient restés dans le Fort, pour se concerter avec leurs Compatriotes, sur la réponse qu'on feroit au Roi; mais qu'ils en repartiroient le plutôt possible. Cette lettre fût expédiée le 27 de Février; Un événement, qui arriva dans l'intervalle, prépara les Hollandois à recevoir les réponses de Bantam avec moins d'inquiétude.

Réponses
vagues des
Hollandois.

LES Anglois, voyant qu'ils perdoient leur tems à la rade de Jacatra, en avoient fait voile, lors que les Yachts de la Compagnie le *Delft* & le *Tigre*, chargés de poivre, vinrent y mouiller le 3 & le 4 de Mars. Les Hollandois du Fort n'eurent rien de plus pressé, que de sauver leurs plus précieux effets à bord du dernier de ces Bâtimens. On le fit partir tout de suite pour Amboine, avec une lettre, où l'on informoit, en peu de mots, le Général Coen, de ce qui s'étoit passé depuis sa fuite; C'est ainsi qu'on nommoit, au Fort, le départ de ce Général. On lui fit connoître, en même tems, la nécessité, où l'on s'étoit trouvé, de traiter avec le Roi de Bantam pour la reddition du Fort; le peu de disposition qu'il témoignoit à leur accorder les conditions qu'ils lui avoient demandées; & la résolution où ils étoient tous de ne s'en point départir, préférant une mort glorieuse à un dur esclavage qui leur paroissoit inévitable. Ils ajoûtoient, qu'après Dieu, leur unique espérance consistoit dans le prompt retour de la Flotte, qui pourroit d'autant mieux s'effectuer, que les Anglois n'enverroient point de Vaisseaux cette année vers les Quartiers orientaux.

Événement
qui ranime
leurs espéran-
ces.

EN attendant, on apprit, de Bantam, que la dernière lettre avoit jeté le Pangoran dans une colère épouvantable, & que, voyant que les Hollandois ne cherchoient qu'à le jouer, il étoit résolu de laisser l'affaire aux Anglois, & de se servir d'eux pour détruire le Fort. On reçut, en même tems, une lettre de *Kiay Warga*, Sabandar de Bantam,

Menaces des
Bantamois.

COEN.
1619.

qui confirmoit ces menaces. Il représentoit, à ceux du Fort, le tort qu'ils auroient de rejeter les conditions que le Roi leur offroit pour la dernière fois, tandis que, s'ils vouloient sortir, ils pouvoient être assurés qu'il ne leur arriveroit rien, & qu'il en répondoit corps pour corps; au-lieu que, s'ils s'obstinoient à rester dans le Fort, le Roi se verroit forcé de les abandonner à la merci des Anglois, qui l'en sollicitoient depuis long-tems. Il leur rappelloit tout ce que ce Prince avoit fait pour eux dans la guerre de Jacatra, & les exhortoit à ne point mépriser les secours efficaces que sa compassion seule le portoit encore à leur donner, contre leurs plus cruëls ennemis.

Elles produi-
sent un effet
contraire à
leurs vûes.

CETTE lettre produisit un effet tout opposé à celui que le Sabandar s'en étoit promis. On prit droit de la frayeur, qu'il tâchoit d'inspirer aux Hollandois, pour lui répondre, que comme la lecture de sa lettre n'avoit pû qu'augmenter encore leurs inquiétudes au sujet des Anglois, ils étoient plus éloignés que jamais, de s'exposer au danger de tomber entre leurs mains; que ce motif les obligeoit, au contraire, de rester dans le Fort & de s'y mettre en état de deffense, sans préjudicier à la paix & à l'amitié qu'ils s'efforceroient toujours d'entretenir avec le Roi de Bantam, auprès de qui ils prioient le Sabandar de vouloir les excuser, comme connoissant mieux que personne, suivant sa lettre, la haine que leur portoient les Anglois, qui, par respect pour le Roi, s'abstenoient à Terre des hostilités, que rien ne les empêcheroit d'exercer par Mer contr'eux. Les Hollandois accompagnèrent cette réponse de quelques présens, tant pour le Roi que pour le Sabandar; &, dans l'impatience d'obtenir la demande qu'ils avoient faite de pouvoir rester dans le Fort jusqu'à l'arrivée du Général Coen, ils écrivirent, deux jours après, une autre lettre, pour renouveler leurs instances à cette occasion; mais ils ne laissèrent pas que de faire connoître, en même tems, qu'ils attendroient, à tout événement, ce que le Roi de Bantam, de concert avec les Anglois, pourroit juger à propos d'entreprendre, & que, de manière ou d'autre, ils espéroient que les choses s'arrangeroient au mieux.

Situation de
ceux du Fort.

LES travaux du Fort avançaient plus ou moins à proportion que la crainte & l'espérance agissoient alternativement sur les Hollandois. Ils avoient repris courage en voyant la Flotte Angloise s'éloigner de la rade, & cette fermeté s'étoit assez bien soutenue, depuis l'occasion qu'ils avoient eû de donner de leurs nouvelles au Général Coen, par le Yacht le *Tigre*, & d'augmenter leur mince provision de poudre, de celle qui se trouvoit à bord du Yacht le *Delft*, qu'on avoit été obligé de mettre à sec, parce qu'il n'étoit plus en état de servir. Les Anglois, informés de l'arrivée de ces deux Yachts, se hâtèrent de revenir à la rade. Huit de leurs Vaisseaux se firent voir le 7 de Mars. On résolut aussitôt de livrer le *Delft* aux flammes, avec le reste de sa cargaison, qui consistoit encore en près de deux cens quarante-cinq mille livres de poivre, ce qui engagea les Anglois à se retirer sans avoir pû rien entreprendre.

Expédient
singulier que
leur fournit le
Sabandar de
Bantam.

ON avoit été, pendant plusieurs jours, dans l'attente des réponses de Bantam, sans sçavoir quelle pouvoit être la cause de leur retard. Enfin, le 11 du même mois, on reçût deux lettres, l'une de Van den Broek,
&

& l'autre du Sabandar Kiay Warga, dont le contenu surprit extrêmement les Hollandois. Le Sabandar avoit imaginé un moyen beaucoup plus facile & plus propre à satisfaire le Roi, que celui que les Hollandois avoient proposé eux-mêmes. On supposoit à faux, qu'ils avoient chargé le porteur de la première lettre du Sabandar, nommé *Kiay Poetoe*, d'offrir au Roi, en leur nom, le quart de toutes les denrées & la moitié de l'artillerie qui seroit trouvée dans le Fort; & que, dès que ce Prince y auroit envoyé un Otage, les Officiers en fortiroient pour se rendre à Bantam, laissant, dans le Fort, le Capitaine des Soldats avec le reste de la Garnison, jusqu'à l'arrivée de leurs Vaisseaux. L'autre moyen, dont le Sabandar avoit conçu l'idée, étoit, que les Hollandois donneroient volontairement, au Gouverneur, un présent de trente mille réales de huit, & au jeune Roi la moitié de l'artillerie; moyennant quoi, ils pourroient demeurer tranquilles dans le Fort jusqu'à l'arrivée de leurs Vaisseaux, & qu'alors ils seroient tenus de l'évacuer pour se retirer à Bantam, où ils jouiroient des mêmes privilèges qu'on leur y avoit accordés autrefois. Van den Broek & Houbraken recommandoient ce moyen, comme celui qui leur paroïssoit le plus avantageux pour la Compagnie; ajoûtant, que si l'on ne se déterminoit, ni pour l'une ni pour l'autre de ces deux propositions, ils avoient tout à craindre du ressentiment du Roi, dont ils seroient les premières victimes.

COEN.
1619.

ON ne jugea pas à propos de répondre à la lettre du Sabandar, & l'on se contenta d'écrire, à Van den Broek & Houbraken, que la Garnison du Fort n'avoit jamais eû la pensée de faire, au Roi, la proposition dont Kiay Poetoe se disoit être chargé de leur part. En même tems on leur fit parvenir un nouveau projet de Convention, auquel on avoit travaillé depuis quelques jours. Les Hollandois demandoient, que le Roi s'engageât de les garantir, tant à Jacatra qu'à Bantam, de toutes insultes ultérieures, soit de la part des Javanois, ou de celle des Anglois; qu'on leur y accordât toute liberté de Commerce, en laissant le Fort dans l'état où il se trouvoit alors, & que, pour la sûreté de ces articles, on leur envoyât des Otages, qui y resteroient jusqu'à l'entière exécution de la Convention. En échange, les Hollandois promettoient de ne molester en aucune manière les Javanois ou autres Peuples établis dans l'Isle, & d'évacuer le Fort, dès qu'il leur seroit arrivé des Vaisseaux, à bord desquels ils pussent s'embarquer en toute confiance. Ils offroient en outre, de donner d'abord, au Roi, le quart de toutes les marchandises de la Compagnie, qui se trouvoient dans le Fort, ou leur valeur, & à leur départ, la moitié de la grosse artillerie, ainsi que les pierriers. L'observation de ces articles devoit être assurée sous le serment solennel du Roi & du Gouverneur de Bantam, au cas qu'ils fussent approuvés.

Nouveau
projet de
Convention
de la part des
Hollandois,

LE même jour, la Frégate *Ceylan*, qui avoit passé à la vûe de la Flotte Angloise, relâcha heureusement à Jacatra, & remit immédiatement à la voile, pour se rendre à Amboine. Elle avoit été séparée, par une tem pête, de quelques autres Vaisseaux, qui croïsoient dans le Détroit de la Sonde, sous les ordres du Commis le Fevre, que le Général Coen y avoit envoyé en partant pour les Moluques. On avoit reçu aussi, par la voye

La Frégate
Ceylan se
échappe aux
Anglois & se
rend à Am-
boine.

COEN.
1619.

de Bantam, des lettres de ce Commandant aux Hollandois du Comptoir de cette Ville. Il leur demandoit des nouvelles de la Flotte Angloise, & paroïssoit résolu de revenir à Jacatra, s'il n'avoit d'autre obstacle à vaincre que celui de trois ou quatre Vaisseaux de cette Nation. On eût lieu d'admirer comment le Fevre, avec si peu de forces, s'étoit pû maintenir si longtems dans le Détroit, contre les Anglois; mais on ne jugea pas nécessaire de presser son retour, pour ne point donner occasion, au Roi de Bantam, d'exiger, des Hollandois, qu'ils se retirassent à bord de ces Vaisseaux, conformément à leurs engagemens, & que le Fort lui fût livré, puis qu'on étoit alors bien résolu de le conserver jusqu'à l'arrivée du Général Coen. En effet, dès le même jour, le Conseil ordonna qu'il porteroit désormais le nom de *BATAVIA*, & chacun des quatre Bastions reçût aussi le sien; événement, qui fût célébré le lendemain, 12 de Mars, par de grandes réjouissances publiques.

Le Fort de Jacatra reçoit le nom de *Batavia*.

On cesse les hostilités de part & d'autre.

LES Javanois, qui étoient dans la Ville, ne témoignèrent pas tout le chagrin que leur causoient ces démonstrations. On trafiquoit d'ailleurs fort paisiblement avec eux. Les Hollandois envoyoit chaque jour un homme au marché pour acheter des provisions. En échange les Habitans fortoient & entroient par la Rivière, sans le moindre empêchement de ceux du Fort; & quoiqu'il n'y eût point de convention à cet effet, toutes hostilités avoient cessé de part & d'autre.

Les Hollandois ont avis que le Mataram veut les assister.

LES Hollandois, impatiens de recevoir les réponses de Bantam, écrivirent, le 18, pour la première fois, du *Château de Batavia*, une lettre, à leurs Compatriotes de cette Ville, à qui ils demandoient, avec instances, de leur faire sçavoir, au plutôt, si le Roi acceptoit ou rejettoit leurs dernières propositions. Le lendemain, on fût surpris de voir arriver, au Fort, un Portugais, nommé *Antoine Visioze*, qui se disoit chargé, par le Roi de Trieribon, d'informer les Hollandois, de la résolution que le Soefoehoenan Mataram avoit prise de leur envoyer des Ambassadeurs pour traiter de paix avec eux, & de les défendre contre tous leurs ennemis; ajoutant que ce Prince ne tarderoit pas à le suivre en personne, avec plus de mille Bâtimens.

CE rapport occasionna d'étranges mouvemens parmi les Hollandois. La plupart regardoient ce Portugais comme un Messager envoyé du Ciel pour leur apporter une aussi agréable nouvelle. D'autres, qui n'en avoient pas la même opinion, craignoient que si le Mataram se préparoit à quelque expédition, ce ne fût plutôt dans le dessein de vanger l'incendie de sa Ville de Japara; mais les plus sensés furent d'avis que c'étoit encore un pur artifice du Gouverneur de Bantam, & l'événement confirma bientôt leurs conjectures. Visioze, s'étant acquité de sa commission, partit au bout de trois jours pour Bantam, où il disoit avoir quelques affaires particulières, & que dès qu'il les auroit terminées, il reviendrait pour prendre les marchandises que le Roi de Trieribon avoit demandées.

Le Roi de Bantam refuse de se conformer à la Convention proposée.

ENFIN le 23, on vit arriver, au Fort, un Envoyé de Bantam, nommé *Abdul Rahman*, chargé, de la part du Roi ou du Pangoran régnant, d'expliquer de vive voix, aux Hollandois, quelles étoient ses intentions. On apprit, en même tems, par deux lettres des prisonniers, que ce Prince avoit

COEN.
1619.

voit témoigné beaucoup de mécontentement au sujet du dernier projet de Convention, auquel il ne pouvoit ni ne vouloit se conformer en aucune manière, s'imaginant avoir assez fait en faveur des Hollandois, pour mériter, de leur part, plus de gratitude & de confiance. Ils ajoûtoient, que la Noblesse de Bantam, indignée de la conduite de la Garnison du Fort, demandoit la permission de lui livrer assaut; que le jeune Roi l'avoit même déjà accordée; que le Pangoran régnant étoit le seul qui s'y oppoût encore, mais qu'on devoit craindre qu'il ne fût contraint à la fin d'y consentir. Van den Broek & Houbraken, pour détourner l'effet de ces menaces, disoient s'être offert d'engager leurs têtes, que si le Roi vouloit laisser les Hollandois tranquilles jusqu'à l'arrivée du Général Coen ou des premiers Vaisseaux, ils passeroient tous une promesse par écrit & sous serment, d'évacuer alors le Fort & de le livrer entre ses mains. Les prisonniers insistoient donc vivement pour qu'on leur envoyât cet engagement sans perte de tems, avec un présent de six pièces de canon & de quatre mille réales de huit comme un témoignage nécessaire de la sincérité & de la bonne-foi des Hollandois. Enfin, ils recommandoient de cesser en attendant les travaux des fortifications, & de traiter plus favorablement les Javanois de Jacatra, afin de prévenir tout nouveau sujet de plaintes & de défiance.

Ces insinuations étoient appuyées de puissans argumens. En se captivant l'amitié du Roi, il y avoit apparence, que les Anglois seroient obligés d'abandonner Bantam, où les Hollandois auroient eût occasion d'établir d'autant plus solidement leur Commerce. Les premiers venoient d'offrir des présens considérables pour obtenir la permission de bâtir une Loge à Jacatra. Ils venoient de remporter un avantage sur les quatre Vaisseaux Hollandois qui croisoient dans le Détroit, sous les ordres du Commandant le Fevre, qui après une vigoureuse défense, avoit été contraint de céder à la supériorité des ennemis, & de faire voile pour Amboine. Une troisième lettre des prisonniers de Bantam, reçue le lendemain, apprenoit, à ceux du Fort, qu'ils avoient trouvé moyen de disposer le Roi à accorder une suspension d'armes jusqu'au retour du Général Coen. Cependant les Hollandois ne pouvoient encore se desfaire de leurs soupçons. Abdul Rahman fût regardé comme espion, & renvoyé à vuide au bout de quelques jours.

Argumens
dont on se
fert pour per-
suader les
Hollandois.

On le chargea seulement d'une réponse pour les prisonniers de Bantam, à qui les Officiers du Fort marquoient en substance, qu'ils étoient toujours prêts à se conformer à la Convention proposée, dès qu'ils auroient reçu les Otages qu'ils avoient demandés, ou du moins leurs prisonniers; mais que tant que le Roi n'auroit pas signé la Convention, leur propre sûreté les obligeoit à se fortifier contre les Javanois & contre les Anglois, dont les dispositions paroissoient cacher de nouveaux desseins. On recommandoit à Van den Broek & Houbraken, de rendre ces raisons sensibles au Roi, en le suppliant de ne point permettre qu'on entreprît de les molester en aucune manière, sous promesse que le Général Coen ne manqueroit pas de l'en récompenser libéralement à son arrivée. Les Hollandois s'excusoient de ne pouvoir lui envoyer de présens, parce que le Yacht le *Tigre* étoit

Ils persistent
dans leurs
sentimens.

COEN.
1619.
Alliance
qu'ils se pro-
posent de
faire avec le
Mataram.

parti pour Amboine avec tout l'argent comptant, & que le canon étoit indispensablement nécessaire à leur deffense.

On ne laissa pas que de faire connoître, aux prisonniers, par des lettres particulières, le peu de confiance qu'on mettoit aux promesses du Roi de Bantam; & pour les convaincre d'autant mieux de l'éloignement de ceux du Fort à déferer à leurs conseils, on leur donna part, le lendemain, que le Soefoehoenan Mataram avoit résolu d'envoyer des Ambassadeurs aux Hollandois, & de venir lui-même en personne bien-tôt après, pour faire alliance avec eux; & qu'ainsi, dans l'intention où l'on étoit de profiter de ces offres, on ne se presseroit point de suivre aveuglement les volontés du Roi de Bantam. Le Portugais Antoine Visioze, qui avoit apporté cette nouvelle huit jours auparavant, & qui s'étoit rendu à Bantam, se trouvoit alors de retour au Fort, d'où il repartit le 2 d'Avril, chargé de quelques présens pour le Roi de Trieribon, à qui les Hollandois firent des excuses de ne pouvoir envoyer tout ce que Visioze leur avoit demandé de sa part; mais ils assûroient ce Prince, que s'ils manquoient de marchandises, ils étoient d'autant mieux pourvus de munitions, & en état de faire bonne deffense dans leur Fort; qu'ils attendoient encore de puissans renforts, tant de l'Europe que des Moluques, & qu'avec ces secours, ils espéroient de prendre une ample revanche de leurs ennemis.

Arrivée d'un
nouveau
Gouverneur
à Jacatra.

TANDIS que les Hollandois se repaissoient de ces belles espérances, on vît arriver, le 3, à Jacatra, un nouveau Pangoran Temangon, accompagné d'un Sabandar, que le Roi de Bantam envoyoit pour gouverner dans cette Ville. La venue de ces deux Grands Officiers donna lieu, parmi les Javanois, à mille bruits étranges, auxquels les Hollandois firent d'autant moins d'attention, qu'ils avoient reçu, le même jour, une lettre de Bantam, où l'on ne faisoit aucune mention de tous ces bruits. Les prisonniers continuoient toujours, sur le même ton, d'exhorter leurs Compatriotes à cesser le travail des Fortifications, puis que le Roi avoit accordé une suspension d'armes, à condition que la Place lui seroit livrée à l'arrivée du Général Coen, avec la moitié de l'artillerie; laissant à sa discrétion le quart des effets qui lui avoit été promis. Ils disoient que le Fort étoit en assez bon état pour qu'on pût abandonner les travaux, sans le moindre scrupule, & qu'on n'avoit plus rien à craindre de la part des Anglois, qui avoient perdu tout crédit auprès du Roi. Ils s'étonnoient qu'on pût encore insister sur l'article des Otages, puis que le Roi ne desiroit que la paix; mais rien ne les avoit tant surpris que la résolution où étoient ceux du Fort de faire alliance avec le Soefoehoenan Mataram, leur ennemi juré. Ce point leur paroissoit d'une telle importance, qu'ils ne pouvoient assez recomander de le prendre en plus mûre délibération, vû le prejudice qui en résulteroit infailliblement pour la Compagnie, dont l'intérêt devoit lui faire préférer l'amitié du Roi de Bantam à celle du Soefoehoenan.

Le Roi forme le dessein de fortifier cette Ville.

Ceux du Fort restoient invariables dans leurs sentimens, malgré toutes ces représentations. Deux autres lettres, qu'ils reçurent le lendemain, ne servirent qu'à les y confirmer davantage. Elles étoient en date du 2, l'une

ne

ne écrite le matin & l'autre le soir. Les prisonniers devoient avoir passé une mauvaise journée. Aussi marquoient-ils que le Roi les avoit fait appeler pendant la nuit, pour leur parler de diverses affaires, & en particulier de l'expédition du Soefoehoenan, dont il paroïssoit être fort en peine, que l'alliance que les Hollandois se propofoient de faire, avec ce Prince & les nouveaux ouvrages, qu'ils ajoûtoient chaque jour à leurs Fortifications, ne lui laissoient plus aucun lieu de douter qu'ils ne payâssent de perfidie les bons services qu'il leur avoit rendus; qu'ainsi la nécessité l'obligeoit d'être de même sur ses gardes, de se mettre en état de deffense, & de fortifier, pour cet effet, non-seulement la Ville de Jacatra, mais aussi d'élever un bastion vis-à-vis le Fort des Hollandois, & que, dans la vûe d'accélérer l'exécution de ces mesures, il avoit trouvé bon de dépêcher, en toute diligence, le Sabandar *Kiay Lacmoy* avec le nouveau Temangon, pour avoir l'inspection sur ces travaux; qu'au-reste les Hollandois n'en devoient pas prendre le moindre ombrage, puis qu'il n'avoit d'autre but que de pourvoir à sa deffense, & de se mettre principalement à couvert contre l'invasion dont ses Etats de Jacatra étoient menacés de la part du Soefoehoenan Mataram. *Kiay Lacmoy*, en partant de Bantam, avoit donné aussi, aux prisonniers, les plus fortes assurances, que le Roi ou le Pangoran régnant n'avoit aucun mauvais dessein contre les Hollandois; mais que s'il leur arrivoit de s'opposer à ses volontés, ils pouvoient compter que c'étoit fait de leurs vies, & que le Pangoran ne manqueroit pas de moyens pour les détruire. Les prisonniers déclaroient encore, que les nouveaux ouvrages, qu'on se propofoit de faire, leur paroïssent avoir principalement pour but de fonder les intentions des Hollandois; mais ils étoient d'avis qu'on ne devoit point se mettre en peine à cet égard, ni se faire le moindre scrupule de cesser les travaux, puisque le Fort se trouvoit suffisamment en état de résister à la violence des Javanois; Ils insistoient sur le retour du Directeur *Janszoon* & du Commis *Van Uffelen*, qui ne pourroit que causer une grande satisfaction au Roi, & contribuer au rétablissement de la confiance. La nouvelle, concernant le Soefoehoenan Mataram, excitoit sur-tout leur zèle. Ils conjuroient de nouveau ceux du Fort de ne pas s'oublier au point d'entrer avec lui dans une alliance, qui leur deviendroit bien-tôt funeste; mais d'avoir toujours devant les yeux l'affaire de Japara, qui étoit encore si récente, & ils finissoient, en protestant solennellement contre tout ce qui se feroit de contraire, au préjudice des intérêts de la Compagnie.

EN attendant, *Kiay Lacmoy*, dont les prisonniers vantoient fort les dispositions favorables pour leur Nation, avoit amené, à Jacatra, un des Hollandois de Bantam, nommé *David Dirkszoon*, qui devoit lui servir de Secrétaire, & jouer le même rôle que les prisonniers. A peine fût-il arrivé, qu'il écrivit à ceux du Fort, pour les avertir du mécontentement que le Pangoran Temangon & tous les Nobles Javanois avoient conçu de la défiance que les Hollandois continuoient de leur marquer, malgré les faveurs dont le Roi de Bantam les avoit si souvent comblés, & qu'ensin l'ardeur avec laquelle ils se fortifioient dans le Château, obligeoit les Javanois d'en faire autant de leur côté, & de construire une pareille Forteresse,

COEN.
1619.

Prétexte
dont il se sert
pour rassurer
les Hollan-
dois.

Mécontente-
ment du nou-
veau Teman-
gon de Ja-
catra.

qui

COEN.
1619.

qui les mît à l'abri de toute surprise, puis qu'on étoit informé que le Soefoehoenan Mataram s'avançoit, avec une Armée de quarante ou cinquante mille hommes, dont le Roi de Tficribon avoit été déclaré Généralissime. Dirkfzoon ajoûtoit, que dans un entretien qu'il avoit eû sur ce sujet avec Kiay Lacmoy, celui-ci lui avoit demandé ce qu'il pensoit du Fort qu'on se proposoit de bâtir, & si les Hollandois voudroient bien le permettre, ou s'ils seroient disposés à abbatre leurs nouveaux ouvrages, en laissant subsister le reste jusqu'à l'arrivée du Gouverneur Général. Dirkfzoon avoit répliqué, que c'étoient-là des questions auxquelles il n'étoit pas en état de répondre; mais se voyant pressé de dire lequel de ces deux points lui paroîssoit le plus aisé à obtenir, il avoit déclaré, que s'il falloit absolument opter entre l'un ou l'autre, il jugeoit qu'on abbatroit plutôt les nouveaux ouvrages, que de permettre qu'on bâtît un Fort vis-à-vis celui des Hollandois.

Mauvais succès de son dessein sur le Fort.

On en informe les prisonniers.

Le lendemain, les Hollandois furent informés, que, peu de jours auparavant, les Javanois de Bantam & de Jacatra, au nombre d'environ quatre ou cinq mille hommes, avoient résolu d'attaquer le Fort pendant la nuit, sous la conduite de deux Anglois, qui étoient venus exprès de Bantam, & à qui l'on avoit promis, pour cet effet, une bonne récompense; mais que, sur le bruit qui s'étoit répandu, que les Hollandois en avoient eû vent, la mesintelligence, survenuë entre les Chefs des Javanois, avoit arrêté tout-à-coup l'exécution de cette entreprise, à laquelle les Hollandois donnoient le nom de trahison, dans la lettre qu'ils écrivoient, le jour suivant, aux prisonniers de Bantam, quoique le Roi ne leur eût jamais promis la suspension d'armes, dont on les avoit flattés depuis quelque tems. On leur marquoit encore, l'embaras où l'on se trouvoit par rapport au nouveau Temangon, dont la défiance étoit si grande, qu'il avoit refusé, à Kiay Lacmoy, la permission de se rendre au Fort, bien qu'on eût offert de lui envoyer deux Otages en échange; tandis qu'il demandoit que le Directeur Janfzoon passât dans la Ville sur sa simple parole. A l'égard du Soefoehoenan Mataram, les Hollandois déclaroient être fort éloignés d'avoir les mêmes idées, que les prisonniers paroîssoient leur supposer, & que si ce Prince tournoit ses armes contre la Ville de Jacatra, ils assisteroient le Roi de Bantam de toutes leurs forces; ajoûtant, qu'ils verroient aussi avec plaisir, qu'on fortifiât la Ville du côté des Terres, mais non du côté de la Mer, où ils se croyoient seuls assez en état de la défendre, & qu'ils ne le souffriroient jamais.

Les Javanois avancent leurs Fortifications.

CEPENDANT le Pangoran Temangon, qui continuoit de donner, aux Hollandois des preuves de sa mauvaise humeur, avoit mis la main à l'œuvre, & avançoit ses travaux à la faveur de la nuit, avec une telle rapidité, que ceux du Fort, effrayés de voir ces nouvelles batteries comme autant de montagnes qui s'élevoient de terre contr'eux, ne crurent plus pouvoir demeurer tranquilles. En effet, les Javanois n'avoient plus qu'à munir de canon le bastion au côté occidental de la Rivière, pour s'en rendre maîtres & pour en boucher entièrement l'entrée, au moyen des estacades qu'ils avoient déjà commencé de planter sous cette batterie. Dans une seule nuit, ils étoient presque parvenus à joindre leurs deux principaux ouvrages, par une courtine de terre, garnie de palissades, dont les Hollandois furent le plus

plus frappés. En un mot, les Javanois n'avoient pas besoin de beaucoup de tems pour achever de se mettre en état de les réduire dans leur Forteresse.

On commençoit aussi à s'appercevoir que la nouvelle de la marche du Soe'oenoenan Mataram, dont plusieurs s'étoient flattés jusques-là, n'étoit qu'un bruit inventé, par le Roi de Bantam, pour servir de prétexte à ses desseins, puisqu'au lieu de fortifier la Ville du côté des Terres, tous les travaux étoient dirigés du côté de la Mer, & vis-à-vis le Fort des Hollandois. Que faire dans des circonstances si critiques? Suivre le conseil des prisonniers de Bantam, & laisser les Javanois construire, en toute liberté, des angles, des batteries & des bastions? c'est à quoi ceux du Fort ne pouvoient guères se résoudre; Les empêcher? ils ne s'en croyoient pas en état. On n'osoit y employer le canon, parce que cela auroit fait trop de bruit, & d'ailleurs la provision de poudre ne le permettoit pas. Il falloit néanmoins se décider, au mépris de la colère du Roi de Bantam & du Temangon de Jacatra, dont les prisonniers devoient être les premières victimes. On jugea cependant qu'ils en pourroient être quittes pour la peur, & que le Roi n'attenteroit point sur leurs vies, tant qu'il auroit quelque chose à redouter du ressentiment des Hollandois; Ainsi de deux maux choisissant le moindre, le Conseil du Fort résolut avec l'unanimité des voix, de détruire, sans perte de tems, les nouvelles batteries des Javanois.

TRENTE Mousquetaires furent aussi-tôt commandés pour couvrir un plus grand nombre de gens sans armes, qui devoient être employés à sapper les ouvrages, arracher les palissades & mettre le feu par tout. On retira le drapeau blanc de dessus le Fort, & le rouge fut arboré à sa place, pour avertir encore les Javanois, comme on l'avoit déjà fait de vive voix, qu'ils eussent à sortir de leurs postes, s'ils ne vouloient y être forcés. Les Hollandois étant arrivés à la première batterie au Nord-Ouest de la Rivière, les Javanois leur demandèrent ce qu'ils y venoient faire? Nous sommes envoyés, leur répondirent les Hollandois, pour abbattre & brûler ces nouveaux ouvrages. *Fort bien*, dirent les Javanois, & en même tems ils se retirèrent. ce que firent aussi ceux de la seconde batterie; mais, arrivés à la troisième, les Hollandois y trouvèrent une si vive résistance, qu'ils se virent d'abord contraints de plier; cependant, se ralliant un moment après, ils revinrent à la charge, avec tant de furie, qu'ils emportèrent d'assaut la batterie, & en chassèrent les Javanois, renversant, arrachant, ou brûlant tout ce qui se présentoit autour d'eux. Les Javanois eurent quatre hommes tués, entre lesquels on comptoit un des *Pongawas*, ou Conseillers de Bantam, avec son fils. Du côté des Hollandois, il se trouvoit une vingtaine de blessés, la plupart par des chausse-trapes, mais tous légèrement, & sans aucun danger de la vie.

APRÈS cette expédition, les Hollandois arborèrent de nouveau le drapeau blanc, & se hâtèrent d'écrire au Pangoran Temangon, pour lui faire des excuses de ce qui venoit d'arriver, témoignant être fâchés du malheur des quatre Javanois, qu'ils auroient bien voulu épargner, si la nécessité de s'opposer au progrès des nouveaux ouvrages, ne les avoit obligés, malgré eux, à employer la force pour obtenir ce qu'on refusoit de leur accorder

COEN.
1619.

On prit la
résolution de
les détruire.

Succès de
cette entre-
prise.

Les Hollan-
dois s'en ex-
cusent.

COEN.
1619.

de bonne grace. Ils le supplioient, avec les plus vives instances, de faire cesser ces travaux, d'oublier le passé, & d'en faire un rapport favorable au Roi de Bantam; offrant de reparer la perte soufferte à cette occasion, & protestant qu'ils n'avoient pû différer davantage de détruire les batteries en question, parce qu'ils étoient informés de la trahison préméditée de certaines gens, qui, sous les dehors de l'amitié, n'avoient cherché qu'à faire tran porter l'artillerie sur ces batteries, pour s'en emparer d'abord par surprise, à l'aide du Soefochoenan Mataram, lorsque ses forces seroient arrivées, & se rendre successivement maîtres de la Ville de Jacatra, du Fort de Batavia, & peut-etre aussi de Bantam. Sans cela, il paroïssoit beaucoup plus naturel, aux Hollandois, qu'on fortifiât la Ville du côté des Terres, & ils renouelloient, à cet égard, les mêmes offres qu'ils avoient déjà faites au Roi, en assurant le Pangoran Temangon, qu'ils se chargeoient de la deffendre du côté de la Mer, & qu'ils tiendroient la Rivière si bien fermée, que personne ne pourroit entrer ni sortir sans ses ordres.

Sentimens
du Teman-
gon & des Ja-
vanois.

Le Pangoran Temangon n'eût pas de peine à sentir le fin du prétexte de trahison, dont les Hollandois s'étoient servi, pour justifier leur entreprise, en combattant les Bantamois de leurs propres armes. Aussi sçût-on que cette raison lui avoit entièrement fermé la bouche; qu'il avoit seulement demandé pourquoi les Hollandois avoient retiré le drapeau blanc & arboré le rouge à sa place, & que, sur ce qui lui avoit été répondu, que c'étoit uniquement pour avertir les Javanois d'abandonner leurs batteries, il avoit paru assez satisfait de cette attention; ajoûtant cependant, que la démarche de ceux du Fort n'en étoit pas moins contraire aux promesses des Hollandois de Bantam, qui avoient assuré le Roi qu'on n'apporteroit aucun empêchement à tout ce qui se feroit par son ordre. Enfin, la lettre avoit été beaucoup mieux reçue qu'on n'auroit osé l'espérer; & suivant le rapport du Javanois, qui s'étoit chargé de la remettre, il avoit trouvé le Pangoran Temangon, ainsi que Kiay Lacmoy & les autres Orancaïes, moins irrités que consternés de ce qui venoit d'arriver, lui ayant même recommandé d'assurer ceux du Fort, qu'ils se tiendroient désormais tranquilles, & qu'ils feroient de leur mieux pour persuader, au Roi de Bantam, qu'il n'y avoit eû qu'un mal-entendu dans toute cette affaire. Dès le lendemain, les Javanois arborèrent aussi le drapeau blanc dans la Ville. Le Pangoran Temangon se montra plus traitable, & Kiay Lacmoy, à qui les Hollandois avoient fait quelques présens, les paya de ses conseils, sur la manière dont ils devoient se justifier auprès du Roi de Bantam; mais, sans entrer dans un nouveau détail de ces excuses, la curiosité du Lecteur nous appelle ici à lui communiquer les réponses.

Desespoir
des prison-
niers de Ban-
tam.

QUINZE jours se passèrent dans l'impatience où l'on étoit d'apprendre des nouvelles des prisonniers. Enfin, le 25 d'Avril, on en reçût une Lettre, qui portoit tous les caractères de leur desespoir, ou de leur rage; car il est difficile de juger, par son contenu, quelle passion prédominoit en eux. D'un côté, la crainte de la mort s'y fait visiblement reconnoître; mais, de l'autre, la colère semble n'y avoir pas moins de part. Nous avons appris, disoient-ils, avec la plus vive douleur, la sortie que vous avez faite; mais nous ne comprenons point quelles raisons urgentes ont pû vous y porter; Car

Car d'abord, l'amitié que le Roi avoit pour nous, a été par-là changée en une haine implacable. Nous avons tâché de l'entretenir dans de favorables dispositions. Vous avez au contraire travaillé, de gaieté de cœur, à nous faire mourir, nous tous qui sommes ici à Bantam, au nombre de plus de soixante & dix ames, tandis qu'en vous tenant tranquilles, vous auriez pû aisément prévenir ce malheur, & détourner le préjudice que la Compagnie aura nécessairement à souffrir d'une guerre de longue durée, & qui entrainera pour certain sa ruine totale. Cette conduite modérée nous auroit valu des avantages dont nos voisins profiteront. Encore une fois, nous ne sçaurions attribuer l'action que vous venez de faire, qu'à une animosité cachée contre une partie de ceux qui sont ici à Bantam; animosité si grande, qu'elle vous aveugle, & qu'elle endureit tellement vos cœurs, qu'étouffant la voix de vôtre conscience, vous ne croyez point commettre de crime en méprisant la vie de vos frères, jusqu'à les livrer à la mort comme autant de malfaiteurs. Puis donc que c'est la volonté Divine, que nous périssions par les mains des Payens & des Maures, à cause que vous n'avez ni foi ni loi, & que vous ne faites aucune bonne œuvre convenable à des Chrétiens, mais qu'au contraire, vous rendez le mal pour le bien, nous supplions le Tout-Puissant, pour l'amour de J. C., qu'il lui plaise de nous faire à tous miséricorde, & de nous recevoir comme de fidèles martyrs dans son Royaume, &c.

A ces plaintes amères succédoient des menaces & des reproches qui n'ajouteroient rien à l'idée qu'on a dû prendre de la situation des prisonniers dans cet extrait de leur lettre. Toute espérance étoit perdue pour eux, & le Fort alloit être emporté d'assaut par les Javanois, qui avoient appellé les Anglois à leur secours. Cependant ils se radoucissoient dans un *P. Script.*, en datte du lendemain, où ils marquoient, qu'en attendant ils s'étoient fait, à force de présens, des amis, qui avoient supplié le Roi de vouloir bien prendre patience jusqu'à l'arrivée du Général Coen, & qu'on les flattoit que Sa Majesté se trouvoit disposée à leur accorder cette grace.

LES Hollandois du Fort ne fûrent point surpris que les prisonniers de Bantam desapprouvâssent une démarche qui s'éloignoit si fort de leurs conseils & de leurs sentimens. D'ailleurs ils avoient bien prévu l'embarras mortel où les jetteroient les premiers mouvemens de la colère du Roi; mais il leur étoit impossible de trouver des excuses aux épithètes injurieuses qu'on leur donnoit dans cette lettre. Le Conseil fût sur le point de leur en marquer toute son indignation; cependant, considérant que cela ne serviroit qu'à replonger les prisonniers dans de nouvelles inquiétudes, sans changer l'état des choses, on prit le parti de les traiter avec plus de douceur, dans la réponse générale qui leur fût envoyée; mais on laissa à chacun la liberté de leur exposer ses griefs en particulier, avec la discrétion & la décence convenables. Le Prédicateur du Fort, nommé Adrien Jacobsz *Hulzebos*, le Capitaine Jean van Gorcum, & le Commis Abraham van Uffelen, profitèrent de cette permission; le premier, pour les ramener, par la morale, à des sentimens plus équitables; le second,

Mécontentement de ceux du Fort à ce sujet.

COEN.
1619.

en homme de guerre, pour leur prouver la nécessité de la sortie qu'on avoit faite; & le troisième, qui relevoit du Comptoir de Bantam, pour les assurer, qu'il n'y avoit aucune part; mais qu'il n'étoit pas non plus en son pouvoir d'empêcher seul, une résolution prise de l'avis unanime des autres Officiers du Fort.

Changement favorable aux prisonniers.

LES nouvelles ultérieures des prisonniers de Bantam continuant d'être assez favorables, par un effet des présens qu'ils répandoient à toutes mains, ceux du Fort leur en marquèrent leur satisfaction, & leur permirent même d'augmenter ces libéralités, à proportion qu'ils les jugeroient nécessaires, quoiqu'elles fussent entièrement inutiles à la Garnison du Fort, qui se trouvoit à l'abri de toute insulte, tant de la part des Javanois que de celle des Anglois. Aussi n'avoit-on pas daigné s'opposer aux travaux d'une nouvelle batterie, que les premiers avoient commencé de construire depuis quelques jours, parce qu'elle ne pouvoit pas faire beaucoup de tort aux Hollandois, qui témoignoiert au-reste être surpris, qu'on les accusât, à Bantam, de tenir la Rivière fermée, & de maltraiter les Javanois; ce qu'ils ne pouvoient regarder que comme de faux bruits, répandus uniquement dans la vue d'augmenter les dissensions, ou peut-être aussi de leur arracher chaque fois de nouveaux présens, pour appaiser la colère affectée du Roi, en lui fournissant ainsi les moyens d'obtenir, par artifice, ce qu'il n'osoit s'approprier de vive force.

Artifice du Sabandar de Bantam, pour obtenir des armes.

EN effet, cette politique étoit si naturelle aux Javanois, qu'il falloit l'avoir étudiée aussi à fond que les Hollandois, pour se garantir des pièges qu'on leur tendoit à tous momens. On en eût une nouvelle preuve, le 9 de Mai, dans une lettre de Kiay Warga, Sabandar de Bantam, où, après avoir fait le récit des services importans qu'il venoit de rendre aux Hollandois auprès du Roi, il leur demandoit une certaine quantité de mousquets, dont il disoit avoir besoin contre les Bâtimens du Soesoehoenan Mataram; voulant encore leur persuader que ce Prince se trouvoit actuellement déjà en route; & ce qu'il y avoit de plus singulier, c'est que le contenu de cette lettre étoit confirmé par une autre des prisonniers, qui continuoient de défendre leur cause, ou plutôt celle du Roi de Bantam, contre les dernières objections particulières de ceux du Fort, que l'inconstance de ces raisons indisposoit de plus en plus.

Arrivée de deux Conseillers des Indes d'Amboine à Jacatra.

MAIS on étoit à la fin de toutes ces contestations, qui, sans une Providence marquée, devoient nécessairement détruire le bonheur des Hollandois par leurs propres mains. Dès le même jour, on vit arriver, à la rade de Jacatra, la Fregate *Ceylan*, ayant à bord deux Conseillers des Indes, nommés Pierre de *Carpentier* & André *Soury*, à qui le Général Coen avoit fait prendre les devans, avec l'assurance de les suivre lui-même dans trois mois. Ce délai modéra la joye que devoit causer une si grande nouvelle, mais elle n'en fût que d'autant plus vive quelques jours après, par l'apparition inopinée de ce Général, qui avoit changé de résolution, comme on le verra plus amplement ci-dessous.

On en informe les prisonniers.

On se hâta de donner part, aux prisonniers de Bantam, de l'arrivée de ces deux Conseillers des Indes, & des nouvelles qu'ils avoient apportées.

L'au-

L'audace qu'elles commençoient d'inspirer, à ceux du Fort, leur avoit fait ajouter, dans cette lettre, qu'ils étoient surpris de l'*impertinente* défaite du Roi de Bantam, au sujet de deux femmes Chrétiennes, dont on lui avoit demandé la restitution, puisqu'il pouvoit à présent compter que *la Mousson étoit passée pour lui, & que les Hollandois auroient bien-tôt aussi leur tour.* Cette menace n'empêcha pas que les prisonniers ne fussent plus étroitement referrés que jamais. On interceptoit presque toutes leurs lettres, qu'on faisoit expliquer séparément à plusieurs d'entr'eux, pour voir si leurs rapports étoient conformes. Les Anglois s'acquitoient auparavant de cette fonction; mais, les choses ayant changé de face à leur égard, les Hollandois étoient contraints d'être eux-mêmes les Interprètes de leurs plus secrets sentimens. Malgré cette rigueur, on remarquoit que les dernières nouvelles, arrivées au Fort de Batavia, avoient répandu une grande consternation à la Ceur de Bantam, où les conseils ne finissoient point, de jour ni de nuit.

LE Roi de Bantam, qui connoissoit la valeur des Hollandois, n'avoit jamais fait beaucoup de fond sur les promesses des Anglois, qui se vantoient d'être en état de les chasser entièrement des Indes; Cependant il s'étoit toujours flatté, de voir encore ces deux Nations s'entre-détruire elles-mêmes, de manière qu'il lui seroit facile de s'emparer d'une Place, dont le nom seul lui inspiroit de la terreur. Mais ses espérances se trouvoient alors évanouies. Les Anglois avoient séparé leur Flotte, qui consistoit en quatorze Vaisseaux; & loin d'attendre le Général Coen pour lui livrer bataille, toutes leurs dispositions annonçoient qu'ils ne songeoient qu'à s'éloigner de ces Quartiers.

ENFIN, s'il restoit quelques inquiétudes, aux Hollandois, elles ne regardoient plus que les prisonniers de Bantam. Trois lettres consécutives, qui leur furent écrites jusqu'au 24 de Mai, dûrent ranimer leur courage. A la dernière on en avoit joint une pour le Roi, qui contenoit des représentations sérieuses, mais polies. On espéroit, disoit-on aux prisonniers, que son ambition & son opiniâtreté se laisseroient vaincre à des instances si vives. Les prisonniers avoient ordre de les lui expliquer sans déguisement, & l'on prévenoit leur scrupule, à cet égard, par de fortes assurances qu'ils n'avoient plus rien à craindre, & que, dans peu de tems, les choses pourroient changer avantageusement de face.

CE moment désiré étoit plus proche qu'on ne le croyoit. Trois jours après, c'est-à-dire le 27 de Mai, le Yacht *la petite Hollande* vint mouiller sous le Fort, où la nouvelle qu'il apportoit ne tarda pas de causer la joye la plus vive qu'on puisse s'imaginer. Ce Yacht avoit été dépêché de Japara par le Général Coen, avec une lettre adressée aux Conseillers de Carpentier & Soury, à qui il étoit ordonné d'écrire sur le champ au Pangoran Gedé, ou Roi de Bantam, pour lui insinuer de rester neutre & de ne point se mêler des affaires de Jacatra. L'ordre parût étrange à ceux du Fort, parce que le Gouverneur-Général ne pouvoit ignorer la façon dont ce Prince s'étoit emparé du Royaume, où il tenoit au-delà de trois mille hommes de ses meilleures Troupes; Cependant on jugea que Coen devoit avoir eû ses raisons pour faire faire une pareille insinuation, & qu'apparemment il vou-

COEN.
1619.

Ils font plus
referrés que
jamais.

Inquiétudes
des Banta-
mois.

Ils font trom-
pés par les
bravades des
Anglois.

Sérieuses re-
présentations
des Hollan-
dois.

Avis de l'ar-
rivée de la
Flotte de
Coen.

Ordre qu'il
donne d'aver-
tir le Roi de se
tenir neutre.

COEN.
1619.

loit affecter d'ignorer ce qui s'étoit passé durant son absence. Ceux du Fort ne manquèrent point de s'acquiescer de cette commission le lendemain, & les prisonniers de Bantam furent chargés, en même tems, de l'expliquer fidèlement au Roi, afin qu'il ne pût en prétendre cause d'ignorance; mais il étoit déjà trop tard, & le coup fût frappé avant l'arrivée de cette lettre.

La Ville de
Jacatra est dé-
truite par ce
Général.

ENFIN Coen parût le 28 de Mai (*f*), & mouilla sous le Fort. La Flotte, qu'il amenoit des Moluques, étant composée de dix-sept voiles, il trouva peu de résistance à Jacatra. Douze Compagnies de Soldats & de Matelots, qu'il fit débarquer le jour suivant, emportèrent la Ville dans l'espace de trois jours. Il en fit raser les murs & détruire les maisons. Van den Broek s'étend peu sur ce grand événement; mais on en trouve quelques circonstances dans un autre Voyageur. Le Général, suivant le récit de *Rechteren* (*g*), ayant fait débarquer onze cens hommes, leur fit passer la Rivière, & donna aussitôt l'ordre de l'assaut. La Ville, qui n'étoit qu'à une portée de mousquet du Fort, fût vigoureusement attaquée. Une partie des Habitans prit la fuite (*b*); & le reste, à l'exception des femmes & des enfans, fût passé au fil de l'épée. Les murailles furent rasées, la Ville brûlée, & tout en fût éteint jusqu'au nom. Après avoir fait cette conquête, on prit des mesures pour se l'assurer. On travailla promptement aux Fortifications de Batavia, & cette Place s'accrut bien-tôt, avec les forces des Hollandois (*i*).

CAMPHUIS, de qui nous avons déjà emprunté divers détails intéressans (*k*), n'ajoute rien de fort remarquable au sujet de la prise de cette Ville, où il dit seulement qu'il se trouvoit sept à huit mille Javanois, dont environ la moitié étoit composée des Troupes de Bantam. Ils prirent la fuite, après quelques momens de résistance, laissant derrière eux six tonneaux

(*f*) Le Journal de Van den Broek datte mal ce retour du 25 de Mars 1619.

(*g*) Dans la Relation de son Voyage.

(*b*) Van Rechteren y comprend le Roi; mais on a vu plus haut qu'il avoit été chassé de sa Ville.

(*i*) Van den Broek, dans un endroit de son Journal, se vante d'avoir fait donner le nom de *Batavia* au Fort de Jacatra; & ailleurs il dit que Coen, fâché de le trouver écrit sur la porte, le fit effacer tout de suite; tandis que la chose étoit décidée dès l'année 1617., avant même qu'on eût encore où seroit la Capitale des Établissmens Hollandois, comme la lettre des Directeurs de la Compagnie des Indes, rapportée par Valentyn, en est une preuve incontable. On peut supposer que Van den Broek aura fait exécuter cet ordre; mais le mécontentement de Coen ne paroît pas trop concevable. Cependant il est certain que le nom de *Batavia* ne se trouve employé dans aucunes lettres, ni autres écritures publiques, que depuis le 23 d'Août

1621. & sur un nouvel ordre de la Compagnie.

(*k*) Dans un Ecrit intitulé *Batavia's Grondvesting*, ou *Fondation de Batavia*, que Valentyn nous a conservé, en avertissant que l'Auteur, Premier Clerc de la Secrétairie, & depuis Gouverneur Général, l'avoit composé, avec beaucoup de soin, sur les anciens Mémoires qui se trouvoient encore, de son tems, dans les Archives de la Compagnie; mais qui n'existent plus. Le Journal de Van den Broek, augmenté & corrigé par ce récit, contient une infinité d'erreurs considérables, non seulement dans les Jattes, mais même par rapport au fond du sujet; soit qu'on doive les mettre sur le compte du Copiste ou de l'Imprimeur; soit que Van den Broek, ayant été longtems absent & prisonnier, n'eût pas toujours eu occasion de s'informer des véritables circonstances, ou qu'il eût en avoir omis & déguisé quelques unes, qui n'étoient pas tout-à-fait à son avantage.

neaux de poudre & quarante pièces de canon de tout calibre. On leur tua quantité de monde, quoique le nombre ne pût en être bien connu, parce qu'ils avoient emporté leurs morts. Les Hollandois ne perdirent qu'un seul homme, & ils eurent peu de blessés.

APRÈS cette victoire, Coen dépêcha un exprès à Bantam, avec ordre à Van den Broek, & aux autres Hollandois de cette Ville, d'informer le Roi, ou Pangoran Gedè, qu'il étoit arrivé des Moluques avec un bon nombre de Vaisseaux & de Troupes; qu'en passant, il avoit fait brûler une seconde fois la Ville de Japara, pour vanger l'insulte que les Hollandois y avoient reçûe; qu'il s'étoit de même emparé de Jacatra, par les raisons légitimes qu'on lui en avoit données, & qu'il recapituloit en peu de mots. Enfin, il annonçoit, à ce Prince, que la nécessité l'appelloit à se rendre incessamment devant Bantam avec toute sa Flotte, pour se faire restituer les prisonniers de sa Nation; mais qu'il avoit bien voulu l'avertir à tems de sa résolution, afin de prévenir les fuites fâcheuses qui pourroient résulter de cette violence.

LA facilité avec laquelle on venoit de réduire la Ville de Jacatra, n'étant guères propre à en assurer de si-tôt la possession, on fût informé, le lendemain, que les ennemis se rassembloient par troupes, à quelque distance de la Ville, où ils s'étoient fortifiés dans deux endroits différens. Ils en fûrent délogés le jour suivant, par un détachement de six cens hommes, qui les contraignit encore à prendre la fuite. Mais tandis qu'on étoit occupé à s'étendre des deux côtés de la Rivière, & à brûler un grand nombre de maisons dans l'espace d'une demie lieue, peu s'en fallût que l'ardeur de ce plaisir & celle du pillage ne devint funeste aux Hollandois, dont une partie alloit tomber dans une embuscade des ennemis, qui les auroient tous massacrés, si le reste n'eût rejoint assez à tems pour leur donner du secours. Dans de si foibles commencemens, le moindre échec pouvoit tirer à conséquence, & c'étoit toujours une grande faute de se séparer à la vûe d'un ennemi mal dompté, dont les forces étoient encore de beaucoup supérieures; Aussi est-ce une remarque, qu'on ne peut s'empêcher de faire, d'après les Directeurs de la Compagnie des Indes (1), que la victoire des Hollandois est moins due à leur prudence qu'à la fortune, qu'ils ont souvent tâché de détruire eux-mêmes sans le sçavoir, ni sans en pouvoir venir à bout.

COEN.
1619.

Communication qu'il en donne au Roi de Bantam.

Ses menaces pour se faire rendre les prisonniers.

Dernière attaque qui manque d'être fatale aux Hollandois.

La fortune les sert mieux que la prudence.

LA

(1) Dans la Lettre qu'ils écrivoient au Général Coen, en date du 24 Mars 1620, & dont le commencement est sur-tout remarquable; En voici la Traduction;

„ Nous avons considéré le rapport que
„ vous nous avez fait de ce qui s'est passé à
„ Jacatra, durant le Siège de notre Fort, la
„ mauvaise conduite de nos gens, leurs di-
„ verses Capitulations, tant avec le Roi de
„ Jacatra qu'avec les Anglois & le Roi de
„ Bantam pour la reddition de ce Fort, & de
„ quelle manière elle a été empêchée chaque

„ fois. Nous ne pouvons qu'y reconnoître,
„ que la même Place a été très-miraculeuse-
„ ment conservée & que si elle est restée en-
„ tre nos mains, *c'est plutôt par bonheur que*
„ *par prudence*, jusqu'au moment que vous
„ avez enfin paru à la tête de nos Forces réu-
„ nies, détruit Japara, fait lever le Siège de
„ notre Fort, pris la Ville de Jacatra, & dis-
„ sipé les Troupes de Bantam; par où vous
„ êtes ainsi resté maître des Places & du Pays
„ aux environs, &c. ”

COEN.
1619.
Le Roi de
Bantam est
forcé de ren-
dre les prison-
niers.

LA Flotte se rendit, le 7 de Juin, dans la rade de Bantam, d'où Coen fit demander, sur le champ, au Gouverneur, tous les prisonniers de sa Nation. Un d'entr'eux fût envoyé le lendemain à bord du Général, pour lui dire, que le Roi étoit prêt à leur rendre à tous la liberté, dès qu'on la lui auroit fait demander par une personne de distinction. On le fit tout de suite; mais le Député revint bien tôt avec la réponse, que le Roi & son Conseil ne pouvoient y consentir, avant que d'avoir des assurances plus positives, que le Général, après l'extradition des prisonniers, n'entreprendroit rien contre la Ville. Outre Van den Broek & ceux qui avoient été amenés de Jacatra, les Anglois avoient mis en dépôt, dans Bantam, soixante & dix autres Hollandois, qu'ils avoient pris sur le *Lion Noir*. Il parût dur au Gouverneur de se les voir enlever avec si peu de ménagement; & dans le ressentiment d'une demande si brusque, il menaça Van den Broek de le faire tuer. Cependant Coen lui ayant fait déclarer que si les prisonniers n'étoient à bord dans vingt-quatre heures, il devoit s'attendre à voir employer la force, il prit le parti d'en renvoyer soixante-trois, mais il retint encore Van den Broek avec sept ou huit autres. Le soir, étant seul avec Van den Broek, il lui dit; „ qu'il le comparoit à un petit oiseau, qu'un „ Roi tenoit dans une cage d'or, où il mangeoit les meilleurs morceaux de „ sa table, & où il le combloit de caresses. L'oiseau dit un jour au Roi; „ Il est vrai que vous me faites beaucoup de bien; mais de-quoi me sert- „ il? Permettez qu'au moins une fois je me serve de mes aîles. Je vous „ promets de revenir dans la cage doree où vous me traitez si bien. Le Roi „ prenant trop de confiance à cette promesse, lui laissa prendre l'essor. „ L'oiseau revint effectivement; mais ce ne fût pas pour rentrer dans sa „ cage (m) ”.

Belles pro-
messes qu'il
fait aux Hol-
landois.

LE Gouverneur vouloit faire entendre, par cette allégorie, qu'il craignoit le retour de son prisonnier, & l'on verra bientôt qu'il ne se trompoit pas. Cependant il se détermina, le lendemain, à lui rendre la liberté ainsi qu'aux autres. Coen, satisfait par le renvoi de tous ses gens, ne demanda que plus fierement de savoir quelles seroient désormais les intentions du Roi, qui, sans hésiter, lui fit répondre, qu'il ne cherchoit qu'à vivre en bonne intelligence avec la Compagnie, rejetant tout ce qui s'étoit passé sur les Anglois & sur le Roi de Jacatra, & promettant de favoriser à l'avenir les Hollandois, dont il reconnoissoit la bonne-foi, autant qu'il se plaignoit de la conduite des Anglois. On fit semblant d'admettre ces raisons, parce que les motifs du Commerce portoient d'ailleurs à épargner une Ville, où l'on se flattoit de pouvoir de nouveau l'exercer avec plus d'avantages; mais on ne tarda pas de se convaincre du peu de fond qu'il y avoit à faire sur des dispositions apparentes, qui n'étoient que le fruit de la nécessité des circonstances.

Retour de
la Flotte à
Batavia.

LES Anglois étant sortis du Détroit de la Sonde, la Flotte Hollandoise retourna à Batavia, où Van den Broek fut reçu avec joye par ses Compatriotes, qui avoient tant de fois crant pour sa vie. Coen le renvoya bien tôt

(m) Les Indiens aiment les fables & les allégories.

tôt devant Bantam avec quelques Vaisseaux, pour retirer de cette Ville tout ce qui appartenoit à la Compagnie Hollandoise. Quantité de Chinois, qui vinrent se rendre à lui, furent conduits à Batavia pour grossir le nombre des Habitans. Cependant il reçût ordre du Général d'en faire sa déclaration au Pangoran, qui répondit que ces fugitifs le touchoient peu, & qu'il leur laissoit la liberté de choisir leur retraite. Il ajoûta qu'il avoit bien prédit que l'oiseau s'envoleroit, & que s'il revenoit, ce ne seroit pas pour rentrer dans sa cage, mais pour faire envoler d'autres oiseaux avec lui. Le refus qu'il fit de livrer les marchandises de la Compagnie & onze Hollandois, qui occupoient encore le Comptoir, devint l'occasion d'une guerre fort vive, qui acheva de justifier sa prédiction. Camphuis semble expliquer mieux la chose. „ Le Roi tenoit, dit-il, quantité de petits Bâtimens en Mer, „ qui arrêtoient les Vaisseaux destinés pour Jacatra, & les amenoient à Bantam, par où tout Commerce étoit coupé aux Hollandois, qui auroient „ même bien-tôt manqué de vivres. On s'en plaignit à ce Prince, qui prétendit l'ignorer, & ne changeant point de conduite, Van den Broek eût „ ordre de lui demander s'il vouloit la Paix ou la Guerre; à quoi le Roi répondit qu'il lui étoit indifférent, & que les Hollandois pouvoient faire ce „ qu'ils jugeroient à propos”. Van den Broek commença les hostilités le 2 d'Août. Dans l'espace de quelques mois, les Hollandois enlevèrent, aux environs de Bantam, neuf Jonques de différentes grandeurs, quinze Tingans, dix-huit Vliegiers, sept Chiampans Chinois, quarante-neuf Javanois & trente-quatre femmes; sans compter cent trente-deux Chinois, dont la plupart venoient se rendre volontairement, dans le dessein de quitter Bantam & de s'établir à Batavia. „ Cette Guerre, ajoute Campluis, dura dix „ années; mais Van den Broek fut relevé, le 12 de Novembre, par le Gouverneur Frédéric *Houtman*, ce qui lui causa beaucoup de chagrin. Il s'en „ plaignit un peu amèrement au Général Coen, qui voulant lui faire entendre raison, lui écrivit une Lettre trop singulière pour ne point mériter de „ tenir au moins place dans les Notes (n)”.

DANS le cours de cette année, les Hollandois avoient pris sept Navires Anglois, & comme on en attendoit d'autres de l'Europe, pour les remplacer au commencement de l'année suivante, Van den Broek reçût ordre d'aller croiser sur eux, dans le Détroit de la Sonde, avec une Escadre de six gros Vaisseaux & d'un Yacht. Il en découvrit un, qu'il contraignit de venir sous le Pavillon Hollandois. Mais au lieu du butin qu'il avoit fait espérer à ses gens, il n'eut à leur donner que la nouvelle de la Paix, qui étoit

COEN.

1619.

Guerre avec
Bantam.

1620.

Conclusion
de la Paix entre les
Compagnies Angloise & Hollandoise.

(n) Je suis surpris que vous vous formalisiez si fort de l'arrivée de Mr. *Houtman* auprès de vous, & que vous vous oubliiez en quelque façon vous-même. Vous devriez user de plus de réflexion, & considérer qu'il sied mieux au subalterne de plier qu'au supérieur. La Lune domine bien sur la nuit; cependant lors que le Soleil se montre, n'est-elle pas obligée de céder? En reste-t-elle moins la

même? Elle ne perd rien de sa dignité; mais elle attend son tems & ne cherche point à troubler l'ordre de la Nature. Le Paysan cède au Gentilhomme, le Gentilhomme au Comte, le Comte au Duc, le Duc au Roi, le Roi à l'Empereur, l'Empereur à Dieu, & Dieu à toutes choses avec une certaine harmonie & un certain ordre. Sur ce &c. Au Fort de Jacatra le 23 de Novembre 1619.

COEN.
1620.

étoit concluë entre les Compagnies d'Angleterre & de Hollande, & dont le Capitaine Anglois lui offrit des preuves, par la lecture de plusieurs Lettres, en l'assurant qu'il étoit suivi d'un Yacht de la Compagnie, qui venoit l'annoncer aux Indes. Elle fut publiée, à l'arrivée du Yacht, le 9 de Juin 1620. Les Anglois demandèrent qu'on leur accordât, dans la nouvelle Ville de Batavia, la même place qu'ils y avoient euë pour y bâtir un Comptoir. Mais elle leur fut refusée, parcequ'elle étoit trop voisine du Fort. Coen leur assigna un autre lieu, proche de l'ancien Palais du Roi, sans faire beaucoup d'attention à leurs plaintes. Ce n'étoit que le prélude de nouveaux mécontentemens, bien plus importants, qui devoient être l'effet d'une association, aussi inégale qu'incompatible à tous égards.

Origine de
leurs diffé-
rends.

LA douceur & la patience, qui avoient ouvert l'entrée des Indes, aux Hollandois, n'étoient pas les vertus favorites des Anglois; aussi leurs progrès se trouvoient-ils, depuis longtems, proportionnés à cette différence de genie & de conduite. La jalousie, qu'en conjurent les Anglois, se convertit bien-tôt en une animosité, dont les effets, d'abord sourds, dégénérèrent enfin en une rupture ouverte de leur part, après que le sentiment de leur foiblesse aux Indes, les eut portés à s'assurer de l'appui des Souverains & des Peuples de ces Contrées, à la faveur des impressions sinistres qu'ils leur avoient données contre leurs paisibles Rivaux, dont la bonne foi les auroit laissés sans défiance, s'ils n'eussent pas eu, de longue main, pour Ennemis, les Espagnols, qui les avoient obligés à se tenir toujours sur leurs gardes; Ceux-ci, par ce moyen, contre leur intention, contribuèrent beaucoup au salut des Hollandois. Les forces que la Compagnie étoit contrainte d'entretenir aux Moluques & à Banda, se trouvèrent à propos pour achever l'ouvrage de sa délivrance, par l'heureuse Révolution, dont on vient de faire l'histoire.

On a recours
à la voye des
Négociations.

LA Guerre qui se faisoit aux Indes n'étoit qu'entre les deux Compagnies Angloise & Hollandoise, sans que leurs Souverains parussent extérieurement y prendre part en Europe. La Compagnie Angloise avoit compté de profiter des travaux que les Hollandois avoient soufferts dans les Indes, & les progrès qu'elle fit, en peu d'années, témoignèrent de la solidité de ses vuës politiques; Mais, frustrée tout-à-coup de ces espérances, & ne se promettant plus rien de la force ouverte, elle eut recours à la voye des Négociations, qui ne pouvoit manquer de lui procurer de grands avantages, par les égards que les Etats Généraux devoient avoir pour son Roi. Ce Monarque, qui intervint à sa demande, leur fit savoir ses intentions sur cette Guerre, & témoigna qu'il souhaitoit de la voir terminée. Le même desir animant les Etats, la difficulté ne rouloit plus que sur les conditions de l'accommodement.

Association
des deux
Compagnies.

LES Hollandois avoient exposé, en leur particulier, sans aucune société avec d'autres Nations, leurs biens & leurs vies, pour obtenir, aux Indes, les Etablissmens qu'ils y avoient alors. Naturellement ils auroient bien voulu se les conserver sans partage avec des Etrangers, qui loin d'y contribuer, n'avoient cherché qu'à les détruire. Il fallut pourtant s'y résoudre, par la nécessité de conserver la bonne intelligence entre les deux Nations.

tions. Leurs Compagnies entrèrent en alliance, pour joindre leurs armes, attaquer les Espagnols & les Portugais, leurs Ennemis communs, les dépouiller des avantages que la Guerre entre ces deux Compagnies leur avoit donné lieu d'obtenir, particulièrement au préjudice de celle de Hollande, & les chasser des Pays, qu'ils avoient de nouveau envahis; après quoi, le Commerce devoit être commun aux deux Nations dans ces Pays délivrés à fraix communs, & par les armes communes; & les conditions, qui devoient y être observées, furent réglées avec beaucoup d'exactitude, dans la vûe de prévenir de nouvelles disputes.

COEFF.
1620.

MAIS les Anglois n'avoient pas résolu qu'il leur en coutât beaucoup pour s'acquérir la possession d'une partie de ces Isles qui produisent les Epicerics. Leur Compagnie n'envoya ni munitions, ni argent, ni ordres, pour aider au recouvrement de ce qu'on avoit perdu, moins encore à faire de nouvelles Conquêtes. Laisant le soin de tout aux Hollandois, elle ne doutoit pas que leur propre intérêt ne les portât à se rétablir dans leurs anciens droits, sur tout voyant qu'ils étoient assez en état de le faire, par les moyens que leur fourniroit une Place, telle qu'étoit alors Batavia. D'un autre côté, la Compagnie Hollandoise avoit encore moins entendu associer au fruit de ses nouvelles peines, ceux qui n'y auroient point eu de part; & elle ne s'y voyoit engagée par aucune clause des Traités. Elle prétendoit que les Lieux, où il faudroit que le Commerce fut commun, seroient conquis à fraix communs, & que s'il ne s'agissoit que de s'y établir, & non de les conquérir, les Etablissmens se feroient de même; ou que si les Anglois vouloient l'abandonner, & qu'elle fut obligée d'agir seule, elle agiroit aussi pour elle seule, sans leur faire part des avantages que ses forces & ses soins pourroient lui donner.

Ses défauts.

ENTRE les clauses du Traité, qui fut conclu au mois de Juillet 1619, il y en avoit une, qui établissoit un Conseil composé de Membres des deux Nations, sous le nom de *Conseil de Dessenfe*, qui devoit résider à Batavia. L'Article huitième portoit; „ qu'à l'égard des Isles Moluques, de celles „ de Banda & d'Amboine, la Compagnie Angloise auroit par tiers le Commerce qui s'y feroit; c'est-à-dire qu'elle fourniroit le tiers de toutes les „ marchandises, qui y seroient portées & débitées, & qu'elle auroit le „ tiers de tous les fruits & des denrées qui en proviendroient, & la Compagnie Hollandoise devoit faire les deux tiers des fournissmens, & retirer aussi les deux tiers des fruits ”.

Principales
coonditins du
Traité.

D'AUTRES Articles contenoient les conditions suivantes; „ Comme un „ Trafic de cette importance ne se peut maintenir sans une vigoureuse „ deffenfe, &c. les deux Compagnies entretiendront, à fraix egaux, vingt „ Navires de Guerre, ou plus si on le juge à propos, chacun du port de fix „ à huit cens tonneaux, & monté de cent cinquante hommes, avec trente „ pièces de canon, de huit jusqu'à dix-huit livres de balle. Le Conseil de „ Dessenfe règlera le nombre des petits Bâtimens à rames. Les Forts seront entretenus du produit des droits & tributs, à fixer par le Conseil, „ qui sera composé de huit personnes des plus considérables des Indes, où „ les Anglois & les Hollandois présideront alternativement. Ce Conseil „ décidera & règlera toutes les affaires qui concerneront la deffenfe par

COEN.
1620.

„ Mer, & disposera des Navires de Guerre, lesquels ne pourront être em-
 „ ployés en Marchandises, si ce n'est quelquefois pour en transporter seu-
 „ lement d'un lieu à l'autre, avec le consentement du Conseil de Dessenfe.
 „ Les Forts demeureront respectivement entre les mains des Possesseurs
 „ actuels. Ceux dont on pourra s'emparer, seront partagés, ou l'on y
 „ mettra Garnison commune, selon que le Conseil de Dessenfe le jugera
 „ le plus convenable. Aucune des deux Compagnies ne pourra exclure
 „ l'autre du Commerce aux Moluques, ni d'aucun autre lieu, soit par Con-
 „ struction de Forts, ou par Contrats; & il fera libre à chacune de trafiquer
 „ par tout". Ce Traité devoit subsister vingt ans, & en cas de différends,
 le Roi de la Grande Bretagne & les États Généraux s'en reservoient le ju-
 gement.

On propose
en commun la
réduction des
Iles de Ban-
da.

COMME les Iles de Banda étoient un des principaux objets, que la Compagnie Angloise avoit eu en vûe, ses Officiers s'étoient fait une espèce de devoir de fournir d'armes & de vivres les Habitans, en fomentant leur revolte, qui, jusqu'à la publication de la Paix, n'avoit pu être entièrement étouffée. Non seulement ils s'étoient soustraits à la juridiction du Fort de Nassau, & avoient vendu tous leurs fruits aux Eurangers, sur tout aux Portugais; mais ils exergoient encore journellement toutes sortes d'hostilités contre les Hollandois. Ainsi la première affaire que le Gouverneur Coen mit sur le tapis dans le Conseil de Dessenfe, fut la réduction des Bandanois, & le rétablissement des affaires à Amboine & dans les autres Moluques.

Les Anglois
se déclarent
hors d'état d'y
contribuër.

QUOIQUE les Commissaires Anglois reconnoissent la nécessité de faire ce que proposoient les Hollandois, & l'obligation où ils étoient de les assister dans cette entreprise, ils déclarèrent néanmoins que le pouvoir leur manquoit, n'ayant ni Vaisseaux, ni Fonds, & qu'ainsi ils se trouvoient hors d'état de rien fournir; déclaration qui fut enrégistrée dans toute son étendue le premier de Janvier 1621. Coen y répondit sèchement, que puis que les Anglois ne vouloient pas contribuër au rétablissement des affaires communes dans ces Iles, il l'entreprendroit seul, au profit de ses Maîtres, & que s'il se voyoit privé du secours de ses Alliés, il comptoit sur celui du Ciel, dont il avoit déjà reçu de si grandes faveurs. En effet, Coen mit à la voile dès le 13 du même mois pour Amboine, où il relacha le 13 de Février, & le 27, il mouilla l'ancre sous le Fort de Nassau dans l'Isle de Neira.

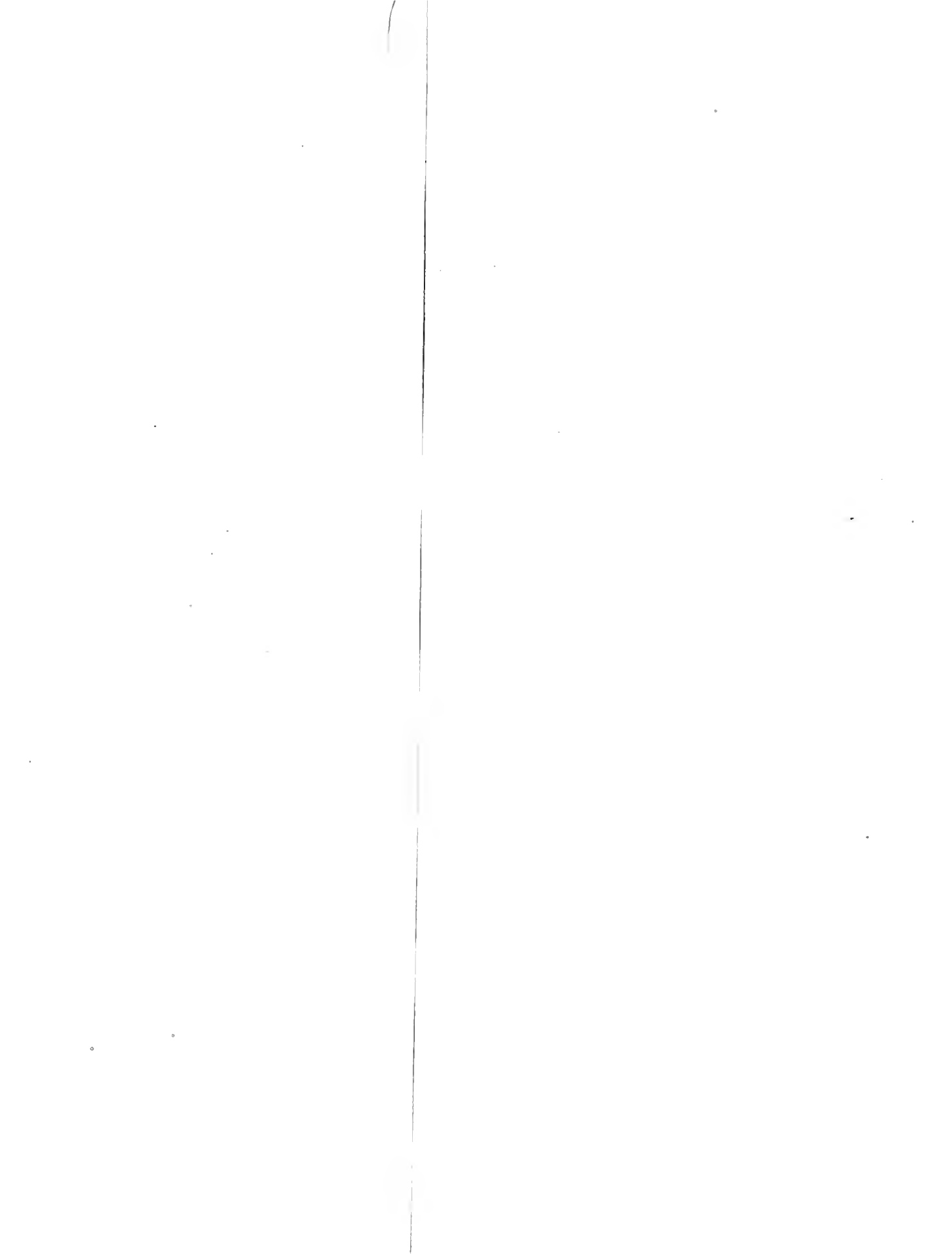
1621.

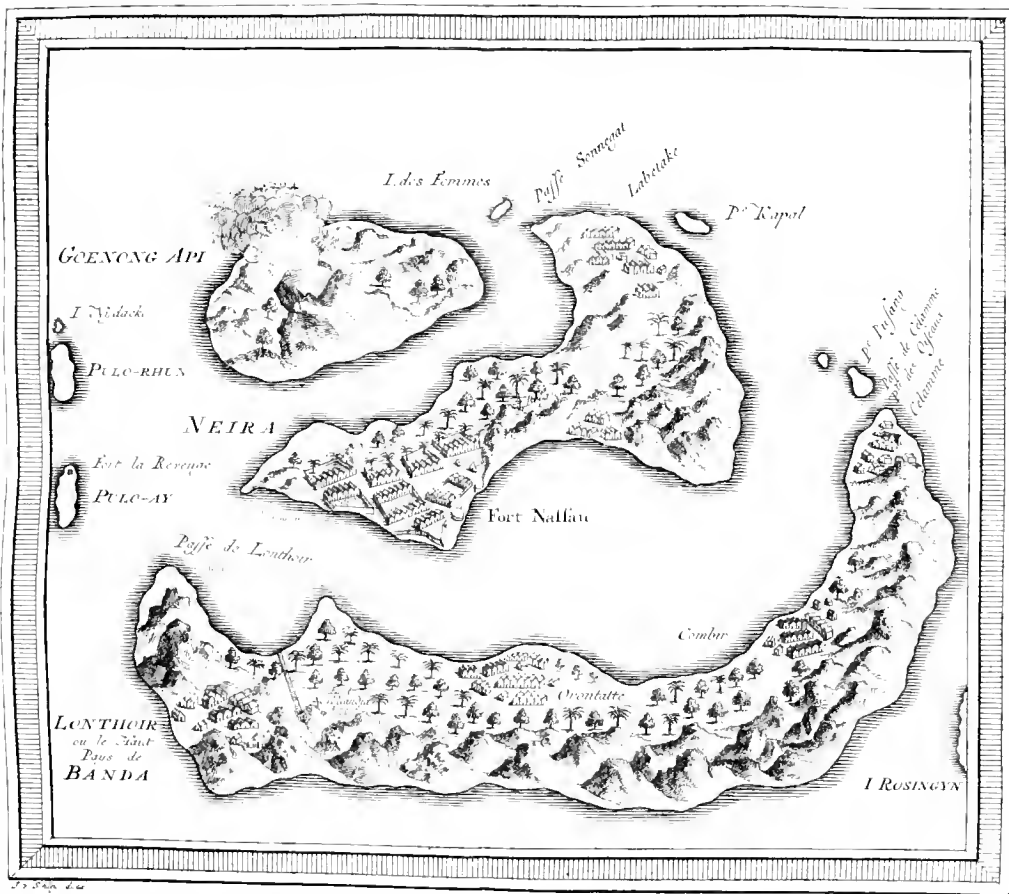
Les Hollan-
dois l'entre-
prennent
seuls.

Obstacles
qu'ils rencontrent de la
part des An-
glois.

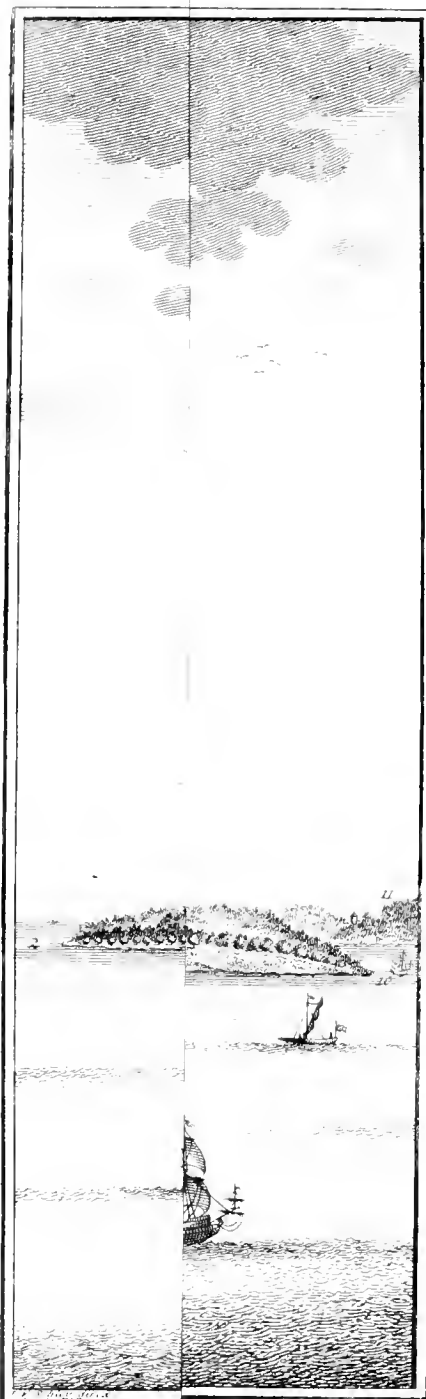
UN des Commissaires Anglois, qui avoit assisté, le 1er de Janvier, aux délibérations du Conseil de Dessenfe, se trouvant à Amboine, lorsque le Gouverneur Général en partit pour Banda, ne craignit pas de mettre des Lettres entre les mains des Hollandois mêmes, pour les rendre à ses Compatriotes de la petite Isle de *Pulo Rhun*, à qui il donnoit avis des desseins du Gouverneur, leur écrivant toutes les particularités qu'il en savoit, dont ils ne manquèrent pas de faire part aux Bandanois. On apprit aussi, qu'avant que la Flotte eut paru, ces mêmes Anglois de *Pulo Rhun* avoient envoyé quatre pièces de canon à *Lomboir*, Ville située dans la grande Isle de Banda; Mais les Habitans n'eurent pas le tems de les mettre en batterie, sans quoi ils auroient pu empêcher le passage aux Vaisseaux Hollandois.

D'au-

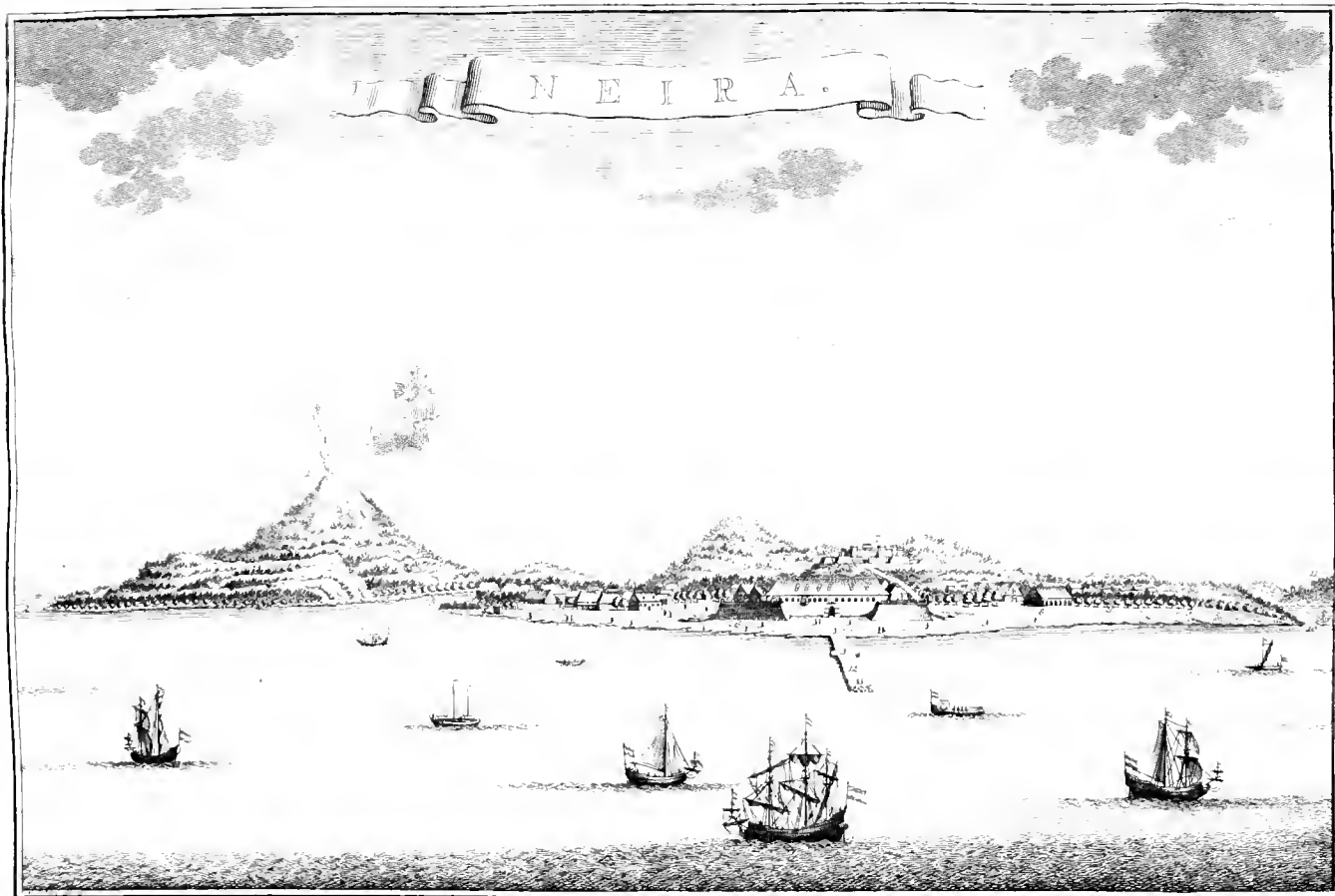




ISLES DE BANDA. | EYLANDEN VAN BANDA.



1. { *Le Goenong* - *A*
 } *De Goenong* - *I* *Banda* .
 2. *La Passe de Loune* .
 3. { *Un Orembau* , *Salve-Maan*
 } *Een Orembau* .



1 } *Le Goemong Ap, ou le Volcan de Banda*
 2 } *De Goemong Ap, of de brandende Berg in Banda*
 3 } *La Piff, de Louthou, of t Gat van Louthou*
 4 } *Het Oombout, ou Sachte de plaats*
 5 } *Een Oombout, of Speel Vaartug*

6 } *Les Ombout, et quelques Mains de Band, ou*
 7 } *De Werf, nevens eenige Borgers Huizen*
 8 } *Piff, ou t gat, entre t'Isle de Goemong Ap*
 9 } *Het Soone-gat tusschen Neira en Goemong Ap*
 10 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou.*

11 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 12 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 13 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 14 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 15 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*

16 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 17 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 18 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 19 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*
 20 } *Est. de. Nalhou. } Het Kasteel Nalhou*

D'autres Anglois, qui se trouvoient à Lonthoir, aidèrent les Habitans à se défendre, & l'un d'eux servit même le canon. Coen les fit avertir de se retirer, & leur fit déclarer tout ce qui avoit été résolu dans le Conseil de Défense, au sujet des Isles de Banda, d'Amboine & des autres Moluques. Cet avis ne produisit aucun effet; Les Anglois demeurèrent avec les Banda-nois; ils agirent de concert avec eux, & n'eurent pas le moindre égard pour leurs nouveaux Alliés.

COEN.
1621.

LE Gouverneur avoit eû dessein de débarquer par le côté méridional de la grande Isle, dans un endroit nommé *Luchuy*, & pour cet effet il ordonna, au Vaisseau *le Cerf*, d'y mouiller l'ancre. A peine avoit-il fait sa manœuvre, que le canon des Anglois l'incommoda tellement, que l'Equipage fut obligé de le touër vite avec deux ancres, & de le remorquer ensuite avec une Galère. Ceux qui avoient été sur le pont du Vaisseau firent leur déclaration que c'étoit un Anglois qui avoit tiré, qu'ils l'avoient reconnu & vû bien distinctement. Mais, quand, à l'occasion, l'on fit ce reproche aux Anglois ils nièrent le fait.

Deux premières tentatives inutiles.

LES Hollandois n'ayant pû débarquer en cet endroit, allèrent d'un autre côté faire une nouvelle tentative, qui ne leur réussit pas mieux, à cause du feu du canon Anglois. Mais à la troisième, qui se fit en deux endroits à la fois de chaque côté de l'Isle, ils attaquèrent promptement la Ville de Lonthoir, & la prirent. Les Habitans des petites Villes de *Madiangé*, *Luchuy*, *Orontatte* & *Sammer*, qui étoient bien moins en état de faire résistance, les abandonnèrent & s'enfuirent. Ceux de *Combir*, de *Celamme*, d'*Ouden-Dermer*, & de *Wayer*, se soumirent d'abord, aussi bien que ceux des Isles de *Roffingyn* & de *Pulo Rhun*. Ils consentirent tous qu'on détruisit leurs Retranchemens & leurs Forts, & livrèrent leur canon, leurs armes, & toutes leurs munitions de Guerre. Ensuite tous les Habitans des Isles de Banda s'étant assemblés, renouvelèrent les anciens Traités, & reconnurent la Souveraineté des Etats Généraux.

Conquête de ces Isles.

CEUX d'entre les Habitans de Lonthoir qui s'étoient dispersés à la prise de leur Ville, & qui faisoient le plus grand nombre, se tinrent cachés & mêlés parmi ceux des autres Places. Quelques-uns revinrent pourtant bientôt après, & firent aussi leur paix. La plupart se retirèrent dans les Montagnes, où ils furent joints par ceux de diverses autres Places; Ils s'y maintinrent longtems; mais les Hollandois leur coupant les subsistances, les obligèrent, au bout de quelques années, de partir successivement de l'Isle, après que les premiers Gouverneurs de Banda en eurent fait périr un fort grand nombre. On en repartit aussi autour de huit cens à bord des Vaisseaux, qui les transportèrent à Batavia.

ON ne porta point la Guerre dans l'Isle de *Pulo Rhun*, parceque les Habitans n'y avoient pris aucune part; mais s'étant volontairement soumis, ils furent désarmés comme les autres. Les Anglois avoient espéré de les détourner de leur résolution, & pour y mieux réussir, ils avoient fait des Retranchemens dans une autre petite Isle voisine de *Pulo Rhun*, & y avoient mis neuf pièces de canon en Batterie, pour s'en servir, au cas qu'ils pussent engager les Insulaires à faire résistance. On ne voulut point exiger ce canon, dans la vûe d'éviter de nouveaux différends avec les An-

COEN.
1621.

glois, qui, de leur côté, témoignèrent extérieurement leur joye d'un si heureux succès. *Ompbrey Filis Herbour*, leur Commandant, qui montoit le Navire *l'Exchange*, & qui étoit à l'ancre à la Rade d'Amboine, lorsqu'on y reçut cette nouvelle, fit faire une salve de treize coups de canon, pour en féliciter les Officiers du Fort Hollandois.

Etat où
Coen trouve
les affaires à
Amboine.

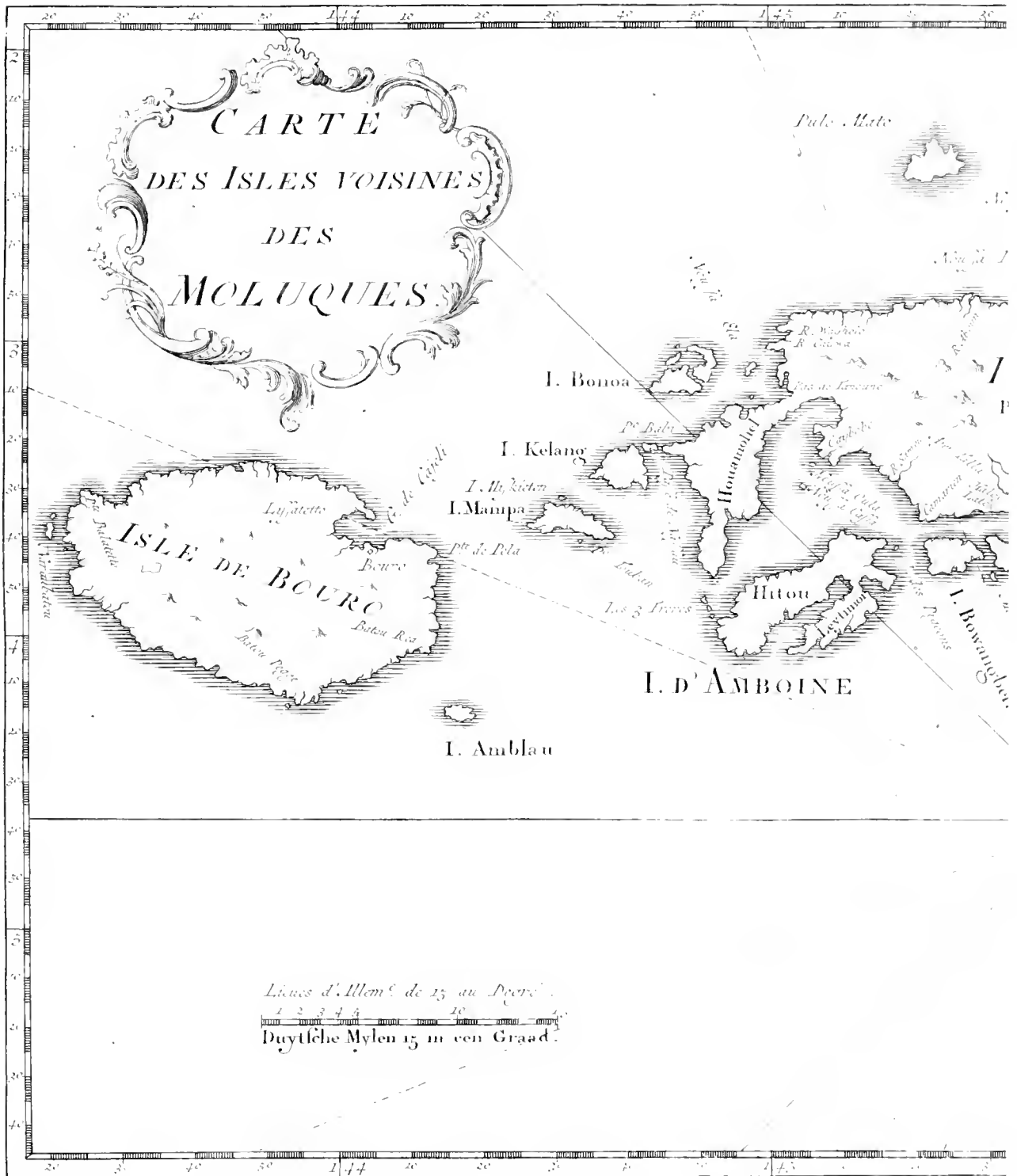
TELLE est la façon dont les Isles de Banda ont été rangées sous l'obéissance des Etats Généraux. Il restoit encore à rétablir l'ordre & la tranquillité à Amboine. Dès l'année 1615, le Gouverneur Blok, considerant l'inconvenient qu'il y avoit de ne consulter, à l'exemple de ses Prédécesseurs, que deux ou trois des principaux Orancaies Chrétiens sur les affaires qui regardoient ceux du Pays, avoit créé un Conseil National, d'abord seulement composé de sept Membres; mais en voulant remédier au mal, il ne put empêcher que la jalousie des autres Orancaies, qui se voyoient exclus de ce Conseil, ne leur fournit occasion de se revolter contre les Hollandois, à qui ils donnèrent bien de l'occupation pendant deux ans, jusqu'à ce qu'on eût formé un autre Conseil, dans lequel les Chefs de chaque Habitation avoient séance. Leur nombre étoit de quatorze, & parmi eux trois, qui portoient le titre de Rois. Cet Etablissement politique devint d'un grand secours pour reprimer les Brigandages des Rebelles. *Herman Van Speult*, Lieutenant Gouverneur d'Amboine, après avoir réduit par la faim, ceux de *Hoetoemoeri*, qui durant trois mois s'étoient vigoureusement deffendus dans une Forteresse presque imprenable, jugea à propos, pour mieux imprimer la terreur parmi les autres mal-intentionnés, de convoquer les Orancaies avec toutes leurs Coracores, pour faire une tournée dans ces Isles. La Flotte, composée de trente-cinq Bâtimens, montés d'environ quatre mille Insulaires, & de soixante Européens, partit, au mois de Novembre 1618, & ne revint pas sans avoir rétabli l'ordre par tout. Depuis ce tems, la même expedition s'étoit faite chaque année, avec le double but d'écarter les Etrangers qui venoient acheter le Girofle à haut prix; mais à l'arrivée de Coen les choses avoient bien changé de face, & la plupart des Orancaies refusoient d'envoyer leurs Coracores, gagnés par les intrigues du Prince *Kimelaka Tiidajat*, Stadhouder pour les Districts de Ceram qui relevoient du Roi de Ternate.

Il y rétablit
le bon ordre.

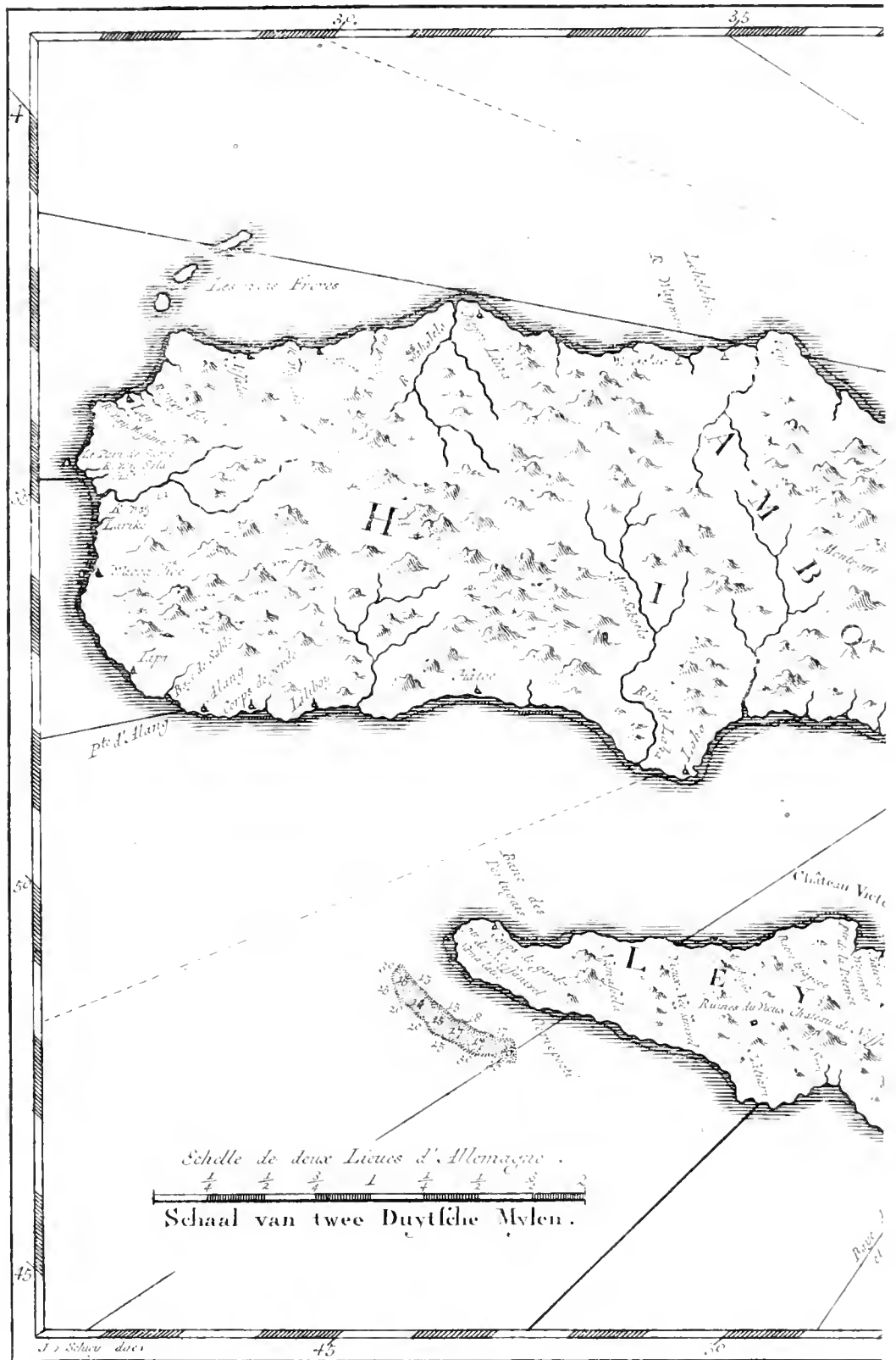
LA première chose que fit le Gouverneur Général, fut de convoquer tous les Orancaies des Isles d'Amboine. L'Assemblée générale se tint le premier de Juin; mais on n'y vit point paroître Hidajat ni quelques autres. Les Députés présens renouvelèrent sans difficulté le serment de fidélité, & ceux, dont on avoit lieu de se plaindre, furent, à cette condition, de nouveau reçus en grace. Comme ils avoient rejeté leur faute sur Hidajat, Coen lui envoya Copie de leurs déclarations, les accompagnant des exhortations les plus sérieuses, avec menace d'employer d'autres moyens s'il ne changeoit point de conduite.

Démission &
départ du Gé-
néral.

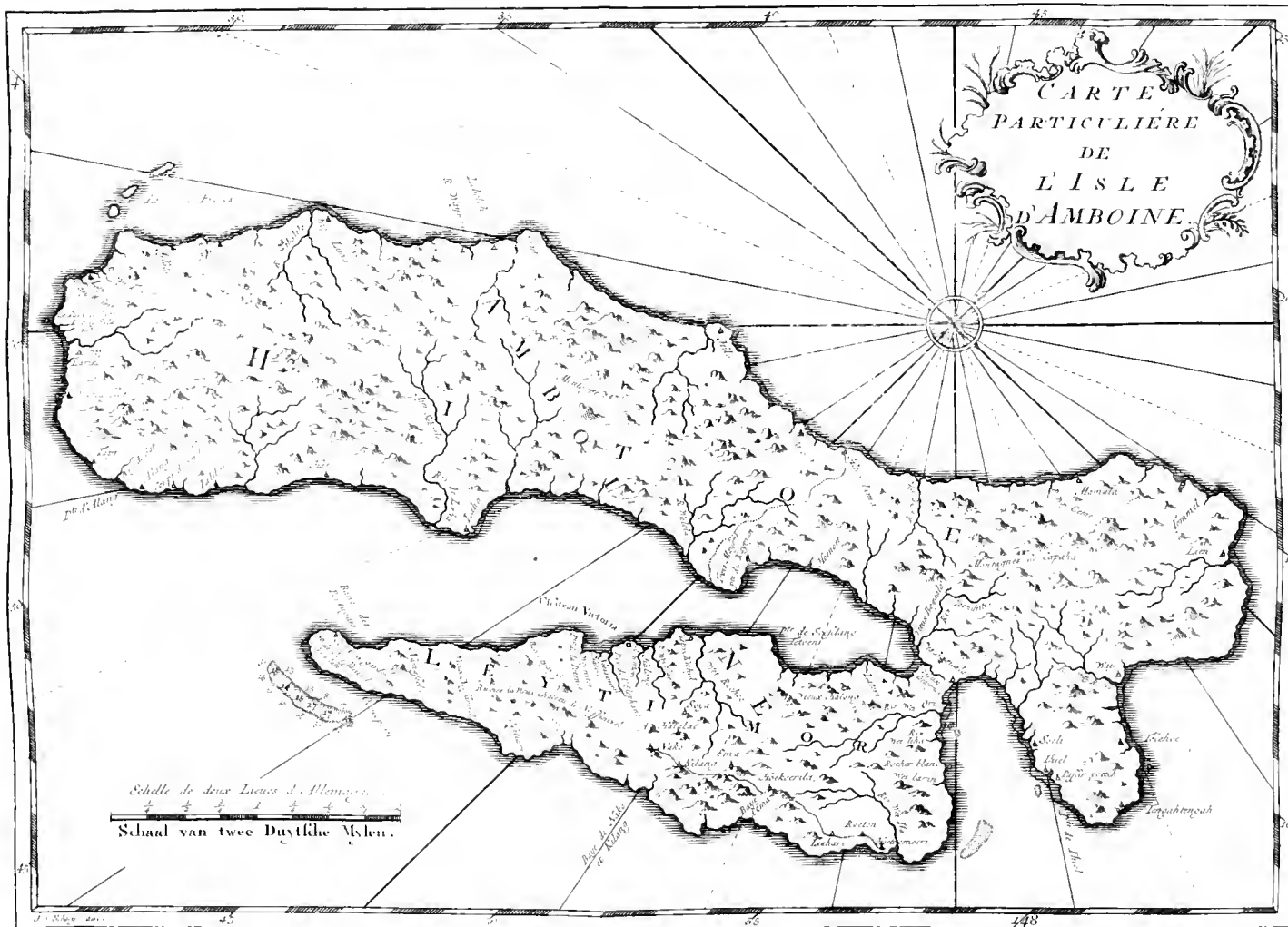
LA tranquillité ainsi rétablie à Amboine, Coen retourna triomphant à Batavia, & ne respirant plus que le desir de jouir d'un doux repos à l'ombre de tant de lauriers, il demanda sa démission par une Lettre, en datte du 11 May de cette année. Les Directeurs lui firent, en réponse, les plus vives instances, pour l'engager à continuer l'exercice de ses fonctions en-
core



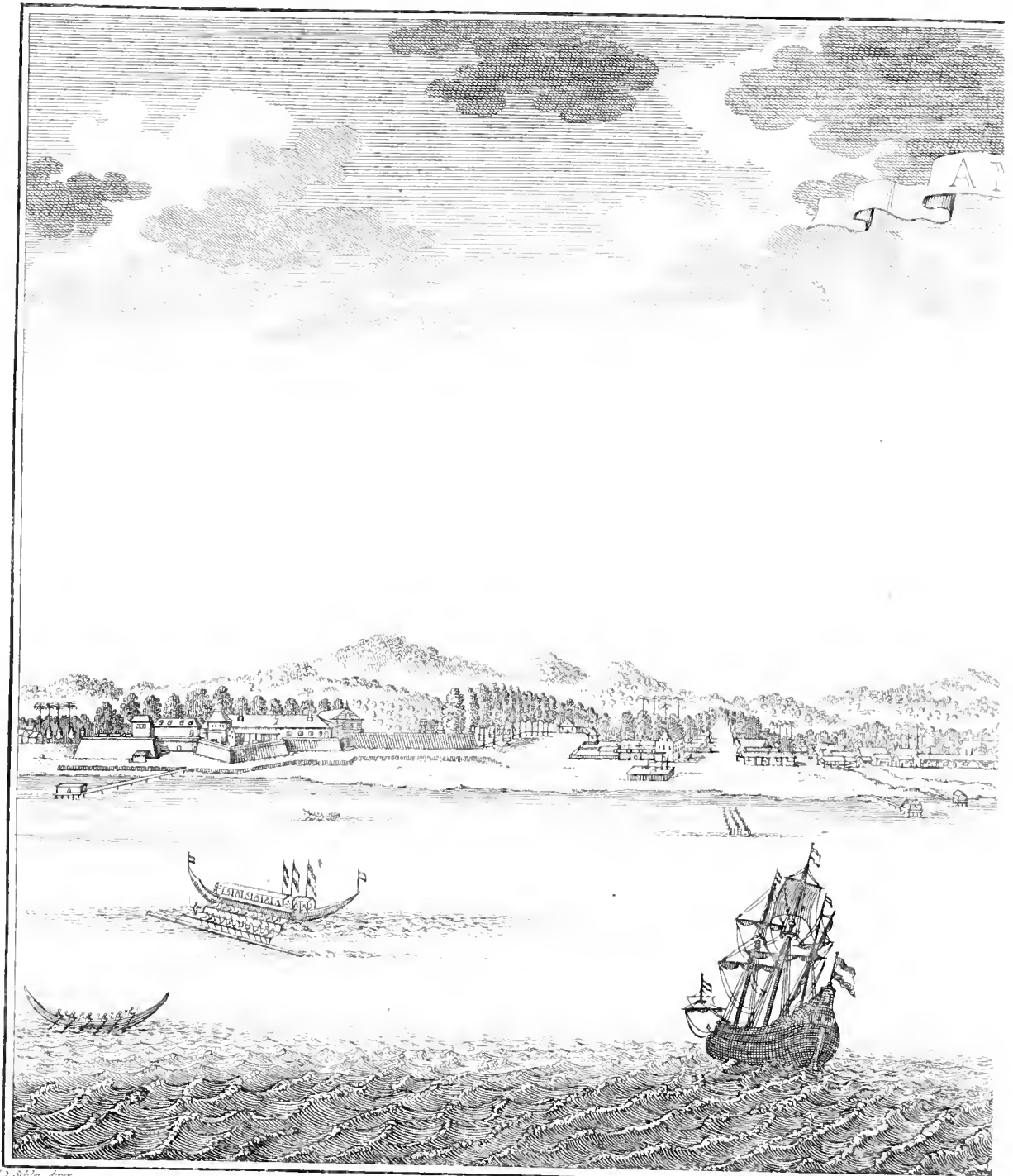
KAART DER MOIUKZ



BYZONDERE KAART VAN



BYZONDERE KAART VAN HET EYLAND AMBOINA.



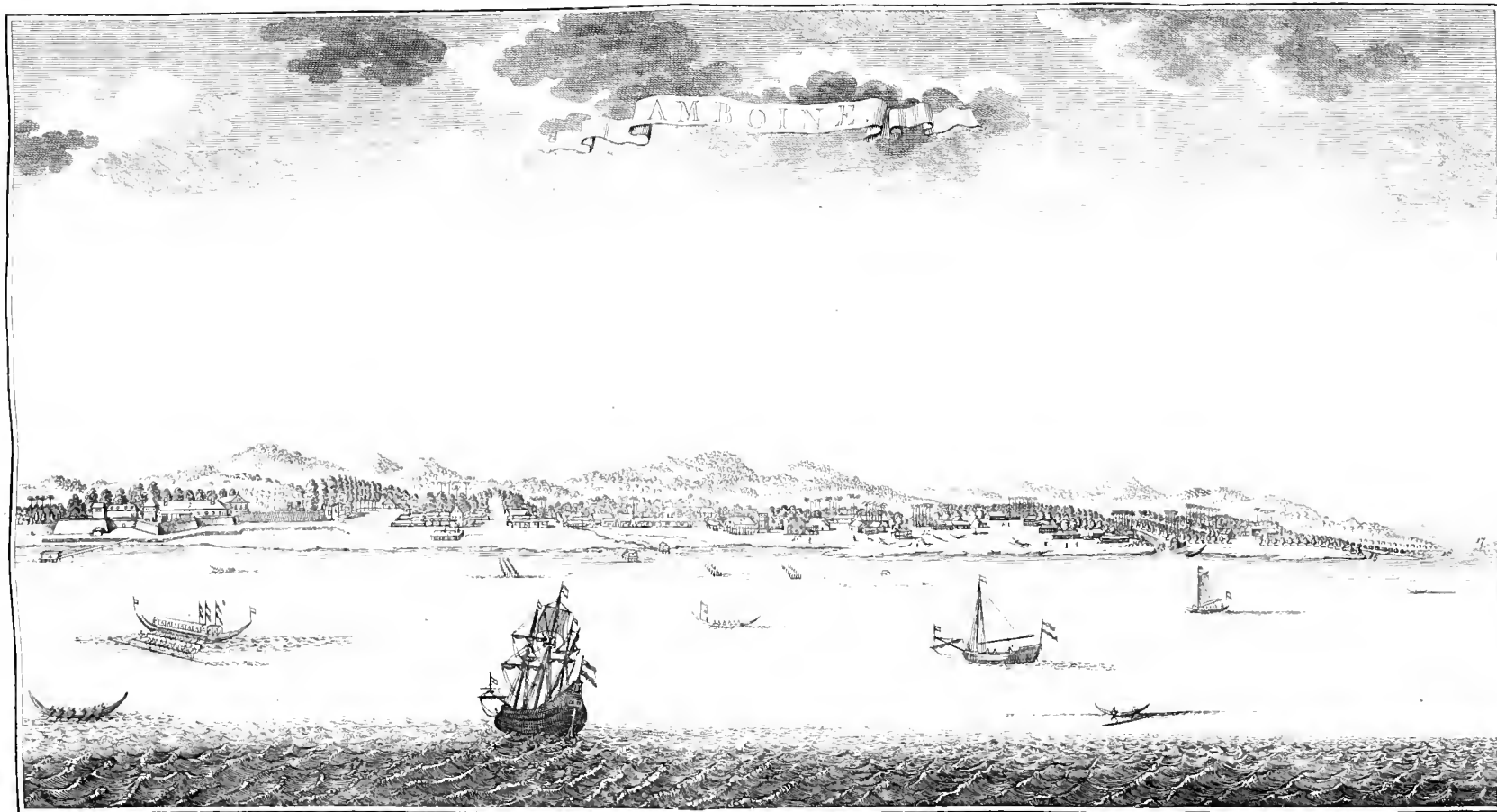
37 Schets door

- 1 } *La Fortreys*
- 2 } *t Fortres*
- 2 } *Le Nieuw Hospital*
- 2 } *t Nieuw Hospital*

- 3 } *Muſen de Ville*
- 2 } *Stadhuys*
- 2 } *Exercement de la Mayor de Ville*
- 2 } *Stadhuys Wooning*

- 5 } *t Schaffaut*
- 5 } *t Gerecht*
- 6 } *Corps de garde*
- 6 } *t Wagthuys*

- 7 } *Le Doffier ou Mo*
- 7 } *Paffar of Mar*
- 8 } *Eclife des Marins*
- 8 } *Maleytle Kerk*

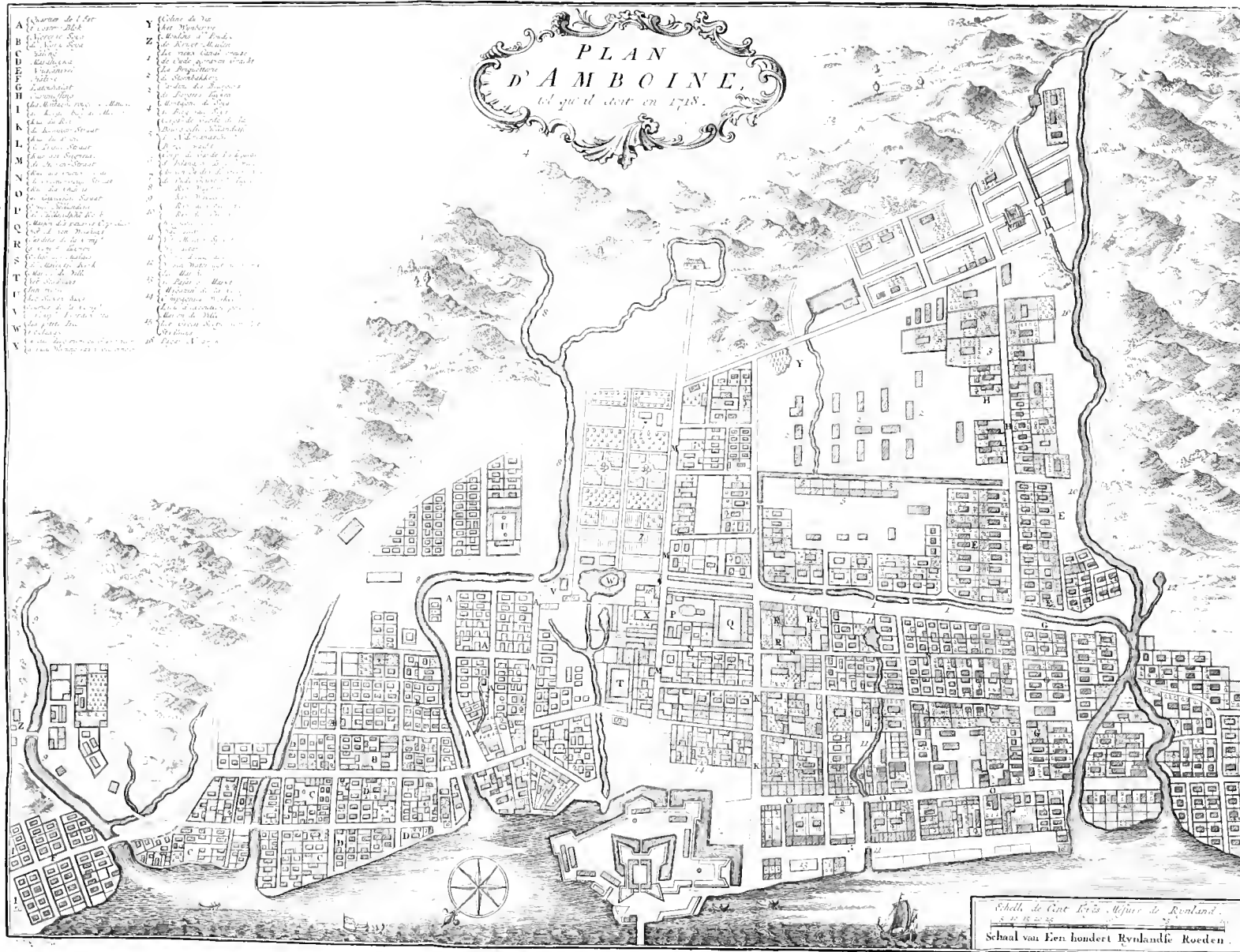


1	La Bastion	2	Stadhuys	3	St. Jans	4	La Dijk van Mar. de	5	Laan van de Ville	6	St. Waerthuis	7	Pallar of Markt	8	Milietje Kerk	9	Laan van de Ville	10	Araks Brandery	11	Burger Waerthuis	12	Verdronke Land	13	Riv. de l'Elephant	14	Riv. den Orlfant	15	St. Jans	16	Riv. den Orlfant	17	St. Jans	18	St. Jans	19	St. Jans	20	Pante de la Dijk	21	Galg Hoek	22	St. Jans	23	St. Jans	24	St. Jans	25	St. Jans	26	St. Jans	27	De Hoek van Alang
---	------------	---	----------	---	----------	---	---------------------	---	-------------------	---	---------------	---	-----------------	---	---------------	---	-------------------	----	----------------	----	------------------	----	----------------	----	--------------------	----	------------------	----	----------	----	------------------	----	----------	----	----------	----	----------	----	------------------	----	-----------	----	----------	----	----------	----	----------	----	----------	----	----------	----	-------------------

A { Quartier de l'Est
 { le Ooster-Blok
B { Kerkkerie Sosa
 { de Vroeg Sosa
C { Nidings
D { Hardheuka
E { Wouglawoi
F { Nidwa
G { Tatenhalat
H { Oronessing
I { In Antiquité ruine de Maoris
 { den Kerk, borg der Maoris
K { Rue du Roi
 { de Kinnaw-Straat
L { Rue du Prince
 { de Prince-Straat
M { Rue des Seigneurs
 { de Maoris-Straat
N { Rue des vieux vende
 { de vromme-Comp-Straet
O { Rue des Chèvres
 { de Oude-Comp-Straat
P { Rue de l'Indienne
 { de Hollandsche Kerk
Q { Maison des peuples Orythelins
 { het Armen-Moskwa
R { Jardins de la Comp^e
 { de Comp^e L'ancien
S { Rue des Malins
 { de Antiquité Kerk
T { Maison de Ville
 { het Stadhuys
U { Impression
 { het Saken-huus
V { Quartier de la Comp^e
 { de Comp^e L'ancien-est
W { La petite Isle
 { de l'Inde
X { le lieu d'excavation du gouverneur
 { de l'Inde l'ancien van de Gouverneur

Y { Colne du Vin
 { het Montberne
Z { Madras a l'Inde
 { de Krout-Madras
 1 { Le vieux Canal vrom
 { de l'Inde l'ancien-est
 2 { La Broquette
 { de l'Inde l'ancien-est
 3 { l'Ordre des Bourgeois
 { de Bourgeois-L'ancien
 { l'Ordre de Sosa
 4 { de Bourg van Sosa
 { Corps-de-Garde de la
 5 { Bourgeoisie l'ancien-est
 { de l'Inde l'ancien-est
 { l'Ordre de Sosa
 6 { Corps-de-Garde des Indiens
 { de l'Inde l'ancien-est
 { l'Ordre de Sosa
 7 { de l'Inde l'ancien-est
 8 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 9 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 10 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 11 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 12 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 13 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 14 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 15 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde
 16 { Rue de l'Inde
 { Rue de l'Inde





PLATTE - GROND VAN AMBOINA,
zoo als het was in den Jaare 1718

core deux ou trois années, sous l'augmentation de deux cens florins d'appointemens par mois; mais au cas qu'il persistât dans la résolution de quitter, on l'autorisoit, avec le Conseil des Indes, à nommer provisionnellement à sa place telle personne qu'ils en jugeroient la plus capable. Ainsi, profitant de cette permission, Coen, après avoir établi Pierre de *Carpentier* pour son Successeur, partit le 31 de Janvier 1623, à bord du Navire le *Dortrecht*, & arriva en Zelande le 23 Octobre suivant, ramenant cinq Vaisseaux richement chargés. Valentyn observe, comme une chose fort remarquable, que le poivre seul, qui consistoit en dix-neuf mille balles, fut tout vendu à un petit nombre de Marchands, qui en payèrent quarante-cinq tonnes d'or.

TANT d'avantages que Coen avoit procurés à la Compagnie, méritoient bien les récompenses qui lui furent accordées. On lui paya ses Appointemens de Directeur Général à quatre cens florins par mois, & le double de cette somme, depuis qu'il eut reçu sa Commission de Gouverneur Général jusqu'à son retour, sa Table franche, avec un présent de trois mille florins & un autre de dix mille, pour les services rendus dans ces deux Emplois; sept mille florins pour la Fondation de Batavia, & trois mille pour la Conquête des Isles de Banda; outre une Chaîne d'or de la valeur de deux mille florins, avec une Médaille portant une Inscription honorable; une Epée de quatre cens florins, sans compter encore une somme de vingt mille florins pour quelques prétensions.

L'OCTROI accordé à la Compagnie expirant en 1622, l'on vit naître, à cette occasion, entre les Directeurs & quelques-uns des Intéressés, des différends, qui enfin allèrent si loin, que les Etats furent obligés d'en prendre connoissance. Ces sages Médiateurs apaisèrent tout par leur prudence. Les Comptes furent rendus, & l'on fit une distribution de vingt-cinq pour cent, qui furent payés en girofle, à raison de soixante sols la livre; Après quoi, la Compagnie obtint un nouvel Octroi pour vingt-une autres années, à commencer du 1^{er} Janvier 1623; mais L. H. P. ayant trouvé ensuite nécessaire d'éclaircir quelques Articles de cet Octroi, y en ajoutèrent trois nouveaux le 13 Mars de la même année. Le précédent Octroi de 1602, & le Traité fait avec l'Angleterre, en sont la base. Ces Articles roulent principalement sur la reddition des Comptes, & sur l'emploi des Directeurs, à qui l'on accordoit, en considération de leurs peines, un pour cent du revenu net des effets vendus, y compris les Prises, tous faux frais premièrement deduits. Enfin, il leur étoit ordonné, après le payement des Dettes de la Compagnie, de faire chaque année, soit en marchandises, ou en deniers comptans, une repartition de dix, quinze, vingt, ou plus pour cent, suivant ce qui resteroit en Caisse outre les Equipemens nécessaires &c.

APRÈS cet Octroi, les Etats Généraux & la Compagnie prirent la résolution d'envoyer une puissante Flotte aux Indes, par le Détroit de le Maire, pour attaquer les Espagnols dans leurs Etablissmens en Amerique. Cette Flotte, qu'on nommoit la *Flotte de Nassau*, étoit composée d'onze Vaisseaux, sous les Ordres de Jacques l'*Hermite* Amiral, & de Geen Huigen *Schapenham*, Vice-Amiral. Elle mit à la voile le 29 Avril de cette année.

COEN.
1622.

1623.

Recompenses de ses services.

Renouvellement de l'Octroi de la Compagnie.

Envoi d'une puissante Flotte par le Détroit de le Maire.



Vie de Pierre de Carpentier, V. Gouverneur Général des Indes.

1623.

Ses avances en peu de tems.

Découverte d'une grande Conspiration de la part des Anglois à Amboine.

Aveu des Complices Japonois.

V. PIERRE DE CARPENTIER, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, apparemment natif d'Amsterdam, quoiqu'on ignore les premières circonstances de sa vie, fit le Voyage des Indes en qualité de principal Commis, à bord du Vaisseau la *Fidélité*, qui partit en 1616, & deux ans après, Coen, nommé au Généralat, étant à Amboine, l'établit Conseiller ordinaire, & Directeur Général du Commerce à sa place. Il en remplit les fonctions d'une manière si satisfaisante, qu'en 1623, son Prédécesseur le jugea digne de lui succéder une seconde fois dans le premier Poste des Indes, où il ne donna pas de moindres preuves de sa capacité & de sa prudence. Aussi l'état naissant de la nouvelle Batavia demandoit-il des soins & des travaux immenses pour y porter toutes choses à une certaine consistance.

LES premiers instans de son Administration furent marqués par un événement, dont les suites facheuses ont longtems agité les Nations Angloise & Hollandoise, tant aux Indes qu'en Europe. C'est le fameux *Massacre d'Amboine*, ainsi nommé par les Anglois, qui ne vouloient pas reconnoître un Acte de Justice dans l'exécution de leurs Compatriotes, convaincus d'avoir tramé une grande Conspiration contre les Hollandois de cette Isle.

UN Japonois, que sa curiosité indiscrete avoit rendu suspect, donna lieu à faire cette decouverte. On se fait de sa personne, & l'ayant examiné, il avoua que les Soldats de sa Nation, qui étoient au service des Hollandois, avoient resolu de s'emparer de la Forteresse, sollicités à cet effet par les Anglois, au Comptoir desquels ils s'étoient tous assemblés depuis trois mois, pour y délibérer sur le tems & sur la manière d'exécuter l'entreprise.

AUSSITÔT on envoya des armer les Japonois, on les arretea prisonniers, & chacun avoua le fait dans toutes ses circonstances, sans varier. Il demeura pour constant, par leur confession, qu'à la sollicitation de Gabriel *Towfsin*, premier Commis, & des autres Officiers Anglois, les Japonois leur

leur avoient promis d'aider à surprendre le Fort. Toutes les circonstances des tems, des délibérations, & des lieux où elles avoient été tenuës, étoient bien marquées. Les Prifonniers reconnurent encore, qu'ils avoient eu plusieurs Conférences particulières, entr'autres avec Abel *Price*, Chirurgien Anglois, qui étoit alors détenu pour une méchante action, dont il s'étoit rendu coupable. On le confronta avec les onze Japonois, qui avoient déposé contre les Anglois, & son aveu confirma leurs déclarations unanimes.

TOWRSON, qui se trouvoit le principal Auteur de la Conspiration, fut mandé pour comparoitre devant le Conseil, qui lui ordonna de faire venir tous ses gens, qu'on arrêta l'un après l'autre, donnant, à Towrson, le Comptoir même pour prison, où l'on mit des Gardes. Les Prifonniers voulurent d'abord nier le fait; mais ayant entendu les témoignages des onze Japonois, & du Chirurgien Anglois, ils confessèrent d'une voix; Que vers le premier de Janvier de cette année, presque tous les Commis Anglois des Comptoirs situés hors d'Amboine, y étant venus, Gabriel Towrson les avoit fait assembler dans sa Chambre, & leur avoit dit, qu'il avoit à leur proposer une affaire importante, mais que comme il y alloit de la vie, si la chose venoit à être découverte, il ne pouvoit la confier que sous le serment, qu'il leur fit prêter à chacun sur les saints Evangiles.

APRÈS avoir pris ces précautions, il déclara, qu'il favoit une voye de se rendre maître du Fort d'Amboine, & leur ayant fait ouverture des moyens qu'il croyoit pouvoir employer avec succès, quelques-uns des Assistans objectèrent que les Anglois étoient trop foibles pour former une pareille entreprise; mais Towrson leur dit, qu'il avoit gagné tous les Japonois qui servoient à la Garde du Fort; qu'ils se joindroient à lui; qu'on surprendroit les Hollandois à l'impourvu, lors qu'il y en auroit peu dans la Place, ou lors que le Gouverneur en seroit absent avec une partie de ses gens.

Qu'on attendroit qu'il y eût des Vaisseaux Anglois à la Rade d'Amboine, tant pour soutenir l'Action, que pour en tirer du monde, afin de s'en servir & de grossir la Troupe des Conjurés; qu'on auroit soin de mander à point nommé tous les Commis des autres Comptoirs, avec leurs Domestiques & leurs Esclaves; qu'il étoit assuré d'avoir assez de monde; qu'on devoit seulement se préparer à le seconder, & qu'il trouveroit bien les moyens de venir à bout de son dessein; que les Habitans de *Loubou* étoient d'intelligence, & qu'ils paroitraient, au tems marqué, avec leurs Coracores.

ENSUITE, Towrson entrant dans le détail de l'ordre qu'on observeroit, leur dit, que les Japonois, qui servoient dans le Fort, prendroient soin qu'il se trouvât deux d'entr'eux sur chaque Bastion; que les autres demeureroient dans la salle pour observer le Gouverneur, & saisir le moment de l'assassiner; qu'ils se rendroient maîtres des Bastions, & introduiroient les Anglois dans la Place; qu'on tueroit autant d'Hollandois qu'il seroit besoin pour empêcher qu'ils ne fissent résistance, & qu'on feroit les autres prisonniers.

Qu'on pilleroit tous les effets de la Compagnie Hollandoise, & qu'ils seroient partagés entre les Anglois & les Japonois, après que chacun des derniers auroit prélevé la somme de mille réales de huit; que ceux d'entre

CARPENTIER.
1623.

Accusation
des Anglois
contre leur
Chef.

Ouverture
de son pro-
jet.

CARPENTIER. les Bourgeois qui ne voudroient pas se soumettre, seroient tués sur l'heure même, ou persecutés dans leurs familles & dans leurs biens.

1623.

QUE le tems de l'exécution n'étoit pas encore précisément déterminé; mais que les Conspirateurs devoient bientôt s'assembler pour le fixer & prendre leurs mesures; qu'on devoit alors convenir des signaux & de tout l'ordre qu'il faudroit tenir; que tous les Japonois en seroient informés à tems, & qu'on pourvoiroit si bien à tous les inconveniens qui pourroient survenir, qu'il n'y auroit pas lieu de douter d'un heureux succès.

Interrogatoire de ce
Commis & sa
confession.

ON députa des Officiers du Conseil d'Amboine pour aller interroger Towrson, à qui ils demandèrent, qui l'avoit meu à former une si noire conspiration? Il répondit que c'étoit le desir de l'honneur & du gain. On voulut savoir encore à qui la gloire & le profit en devoient revenir, & pour qui il pretendoit se rendre maître de la Forteresse?

SES explications firent connoître, que si son projet eut réussi, il en auroit promptement donné avis aux Anglois de Bantam, & leur auroit demandé des secours; que s'ils lui en eussent envoyé, il auroit remis le Fort entre les mains de ceux qui seroient venus, pour en prendre possession au nom de la Compagnie Angloise; & que s'ils n'eussent pas voulu entrer dans cette affaire, il auroit tâché de garder le Fort pour lui, & de s'assurer de l'alliance des Insulaires.

Repentir
qu'il témoi-
gne de son
desein.

L'INTERROGATOIRE fini, le Gouverneur se plaignit amèrement de l'inhumanité qu'on avoit résolu d'exercer en sa personne & en celles des autres Hollandois, disant à Towrson que c'étoit là une cruelle recompense de tant d'égards qu'il avoit eus pour lui, & de tant d'amitiés qu'il lui avoit témoignées; que son ingratitude étoit détestable, & ne pouvoit qu'exciter l'horreur de tous les honnêtes gens. L'Accusé ne répondit que par un grand soupir, en ajoutant; *Plût à Dieu que ce fût à recommencer! je ne m'engagerois pas comme j'ai fait.* Cet Interrogatoire, terminé par cette marque de repentir, est daté du 9 de Mars 1623; jour qui avoit été pris pour l'exécution du Complot.

Nombre
des Déposans.

LES Déposans étoient au nombre d'onze Japonois, quatorze Anglois, & un Portugais, Capitaine des Esclaves des Hollandois; ils signèrent tous leurs confessions, & la plupart furent condamnés au supplice.

Raisons qui
justifient les
Hollandois.

ON n'entrera point ici dans le détail de toutes les raisons, que les deux partis employèrent en Europe, pour la défense de leur Cause. Il suffira d'observer, que si, d'un côté, les faits paroissoient bien constatés, par les confessions des Complices mêmes, & les dépositions des Témoins; de l'autre, on produisoit une déclaration de sept Anglois, revenus d'Amboine, qui les représentoient sous une face toute différente; mais leurs plaintes, que le ressentiment, l'envie de sauver leur honneur, & d'autres motifs de cette nature, pouvoient avoir dictées, ne sembloient pas devoir prévaloir sur les décisions d'un grand nombre de Juges, qui avoient prêté serment à Dieu & à leurs Supérieurs, ni les rendre suspects de la plus noire & de la plus detestable imposture qui fut jamais. Si l'on n'avoit eu besoin que d'un prétexte, pour exclure les Anglois du Commerce des Moluques, on en auroit trouvé assez d'autres, sans faire perdre la vie à tant d'innocens. D'ailleurs, quel avantage en revenoit-il aux Hollandois? En punissant quel-

ques

ques Anglois, comme coupables de trahison, il ne s'enfuiroit pas que leur Compagnie eût part à leur crime. Aussi ne s'en est-on jamais pris à elle, ni à ses Officiers aux Indes. Cette raison seule, que le bon sens admet même avec la prévention la plus marquée, justifie au moins les Hollandois sur les vuës intéressées qu'on voudroit leur attribuer; mais elle n'empêche pas d'avouer, qu'il eût été beaucoup plus prudent, à tous égards, de renvoyer cette affaire en Europe, & de laisser, à la Cour d'Angleterre, le jugement des Coupables; malgré tout ce qu'on pourroit alléguer en faveur du Droit des Hollandois, & des formalités observées dans leurs procédures.

LA Relation en ayant été publiée en Hollande, les Anglois la firent supprimer aussi-tôt, & n'y opposèrent pas moins une Réponse fort vive, qui ne resta point sans Réplique. Ces divers Ecrits ne seroient qu'à aigrir de plus en plus les Esprits de part & d'autre, tandis que les Etats Généraux, avec leur prudence & leur modération ordinaires, s'efforçoient d'appaîser un différend, dont les suites pouvoient devenir funestes à leur République. On crut y avoir réussi, en faisant, avec le Roi Charles I^{er}, un nouveau Traité d'Alliance, en date du 7 de Septembre 1625, qui fut nommé le *Traité de Southampton*, & dont un des Articles abolissoit généralement toutes Lettres de Représailles contre les Sujets de l'un ou de l'autre des Confédérés; mais, deux jours après, ce Monarque le revoqua, par une Protestation en faveur de la Compagnie Angloise des Indes Orientales, fixant le terme de dix-huit mois pour obtenir la satisfaction qu'il exigeoit, au sujet des dommages & outrages qu'elle avoit soufferts, de la part de celle de Hollande, à Amboine & ailleurs, tant en deça qu'au-delà de la Ligne.

LES incidens d'une Négociation longue & infructueuse, & ceux qui survinrent dans le système Politique de l'Europe, tinrent cette affaire indécise pendant plusieurs années. On avoit d'abord rappelé en Hollande tous les Conseillers d'Amboine, pour répondre de leur conduite; mais les Anglois éludèrent longtems l'examen & la confrontation de leurs Témoins contre les Accusés, & s'ils y consentirent, ce ne fut que sous des conditions qui devoient toujours rendre également vaine la Sentence, que les Commissaires délégués auroient pu prononcer en conséquence, parcequ'ils la vouloient absolument à leur avantage; ainsi il ne fut point possible de rien terminer avant la grande Révolution qui arriva en Angleterre.

APRÈS la Guerre sanglante, dont elle fut suivie, entre cette nouvelle République & celle des Provinces Unies, la Paix s'étant faite, le 1^{er} d'Avril 1654, les Articles, qui regardoient l'affaire d'Amboine, furent couchés en ces termes;

„ LES Etats Généraux des Provinces Unies feront justice de ceux qui
 „ ont eü part au Massacre d'Amboine, (la République d'Angleterre ne
 „ pouvant qualifier autrement cette Action) au cas qu'il en reste encore
 „ quelqu'un en vie. De plus, on nommera des Commissaires de part &
 „ d'autre, & en même tems l'on marquera le tems & le lieu où ils devront
 „ agir, lesquels par ces présentes feront & demeureront, sont & demeu-
 „ rent autorisés à examiner, accommoder & terminer les différends entre
 „ les Habitans & Peuples de chaque Nation, leurs griefs & les injures re-

CARTENTIER.
1623.

Suites de
cette affaire.

Négocia-
tions longues
& infructueu-
ses.

Commission
établie pour
juger ce dif-
férend.

CARPENTIER.

1623.

„ ciproques, qui peuvent avoir été faites, tant aux Indes Orientales qu'en
 „ Groenland, en Moscovie, au Bresil, & ailleurs, depuis l'an 1611, jus-
 „ qu'au 18 de May 1625. V. st. Et en cas que les dits Commissaires ne
 „ puissent s'accorder dans le tems de trois mois, à compter du jour qui
 „ sera fixé à la fin du présent Traité, pour la première Conference, tous
 „ les susdits différends, qui resteront à terminer, seront remis à l'arbitra-
 „ ge des Cantons Suisses Protestans, qu'on priera d'en accepter la Commis-
 „ sion, & de prononcer leur Sentence dans l'espace de six mois, après
 „ l'expiration des trois mois susmentionnés ”.

LES Commissaires, qui furent nommés par les deux Republicques, s'étant
 à la fin accordés, il ne fut plus question de l'arbitrage des Suisses. La Sen-
 tence fut renduë le 30 d'Août suivant, V. st., & elle portoit en substance;

Sentence
des Arbitres:

„ QUE tous différends, procès & prétensions, tant contenuës dans les
 „ Actes & Mémoires remis devant les Juges Arbitres, que toutes autres
 „ qu'on pourroit encore former de la part de la Compagnie Angloise, sans
 „ aucune exception quelconque, demeureroient éteintes, annullées & a-
 „ néanties; que cette Compagnie ne pourroit rien prétendre en aucun lieu
 „ sur la Compagnie Hollandoise, pas même à titre de Douane ou Péage, à
 „ Ormus, ou à Gamron, ou en quelqu'autre endroit de la Perse que ce
 „ fût; & que la dite Compagnie Hollandoise ne pourroit être inquiétée,
 „ par celle d'Angleterre, sur de pareils prétextes, ou tels autres, sans pré-
 „ judice néanmoins, pour cette dernière Compagnie, de ses droits & pré-
 „ tensions contre le Roi de Perse, & contre tous autres, excepté les Hol-
 „ landois.

„ DE la même manière demeureront annullées, assoupies & éteintes
 „ toutes les prétensions de la Compagnie Hollandoise contre celle d'Angle-
 „ terre, de quelque espèce, qualité & nature qu'elles puissent être.

„ QUE la Compagnie Hollandoise restitueroit, à celle d'Angleterre,
 „ l'Isle de Pulo-Rhun, dans l'état où elle étoit alors, étant permis, aux
 „ Hollandois, d'en emporter tous les ustenciles, armes & munitions de
 „ Guerre, les marchandises, & tous les effets mobiliers qu'ils pouvoient
 „ y avoir.

„ QUE la Compagnie Hollandoise payeroit, à celle d'Angleterre, quatre-
 „ vingts cinq mille Livres sterlings, moitié à la fin du mois de Janvier pro-
 „ chain, & l'autre moitié dans le mois de Mars suivant.

„ QUE par ce moyen toutes les prétensions, tant desdites Compagnies
 „ que des Particuliers de chaque Nation, demeureroient éteintes & an-
 „ nullées.

„ QU' à l'égard de celles des Particuliers, pour les pertes qu'ils auroient
 „ souffertes dans l'Isle d'Amboine en 1623, la Compagnie Hollandoise
 „ payeroit trois mille six cens quinze Livres sterlings, dans le mois de Jan-
 „ vier suivant, aux divers Particuliers de Londres, dénommés dans la Sen-
 „ tence, comme Héritiers de ceux qui sont morts audit lieu & dans la di-
 „ te affaire d'Amboine; moyennant quoi, personne ne pourroit plus in-
 „ tenter aucune Action aux Hollandois, ni les inquiéter pour cause dudit
 „ fait ”.

Il sembloit que cette Sentence devoit avoir mis fin à tous les différends; mais on ne tarda pas d'éprouver le contraire. Le tems fixé pour les payemens étant expiré, les Hollandois offrirent d'y satisfaire. On ne put convenir des termes ni de la forme des Quittances & des Actes nécessaires, & l'on en vint à de nouvelles Protestations de part & d'autre. Les Anglois ne prétendoient pas que la Sentence eut terminé tous les différends des Particuliers, & les Hollandois soutenoient l'opinion opposée. On voulut recourir à la voye de l'arbitrage des Suisses, accepté dans le Traité de Paix; mais le tems limité à cet effet étant écoulé, les Anglois refusèrent de s'y soumettre. Cependant il fut enfin dressé un Acte, le 9 de May 1655, en vertu duquel de nouveaux Commissaires devoient s'assembler à Amsterdam, pour prononcer sur les nouvelles questions, & au cas qu'ils ne pussent encore s'accorder, l'arbitrage en seroit déferé aux Cantons Suisses, en conséquence du Traité de Paix.

CETTE nouvelle affaire, à laquelle les Hollandois ne s'étoient pas attendus, n'eut point de suites. Cromwel, occupé d'autres objets plus importants, leur laissa le tems de respirer, & les Commissaires nommés de la part des Anglois, ne recevant point leurs appointemens, se mirent peu en peine d'exécuter leur Commission. Dans la suite, les affaires des Anglois ayant encore pris une nouvelle face, par le rétablissement de la Famille Royale, la Compagnie Angloise fit cesser ses difficultés, à l'égard des Sommes qu'elle devoit toucher, & ce point fut enfin vuide.

Mais elle se reserva encore le sujet de querelle qui regardoit la restitution de Pulo-Rhun, stipulée par le Traité de 1654, & en dernier lieu par celui de Whitehal du 14 Septembre 1662, se plaignant de tems à autre qu'on la lui refusoit, & que les gens qu'elle envoyoit, dans cette Ile, y étoient constamment traversés par les Hollandois, qui soutenoient au contraire que c'étoit à dessein que les Anglois ne s'en mettoient pas en possession; & voici de quelle façon les Directeurs de la Compagnie s'en exprimoient dans un Rapport fait aux Etats Généraux le 20 d'Octobre 1664.

„ A l'égard de l'évacuation de Pulo-Rhun, le Général & le Conseil des
 „ Indes ont écrit que plusieurs fois il n'a tenu qu'aux Anglois de rentrer
 „ en possession de cette Ile. La dernière fois, ils étoient allés la deman-
 „ der avec un Acte à la main, si crasseux qu'il en étoit presque tout effa-
 „ cé, & lequel ils disoient être du Roi de la Grande Bretagne; ce qui fit
 „ que nos gens eurent peine à le croire original, parce qu'on ne néglige
 „ guères une telle Pièce, tant à cause de son importance que pour le res-
 „ pect du Monarque dont elle est émanée; Il y eut donc des Négociations
 „ & des Conférences sur ce sujet pendant quelques semaines. Enfin nos
 „ gens, craignant que les Anglois n'interprétassent cette difficulté comme
 „ un refus, se contentèrent d'une assurance par écrit qu'on leur donna,
 „ que l'Acte en question étoit réellement sous le sceau du Roi; surquoi ils
 „ se retirèrent, bien persuadés que les Anglois alloient prendre possession
 „ de l'Ile; Mais il se trouva qu'ils n'avoient ni Vaisseaux, ni monde pour
 „ cet effet, & ils furent contraints de dire qu'ils en attendoient d'Angle-
 „ terre, par où nos gens reconnurent qu'ils n'avoient présenté cet Acte que
 „ pour avoir un refus, & faire des protestations, afin de les emporter à

CARPENTIER.

1623.

Nouvelles
disputes sur
son exécu-
tion.De quelle
façon ce
point est en-
fin terminé.Autre sujet
de plaintes des
Anglois tou-
chant Pulo-
Rhun.Défense
des Hollan-
dois.

CARPENTIER.
1623.

„ Londres, & de former, selon leur coutume, de grandes prétensions
 „ contre nous. En attendant, comme nos gens crurent que ces Anglois
 „ pourroient bien faire quelque nouvelle tentative, soit par la force, ou
 „ par la ruse, pour parvenir à leur but, ils se virent dans la nécessité de
 „ renforcer les Garnisons de leurs Places, & de pourvoir à la sûreté des
 „ Côtes voisines; car Pulo-Rhun manquant d'eau douce & des choses les
 „ plus nécessaires à la vie, on ne doutoit pas que de pareils Voisins ne
 „ cherchassent bientôt à se mettre mieux à leur aise, & ne fissent naître
 „ quelque nouveau sujet de dispute, quoique nous eussions fort recomman-
 „ dé à tous nos gens, d'éviter soigneusement de leur en fournir la moind-
 „ dre occasion. Cependant depuis deux ans qu'ils sont là, & qu'ils y ont
 „ deux Vaisseaux, ils ont pris à tâche de débaucher les Habitans du Pays,
 „ si bien qu'ils en ont tiré une partie des Epiceries que nous devons avoir,
 „ & ils seroient allés plus loin, si l'on n'eut pas fait châtier ceux qui les fa-
 „ vorisoient. Ainsi nous sommes exposés à leurs intrigues, à leurs artifi-
 „ ces, pour tirer nos marchandises, & avec cela nous ne devons pas nous
 „ attendre à autre chose, si ce n'est que pendant qu'ils seront occupés à
 „ nous nuire, il faudra encore que nous leur fournissions les denrées dont
 „ ils manquent, & dont souvent l'on n'est pas trop bien pourvû; ou autre-
 „ ment nous serons traités de cruels, de barbares; on nous décriera dans
 „ le monde, & l'on se prévaudra de ces prétextes pour nous déclarer la
 „ Guerre quand on en aura envie ”.

Paix de
Breda qui met
fin à ces dé-
mêlés.

CETTE même année 1664, la possession de la Côte de Guinée ayant excité une nouvelle Guerre, entre la Grande Bretagne & la Republique, les Anglois furent obligés d'abandonner Pulo-Rhun, d'où la Paix de Breda, conclue en 1667, les a exclus depuis, en terminant des différends, qui avoient duré près de quarante-cinq ans. L'ordre historique demandoit qu'on en continuât le recit sans interruption jusqu'à la fin, aussi succinctement qu'il nous étoit possible (a); & le Plan de cet Ouvrage nous invite à reprendre ici le fil des Affaires dans les Indes, au même point où nous les avions laissées.

1624.
Mauvaises
dispositions
des Indiens.

LES Peuples voisins d'Amboine, persuadés qu'un événement de la nature de celui dont on vient de rapporter les suites, ne pouvoit manquer de faire naître une nouvelle Guerre entre les Hollandois & les Anglois, commencèrent dès lors à se flatter qu'elle leur fourniroit bientôt l'occasion de rompre tous les engagements qui les lioient aux premiers, & en attendant ils n'en laissoient échapper aucune de leur nuire, maltraitant, pillant & tuant les Gens de la Compagnie, tandis qu'ils favorisoient ses Ennemis, & leur vendoient hautement leurs cloux de Girofle au préjudice des Traités.

Mesures
qu'on prend
pour les ré-
duire.

Le Gouverneur d'Amboine fit plusieurs instances pour obtenir satisfaction de tant de desordres; mais on ne faisoit seulement pas semblant d'écouter ses plaintes. C'étoit toujours Hidajat, qui suscitoit ces troubles; & quoiqu'il mourût cette année 1624, *Leliato*, son Successeur, ne continua pas moins à tenir la même conduite. Van Speult, ayant aussi vainement employé

(a) Les Pièces de ce fameux Procès se trouvent dans *Aitsem*, & autres Historiens.

employé les menaces, résolut enfin de recourir à la force, pour tirer raison de ces insultes. Il venoit de reprimer les Peuples de quelques Isles situées à l'Orient de la grande Ceram, qui donnoient azile aux Fugitifs Bandanois; mais les Habitans de la Partie Occidentale, nommée *Houwamobel*, ou la *Petite Ceram*, soutenus par les Ternatois, n'étoient pas si faciles à réduire. L'arrivée de la *Flotte de Nassau* mit le Gouverneur en état d'exécuter un projet, que le mauvais succès de ses premiers efforts l'obligeoit de diffimuler depuis quelque tems.

CARPENTIER.
1625.

Arrivée de
la Flotte de
Nassau.

CETTE Flotte, après avoir fait beaucoup de mal aux Espagnols, sans pouvoir atteindre son but principal, qui étoit la Conquête du Perou, mouilla à la Rade d'Amboine, le 4 d'Avril 1625, sous le Commandement de Schapenham, l'Amiral Jacques l'Hermite étant mort dans le Voyage. Au commencement du mois suivant, le Gouverneur van Speult & Jean van Gorcum, nommé pour lui succéder, s'embarquèrent tous deux à bord de ces Vaisseaux, qui se rendirent sur la Côte de Ceram, attaquèrent *Loubou*, Forteresse du Stadhouder de Ternate, s'en emparèrent & la détruisirent, avec tous les Villages des Environs, dont les Habitans furent contraints de se sauver dans les Montagnes. Cette Expédition fut terminée par l'Abbatiss de tous les Girofliers qu'on put découvrir dans une assez grande étendue de terrain, mais principalement de ceux qui étoient le plus à portée du Rivage; après quoi la Flotte prit la Route de Batavia, où elle fut séparée. Van Speult, qui étoit parti en même tems, & que les Ordres des Directeurs appelloient en Hollande, pour y repondre de sa conduite dans la fameuse affaire d'Amboine, mourut à Mocka, le 14 Juillet de l'année suivante.

Heureuse
Expédition
contre Lou-
hou.

Départ &
mort du Gou-
verneur
d'Amboine.

VAN Gorcum, son Successeur, ne tarda pas d'éprouver de nouvelles chicanes de la part du Stadhouder de Ternate, au sujet des Limites entre le Roi son Maître & la Compagnie. On en vint même aux voyes de fait de part & d'autre. Cependant elles furent suspendues par une Convention, du 5 Juillet 1626, qui laissoit les choses sur l'ancien pied, en attendant la décision du Roi de Ternate & du Gouverneur Général de Batavia, sous l'engagement formel de ne vendre de cloux de Girofle qu'aux seuls Hollandois; promesse, dont on ne tint pas plus de compte qu'auparavant, de sorte que les Etrangers continuoient d'enlever la meilleure partie de ces Epiceries.

1626.

Nouveaux
demêlés avec
les Ternatois.

EN 1627, on vit arriver, à Amboine, Gilles *Scift*, Commissaire envoyé de Batavia, avec les Vaisseaux l'*Orange* & la *Brille*, pour prendre connoissance de l'état des affaires de ce Gouvernement, & de celui des Moluques.

1627.

Avanture
de la Flotte
de Schram.

IL étoit venu, au mois de Novembre de l'année dernière, des Ports de la Hollande, en compagnie de l'Amiral Wybrand *Schram*, qui commandoit une Flotte de neuf Navires. Celui qu'il montoit & un autre, furent attaqués, à la hauteur de Sierra Liona, par un fameux Corsaire Hollandois, nommé *Claes Compaen*, qui répandoit la terreur dans ces Mers. Après un Combat des plus vifs, que Schram eut à soutenir contre quatre Vaisseaux bien armés, il obligea les Pirates de lui abandonner la Rade & de s'éloigner fort maltraités. Valentyn dit qu'on ignore quel fut le sort du reste
de

CARPENTIER.

1627.

Etat d'Amboine.

de sa Flotte; mais nous trouvons la plûpart des noms de ses Navires dans un Recueil de Journaux manuscrits de ce tems.

L'ÉTAT où Seïst trouva l'Etablissement d'Amboine n'étoit pas des plus favorables, puisque dans tout ce Gouvernement il n'y avoit que 450 hommes, & que la Garnison du Fort n'en pouvoit mettre en parade que 84, y compris encore quelques Maçons & Charpentiers; mais il y amenoit deux Compagnies de 160 Soldats, dont 32 furent envoyés à Ternate, & ce renfort vint extrêmement à propos pour contenir dans le devoir ceux des sujets de la Compagnie, qui n'attendoient que le moment favorable de se joindre aux Ternatois. Le Capitaine *Hitou*, qui commandoit à 3 mille hommes, menagoit continuellement de leur secours, pour obtenir justice sur les griefs qu'il alléguoit à la charge des Hollandois. Les Ternatois, à Louhou, avoient recommencé leurs insolences, & le *Kimelaha*, leur Chef, se contentoit d'en promettre satisfaction sans la donner jamais.

Nouveau Roi à Ternate.

A Ternate même, où Seïst passa d'Amboine, les aspects ne présageoient rien de bon aux Hollandois. Le vieux Roi *Modafar*, qui, depuis peu, avoit déclaré la Guerre, avec eux, aux Castillans & aux Tidoriens, étant mort le 16 Juin de cette année, *Kaitsjili Hhamfa*, qui fut proclamé à sa place, à l'insçu du Gouverneur le Fevre, sembloit être entièrement dévoué aux Castillans, qui venoient de le renvoyer à Maleye, après avoir été vingt-trois ans leur Prisonnier à Manille. Cependant, loin de reconnoître les services qu'il leur devoit, & qu'ils étoient en droit d'en attendre, il fit, à leurs Ennemis, plusieurs confidences importantes, dont la sincérité parut d'autant moins suspecte, qu'il avoit toujours à craindre que les Espagnols, pour peu qu'il ne se soumit pas aveuglement à leurs volontés, ne lui opposassent l'ancien Roi de Ternate, nommé *Sabid*, qui étoit encore en leur puissance, & qu'ils avoient jusques-là refusé aux vœux de ses Peuples, à moins que ceux-ci ne se déclarassent contre les Hollandois, pour aider à les chasser des Moluques. C'est ainsi que les mesures des Espagnols produisirent, par un effet contraire à leurs vuës, une reconciliation entre ce Roi & les Hollandois, au lieu de la Guerre, qui paroïssoit être sur le point de s'allumer entre ceux-ci & les Ternatois.

Il répond mal à l'attente des Espagnols.

Avanture du Gouverneur de Banda.

AVANT que de quitter les Moluques, disons un mot de l'avanture qu'eut, cette même année, le Gouverneur de Banda, nommé *Pierre Vlak*, qui, dans une promenade, où il s'étoit hasardé avec une Compagnie choisie, fut emmené Prisonnier à *Kelibon*, dans l'Île de Ceram, par ses propres Rameurs, Insulaires de Pulo-Rhun, qui ne vouloient lui rendre sa liberté, qu'en échange de celle de tous leurs Compatriotes, Captifs des Hollandois. Van Gorcum, informé de cet événement, assembla en diligence 12 Coracores d'Amboine, & se rendit devant *Kelibon*, où après quelques menaces, il obtint sans rançon les Prisonniers, à la reserve du Premier Commis, Jacques *Senepaar*, qui, quelque-tems auparavant, ayant voulu passer de *Kelibon* à Banda, étoit apparemment péri dans ce trajet, puis qu'on n'en eût jamais de nouvelles. Van Gorcum ramena cette Compagnie le 10 Novembre à Amboine, d'où le Gouverneur *Vlak*, un peu remis de l'indisposition qui lui étoit survenuë dans cette chagrinante promenade, ne tarda

pas

pas de retourner à son Poste, après avoir gratifié les Rajas & Orancaies d'Amboine, qui l'avoient délivré, de quelques Médailles d'or, qui se conservent encore dans leurs familles.

CE Gouverneur, Médecin de sa profession, venoit de remplacer Guillaume *Janszoon Admiral*, enfant trouvé d'Amsterdam, dont la fortune étoit aussi singulière que son caractère facetieux. Valentyn en rapporte quelques traits assez plaisans, surtout celui de la distinction qu'il fit entre deux femmes, se disant l'une sa Mère & l'autre sa Nourrice, qui se présentèrent à lui, lors de son retour à Amsterdam, & dont il ne voulut reconnoître que la dernière, à qui il fit du bien depuis, rebutant la première, qui avoit eû la cruauté de l'exposer dans la rue.

TANDIS que nous sommes sur le Chapitre des aventures particulières, nous ne pouvons guères passer sous silence celles de Nicolas *Colf*, Capitaine de la Garnison de Banda, un de ceux qui furent faits prisonniers avec le Gouverneur *Vlak*, & qui n'étant encore que simple Sergent à Amboine, avoit eû le bonheur de marier une riche Veuve Hollandoise, qui s'étoit formé une idée avantageuse de ses moyens, à la vuë d'un Coffre fort, rempli de pierres, que les Matelots, chargés de le transporter chez elle, & gagnés par quelque argent, laissèrent tomber dans la Mer, comme par accident, à la grande satisfaction intérieure du Fiancé, qui en témoignoit être inconsolable. Dans la suite, ne réussissant pas moins par sa valeur que par son adresse, il parvint, après un grand nombre de belles Actions, au grade de Capitaine, qu'il occupa longtems, avec une distinction si marquée de la part du Conseil souverain des Indes, qu'ayant été envoyé à Batavia, les fers aux pieds, par le Gouverneur actuel de Banda (*b*), pour s'être emparé de certain Fort sans son ordre, fut non-seulement promené en triomphe dans Batavia, une grosse chaîne d'or au cou, mais renvoyé l'année suivante au Gouverneur de Banda, les fers aux pieds, & la chaîne d'or dans une boîte, avec ordre de l'accompagner en personne chez le Maréchal, de lui faire ôter les fers, de le décorer ensuite de la chaîne, & de lui laisser à l'avenir la direction des affaires Militaires; Exemple rare d'une justification éclatante, en faveur de Subalternes, qui, plus encore aux Indes qu'ailleurs, ont presque toujours tort vis-à-vis de leurs Supérieurs, dont le pouvoir tyrannique ne tend, pour l'ordinaire, qu'à édifier leur fortune aux dépens de leurs Maîtres & d'une infinité de Particuliers, victimes de leurs passions, de leur cupidité, ou de leur ignorance.

ON a vû que le Gouverneur Général de Carpentier, qu'il est tems de conduire à son terme, étoit exempt de ce reproche. Sans avoir fait des Conquêtes, pendant son Administration, il sçut maintenir & affermir, par sa prudence, les Possessions de la Compagnie, dont il étendit moins les Limites que le Commerce, tant à Batavia que dans les autres Parties des Indes. Quelques Ecrivains lui attribuent personnellement l'honneur de la Découverte de la *Carpentarie*, Terre Australe, située entre la Nouvelle Guinée,

CARPENTIER.
1627.

De son Pré-
decesseur.

Et de son
Capitaine.

Eloge du
Général de
Carpentier.

Il n'a pas
découvert la
Carpentarie.

(*b*) Ce n'étoit plus *Vlak*, mais un de ses Successeurs, dont Valentyn ne sçait pas le nom au juste.

CARPENTIER.

1627.

Son Retour.

Guinée & la Nouvelle Hollande; mais c'est sans aucun fondement apparent, puis qu'on fixe cette Découverte à l'année 1628, dans laquelle il revint en Hollande, le 12 de Juin, avec cinq Vaisseaux richement chargés. Il étoit parti, à bord du *Frédéric Henri* (c), de Batavia, le 12 Novembre de l'année précédente.

Appointemens & Prémens qu'on lui accorde.

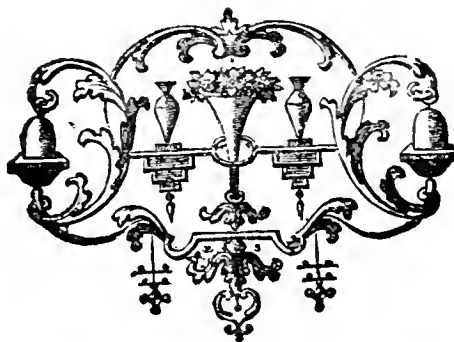
EN considération des services qu'il avoit rendus, comme Conseiller & Directeur Général, il obtint aussi quatre cens florins par mois, & le double pour le tems qu'il fut revêtu de la Dignité de Gouverneur Général jusqu'à son arrivée dans ces Provinces, avec un présent de dix mille florins, une chaîne d'or & une Médaille du prix de deux mille, une Epée de quatre cens, & le payement d'une prétension de quatre mille florins.

Ses Emplois ultérieurs & sa mort.

AU mois d'Octobre suivant il fut élu Directeur de la Compagnie des Indes, dans la Chambre d'Amsterdam, Poste qu'il occupa encore plusieurs années, n'étant mort que le 5 Septembre 1659. L'année d'après son retour, on l'envoya à Londres, en qualité d'un des Plenipotentiaires pour terminer les différends de la Compagnie avec les Anglois; & nous savons que pendant son séjour en Angleterre, les Directeurs, avant que de rappeler le Général *Specx*, le sollicitèrent fortement de retourner aux Indes, comme Gouverneur Général; mais il s'en excusa, sous les témoignages de la plus vive reconnoissance, pour une offre qui lui étoit si glorieuse (d).

(c) *Hollandia*, selon d'autres.

(d) Il laissa un Fils, nommé *Philippe*, qui étoit Commis de Poulo Ay en 1661.



VI. JEAN PIETERSZ COEN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, avoit trop mérité de la Compagnie, par ses services éclatans, pour qu'on se relâchât si aisément sur les premières instances qui lui avoient été faites dans la vuë de l'engager à rester aux Indes. Si l'on ne put lui refuser d'abord sa demission, qu'il demandoit comme une grace, à peine fut-il arrivé qu'on le pressa vivement de reprendre sa Charge. Valentyn dit que cette invitation lui fut faite seulement par *quelques* Membres de l'Assemblée des Dix-Sept; mais c'est ce qui ne paroît nulle part dans les Registres de la Compagnie, & ce qui n'est même pas croyable, après les témoignages de satisfaction générale, qu'il avoit reçu de tous les Membres de ce Corps. Quoiqu'il en soit, Coen accoutumé à prendre promptement son parti, ne tarda point à se déterminer, & dès le mois d'Octobre 1624, il accepta pour la seconde fois le Généralat des Indes. Il n'eut qu'à proposer ses conditions. On lui accorda douze cens florins de paye par mois, & pour sa Table, qui devoit être de huit à dix couverts, à l'honneur de la Compagnie, il lui étoit permis de tirer, de ses Magasins, autant de vin, d'huile, de beurre & de vinaigre qu'il en auroit besoin dans une juste économie, outre deux cens réales de huit par mois; Mais dans le tems qu'il se préparoit à partir, il survint un Orage des Indes, qui l'empêcha d'entreprendre de si-tôt ce Voyage.

C'ÉTOIT la fameuse Exécution d'Amboine, dont les Anglois vouloient faire jaillir la vengeance jusques sur Coen, quoiqu'il ne pût avoir aucune part à un événement arrivé un mois après son départ pour l'Europe; Mais on a vû combien la Conquête de Jacatra & des Isles de Banda les avoit indisposés contre lui, & c'en fut assez pour les engager à s'opposer de toutes leurs forces à son retour aux Indes. Dans l'intervalle, Coen occupa l'Emploi de Directeur de la Compagnie à la Chambre de Hoorn sa Patrie, jusqu'au moment qu'il trouva enfin le moyen de suivre sa destination, en dépit de tous les obstacles que ses Ennemis mortels lui avoient suscités.

LES sentimens sont fort différens sur le départ de ce Gouverneur Général des Indes. Les uns prétendent qu'il s'embarqua secrettement, déguisé en Canonier; & les autres soutiennent le contraire. Valentyn rapporte fort au long l'Entretien singulier que Coen auroit eû avec le Capitaine de son Bord, qui après lui avoir refusé d'assembler le Conseil du Vaisseau à sa requisition, à moins qu'il ne sçut dequoi il s'agissoit, s'étoit emporté jusqu'à l'accabler d'injures & de menaces; ce qui n'empêcha pas Coen de revenir continuellement à la charge, avec tant de modération & de fermeté, qu'il vainquit enfin l'obstination du Capitaine, dont la surprise fut encore plus grande, lorsque Coen ne parut devant le Conseil que pour demander qu'on fit venir incessamment à bord l'Amiral de la Flotte, à qui il avoit à communiquer des choses de la dernière importance. Le ton imposant avec lequel il parla aux Membres du Conseil, ne les tint pas longtems en suspens, pour lui donner satisfaction, dans la crainte de se rendre eux-mêmes responçables. L'Amiral fut appelé, quoique fort tard, & cette Scène finit par l'ouverture de la Commission de Coen, qui, en attendant,

Suite de la
Vie de Jean
Pietersz
Coen,
VI. Gouver-
neur Général
des Indes.

1627.

Conditions
auxquelles
il accepte de
nouveau cette
Charge.

Obstacles
qu'il rencon-
tre de la part
des Anglois.

Quelques
uns le font
partir secret-
tement pour
les Indes.

H. COEN.
1627.

avoit pris un habit convenable à son Caractère. Il est aisé de se représenter quel dût être l'étonnement, & de l'Amiral & des Membres du Conseil, de voir un simple Canonier métamorphosé tout-à-coup en un Gouverneur Général des Indes; mais la confusion & la frayeur de l'insolent Capitaine du Vaisseau seroient difficiles à décrire. Cependant Coen, après une vive reprimande, voulut bien lui pardonner sa faute, sous la promesse que le Capitaine lui fit de ne plus y retomber de sa vie, ayant appris par cet exemple, combien il est souvent imprudent de mépriser & de maltraiter, sur-tout à tort, des Personnes qu'on ne connoit pas.

QUE ce soit un conte ou non, l'Auteur assure l'avoir entendu plus d'une fois raconter à diverses Personnes aux Indes, dont quelques-unes prétendoient même avoir lû de vieux Papiers, où ce fait étoit rapporté dans toutes ses circonstances. Quant à l'essentiel de la chose, savoir le départ secret du Général, la question semble décidée par David Pieterszoon *de Vries*, qui, dans la Relation de son Voyage, fait en Compagnie de Mr. Coen, dit positivement, „ qu'on fut fort surpris de le voir à bord de la *Galeasse* de Hoorn, „ personne ne sachant qu'il étoit du Voyage”. C'est ce qui est de plus confirmé par la tradition constante tant aux Indes qu'en Europe, & il est d'ailleurs certain, comme le prouve une Lettre de l'Assemblée des Dix-Sept, du 15 Avril 1626, que jusques-là les Anglois avoient trouvé moyen de faire différer son renvoi aux Indes.

D'autres
font d'une
opinion con-
traire.

CEUX qui soutiennent que Coen partit publiquement se fondent sur ce qu'il étoit accompagné de son Epouse & de sa Famille; & il paroît aussi, par les Journaux du mois suivant, qu'on en étoit bien informé en Hollande; mais cela n'empêche point que jusqu'au moment que la Flotte fit voile, ce ne pût être encore un mystère. Valentyn combat par diverses conjectures cette dernière opinion, qu'il trouve peu convenable à la dignité de l'Etat, à l'honneur de la Compagnie, & au caractère héroïque du Général même, qui n'ayant d'ailleurs rien à se reprocher ne pouvoit guères consentir à un déguisement que ce Théologien taxe de lâche & de reprehensible dans les principes de la Morale, sans faire attention qu'ils ne sont pas toujours de mise en Politique. Cependant nous nous rangerions volontiers à son avis, si celui de deux Personnes bien instruites des affaires de la Compagnie ne prévaloit en faveur du sentiment contraire.

Circonstan-
ces de son
Voyage.

QUOIQ'IL en soit, Coen, après un séjour de trois ans & demi dans sa Patrie, pendant lequel il s'étoit marié, partit à bord de la *Galeasse* de Hoorn, le 19 Mars 1627, avec la même Commission qui lui avoit été donnée la première fois. La Flotte qu'il conduisoit aux Indes, étoit composée de neuf Vaisseaux, à bord de l'un desquels *Moulsabek*, Ambassadeur de *Schah Abbas*, Roi de Perse, s'en retournoit dans son Pays. Coen mouilla heureusement à la Rade de Batavia le 27 Septembre, & le 30, le Général de Carpentier lui remit les rênes du Gouvernement qu'il en avoit reçu lui-même.

Conspira-
tion des Java-
nois pour le
massacrer.

Si le retour de ce Fondateur de Batavia fut un sujet de joye pour sa Nation, il caufoit d'autant plus de chagrin aux Anglois & aux Javanois. Ceux-ci ne tarderent pas de former une dangereuse Conspiration pour lui ôter la vie. Dans une Lettre de Batavia, publiée en Hollande au mois de Juin 1628, le fait se trouve rapporté de la manière suivante.

„ LES

„ Les Javanois, mécontents du Gouverneur Général, ayant formé le Complot de le massacrer, équipèrent une Pirogue où se mirent les Conjurés, qui arrivés à la Barrière de Batavia s'annoncèrent au Comptoir du Receveur, *Corneille van Mafyck*, comme venant d'un autre Endroit, & y délivrèrent en même tems leurs *Criffes*, ou poignards, selon l'usage; Mais ils furent trahis par un jeune Garçon, qu'ils avoient acheté, de quelques Chinois, lequel s'étoit apperçu qu'ils tenoient d'autres armes cachées sous la Charpente de leur Pirogue, & qu'ils en vouloient particulièrement à la personne du Général, à qui il se hâta d'en donner avis. Aussi-tôt on se mit en devoir de saisir les Conjurés. L'un d'eux cherchant à s'évader, fut tué après qu'il eut massacré un Soldat; Les autres, voyant leur dessein découvert, prirent la fuite, & n'osant pas retourner à Bantam, où ils craignoient d'être poignardés, par ceux qui les avoient envoyés, ils allèrent joindre une autre Troupe de 7 à 800 Javanois dans le Bois près de la Ville, de l'autre côté de la Rivière. Le Capitaine *Adrien* fit une Course contre eux, & revint blessé sans aucun succès. On se vit obligé de tenir une forte Garde de ce côté-là, & d'envoyer toutes les nuits des Pirogues armées contre les Bantamois, avec lesquels les Anglois paroissoient être d'intelligence. Comme il n'y avoit auparavant qu'un petit nombre de Troupes à Batavia, on arma toute la Bourgeoisie, on garnit de Canons les Avenuës. & l'on prit toutes les mesures nécessaires, pour se mettre en état de défense, parce qu'on soupçonnoit que les Javanois avoient dessein de mettre le feu à la Ville, & qu'avant le départ du Général de Carpentier on avoit déjà arrêté quelques Incendiaires”.

Le récit de Valentyn diffère un peu dans ses circonstances. Selon lui c'étoient plusieurs Pirogues, chargées de fruits, dans lesquelles on trouva ensuite des armes cachées. Les Conjurés s'étoient rendus avec leurs denrées sur le Marché, pour y attendre le Général, qui alloit tous les soirs faire visite au Capitaine des Chinois; mais la Garde dont il étoit accompagné, les empêcha d'exécuter leur dessein. Cependant ils fortirent cette même nuit armés de javelots, tuèrent un Soldat, François de Nation, & l'Inspecteur du Marché; après quoi ils passèrent du côté des Anglois, où la Ville étoit ouverte. Le Général ayant fait visiter là-dessus les Pirogues, on y trouva encore deux des Conjurés, dont l'un blessa mortellement le Capitaine *Adrien*, mais fut percé à son tour par un Soldat, que le Javanois, s'enfonçant la picque à travers du corps, & se glissant le long de la hampe, auroit immolé à sa fureur, si un second coup ne l'eut jetté mort par terre. Valentyn ajoute que les Javanois formèrent depuis une nouvelle Conspiration contre le Général, qui en fut averti par un jeune Garçon Chinois; mais ce n'est apparemment qu'une seule & même histoire.

TANDIS que Coen se voyoit ainsi à tous momens en danger de la vie, un nouvel orage, qu'il sçut également prévenir, menaçoit aussi la Capitale des Etablissmens de sa Nation aux Indes. Les prodiges, qui avoient accompagné la Fondation de Batavia, ne sont pas moins remarquables dans les suites de ce grand événement. Le *Soefochoenan Mataram*, ou Empereur de Java, que la possession de cette Place, entre les mains des Hollandois, bor-

II. COEN.

1627.

Autre récit
du même fait.

1628.

Siège de
Batavia par
l'Empereur
de Java.

II. COEN. 1628. noit dans ses vûes ambitieuses sur le reste de l'Isle, forma le dessein de s'en rendre maître par surprise. Pour cet effet, cinquante-neuf Bâtimens de Temangon *Boerakfa*, son Général, parurent, le 22 d'Août 1628, devant la Rade. Ils avoient à bord neuf cens hommes d'élite, qui amenoient entr'autres denrées, cent cinquante bœufs, pour satisfaire, disoient-ils, à la Convention arrêtée avec eux l'année précédente; ajoutant que dans trois jours, ils devoient être encore suivis de vingt-sept autres Bâtimens, avec un plus grand nombre de ces animaux.

La prudence des Hollandois fait échouër ce dessein.

TANT de monde inutile à l'usage qui servoit de prétexte, fit naître de justes défiances aux Hollandois. On débarqua les bœufs le lendemain; mais on eût soin de faire retirer toutes les Pirogues l'une après l'autre. Le jour suivant, il s'en présenta encore sept, qui ne voulurent pas entrer, & qui demandèrent seulement un passeport pour se rendre à Malaca. La précaution qu'on avoit eû de faire éloigner du Fort les premiers Bâtimens, ne fit pas plaisir aux Javanois. On l'étendit à celle de fermer la Rivière, de doubler la Garde extérieure sur l'esplanade du Château, & de détacher deux *Tingans* armés pour empêcher la jonction des derniers Bâtimens avec les premiers, afin qu'ils ne pussent leur fournir des armes.

Il éclate sans plus de succès.

CET ordre n'eût pas été plutôt donné, que ces sept Bâtimens témoignèrent hautement, qu'ils vouloient se rendre auprès des autres, malgré les Hollandois. Il s'éleva à ce sujet de vives disputes entre les deux partis. On en vint aux mains, & vers minuit, les équipages d'environ vingt Pirogues, qui étoient en dedans de la Barrière, fondirent sur la Garde extérieure, & commencèrent à assaillir le Château de tous côtés. Quelques-uns poursuivirent de si près cette Garde, qu'ils entrèrent en même tems dans la Forteresse & chassèrent les Hollandois de la Courtine. D'autres essayèrent de monter sur le Bastion le *Rubis*; mais ils furent arrêtés par la Barrière qui se trouvoit sur la Courtine. La plupart se postèrent sur la Berme du Bastion le *Diamant* & de l'ancienne Forteresse.

Les ennemis sont forcés de se retirer avec perte.

CEUX des Pirogues qui étoient en dehors, vinrent par eau jusqu'à la Berme du Bastion la *Perle*, qu'ils avoient principalement en vûe, parce que c'étoit l'endroit le plus foible du Château, & qu'ils pouvoient aisément franchir le rempart de terre, qui n'étoit encore élevé que de deux pieds; mais le feu de la mousqueterie de la Garnison les empêcha de pousser plus loin. Ils se maintinrent néanmoins sur la Berme jusqu'au jour, sans qu'on pût les en éloigner, quoiqu'on n'eût pas discontinué de tirer sur eux pendant cinq heures consécutives. Quelques-uns de ces Javanois montroient une telle ardeur pour l'attaque, que s'ils eussent été secondés de même par tous les autres, il est certain que les Hollandois n'auroient jamais pû résister à un assaut si rude. En se retirant le matin, ils laissèrent plusieurs morts sur la place.

Nouveaux renforts qui leur arrivent.

On leur abandonne une partie de la Ville.

LE 25, à la pointe du jour, on vit paroître les vingt-sept Pirogues, dont les premières avoient annoncé l'arrivée; mais ayant été averties de ce qui s'étoit passé la veille, elles n'osèrent s'approcher, & se contentèrent de faire, de loin, les dispositions que leur sûreté rendoit nécessaires. Le lendemain, un gros Corps de Javanois, marchant, drapeaux déployés, s'avança du côté de terre jusqu'à la vûe de la Ville, dont on résolut aussi-tôt de se parer

parer & de brûler une grande partie du côté méridional, où il se trouvoit peu de maisons de pierre, afin de conserver d'autant mieux l'autre partie, puisqu'il étoit impossible de faire face par-tout, aux forces supérieures du Mataram. En même tems, ceux qui habitoient au côté occidentaux de la Rivière, tant les Hollandois que les Anglois, se retirèrent dans la meilleure partie de la Ville, bien résolus de s'y enfermer & de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le jour suivant, l'Avant-garde de l'ennemi, forte d'environ mille hommes, se trouvoit déjà de bon matin, dans la partie séparée de la Ville, où à peine avoit-elle commencé à se retrancher & à couper la Forteresse *Hollandia*, que toute l'Armée la suivit en bon ordre; mais dans le même tems les premiers furent chassés de la Ville avec beaucoup de perte, par cent vingt Soldats soutenus de quelques Bourgeois. Leur retraite précipitée engagea l'Armée à se replier sur le Jardin du Conseiller *Specx*, où elle prit d'abord poste. Ensuite s'avancant à la portée du mousquet de la Ville, elle s'y couvrit de gabions de cocotiers, ou autre bois, & de bamboux, si artistement joints ensemble & si bien remplis de terre, qu'ils étoient à l'épreuve même du canon. A la faveur de ces deffenses, les ennemis s'approchèrent encore plus de la Ville, où ils se retranchèrent de nouveau, & se mirent en état de ne point craindre les atteintes de la plus grosse Artillerie.

On entreprit, le 12 de Septembre, de faire une sortie sur eux, avec soixante-cinq Soldats, soutenus de quelques Japonois & Mardicres, & couverts par cent cinquante Mousquetaires, postés sur le rempart. Ce Détachement passant entre l'Armée des ennemis, par derrière, dans leurs nouveaux ouvrages, en chassa deux ou trois cens hommes, & en tua une cinquantaine. Tandis que le reste prenoit la fuite, les Chinois les chargèrent avec beaucoup de bravoure, mirent le feu à leurs retranchemens & rentrèrent dans la Ville avec un butin considérable. Les Hollandois n'eurent pas seulement un homme blessé.

Le 21 du même mois, les ennemis s'avancèrent en grand nombre vers la Redoute *Hollandia*, & firent en même tems une fausse attaque autour de la Ville & du Château, pour couvrir leur approche, & pour empêcher qu'on ne vînt au secours de la Redoute. Ils apportoient quantité d'écheltes doubles, qu'ils tâchèrent de dresser à la faveur des décharges continuelles de mousqueterie d'une partie de leurs gens. Vingt-quatre hommes, qui se trouvoient dans cette Forteresse, leur opposèrent une si vigoureuse résistance, qu'après avoir brûlé toute leur poudre pendant la nuit, ils virent le matin, que l'ennemi avoit pris le parti de se retrancher dans cinq endroits différens. On résolut, le même jour, de délivrer la Redoute & de prévenir les approches ultérieures. Pour cet effet trois cens Soldats, accompagnés de deux cens Bourgeois & soutenus par un grand nombre de Mardicres & de Chinois, firent une sortie, dans laquelle ils chassèrent les ennemis, avec une perte considérable, jusqu'à leur Camp; ce qui donna lieu aux Hollandois de détruire tous les nouveaux ouvrages qu'ils avoient commencé en plus de dix endroits, & de mettre le feu aux maisons voisines de la Forteresse, situées le long de la Rivière. Cette journée coûta aux ennemis

II. COEN.
1628.

Ils y prennent poste.

On les en chasse.

L'Armée s'avance fort près de la Ville.

Sortie vigoureuse des Assiégés.

L'ennemi tâche de s'emparer de la Redoute *Hollandia*.

On le contraint encore de se retirer avec perte.

douze

H. COEN. douze à treize cens hommes, & suivant le rapport des Prisonniers, ce nombre se montoit bien à trois mille. Les Hollandois ne perdirent que douze hommes, outre quelques Mardicres & Chinois.

Rapport des Prisonniers. 1628. ON apprit encore des Prisonniers, que l'Armée du Mataram, à son arrivée, étoit forte de neuf à dix mille hommes. Cette expédition avoit été entreprise à la persuasion de Temangon Boeraksa, qui représentoit la chose comme fort facile, & qui s'étoit même offert de s'emparer de Batavia avec ce peu de monde; mais il avoit été trompé par quelques-uns de ses gens qui trafiquoient dans cette Ville; & se confiant trop à leurs rapports, il avoit séduit l'Empereur, au point que s'il fût retourné à sa Cour, il lui en auroit toujours coûté la vie; Cependant il est certain que la probabilité étoit toute entière de son côté. La Garnison de Batavia n'étoit alors composée que de trois cens hommes, & la Garde Bourgeoise atteignoit à peine ce nombre. D'ailleurs le Château n'étoit fermé que du côté du Bastion le *Diamant*. On pouvoit y entrer par dessus le rempart & les deux Bastions du côté de la Mer, qui n'étoient encore que commencés. La Ville se trouvoit ouverte de toutes parts. Le fossé & le rempart de son côté occidental n'étoient pas capables d'arrêter l'ennemi, qui n'avoit rien à craindre non plus des Chinois & des Mardicres, étant hors d'état de se défendre eux-mêmes.

Dangereuse situation de la Ville & du Château.

Cause de leur conservation.

Si les Pirogues avoient pû s'arrêter seulement un jour, suivant l'ancien coûtume, entre le Château & la Ville, pour y attendre les Troupes, qui venoient par terre; & si une partie eût donné assaut au Château & l'autre à la Ville, comme il paroît que c'étoit leur dessein, il est certain, humainement parlant, que la Place auroit été emportée en fort peu de tems; Mais par les bonnes mesures qui furent prises, la Garde extérieure ayant obligé les Pirogues à avancer d'un jour leur attaque, servit encore à leur opposer une résistance qu'elles n'auroient pas trouvé sans cette précaution.

Mauvais état des ennemis.

APRÈS que les ennemis eurent été délogés de tous leurs ouvrages, comme on l'a dit, ils se tinrent pendant quelque tems si tranquilles, qu'on n'apprenoit presque plus rien de leurs mouvemens. D'un autre côté les Prisonniers assûroient, que depuis les deux dernières actions, leur Armée s'étoit fondue jusqu'à quatre mille hommes, & que la désertion, causée par la disette des vivres, lui faisoit perdre encore chaque jour beaucoup de monde. Ces avis firent prendre, aux Hollandois, la résolution d'attaquer l'ennemi, dans les deux Camps qu'il occupoit au côté oriental de la Ville, & de tâcher de l'en chasser, s'il étoit possible.

Attaque des Hollandois.

Pour cet effet, le Général Jacques le Fevre, ancien Gouverneur des Moluques, se mit en Campagne le 21 d'Octobre, avec un nouveau Corps de deux mille huit cens soixante-six hommes, tandis que cent cinquante autres, repartis dans plusieurs petits Batimens, s'approchèrent de l'Armée ennemie. Comme elle étoit séparée en deux Corps, sur lesquels on faisoit feu en même tems, la première Division des Hollandois, composée de deux Compagnies de Soldats, une de Bourgeois & trois de Japonois & de Mardicres, tomba sur l'un de ces Corps & le chargea avec tant de vigueur, qu'il fut contraint d'abandonner ses ouvrages. Les Japonois furent les premiers

premiers à y planter leur drapeau. Les Chinois, au nombre de sept cens, qui étoient aussi commandés pour l'attaque, n'y parurent que pour en être les Spectateurs tranquilles.

II. COEN.
1628.

EN attendant cette première Division s'avança vers le second Corps de l'ennemi, qui étoit le plus considérable; c'étoit le Quartier du Général Boerakfa. Les Chinois reçurent encore ordre de charger de l'autre côté. Ils le firent cette fois avec tant de furie, que l'ennemi, forcé de plier de toutes parts, laissa les Hollandois entièrement maîtres du Champ de Bataille. On mit le feu à ses ouvrages, qui en moins de rien furent réduits en cendres.

L'ennemi est forcé d'abandonner son Camp.

CETTE action coûta aux ennemis environ cent hommes, qui furent tués sur la place, ou noyés dans la Rivière. Parmi ce nombre, on comptoit le Général Boerakfa & son fils aîné. Les Hollandois n'eurent que cinq hommes tués & une cinquantaine de blessés.

Mort du Général Boerakfa.

LA nuit suivante, les Hollandois envoyèrent trente de leurs petits Bâtimens & vingt Pirogues Chinoises, pour détruire celles de l'ennemi dans la Rivière. Les Chinois revinrent le matin sans les avoir seulement vû; mais les Hollandois, au nombre de quatre cens hommes, y compris quelques Bourgeois & Mardicres, sans se laisser intimider par cet exemple, abordèrent courageusement l'ennemi, & conduisirent, dans la Ville, trente-six Tingans dont ils s'étoient emparés, outre ceux qu'ils avoient brûlés; en sorte que de deux cens Bâtimens que les Javanois avoient amenés, à peine leur en restoit-il cinquante.

Divers Bâtimens Javanois pris & détruits.

AVANT que ces Pirogues fussent rentrées, les Hollandois envoyèrent, le 25, quatre Compagnies de Soldats, une de Bourgeois, une de Japonois & une de Mardicres, hors de la Ville, pour couvrir une troupe de quatre à cinq cens Chinois, de cent cinquante Esclaves de la Compagnie & de quelques Charpentiers, qui devoient couper les arbres autour de la Forteresse Hollandia, & achever de détruire les ouvrages qui pouvoient encore être restés debout dans le Camp des ennemis. On apprit en arrivant, qu'ils s'étoient rassemblés dans les environs du Jardin, & qu'ils avoient fermé le chemin par des abbatris de cocotiers. Aussi-tôt, les Soldats Hollandois résolurent de les en chasser, à l'insçu même de leurs Compagnons qui étoient sans armes. Ainsi les sept drapeaux, divisés en deux troupes, marchèrent à l'ennemi, qui après une vigoureuse résistance, fut encore obligé d'abandonner son nouveau Camp, dont on fit rompre les barricades par les Esclaves de la Compagnie.

Sortie des Hollandois.

L'ennemi est de nouveau chassé de son Camp.

CEPENDANT l'ennemi ne tarda pas de rassembler toutes ses forces, qui consistoient en trois ou quatre mille hommes, mais que d'autres faisoient monter à dix ou douze mille. Ce nombre jeta l'effroi parmi les Hollandois, qui avoient brûlé presque toute leur poudre. Leur retraite se fit en si grand desordre, que si les ennemis n'eussent été arrêtés, dans leur poursuite, par la grosse Artillerie de deux Champans qui étoient sur la Rivière, & dont ils auroient pu aisément se rendre maîtres, pas un seul homme de tout ce Détachement ne leur seroit échappé; après quoi rien ne les empêchoit plus d'entrer dans la Ville & de pénétrer même jusqu'au Château,

Il se rallie & met les Hollandois en déroute.

H. COEN.
1628.
Perte de part
& d'autre.

où il n'y avoit que quelques Soldats malades, parce que ceux des Pirogues n'étoient pas encore rentrés.

ON perdit à cette occasion soixante hommes, & le nombre des blessés se trouva être de vingt. Les ennemis eurent environ deux cens hommes tués dans la première attaque; mais comme la plupart des Soldats Hollandois avoient jetté leurs armes pour fuir, ils s'emparèrent en échange de deux cens mousquets, sans compter quantité de picques & autres armes. Cet échec donna occasion à l'ennemi de se rétablir dans son Camp, & de fermer les avenues par de nouvelles barricades.

Nouveau
renfort de
l'ennemi.

DANS la suite on apprit que le lendemain de la défaite du 21 d'Octobre, les ennemis avoient reçu un grand renfort, que quelques-uns faisoient monter à cinq mille, mais d'autres à quinze ou vingt mille hommes, avec quantité de chevaux, sous la conduite de trois Chefs, sçavoir *Temangon Djawana*, qui commandoit dix mille hommes; *Kiay Depati Widikda* & *Kiay Depati Mandoera Radja*, chacun desquels avoit cinq mille hommes sous ses ordres. Cette nouvelle Armée s'étoit divisée en deux Corps, l'un qui campoit à l'Est, & l'autre au Sud-Ouest de la Ville, d'où ils faisoient chacun leurs approches, & se présentoient de tems en tems sur un front d'assez grande étendue. Les approches du dernier de ces Corps obligèrent les Hollandois à faire couper les arbres dans les environs; ce que voyant les ennemis, ils prirent le parti d'abandonner les ouvrages qu'ils avoient commencé vers la Forteresse *Zelandia*. Ils s'en rapprochèrent le 15 de Novembre, tandis que ceux de l'Est s'avancèrent aussi de leur côté; mais les uns & les autres se campèrent hors de la portée du canon.

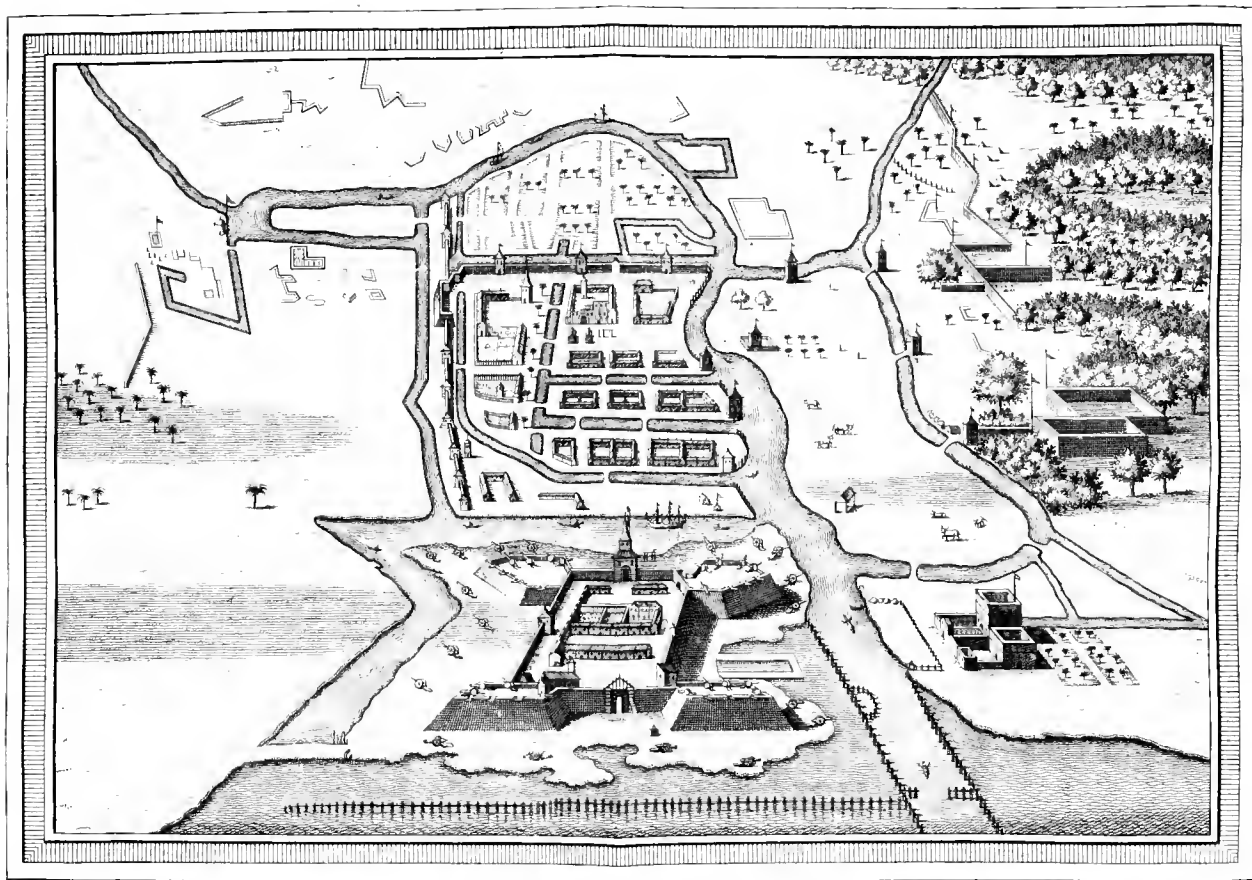
Commission
du nouveau
Général.

L'EMPEREUR, qui se flattoit que Batavia pourroit être prise à l'arrivée de ce nouveau renfort, avoit envoyé *Temangon Djawana* uniquement pour s'assurer des plus précieux effets des Hollandois & les faire transporter à *Mataram*. Cependant au cas que la Ville ne fût point encore renduë, ces Troupes devoient forcer *Boerakfa* & les deux Seigneurs qu'on lui joignoit, à l'emporter par assaut, ou à perdre la vie dans le combat, sans quoi l'ordre portoit de les faire mourir. L'Empereur avoit aussi enjoint à ses gens de n'épargner aucun des Hollandois.

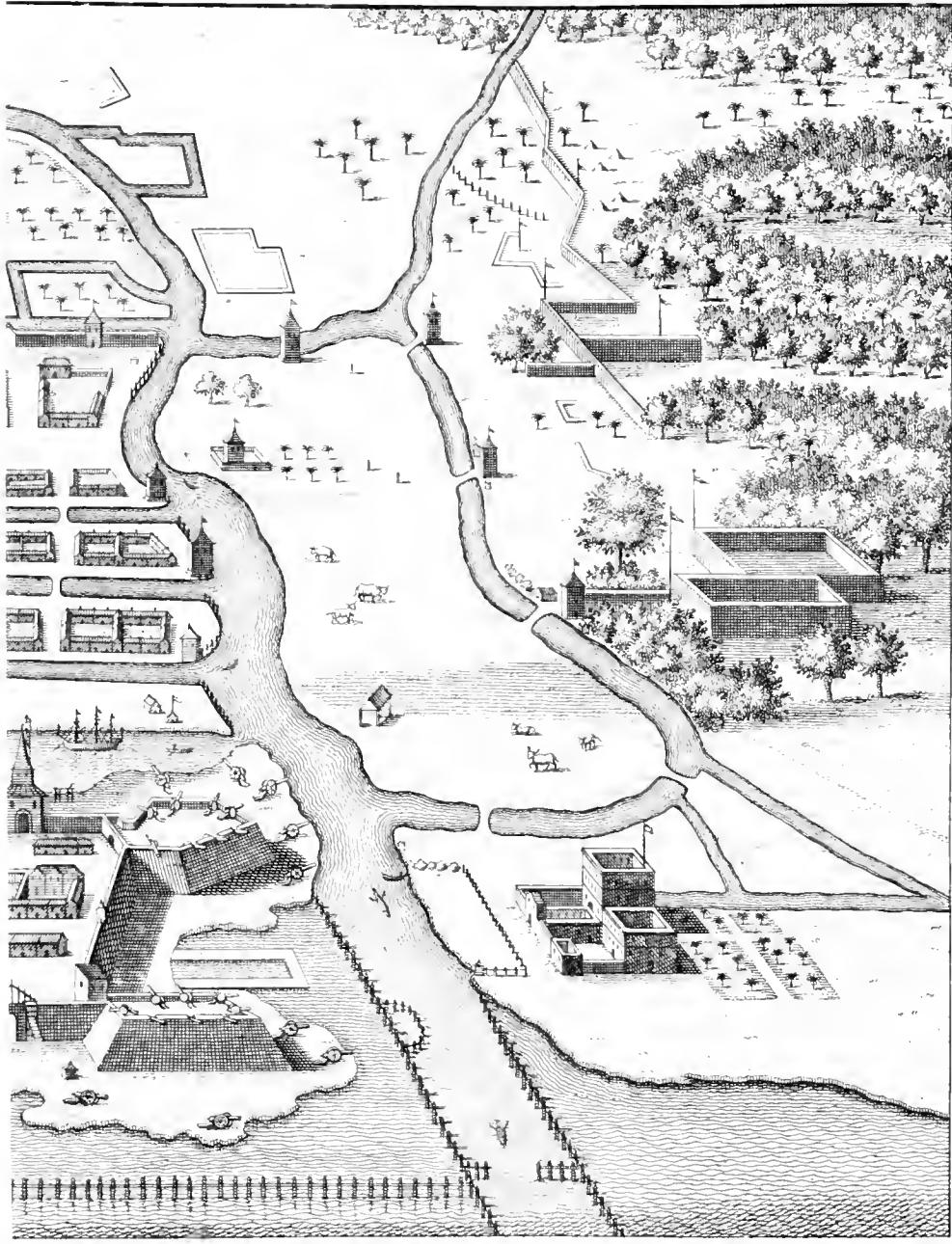
Ses tentati-
ves inutiles.

QUAND *Temangon Djawana* eût appris que *Boerakfa* étoit mort, ainsi que plusieurs des principaux Officiers de l'Armée, sa consternation fût extrême. Il se frappa la poitrine & s'écria: *Que porterai-je à l'Empereur de Mataram mon Maître?* Cependant il se campa d'abord avec son monde au côté oriental de la Ville, & en envoya ensuite une partie à l'Ouest. On s'approcha des deux côtés jusqu'à la portée du canon des remparts; mais ne voyant aucun avantage à tirer de la force, *Djawana* résolut d'éprouver s'il ne lui seroit pas possible de détourner le cours de la Rivière, pour obliger les Hollandois, par la disette d'eau, à rendre la Place. Mille hommes furent employés inutilement à creuser pendant trente jours; & la misère, qui régnoit dans le Camp, acheva de déterminer le Général à abandonner cette entreprise, & à s'éloigner de Batavia, dans la crainte d'être traité de même que son Prédécesseur.

LES deux frères *Kiay Depati Mandoera Radja* & *Kiay Depati Widikda*,
qui



BATAVIA ISSIEGÉ EN 1629. | *BATAVIA* A. 1629 BELEGERD.



1 BATAVIA A° 1629 BELEGERD.

qui occupoient les premières Charges de l'Empire, & à qui il étoit fortement recommandé de se distinguer dans cette expédition, entreprirent aussi de réduire la Forteresse Hollandia avec des béliers ou gros marteaux à pointe. La nuit du 27 de Novembre, ils firent avancer cent hommes dans la partie séparée de la Ville, proche de cette Forteresse, où ils furent suivis le lendemain par trois cens autres; mais ayant été découverts, ils se virent contraints de se retirer avec perte de quelques-uns de leurs gens.

DE retour dans le Camp, Temangon Djawana fit lier ces deux Seigneurs avec leur monde, & les condamna à la mort, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur, parce qu'ils devoient emporter Batavia, ou périr dans le combat. Quelques-uns furent décapités, & d'autres poignardés ou percés de picques. Trois jours après cette exécution, qui se fit le premier de Décembre, Djawana décampa de devant Batavia avec le gros de son Armée, laissant pour preuve de sa cruauté, les corps des suppliciés exposés au Soleil, au nombre de sept cens quarante-quatre, ce que les Hollandois n'auroient jamais pû croire, s'ils n'avoient trouvé ces cadavres, sur lesquels on avoit exercé les dernières barbaries.

ON prétend que d'environ cent mille hommes, qui avoient été successivement envoyés devant Batavia, il n'en étoit retourné que dix mille au plus. La faim & la misère en avoient fait fondre une grande partie, & la défection n'avoit pas été moins considérable. Dans la fuite on apprit, que Temangon Djawana & plusieurs autres Seigneurs, avoient payé de leur tête, la mort des deux Kiays Depatis, l'Empereur niant de leur en avoir jamais donné l'ordre.

LE mauvais succès de cette première tentative, sur Batavia, ne fût point capable de détourner l'Empereur de Java d'en faire l'année suivante une seconde, pour tâcher de s'emparer de cette Ville; mais l'expérience du passé lui ayant appris à mieux concerter ses mesures, il commença par rechercher l'amitié des Hollandois, qui, sans mettre trop de confiance dans ses protestations, ne firent pas difficulté d'accorder provisionnellement la liberté du Commerce à ses Sujets. Un *Warga*, ou Officier du Temangon de *Tagal*, arriva le 16 d'Avril, pour demander la paix au nom de ce Prince, qui rejettoit toute la faute sur Temangon Boerakfa, & pour prier les Hollandois de lui pardonner en faveur de son innocence, repartit huit jours après avec cette agréable nouvelle.

LE but de l'Empereur, en faisant cette démarche, étoit de gagner du tems, pour pouvoir rassembler à *Pamanoekan*, *Karawang* & autres Places voisines, les provisions nécessaires à la subsistance de son Armée. Le Temangon de *Tagal* étoit particulièrement chargé de ce soin. Après le départ de *Warga*, il arrivoit, de tems en tems, des Pirogues, qui apportoient des vivres. Les Conducteurs de ces Bâtimens ne pûrent si bien cacher le motif de leur voyage, qu'il n'en laissassent toujours transpirer quelque chose. Leurs moindres paroles étoient soigneusement relevées. Les Chinois, qui sont fort adroits pour ces sortes de découvertes, ne tardèrent pas à donner, aux Hollandois, les plus fortes assurances que l'Empereur alloit se mettre en Campagne. Ces avis leur furent aussi confirmés par les Bantamois, qui n'y

H. COEN.

1628.

Autre vaine
entreprise de
deux Grands
de l'Empire.Ils sont con-
damnés à
mort par leur
Général.Levée du
Siège.Débris de
l'Armée en-
nemie.1629.

Second Siège.

L'Empereur
recherche d'a-
bord la paix.On lui accor-
de sa deman-
de.Ses vûes
sont décou-
vertes.

II. COEN.
1629.

étoient pas moins intéressés ; mais il restoit encore à sçavoir de quel côté ce Prince tourneroit ses armes. Batavia, Bantam & quelques autres Villes, qui s'étoient soustraïtes, depuis peu, à son obéissance, paroïssent également menacées.

POUR s'en assurer, le Conseil Hollandois envoya le 5 de Juin, quelques personnes de confiance, à bord de deux Yachts, qui devoient se rendre à Japara, pour s'informer exactement, si l'on faisoit quelques amas de vivres dans les Places voisines ; & au cas qu'ils y trouvassent un nombre considérable de Pirogues, ils avoient ordre en même-tems, de les couler à fond & de les détruire. Ces deux Yachts étant arrivés à Tagal, sans aucune rencontre, l'un des Commis descendit à terre sur l'invitation du Temangon de cette Place. Pendant qu'ils étoient à la Rade, ils avoient vû plus de cent Pirogues, qui venoient de l'Est chargées de *Padi*, ou riz en épis ; & Tagal regorgeoit de toutes sortes de provisions. On demanda au Temangon, ce qu'il vouloit faire d'une si prodigieuse quantité de padi ? Il répondit qu'il le feroit piler, pour l'envoyer à Batavia. Les Commis feignant d'être satisfaits de cette explication, continuèrent leur route pour Japara, après avoir donné part, au Conseil de Batavia, de ce qu'ils avoient vû à Tagal.

Aveu d'un
Officier Ja-
vanois.

SUR ces entrefaites, Warga parût le 20 du même mois à Batavia, avec treize Pirogues, chargées de riz & de quelques autres denrées de peu d'importance. Comme on étoit déjà pleinement convaincu des mauvais desseins de l'Empereur, on jugea à propos d'arrêter cet Officier avec tous ses gens, pour en tirer encore de plus grands éclaircissements. Dès le premier interrogatoire qu'il subit le 24, il lui fut facile de reconnoître que le secret étoit trahi, ce qui le détermina à tout découvrir, dans l'espérance d'obtenir plutôt sa grace. Ainsi il déclara, que le Temangon de Tagal, son Maître, l'avoit expressément envoyé pour épier la Ville & pour séduire les Hollandois ; que Tagal étoit le magasin aux vivres ; que l'Empereur avoit formé le dessein de venir avec toutes ses forces devant Batavia, pour l'assiéger une seconde fois ; que son Artillerie avoit été envoyée depuis plus d'un mois, de Mataram à *Pakalongan* ; que toute l'Armée devoit suivre trois semaines après, & qu'on comptoit qu'elle pourroit être renduë à Batavia, dans l'espace d'un mois ; que Kiay Depati *Bitay*, Kiay Depati *Poegar*, deux Oncles de l'Empereur, & Kiay Depati *Poerabaja* son Neveu, auroient le Commandement de cette Armée, dont il connoissoit parfaitement la force & la quantité de l'Artillerie. Enfin, il ajoûtoit, à tout cela, nombre d'autres particularités, qui donnèrent aux Hollandois de grandes lumières dans cette affaire.

On coupe
tous les trans-
ports aux en-
nemis.

COMME on étoit informé, pour certain, que l'Empereur se proposoit de fournir son Armée de padi, par les Rivières de Pamanoekean & de Karawang, les Hollandois résolurent de s'y opposer de toutes leurs forces, persuadés que s'ils pouvoient lui couper les transports par eau, ils feroient échouer tous ses projets. Le Commandeur Adrien Maartensz *Blok* fut envoyé dans cette vue, avec trois Yachts, qui devoient se joindre aux deux autres dont il a été parlé ci-dessus, pour détruire tout le padi qui se trouveroit à Tagal, s'il croyoit pouvoir le faire sans un danger éminent, & pour établir sa croisière sur cette Cote.

LE succès de cette expédition fut des plus heureux. Blok arriva le 11 de Juillet à Tagal; En moins de cinq heures, il y réduisit en cendres deux cens Pirogues & quatre cens maisons. Il ruina aussi un tas de padi de douze toises de longueur sur quatre de large, sans avoir perdu un seul homme, malgré la résistance des Javanois, qui avoit d'abord été assez vive. Huit jours après, le Président *Wagensveld*, parti de Batavia à bord du Navire le *Saumon*, pour relever le Commandeur Blok, brûla en passant un gros Village près de *Tfjeribon*, & détruisit encore une quantité considérable de padi dans les environs.

H. COEN.
1629.
Tagal est
brûlé par les
Hollandois.

CES heureux commencemens répandirent une telle frayeur sur toute cette Côte, qu'aucun Bâtiment n'ôsoit plus y paroître, tandis que les principales Rivières, sur-tout celles de *Karawang*, de *Pamanoekan*, d'*Indrapoera*, & quelques autres, se trouvoient presque entièrement fermées par les Hollandois. Cependant rien ne fut capable de détourner l'Empereur de son entreprise, ni de l'empêcher d'envoyer son Armée contre Batavia, où l'on recevoit chaque jour des nouvelles de sa marche. Enfin, le 22 d'Août, elle arriva devant la Ville.

Arrivée de
l'Armée de
l'Empereur
devant Bata-
via.

ON avoit eû tout le tems de s'y mettre en bon état de deffense, de renforcer les Postes, & de garnir d'Artillerie les Batteries & les Bastions. On y avoit construit cinq nouvelles Fortereffes de cocotiers entiers, élevés les uns sur les autres, outre une Redoute, nommée l'*Etoile*, entre celles de *Hollande* & de *Gueldre*. L'Angle d'*Utrecht* avoit été considérablement élargi & muni de deux pièces de canon de vingt quatre livres de balle, & les quatre autres Angles, au Sud-Ouest de la Ville, venoient d'être achevés. Les Chinois amenoient quantité de cocotiers, que les Matelots dressoient de tous côtés pour servir d'épaulemens aux Soldats.

Etat de cette
Ville.

L'ENNEMI ne fit aucun mouvement considérable jusqu'au dernier jour du mois, qu'on vit paroître une multitude d'Infanterie & de Cavalerie, avec quantité de drapeaux & d'étendarts & un train de quelques éléphants; mais le tout se réduisit à ce simple spectacle. Le Camp s'étendoit Est, Sud & Ouest de la Ville, hors de la portée du canon. Quelques Esclaves & Chinois, qui avoient été faits prisonniers par les ennemis, s'étant échappés de leurs mains, rapportèrent qu'ils avoient un nombre prodigieux de monde, de chevaux & de chariots; mais que la disette de riz commençoit déjà à se manifester dans leur Armée.

Premiers
mouvemens
des ennemis.

UN Chinois, dont ils s'étoient saisis, & à qui ces furieux avoient coupé les mains, les lèvres, le nez & les oreilles, fut renvoyé vivant, dans cet horrible état, aux Hollandois, & le même jour, ils firent flotter vers la Ville, le cadavre d'un autre Chinois, dont tous les membres avoient été dissequés & rejoints ensemble avec des *rottangs* (a), apparemment dans la vûe d'épouvanter ceux de cette Nation & de leur faire quitter le parti des Hollandois; mais ces cruautés ne servirent au contraire qu'à les animer davantage à la vengeance.

Leurs cruau-
tés envers les
Chinois.

APRÈS s'être tenuë tranquille jusqu'au 4 de Septembre, par la difficulté

L'Armée
s'avance vers
la Ville.

(a) Ce sont des cordages faits de brou de noix de cocos, dont l'usage est assez connu aux Indes.

II. COEN.
1629.

de se procurer les vivres nécessaires pour avancer ses ouvrages, toute l'Armée se mit enfin en mouvement & s'approcha de la Ville jusqu'à la portée du canon. On crût s'apercevoir qu'elle manquoit de grosse Artillerie, & tous les avis confirmoient la disette de riz où se trouvoient les ennemis, sans espérance de recevoir aucuns transports, les Vaisseaux Hollandois continuant de tenir les Rivières si bien fermées, que personne ne pouvoit plus échapper à leur vigilance. Depuis que l'Armée étoit partie de Karawang, pour se rendre devant Batavia, la plûpart des chevaux n'avoient plus reçu de riz, ce qui avoit fait déserter beaucoup de monde, causé la mort d'un grand nombre de buffes, & obligé par-là l'ennemi de laisser la meilleure partie de son Artillerie en arrière.

Approches
des ennemis.

LES travaux des Javanois se faisoient ordinairement pendant la nuit, mais de jour, le canon de la Place en détruisoit toujours quelques-uns. Trois cens Soldats qu'on fit passer le 8, de l'autre côté de la Rivière, ruinèrent un nouvel ouvrage qui avoit été élevé à la portée du pistolet de l'Angle *Hollandia*, & en chassèrent l'ennemi avec perte de quinze ou vingt hommes. Cela ne l'empêcha pas de reparer ce dommage les nuits suivantes, & même d'étendre ses approches tant à l'Ouest qu'au Sud autour de la Ville. La nuit du 12, les Javanois, au nombre de deux cens, donnèrent l'assaut à l'Angle de *Bommel* & se préparoient à monter; mais ils furent encore repoussés avec perte. Cependant comme ils se rétablissoient bientôt & que

Leurs ou-
vrages font
brûlés.

leurs ouvrages sous cet Angle & sous celui de *Weesp*, recevoient chaque jour un nouveau degré d'accroissement, le Gouverneur Général Coen, voyant que ces deux Angles étoient sur le point d'être coupés, y fit passer secrètement trois cens cinquante hommes, & dès que le vent de Mer eût commencé à souffler l'après-midi, vingt-cinq à trente Matelots fortirent de chaque Angle, soutenus par soixante Soldats, trente Javanois & quelques Mardicres & Chinois, pour mettre le feu aux ouvrages de l'ennemi, qui après une vigoureuse résistance, fut enfin contraint de les abandonner aux flammes. Les Javanois perdirent à cette occasion deux ou trois cens hommes, & les Hollandois n'eurent que trente blessés, dont quatre moururent ensuite. Ils s'emparèrent d'un grand nombre de picques, de poignards & d'un pierrier de bronze. Le vent, qui diminua trop-tôt, les empêcha de tirer, de cette sortie, tout l'avantage qu'ils s'en étoient promis. A peine se furent-ils retirés, que les ennemis reparurent & firent des efforts extraordinaires pour arrêter les progrès de l'incendie. Quoiqu'on ne cessât de tirer sur eux, ils parvinrent enfin à éteindre le feu sous l'Angle de *Bommel*, où le dommage fut peu considérable. Du côté de l'Angle de *Weesp*, les flammes consumèrent un grand amas de bois, qui continua de brûler jusqu'au soir; mais une forte pluie qui survint, acheva ce que les Javanois n'avoient pu faire. Les deux nuits suivantes furent employées à rétablir leurs ouvrages, & à former deux batteries, d'où ils tirèrent leur premier coup de canon le 20, après avoir passé un mois entier devant la Ville.

Perte de part
& d'autre.

Mort du
Gouverneur
Général
Coen.

CETTE même nuit, le Gouverneur Général Coen mourut après une longue maladie, qu'on n'avoit pas crû dangereuse, puisque le soir il s'étoit encore trouvé à table & paroissoit se porter assez bien. La perte de ce grand Hom-

me

me fut un coup de foudre pour les Hollandois de Batavia, qu'il laissoit dans les circonstances les plus critiques. Ses funeraillies se firent le 22, avec une pompe extraordinaire. On tira à cette occasion tout le canon qui pouvoit porter en même-tems sur les ennemis. Le lendemain de cette lugubre cérémonie, Jacques *Specx*, revetu de la qualité de Conseiller des Indes, arriva de Hollande, & fut établi provisionnellement à sa place; Mais n'interrompons point le récit des opérations du Siège.

II. COËN.
1629.

DANS ces entrefaites l'ennemi avoit commencé de faire grand feu de son Artillerie. On comptoit qu'il avoit, tant au Sud-Ouest qu'à l'Ouest, neuf ou dix pièces de canon, dont quatre ou cinq étoient de vingt-quatre livres de balle, & les autres de moindre calibre, sans compter beaucoup de plus petites. Quantité de coups qui portèrent sur l'Angle Hollandia, y firent quelque dommage, mais on n'y perdit personne. Ceux du Sud en vouloient principalement aux Champans, qui esluèrent plusieurs décharges de quelques pièces de vingt-quatre livres, dont les Hollandois eurent un homme tué & quatre blessés. A l'Est, les Javanois avoient deux ou trois grosses pièces & quelques petites assez bien pointées contre la Forteresse. La plupart de cette Artillerie leur avoit été autrefois donnée en présent par les Hollandois. Ils s'en servoient cependant avec peu de succès; mais ils avoient l'art de masquer leurs pièces de façon qu'elles étoient à l'abri de toute atteinte de la part des Assiégés. La nuit du 29, ils tentèrent de mettre le feu à l'Angle de Weesp, sous lequel ils avoient fait un amas prodigieux de matières combustibles. En l'allumant, les ennemis jettèrent de grands cris, mais ils furent aussi-tôt repoussés avec perte de cent quarante-hommes.

Attaques
ultérieures
des ennemis.

ON amenoit chaque jour, dans la Ville, des Prisonniers, dont la maigreur & la foiblesse témoignoit en faveur de leurs rapports. Ils disoient que l'Armée se trouvoit absolument dépourvuë de vivres, & qu'il étoit impossible qu'elle tint plus long-tems contre la misère & la famine. Le 2 d'Octobre, on entendit beaucoup travailler de toutes parts pendant la nuit, ce qui fit juger que l'ennemi étoit occupé à renvoyer son Artillerie. Un Prisonnier qu'on fit le matin, confirma la chose; ajoûtant que l'Empereur avoit rappelé ses Troupes & que toute l'Armée décamperoit dans cinq ou six jours. Cependant, quoique les motifs en parussent d'autant plus pressans qu'ils étoient très-réels, on vit, peu de jours après, qu'on s'étoit bercé de vaines espérances.

La famine
désolé leur
Camp.

ENVIRON le même tems, les Assiégés firent une sortie sur les ouvrages des ennemis & leur ruinèrent quelques batteries. Mais dix ou douze grenades ayant crevé entre les mains des Soldats, qui se préparoient à les jeter, en tuèrent deux ou trois, & emportèrent les bras & les mains à sept ou huit autres. On reconnut que c'étoit la faute de l'Ingénieur, qui n'avoit pas bien pris ses mesures. Ce petit accident causa beaucoup de desordre parmi les Hollandois, qui se retirèrent avec quelque perte, quoique de leur côté les ennemis en eussent essuyé une bien plus considérable.

Sortie mal-
heureuse des
Assiégés.

LE 6, les Assiégeans firent un feu continuel sur la Ville. Comme le nombre de leurs morts augmentoit chaque jour, ils s'avisèrent de faire dans

dans

H. COEN.
1629.

dans la Rivière au-dessus de la Place, de doubles estacades pour y jeter ces cadavres, afin qu'étant retenus dans l'eau, ils la corrompissent, ce qui arriva en effet, & causa d'abord de grandes incommodités dans la Ville; mais les Hollandois creusèrent des puits qui leur fournirent de l'eau en abondance.

Moyen singulier dont on se sert pour chasser l'ennemi.

LA nuit du 20, les ennemis firent une vive attaque contre la Ville; mais ils furent si bien reçus, qu'après un combat de trois heures, ils se retirèrent pour aller investir, avec toutes leurs forces, la Redoute *Maegdelin*, qui étoit à l'extrémité de la Ville. Il ne s'y trouvoit que quinze à seize hommes qui la défendirent courageusement, tant qu'ils eurent de la poudre & du plomb. Leur provision finie, ils eurent recours aux tuiles & aux pierres du Bâtiment. Enfin, voyant qu'ils en étoient presque à bout, un des Soldats dit à ses Compagnons, qui ne sçavoient ce qu'il vouloit faire; *Attendez mes amis, je vais dans le moment chasser d'ici tous ces chiens de Javanois.* Aussitôt courant aux privés, il en rapporte un plein pot d'excrémens, qu'il jette sur les corps nus de ceux qui-étoient les plus proches, & qui ne pouvant supporter cette puanteur se retirèrent. Une partie de ses Compagnons imitant son exemple, employa ce nouveau moyen de deffense avec le même succès, tandis que le secours qui leur fut envoyé, de l'autre extrémité de la Ville, acheva de mettre en déroute les ennemis. Ils prirent la fuite, en criant à haute voix. *Fi! de ces chiens de Hollandois, qui se battent avec de la fiente.* On conçoit à peine comment une quinzaine d'hommes avoient pû résister si long-tems à tant de forces, dans une Redoute si foible & si petite, que les ennemis avoient même tenté de la renverser au moyen d'une corde, ce qui ne leur avoit cependant pas réussi.

L'Armée lève le Siège.

LE soir du premier de Novembre, on vit les flammes s'élever de trois endroits du Camp des ennemis, ce qui surprit extrêmement les Hollandois, ne sçachant ce que cela vouloit dire. Cependant ils jugèrent à propos de ne faire aucun mouvement, & de se tenir simplement sur leurs gardes; mais le lendemain, le Général Specx ayant envoyé de la Cavalerie & quelques Compagnies d'Infanterie à la découverte, on trouva que les ennemis avoient brûlé leur Camp & qu'ils s'étoient retirés, laissant sept à huit cens de leurs propres gens qu'ils avoient fait mourir, & dont les corps étoient étendus par ordre en rangs & files dans la plaine. Les uns avoient été décapités & les autres percés de coups de poignards. Au bout de quelques jours, l'air fut tellement infecté de ces cadavres, qu'on ne pouvoit en supporter la puanteur à une grande distance. Voici ce qu'on raconte du sujet de cette Tragedie.

Exécution dans le Camp.

Ce qu'on raconte de son sujet.

On dit que le Prince de Madure ayant fait de grandes railleries du Général Boerakfa & de tous les Princes qui avoient été obligés de lever le Siège l'année précédente, s'étoit vanté que s'il eût été à la tête d'une telle Armée, il auroit réduit Batavia au péril de sa vie, & que dans la passion qu'avoit l'Empereur de ruiner cette Ville, il avoit crû devoir se servir de ce Prince, & l'engager à une entreprise qu'il se promettoit d'exécuter avec tant de facilité. Le nouveau Général n'ayant pas été plus heureux que l'autre

l'autre, l'Empereur, à qui la plûpart de l'Armée obéissoit, outré de ce second affront, avoit donc fait exécuter le Prince de Madure, & tous ses Partisans. Mais on n'a aucune certitude de ce fait, & même on y ajoûte d'autres circonstances, qui étant manifestement fausses, peuvent faire douter du reste.

TELLE fut la fin de ce fameux Siège, qui coûta, à l'Empereur de Mataram, environ la moitié de ses Troupes, dont on faisoit monter le nombre à cent, ou six vingts mille hommes, tandis que les Hollandois, qui étoient si inférieurs aux ennemis, n'en perdirent qu'une vingtaine, y compris les Chinois, Japonois & Mardicres, outre quelques blessés. Si ce Prince avoit échoué, pour la seconde fois, dans une entreprise qui paroissoit presque immanquable, on lui en vit exécuter une qu'on n'auroit jamais crû possible. C'étoit d'avoir fait transporter, devant Batavia, sa grosse Artillerie à travers tant de hautes Montagnes qui règnent dans les environs. Ce travail l'occupa près de quatre mois, & il y perdit quantité de buffles & de chariots, sans que tous ces obstacles fussent capables de lui faire renoncer à un dessein si téméraire.

DEUX ans après, les Hollandois se crurent menacés d'un troisième Siège de la part de ce Prince, & pour le prévenir, ils envoyèrent à Japara, une Flotte de huit Vaisseaux sous les ordres du Commandant *Vlak*; mais ces bruits n'eurent point d'autres suites. Enfin, les mesures que les Hollandois continuèrent de prendre pour pourvoir à leur sûreté, firent abandonner à l'Empereur tous ses vastes projets sur Batavia, & quoiqu'il restât toujours leur ennemi, il se tint néanmoins tranquille jusqu'à sa mort, qui arriva en 1645.

REVENONS à celle de Coen, dont il nous reste à rapporter quelques circonstances. Ses Ennemis ont voulu en attribuer la cause subite à l'avis qu'il reçut de l'arrivée du Conseiller *Speex*, qui ne pouvoit que ressentir vivement l'outrage sanglant qu'il lui avoit fait dans la personne de sa Fille naturelle, âgée de treize ans, laquelle ayant eu le malheur de succomber aux traits de l'Amour, dans la Maison même du Gouverneur, dont elle servoit l'Épouse, en qualité de Fille d'honneur, ce Maître rigide & d'une vertu farouche, crut ne pouvoir expier sa faute, si excusable aux yeux de l'humanité, que par l'exécution d'une Sentence étrange, qui la condamnoit à être fouettée publiquement, de la main du Bourreau, & son Seducateur, *Pierre Kortebuof*, jeune Orphelin de dix-sept ans, à perdre la tête sur un Échaffaut, avec confiscation de biens, quoique ces deux Amans infortunés se fussent promis mutuellement de s'allier ensuite par l'union conjugale. Mais, quelle apparence que Coen, qu'on avoit toujours vû intrépide au milieu des dangers les plus éminens, put redouter assez la présence d'un homme, dont le rang & l'autorité le tenoient d'ailleurs fort au dessous de lui, pour mourir d'effroi à la nouvelle de son approche? Que *l'an Rechteren*, dans la Relation de son Voyage, le fasse mettre à table, encore *sain & vigoureux*, le soir du 21 qu'il décéda, selon lui, entre minuit & une heure, le sentiment d'un nouveau débarqué de la Flotte de *Speex* ne fauroit prévaloir sur celui de *Pierre Van den Broek*,

II. COEN.
1629.

Perte du Mataram.

Particularités de la vie & de la mort de Coen.

H. COEN.
1629.

ancien Directeur du Commerce à Suratte, & de David Pieterzén de Vries, qui tous deux présens à Batavia, lors de la mort de ce Gouverneur Général, témoignent qu'elle arriva le 20, à minuit, des suites d'une dyssenterie, dont il étoit affligé depuis longtems; & il n'est pas rare, aux Indes, de voir des personnes atteintes de la même maladie, expirer assez subitement, par l'extenuation de toutes leurs forces, ou comme une lampe qui s'éteint faute d'huile, après avoir donné quelques lueurs brillantes, mais de peu de durée. Velius remarque que Coen, tout foible qu'il fût, étoit monté, encore la veille de sa mort, sur la Galerie de son Logement, pour découvrir l'Ennemi avec une Lunette d'approche, & de Vries ajoute qu'il venoit d'ordonner le même jour le dernier Ouvrage à la Forteresse. Il étoit âgé de quarante-deux ans, six mois & douze jours. Son corps fut inhumé le 22, avec une pompe extraordinaire, dans l'Hôtel de Ville, qui seroit encore alors de Temple; Mais dès qu'on eut achevé de bâtir l'Eglise Hollandoise, ses os y furent transportés & déposés, sous une Tombe fort simple, ainsi que ses Armoiries (b), accompagnées des marques d'honneur convenables à la dignité d'un Gouverneur Général des Indes. C'est le premier qui soit mort à Batavia, & le seul jusqu'ici qui aît occupé deux fois cet éminent Poste.

Son Eloge.

LES événemens de sa Vie font l'éloge de sa bravoure & de sa prudence. Il fut l'instrument de la grandeur de la Compagnie, comme il avoit été celui de sa propre fortune. L'état où il trouva les affaires aux Indes, n'admet point de comparaison, entre ses Actions & celles des autres Gouverneurs Généraux, malgré toutes les Conquêtes faites par quelques-uns de ses Successeurs, parce qu'ils n'ont qu'étendu les bornes d'une puissance, dont il avoit affermi les fondemens chancellans, dans un tems où la Compagnie ne possédoit encore qu'Amboine & les Isles de son Gouvernement, devenu si important, depuis qu'on a réussi à y concentrer le riche Commerce du Girofle, comme celui des Noix Muscades à Banda, sa seconde Conquête, après Jacatra, seule capable d'éterniser sa Mémoire.

Caractère.

Son caractère étoit celui de la candeur & de la bonne-foi; s'il sçut triompher de ses Ennemis, jamais il ne dût ses victoires à aucune de ces voyes obliques, toujours indignes de l'honnête homme, de quelque zèle qu'on veuille se parer pour l'intérêt de ses Maîtres; Mais, quoiqu'incapable lui-même de tromperie, il n'entendoit pas moins l'art de la prévenir dans les autres, & de leur dérober la connoissance de ses desseins (c). Il étoit circonspect, taciturne, infatigable au travail, expéditif dans les affaires, prompt de conseil, autant que d'exécution, sobre & modeste, ennemi

(b) Il portoit un Cocotier en pal, qu'il avoit apparemment pris de l'ancien nom de Batavia, dont la fondation pouvoit bien lui tenir lieu de Quartiers de Noblesse.

(c) Van Rechteren raconte qu'un Chinois, chargé d'exécuter auprès de lui une Commission importante, l'avoit observé une journée

entière, & que Coen gardant comme lui le silence, il étoit parti sans lui rien dire. On peut voir dans la Relation de ce Voyageur, & dans celle de *Bontekoe*, ses desseins & leur succès touchant le Commerce à la Chine & au Japon, ainsi que l'Etablissement aux *Piscadores*, & dans l'Isle de *Formose*.

nemi du faste, jusqu'à paroître méprisable aux yeux de ceux qui, à l'exemple des vains Orientaux, ne considèrent un homme qu'autant qu'il frappe, par sa figure extérieure. On lui reproche trop de partialité pour ses Concitoyens, & trop de dureté même envers ceux qui avoient le malheur de s'attirer sa disgrâce; défauts, où le penchant, qui le portoit naturellement à la vertu, a pu le faire tomber, avec peu d'égard pour les faiblesses humaines dans les autres; Mais, défauts, au reste, qui sont bien compensés par ses qualités héroïques, & par les grands services qu'il a rendus à sa Patrie (*d*).

SA Veuve partit trois mois après, à bord du *Hollandia*, un des sept Navires de la Flotte que Pierre Van den Broek ramena en Hollande, & dont les Cargaisons furent estimées huit millions; il perdit un huitième Vaifseau, où le feu prit sous les Isles Açores. Ce grand Homme, à qui la Compagnie a aussi des obligations infinies, étoit revenu cette même année à Batavia, de Surate, où il avoit été revêtu, pendant près de dix ans, du titre de Chef & Directeur des Comptoirs d'Arabie, de Perse & des Indes, dont on a fait depuis autant d'Emplois différens. C'est le premier Fondateur du Commerce des Hollandois dans ces Quartiers, où l'on a remarqué qu'il fut d'abord envoyé par le Général Reynst, & ses succès sont rapportés amplement dans la Relation de ses Voyages.

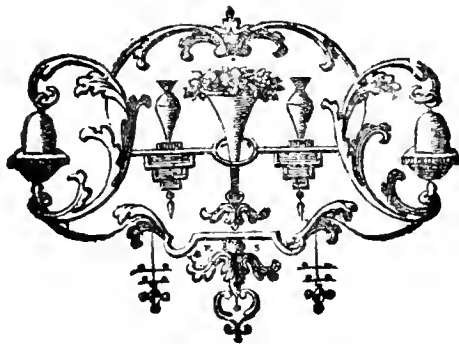
L'HISTOIRE n'a pas oublié de faire honneur à la Compagnie Orientale, d'avoir partagé cette année ses profits avec l'Etat, en lui fournissant pour deux cens mille écus de salpêtre; ce qui mit en état de faire commodément le fameux Siège de Bois-le-Duc, & de pousser avec vigueur la Guerre.

(*d*) Valentyn, qui aimoit les Pointes, a eu sur-tout beau jeu pour épitaphier ce Général, dont le nom, dans sa Langue, signifie *audacieux, hardi, intrépide*.

II. COZK.
1629.

Riches re-
tours des In-
des sous l'A-
miral Van den
Broek.

Présent utile
que la Com-
pagnie fait à
l'Etat.





Vie de Jacques Speck, VII. Gouverneur Général des Indes.

1629.

Son origine & ses Emplois.

Il établit le premier Comptoir Hollandois au Japon.

Son retour en Europe, & départ pour les Indes.

VII. JACQUES SPECK, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, originaire du Brabant, mais né à Dortrecht, où son Père s'étoit réfugié pour cause de Religion, & d'une Famille connue, son Ayeul ayant été Conseiller, & sa Sœur Abbessé du Monastère de Florival, fit, en 1609, le Voyage des Indes, en qualité de Sous-Commis, à bord du *Griffon*, & fut placé, la même année, comme Chef du Commerce au Japon, où il resta jusqu'en 1613 (a), y revint l'année suivante, & ne quitta ce Poste qu'en 1621, pour occuper, à Batavia, celui de Président des Echevins; & le 9 Septembre 1622, on le trouve revêtu du Titre de Conseiller extraordinaire des Indes. Les Directeurs, qui le croyoient encore Commis au Japon, lui envoyèrent cette année son rappel, qui lui fut réitéré en 1626, ainsi qu'à Martin *Sonk*, pour leur faire rapport de vive voix de l'état du Commere dans ce Pays-là & dans la Chine.

On doit le regarder comme un des principaux Fondateurs de celui du Japon en particulier, & c'est aussi lui qui a bâti la première Loge Hollandoise à *Firando*, en 1616, ainsi qu'on le peut voir amplement dans *Montanus* & autres Historiens.

De retour en Hollande, avec la Flotte de 1627 ou 1628, Speck s'embarqua de nouveau, le 25 Janvier 1629, à bord du Vaisseau *Hollandia*, accompagné de sa Femme & de ses Sœurs, en qualité d'Amiral d'une Flotte de huit Navires, avec le Titre de Conseiller ordinaire des Indes, & le premier en rang après le Gouverneur Général; desorte que celui-ci étant mort

(a) Il paroît qu'il ne faisoit pas alors une résidence fixe au Japon, puis qu'en 1611, il y retourna, de Patane, avec Pierre *Segerboom*,

à bord du Yacht le *Brak*, de la Flotte de Pierre Both, Premier Gouverneur Général des Indes.

mort deux jours avant son arrivée à Batavia, Specx fut nommé, d'une commune voix, le 25 Septembre, pour remplir provisionnellement sa Place. Quoiqu'en dise Valentyn, il n'a point été confirmé directement par l'Assemblée des Dix-Sept; & dans la Lettre qu'on lui écrivit, on se contentoit de lui souhaiter qu'il pût desservir cette Charge avec autant de zèle, de vigilance & de succès que son Prédécesseur l'avoit fait d'une manière si louable. On ajoutoit, que quant à sa Commission, on y songeroit incessamment; mais il ne paroît pas qu'elle lui aît jamais été expédiée. Cependant il en donnoit lui-même à d'autres, tant au nom des Directeurs qu'en celui des Etats Généraux & du Prince d'Orange.

Si l'on excepte les derniers événemens du second Siège de Batavia, dont on lui a vu partager la gloire avec son Prédécesseur, il ne s'est rien passé de remarquable pendant son Gouvernement, ayant fait sa principale occupation d'étendre le Commerce de la Compagnie, & de le fortifier par des Traités avec les Princes Indiens, comme il termina, en 1630, les différends qui avoient subsisté, depuis quelques années, entre les Hollandois & les Stadhouders du Roi de Ternate dans les Districts d'Amboine & de Ceram, quoique ce ne fût encore qu'un palliatif de peu de durée.

Après avoir rempli les devoirs de sa Charge avec beaucoup d'approbation, l'espace de trois ans moins dix-huit jours, Specx fut relevé, le 7 Septembre 1632, par Henry *Brouwer*, & partit le 3 ou le 4 Décembre, avec sa Famille, à bord du *Prince Guillaume*, un des sept Vaisseaux de la Flotte qu'il ramena en Europe au mois de Juillet de l'année suivante. Son Successeur le reconduisit jusques dans le Détroit de la Sonde, où il promit aux Equipages de toute la Flotte, une gratification de trois mois de gages, pour faire le tour par le Nord des Isles Britanniques, parceque les Anglois arrêtoient les Vaisseaux des Indes dans la Manche.

Le Journal de Van Rechteren contient les circonstances de ce Voyage, & l'on ignore entièrement celles du reste de la Vie de Jacques Specx. Il avoit été marié deux fois; d'abord à une Fille du Conseiller Pensionnaire *Buis*, & en second lieu, à la Demoiselle *Doublet*, dont le Père prenoit le Titre de Seigneur de *St. Anneland*. Il eut de la première un Fils & une Fille, qui se sont mariés à Utrecht; le Fils avec une Demoiselle de *Lennepe*, dont il eut plusieurs Enfans, tous morts jeunes, & la Fille avec le Sr. *Barthelemy de Guiter*, Seigneur de *Groenewoude*, ancien Chef du Comptoir de Masulipatnam, en 1643, & depuis Conseiller & Bourguemaître de la Ville d'Utrecht, décédé en 1685. De ce Mariage nâquirent quatorze Enfans, dont huit Fils, qui furent presque tous tués dans la Guerre de 1693 & 1695.

On a rapporté, sous la Vie du Général Coen, la catastrophe d'une autre Fille naturelle de Specx, & nous y ajouterons seulement que cette affaire, pendant son Gouvernement, attira beaucoup de chagrins au Président *Plak*, au Fiscal *Van den Heuvel*, & au Docteur *Boutius*, avec lesquels il ne vouloit pas aller à la Communion, ce qui fit qu'on la leur interdit pour quelque tems; après quoi il consentit cependant à leur réadmission, moyennant une réparation équitable en faveur de sa Fille. C'est à quoi aboutirent les effets de son animosité, quoiqu'échauffée encore par les

Specx.

1629.

Il succède au Généralat.

1630.

Traité avec le Roi de Ternate.

1632.

Rappel du Général Specx.

Circonstances touchant sa Famille.

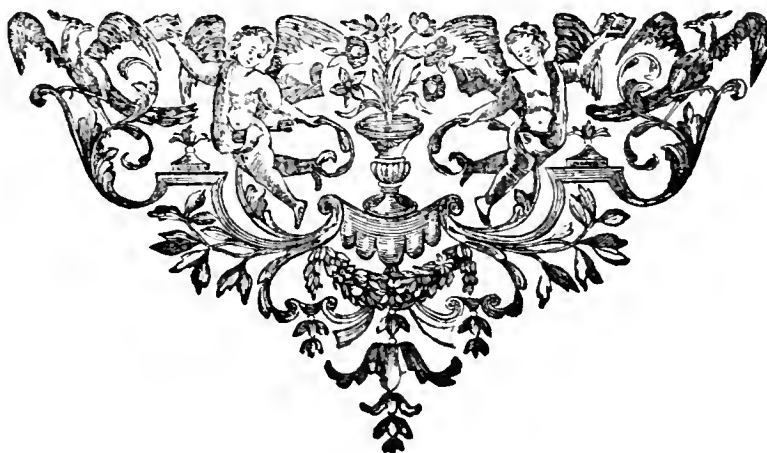
Suites du Procès fait à sa Fille naturelle.

SPECK.
1632.

sollicitations d'un Oncle de l'infortuné Kortenhoef, dont Valentyn nous a conservé une Lettre, remplie de toute l'amertume d'un cœur ulcéré, qui ne respire que la vengeance. On y voit néanmoins que les Directeurs de la Compagnie avoient fait restituër d'abord, aux Parens de ce jeune homme en Hollande, les deniers qu'ils prouvèrent être compris sous la confiscation de ses biens; ce qui denote suffisamment qu'ils desavouoient cette Sentence barbare; mais Coen étant mort, les Juges auront sans doute rejeté toute la faute sur lui, & qui connoit le pouvoir d'un Gouverneur Général de son caractère, fera moins surpris de leur condescendance à ses volontés.

Ses dissensions avec le Clergé de Batavia.

Au reste, nous observerons encore, que durant toute l'Administration de Speck, il n'y a sorte de chicanes auxquelles le Consistoire de Batavia ne se soit vû exposé de sa part, faisant prévaloir, en toute occasion, sa propre autorité sur les Droits & Immunités Ecclésiastiques, au grand scandale & préjudice de la Religion; ce qui pourroit bien lui avoir fait du tort en Hollande, où il est certain du moins que le Clergé censura hautement ses prétensions. Aussi dans les Remarques particulières sur chaque Gouverneur Général, qu'on nous a communiquées de source, nous ne trouvons pas un seul mot qui puisse faire juger de la satisfaction ou du mécontentement de la Compagnie, au sujet de ses derniers Services.





VIII. HENRY BROUWER, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, dont on ignore l'origine, quoiqu'on le croye natif d'Amsterdam, doit avoir fait de bonne heure le Voyage aux Indes, puisqu'en 1613 il commandoit déjà une Flotte de quelques Vaisseaux. On lit du moins, dans la Relation originale de Van den Broek (a) „ que le Général Reynft mouilla, au mois „ de Novembre, en passant à *Ilba de Brava*, (une des Isles de Sel) pour „ voir si le Commandeur *Henry Brouwer* y avoit laissé des Lettres”. Il n'y a aucun doute que ce ne soit le même dont il s'agit ici, & qui remplaça *Specx* cette année au Japon, en qualité de Commis. Il en fut relevé l'année suivante, au commencement de Septembre; après quoi, l'on ne trouve plus nulle mention de lui jusqu'en 1617, qu'il étoit Directeur de la Chambre d'Amsterdam; Poste qu'il occupoit encore quinze ans après, lorsqu'il fut envoyé à Londres de la part de la Compagnie, pour traiter de ses différends, touchant *Pulo Rhun*, avec les Anglois, qui l'accusèrent de mauvaise foi & en portèrent de vives plaintes (b).

CE fut immédiatement après cette Négociation qu'il accepta le Généralat des Indes, aux mêmes conditions que *Coen* s'étoit stipulées; mais il ne voulut s'engager que pour trois ans de résidence fixe, & en conservant le Titre de Directeur de la Chambre d'Amsterdam; de façon que si à son retour le nombre s'en trouvoit complet, il y feroit admis comme surnuméraire, sans cependant jouir d'aucune Provision, à compter du tems de son départ, jusqu'à ce qu'il rentrât dans le nombre des vingt par la mort d'un des Directeurs actuels.

CES conditions faites, *Brouwer* prêta le serment ordinaire aux Etats Géné-

Vie de Henry Brouwer, VIII. Gouverneur Général des Indes.

1632.

Il est d'abord Commis au Japon, & ensuite Directeur de la Compagnie.

Sa Négociation à Londres.

Conditions auxquelles il accepte le Généralat des Indes.

Sa Commission.

(a) Cette circonstance a été supprimée dans la Traduction Française.

(b) Voyez *Aitsma*.

BROUWER. Généraux, & en reçut sa Commission, signée aussi du Prince d'Orange & de l'Assemblée des Dix-Sept. C'est le dernier Général qui, dans l'espace de cent-dix ans, c'est-à-dire de 1632 à 1742, soit parti d'ici, & aît été ainsi muni de la Commission de Leurs Hautes Puissances & de celle des Stadhouders.

Départ & arrivée aux Indes.

LE Navire qui le portoit aux Indes avec son Epouse, & une jeune Fille de deux à trois ans, se nommoit le *Zurphen*, Capitaine Nicolas *Braun*, & pour Commis Henry *Krayvanger*. L'Equipage étoit composé de 298 personnes. Il mit à la voile en compagnie des Vaisseaux le *Delfshaven* & la *Lionne*, dans le courant du mois de Mars 1632, sans qu'on nous apprenne d'autres particularités du Voyage jusqu'à son arrivée à Batavia, le 5 Septembre. Deux jours après, le nouveau Général prit possession de son Poste, qu'il occupa trois ans trois mois & vingt-quatre jours; Intervalle qui ne nous fournit encore ni Conquêtes, ni Evénemens remarquables.

1633.

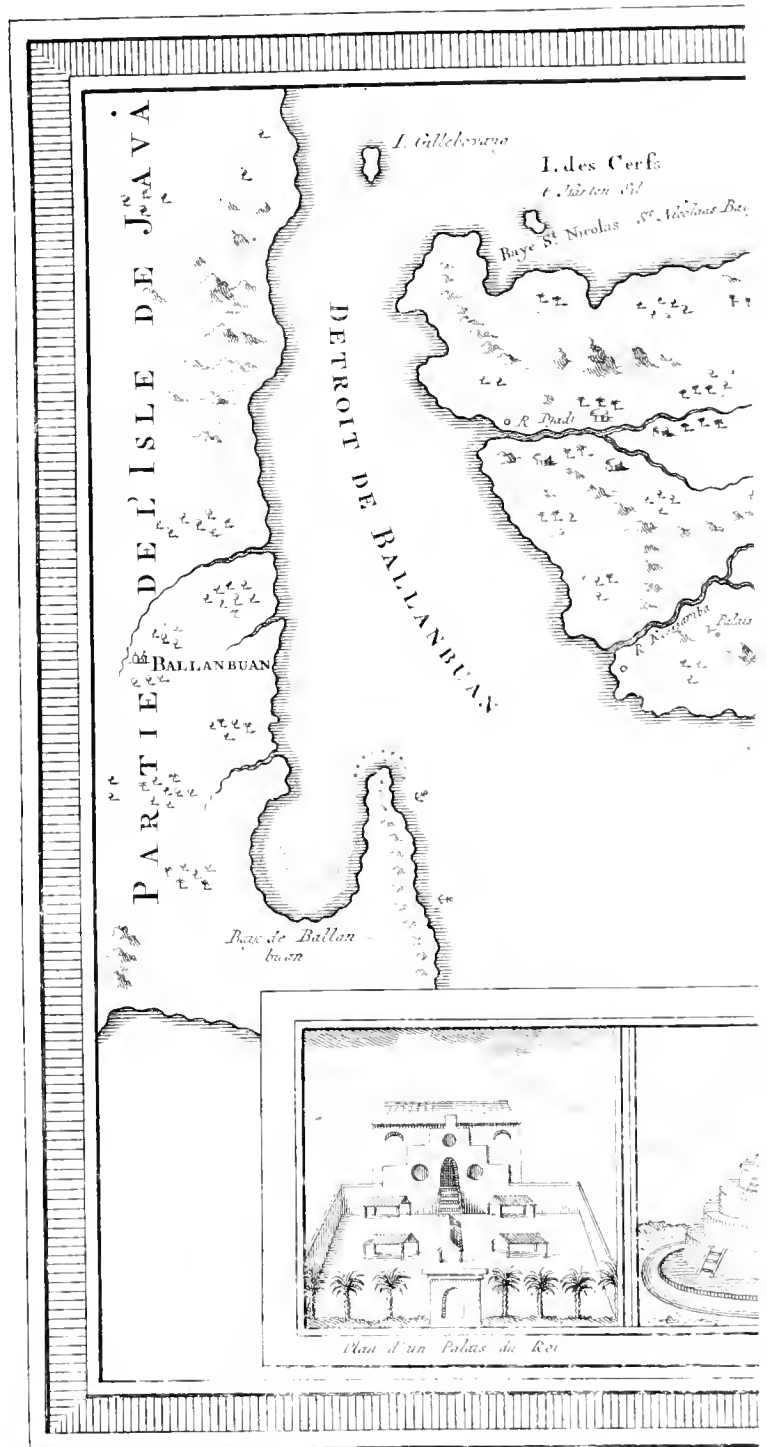
Ambassade au Roi de Bali, pour le solliciter contre l'Empereur de Java.

CE ne fera peut-être pas suppleer desavantageusement à ce vuide, que d'insérer ici les principales circonstances de l'Ambassade que Brouwer fit faire, l'année suivante, au Roi de *Bali*, Île peu connue, quoique si voisine de Java, & assez souvent fréquentée par les Vaisseaux des Moluques; d'autant plus que nous en avons la Relation originale en Manuscrit, & que Valentyne même paroît l'avoir entièrement ignorée.

„ APRÈS avoir passé le Détroit de *Balumboangh*, où les Courans sont fort
 „ rapides, on s'approcha de la Côte de Bali, & l'on reconnut successivement
 „ *Sanfit* & *Pangeroukan*, dont le Sabandar étant venu à bord nous promit
 „ d'envoyer sur le champ à *Gilgil*, pour informer le Roi de notre arrivée
 „ & lui demander audience, n'étant permis à aucun Etranger de se rendre
 „ à la Cour sans l'agrément du Prince. C'est ce qu'il ne manqua pas d'exé-
 „ cuter dès le lendemain, 26 de Février; & deux de nos Esclaves Baliens
 „ accompagnèrent ses Gens à *Gilgil*, chargés d'une Lettre au Sr Jean
 „ *Courten*, pour le presser de faire en sorte que nous fussions expédiés le plus
 „ promptement qu'il seroit possible. Mais le Sabandar nous en donnoit
 „ peu d'espérance, parceque le Roi étoit dans l'affliction de la mort de ses
 „ deux Fils aînés, dont le dernier devoit être brûlé au bout de quelques
 „ jours, avec 42 de ses Femmes & Concubines, suivant la coutume du
 „ Pays. Cet Officier nous amena une vache, & nous fit servir des rafraî-
 „ chissemens; attention que nous reconnûmes par d'autres présens.

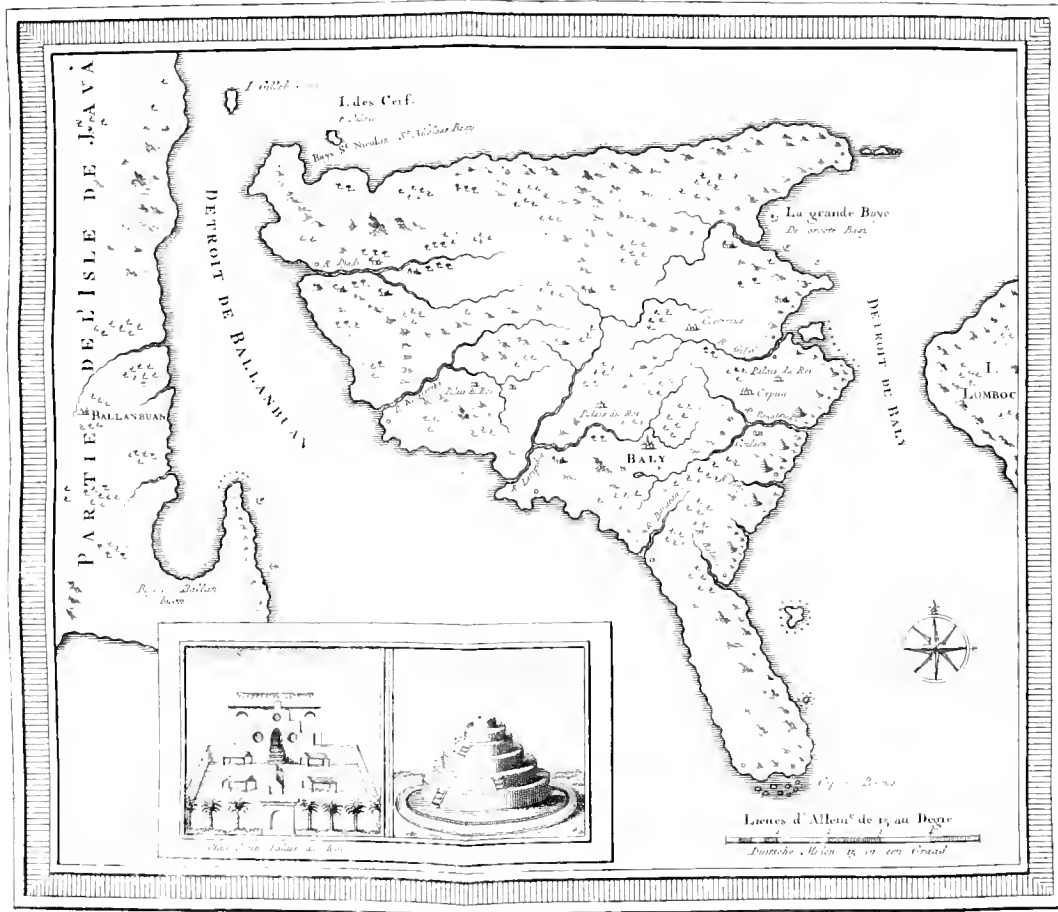
„ EN attendant j'allai à terre pour visiter *Pangeroukan*, & *Bouleling*, en-
 „ viron une lieue au-delà à l'Ouest, d'où je revins par le premier de ces
 „ deux Villages à *Sanfit*, qui n'en est éloigné que d'une demi lieue à l'Est,
 „ sans y avoir rien vû de remarquable. Le Pays est plat le long du Riva-
 „ ge devant ces trois Places. *Sanfit* & *Bouleling* sont arrosés par de bel-
 „ les Rivières, où l'on peut faire de l'eau commodément. L'ancre est
 „ bon à une petite portée de canon de ce dernier endroit du côté de l'Est;
 „ mais à l'Ouest, vers le haut Pays, & le Détroit de Bali, on ne doit pas
 „ trop s'approcher de la Côte, de peur de donner sur les Bancs de sable &
 „ les Rochers.

„ LE 6 Mars au soir, *Courten* arriva à bord, de *Gilgil*, & fut suivi, le
 „ lendemain matin, de deux Deputés du grand Roi, deux de *Gusly Poni-*
 „ da,



J. J. Schley delin.

ISLE DE BALI



ISLE DE BALLY. ET EILAND BALLY.

„ *da*, & quatre de *Juro Mandewan*, ses deux principaux Ministres, qui
 „ nous rapportèrent que le dernier Fils mort de ce Prince avoit été brû-
 „ lé le 28 du passé, & que S. M., par un effet de l'affection qu'Elle portoit
 „ à Mr. le Gouverneur Général, s'étoit hâtée de les envoyer vers nous
 „ pour prendre Copie de sa Lettre au Roi, à qui elle devoit être pre-
 „ mièrement communiquée, avant qu'on put en obtenir audience, afin
 „ de voir si les Titres de S. M. étoient bien mis, & si le contenu lui en fe-
 „ roit agréable, auquel cas Elle nous accorderoit d'abord audience; sinon,
 „ il faudroit voir ce qu'il y auroit à faire.

„ Sur cette requisition, ayant donné Copie de la Lettre du Général, les
 „ Députés sont repartis le 8 au matin, pour Gilgil, accompagnés du Sous-
 „ Commis Charles *Quina*, avec le Cheval *Perfan*, qui se feroit engourdi en
 „ restant à bord plus longtems; mais à l'égard des autres présens, comme
 „ il auroit été extrêmement pénible de les transporter par terre, à cause
 „ des mauvais Chemins, des Montagnes & des Vallons, qu'on rencontre
 „ sur cette route, le Roi avoit ordonné à un Lamaneur Javanois, de conduire
 „ nôtre Vaisseau à *Padang*, ou à *Couterawas*, dans une bonne Rade, d'où
 „ l'on pouvoit se rendre facilement à la Cour; Ainsi, levant l'ancre la mê-
 „ me nuit, après avoir reçu, de la part de *Pannackan T'jous*, Frère du Roi,
 „ un présent de deux vaches, deux porcs, deux chèvres, & quelques sacs
 „ de riz, nous fîmes voile à l'Est-Nord-Est avec un vent frais du Sud-Est,
 „ & le lendemain 9, nous passâmes un grand nombre de Villages, toute
 „ cette Isle étant extrêmement peuplée. Le 10, nous entrâmes dans le
 „ Détroit de *Lomboc*, d'où nous eûmes bientôt la vûe de deux autres Is-
 „ les, nommées *Pulo Rouffà* & *Quyba*; Nous dirigeâmes nôtre cours entre
 „ la première & la Côte de Bali, pour tâcher de gagner la Baye de Cou-
 „ terawas, que nous dépassâmes le 11, sans le savoir, & où l'on revint
 „ pourtant mouiller le lendemain, après bien des peines, à la faveur d'une
 „ vingtaine de grandes Pirogues, que le Roi avoit envoyées pour nous
 „ y conduire, celle de *Padang* nous ayant paru trop étroite à son en-
 „ trée.

„ LE 13, Courten vint, de Gilgil, à bord, pour nous informer que
 „ les présens devoient être transportés le lendemain à la Cour, d'où quel-
 „ ques Députés du Roi étoient en chemin pour les prendre. A leur arri-
 „ vée, le jour suivant, nous les envoyâmes à terre, où nous trouvâmes
 „ sept chariots & plusieurs chevaux, qui les chargèrent avec nos bagages.
 „ On se mit en marche, sous l'escorte de douze Picquiers de la Garde du
 „ Roi, pour Gilgil, & à moitié chemin ou environ, nous rencontrâmes un
 „ Ambassadeur du Roi, qui après nous avoir félicité sur nôtre arrivée,
 „ descendit de sa Voiture pour nous faire asseoir à la manière du Pays, à
 „ côté de lui, dans un cercle de plus de mille hommes, sans compter un
 „ nombre infini de Spectateurs, que la simple curiosité y avoit attirés en
 „ foule. On nous y présenta le betel de la part du Roi, & ayant pris quel-
 „ ques rafraichissemens, nous montâmes sur la Voiture du Roi, avec
 „ l'Ambassadeur, dont le Cortège s'étant divisé, la moitié devant & l'autre
 „ moitié derrière, jusqu'à la Ville, y borda les ruës en deux hayes, entre
 „ lesquelles nous passâmes pour nous rendre au Logement qu'on nous avoit

BROUWER.

1633.

„ préparé, où nous trouvâmes de nouveaux Députés du Roi, qui nous y
 „ firent une réception magnifique.

„ LE 15, les présens furent conduits à la Cour, & délivrés en grande
 „ cérémonie à *Pannackin Patickan*, Fils du Roi, représentant son Père, &
 „ assisté de tous les Grands Officiers du Royaume, qui s'excusèrent de ne
 „ pouvoir nous procurer audience de S. M., étant Elle-même indisposée
 „ & d'ailleurs plongée dans la plus vive affliction, tant à cause de la mort
 „ de ses deux Fils aînés, que parceque la Reine Mère se trouvoit dange-
 „ reusement malade, & ne laissoit meme aucune esperance de vie. Ce-
 „ pendant on nous promit de prendre incessamment en délibération la Let-
 „ tre de Mr. le Gouverneur Général, qui fut luë en pleine Assemblée, &
 „ de nous faire part de la réponse de ce Prince, dès qu'on auroit pu lui
 „ communiquer la Lettre. Après beaucoup de complimens de cette na-
 „ ture, qui n'avançoient pas nos affaires, nous sommes retournés à nôtre
 „ Logement, & le soir nous avons été faire visite à *Gusty Ponida*, pour
 „ lui remettre nos présens, & le presser de nous expédier le plutòt possi-
 „ ble, puisque l'affaire, pour laquelle Mr. le Général nous avoit envoyés,
 „ ne souffroit point de délai, au cas que S. M. agréât ses propositions.
 „ C'est à quoi il s'offrit de tout son cœur, en nous témoignant cepen-
 „ dant son regret de l'obstacle qu'y apportoit la maladie de la Reine
 „ Mère.

„ CETTE Princeesse mourut effectivement le lendemain, & *Gusty Ponida*,
 „ que nous allâmes de nouveau solliciter, nous déclara nettement,
 „ qu'il n'y avoit encore rien à faire pour nous, & qu'il faudroit atten-
 „ dre jusqu'après les Funérailles pour obtenir audience; ajoûtant néan-
 „ moins que le Roi, par pure complaisance à nôtre égard, avoit ordonné
 „ que cette Cérémonie se fit dans huit jours, contre leur ancienne coutu-
 „ me, qui ne permettoit pas de brûler leurs Morts qu'au bout d'un mois &
 „ sept jours; attention, dont tous les Grands avoient été surpris; & qu'a-
 „ près cela S. M. ne manqueroit pas de prendre en considération l'offre de
 „ Mr. le Général (qu'il nommoit *requête*) pour y répondre de la manière
 „ qu'Elle le jugeroit convenir à l'amitié qui subsistoit entre les deux Na-
 „ tions. L'après-midi nous remîmes nos présens à *Pannackan T'jous*, Frè-
 „ re du Roi, qui nous fit un accueil des plus gracieux. Nous délivrâmes
 „ aussi, les jours suivans, ceux qui étoient destinés pour les autres Grands,
 „ qui tous en parurent également satisfaits, & nous promirent leur faveur,
 „ ne doutant point du succès de nôtre Commission auprès du Roi, qui se-
 „ lon eux, avoit assez de monde, & ne manquoit que de Vaisseaux pour le
 „ transport; que *Madura*, *Sourabaya*, *Gressic* & *Foartan*, ne lui valaient pas la
 „ peine de les attaquer, & qu'il pouvoit s'en rendre maître quand il lui
 „ plairoit; que S. M. méditoit quelque chose de plus grand contre le *Ma-
 taram*; mais qu'Elle ne commenceroit rien avant que d'être en état de
 „ pousser avec éclat l'entreprise. Nous leur apprîmes la Paix que ce Prin-
 „ ce venoit de faire avec les Portugais, en leur représentant la nécessité
 „ de rétinir nos efforts pour en prévenir à tems les funestes effets.

„ TANDIS qu'on nous repaissoit ainsi de ces belles espérances à *Gilgil*, le
 „ Sous-Pilote de nôtre Yacht le *Texel*, le 20, un Billet du Pas-
 „ teur

„ teur *Hornius*, qui nous marquoit, qu'il étoit arrivé la veille à Couterawas, à bord du Yacht *Zouburch*, avec une Lettre de Mr. le Gouverneur Général, nous priant de lui procurer incessamment la permission de nous venir joindre pour nous communiquer ses nouveaux ordres. A l'instant nous nous rendîmes auprès de *Gusty Ponida*, qui ne pouvant lui-même parler au Roi, s'excusa d'abord de prendre la chose sur foi; mais enfin, à force de prières, il se détermina à nous accorder nôtre demande, seulement pour une couple de personnes tout au plus; après lui avoir représenté que le Yacht en question étoit le même, dont Mr. le Gouverneur Général faisoit mention dans sa Lettre au Roi, & qu'il l'envoyoit expressément pour favoir la résolution de S. M., qui décideroit de l'envoi d'un plus grand nombre de Vaisseaux destinés à l'expédition projetée; d'où il pouvoit aisément conclure que les intentions de Mr. le Général étoient droites & sincères, & que l'affaire ne souffroit point de remise. Sur quoi *Gusty Ponida* nous dit que la Reine Mère seroit brûlée le lendemain, & que deux ou trois jours après, nous aurions sûrement réponse; ajoutant qu'il étoit fâché de ces contretiens, mais que nous voyions nous mêmes qu'il n'y avoit au moins point de sa faute; en quoi nous devons aussi lui rendre justice.

„ LE 21, de grand matin, nous avons envoyé le Sous-Commis *Charles Quina*, avec quatre Chevaux à Couterawas, pour en amener le Pasteur *Hornius*, qui arriva le soir à nôtre Logement, & nous remit nos dépêches.

„ CE même jour, vers le midi, le corps de la Reine Mère a été brûlé hors de la Ville, avec 22 de ses Femmes Esclaves; & nous croyons devoir faire un rapport exact des Cérémonies barbares qui se pratiquent ici en pareille occasion, dont nous avons été les témoins oculaires.

„ ON tire d'abord le corps, de la Maison, par un grand trou fait exprès à la muraille du côté droit de la porte, dans la ridicule opinion de tromper le Diable, que ces Infulaires croient aux aguets sur le passage ordinaire. Les Femmes Esclaves, destinées à tenir compagnie au Mort, précèdent selon leur rang, les moins distinguées les premières, chacune soutenuë d'une vieille femme par derrière, & portée dans un *Badi*, fort artilement composé de bambous & orné de fleurs de toutes parts. On met devant elles un cochon de lait rôti, du riz, du betel, & d'autres fruits pour en faire offrande à leurs Divinités; & ces malheureuses victimes de la plus horrible Idolâtrie sont ainsi menées en grand triomphe, au son de divers Instrumens, à l'endroit où elles doivent être poignardées & brûlées ensuite.

„ CHACUNE y trouve son échaffaut particulier, à-peu près de la forme d'un auge, élevé sur quatre poteaux courts, & bordé de planches des deux côtés. Après leur en avoir fait faire trois fois le tour, à mesure qu'elles arrivent, toujours allées dans leur *Badi*, on les en tire immédiatement l'une après l'autre, pour les mettre dans ces auges. Aussi tôt cinq hommes & une ou deux femmes s'en approchant, leur ôtent toutes les fleurs dont elles sont parées, tandis que, portant à diverses reprises leurs mains jointes au-dessus de la tête, elles élèvent les pièces de l'offrande, dont les autres

BROUWER
1633.

Etranges Cérémonies des Baliens aux Funérailles de leurs morts.

BRUCWER.
1633.

„ femmes, postées derrière, s'emparent de même, & qu'elles jettent par
 „ terre, ainsi que les fleurs. Quelques-unes lâchent ensuite un pigeon, ou
 „ un poulet, pour marquer par-là que leur ame est sur le point de s'envoler
 „ vers le séjour des Bien-heureux.

„ A ce dernier signal, on les dépouille de leurs habits jusqu'à la ceinture,
 „ & les quatre hommes, saisissant la victime, deux par les bras, qu'elle
 „ tient étendus, deux par les pieds, sur lesquels elle reste debout, le cin-
 „ quième se prépare à l'exécution, & le tout se fait sans qu'on lui bande les
 „ yeux. Les plus courageuses demandent quelquefois le poignard, qu'el-
 „ les reçoivent de la main droite, le passent dans la gauche, & l'ayant bai-
 „ sé respectueusement, s'en piquent le bras droit, sucent le sang qui dé-
 „ coule de la playe, s'en rougissent les lèvres, & en impriment une gout-
 „ te sur le front, du bout du doigt qu'elles ont mouillé dans la bouche; a-
 „ près quoi, rendant le poignard à leur Meurtrier, elles reçoivent, au cô-
 „ té droit, un premier coup entre les fausses côtes, & un second, du mê-
 „ me côté, sous l'omoplate, le poignard enfoncé jusqu'au manche, de biais,
 „ la pointe vers le cœur; & dès que les frayeurs de la mort commencent
 „ à se peindre sur leur visage, sans qu'il leur échape jamais la moindre
 „ plainte, on les laisse doucement tomber sur le ventre, on leur tire les
 „ pieds par derrière, & on les dépouille en même tems de leur dernier vê-
 „ tement, desorte qu'elles restent absolument nuës.

„ CEUX qui poignardent les femmes ont 250 petites pièces de cuivre, de
 „ la valeur de cinq sols, pour leur salaire. Les plus proches Parens, s'ils
 „ sont présens, ou d'autres personnes louées à cet effet, viennent ensuite
 „ laver ces corps sanglans, & les ayant bien nettoyés, ils les couvrent de
 „ bois, de façon qu'on n'en voit que la tête, & y mettant le feu, ils sont
 „ ainsi réduits en cendres.

„ TOUTES ces femmes sont déjà poignardées, & plusieurs même en flam-
 „ mes, avant que le Mort arrive, porté dans le plus superbe Badi, de for-
 „ me pyramidale, ayant onze degrés en hauteur & davantage, lié de cor-
 „ des par le haut aux quatre coins, & foutenu en équilibre par un grand
 „ nombre de personnes, proportionne à la qualité du Mort, & qui va quel-
 „ quefois à plusieurs centaines. De chaque côté du corps sont assises deux
 „ femmes, l'une tenant son Parasol, & l'autre un Chasse-mouches de crin
 „ de cheval, pour en écarter ces insectes. Deux de leurs Prêtres précè-
 „ dent de loin, dans une voiture particulière, tenant chacun en main une
 „ longue corde, attachée au Badi, comme pour donner à connoître qu'ils
 „ mènent le Mort au Ciel, & sonnant de l'autre main une clochette, avec
 „ un tel bruit de gongues, de tabourins, de flutes & d'autres instrumens,
 „ que toute cette cérémonie a moins l'air d'une pompe funèbre que de la
 „ plus joyeuse fête de Village.

„ QUAND le Mort a passé tous les buchers, qui sont rangés en file sur sa
 „ route, on le pose sur le sien, qui est tout de suite allumé, & l'on brûle
 „ en même tems la chaise, le banc &c. dont il se servoit pendant sa vie.
 „ Tous les Assistans se mettent alors à faire bonne chère, tandis que les
 „ Musiciens ne cessent de frapper l'oreille d'une mélodie bruyante, assez
 „ agréable, ce qui continuë jusqu'au soir, que les corps étant consumés,

„ les

„ les Parens & les Grands s'en retournent chez eux, laissant seulement une
 „ bonne garde pendant la nuit auprès des os; Mais, cette fois, on ne con-
 „ serva que ceux de la Reine Mère, ceux des autres femmes ayant été ramassés & jettés le même soir, contre la coutume; ce qu'on nous fit encore valoir comme une attention marquée pour nous, dans la vuë de nous expédier plus promptement, en abrégant ces cérémonies.

„ Le lendemain, les os de la Reine Mère furent rapportés avec une pompe égale à celle de la veille, dans son ancien Logement, où l'on observe encore les formalités suivantes. Chaque jour une troupe de Musiciens & de Picquiers y accompagne plusieurs vaisseaux d'argent, de cuivre & de terre, remplis d'eau; ceux qui les portent sont précédés de deux jeunes Garçons tenant des rameaux verts, & marchant devant d'autres chargés du miroir, du badjou, ou vêtement, de la boîte au betel du Mort, & de ses autres meubles ordinaires. On lave devotement les os pendant un mois & sept jours; après quoi, les remettant dans un petit Badi fort propre, on les porte, sous le même Cortège que le corps, en un Lieu nommé *Labee*, où ils sont entièrement brûlés, les cendres recueillies soigneusement dans des urnes, & jettées en Mer, à une certaine distance du Rivage, ce qui termine la cérémonie.

„ Quand un Prince ou une Princesse du Sang Royal vient à déceder, ses Femmes ou Esclaves courent autour du corps, faisant des cris & des hurlemens affreux. Toutes demandent avec instance de mourir pour leur Maître ou Maîtresse; mais le Roi désigne le lendemain, nom par nom, celles dont il fait choix.

„ De ce moment jusqu'au dernier de leur vie, elles sont conduites chaque jour, de grand matin, sur autant de chariots & au son des instrumens, hors de la Ville, pour y faire leurs dévotions, ayant les pieds enveloppés de linge blanc, parcequ'il ne leur est plus permis de toucher la terre à nû, & qu'elles sont regardées comme consacrées. Les jeunes filles, peu au fait de ces exercices religieux, en sont instruites par les vieilles femmes, qui les affermissent en même-tems dans leur résolution.

„ Une femme, qui a perdu son Mari, vient lui offrir journellement de nouveaux mets; mais voyant qu'il n'y touche point, elle recommence chaque fois ses lamentations ordinaires, poussant l'affection à son égard jusqu'à baiser & arroser de ses larmes, les trois ou quatre premiers jours après sa mort, ce qu'elle chérissoit le plus en lui pendant sa vie.

„ Ce deuil ne dure cependant que jusqu'à la veille des funérailles, pour celles qui se sont dévouées à la mort, parcequ'on leur fait passer toute cette journée & toute la nuit suivante, sans fermer l'œil, dans des danses & des réjouissances continuëles. On s'empresse de leur offrir tout ce qui peut flatter leur goût; & dans la quantité de liqueurs qu'elles avalent, il leur reste peu d'objets capables d'effrayer leur imagination, d'ailleurs échauffée par les promesses de leurs Prêtres, & le déplorable aveuglement où sont ces Payens sur les délices d'une autre vie.

„ On n'oblige cependant aucune Femme ou Esclave à suivre cette barbare coutume; mais celles qui veulent s'y soustraire, & les autres qu'on en excepte, quoique pour l'ordinaire elles s'y offrent toutes avec un é-

BROUWER.

1633.

„ gal empressément, sont renfermées dans un Couvent pour le reste de leurs
 „ jours, sans qu'on leur permette jamais la vûe d'un homme. Si quelqu'un
 „ ne trouve le moyen de s'évader de sa prison, & qu'on la saisisse, son pro-
 „ cès est tout fait; elle doit être poignardée, traînée dans les ruës, & jet-
 „ tée aux chiens pour en être dévorée, ce qui est le supplice le plus ignomi-
 „ nieux dans cette Ile.

„ Aux Funérailles des deux Fils du Roi, morts depuis peu, il y eût 42
 „ Femmes de l'un, & 34 de l'autre, poignardées & brûlées de la façon qu'on
 „ vient de le dire; mais les Princesses du Sang Royal sautent elles mê-
 „ mes dans le feu, comme firent chacune des principales Epouses de ces
 „ deux Princes, parcequ'elles se croiroient deshonorées, si quelqu'un por-
 „ toit la main sur elles. On pratique, à cet effet, au dessus du bucher,
 „ une espèce de pont, qu'elles montent, tenant de la main un papier collé
 „ sur le front, leur robe retroussée sous les bras; & dès qu'elles sentent la
 „ chaleur des flammes, elles se précipitent dans le brasier, qui est fermé
 „ d'un enclos quarré de palissades de cocotier. Si la fermeté les abandon-
 „ noit à cet aspect frémissant, il y a toujours un Frère ou un des plus pro-
 „ ches Parens, prêt à les y pousser, & à leur rendre, par affection, ce cruel
 „ office.

„ ON nous raconta encore que la première Femme du cadet de ces deux
 „ Princes, fille de la Sœur du Roi, avoit demandé conseil à son Père, Roi
 „ de *Couta*, si elle devoit se brûler ou non, parceque n'ayant vécu qu'envi-
 „ ron trois mois avec son Mari, elle croyoit que cette raison & sa grande
 „ jeunesse l'autoriseroient à choisir préferablement la vie; Mais, respectant
 „ moins la voix du sang dans un enfant chéri, que les préjugés de la nais-
 „ sance, ce Père lui représenta, avec tant de force, les suites de la flétrissure
 „ qu'elle attireroit par-là sur elle & sur toute sa Famille, que cette jeune in-
 „ fortunée, s'armant de courage, sauta gayement dans le feu qui dévoroit
 „ déjà le corps de son Epoux.

„ A l'égard des Rois régnans, toutes leurs Femmes ou Concubines, sou-
 „ vent au nombre de cent, à cent cinquante, se dévouent volontairement
 „ aux flammes, & c'est une distinction que l'usage leur accorde sur les au-
 „ tres, qui doivent être auparavant poignardées. Comme elles marchent
 „ ainsi sans contrainte, il étoit arrivé, à la mort du feu Roi de Bali, qu'une
 „ de ses Femmes, prête à suivre l'exemple de ses Compagnes, manquant tout-
 „ à-coup de constance à la vuë de cet horrible appareil, avoit eü cepen-
 „ dant assez de présence d'esprit, en approchant du pont, pour demander à
 „ s'écarter un instant, sous prétexte de satisfaire aux nécessités naturelles;
 „ ce qui lui ayant été accordé, sans défiance, elle prit la fuite à toutes jam-
 „ bes. La singularité du fait, plutôt qu'aucun motif de compassion, lui valut
 „ depuis sa liberté, & l'on nous assura qu'elle venoit encore tous les jours
 „ au Marché, pour vendre ses denrées; mais qu'elle étoit regardée de tous
 „ les Grands avec le dernier mépris, quoiqu'une longue habitude l'eût ag-
 „ guerrie à supporter patiemment leurs plus mordantes railleries.

„ UN autre objet de l'indignation de ces Peuples, & pour une cause aussi
 „ fort singulière, c'est la Femme Esclave, que le fort appelle à la vile fonc-
 „ tion de purifier le corps de sa Maîtresse defunte pendant un mois & sept
 „ jours.

„ jours. On la croiroit trop honorée de pouvoir l'accompagner dans l'autre
 „ monde, avec celles qui forment ce nombre; & c'est pourquoi on lui lais-
 „ se la vie, avec la liberté de se retirer où elle veut à la Campagne, & de
 „ pourvoir elle-même à sa subsistance.

„ POUR prévenir l'infection des cadavres, qu'on garde si long-tems dans
 „ un Pays où les chaleurs sont d'ailleurs excessives, on est obligé de les
 „ frotter journellement de sel, de poivre & d'aromates, tant qu'ils soyent
 „ exténués jusqu'à la peau & les os, après quoi on les nettoye proprement
 „ de toutes ces drogues, qui forment une croute de trois ou quatre doigts
 „ d'épaisseur, & c'est ainsi qu'ils sont réduits en cendre. Le cercueil, qui
 „ renferme le Mort, est troué par le fonds, pour donner issuë aux humeurs,
 „ qu'on reçoit dans un bassin, qui est vuïdé chaque jour en grande céré-
 „ monie”.

LA Relation, que nous traduisons presque de mot à mot, dans le récit
 de ces étranges coutumes, parce qu'on ne les trouvera nulle part expliquées
 avec cette exactitude, ou du moins sans des différences considérables, nous
 laisse à désirer d'autres éclaircissements sur l'intérieur de l'Isle & les mœurs
 de ses Habitans, dont nos Hollandois, occupés de leurs affaires de Com-
 merce, n'auront apparemment pas eû de même occasion de s'instruire.

CEUX qui avoient fait le Voyage par terre, de Pangeroukan, ou du Nord
 de l'Isle, à Gilgil, remarquèrent seulement, sur cette route, deux grands
 Etangs, ou Lacs d'eau douce, fort bonne, dont le principal, qui est sans
 fond, s'étend une lieuë de chemin dans le Pays entre des Montagnes, & a
 son flux & reflux comme la Mer, avec un Volcan sur son bord, qui vomit
 continuellement de la fumée. Ces eaux servent à arroser tout le Pays, au
 moyen de bambous creux qui les conduisent sur les champs de riz & jus-
 ques dans les Habitations.

LA Montagne de Gilgil, qui est la plus haute de l'Isle, produit d'un de
 ses côtés, une grande quantité de bois de sandal; mais d'une espèce fort in-
 férieure à celui de Solor & de Timor, sujet à la vermoulure, & à perdre
 son odeur en moins de tems. L'autre côté de la Montagne renferme beau-
 coup de souffre; mais les Habitans ignorent la façon d'en préparer le sal-
 pêtre.

Sur l'article des Mœurs, la Relation ajoute, à la suite des coutumes barbares
 de ces Peuples, une simple explication de quelques-uns de leurs titres fastueux.
 Celui de *Gully*, qu'on a lû souvent, ne signifie que *Conseiller*; mais le Roi,
 ses Frères, ses Sœurs & ses Fils, sont distingués par le nom de *Dewa*, c'est-
 à dire *Dieu*, appellant leur Idole même *Dewa Ratus*, ou le *grand Dieu*;
 Dans les degrés plus éloignés de la Tige Royale, on n'employe que le Ti-
 tre de *Sand Jang*, qui repond à celui d'*Ange*, & ces épithètes sont les mê-
 mes pour les deux Sexes; La différence qu'on en fait ne consiste que dans
 les noms propres. Mais continuons le Journal des Facteurs Hollandois,
 pour voir au moins quel fut le succès de la Commission dont ils étoient
 chargés.

„ LE 23 au matin, une femme, nommée *Jure Lantingh*, qui sert de
 „ Messagere au Roi, & à qui nous nous étions adressés pour solliciter nô-
 „ tre audience, vint nous annoncer que nous l'aurions le lendemain, ou le
 „ jour

BROUWER,
1633.

Deux Lacs
intérieurs
dans l'Isle.

Volcan.

Montagne
de Gilgil.
Bois de san-
dal.
Souffre.

Titres fas-
tueux de la
Famille Roya-
le.

Continuation
du Journal des
Hollandois.

BROUWER.

1633.

„ jour suivant sans faute. Nous ne manquâmes pas de nous rendre le 25,
 „ au *Seban*, avec *Gusty Ponida*, pour voir l'effet de cette promesse; mais
 „ la même femme ayant demandé l'ordre du Roi, nous pria de sa part de
 „ revenir l'après-midi, parce que S. M. étoit alors occupée. En y retour-
 „ nant, nous rencontrâmes une vieille femme de *Gusty Ponida*, chargée de
 „ nous dire qu'il n'y avoit encore rien à faire pour ce jour là; surquoi les
 „ Srs. *Courten & Quina* se rendirent auprès de ce Ministre, à qui ils re-
 „ nouvelèrent leurs instances, lui représentant que si le Roi étoit disposé
 „ à accepter l'offre de Mr. le Gouverneur Général, & à tenter, sous sa
 „ protection & assistance, quelque Entreprise par Mer contre le *Mataram*
 „ de *Java*, nôtre Ennemi commun, il seroit plus que tems de nous le faire
 „ connoître, parceque le *Yacht Zouburch*, qui n'attendoit que cette déci-
 „ sion pour se rendre à *Amboine*, & en ramener les Vaisseaux & Chalou-
 „ pes nécessaires, devoit profiter de la Mousson, qui tiroit à sa fin, & ne
 „ pouvoit différer plus longtems son Voyage.

„ Le lendemain matin nous sommes retournés au *Seban*, en compagnie
 „ du Pasteur *Hornius*, du Sr. *Courten* & de quelques autres. On nous
 „ y fit encore attendre la réponse du Roi jusqu'à midi, qu'on vint nous
 „ dire que S.M. avoit pris médecine, & ne pouvoit point nous admettre;
 „ de sorte que nous partîmes de la Cour tout aussi savans que nous y étions
 „ allés. Cependant nous fûmes invités, vers le soir, à la Maison de *Gusty*
 „ *Ponida*, où nous trouvâmes *Gusty Bonoga*, *Juri Kintur Baby* & *Jure Lan-*
 „ *tingh*, chargés des ordres du Roi, & en présence de qui *Gusty Ponida*
 „ nous déclara sans détour, que S. M. de *Bali*, vivant en amitié avec Mr.
 „ le Général comme avec *Key Patee*, (ainsi qu'il nommoit le *Mataram*, le
 „ traitant à l'égal des autres petits Rois de l'Île, sujets de S. M.,) Elle n'a-
 „ voit aucune raison de faire la Guerre à ce dernier, & ne pouvoit par
 „ conséquent point nous accorder nôtre demande; mais que si nous vou-
 „ lions venir, les uns & les autres, trafiquer dans ses Etats en qualité d'A-
 „ mis, nous y serions également bien reçus; à quoi nous répondîmes que
 „ Mr. le Général ne requerroit point l'assistance de S. M. par aucun
 „ motif de crainte pour le *Mataram*; mais qu'ayant appris que S. M. é-
 „ toit en Guerre continuelle avec ce Prince, & ne manquoit que de Vaif-
 „ seaux pour le transport de son monde & des vivres, Mr. le Général,
 „ dans la vuë de favoriser ses intentions, & par un effet de sa bonne &
 „ sincère affection envers S. M., avoit bien voulu lui offrir liberalement ses
 „ secours, d'autant plus que l'étroite alliance où le *Mataram* paroissoit être
 „ avec les Portugais, lui laissoit à apprehender qu'ils n'attentassent quelque
 „ entreprise sur les Etats de S. M., & que Mr. le Général avoit cru
 „ qu'Elle aimeroit mieux les prévenir que d'en être prévenuë” &c.

Mauvais
succès de cet-
te Ambassade.

Les Hollandois, auxquels se joignit ensuite le Sr. *Deutecom*, Comman-
 dant du *Yacht le Negapatnam*, s'arrêtèrent encore ici pendant plus de quin-
 ze jours, sans pouvoir obtenir d'autre réponse, ni même audience du Roi,
 quoiqu'ils furent appelés plusieurs fois à la Cour, avec l'espérance de les
 satisfaire. On les renvoyoit toujours sous de nouveaux pretextes; enfin,
 après avoir bien exercé leur patience, ils se virent obligés de partir, char-
 gés d'une simple Lettre de ce Prince, & de quelques Présens pour le Gou-
 verneur

verneur Général, sans tirer, de leur Ambassade, d'autre fruit que la permission d'échanger leurs Marchandises contre du riz, & du pady, qu'ils ne trouvèrent même pas en grande abondance. Ils se plainquirent amèrement de cette indifférence à Gusty Ponida, leur Hôte & leur Ami, qui s'excusa sur les incidens survenus à son grand regret, avec des protestations de zèle d'autant moins suspectes, que lui-même, quoiqu'un des principaux Officiers de la Cour, n'avoit pas vû le Roi depuis longtems; mais les Hollandois crurent s'apercevoir qu'ils étoient contrecarrés par d'autres Grands du Parti d'un nouveau Roi de *Balamboangh* dans l'Isle de Java, qu'ils virent même à la Cour, où il répandoit ses présens à pleines mains. La Relation le nomme *Singe Scharry*, & comme elle le traite d'Usurpateur, qui ayant expulsé *Carewan*, légitime Roi de ce Pays, venoit d'en être chassé à son tour avec toute sa Famille, il y a apparence qu'il cherchoit à s'appuyer de la protection tant du Roi de Bali que du Mataram de Java, pour se remettre en possession de ses Etats. C'est du moins ce qu'on croit pouvoir inférer de l'insinuation qui fut faite aux Hollandois, de ne point assister ceux de *Balamboangh*, au cas qu'ils fussent en Guerre contre ce dernier Prince; proposition que le Commandeur Deutecom rejetta hautement, en disant qu'il étoit venu ici pour des affaires d'une toute autre importance.

A la suite de cette Relation, nous en trouvons une autre, qui offre encore de nouvelles preuves de l'attention constante que le Général Brouwer donnoit aux affaires de la Compagnie. Les Sous-Commis (c) de deux Vaisseaux qu'il envoyoit sur la Côte de Sumatra, pour y charger du Poivre, dont on demandoit une quantité extraordinaire en Europe, avoient ordre en même-tems de faire tous leurs efforts pour obtenir la diminution des Droits excessifs que le Roi d'Achem avoit imposés sur cette Epicerie, en représentant à ses Officiers, que Mr. le Général & le Conseil de Batavia n'attendoient que de savoir les intentions de S. M. pour joindre leurs Vaisseaux aux Bâtimens de ce Prince, & le secourir efficacement contre les Habitans de Malaca, leurs Ennemis communs.

Ces Commis s'étant rendus à *Indrapoura*, y trouvèrent les choses entièrement changées de face. Le Roi & les principaux Marchands le plus affectionnés aux Hollandois, étoient péris par les Armes des Troupes d'Achem, avec une partie des Habitans de la Ville; & le reste avoit pris la fuite, abandonnant tous leurs effets au pillage, ainsi que leurs Provisions de Poivre, dont on avoit brûlé ou emporté plusieurs centaines de Bahars; de sorte que les Officiers du Roi d'Achem n'étoient pas en état d'en livrer autant qu'on auroit voulu, & ils demandoient encore que les Hollandois remontassent la Rivière jusqu'à la Ville, à plus de deux lieues du Rivage, pour le recevoir à bord de leurs propres Bâtimens, sans rien pouvoir changer d'ailleurs aux ordres du Roi, par rapport aux Droits établis.

Le Commissaire de ce Prince, distingué par le Titre de *Kud-Joroan*, n'ôtoit pas descendre au bord de la Mer, dans la crainte d'être insulté par les Habitans, & il lui en avoit déjà coûté un bras, pour s'être hasardé

BROUWER.
1633.

A quelle
cause on l'at-
tribue.

Expédition
sur la Côte de
Sumatra.

Révolution à
Indrapoura.

(c) Ils se nommoient *Grauman* & *Soury*. Le Premier Commis étoit Jean *Oosterwyk*.

BROUWER.
1633.

contre eux; mais cette même raison empêchoit les Hollandois de courir les risques d'un trajet, dont ils avoient de plus à redouter les fatigues, & la ruine de leurs Equipages par les maladies. Cependant, après avoir visité quelques autres Lieux, sans trouver de Poivre, que le Roi d'Achem avoit fait transporter à *Ticou & Priaman*, pour le vendre aux Anglois, on fut contraint de revenir à Indrapoura, où l'on obtint enfin, du Commissaire Achemois, que les Marchands de la Ville apporteroient leur Poivre sur le Rivage, suivant l'ancienne coutume; mais en payant, au Roi son Maître, les memes Droits qu'à *Ticou & Priaman*, ou autres Lieux de la domination de ce Prince.

PEU de jours avant leur départ, les Hollandois apprirent du Kud-Joroan, qu'une certaine Femme, nommée *Ralia Prompuan*, de *Lammanjuta*, se disant Nièce du feu Roi d'Indrapoura, étoit arrivée dans la Ville de ce nom, accompagnée d'un grand nombre de Fugitifs & Habitans de ces Quartiers, pour se faire simplement reconnoître Reine en vertu du Droit de sa naissance, sans cependant rien prétendre au préjudice du Roi d'Achem & de ses Officiers, promettant au contraire de vivre avec eux en bonne amitié & intelligence pour prévenir la ruine ultérieure du peu d'Habitans qui étoient échappés du dernier Maffacre. On lui avoit d'abord accordé une audience favorable, & le caractère ambitieux & turbulent de ces Peuples, faisoit craindre au Commissaire Achemois, une revolte générale, si les secours qu'il espéroit du *Panglima* de *Priaman*, ne le mettoient en état d'en prévenir les effets. En attendant il se tenoit neutre & ne bougeoit presque pas d'auprès les Hollandois. On reprocha à ceux-ci d'être d'intelligence avec cet Officier, comme ils l'avoient été autrefois avec *Raja Nauda*, & autres Grands, ajoutant qu'il n'en iroit plus de même, parceque le Commerce ne se feroit désormais que de l'avis de tout le Peuple; à quoi les Hollandois se contentèrent de répondre, qu'ils ne demandoient pas mieux, & que leur but n'étoit point de préjudicier personne.

Nous rapportons ce petit trait d'Histoire, parceque *Valentyn* & d'autres ne rangent point Indrapoura parmi les Conquêtes du Roi d'Achem, qui peut-être aussi ne le conserva pas long-tems.

1634.

Brouwer est un des premiers Fondateurs du Commerce à Siam.

Troubles à Amboine.

Démêlé d'un Commissaire avec le Gouverneur, & des fâcheuses suites pour le premier.

ON doit faire honneur au Gouverneur Général Brouwer, de la Loge de pierre qui fut construite, par son ordre, l'année suivante 1634, à *Judia*, Capitale du Royaume de Siam, & qui passoit alors pour la plus belle que les Hollandois eussent aux Indes. Il avoit aussi en quelque façon jetté les premiers fondemens de leur Commerce dans ce Royaume, quand il y passa en 1613, pour se rendre au Japon.

LES troubles continuant toujours dans le Gouvernement d'Amboine, un des premiers soins du Général Brouwer fut d'y envoyer quelques renforts de Troupes, dont on retira de bons services. La Flotte des *Coracores* remporta aussi divers avantages sur les Rebelles. Mais le Commissaire *Van der Heuvel*, Fiscal des Indes, arrivé de *Batavia*, pour prendre connoissance de l'état des trois Gouvernemens Orientaux, n'approuvant pas la conduite de *Sr. Arthus Gysels*, Gouverneur d'Amboine, écrivit fortement contre lui, & l'accusa de plusieurs malversations, dont il ne put vérifier que la moindre partie; encore n'étoit-ce que des objets de très mince importance. Cependant,

dant, de retour à Batavia, il alléguait tant de faits à sa charge, qu'il le fit rappeler. Van den Heuvel, qui fut nommé à sa place, commença son administration, avec moins de prudence & de modération que son Prédécesseur, qui lui prédit aussi qu'elle ne dureroit pas longtems. Ce dernier se justifia si bien, à son arrivée à Batavia, qu'on jugea à propos de le renvoyer à Amboine, en qualité de Commissaire, avec ordre de relever Van den Heuvel, & d'établir Deutecom à sa place. L'ancien Gouverneur, sensible à cet affront, s'exhala en injures contre le Gouverneur Général & le Conseil des Indes, au point qu'il fut condamné à se retracter publiquement sur l'échafaut; après quoi il devoit subir la peine du fouët, & enfin celle d'avoir la langue percée; mais on obtint grace pour ces deux derniers articles. C'est le même que les Anglois voulurent employer depuis comme Plénipotentiaire, avec le Résident *Boswel*, contre la Compagnie Hollandoise, dont les Directeurs refusèrent de traiter avec lui, & à juste titre.

LE Général Brouwer ayant accompli le terme de son engagement, avec une approbation universelle, résigna sa Charge le dernier jour de cette année, ou le premier de la suivante, & partit le 4 Janvier 1636, à bord du Vaisseau la *Nouvelle Amsterdam*, un des huit de la Flotte qu'il ramena heureusement cette année en Hollande. Sa réadmission en qualité de Directeur dans la Chambre d'Amsterdam rencontra beaucoup de difficultés; mais à la fin il s'en désista; & après avoir déferé toutes ses autres prétensions à la disposition de l'Assemblée des Dix-sept, il lui fut accordé la somme de 24000 florins, outre les 2 pour Cent, qui lui revenoient des Prises faites sur les Ennemis.

DANS la suite, la Compagnie des Indes Occidentales l'envoya, en 1641, avec la même qualité de Gouverneur Général, en Amérique, pour exécuter certain projet, contre le Chili; mais il mourut dans cette expédition, vers le milieu de l'année suivante, à *Karel Mappa*, Place qu'il avoit prise & brûlée. On enterra son corps à *Baldivia*, & ses entrailles près d'un Havre qui porte son nom. Les Geographes du Siècle passé l'ont donné aussi à une Terre encore plus Orientale que l'Isle des États, dont on lui attribuoit la découverte; mais les Navigateurs modernes la regardent comme imaginaire.

BROUWER.
1634.

1635.

Retour
du Général
Brouwer en
Europe.
1636.

Sa nouvelle
Commission
pour l'Améri-
que, & sa
mort.

Terre ima-
ginaire à la-
quelle on a
donné son
nom.





Vie d'Antoine van Diemen, IX. Gouverneur Général des Indes.

1636.

Le mauvais état de ses affaires l'oblige d'aller aux Indes.

Ses premiers Emplois.

Second Voyage.

IX. ANTOINE VAN DIEMEN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, nâtif de Cuylenbourg, où son Père étoit Bourguemaître, & son Ayeul maternel, du nom de *Hoevenaar*, Conseiller. Nos Mémoires manuscrits disent que ce fut pour se soustraire aux poursuites de ses Créanciers, qu'il prit le parti d'aller aux Indes, sous un nom emprunté, & avec un titre qui ne le distinguoit guères du commun des Soldats (a); mais il s'en tira bientôt par sa capacité extraordinaire dans l'Art de l'Ecriture, & quelques Placets, qu'il fit pour ses Camarades, suivant Valentyn, furent si admirés, que le Gouverneur Général d'alors, qui étoit apparemment Coen, le prit comme Clerc dans sa Secrétairerie. Peu après, le Poste de Teneur de Livres général étant venu à vaquer, on fut obligé de faire battre la Caisse, pour inviter jusqu'aux simples Soldats à venir offrir leurs services à cet effet; mais il ne se trouva personne que lui en état d'en remplir les fonctions. De Premier Commis, il passa assez rapidement à ce Grade, ensuite à celui de Conseiller ordinaire des Indes, tel qu'il paroît, le sixième en rang, par un Résultat de l'Assemblée des Dix-sept, du 15 Avril 1626; & enfin à celui de Directeur Général, qualité qui ne résidoit pas encore dans le Premier Conseiller, ainsi que depuis, mais pour laquelle on choisissoit le plus propre des Membres de ce Collège. En 1631, il vint en Hollande comme Amiral d'une Flotte, & retourna bientôt à Batavia, avec le double titre de Premier Conseiller, & de Directeur Général, après qu'on lui eût accordé, par décompte, 400 florins d'Appointemens par mois, depuis qu'il avoit desservi ce dernier Poste jusqu'à son arrivée ici, outre une Chaîne d'Or, & une somme de 2500 florins, dont on lui fit présent, de même qu'un mois

(a) *Alelborst*, Cadet ou Appointé.

mois de Gages à son Epouse, en dédommagement des fraix que ce départ précipité lui avoit occasionnés. Ce fut, comme on l'a dit, le dernier Décembre 1635, ou le 1er. Janvier 1636, qu'il succeda au Général Brouwer, dans le Gouvernement des Indes.

VAN DIEMEN.
1637.

Au commencement de l'année suivante, il se rendit à Amboine avec une Flotte de 17 Vaisseaux, montés de deux mille hommes, en compagnie de deux Conseillers extraordinaires des Indes. Comme les Kimelahas, ou Stadhouders Ternatois, ne cessoient de faire une cruelle Guerre à sa Nation dans ces Quartiers, le Gouverneur Général les attaqua d'abord avec tant de vigueur, qu'après une résistance des plus opiniâtres, il s'empara de leurs quatre Fortereffes à *Luciela*, se rendit également maître de quelques autres Habitations des Rebelles, & força les Orancayes, ou Chefs de ces Insulaires, à prêter serment de fidélité à la Compagnie, & à renouveler les anciens Traités.

Ses Exploits
à Amboine.

EN 1638, le Général van Diemen parut une seconde fois à Amboine. La Flotte qu'il y conduisoit étoit composée du même nombre de Vaisseaux que la précédente. Il y eut, avec le Roi de Ternate, plusieurs Conférences, qui produisirent une nouvelle Convention, par laquelle les anciens Traités furent confirmés. Ce Prince desapprouvant la conduite de ses deux Stadhouders, les fit arrêter, & livra Leliato au Général, qui le ramena à Batavia, où il fut depuis décapité par ordre de son Maître; mais le Roi Hhamfa eut bientôt à se repentir d'avoir relâché l'autre, qui refusa de lui donner entrée sur ses propres Terres. Ainsi il restoit toujours des Rebelles & des Mécontents, qui continuèrent encore longtems d'occuper la vigilance des Hollandois. Ces derniers souffrirent quelques échecs en 1639, & ils coururent même de grands risques, par le défaut des renforts ordinaires de Batavia, qui étoient utilement employés ailleurs.

1638.

Convention
qu'il conclut
avec le Roi
de Ternate.

C'EST à Ceylon où l'on venoit d'ouvrir un théâtre à des événemens plus importans. Deux premiers Voyages que les Hollandois firent dans cette Isle en 1602 & 603, l'un heureux, sous George *Spilberg*, l'autre malheureux, par Sebald de *Weert*, qui y fut misérablement assassiné (b), leur avoient appris à connoître les avantages & les difficultés qu'ils trouveroient à y former un Etablissement de Commerce. Aussi ne perdoient-ils point cet objet de vuë quoique le caractère de la Nation Chingulaise, & la puissance des Portugais, y furent de grands obstacles pendant longtems.

Premiers
Voyages des
Hollandois à
Ceylon.

APRÈS la conclusion de la Trêve de douze ans, les États Généraux & le Prince Maurice de Nassau écrivirent des Lettres, remplies de témoignages d'amitié, à *Couwieraut*, Empereur de Ceylon, à qui elles furent portées, en 1612, par le Vaisseau le *Lion Noir*, de la Flotte de Pierre Both, Premier Gouverneur Général des Indes. Le Sous-Commis, nommé Marcel de *Boschboudier*, les remit dans une Audience qu'il eut de ce Prince, avec qui il parvint bientôt aussi à conclure une Alliance à des conditions très favorables pour les Hollandois; mais quand il voulut partir de *Candi*, il n'en put obtenir la permission, & l'Empereur, qui ne faisoit rien sans le consulter, l'éleva successivement aux Dignités de Prince de *Mingone*, Cheva-

Boschbou-
der est en-
voyé à l'Em-
pereur de
Candi.

(b) Voyez la Relation de ce malheureux Voyage.

V. DIEMEN.
1638.

Fortune
de Candi.

Ses Exploits
contre les
Portugais.

Il se rend
à Batavia.

Il se rend
à la Cour
du Roi de
Dannemarck.

Mourut en
route.

Effets de
Portugais
pour barrer
l'entrée de
l'île aux
étrangers.

Le secours
des Hollandois à
Batavia.

On prend
le parti d'affir-
mer le Prince.

lier de l'Ordre du Soleil d'Or, Président du suprême Conseil de Guerre, Vice-Président du Conseil Privé, & Amiral Général, tandis que ses Compatriotes, qu'il avoit laissés à *Cotjaar*, y furent surpris & massacrés par les Portugais; attentat dont l'Empereur se mit en devoir de tirer promptement vengeance. Le Prince de Mingone, honoré du commandement d'une Armée nombreuse, & l'année suivante de celui d'une petite Flotte, remporta divers avantages sur eux, tant par Mer que par Terre. Son Credit augmenta tellement en cette Cour, qu'il fut ensuite chargé, avec le Prince d'*Oeva*, de la Tutelle & de l'Administration pendant la minorité du Prince héréditaire. La découverte qu'il fit d'une conspiration contre la Famille Royale, & d'autres Exploits militaires, le mirent de plus en plus en faveur auprès de l'Empereur, sur l'esprit duquel il eut assez d'ascendant pour l'empêcher de marier sa Belle-fille, dont l'Impératrice, en mourant, lui avoit recommandé le soin, ainsi que de ses autres Enfants.

PARVENU à un tel degré de fortune, *Boschhouder* obtint enfin, en 1615, la permission de se rendre à *Mazulipatnam*, pour en amener les secours promis contre les Portugais. *De Haze*, Chef de ce Comptoir, l'accompagna à *Bantam*, où le Général *Reynst* étant mort, & les affaires se trouvant en assez mauvais état, par la Guerre des Moluques & de *Banda*, on jugea à propos de l'envoyer en Hollande, à ses fortes instances, pour faire l'ouverture de sa Commission aux Etats Généraux, au Prince Maurice & à la Compagnie. Mais les distinctions auxquelles il prétendoit à la faveur de ses Titres d'honneur, n'empêchant pas les Directeurs de le traiter comme un de leurs Serviteurs, il en conçut tant de chagrin, qu'oubliant son devoir & son serment, il passa à *Coppenhague*, & signa, le 30 Mars 1618, une Convention avec *Christian IV*, Roi de *Dannemarck*, de qui il obtint, pour le compte de l'Empereur de *Ceylon*, un Vaisseau & un Yacht, montés d'un bon nombre de Soldats & de Matelots. *Boschhouder* partit encore la même année, avec son Epouse & sa Famille; mais sa mort, qui fut suivie de celle de son Fils, dont le Roi de *Dannemarck* étoit Parrain, fit évanouir tous ses vastes projets, avec les belles espérances de la nouvelle Compagnie Orientale établie à *Coppenhague*, qui ne put point recouvrer les frais de son Equipement, parceque l'Empereur de *Candi* les trouvant exorbitans, nia d'en avoir jamais donné l'ordre.

LE départ de la Flotte Danoise, composée de cinq Vaisseaux de la Compagnie, outre les deux, dont on vient de parler, après bien des désastres, qui ne sont pas de notre sujet, donna occasion, aux Portugais de *Ceylon*, de se fortifier dans tous les endroits de l'île, abordables pour les Vaisseaux étrangers. Cependant ils furent battus, en 1630, par l'Armée de l'Empereur, qui mourut deux ans après, & *Rija Singa*, son Successeur, les contraignit de faire la Paix; mais voyant qu'ils ne cherchoient qu'à la rompre, dès qu'ils le pourroient avec quelque avantage, ce Prince appela, en 1636, les Hollandois à son secours.

LA Lettre qu'il écrivit, à cet effet, au Gouverneur de *Pallacatte*, *Charles Reyniers*, contenant le récit de ses Guerres avec les Portugais, & les promesses qu'il fit à ces Hollandois, s'ils l'assistoient à chasser ces perfides Ennemis de son île, ayant été expédiée à *Batavia*, le Gouverneur

Gene.

Général & son Conseil, pour ne point négliger une si belle occasion, chargèrent tout de suite le Gouverneur Reynierz du soin de cette importante affaire. Jean *Thyssen*, Capitaine de Vaisseau, qui avoit été auparavant à Ceylon, & Adrien *Helmont*, Commis, furent nommés pour aller exécuter la Commission auprès de Raja Singa, dont ils eurent Audience le 19 Novembre 1637; mais comme ils n'étoient pas autorisés à rien conclure, & qu'ils devoient faire premièrement leur rapport à l'Amiral de la Flotte, qui étoit devant la Barre de Goa, on convint que le Prince lui enverroit une Ambassade pour régler le tout ensemble, & prendre de concert les mesures nécessaires, en conformité de ses intentions.

DANS l'intervalle, Raja Singa reçut une Lettre écrite au Prince de *Mateily*, son Frère, par Diego *de Melo de Castro*, Gouverneur Portugais de Colombo, qui, sur l'avis de l'arrivée des Hollandois à la Cour de Candi, & du motif qui les y avoit amenés, les représentoit comme des Rebelles, détestés de toutes les autres Nations Européennes ou Indiennes, & se plaignoit amèrement de l'atteinte que le Roi donnoit à la Paix, en traitant avec ces Ennemis mortels des Portugais. Raja Singa voulut que les Commissaires prissent Copie de cette Lettre pour la communiquer à l'Amiral de la Flotte, disant qu'il étoit trop accoutumé aux discours insolens des Portugais pour s'en offenser, & qu'il n'y répondroit que par de grands complimens, tandis qu'il tâcheroit de s'emparer de leur Fort de *Mankeware*, situé au Sud-Ouest de l'Isle, en attendant l'arrivée des Vaisseaux Hollandois.

APRÈS avoir reçu des honneurs extraordinaires à la Cour de Candi, les Commissaires Hollandois en partirent le 27 du même mois, sous une forte Escorte, avec trois Ambassadeurs du Roi, & s'embarquèrent le 4 Decembre à bord de leur Yacht, lequel joignit le 19 la Flotte commandée par l'Amiral Adam *Westerwoldt*, à qui Raja Singa promettoit dans sa Lettre, sur sa Parole Royale, que s'il l'aideroit à s'emparer de Colombo, & de Baticalo, les Conquêtes se partageroient entr'eux, & que les Hollandois auroient non seulement la liberté de construire une Forteresse en tel Endroit qu'ils jugeroient à propos; mais qu'on conviendroit encore ultérieurement pour leur livrer tout le Poivre & toute la Cannelle du produit de l'Isle, &c.

PENDANT que les Ambassadeurs de Ceylon étoient auprès de la Flotte, dont l'Amiral s'empressoit de leur faire tout le bon accueil imaginable, ils eurent le spectacle d'un Combat Naval, qui fut donné le 4 Janvier 1638, à l'Armée Portugaise, composée de six gros Gallions, savoir, le *Bon Jesus*, Amiral, commandé par le Général Antoine *Telles de Meneses*, monté de 76 Pièces de Canon de fonte, & de 300 Européens, outre 100 Negres; le *Sta. Sebastien*, Vice-Amiral, Capitaine Antonio *Meneses Bouratte*, 50 Canons de fonte, 150 Blancs & 200 Negres; le *Madre de Deos*, Contre-Amiral, Capitaine Louis *Gonsalves*, 35 Canons de fer & de fonte, 130 Blancs & 120 Negres; le *Sta. Barthelemy*, Capitaine Don Louis de *Castel Branco*, 26 Canons de fer & de fonte, 100 Blancs & autant de Negres; le *Sta. Francisco de Borje*, Capitaine Domingo *Ferera*, 26 Canons de fonte & de fer, 100 Blancs & 100 Negres; & le *Sta. Philippo*, Capitaine Don Diego de *Waes Confezi*, 24 Canons de fer & de fonte, avec le même nombre de

VAN DIEMEN.
1638.

Commissaires qui lui sont envoyés.

Son Ambassade à l'Amiral Hollandois devant Goa.

Plaintes & injures des Portugais de Ceylon.

Promesses que Raja Singa fait aux Hollandois.

Combat Naval entre leur Flotte & l'Armée Portugaise.

Noms des Gallions Portugais.

VAN DIEMEN.
1638.
Noms des
Vaisseaux
Hollandois.

de Blancs & de Negres que les deux précédens. Ces six Gallions étoient accompagnés d'une vingtaine de Fregattes de Guerre.

LA Flotte Hollandoise consistoit en sept Vaisseaux, trois Yachts & une Fregatte; favoir les Vaisseaux l'*Utrecht*, Amiral, commandé par le Sr. Adam *Westerwoldt*, Conseiller extraordinaire des Indes, Capitaine René *Wybrants*, & Commis Jacques *Nolpe*, monté de 42 Pièces de Canon de fonte & de fer, avec 150 hommes, dont 35 Soldats, sous les ordres du Lieutenant *Hans Maegdelyn*; le *Fliissingue*, Vice-Amiral, Jean van *Twijst* (c), Premier Commis, Fiscal & Commissaire, Capitaine *Hubrechtz*, 38 Canons de fonte & de fer, 140 hommes, dont 20 Soldats, & le Sergeant *Corneille Bloom*; les *Armes de Rotterdam*, Contre-Amiral, Capitaine, le Commandeur *Herman Baeck*, Teneur de Livres, Jean van *Wolfwinckel*, avec le même nombre de Canons de fonte & de fer, & 130 hommes, y compris 20 Soldats; le *s'Gravenhage* (ou la *Haye*) Premier Commis, *Floris van Castel*, Capitaine *Keert-de-Coe*, & Sous-Commis Jacques van *Capel*, 34 Canons de fonte & de fer, 110 hommes, dont 20 Soldats; le *Harderwyck*, Capitaine Paul *Claeffen*, Sous-Commis Pierre *Brubaert*, 36 Canons de fonte & de fer, 115 hommes, dont 20 Soldats; le *Veere*, Capitaine *Kien*, Commis Laurent de *Marschalck*, 30 Canons de fer, 105 hommes, dont 20 Soldats; le *Texel*, Capitaine *Corneille Valck*, Sous-Commis van *Wielock*, 24 Canons de fonte & de fer, 77 hommes, dont 12 Soldats; le *Bredam*, Capitaine François *Thyssen*, Sous-Commis Jean *Vos*, 24 Canons de fonte & de fer, 77 hommes, dont 12 Soldats; les Yachts, le *petit Amsterdam*, Capitaine Jacques *Struyck*, 8 Canons de fer, & 25 hommes; le *petit Enckhuysen*, Capitaine René *Deliffen*, 2 Canons de fonte, 6 de fer, & 20 hommes; le *Faucon*, Capitaine Jean *Thyssen*, Commis *Adrien Helmond*, 16 Canons de fer, 40 hommes, dont 6 Soldats; & la Fregatte le *Dauphin*, Capitaine Pierre van *Camere*, 6 Canons de fer, & 20 hommes.

Relation
du Combat.

LES Portugais, qui depuis le commencement du mois d'Octobre avoient équipé leur Armade à la vuë de la Flotte Hollandoise, fortirent de la Barre de Goa, le 4 Janvier avant le jour. Dès que les Vaisseaux Hollandois s'en apperçurent ils levèrent leurs ancres, & gagnèrent en Mer à petites voiles, formant une demi-lune, pour attirer l'Ennemi loin du Rivage. Le vent de Terre souffloit avec un peu de fraicheur, & la Mer étoit fort agitée. Les Portugais divisèrent leurs Vaisseaux en deux Escadres, le Général portant sur l'Amiral Hollandois, & le Vice-Amiral, avec son Escadre, sur les Vaisseaux le *Rotterdam*, le *Veere* & le Yacht le *Faucon*, restant lui même un peu en arriere, parcequ'il n'étoit pas si bon voilier que ses autres Gallions. Comme l'Armade avança à pleines voiles, elle atteignit à neuf heures du matin la Flotte Hollandoise, à la distance d'environ trois miles de la Barre; l'Amiral, le Contre-Amiral & le Gallion le *St. Barthelemy*, auprès des Vaisseaux l'*Utrecht*, le *s'Gravenhage* & le *Harderwyck*, commençant à envoyer de loin quelques bordées à l'Amiral Hollandois, qui arborant là-dessus le Pavillon rouge, leur répondit à son tour, & ce feu, entre les trois Gallions & les trois Vaisseaux Hollandois, continua bien pendant trois

(c) C'est l'Historien qu'on suit ici.

trois heures, sans que les autres Vaisseaux ou Gallions pussent se joindre à cause du calme, mais ils n'en faisoient pas moins vivement jouer de loin leur grosse Artillerie. En attendant le Vice-Amiral Portugais & le reste des Gallions ayant aussi pris part au Combat, les Vaisseaux le *Veere* & le *Rotterdam* le saluèrent vigoureusement, & les autres Vaisseaux Hollandois firent également bien leur devoir pour en venir aux prises avec les Ennemis. Le vent de Mer se renforçant, & la Flotte Hollandoise ayant par-là gagné au lof des Portugais, on voulut les aborder; le Yacht le *Texel*, & la Fregatte le *Dauphin*, équipés en Brulôts, firent tous leurs efforts pour accrocher quelqu'un des Gallions, mais ils ne purent rien effectuer, parce que les Portugais, qui s'en apperçurent, se tinrent au dessus du vent, évitant ces Brulôts, & les autres Vaisseaux Hollandois, autant qu'il leur étoit possible. L'Amiral *Westerwoldt*, à bord de l'*Utrecht*, pensa accrocher le Général Portugais, qui s'éloignoit en portant sur ses autres Vaisseaux; ce qui fit juger, aux Hollandois, que les Portugais craignoient l'abordage. Ainsi *Westerwoldt* voyant qu'il pouvoit atteindre leur Vice-Amiral, força de voiles sur lui, & parvint à le cramponer; mais il se dégagea, quoique ce ne fut pas sans perte. Les Portugais tiroient principalement contre le Vaisseau de l'Amiral Hollandois, qui n'en reçut que peu de dommage dans ses Agrêts. Le Gallion le *St. Barthelemy* fut successivement abordé par le *Veere*, dont il se dépêtra, & par le *'sGravenhage*, après que ce dernier lui eut lâché toute sa bordée. Le *Flijsingue*, remarquant que le Général Portugais cherchoit à délivrer ce Gallion, l'accrocha de même au lof, & le feu y ayant pris un peu après, gagna si rapidement les deux Vaisseaux qui le tenoient sous leur puissance, que quelque effort que fissent leurs Equipages, ils furent tous trois consumés par les flammes; accident, qui modéra la Victoire des Hollandois, parce que le reste de l'Armée, ne voulant pas se laisser aborder, se retiroit peu à peu vers la Barre de Goa, tandis que les Vaisseaux le *Rotterdam*, le *Veere* & le *Texel*, lui donnèrent la chasse, dans la distance d'un mile & demi jusques sous les Forts, faisant, de part & d'autre, un feu continu de leur grosse Artillerie. Les autres Vaisseaux étoient occupés à sauver les Equipages & les Agrêts, Voiles, Mâts &c. des Navires brûlés.

DANS ce Combat, qui ne finit que l'après midi, les Hollandois eurent environ trente-cinq hommes tués, avec le Capitaine *Baeck*, qui en poursuivant l'Ennemi fut emporté par un boulet de Canon; & une cinquantaine de blessés, la plupart à bord du Vaisseau Amiral. La perte des Portugais, suivant les informations qu'on en reçut, se montoit à soixante & dix-huit Européens, & autour de cent cinquante Mulâtres ou Indiens, outre quelques Fidalgos ou Nobles Portugais. Les Hollandois firent prisonniers à bord du Gallion le *St. Barthelemy*, le Capitaine *Don Louïs de Castel Branco*, avec son Beaufrère *Don Francisco de Sousa*, & le Père *Laurent de Merinda*, Jésuite, ainsi que quatre-vingt-neuf Portugais, & quarante neuf Mulâtres ou Nègres, qui furent sauvés avec les Equipages du *Flijsingue*, & du *'sGravenhage*, par les Yachts & par les Chaloupes des autres Vaisseaux. Ces Prisonniers furent rançonnés depuis pour la somme de deux mille deux cens réales de huit, & l'échange de quelques Hollan-

VAN DIEMEN.
1638.

Un des Gallions abordé brûlé avec deux Vaisseaux Hollandois.

Retraite de l'Armée.

Perte de part & d'autre.

VAN DIEMEN. 1638. dois, qui étoient tombés entre les mains des Portugais. Ceux-ci perdirent encore, deux mois après, une Caraque chargée de poivre & de canelle, à laquelle le feu prit par accident, & le Gallion *Madre de Deos*, qui fut en l'air; ce qui diminua beaucoup leur puissance navale aux Indes.

Étonnement
des Ambassa-
deurs de
Ceylon.

LES Ambassadeurs de Ceylon, qui étoient à bord du Yacht le *Faucon*, & qui furent témoins oculaires de ce Combat opiniâtre, ne pouvoient assez admirer la bravoure des Hollandois, mais surtout l'ardeur & l'intrépidité qu'ils avoient montré, en abordant d'aussi gros Gallions, si supérieurs à leurs Vaisseaux, par le nombre d'hommes, & par la quantité & la qualité de l'Artillerie, sans compter l'avantage que la proximité des Forts donnoit, aux Portugais, sur des Ennemis en pleine Mer, qui ne pouvoient tirer d'autres secours que de leurs propres Vaisseaux. Ces Ambassadeurs déclarèrent aussi qu'ils ne vouloient pas de preuve plus convaincante de la haine mortelle que les Hollandois portoient aux Portugais, puisqu'ils venoient de si loin les chercher jusques dans leurs Ports, & les combattre avec tant de furie.

Les Hollan-
dois reçoi-
vent un ren-
fort de deux
Vaisseaux.

APRÈS le Combat, la Flotte Hollandoise alla mouiller sous les Isles situées au Sud de Goa, pour y reparer ses Vaisseaux, qui avoient beaucoup souffert dans leurs Agrès. Le bonheur lui en amena deux excellens, le *Bois-le-Duc*, de Suratte, & l'*Henriette-Louise*, de Batavia, le premier richement chargé de diverses sortes de Marchandises, qui, pour moins de risque, furent reparties à bord de toute la Flotte; & le second portant de l'Argent pour les Comptoirs de Suratte, où il fut envoyé à bord de deux Yachts, tandis que le *Faucon* eut ordre de transporter à Batavia les Malades & les Blessés, pour y être traités dans les Hôpitaux. La Flotte étoit encore composée de sept Vaisseaux & de deux Yachts.

Coster est
envoyé à
Ceylon.

LES Portugais se tenant tranquilles depuis leur échec, le Conseil de la Flotte Hollandoise résolut de détacher le Vaisseau le *Texel*, & les Yachts le *Petit-Amsterdam* & le *Dauphin*, montés de cent dix Matelots & de soixante & dix Soldats, sous les Ordres de Jacques *Coster*, pour se rendre à l'Isle de Ceylon, avec les Ambassadeurs, qui furent chargés de remettre au Roi, une Lettre, dans laquelle l'Amiral Hollandois promettoit à ce Prince, de lui amener, vers le mois de May, de plus grandes forces, & le prioit, en attendant, de faire, de concert avec le Sr. *Coster*, les arrangemens nécessaires, pour attaquer alors les Portugais, conjointement par Mer & par Terre.

Il arrive
avec les Am-
bassadeurs du
Roi.

COSTER mouilla le 2 d'Avril à la Rade de *Tricociel*, au Nord-Est de l'Isle de Ceylon, d'où les Ambassadeurs se rendirent en toute diligence à Candy, pour informer le Roi de l'arrivée de ces Vaisseaux, & lui faire rapport de la Commission qu'ils avoient exécutée auprès de l'Amiral Hollandois.

Victoire de
ce Prince sur
les Portugais.

CE Prince, depuis leur départ, n'étoit pas resté sans affaires. Les amas de canelle, de poivre & de cire, qu'il avoit faits, sans déguiser aux Portugais que c'étoit pour ses nouveaux Amis, l'ayant brouillé avec les premiers, ils avoient voulu surprendre sa Ville, sur le rapport d'un Prêtre, que le Roi en étoit sorti avec la plupart de ses Troupes pour marcher vers les Quartiers méridionaux de l'Isle; mais ayant rebrouillé chemin à la nouvelle de leur approche, & s'étant mis en Embuscade, il les avoit





KAART VAN 'T EILAND CEILON.

Om te dienen voor de HIST. BESCHR. der REIZEN. Door N.BELLIN. Ingenieur des Fransjen Zeemads. 1750.

avoit défaits, & obligés de prendre la fuite avec perte de soixante & dix Portugais, parmi lesquels se trouvoient le Général Diego de Melo de Castro, deux Capitaines, & d'autres Officiers, outre environ huit cens Chingulais, leurs Sujets, sans compter encore ceux qui furent pris ou tués dans la poursuite. Le Roi, en mémoire de cette Victoire, fit ensuite présent de l'Epée du Général Portugais à l'Amiral Hollandois.

TANDIS que les Ambassadeurs avoient pris la route de Candy, Coster, sans perdre de tems, s'étant concerté avec le *Modelhaar* ou Gouverneur de la Province de *Mattaclape*, résolut de se rendre devant Baticalo, où il débarqua cent-dix Soldats & Matelots, divisés en deux Troupes, qui, à l'aide des Habitans, élevèrent deux Batteries, l'une à l'Est, & l'autre au Sud de ce Fort, où l'on plaça quatre Pièces de Canon. Le 14 de ce mois, le Roi y arriva avec un Corps de deux mille hommes, ayant laissé le gros de l'Armée sous les Ordres du Prince de Mately son Frère devant Colombo pour en faire le Siège. Coster fut reçu du Roi avec les plus grandes marques d'amitié & de confiance.

TOUTES les mesures étant prises entr'eux pour l'attaque du Fort, l'Amiral Westerwoldt parut enfin, le 10 de May, avec sa Flotte, composée des Vaisseaux le *Maeſtricht*, *Harderwyck*, *Rotterdam*, *Veere*, & le Yacht le *Petit-Enckhuysen*, montés de huit cens quarante hommes, y compris Officiers, Soldats & Matelots, qui débarquèrent tous le lendemain, avec six Pièces de Canon, qu'on mit d'abord en Batterie, pour protéger la descente que les Troupes devoient faire dans l'Isle où étoit situé le Fort Portugais.

CETTE descente se fit le 18 au matin, fort heureusement. avec cinq cens hommes bien armés, & comme, dans l'intervalle, les Batteries n'avoient cessé de jouer pendant quatre heures, en causant un dommage considérable au Fort, les Portugais arborèrent le Drapeau blanc, & envoyèrent deux Députés à l'Amiral, à qui ils convinrent de rendre le Fort & la Ville, dont ils sortirent sans armes & bagages; les Portugais & Mulâtres, au nombre de cent, avec leurs femmes & leurs enfans, pour être transportés à Nagapatnam, à bord d'un Yacht Hollandois, & là être mis en liberté; mais quant aux Habitans, qui se montoient à plus de cinq cens hommes, ils furent livrés au Roi, qui en fit exécuter cinquante des principaux, pour servir d'exemple, parce qu'ils avoient autrefois assassiné un de ses premiers Officiers. Ces malheureux furent empalés autour du Fort, & leurs femmes & enfans réduits à la condition d'Esclaves.

LE Fort de Baticalo, situé dans une Isle d'environ deux lieues de tour, étoit à trois Bastions, & revêtu de hautes murailles assez fortes, munies de douze Pièces de Canon de fonte & de fer, & de cinq Fauconneaux de bronze. Les Munitions de Guerre n'y manquoient pas, & l'on y trouva des provisions de riz pour deux mois; mais l'eau, que les Alliés étoient obligés de tirer des dehors du Fort, leur ayant été coupée, ils en auroient eû bientôt disette. On y mit une Garnison de cent hommes, & Coster eut l'honneur d'être nommé Commandant de la première Place qu'il avoit conquise pour la Nation dans cette Isle.

APRÈS la reddition de Baticalo, l'Amiral Westerwoldt fit, avec le Roi

VAN DIEMEN.

1638.

Mort du Général Diego de Melo de Castro.

Préparatifs pour l'attaque de Baticalo.

Arrivée de la Flotte Hollandoise.

Reddition du Fort Portugais.

Sa situation.

Coster en est nommé Commandant.

VAN DIEMEN.
1638.
Traité fait
avec le Roi de
Candy.

de Candy, un Traité, par le premier Article duquel ce Prince reconnoissoit & acceptoit les Hollandois en qualité d'Amis, d'Alliés, & de Protecteurs de son Royaume, contre les Portugais leurs Ennemis communs.

SUIVANT le second Article, tous les effets, qui se trouvoient dans les Places, comme Baticalo, & autres Fortereffes, dont on feroit conjointement la Conquête, devoient être partagés par moitié égale entre le Roi & les Hollandois.

PAR le troisiéme Article, ces derniers étoient tenus de pourvoir ces Places de Garnisons, d'Artillerie, & de Munitions de Guerre, le Roi s'obligeant, de son côté, à faire fortifier, à ses fraix & dépens, celles de ces Places que les premiers jugeroient être hors d'état de deffense.

EN vertu du quatrième Article, le Roi se chargeoit aussi de la paye des Troupes, qui seroient employées à tenir Garnison dans son Pays.

LE cinquiéme Article renferme une promesse de sa part, de faire bâtir, en faveur des Hollandois, une Maison de pierre, dans les Lieux où il n'y en auroit point, pour garantir leurs Marchandises contre le feu, ou autres inconveniens; ainsi qu'un Magasin à poudre, qui serviroit en même tems aux Munitions de Guerre & Agrêts de Vaisseaux.

EN conséquence du sixiéme Article, le Roi devoit se consulter préalablement avec les principaux Officiers Hollandois sur toutes les entreprises de Guerre qu'il voudroit former contre les Portugais.

PAR le septiéme Article, ce Prince s'engageoit de faire construire incessamment, dans ses Etats, quelques Fregattes à rames, que les Hollandois fourniroient d'Equipages & de Munitions de Guerre, pour la sûreté des Rivières, Rades & Ports de l'Isle, contre les invasions ou attentats des Ennemis communs.

LE huitiéme Article assuroit aux Hollandois le payement entier tant de l'Equipement actuel que de ceux qui pourroient être faits ensuite chaque année pour le service du Roi, lequel payement se feroit en toutes sortes de Marchandises du produit de l'Isle, à l'exception de la Canelle *de Matte*, ou Canelle sauvage.

LE neuviéme Article accorde aux Hollandois le libre Commerce avec exemption de tous Droits, dans les Etats du Roi, de qui seul ils devoient acheter la canelle, le poivre, la cire & les dents d'Eléphant, sous promesse, à l'égard des Eléphans, que si S. M. en vendoit à des Etrangers, Elle en fourniroit un pareil nombre aux Hollandois au même prix.

LE dixiéme Article contient une interdiction expresse de tout Commerce des Sujets du Roi avec d'autres Nations Européennes ou Indiennes, dont les Vaisseaux ne seroient admis dans aucun des Ports de Ceylon, à l'exception des Barques des Habitans de *Davey* & de *Tanjour*, voisins de cette Isle.

LE Roi s'engageoit, par l'onziéme Article, pour le payement des fraix des Equipemens qui se feroient à ses Ordres, d'envoyer chaque année, à Batavia, au moins une ou deux Cargaisons de canelle, de poivre, de cardamome, d'indigo, de cire, ou telles autres Marchandises, & si le montant excédoit celui des fraix, il lui seroit bonifié par échange, ou en deniers comptans, à son choix.

LE douziéme Article permet aux Facteurs Hollandois le libre Trafic dans

dans tous les Etats du Roi, & ordonne aux Sujets de leur fournir les Bêtes de fomme nécessaires pour transporter les Marchandises qu'ils auront achetées, à condition que ces Hollandois foyent soumis à la juridiction de leurs supérieurs, comme les Habitans de Ceylon à celle du Roi.

VAN DIEMEN,

1638.

SELON le treizième Article, toute Personne qui aura contracté avec les Hollandois pour quelques Marchandises, ne pourra les livrer à d'autres, qu'après avoir donné satisfaction aux premiers, qui à ce défaut, sont autorisés à les saisir & arrêter pour les y contraindre, de même que les Débiteurs, qui refusent de les payer, sous la simple condition d'en informer le Roi, ou ses Gouverneurs.

LE quatorzième Article défend à chacun de hauffer ou baiffer le prix fixé aux Monnoyes par le Roi & les Hollandois, sous peine aux Contrevenans, de quelque Nation que ce soit, d'en être punis arbitrairement suivant l'exigence du cas, avec confiscation de tous leurs biens au profit de S. M. seule.

SI quelques Hollandois coupables de mauvaises actions venoient à se réfugier dans les Etats du Roi, l'Article quinze ordonne qu'ils foyent extradés, & établit la même Loi réciproquement à l'égard des Chingulais qui se seroient jettés entre les mains des Hollandois.

L'OBJET du seizième Article est l'interdiction de toute Correspondance des Sujets de part & d'autre avec les Portugais, leurs Ennemis communs, sous peine de punition corporelle aux Chingulais qui leur auroient vendu quelques Marchandises.

LE dix-septième Article porte l'exclusion formelle de tous Prêtres, Moines ou autres Ecclesiastiques de la Religion Romaine, attendu qu'ils ne cherchent qu'à soulever les Sujets contre leurs Souverains, pour conquérir, par ce moyen, les Pays où ils sont tolérés.

LES Prises que les Vaisseaux Hollandois au service du Roi pourroient faire sont adjudgées, par l'Article dix-huitième, à la Compagnie seule, à la condition de reparer à ses fraix les dommages que ses Vaisseaux auroient soufferts en pareilles occasions. Si les Hollandois transportent, de leurs Vaisseaux dans les Fortereses, quelques Pièces de Canon pour être employées au service du Roi, ils feront toujours les maîtres de les retirer, sans que personne puisse y mettre la moindre opposition.

TELES étoient en substance les conditions de cet important Traité, qui fut signé à Baticalo le 23 May de cette année. Le Roi, en vertu des engagements qu'il y avoit pris, fournit d'abord, à compte des fraix qui étoient à sa charge, quatre cens bales de canelle, quatre-vingt-sept quintaux de cire, & trois mille cinquante-neuf livres de poivre.

Livraison
que le Roi
fit en vertu
de ce Traité.

CE Prince nomma ensuite deux Ambassadeurs pour accompagner l'Amiral Westervoldt à Batavia, & mettre le dernier sceau à l'Alliance qu'il venoit de conclurre avec les Hollandois. Leur commission étoit trop agréable pour qu'on ne les renvoyât pas chargés de Présens beaucoup plus considérables que ceux qu'ils avoient portés au Gouverneur Général & aux Conseillers des Indes.

Son Amba-
sade à Batavia.

L'ARMÉE du Roi continuoit en attendant le Siège de Colombo, & les

Siège de
Colombo.

VAN DIEMEN. Portugais ayant d'ailleurs été battus en diverses rencontres, on se flattoit qu'ils ne pourroient plus y tenir longtems après l'arrivée d'Antoine *Caan*, Conseiller ordinaire des Indes, qu'on y envoya l'année suivante, de devant Goa, & qui s'empara, le 1^{er} de May, de *Trinquemale*, autre Forteresse située aussi du côté Oriental de l'Isle.

1639.

Prise de Trinquemale.

1640.

Et de Negombo, reprise par les Portugais.

Cofter emporte d'affaut Punto-Gale.

Le Roi le fait assassiner.

Conduite perfide de ce Prince.

Premieres tentatives vaines des Hollandois contre Malaca.

Relation du Siège de cette Forteresse.

CELLE de *Negombo*, du côté Occidental, tomba, le 9 Février 1640, au pouvoir de Philippe *Lucassoon*, Directeur Général des Indes, qui mourut dans son retour à Batavia le 5 Mars; mais les Hollandois ne conservèrent pas longtems sa Conquête, dont les Portugais se rendirent de nouveau maîtres le 8 de Novembre de la même année.

DANS l'intervalle, Cofter avoit emporté d'affaut, le 13 de Mars, la Ville de *Punto-Gale*, Forteresse considérable, au Sud de Ceylon, dont il fut le premier Gouverneur; mais ayant été obligé de faire en personne un Voyage à Candy, pour mettre ordre à bien des choses qu'on négligeoit en cette Cour, & ne recevant aucune satisfaction sur ses justes demandes, il s'exhala en menaces & en injures, dont le Roi fut si piqué qu'il le fit inhumainement massacrer par les Chingulais qu'on lui avoit donnés pour le reconduire; Action d'autant plus détestable, qu'elle étoit la funeste récompense d'un homme, qui avoit soumis & cédé, à ce Prince, *Baticalo*, *Trinquemale* & *Punto-Gale*, avec toutes les Terres de leurs dépendances, quoique le Traité n'obligeât pas les Hollandois à cette complaisance. Depuis ce tems, *Ràja Singa*, leur cherchant toutes sortes de querelles, favorisoit sous main les Portugais, pour les mettre en état d'occuper ses nouveaux Alliés, dont il commençoit à redouter la puissance.

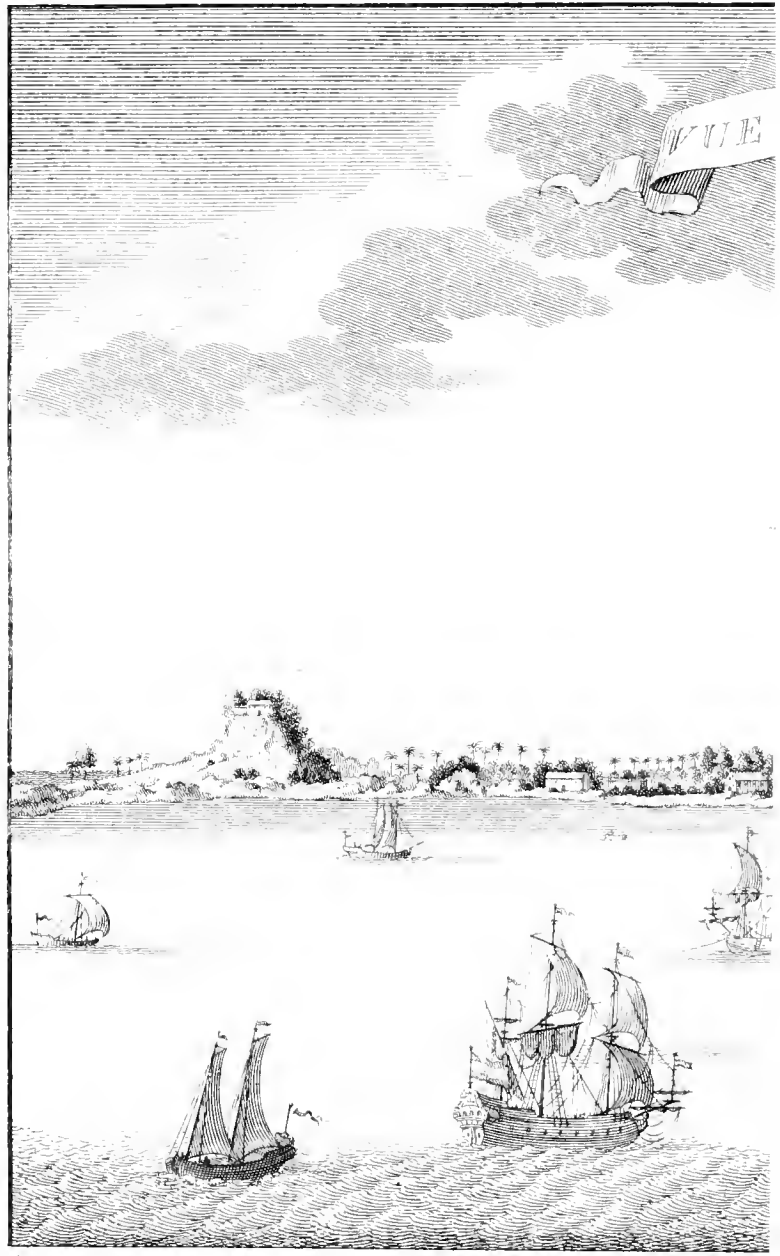
PASSONS au récit d'une autre Conquête, qui devoit l'affermir encore davantage. C'est celle de la fameuse Ville & Forteresse de *Malaca*. Le mauvais succès de l'Expédition de l'Amiral *Matelief* (*d*) contre cette Ville, en 1606, n'empêcha pas les Hollandois d'y revenir peu de tems après, dans le dessein de s'emparer d'une Place si importante pour la sûreté de leur Commerce. *Verhoeven*, en 1608; (*e*) fut encore obligé de se désister de cette entreprise, qui auroit exigé des forces beaucoup supérieures aux siennes. D'autres Ordres, donnés par la Compagnie, en 1623 & 1627, ne furent pas mieux exécutés. Il en résulroit néanmoins toujours quelques avantages, qui préparoient de loin les choses pour la consommation de ce grand ouvrage.

DÈS le commencement de cette année 1640, les Portugais se trouvoient si resserrés dans leur Ville, qu'à peine pouvoient-ils se procurer les secours les plus nécessaires à la vie. Le Conseil de Batavia résolut aussi-tôt de profiter de la situation où les Yachts de la Compagnie, secondés des Bâtiments du Roi de *Johor*, venoient de réduire ces fiers Ennemis. Pour cet effet, on fit partir, au mois de May de la même année, un renfort de trois Vaisseaux, sous le Commandement du Sergent Major *Adrien Antonissoon*, bon Officier, qui fut chargé de la conduite du Siège.

APRÈS avoir tenu la Ville presqu'entièrement bloquée pendant quelque tems,

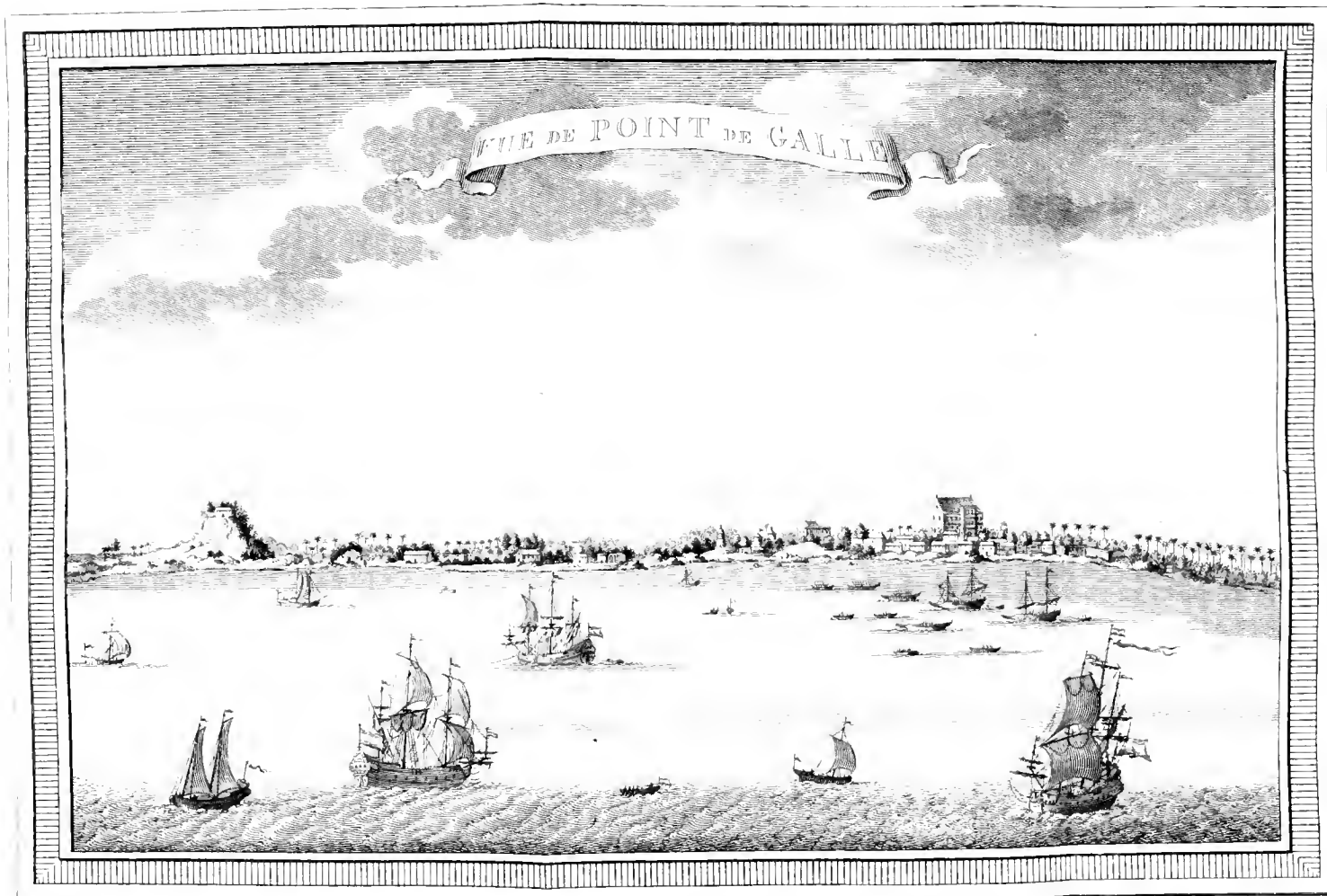
(d) Voyez le Recueil des Voyages pour l'Établissement de la Comp. Holl. des Indes Orientales.

(e) *Ubi supra.*



W. N. de Vries delin.

GEZIGT VA



GEZICHT VAN PUNTO DE GALIE

tems, on se prépara pour la descente. Les Hollandois avoient douze Vaisseaux, & six Chaloupes, montés d'environ quinze cens hommes, outre un nombre pareil de Malais, que le Roi de Johor leur avoit envoyés à bord de quarante Bâtimens du Pays. Le débarquement se fit le 2 d'Août, à une bonne demi-lieue au Nord du Fauxbourg, d'où l'Ennemi ayant été délogé, on s'y établit, & l'on éleva deux Batteries de seize Pièces de Canon à la portée du pistolet du Rempart de la Forteresse. On y fit plusieurs brèches, sans en rendre l'assaut plus praticable. Rien ne paroissoit vaincre l'obstination des Portugais, acharnés à se deffendre. Ce Siège meurtrier dura jusqu'à la fin de l'année, sans que les Hollandois vissent encore le moindre jour à s'emparer de la Ville. Leurs espérances ne se soutenoient que par les avis qu'ils recevoient journellement du mauvais état de la Garnison, qu'on assuroit n'être plus composée que de deux cens Européens, & de quatre à cinq cens Mulâtres, qui manquoient de tout. Les Portugais avoient eû la cruauté de chasser leurs femmes, leurs enfans, & toutes les bouches inutiles hors de la Ville, où la Famine étoit si àpre, qu'une Mère déterra son propre enfant, & le mangea, après l'avoir encore gardé deux jours. La Peste faisoit aussi de grands ravages, qui n'épargnerent pas les Hollandois. Le Général Antoniszoon, Jacob *Koper*, son Successeur, le Commissaire Jean de *Meere*, & le Commandeur Pierre *Van den Broek* (f) y perdirent la vie. Tout l'ancien Conseil de Guerre étant mort, on en avoit formé un nouveau, composé des principaux Officiers qui restoient à l'Armée, & à bord de la Flotte. Le Commandement en Chef étoit dévolu à un des Capitaines de Vaisseau, nommé *Minne Willemszoon Caartekoe*, qui, de concert avec le Conseil, résolut enfin de faire un dernier effort contre la Ville, qui n'offroit plus qu'une foible résistance.

LE 14 Janvier 1641, à la pointe du jour, & la prière faite, avec beaucoup de ferveur, tous les Soldats & les Matelots en fanté, au nombre d'environ six cens cinquante, furent repartis en trois Divisions, dont la premiere étoit conduite par le Capitaine Laurent *Forssenburg*, la seconde par le Commis *Hurd*, & la troisième par un autre Commis, nommé Nicolas *Janszoon Houtkooper*, sous les ordres du Sergent Major *Lamotius*, chargé de faire les dispositions générales de l'Attaque. Ces Troupes trouvèrent, au Bastion *S. Domingo*, une résistance aussi vigoureuse qu'inattenduë de la part des Portugais, qui après leur avoir abandonné successivement quatre autres Bastions, les obligèrent de se retirer jusqu'au dernier Poste qu'on venoit d'emporter, d'où l'on se flattoit de pouvoir enfin réduire les Alliégés, avec moins de risque, à la faveur de la grosse Artillerie, lorsque le Commandeur *Caartekoe*, qui étoit malade, se présenta sur les remparts de la Ville, & accorda, fort à contre-tems, une Capitulation à l'Ennemi, dont les Soldats furent conduits d'abord au Camp Hollandois; mais on permit aux Habitans de rester dans la Place, sous la condition

VAN DIEMEN.

1640.

1641.

Sa reddition.

Capitulation
qui lui est ac-
cordée.

néan-

(f) Ce grand Homme, qu'on a vû figurer avec éclat sous la Vie du Gouverneur Général *Coen*, ayant dissipé, en Europe, par ses largesses, les Biens considérables qu'il avoit amassés aux Indes, y étoit revenu dans un assez pauvre état.

VAN DIEMEN. néanmoins de porter, à l'Eglise de St. Paul, toutes leurs richesses en or, en argent & en pierreries. On pourvût à leur sûreté, & l'on mit si bon ordre à tout qu'il n'y eut personne qui osât attenter à la vie des Portugais, ni à l'honneur de leurs femmes, quoique les Soldats, dans les premiers instans, se montraient fort avides au pillage. Les Malais de Johor, qui avoient manqué de courage à l'Attaque, étoient les plus acharnés au sac de la Ville; mais on les prévint à tems.

Circonstances de la prise de cette Place.

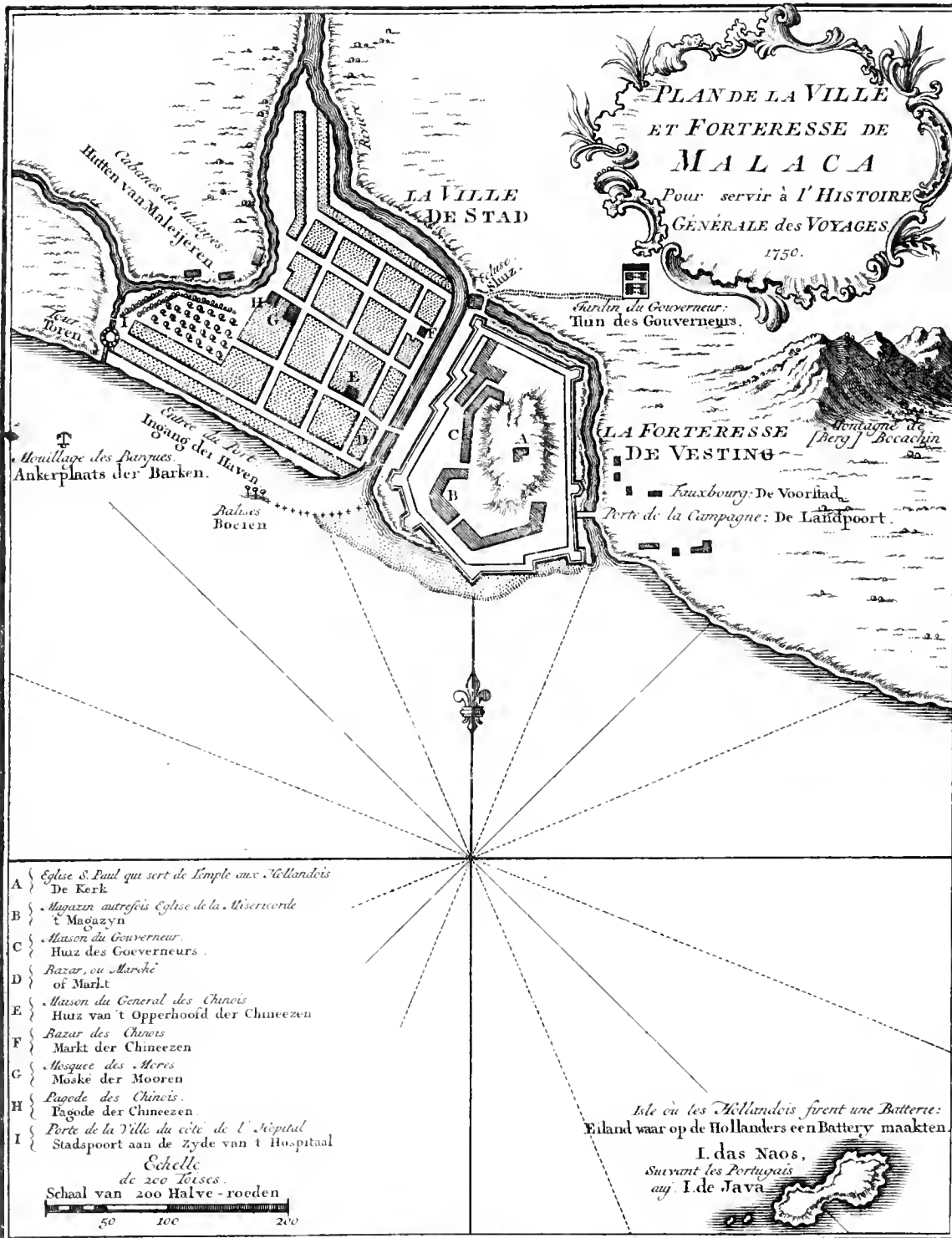
C'EST ainsi que cette Ville fameuse tomba enfin au pouvoir des Hollandois, qui donnèrent, dans sa Conquête, une nouvelle preuve de la bravoure des Bataves, digne d'être transmise à la Postérité la plus reculée. En effet, Malaca, par sa force & par son opulence, tenoit, après Goa, le premier rang entre toutes les autres Places de l'Orient, & elle avoit été anciennement le Siège des Rois Malais. Les Portugais s'y étoient maintenus pendant six-vingts ans. S'ils se virent obligés de se rendre, ce ne fut qu'après une défense aussi opiniâtre que l'attaque, & lorsque la longueur d'un Siège meurtrier, la peste & la famine, eurent triomphé de leur courage, plutôt que les Ennemis qu'ils avoient à combattre. On compte que de vingt mille Habitans qu'il y avoit dans la Ville, au commencement du Siège, il n'en restoit pas trois mille. Le plus grand nombre avoit pris la fuite; mais celui des morts ne laissoit pas que de monter encore à plus de sept mille. Les Hollandois en perdirent au-delà de quinze cens, la plupart par les maladies. Le Gouverneur Portugais, Manuel de Sousa Coutinho, ne survécût que deux jours à cet événement. Les Vainqueurs se piquèrent de lui accorder une sepulture honorable. Les autres Officiers de sa Nation, les Ecclesiastiques, les principaux Bourgeois, & les Soldats, furent envoyés une partie à Batavia, & l'autre à Nagapatnam; de sorte que la Ville ne demeura presque peuplée que de Mulâtres & de Nègres; & durant quelques mois la maladie contagieuse y fit encore de grands ravages. Jean Van Twist, Conseiller extraordinaire des Indes, qui arriva dix-sept jours après la reddition de Malaca, qu'on traitoit de *miraculeuse*, fut le premier Gouverneur de cette Place, & ses soins, aidés de ceux du Commissaire Juste Schouten, parvinrent bientôt à y établir toutes choses dans l'ordre convenable. C'est du propre Rapport du dernier qu'est tirée la Relation qu'on donne ici de ce mémorable Siège.

Van Twist en est le premier Gouverneur Hollandois.

Blocus de Goa.

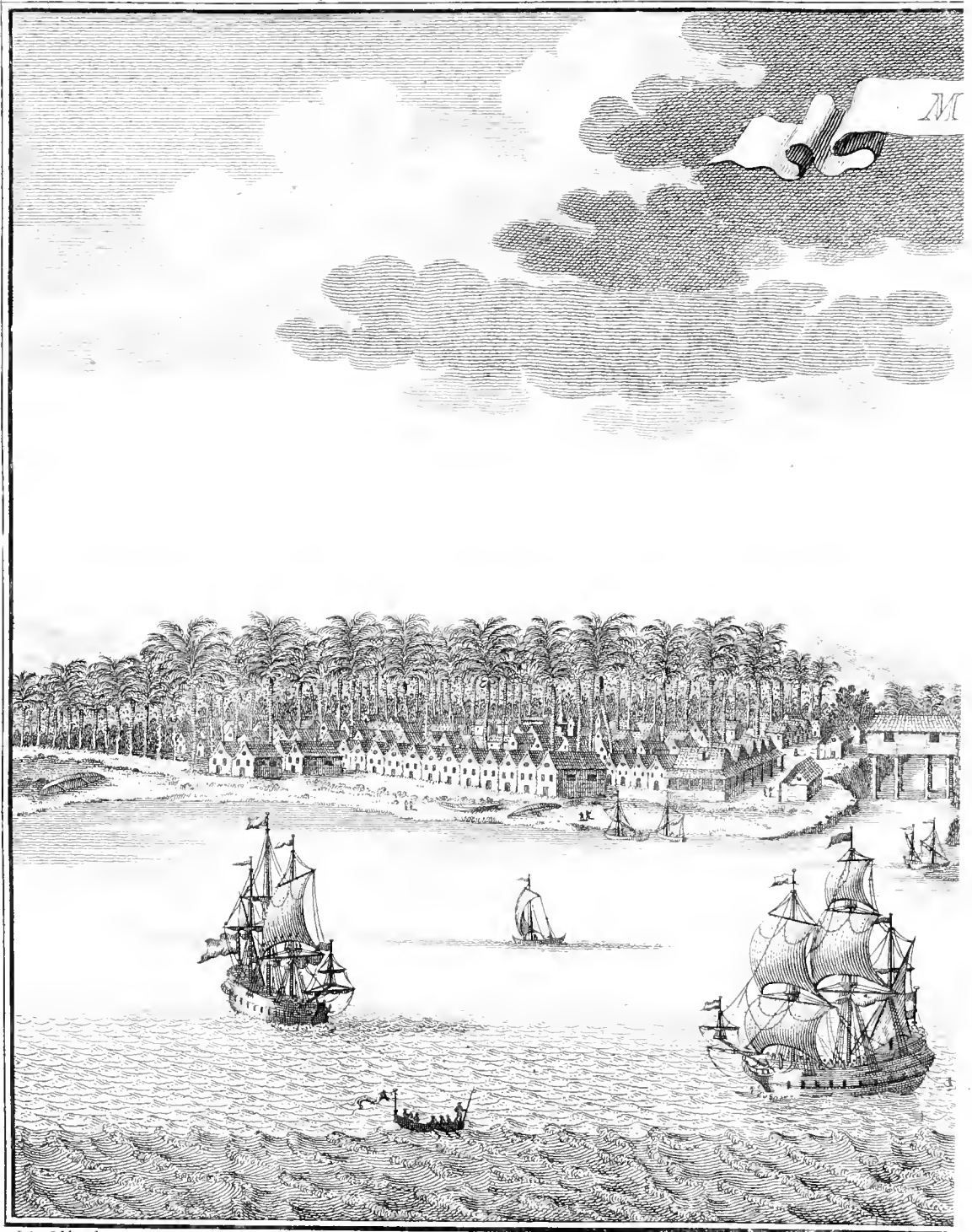
Trois Gallions Portugais détruits devant cette Place.

LA Forteresse de Goa continuoit de faire aussi, depuis longtems, un des principaux objets de l'attention du Gouvernement Hollandois de Batavia; & l'année d'après le Combat que l'Amiral Westerwolde avoit livré aux Portugais, Corneille Simonszoon Van der Veer, qui commandoit une autre Flotte, attaqua, sous les Forts de cette Ville, trois gros Gallions, nommés le *Bon Jesus*, le *Bon Ventura*, & le *St. Sebastien*, & les brûla sans perdre un seul de ses Vaisseaux. Il fit, à cette occasion, un grand nombre de Prisonniers, & s'il avoit eût deux à trois mille hommes de plus, Goa n'auroit pas résisté longtems; mais la première idée de s'emparer de cette Forteresse fit ensuite place à la réflexion qu'elle seroit plus à charge que profitable, & qu'il valoit mieux y tenir une Flotte pour veiller sur les Gallions Portugais. Ainsi il y en avoit encore une, de six Vaisseaux, en 1640, sous les Ordres du Commandeur Dominique Bouwens, qui fut relevé, l'année suivante,



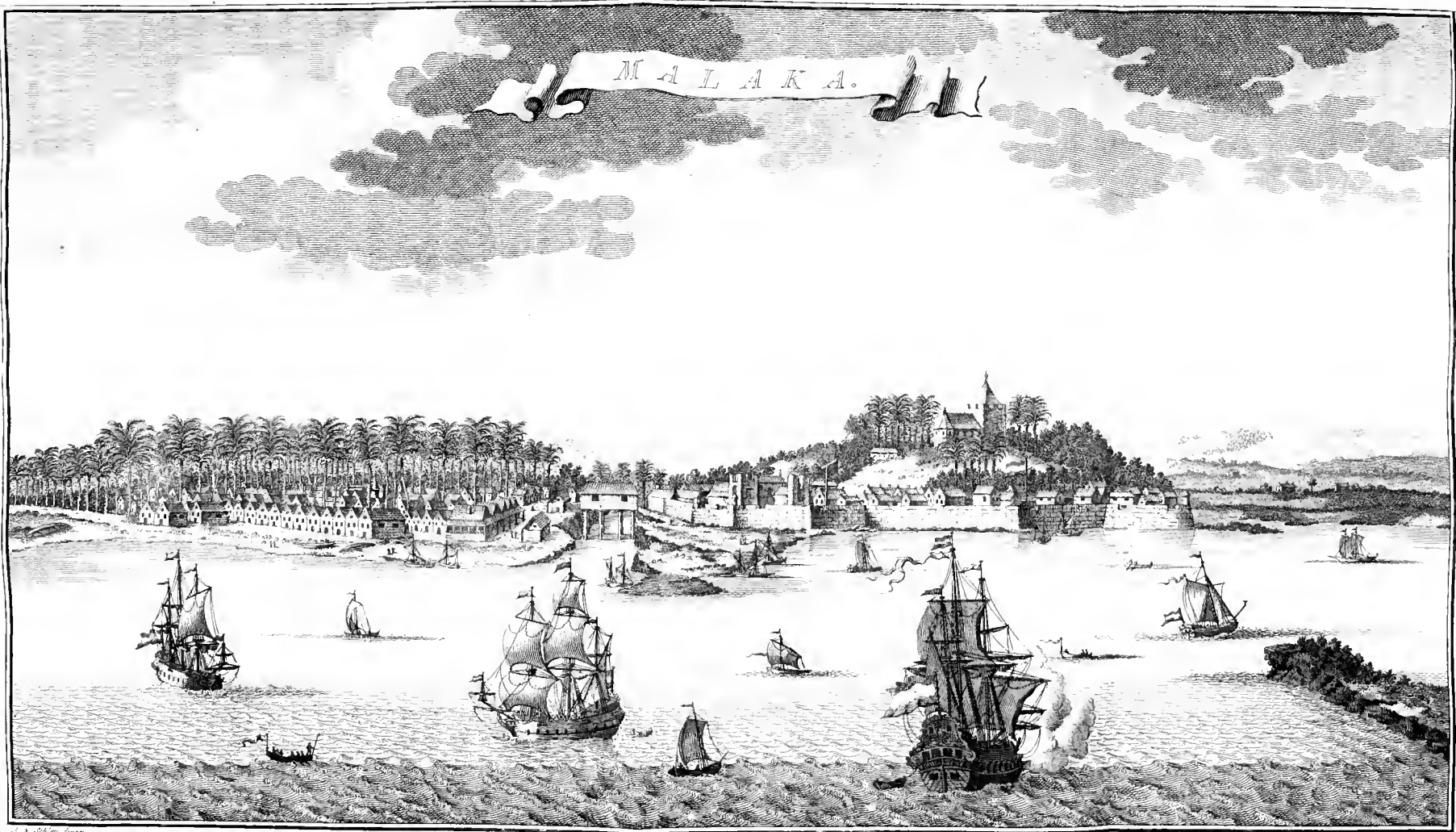
S. Schley auct.

GRONDTEKENING VAN DE STAD EN VESTING MALAKKA.
om te dienen voor de HIST. BESCHR. der REIZEN. 1750.



J. V. Schley del.

M A L A K A .



suivante, par Matthieu *Quast*, lequel s'empara d'un Gallion richement chargé, & arrivé en dernier lieu de Portugal; mais ayant été blessé à la jambe, d'un éclat de bois, ce brave Officier perdit la vie peu de tems après. Son Successeur se nommoit Corneille *Leendertzoon Blacuw*. On touchoit à une Epoque qui devoit laisser respirer plus tranquillement les Portugais.

LA nouvelle de l'avenement du Duc de Bragance au Trône de Portugal, sous le nom de *Don Juan IV*, étant arrivée à Goa, le Viceroi Comte d'Aveiras envoya, en 1642, des Ambassadeurs à Batavia, chargés d'y communiquer les espérances fondées qu'on avoit d'une Alliance intime entre ce Prince & la Republique, & d'insister en conséquence sur une suspension d'Armes pour les Indes. Ces Ambassadeurs furent bien reçus; mais on voulut attendre des Avis ultérieurs de l'Europe, avant que d'entrer en négociation avec eux. On ne resta pas longtems en suspens à cet égard, & dès le 8 d'Octobre la Treve de dix ans fut publiée à Batavia, comme ensuite dans toutes les Indes.

MAIS le Viceroi Portugais l'observa si mal à Ceylon, qu'après bien des discussions inutiles, dont on trouve le détail dans *Baldeus*, le Gouvernement de Batavia prit enfin la résolution d'y envoyer le Directeur Général *Caron*, en qualité de Général & d'Amiral de ses Forces dans cette Ile, avec la Commission de reprendre, s'il étoit possible, la Forteresse de Negombo sur les Portugais. Il l'emporta d'assaut le 9 Janvier 1644, & la fortifia si bien, que le Gouverneur *Mascarenas*, qui voulut surprendre cette Place après le départ de Caron, échoua dans son entreprise, & fut obligé de se retirer avec perte de beaucoup de monde.

SUR la fin de cette année, le Gouverneur Général chargea le Conseiller *Maatzuiker* de se rendre à Goa, en qualité d'Ambassadeur, pour tâcher de terminer à l'amiable les différends qui avoient frustré jusques là les effets de la Treve entre les deux Nations aux Indes. Le Viceroi n'y paroïsoit pas facile d'abord; mais se voyant sérieusement menacé de la Guerre, il consentit enfin à l'Accommodement, qui fut signé le 10 de Novembre, & l'on prétend que le rusé *Maatzuiker* sut tirer, du Comte d'Aveiras, six cens mille florins plus que ne portoient ses ordres. C'est en vertu de cette Convention, qu'on proceda l'année suivante au réglemeut des limites des deux Nations dans l'Isle de Ceylon, où Raja Singa restoit le seul obstacle à la tranquillité des Hollandois.

LA mort les avoit délivrés, & purgé en même tems la Terre, d'un autre Monstre de cruauté & de perfidie; C'est le Roi d'Achem dans l'Isle de Sumatra. La Reine lui succeda paisiblement en 1641, & tout alloit à souhait pour la Compagnie, sans la perte considérable qu'elle souffrit sur une très grande partie de bijoux de prix, que le Roi avoit commandés, & que la Reine refusa de payer ensuite. André *Soury* fut envoyé en 1643 en qualité d'Ambassadeur auprès de cette Princesse, pour la féliciter, de la part de la Compagnie, sur son avenement au Trône.

LE Gouvernement d'Amboine jouïsoit, vers le même tems, d'un repos momentané, que les Rebelles & les Mécontents étoient accoutumés

VAN DIEMEN.
1641.
Autre Gallion pris.

1642.
Ambassade du Viceroi de Goa à Batavia.

Conclusion de la Treve de dix ans.

Mal observée par les Portugais à Ceylon.

1644.
Caron reprend Negombo d'assaut.

Convention avec les Portugais.

Mort du Roi d'Achem à qui la Reine succeda.

Perte que souffre la Compagnie.

Suite des affaires aux Moluques.

VAN DIEMEN.

1644.

Le Stadhouder Louhou se reconcilie avec les Hollandois.

Le Roi le sacrifie à son ressentiment, & établit Madjira à sa place.

On se saisit de Louhou & de toute sa Famille.

Ils sont décapités à Amboine.

Caan fait un tour à Ternate avec Madjira.

Importante Commission que le Roi lui donne.

Autres Séditieux punis de mort.

à troubler depuis bien des années. Le Stadhouder Louhou se voyant réduit à l'extrémité, par l'abandon d'un grand nombre de ses Adhérens, qui s'étoient soumis, fit enfin aussi sa paix en 1642, sous promesse de se comporter à l'avenir comme un fidèle Sujet du Roi de Ternate son Maître, & comme l'Ami des Hollandois. Diverses Lettres qu'il produisit, pour justifier ses précédens attentats, firent connoître jusqu'où alloit le caractère perfide de son Prince, à qui cependant on n'en temoigna rien; Mais, soit qu'il le sçut, ou qu'il eut conçu quelque mécontentement contre son Stadhouder, il le peignit des plus noires couleurs dans sa Lettre au Gouverneur *Demmer*, demandant qu'on se saisit de Louhou & de toute sa Famille, & qu'on les fit mourir comme coupables de trahison, tant envers lui qu'envers la Compagnie. Le Roi vouloit en même tems qu'on lui envoyât, à Ternate, le jeune *Madjira*, d'une Race illustre, accompagné de tous les Orancayes, pour l'établir Stadhouder à sa place.

LE Gouverneur, qui avoit encore besoin de Louhou, lui cacha soigneusement cet ordre, & le traita même avec plus de politesse que de coutume; mais le 14 May 1743, l'Amiral Caan ayant convoqué à la Forteresse tous les Sujets, tant de la Compagnie que du Roi, leur fit la lecture de ces Lettres, leur ordonna de conduire Madjira à Ternate, pour y être installé, & termina cette assemblée par s'assurer de Louhou & de son Frère. On eut recours au ministère de Madjira, pour se faire livrer les autres Personnes de cette Famille. La fille du Stadhouder, dont le Roi avoit fait sa Concubine, cinq ans auparavant, lorsqu'il se trouvoit à Cambello, lui fut renvoyée à Ternate; mais Louhou, sa Mère, sa Sœur, & son Frère, eurent la tête tranchée le 17 Juin, dans le Fort de la Victoire à Amboine. Telle fut la fin de ce turbulent Stadhouder Ternatois, qui, moins criminel que son Maître, dont il servoit les volontés secretes, sembloit mériter plus de grace.

CAAN partit là dessus pour Ternate, avec Madjira, qu'il ramena à Amboine & l'établit Stadhouder pour le Roi de Ternate, qui avoit donné, aux Gouverneurs Hollandois, la Commission d'exercer la souveraine autorité dans tous les Distriets de sa dépendance à Amboine, avec le droit de punir les Rebelles, & d'y faire, en un mot, tout ce qu'exigeroit le service de la Compagnie. On s'en servit pour exécuter encore, par ses Ordres, trois autres des principaux Auteurs des troubles, qui furent décapités le 16 Septembre, & le 31 Novembre suivant, Leliato eut le même sort à Batavia, où il avoit été detenu depuis cinq ans. Le *Himam*, ou Prêtre Mahometan, de Cambello, également condamné au supplice, se sauva dans les Bois, où il perit de faim & de misere. L'année d'après, le 24 de Mars, le Himam de Louhou perdit aussi la tête, sur un nouveau commandement du Roi de Ternate, qui envoya en même tems deux Commissaires à Amboine, chargés d'exiger le paiement d'une amende, que ce Prince avoit infligée au reste de ses Sujets rebelles, qu'il avoit pardonnés. Les Macassarois eurent beaucoup de part aux troubles de ces dernieres années; & s'ils augmentèrent l'embarras des Hollandois, ils en furent aussi fort maltraités en plusieurs occasions. Les choses continuèrent sur le même pied encore long-

longtems, & durant tout cet intervalle, nous sommes obligés de passer sous silence un grand nombre d'évenemens particuliers, quoiqu'assez remarquables, pour ne nous borner qu'aux principaux.

AVANT que de quitter Amboine, ajoutons qu'on y ressentit, au mois de May de cette année 1644, un Tremblement de Terre des plus violens, qui y causa un dommage considérable, sur tout aux Ouvrages du Fort la Victoire, & aux Edifices publics.

PARMI les évènements particuliers qui illustrent le Gouvernement du Général Van Diemen, on ne doit pas oublier de remarquer d'abord que c'est lui qui établit le premier le Commerce de la Compagnie dans le Royaume de *Tonkin* en 1637. Charles *Hartfink*, qu'on y envoya, & que le Roi avoit adopté pour son fils, y fit successivement trois Voyages, avec de belles apparences qui ne se sont pas soutenuës.

IL en est de même des espérances qu'on avoit conçues du Comptoir érigé quelque tems auparavant à *Camboya*, où, en 1643, l'infortuné *Regemortes*, qui, revêtu du caractère d'Ambassadeur se croyoit à l'abri de toute violence, fut assassiné avec les personnes de sa suite, par ordre du Roi, au moment qu'on l'introduisoit à son audience. Ce fatal événement fut suivi du massacre des Hollandois qui étoient restés dans la Loge; Il leur en couta encore la perte de deux Vaisseaux. Une partie des Equipages furent aussi égorgés, & les autres réduits à l'esclavage; mais au bout de trois ans, ceux qui étoient restés en vie obtinrent la liberté de s'en aller à bord d'un de ces Bâtimens, qui, après bien des infortunes, les rendit enfin à *Batavia*. Le Monstre qui régnoit alors à *Camboya*, étoit un Usurpateur, dont l'élevation avoit fait couler des torrens de sang dans le sein de sa propre famille. Les Portugais avoient trouvé moyen de le gagner par leurs présens.

DEUX ans avant cette catastrophe, le Général Van Diemen avoit fait visiter, par quelques Hollandois, le Royaume de *Laos*, qui borne au Nord celui de *Camboya*, tous deux situés sur le *Mecou*, sortant des Montagnes du *Pegu* pour se jeter, par deux Embouchures, dans la Mer à l'Est de *Siam*, après un cours d'environ trois cens lieues. Ils mirent onze semaines à remonter ce Fleuve dans de petites Pirogues, depuis *Camboya* jusqu'à *Winkjan*, Capitale du Pays des *Laos*, où le Roi fait sa résidence. Dans quelques endroits, ils trouvèrent la Rivière fort large, dans d'autres fort étroite, & remplie de roches. Souvent même pour éviter des cataractes affreuses, qui s'opposoient à leur passage, ils étoient obligés de porter leurs effets un bout de chemin sur leurs épaules. Le rivage leur offroit, par intervalles, des Bourgs & des Villages assez bien bâtis à la façon du Pays. Ils rencontrèrent aussi de fort hautes Montagnes, & diverses petites Isles formées par la Rivière. On croit devoir donner ici quelque étendue à une Relation unique, & qui regarde des Contrées si peu connuës.

„ LE Commis, Gerard *Van Wusthof*, Chef de cette Ambassade, étant ar-
 „ rivé dans les environs de la Capitale, quelques Officiers vinrent lui de-
 „ mander communication particuliere de ses Lettres de Créance, avant
 „ qu'il lui fut permis de les remettre. Ces Lettres ayant été examinées &
 „ trouvées en bonne forme, trois grandes Pirogues, montées chacune de

VAN DIEMEN.
1644.

Violent
Tremblement
de Terre à
Amboine.

Etablissem-
ent du Com-
merce au
Tonkin.

Catastrophe
des Hollan-
dois à Cam-
boya.

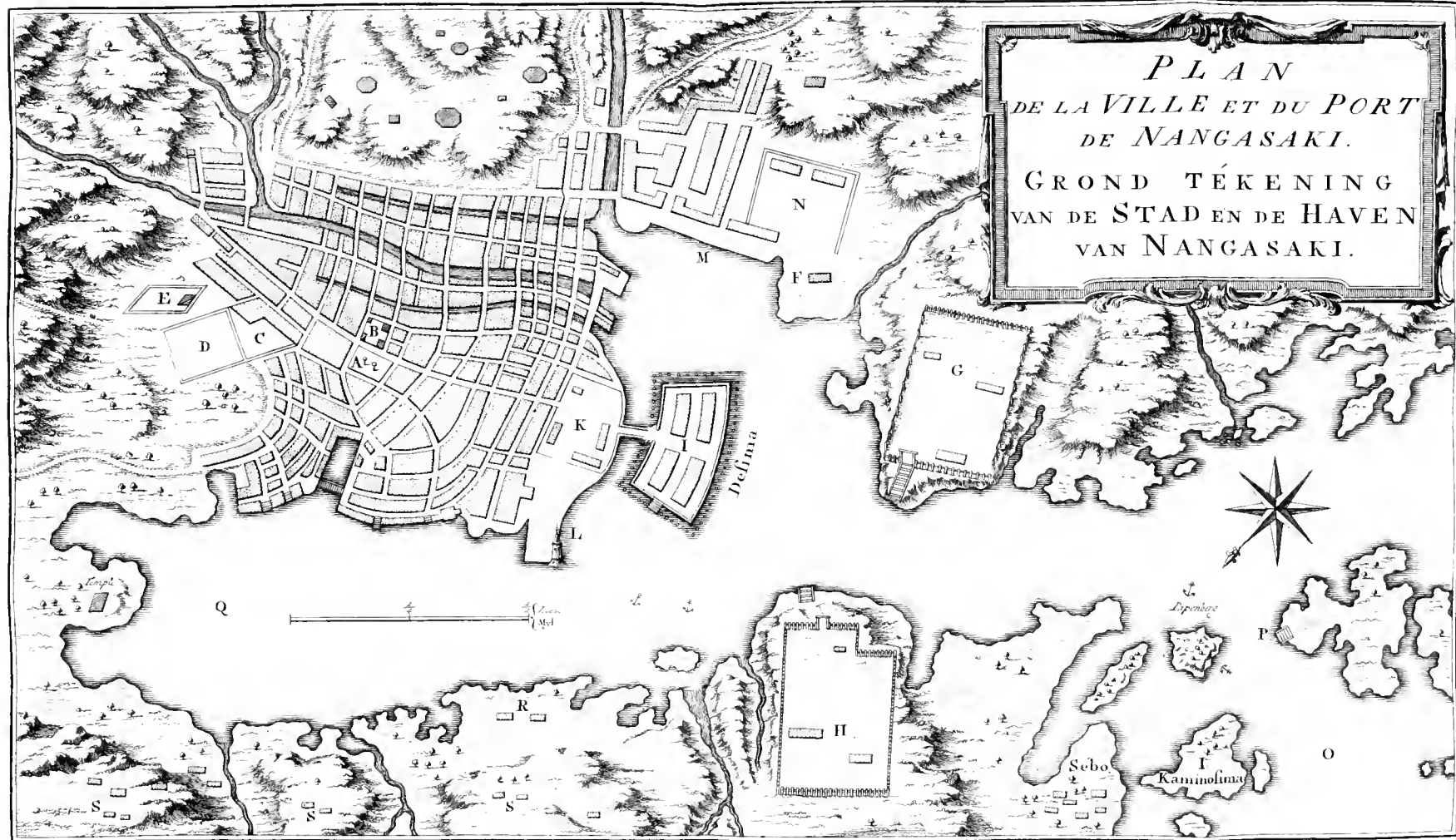
Récit d'une
de leurs Am-
bassades au
Roi de Laos.

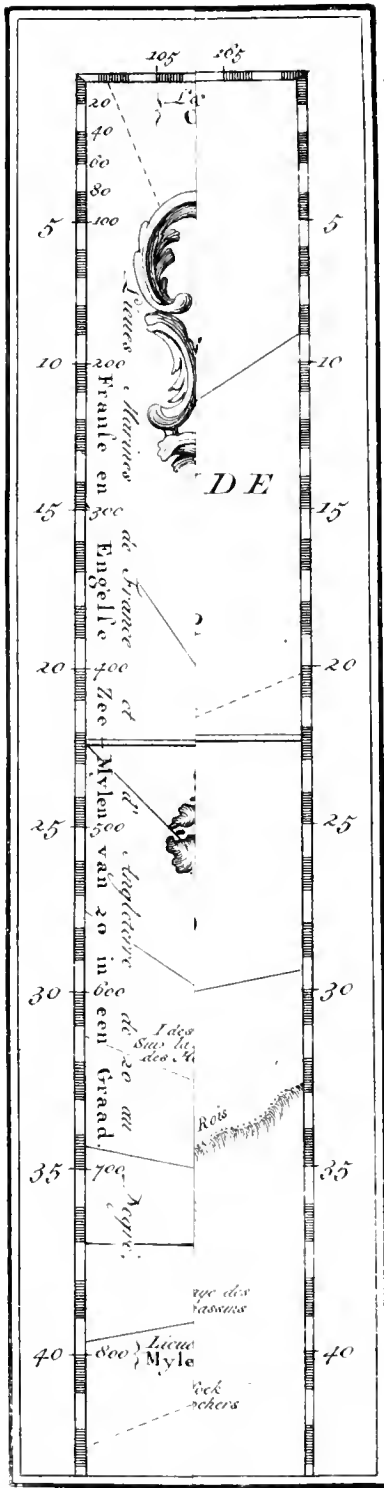
VAN DIEMEN.
1644.

„ quarante Rameurs, furent envoyées pour prendre l'Ambassadeur & son
 „ Cortège. On mit les Lettres dans la principale sur un vase d'or, posé
 „ sous un dais magnifique. Les Hollandois se placèrent derriere. Un
 „ *Tevinia*, ou Viceroi particulier, étoit chargé de les conduire au Loge-
 „ ment que le Roi leur avoit fait préparer. Ils y furent complimentés par
 „ un autre *Tevinia*, au nom de ce Prince, qui leur fit offrir des rafraichis-
 „ semens & quelques présens. On ne tarda pas de fixer le jour de l'Au-
 „ dience, à laquelle l'Ambassadeur fut introduit avec beaucoup de pompe.
 „ Un éléphant portoit la Lettre du Gouverneur Général, sur un *Doulang*,
 „ ou bassin d'or. Cinq autres éléphants étoient pour l'Ambassadeur & pour
 „ ses gens. On passa devant le Palais du Roi, au milieu d'une double haye
 „ de Soldats, & l'on arriva enfin auprès d'une des Portes de la Ville, dont
 „ les murailles étoient de pierre rouge, assez hautes, & environnées d'un
 „ large fossé sans eau, mais tout rempli de brossailles. Après avoir marché
 „ encore un quart de lieue, les Hollandois descendirent de leurs éléphants,
 „ & entrèrent dans les tentes qu'on leur avoit fait dresser, en attendant
 „ les ordres du Roi. La plaine étoit couverte d'Officiers & de Soldats,
 „ qui montoient des éléphants ou des chevaux, & qui campoient aussi tous
 „ sous la toile.
 „ Au bout d'une heure, le Roi parut sur un éléphant, sortant de la Vil-
 „ le, avec une Garde de trois cens Soldats, les uns armés de mousquets &
 „ les autres de piques. Après eux venoit un train de plusieurs éléphants
 „ tous montés par des Officiers armés, & suivis d'une Troupe de Joueurs
 „ d'Instrumens & de quelques centaines de Soldats. Le Roi, que les Hol-
 „ landois saluèrent en passant devant leurs tentes, ne leur parut âgé que
 „ de vingt-deux ans. Peu de tems après, ses femmes défilèrent aussi sur
 „ seize éléphants. Dès que les deux Cortèges furent hors de la vue du
 „ Camp, chacun rentra dans sa tente, où le Roi fit porter à dîner aux
 „ Hollandois.
 „ A quatre heures après midi, l'Ambassadeur fut invité à l'Audience,
 „ & conduit à travers une grande place, dans une cour quarrée environ-
 „ née de murailles avec quantité d'embrasures. Au milieu se voyoit une
 „ grande pyramide, dont le haut étoit couvert de lames d'or du poids
 „ d'environ mille livres. Ce monument étoit regardé comme une Divini-
 „ té, & tous les Laos venoient lui rendre leurs adorations. Les présens
 „ des Hollandois furent apportés & posés à l'air, à quinze pas du Prince.
 „ On conduisit ensuite l'Ambassadeur dans un grand Temple, où le Roi se
 „ trouvoit avec tous ses Grands. C'est là qu'il lui fit la révérence ordina-
 „ re, tenant un cierge de chaque main, & frappant trois fois la terre de
 „ son front. Après les Complimens usités en pareille occasion, le Roi lui
 „ fit présent d'un bassin d'or, & de quelques habits. Les personnes de sa
 „ suite ne furent pas oubliées. On leur donna aussi le divertissement d'un
 „ combat simulé, & d'une espèce de bal, qui fut terminé par un très beau
 „ feu d'artifice. Ils passèrent cette nuit là hors de la Ville, de même que
 „ le Roi, ce qui étoit sans exemple, & le matin on les ramena dans leur
 „ Logement avec quatre éléphants. Depuis ce jour, l'Ambassadeur fut en-
 „ core traité plusieurs fois à la Cour, & on s'efforça de lui procurer tous
 „ les

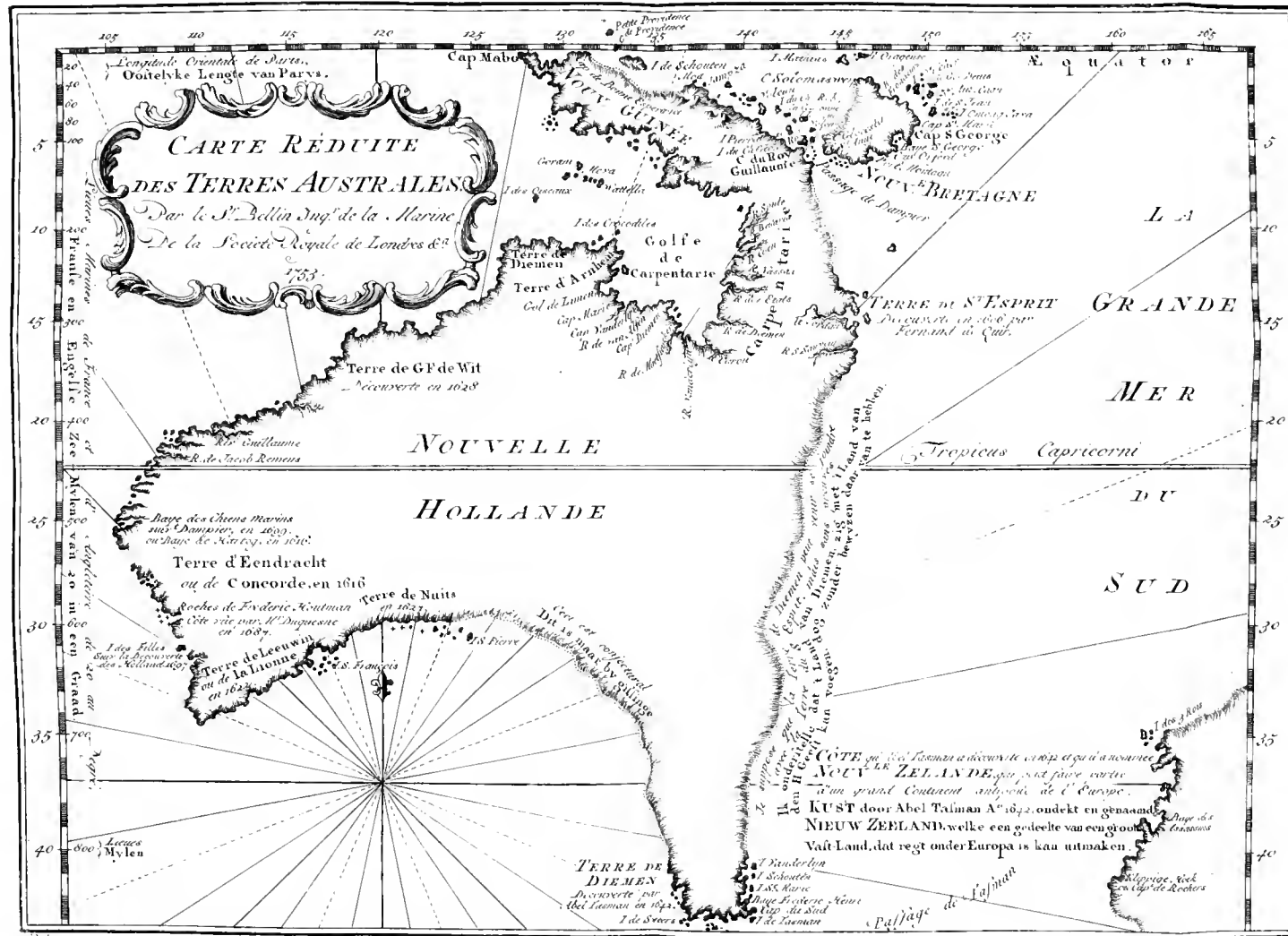


J. V. Sikkens del.





G & a



GEREDUCEERDE KAART VAN 'T ZUID-LAND. Door den H^r Bellin &c

„ les amusemens imaginables. Après s'être arrêté ici pendant deux mois, VAN DIEMEN. I 644.
 „ il en partit pour retourner à Camboya, où il n'arriva qu'au bout de
 „ quinze semaines, fort satisfait du succès de sa Commission; mais la ré-
 „ volution de Camboya ne permit pas depuis d'en recueillir les fruits qu'on
 „ s'en étoit promis.

„ LE Royaume de Laos produit une grande quantité de benjoin, dont Productions
 „ l'espèce est la plus parfaite des Indes Orientales. On y trouve aussi beau- du Pays.
 „ coup d'or, du musc, de la gomme-lacque, des cornes de rhinoceros,
 „ des dents d'éléphants, des peaux de cerfs ou d'autres animaux, & de
 „ la soye”.

LE Commerce, qu'on s'efforçoit d'établir dans ces trois petits Royau- Entraves du
 mes, étoit principalement lié avec celui du Japon, qu'on se proposoit d'é- Commerce
 tendre avec des avantages considérables; mais on fait dans quelles entraves Hollandois
 il fut réduit en 1641, par l'ordre que les Hollandois reçurent de l'Empe- au Japon.
 reur, de démolir la Loge de pierre, que le Président Caron avoit fait bâtir
 à Firando, & de se retirer à *Decima*, petite Isle, qui fait partie de la Ville
 de *Nangasacki*, où ils sont dans une espèce de prison, sous la dépendance
 totale des Japonois. Les Portugais y avoient été relegués avant eux, &
 les Hollandois ne comptoient guères de leur succéder dans la même place.

L'ANNÉE suivante 1642, fut célèbre par le Voyage d'Abel Jansen *Tasman* Découverte
 aux Terres Australes, où il découvrit une Côte inconnue, à laquelle il donna de la Nouvel-
 le Zelande &
 le nom de *Nouvelle Zelande*, après avoir doublé la Pointe la plus méridio- de la Terre
 nale de la Nouvelle Hollande, qui fut appelée la *Terre de Diemen*; desorte de Diemen.

qu'on se trompe en attribuant personnellement sa découverte au Gouverneur Erreur qui
 Général de ce nom; & il est apparent que la promesse que faisoit Theve- l'attribuë au
 not dans la Préface de son Recueil, de publier ensuite le *Voyage de Diemen* Général de-
 aux *Terres Australes*, ne regardoit que celui de *Tasman*, dont on trouva ce nom.
 le Journal dans quelques Cahiers incomplets d'un cinquième Volume, que
 ce savant Collecteur préparoit lorsqu'il mourut. Cette Relation étant entre
 les mains de tout le monde, on se dispense d'en rapporter ici les cir-
 constances.

UN autre Voyage fameux, fait l'an 1643, c'est celui des Vaisseaux le Voyage fait
Casricum & le *Breskens*, entrepris par le Sr. de *Vries*, pour la découverte à l'Est du Ja-
 de la Côte Orientale de Tartarie, de la Côte Occidentale de l'Amérique & pon par ordre
 des Isles riches en Mines d'Or & d'Argent qu'on supposoit être situées à du Général.
 l'Orient du Japon. On renvoie aussi le Lecteur à la Relation plusieurs fois
 publiée de ce malheureux Voyage.

LA grande Eglise de Batavia, & celle du Château, construites sous le Deux Egli-
 Gouvernement de notre Général, sont des Monumens dûs à sa gloire. Ces ses bâties de
 deux Eglises furent commencées en 1640, & chaque Personne au Service son tems à
 de la Compagnie fut obligée de contribuer un mois de ses Gages dans ce- Batavia.
 te dépense. Le Général legua à sa mort quarante mille écus pour bâtir une
 nouvelle Eglise.

L'ECOLE Latine, érigée en 1642, est encore une de ses fondations. Ecole Latine.

CE fut aussi lui qui mit le premier la main au Recueil des *Statuts de Bata-* Code de Loix
via, tiré des Ordonnances & Résolutions de la Régence; Ouvrage qui, formé par ses
 continué & achevé par un de ses Successeurs, le Général *Maatzuiker*, fert soins.

VAN DIEMEN. encore de Code universel dans tous les Etablissmens Hollandois aux Indes Orientales.

1645
Réglement
pour les Ec-
clesiastiques

Van Diemen
demande sa
demission.

ON lui doit de même un Règlement général, qui fut fait en 1643, pour les Ecclesiastiques, & qui contient près de cent Articles.

ACCABLÉ sous le poids de tant d'occupations, & sentant de jour en jour ses forces diminuër, à mesure qu'il avançoit en âge, le Général Van Diemen avoit sollicité sérieusement sa demission, sans recevoir d'abord que de nouvelles instances aussi pressantes de vouloir bien continuër ses services; mais, inflexible à cet égard, on se vit enfin obligé, à regret, de lui accorder sa demande. On exigea seulement, de lui, qu'avant son départ il fit choix d'un sujet qu'il croiroit le plus capable pour remplir provisionnellement sa Place, en attendant l'approbation de Mrs. les Directeurs; mais sa mort avoit devancé de quelque tems l'arrivée de cet Ordre.

Ses dernieres
Dispositions.

DURANT sa maladie, qui ne fut pas longue, il fit assembler, devant son Lit, les Conseillers des Indes, & leur proposa, le 12 Avril 1645, le Sieur Corneille *Van der Lyn*, Directeur Général, pour son Successeur, sous le Titre de *Président du Conseil des Indes*, jusqu'à-ce qu'il fut ultérieurement disposé à cet égard par la Compagnie. Deux jours après, dans une autre Assemblée du Conseil, il recommanda son Epouse aux Membres, qui lui promirent de la laisser occuper les Appartemens du Gouvernement jusqu'à son départ pour l'Europe, ou jusqu'à-ce que Mrs. les Directeurs eussent nommé un autre Général à sa place. Il mourut le 19 du même mois, sans laisser d'Enfans, & fut inhumé le 21 dans l'Eglise Hollandoise, qu'il avoit fait construire.

Sa mort.

Récompense
accordée à sa
Veuve.

SA Veuve, nommée *Anne van Aalst*, partit encore la même année avec la Flotte commandée par l'Amiral Maximilien *le Maire* pour revenir en Hollande, où étant arrivée, les Directeurs, en considération des services signalés de son Epoux, & dans la vuë d'animer l'émulation parmi les Officiers de la Compagnie, lui accordèrent non-seulement une récompense de 20 mille florins, mais on laissa encore suivre, par pure libéralité, tous les effets & meubles qu'elle avoit amenés en quantité extraordinaire.

VALENTYN dit au commencement de la Vie du Gouverneur Van Diemen, que cette Dame se maria ensuite à Mr. Gibert *Van der Holack*, Député aux Etats Généraux; & à la fin, il lui fait épouser Mr. *Constant*, qui avoit été Directeur en Perse, & avec lequel elle étoit revenuë des Indes, sans expliquer mieux si ce fut en secondes ou en troisièmes Noces.





X. CORNEILLE VAN DER LYN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif d'Alkmaar, Ville de la Hollande Septentrionale, arriva à Batavia en 1627, à bord du Vaisseau la *Nouvelle Hoorn*, en qualité d'Assistant, & parvint successivement aux Emplois de Sous-Commis, de Premier-Commis, de Teneur de Livres général, & enfin de Conseiller extraordinaire des Indes. Depuis deux ans il étoit entré dans le Conseil supérieur, lorsqu'en 1640, le Directeur Général Lucaszoon étant mort, il fut établi à sa Place.

On a vû de quelle façon son Prédécesseur le proposa pour remplir le Poste de Gouverneur Général, sans en prendre néanmoins le titre, mais simplement sous celui de Président du Conseil des Indes, quoique ce fût contre les Instructions éventuelles de la Compagnie. Aussi l'Assemblée des Dix-sept, dans son Rescrit du 10 Octobre 1646, trouvant ce résultat un peu extraordinaire, ordonna aux Conseillers des Indes „ de déferer à leur „ Président la qualité de Gouverneur Général, & de l'autoriser provisionnellement à cet effet, jusqu'à ce qu'il en pût être autrement disposé”.

SON Administration n'a été marquée d'aucun événement considérable. Le seul qui mérite quelque attention, c'est l'Alliance qu'il conclut cette année avec *Soufoubounan Ingalaga*, Empereur de Java, qui venoit de succéder à son Père, contre lequel les Hollandois avoient soutenu ces deux Sièges, si célèbres dans l'Histoire. Le jeune Prince, plus heureux en Guerre, & d'une valeur distinguée, se rendit Maître des Etats de *Damak*, de *Pajang*, de *Japan*, de *Panaraga*, de *Cadiri*, de *Touban*, de *Lassem*, & de *Balamboang*, & mit sous le joug tous ces Rois de Java, auparavant si fameux. Celui de *Cheribon*, dont il avoit épousé la Fille, lui ayant cédé le Pays qu'il possédoit le long du Rivage entre cette Place & *Samarang*, sa domination s'étendoit ainsi sur toutes les Côtes de l'Île à l'Orient de Batavia.

Vie de Corneille van der Lyn, X. Gouverneur Général des Indes.

1645-50.

Ses premiers Emplois.

De quelle façon il parvient au Généralat des Indes.

Alliance avec l'Empereur de Java.

VANDERLYN.
1645-50.
Ambassade
qu'on fait à
ce Prince.

UNE des premières choses que fit ce Prince, après son avènement au Trône de son Père, fut de rechercher l'amitié des Hollandois, offrant de faire la Paix avec eux, pourvu qu'ils rompissent celle qu'ils avoient conclüë tout récemment avec le Roi de Bantam; surquoi le Conseil de Batavia envoya deux Ambassadeurs à l'Empereur, & retint en attendant les siens en otage. Les premiers, qui étoient le Receveur *Wonderer*, & Jean *Barentzoon*, partirent, le 8 d'Avril, à bord d'un Yacht pour se rendre à Japara, & de-là, par Terre, à *Mataram*, où ils arrivèrent le 26 du même mois. Ils furent reçus par quatre des premiers Conseillers de l'Empereur, & conduits au Palais, qui n'étoit encore bâti que de bambou, & garni de nattes, sur lesquelles on les pria de s'asseoir pour quelques momens; mais il se passa bien quatre heures avant qu'on leur apportât le betel & le tabac; après quoi on leur présenta du thé dans des tasses. Un de ceux qui les servoient ne put s'empêcher de dire que c'étoit un triste régal pour des gens de bon appetit. Quelques femmes vinrent ensuite trois à trois en rang, ayant chacune un plat de porcelaine sur la tête, avec des fruits du Pays & divers ouvrages de leurs mains. Dès qu'elles eurent mis bas leurs plats, les unes prirent place auprès des Ambassadeurs, tandis que d'autres, pour leur procurer du divertissement, exercèrent leur talent pour le chant & pour la danse.

Audience
qu'il accorde.

L'EMPEREUR parut sur le midi, vêtu d'une robe d'écarlate, avec une longue pipe à la bouche, & accompagné de quatre de ses principaux Ministres. Son Chancelier suivoit, tenant un Livre de feuilles de Palmier, avec une plume, qui paroissoit être de fer, pour écrire sur ces feuilles. Le Prince s'étant assis sur une natte qu'on avoit étendu exprès, ses grands Officiers se jetèrent à genoux devant lui, avec un grand nombre d'autres Javanois de sa suite. L'Empereur leur ordonna de complimenter les Ambassadeurs en son nom, ce qu'ils firent; & au bout de quelques momens, il sortit de l'appartement, en faisant dire aux premiers qu'ils pouvoient aller au Marché, où ils trouveroient un Logement préparé, & que quand ils se seroient reposés une couple de jours, il traiteroit de la Paix avec eux.

Conditions
du Traité
de Paix.

ELLE fut conclüë le 1er. de May, sans la condition de la rupture avec le Roi de Bantam, dont l'Empereur ne se désista que lorsque les Ambassadeurs eurent déclaré nettement, qu'ils ne pouvoient point l'admettre. Ceux-ci étant partis le 3, arrivèrent le 9 à Batavia; mais il survint des difficultés qui retardèrent la rédaction du Traité jusqu'au 24 Septembre, jour auquel il fut signé à Batavia, avec les nouveaux Ambassadeurs que l'Empereur y avoit envoyés, & qui proposèrent ces six conditions.

EN premier lieu, qu'on donneroit au Sousouhounan *Mataram* une spécification des étoffes & autres raretés, qui arrivoient chaque année de l'Etranger à Batavia, & qu'on feroit en même tems une Ambassade à S. M.

EN second lieu, que si S. M. vouloit envoyer quelques Personnes, soit Prêtres, ou autres, dans des Pays lointains, les Hollandois seroient tenus de les y transporter à bord de leurs Vaisseaux.

EN troisième lieu, que tous les Javanois, Sujets du *Mataram*, qui étoient Prisonniers à Batavia, seroient remis en liberté.

EN quatrième lieu, qu'on extraderoit, de part & d'autre, tous les Debitteurs ou Malfaiteurs fugitifs, sans exception, sur la première requisiion qui en seroit faite.

EN

EN cinquième lieu, qu'au cas que l'Empereur vint à faire la Guerre à quelque'un de ses Ennemis, on seroit obligé de l'assister, comme S. M. promettoit aussi de son côté de le faire.

VAN DER LYM.
1645-50.

ET en sixième lieu qu'on accorderoit aux Négocians Sujets de l'Empereur la liberté de se rendre par tout où ils voudroient avec leurs marchandises, & que les Malais qui frequentoient les Etats de S. M. jouiroient du même privilege.

CES Conditions examinées & pesées murement, on trouva bon d'accepter les quatre premières sans restriction, de même que la cinquième, mais avec la clause qu'on ne seroit tenu de s'assister mutuellement que contre les Ennemis déclarés de part & d'autre. On accorda encore le sixième & dernier Article, sous la réserve néanmoins, que les Sujets de l'Empereur ne navigueroient point aux Isles d'Amboine, de Banda & de Ternate, & qu'ils n'iroient pas à Malaca, ni ne passeroient devant cette Ville, qu'avec Passeport Hollandois, qu'ils seroient obligés de venir prendre à Batavia. Les Ambassadeurs Javanois ayant accepté ces restrictions, le Traité fut conclu dans les formes. Les troubles domestiques qui occupèrent depuis l'Empereur, & les scènes tragiques dont ses Etats furent le Théâtre, servirent de Garans de la Paix que les Hollandois avoient concluë avec ce Prince.

CELUI de Ceylon n'étoit pas si tranquille. Maatzuyker, après avoir conclu le Traité qui régloit entr'autres les différends sur les limites entre les Portugais & les Hollandois dans cette Isle, y avoit succédé, le 30 Avril 1646, au Sieur Jean Thyssen *Payart*, en qualité de troisième Gouverneur de Puntogale. On étoit alors en Guerre ouverte avec Raja Singa, qui fit assassiner, le 19 May de la même année, le Commandeur Adrien *Van der Stel*, dont il envoya la tête, envelopée dans un mouchoir de foye, à la Forteresse des Hollandois, & emmena Prisonniers à Candy 688 hommes de leur Nation. Quelque tems auparavant, Nicolas *Overfchie*, Chef de Negombo, avoit fait saisir, hors des limites de la Compagnie, les Eléphants privés de l'Empereur, qui en fut si outré, qu'ayant rassemblé ses principales forces, il obligea les Hollandois de se rendre à discretion.

Demêlés
avec l'Empe-
reur de Cey-
lon.

Pour remédier à tout, Maatzuyker écrit à l'Empereur, que *Payart* & *Overfchie* avoient agi sans ordre, & que c'étoit la raison pour laquelle ils étoient rappelés. Il lui notifioit en même tems sa nomination au Poste du premier, & offroit de lui restituer les quatre Elephans qu'on lui avoit enlevés, dès que S. M. voudroit bien recevoir la Lettre & les Présens du Gouvernement de Batavia. Dans une seconde Lettre Maatzuyker donnoit à l'Empereur les plus fortes assurances que jamais l'intention des Hollandois n'avoit été de s'emparer de ses Etats, mais de les protéger contre les Portugais, & d'en faire jouir les fruits à S. M. pour le payement de leurs fraix de Guerre; que si S. M. pouvoit se défendre elle-même on étoit prêt à s'en desister; qu'on ne lui demandoit autre chose que d'obtenir, à un prix raisonnable, les productions de ses Etats, suivant la Convention faite avec l'Amiral *Westerwoldt*, & que si S. M. vouloit bien designer une Place pour l'assemblée des Commissaires respectifs, on travailleroit immédiatement à terminer les différends de part & d'autre.

Efforts du
Gouverneur
Maatzuyker
pour les ap-
paiser.

VAN DER LYN.
1645-50.
Il parvient
à disposer
l'Empereur à
la Paix.

Elle se con-
clut en 1649.

Maatzuyker
est rappellé
de ce Poste.

Affaires des
Moluques.

Abolition
de la Régence
Nationale de
Hitou.

Nouveaux
Troubles.

Heureuse
Expédition
contre les
Rebelles.

Toulouca-
bessi reste à re-
doubler.

Diverses
attaques
inutiles.

MAIS Raja Singa n'en continuoit pas moins les hostilités. & il exerça encore long-tems la patience du Gouverneur Hollandois, qui lui écrivoit Lettres sur Lettres, sans se rebuter de ne point recevoir de réponse, ni de satisfaction à ses justes demandes. Cette conduite modérée, qui étoit toujours accompagnée d'une infinité de complaisances & d'attentions pour tout ce qui pouvoit flatter le goût de ce Prince farouche, triompha enfin de son opiniâtre roideur, au point que la Paix fut signée en 1649, & quoiqu'il y eut bien encore quelques petits demêlés de tems à autre, on ne laissa pas que de rester assez tranquille dans la possession des avantages qu'on s'étoit procurés. L'année suivante 1650, Maatzuyker fut relevé par Jacques de *Kittensteyn*, sous le Titre de Président, à qui il laissa une Instruction, qui répand beaucoup de jour sur les affaires de Ceylon, mais qui est d'une trop grande étendue pour pouvoir trouver ici place.

CONTINUONS ici en peu de mots l'Histoire des principaux événemens des Moluques. La mort du Capitaine *Hitou*, & la Conquête de la partie de l'Isle d'Amboine qui porte ce nom, donnèrent lieu, au Gouverneur *Demmer*, d'en abolir la Régence Nationale, consistant en quatre Chefs, outre le Capitaine, & de déclarer la Compagnie Souveraine du même Pays. Le coup étoit hardi, & il ne falloit pas moins de fermeté pour le soutenir contre le mécontentement général des sers Habitans de Hitou. *Touloucabessi*, un des Prétendans à la Dignité de Capitaine, ne pouvant digérer un changement qui frustrait tout à coup ses espérances, leva de nouveau l'étendard de la revolte, & ayant formé un Parti considérable de ceux de ses Compatriotes qui voulurent suivre sa fortune, il eut l'audace de faire savoir au Gouverneur Hollandois que sa Loi & sa Religion l'obligeoient à cette démarche.

PEU de tems après la Flotte des Coracores eut ordre de s'assembler, & dans l'Expédition qu'elle fit le long des Côtes d'Amboine & de Ceram, les Troupes détruisirent un grand nombre d'Habitations sur les Montagnes, & obligèrent les Insulaires de venir s'établir près du Rivage. Le Gouverneur, qui pénétra dans des endroits qu'on avoit toujours crus inaccessibles aux Européens, en fit plus en un mois que tous les Prédecesseurs n'avoient fait avant lui, pour reprimer les Rebelles jusques dans leur azyles impraticables.

MAIS il ne se crut pas assez en force cette fois, pour aller attaquer les Fugitifs qui avoient accompagné Touloucabessi à *Capaha*, d'où le Gouverneur comptoit d'ailleurs qu'ils seroient bientôt obligés de descendre, faute de subsistances. Cependant il se trompoit, & l'on eut à se repentir depuis, de ne point leur avoir voulu accorder la grace qu'ils avoient vainement sollicitée. Le Gouverneur prétendoit qu'ils se rendissent à discretion. Il entreprit, à l'occasion d'une autre Expédition, de les forcer jusques dans leur retraite; mais il y trouva des difficultés insurmontables. Une seconde tentative ne lui réussit pas mieux.

EN attendant on avoit remporté d'autres avantages. Le Capitaine *Verbeiden* s'étoit saisi de deux des Chefs des Rebelles, qui furent exécutés à Amboine. Quelques mois après on en condamna encore cinq à être décapités. *Pattwani*, leur principal Heros, & qui s'étoit rendu redoutable
aux

aux Hollandois, fut tué dans une rencontre qu'il eut avec un Enseigne nommé *Swagers*, qui y perdit aussi la vie. Enfin l'on brûla quelques Habitations sur la Côte Méridionale de Ceram, d'où Touloucabesi tiroit ses subsistances.

VANDERLYN,
1645-50.

On résolut de l'attaquer une troisième fois. Pour cet effet le Gouverneur partit le 10 Avril 1645, avec sept Vaisseaux & quinze Coracores, cinq Compagnies de Soldats, 150 Matelots & 140 hommes destinés à porter les provisions. Une Hauteur, qu'on croyoit dominer Capaha, & qui n'avoit pû être emportée auparavant, le fut cette fois; mais comme on ne trouva pas ce poste aussi avantageux qu'on se l'étoit promis, on retourna à bord, & le Gouverneur ne voyant aucune apparence de se rendre maître de Capaha, à moins que de sacrifier beaucoup de monde, il se contenta de laisser quelques Vaisseaux & Coracores pour en faire le blocus.

LES Orancayes de Hitou, que Demmer avoit menacés, parce qu'il les soupçonnoit de fournir sous main des secours à l'Ennemi, firent semblant d'employer leurs offices à gagner Touloucabesi, qui de son côté témoigna être disposé à la paix, dont il demandoit seulement de favoir les conditions.

SES Députés parurent deux ou trois fois au Château sans rien faire. On exigeoit qu'il y vint lui même; & c'est ce qu'il auroit enfin accepté, si l'Orancaye *Buros* ne l'en eut détourné, en l'animant avec les autres à continuer la Guerre.

CE dernier, qui venoit de rejoindre les Rebelles après avoir obtenu sa grace, tomba bientôt entre les mains des Hollandois, & le 4 de Septembre il paya de sa tête cette perfidie. Avant sa mort il avoua que toutes les négociations précédentes des Orancayes n'avoient eu pour but que de gagner du tems, & que loin de songer à la Paix, ils avoient même établi, avec un nouveau Capitaine Hitou, quatre nouveaux Chefs, dont Touloucabesi ne faisoit point nombre, quoiqu'il se trouvât à la tête des Rebelles déclarés. On tint cet aveu secret pour empêcher les autres Orancayes de prendre la fuite vers eux.

AU mois d'Octobre suivant la Flotte des Coracores, qui, dans ces tems de troubles, faisoit déjà deux fois par an sa tournée, reparut devant Capaha; & le Gouverneur Demmer, chagrin que cette Guerre durât si long-tems, reprocha vivement aux Orancayes de Hitou d'en être la cause, par les secours qu'ils fournissoient sous main aux Rebelles, & leur déclara en même tems qu'ils ne devoient pas se flatter de voir jamais rétablir leur Régence Nationale. Ces Orancayes, pour se justifier, offrirent de se transporter avec leurs Familles au Château, plutôt que de rester exposés à de pareils soupçons qu'ils ne méritoient pas. Mais le Gouverneur leur répondit nettement qu'il avoit déjà assez de Scélerats au Château, & qu'ils feroient beaucoup mieux de se rendre à Capaha, où il pourroit les attaquer comme ses Ennemis déclarés, puisqu'ils feignoient seulement d'être ses amis.

EN attendant il laissa dix Coracores sur leur Rivage, pour leur interdire la pêche, & passa avec dix-huit autres à Cambello, d'où étant de retour le dernier jour de ce mois sur la Côte de Hitou, il demanda aux Oran-

VANDERLYN.
1645-50.

cayes, ce qu'ils avoient avancé auprès de ceux de Capaha, pendant son absence. La réponse ambiguë qu'il en reçut, lui fit bien redoubler ses menaces; mais il ne jugea pas à propos de rien entreprendre contre Capaha, d'où après le départ de la Flotte les Rebelles eurent la liberté de se pourvoir de vivres le long de cette Côte. On apprit aussi qu'ils avoient envoyé de nouveau des Députés aux Rois de Macassar, d'Achin & de Tidor, pour en solliciter des secours, sans trop d'espérance de les obtenir. Bientôt les Rebelles de Capaha, devenant de jour en jour plus hardis & plus opiniâtres, mirent trois Coracores en Mer avec lesquelles ils exercoient la pyratèrie. On en envoya là-dessus six du Château pour couvrir ce Rivage. *Soumayl*, Lieutenant de Touloucabesi, qui s'étoit rendu à bord d'une Pirogue à *Caybobo* pour en rapporter des vivres, fut atteint par un Bâtiment de *Madjira* & tué avec ses gens. Tout commençoit à manquer aux Rebelles, dont les femmes & les enfans venoient journellement se rendre aux Hollandois, & il régnoit d'ailleurs de grandes dissensions parmi eux.

Entreprise
hardie du Ca-
pitaine Ver-
heiden.

LE Capitaine Verheiden, très bon Officier, mais qui s'étoit attiré la disgrâce du Gouverneur, ayant été envoyé devant Capaha, comme en un exil, pour punition de sa faute, entreprit courageusement de la reparer, en se rendant maître de ce Poste imprenable. Le 24 Juillet 1646, il partit, avec *Gibert van Mourlag* son Lieutenant, & un Détachement de 187 hommes, Soldats, Matelots & Indiens, divisés en quatre Troupes. L'Enseigne *Willemssoon* marchoit le premier à la tête de 26 hommes. *Van Mourlag* suivoit avec 40 Soldats & Matelots. Après lui Verheiden conduisoit le Corps de Bataille, consistant en 23 Soldats & 44 Matelots, sous les Ordres des Pilotes *Liman* & *Isfowyn*; & l'Arrière Garde de 25 Soldats & de 20 Indiens étoit menée par le Sergent *Janssoon*.

DANS cet ordre ils sortirent de leur Fort la nuit, par un beau clair de Lune, & gravirent avec beaucoup de peine la Montagne de Capaha, dont le chemin étoit embarrassé en divers endroits par des abbatris de gros Arbres, sur lesquels il fallut grimper, ce qui fut cause que la plupart se trouvèrent séparés, & qu'il n'y eut qu'environ la moitié de cette Troupe, qui put gagner le sommet de la Montagne.

Il s'empare
du Poste im-
prenable des
Rebelles.

VERHEIDEN, résolu néanmoins d'exécuter son dessein à tout prix, exhorta ses Soldats à s'armer de courage, fit passer premièrement l'Avant-Garde, qui arriva à la pointe du jour au sommet, où l'on ne trouva point de Sentinelles.

MAIS on eut à suivre un Défilé, où il ne pouvoit marcher qu'un homme de front. L'Enseigne se mit à la tête de la file, & l'on s'avança de cette façon jusqu'aux Habitations. Une vieille femme dont ils furent d'abord aperçus, & qui avoit commencé à donner l'allarme en criant, *Hollanda, Hollanda*, fut tuée immédiatement d'un coup de fusil; & continuant de faire feu dans les Habitations, les Ennemis encore entre les bras du sommeil, se reveillèrent en sursaut, & ne songèrent plus qu'à enfilier les portes & les trous de leurs Cabanes, pour se sauver. Quelques-uns se précipitèrent du haut des rochers embas, & ceux qui n'y trouvèrent pas une mort subite, pouffoient des cris affreux dans son attente. On ne fit qu'un petit nombre de Prisonniers, & parmi eux deux frères & un fils de

de Touloucabesi, qui ne dut lui-même son salut qu'à une de ses femmes, laquelle voyant qu'on alloit le saisir, se jeta entre deux, & fut tuée d'un coup de fusil, tandis qu'il prit la fuite. On fit un butin considérable dans les Maisons, où il y avoit encore une bonne provision d'Armes & de Munitions de Guerre, mais presque point de Vivres.

VAN DER LYN.
1645-50.

CETTE action avoit étrangement surpris tous les Habitans, qui s'étoient souvent moqués des Hollandois, en leur disant qu'aucun d'eux ne pourroit jamais parvenir à Capaha, à moins qu'il ne lui crut des ailes. Cependant ils y étoient montés sans ce secours; mais de quelle façon, c'est ce que ces Indiens ne comprennoient pas. En attendant toutes leurs espérances se trouvoient par là évanouies.

MOURLAG se rendit encore le même jour, par terre, au Château, pour donner part de cette bonne nouvelle au Gouverneur, qui se transporta le lendemain à Capaha avec une suite nombreuse.

LES deux frères de Touloucabesi, interrogés en sa présence, avouèrent naïvement qu'ils n'avoient entrepris cette Guerre qu'à l'instigation des Orancayes qui étoient restés dans le plat Pays, & que tous les Chefs de la Côte de Hitou, à l'exception de ceux de deux Habitations, leur avoient promis par serment de ne jamais les abandonner, mais de les assister de toutes leurs forces, comme ils l'avoient fait aussi de tems à autre, jusqu'à ce que la Pêche leur eut été interdite. Les Macassarois leur avoient d'abord vendu de la poudre; mais depuis ils s'en étoient pourvus eux-mêmes. Touloucabesi entendoit parfaitement sa préparation & ils trouvoient, sur la Montagne, du salpêtre & du soufre en abondance.

Aveu des
Prisonniers.

LES Orancayes de *Leytimor*, que le Gouverneur avoit amenés, détruisirent entierement ce nid de Rebelles. On trouva sur le Rivage, en retournant au Château, environ deux cens quatre-vingt Fugitifs de Capaha, avec quelques femmes des principaux Chefs, & entr'autres une de Touloucabesi, tous extenués par la faim, & qui furent reçus en grace.

APRÈS avoir de nouveau reprimandé vivement les Orancayes de Hitou, Demmer les exhorta à ne point receler les Coupables s'ils ne vouloient pas être traités eux-mêmes comme des Rebelles. La crainte leur fit promettre tout, & bientôt ils en amenèrent deux, *Pati Touban* & *Wangsa*; Trois autres rodèrent encore quelques mois dans le Bois de *Ceyt*, & passèrent à Kelang, d'où deux, *Teliffema* & *Ridjali*, se retirèrent successivement à Bourou & à Macassar. Le Prince *Pantigaloon* les y prit sous sa protection, & engagea le dernier à écrire l'Histoire du Pays de Hitou, dont Valentyne a tiré de grands secours pour la sienne. *Bakar* resta caché à Kelang jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante 1647, que le Gouverneur d'Amboine lui envoya ses Lettres de grace.

TOULOU CABESI, las d'errer de côté & d'autre, se rendit enfin, sur tout lors qu'il apprit que plusieurs Orancayes de Hitou étoient détenus en prison pour l'amour de lui & de *Ridjali*, & vint, le 19 Août 1648, au Château, accompagné des Orancayes qu'il avoit demandés. Sa confession fut la même que celle de ses frères. Il rejettoit toute la faute sur ceux qu'on avoit exécutés, & même sur *Madjira*, Stadhouder du Roi de Ternate.

Toulouca-
besi se rend à
discretion.

VANDERLYN.

1645-50.

Il est déca-
fité.

Il offrit d'embrasser le Christianisme pour sauver sa vie; mais s'étant rendu indigne de cette grace, il eut la tête tranchée le 3 de Septembre. Immédiatement après sa mort, Demmer envoya onze Orancayes de Hitou à Batavia pour y rester prisonniers, & le Gouverneur fit en même tems desarmer tous les Habitans de cette Côte.

LE Stadhouder Madjira, qui devoit son élévation à la faveur des Hollandois, ayant été appelé à Ternate, en étoit revenu deux ans auparavant, dans des sentimens peu conformes à ceux qu'on étoit en droit d'attendre de sa reconnoissance. Il protegeoit sous main les Rebelles, les empêchoit de se soumettre, & paroissoit n'agir en cela que par les ordres du Roi de Ternate; mais ce Prince, mécontent de lui à son tour, le dépouilla de sa principale autorité, & en revêtit le Sr. de *Vlaming* nouveau Gouverneur d'Amboine.

Revolution
de Ternate.

LE Roi Hhamfa, le plus fourbe des hommes, mourut peu de tems après, & eut pour Successeur *Mandarsjab*, fils du Roi Modafar, Prince doué d'excellentes qualités, & d'un caractère fort pacifique. En vain Madjira & ses Adhérens tâchèrent-ils de l'indisposer par toutes sortes de fausses insinuations contre les Hollandois. Ceux-ci se justifièrent si bien, que le Gouverneur d'Amboine obtint la confirmation des pouvoirs qui avoient été accordés à ses Prédecesseurs. Le nouveau Roi fit payer, de ses revenus, douze mille écus que le feu Roi étoit resté redevable à la Compagnie, à qui il ceda de plus toutes les Habitations de ses Domaines de Ceram, soit Chrétiennes ou Payennes, & ordonna qu'on lui renvoyât d'abord tous les Mahometans Sujets de Ternate, à l'exception de son Stadhouder. Ce Prince, en donnant ainsi sa confiance aux Hollandois, ne pouvoit manquer de s'attirer la haine des Grands de son Royaume. Aussi le deposèrent-ils, le 31 Juillet 1650, & ils élurent à sa place l'imbecile *Manilha*, son Frère cadet. *Mandarsjab* n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter entre les bras de ses Amis, en se sauvant avec sa famille & ses tresors qu'il put faire emporter, dans le Fort d'Orange à Ternate. *Van den Bogaarde*, qui en étoit Gouverneur, se hâta d'en avertir celui d'Amboine.

LA nouvelle de ce fatal événement y causa une consternation d'autant plus grande, que *Vlaming* en étoit parti depuis peu pour Batavia, & qu'on n'avoit pas des Troupes de reste à envoyer au secours de Ternate. Cependant le Cominandant *Cos*, pour prévenir le mauvais effet qu'une telle révolution pouvoit produire auprès des Peuples d'Amboine & de Ceram, en fit donner part au Stadaouder Ternatois, en l'exhortant à rester fidele à son legitime Maître, dont la Compagnie ne manqueroit pas d'épouser efficacement la deffense contre un tas de Mutins qu'il seroit facile de reduire. Madjira feignit d'ignorer le tout, & promit de remplir exactement son devoir; mais aussi éloigné d'un parti que de l'autre, il ne songea, dès ce moment, qu'à profiter de l'occasion pour se faire Roi des Pays dont il n'avoit que l'administration; & ce dessein ne tarda pas de produire de nouveaux troubles. On verra, sous le Gouvernement suivant, quelles mesures l'on prit à Batavia, pour arrêter les funestes progrès de cette révolution de Ternate.

Il ne nous reste qu'à remarquer, que selon Valentyn, le Général Van der Lyn, après avoir gouverné cinq ans & huit mois, se demit de sa Charge, le 7 Octobre 1650, fort mécontent de ce que Messieurs les Dix-sept avoient rappelé son Ami, le Sr. François Caron, Premier Conseiller & Directeur Général, qu'il voulut accompagner pour l'aider à défendre sa cause; Mais nous sommes informés de source que sa resignation ne fut point volontaire, & que l'ordre lui avoit été envoyé de revenir avec sa Famille par les premiers Vaisseaux, après qu'il auroit remis les rênes du Gouvernement entre les mains du Sr. Charles *Reynierszoon*.

ON ne nous explique pas ce qui lui attira cette disgrâce. Tout ce que nous en favons c'est que la Compagnie étoit peu satisfaite de son administration. Etant parti de Batavia le 20 Janvier 1651, à bord du Vaisseau la *Princesse Royale*, & de retour en Hollande, il y eut quantité de conférences tant avec lui qu'avec le Sr. Caron (a), avant que le premier put obtenir sa demission dans les formes. A la fin pourtant elle lui fut accordée, & on lui bonifia aussi les Arrérages de ses Appointemens; mais la Compagnie, pour des raisons, lui refusa le présent ordinaire, dont ses Prédecesseurs avoient été gratifiés.

VALENTYN ajoute que Van der Lyn occupa depuis le Poste de Bourguemaitre dans sa Ville pendant plusieurs années; mais il ignore le tems de sa mort. Son Epouse, qu'il avoit ramenée des Indes, se nommoit *Livina Poleth*. Il ne nous paroît pas qu'il en ait eu des Enfans.

(a) C'est ce même Caron, qui passa ensuite au service de la Compagnie des Indes de France.

VAN DER LYN.
1645-50.
Resignation
du Général
Van der Lyn.

Mécontentement qu'il
donne à la
Compagnie.

Son retour
en Hollande.





Vie de Charles Reyniersz.
XI. Gouverneur Général des Indes.

1650-3.

Ses premiers Emplois.

Envoi d'une Flotte à Ternate.

XI. CHARLES REYNERSZ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, étoit natif d'Amsterdam, mais on ignore les premières circonstances de sa Vie, jusqu'environ l'an 1634, qu'il occupoit le Poste de Gouverneur de la Côte de Coromandel. En 1639, il fut élevé au rang de Conseiller ordinaire des Indes, & nos Mémoires manuscrits portent qu'il arriva, en 1645, à Batavia, revêtu de la même qualité, à bord du Vaisseau *la Salamandre*, ce qui peut faire présumer qu'il étoit entre-tems retourné en Europe. On le trouve ensuite comme Président des Echevins jusqu'au 29 May 1650, année où il fut élevé au Gouvernement Général des Indes, par préférence au Sr. Jean Maatzuyker, quoique plus ancien Conseiller, à cause que celui-ci avoit professé autrefois la Religion Catholique Romaine.

LA nouvelle de la révolution de Ternate étant parvenue à Batavia presque dans le même tems, on s'empressâ d'y envoyer une puissante Flotte, dont le Commandement fut donné au Sr. de Vlaming, qui étoit revenu depuis peu d'Amboine. Il mit à la voile le 23 Decembre, & mouilla à Bouton au commencement de l'année suivante. Il y vit encore le Roi de cette Ile, à qui il avoit fait déjà une visite à son premier passage, pour le remercier des faveurs qu'il avoit accordées aux Equipages de cinq Vaisseaux Hollandois, peris sur le Banc de *Sangri*, au mois de Mars 1650. Si ce Prince eut suivi l'avis des Grands de sa Cour, tous ces Infortunés auroient été cruellement massacrés. Mais Vlaming, en garde contre le caractère perfide des Maures, ne se déterminâ cependant à se rendre dans sa résidence, que sous une Escorte de cinq cens Soldats, & d'un grand nombre de Matelots. Les vents & les courans contre lesquels l'Amiral eut à lutter dans le Détroit de Bouton, retardèrent beaucoup son Voyage. Enfin il parut devant l'Ile de Machian après trois mois d'une Navigation des plus pénibles. Il y apprit que les Revoltes ne se croyant pas assez en force

force à Ternate, étoient passés sur la Côte de Gilolo, où il résolut de les aller attaquer tout de suite avec la Flotte; mais le bruit de son arrivée avoit déjà porté l'imbécille Manilha & la plupart de ses Adhérens, à se reconcilier avec Mandersjah, par l'entremise du Prince *Calamatta* son autre Frère. Il n'y eut que l'Amiral de Ternate, nommé *Kaitsjili Saydi*, Prince du Sang Royal, qui refusât de se soumettre. Vlaming, le trouvant retranché jusqu'aux dents, jugea à propos de revenir devant Machian, dans le dessein de châtier les Habitans de cette Isle, qui favorisoient les Rebelles. On parvint à les faire descendre de leurs Montagnes, & Vlaming fut forcé de les recevoir en grace, contre son intention, par un événement inopiné, qui le jettoit dans un embarras inexprimable.

C'ÉTOIT la revolte de Madjira, dont on venoit d'apprendre la nouvelle d'Amboine. *Amblau*, *Manipa*, *Lessidi*, & divers autres Lieux de ce Gouvernement avoient été pillés, & cent quatre-vingts Hollandois misérablement assassinés par les Infulaires. Le Commis Barent *Zeeuw*, Chef du Comptoir de Louhou, tout aveugle qu'il fût, découvrit assez à tems les mauvais desseins du Stadhouder Ternatois; mais celui-ci avoit tellement fasciné les yeux du Sr. Cos, Commandant d'Amboine, que d'autres avertissemens qu'on voulut lui donner, furent également méprisés. Madjira avoit pris la fuite; mais on s'étoit saisi de Jean *Pays*, Chef de *Hative*, un de ses Complices. Ils avoient formé le projet de se faire Rois, le premier des Maures & le second des Chrétiens.

VLAMING renvoya d'abord le Bâtiment qui lui avoit apporté ces tristes nouvelles, & il le suivit lui-même avec une seule Flutte. Le 24 Avril ayant mouillé devant Cambello, il fit venir à son bord le Commandant Cos, le Capitaine Verheiden, & le Capitaine Lieutenant *Danen*, pour se concerter avec eux sur les moyens d'arrêter promptement les progrès de la revolte. Un de ses premiers actes de vigueur fut de faire décapiter *Le-catoulin*, Orancaye d'*Ouriën*, l'un des Traîtres, & il laissa à Cambello un Officier avec quarante-cinq Soldats, pour garder ce Poste; après quoi s'étant rendu à Amboine, il fit renouveler, aux Orancayes de Hitou & d'*Ibamahou*, le serment de fidélité à la Compagnie.

LE 14 de May *Tamin Amfana*, un des Oncles maternels du Roi de Ternate, arriva ici, avec la commission de Stadhouder de ce Prince. On le reçut très bien, & il fut logé au Château pendant quelque tems; mais on ne jugea pas à propos de l'établir dans son Poste, l'exemple de Madjira & de ses Prédecesseurs n'ayant que trop fait connoître combien l'autorité de ces Officiers étoit dangereuse tant pour le Roi que pour la Compagnie.

ON commença ce mois-ci à fortifier la Côte de Hitou par divers Ouvrages; mais avant qu'ils fussent en état, les Ennemis y firent une descente avec 14 Coracores, pillèrent quatre Habitations, tuèrent dix-neuf personnes, & en emmenèrent trente-neuf prisonniers. Cette irruption causa tant de frayeur aux Peuples de Hitou, qu'abandonnant le Rivage, ils se sauvèrent tous dans les Montagnes. Cependant, malgré ces apparences, on n'ignoroit pas que la plupart étoient dévoués aux Rebelles.

REYNIERSZ.

1650-3.

Manilha se reconcilie avec le Roi son Frère.

Saydi Amiral de Ternate refuse de se soumettre.

Revolte de Madjira.

Jean Pays un des Complices est arrêté.

Retour de Vlaming à Amboine.

Il fait décapiter un des Traîtres.

Arrivée d'un nouveau Stadhouder de Ternate.

Abolition de cette Charge.

Irruption de l'Ennemi sur la Côte de Hitou.

REYNIERSZ.
1650-3.
Ravages des
Hollandois.

EN attendant Vlaming partit pour Banda, après avoir ravagé l'Isle Manipa, où il fit abattre tous les Giroffiers & Arbres fruitiers, y laissant trois Vaisseaux & trois Compagnies de Soldats, sous les Ordres du vaillant Capitaine Verheiden, qui acheva de ruiner cette Isle, & de vanger la mort de sa Sœur, femme du Commis *Comans*, sur laquelle les Rebelles avoient exercé les plus horribles barbaries. Amblau & d'autres Lieux eurent le même sort que Manipa; mais ces dégâts nuisoient moins aux Rebelles qu'ils ne remplissoient un objet des plus importans pour la Compagnie.

Projet de
Vlaming par
rapport au
Girofle.

LE Gouverneur Vlaming avoit compris depuis longtems combien la trop grande abondance de Cloux de Girofle lui étoit devenuë onereuse; mais ses tentatives pour la reduire, en 1650, manquèrent de soulever contre lui les Habitans de ces Isles, de qui la Compagnie s'étoit engagée de prendre toute la recolte à un prix fixe. Il ne pouvoit s'offrir de plus belle occasion que celle-ci pour exécuter son projet de détruire tous les Giroffiers, sur les Terres du Roi de Ternate & ailleurs, hors de l'Isle d'Amboine. C'est dans ce but qu'ayant invité ce Prince à Amboine, il l'engagea à l'accompagner à Batavia, où l'on s'étudia à lui faire une reception des plus magnifiques.

Il conduit
le Roi de
Ternate à
Batavia.

Traité im-
portant qu'on
conclut avec
lui.

LE Traité qu'on conclut avec lui le 31 Janvier 1652, contenoit ces trois Articles principaux.

I. Que tous les Giroffiers dans les Etats du Roi, à Ternate & à Amboine, seroient détruits.

II. Qu'on payeroit, pour cet effet, au Roi, chaque année, la somme de 12000 écus, à son Frère Calamatta 500, & aux autres Grands 1500, tant qu'ils resteroient fidèles au Prince & à la Compagnie.

III. Enfin, qu'il n'y auroit plus de Stadhouder du Roi à Amboine.

C'EST ainsi qu'au moyen d'une mince dépense de 14000 écus par an, la Compagnie, sans être surchargée de Cloux de Girofle, restoit absolument maîtresse de cette branche considérable de Commerce. On n'eut pas de peine à gagner ce point sur le Roi, à qui l'on fit comprendre que sans cela jamais on ne parviendroit à rétablir la tranquillité dans ses Etats.

Vlaming le
ramene aux
Moluques
avec une
Flotte.

Saydi passe
à Amboine.

HUIT jours après, ce Prince fut renvoyé aux Moluques, en compagnie de Vlaming, qui y conduisoit une nouvelle Flotte de dix Vaisseaux. On ravagea en passant l'Isle de Bouro, dont les Habitans s'étoient aussi revoltés. Vlaming y apprit que le fameux Kaitsjili Saydi, ne pouvant plus tenir à Gilolo, avoit joint les Rebelles d'Amboine. Il résolut d'abord de le chercher; mais il le trouva encore cette fois dans un Poste extrêmement avantageux, nommé *Locki*, dont il entreprit néanmoins le Siège.

COMME la présence du Roi à Amboine, loin d'operer le moindre effet sur l'esprit de ses Sujets rebelles, l'exposoit chaque jour à de nouvelles avanies de leur part, Vlaming jugea à propos de le renvoyer à Ternate, où les Revoltés, à la tête desquels se trouvoit alors le Prince Calamatta, avoient recommencé les hostilités.

Les Rebel-
les sont chas-
sés de leurs
Fortereffes.

MALGRÉ le départ du Roi, & la maladie dont Vlaming fut atteint, ce Général intrepide avoit continué depuis quelque tems de resserrer de si près Madjira & Saydi, qu'ayant eû avis qu'ils songeoient à prendre la fuite, il forma le hardi dessein de les forcer, coute qui coute, pour leur couper

couper la retraite, & terminer par-là cette Guerre. Ce fut le 30 Juin de grand matin qu'il mit ce projet en exécution. Sa foiblesse ne l'empêcha pas de conduire lui-même la principale Troupe, appuyé sur un bâton, mais avec tant de courage & de précipitation, qu'en moins d'une heure il se rendit maître des sept Fortereffes de l'Ennemi, situées l'une au dessus de l'autre. Madjira & Saydi, reveillés aux cris de *Hollanda*, n'eurent que le tems de se sauver en chemise. Un rang entier de Soldats fit feu sur le premier, qui tomba à terre. Cependant il se releva & prit la fuite, laissant les Maures dans la persuasion qu'il savoit le secret de se rendre invulnérable. On les chassa encore successivement de divers autres Postes de Houwamohel, d'où ils passèrent sur la Côte de Kelang & de Manipa. Madjira ayant rassemblé son monde en un Lieu inaccessible de cette dernière Isle, se rendit à Macassar, & Saydi à Gilolo, pour y solliciter des secours.

REYNIERSZ.
1650-3.

Fuite de
Madjira &
Saydi.

PEU après, Vlaming ordonna, le 28 Août, une grande exécution de plus de vingt Orancayes, Assassins des Hollandois. Les uns furent roués, d'autres étranglés, & d'autres jettés dans la Mer, où on les assomma de coups. Un Prêtre Maure sauta d'une Redoute en bas, & se cassa la jambe. Vlaming lui fit repeter le même saut, qui lui couta la vie. Les Peuples d'Ihamahou, consternés par la fuite honteuse de Madjira & de Saydi, livrèrent, au Général Hollandois, trois de leurs principaux Orancayes & un Prêtre, qu'on retint prisonniers à la Citadelle.

Exécution
de plusieurs
Mourtriers.

ENFIN, tous les Habitans de la Côte Orientale de Houwamohel s'étant soumis, & les choses paroissant assez tranquilles dans ces Quartiers, Vlaming se rendit aux Isles de *Xoula*, dont le Stadhouder Ternatois, nommé *Terbile*, également Rebelle à son Maître, lui fut livré par le Sengadi de *Mangoli*, son propre Beaufrère, avec seize des principaux Ternatois de la suite de Saydi, qui avoit passé par ces Isles. *Terbile* voulut s'évader; mais on le saisit de nouveau, & son Beaufrère fut établi Stadhouder à sa place.

Vlaming
passe aux Isles
de Xoula.

Le Stad-
houder Ter-
bile lui est
livré.

APRÈS qu'il eut envoyé de-là un renfort de deux cens hommes avec deux Yachts à Ternate, Vlaming partit pour Manipa. La Troupe du Lieutenant François *Male* ayant découvert le Poste où Madjira avoit laissé son monde, on résolut de détruire ce nid de Rebelles. Vlaming se mit pour cet effet en marche, le 4 Decembre, avec 150 Soldats & 166 Louhounois; mais il trouva la Montagne herissée de tant de difficultés, qu'il commençoit déjà à desespérer de son entreprise; Cependant, irrité par les injures de l'Ennemi, & remarquant qu'on pouvoit gagner le sommet de la Montagne avec moins de peine, par un autre côté, il y envoya les Lieutenans *Male* & *Laurent Keller*, tous deux braves Officiers, qui se cachèrent cette nuit dans les broffailles. Le lendemain, à la pointe du jour, ils attaquèrent les Ouvrages de l'Ennemi avec tant de furie, qu'ils s'en emparèrent l'épée à la main, après une foible résistance, & forcèrent la plupart des Rebelles à se précipiter du haut de la Montagne en bas, ou à se sauver à travers des Chauffe-trapes, & des tas d'Epines dont ils s'étoient couverts. On les fit poursuivre par douze Troupes, &, obligés, à la fin, de se rendre à discrétion, ils furent reçus en grace, à condition qu'ils abatroient tous leurs Giroffiers, & que chaque Orancaye donneroit un de ses

Ses Exploits
à Manipa.

REYNIERSZ. fils en ôtage. On amena, à Vlaming, Sengadi *Cowofa* & sept des principaux Orancayes; mais, craignant l'arrivée des secours de Macassar, il ne jugea pas à propos de prendre, pour le coup, d'autre vengeance de ces Rebelles.

Et à Bonoa. CETTE Expédition heureusement terminée, l'Amiral Hollandois se rendit, avec le Major Verheiden, & deux Yachts, dans la Rivière de l'Isle de Bonoa, dont le Sengadi refusoit encore de se soumettre. On s'empara, le 22 Decembre, de son principal Fort, d'où s'étant sauvé avec ses gens, il fallut les assiéger dans un autre Poste, qu'on ne put les empêcher d'abandonner aussi, au mois de Janvier 1653, en même tems que l'Isle entière.

Nouvelle' exécution de Chefs rebelles. DE retour à Amboine, le 15 de ce mois, Vlaming assembla un Conseil de Guerre pour faire le Procès aux Coupables. Le Stadhouder Terbile, & onze des principaux Ternatois du Parti de Saydi, furent condamnés à perdre la tête, *Besilole*, Roi d'*Iba*, & *Toulapia*, Roi de *Nollot*, à être aussi décapités, après qu'on leur auroit coupé la main droite, & un Prêtre Maure, nommé *Lijjaloon*, à être roué vif. Cette exécution eut lieu le 6 de Fevrier. On admira la fierté avec laquelle Terbile parut sur l'échaffaut, & présenta le cou au Boureau, sans marquer la moindre émotion dans sa contenance.

Flotte de Macassar. EN attendant, sur l'avis qu'on eut du départ d'une Flotte de Macassar, composée d'une centaine de Jonques, avec plus de six cens hommes, sous les ordres de *Dain Bolecan*, & de *Madjira*, Vlaming s'étoit d'abord rendu aux Isles de Xoula, avec quelques Yachts & Chaloupes, croyant d'y rencontrer l'Ennemi; mais ayant appris à Manipa l'arrivée de cinq Jonques à Bouro, il se hâta d'y passer, & envoya l'ordre au Major Verheiden, à Bonoa, de venir incessamment le joindre.

Prise d'un Fort à Bouro. ON ne trouva point les Jonques, mais bien un petit Fort où les Macassarois firent une vigoureuse défense. Cependant, le Lieutenant Male s'étant emparé d'une éminence qui dominoit ce Fort, les Ennemis furent contraints d'en sortir, abandonnant une pièce de canon, & quelques mousquets, & autres armes. On leur brûla aussi deux Jonques.

Attentat des Insulaires contre Verheiden. LES Hollandois eurent, à cette occasion, deux hommes tués & quatorze dangereusement blessés. Là-dessus Vlaming fit offrir le pardon aux Insulaires de Bouro, s'ils vouloient descendre; mais le Guide, au lieu de s'acquiescer de ce message, forma, avec *Cadjali*, fils d'un Sengadi, un complot qui faillit à couter la vie au brave Verheiden, que *Cadjali*, lui tendant de loin la main, en signe d'amitié, engagea à se rendre à terre, où il fut assailli par une troupe de gens armés de dards & de javelots, qui tuèrent un de ses Soldats. Les Rameurs consternés, ayant regagné la Barque, s'éloignèrent au plus vite. Le Major n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter dans l'eau pour les suivre à la nage. Il parvint avec bien de la peine à s'accrocher à la prouë du petit Bâtiment, où il rentra heureusement avec quatre ou cinq autres, tandis que le Soldat qui étoit à l'avant les menaçoit continuellement de faire feu sur eux.

Change-ment de scene à Ternate. AU mois de Mars, on apprit de Ternate, que les Princes Calamatta & Manilha s'étoient reconciliés avec le Roi leur Frère, à qui ils avoient livré la Forteresse des Rebelles à Gilolo, & plusieurs de leurs principaux Chefs; mais

mais que Saydi & quelques autres s'étoient sauvés à *Sabou*, où ils ne pourroient cependant pas tenir longtems. Le Prince Calamatta feignit de ne s'être joint aux Rebelles que dans la vuë de rétablir les affaires de son Frère; mais il est beaucoup plus apparent, qu'ayant remarqué que Saydi n'approuvoit pas son choix, & qu'il formoit un grand parti contre lui parmi les Rebelles, il faisoit l'occasion de se tirer de leurs mains, & de s'en faire encore un mérite. On voulut bien l'en croire en faveur de l'importance du service qu'il venoit de rendre.

LA Flotte de Macassar, qu'on attendoit depuis si longtems, parut enfin le 6 Mars à la hauteur de Manipa, au moment que Vlaming, qui étoit à l'ancre devant la Pointe Occidentale de cette Isle, se préparoit à aller la chercher ailleurs. Elle étoit forte de quarante Bâtimens sous les ordres de l'Amiral Dain Boulecan, mais Madjira ne s'y trouvoit pas. Le vent contraire, pour les Vaisseaux Hollandois, & la lenteur des Coracores à s'assembler, donnèrent occasion, aux deux premières Jonques de Macassar, d'entrer sans obstacle dans la Rivière de Kelang. Les autres voulant traverser la *Passé de Nassau*, essuyèrent une vive canonade du Vaisseau le *Zar de Gand*. Les Ennemis perdirent deux Jonques; mais le reste de leur Flotte gagna la Rivière *Affaboudi*, où les Macassarois se retranchèrent d'abord si bien, qu'ils se trouvèrent à l'abri de l'Artillerie des Vaisseaux Hollandois. Ainsi l'on en vint à des pourparlers amiables avec eux; mais, peu satisfait de leurs réponses, Vlaming attaqua leurs Ouvrages, s'en rendit maître, & brûla cinq Jonques aux Ennemis. Ensuite ayant fait fortifier deux Postes pour les tenir en respect, il se rendit à Amboine.

COMME il y apprit que le Roi de Ternate avoit fait mourir deux des principaux Chefs des Rebelles, Vlaming en prit occasion de proceder au jugement de Jean Pays, qui avoit été renvoyé de Batavia à Amboine, pour y recevoir sa sentence. Convaincu du crime de haute trahison, il fut condamné à être décapité & écartelé, de même que quelques autres Orancayes à perdre aussi la tête. L'exécution se fit la nuit du 21 May, parcequ'on craignoit quelque soulèvement de la part des Insulaires; mais le lendemain leurs principaux Chefs ayant été convoqués au Château, le Gouverneur, après les avoir exhortés à la fidélité envers la Compagnie, leur montra tout à coup les têtes des Coupables, pour donner plus de poids au pardon général qu'il accordoit à ceux qui pouvoient avoir été leurs Complices, & pour s'attacher d'autant mieux les autres par un effet de la terreur dont ils furent saisis à cet aspect tragique. Le malheureux Pays, originaire d'Amboine, étoit doué de grandes qualités, & son talent pour la Chaire avoit été admiré en plusieurs occasions; mais, préférant la pompe mondaine à la simplicité ecclésiastique, le Poste de Chef de Hative, qu'il obtint du Gouverneur Demmer, ne servit qu'à augmenter son ambition naturelle, jusqu'à lui inspirer le projet de se faire Roi des Chrétiens d'Amboine, à la faveur d'une trahison des plus détestables. Quelques-uns attribuent son crime à un desir de vengeance contre Vlaming, pour en avoir été traité une fois avec le dernier mépris; mais un motif si particulier ne semble pas avoir pu s'étendre à la ruine générale

REYNIERSZ.
1650-3.

Apparition
de la Flotte
de Macassar.

Hosilités
entre elle &
les Vaisseaux
Hollandois.

Exécution
de Jean Pays,
& d'autres
Traîtres.

REYNIERSZ. des Hollandois dans cette Isle. Il est beaucoup plus naturel de supposer
1650-3. que Jean Pays, quoique Chrétien en apparence, fut toujours Mahometan dans l'ame, & ce sentiment est appuyé de divers indices.

Conspiration
des Chinois
dans l'Isle de
Formosa.

ON doit ici interrompre le récit des événemens d'Amboine & de Ternate, pour rapporter les circonstances d'une autre Conspiration à laquelle les Hollandois furent exposés environ le même tems, dans l'Isle de *Tayowan*, ou *Formosa*, où, depuis leur départ des *Piscadores* en 1624, ils avoient formé un Etablissement assez considérable (a).

Comment
elle est dé-
couverte.

LES Chinois de Formosa, ayant conçu le dessein horrible de massacrer tous les Hollandois, ordonnèrent, à cet effet, pour le 7 Septembre 1652, un grand Festin, auquel ils s'étoient proposés d'inviter leurs principaux Officiers, & en les ramenant le soir de pénétrer avec eux dans la Forteresse, & de s'en rendre maîtres. L'Auteur de ce Complot étoit un Capitaine Chinois, nommé *Fayet*; mais *Pauw*, autre Capitaine, & son propre Frère, à qui il avoit communiqué son projet, lui ayant fait de vaines remontrances pour l'en détourner, par la considération des difficultés d'une pareille entreprise, il en donna connoissance à tems au Gouverneur Nicolas *Verburg*, qui, surpris de cette découverte, retint provisionnellement *Pauw* en arrêt, & envoya sur le champ quelques hommes au Quartier des Chinois, qu'ils trouvèrent tous en mouvement; desorte que les premiers se crurent fort heureux de pouvoir regagner au plus vite la Forteresse.

Vigoureuse
résistance des
Hollandois.

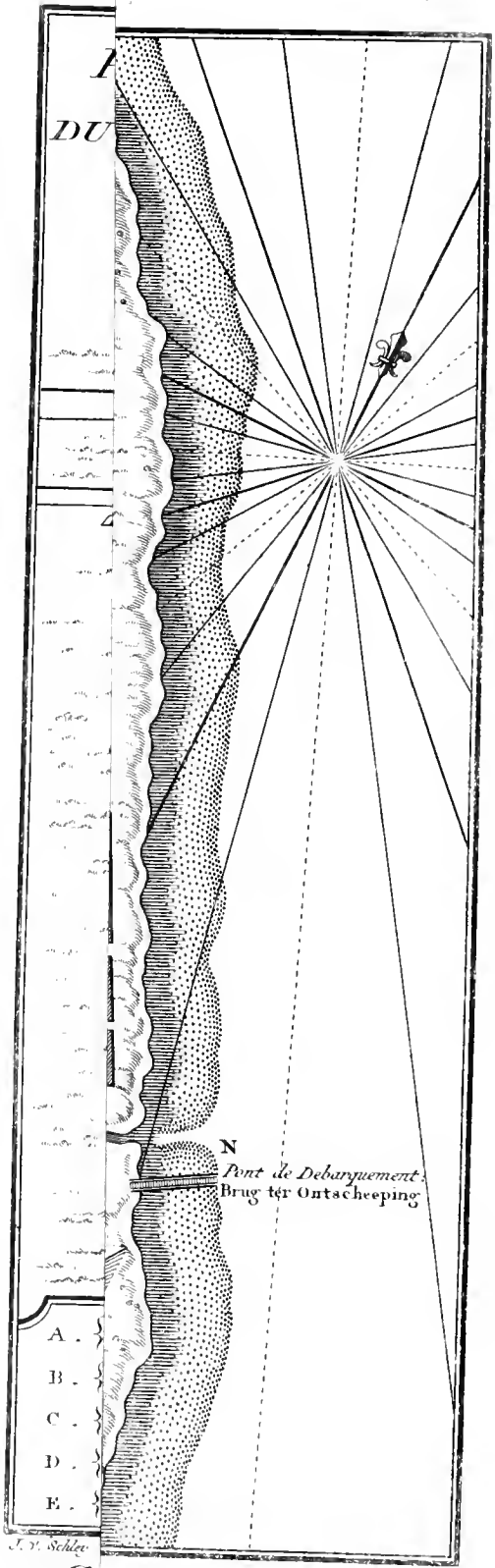
EN attendant *Fayet* voyant son dessein trahi, se rendit à la tête d'environ 16000 hommes, à un Village nommé *Sakam*, où il prit poste, pillant & massacrant tout ce qui se présenteoit à sa rencontre. Cependant il ne put empêcher un Ecuyer, nommé *Marinus*, & trois Palfreniers, de passer, le sabre à la main, à travers ce Village, & d'entrer heureusement dans la Forteresse, où ils firent rapport au Gouverneur de tout ce dont ils avoient été les témoins oculaires.

SUR ces entrefaites, un Facteur Hollandois, nommé *Danker*, à la tête de 120 hommes de sa Nation, & soutenus de 2000 Formosois Chrétiens, rassemblés à la hâte, repoussa d'abord l'Ennemi, & l'obligea de prendre la fuite. *Fayet* fut tué dans cette Escarmouche, où périrent encore 1800 hommes de son parti, & l'on fit prisonnier le Lieutenant de *Fayet*, nommé *Louegua*, qui fut rôti vif devant un petit feu, & trainé ensuite à la queue d'un Cheval par toute la Ville; après quoi sa tête fut mise sur un piquet. Deux autres Capitaines Chinois, qui avoient ouvert le ventre d'une Negresse, & arraché l'Enfant dont elle étoit grosse, furent roués & écartelés. Un grand nombre de Femmes & d'Enfans tombèrent aussi entre les mains des Hollandois.

CETTE

(a) Le Voyage de *Bontekoe* étant entre les mains de tout le monde, on y a déjà renvoyé le Lecteur pour s'instruire de l'origine de ces deux Etablissmens. Tavernier accuse faussement les Hollandois d'avoir massacré les Anglois à Formosa pour s'emparer de cette Isle. On a des preuves incontestables que

Martin Sonk, qui en fut le premier Gouverneur, acheta des Indulaires mêmes l'Emplacement nécessaire pour la Compagnie. La Résolution prise touchant cet Achat, le 19 Février 1625, est signée par ce Gouverneur, & par quatre Membres du Conseil de Formosa.

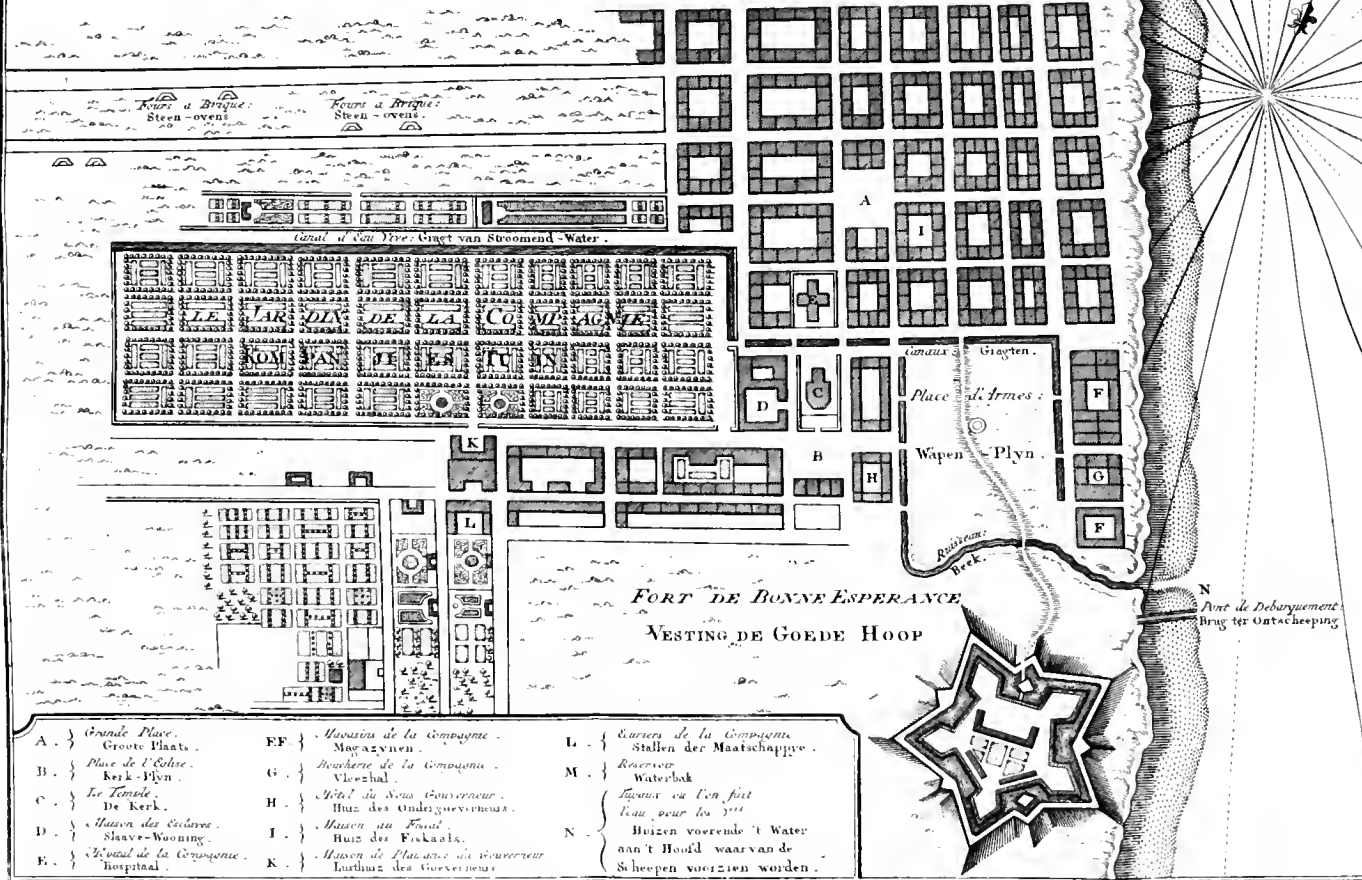


J. V. Schlee

G
 O E H O O P .

PLAN DU FORT ET DE LA VILLE
DU CAP DE BONNE ESPERANCE.

Echelle de Tois Cent Toises.
Schaal van 300 Halve-Roeden.



- | | | |
|--|--|--|
| A. } Grande Place.
Grootte Plaats. | FF. } Maisons de la Compagnie.
Magazynen. | L. } Cases de la Compagnie.
Stallen der Maatschappij. |
| B. } Place de l'Eglise.
Kerk - Plyn. | G. } Boucheries de la Compagnie.
Vleeschal. | M. } Ruesseau.
Waterbak. |
| C. } Le Temple.
De Kerk. | H. } Mait de Son Gouverneur.
Huiz des Ondigverreuen. | N. } Maisons ou Ton fait
l'eau pour les 3 ^{es} .
Huizen voorende 't Water
aan 't Boord waarvan de
Scheepen voorzien worden. |
| D. } Maison des Esclaves.
Slaave-Wooning. | I. } Maison au Front.
Huiz des Fiskaals. | |
| E. } Hôpital de la Compagnie.
Hospital. | K. } Maison de Plaisirs du Gouverneur.
Luthuiz des Gouverneurs. | |

GRONDTEKENING van de VESTING en STAD der KAAP de GOEDE HOOP.

CETTE Revolte, qui dura quinze jours, couta la vie à 4000 hommes, & 5000 femmes, sans compter les Enfans du côté des Chinois. Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que les Hollandois ne perdirent aucun Soldat, & qu'il n'y eut de tués que ceux qui faisoient leur demeure à la Campagne. Sans la délation du Chinois Pauw, c'en étoit fait de l'Etablissement des Hollandois dans cette Isle. Le Gouverneur recompensa aussi généreusement le service qu'il rendit à cette occasion. Le nombre des Chinois, dans l'Isle de Formosa, devoit être considérable, puisque, le 10 de May 1651, la Capitation imposée sur eux se monta à plus de 200000 florins. On verra, par la suite, quel fut le sort fatal de cette Colonie.

REYNIERSZ.
1650-3.

DANS cet intervalle la Guerre avoit recommencé à Ceylon entre les Hollandois & les Portugais, & l'Empereur de Candy s'étoit déclaré pour les premiers, qui s'emparèrent d'abord de la Forteresse de *Caliture*; mais ils perdirent à leur tour, au mois de Janvier 1653, le Fort d'*Angurattote*, par la faute de Raja Singa, qui ne les avertit pas à tems du dessein de l'Ennemi, sur lequel il venoit de remporter un avantage. Cependant les ménagemens qu'on lui devoit engagèrent le Gouverneur Kittensteyn à le remercier de ce fidèle avis, quoique fort inutile. Ses Troupes eurent encore cette année quelques autres succès, dont les Hollandois ne tirèrent pas plus de fruit. Le Raja. de son côté, auroit voulu qu'on entreprit le Siège de Colombo, principale Forteresse des Portugais, & c'est à quoi l'on trouvoit trop de difficultés, avant l'arrivée des puissans renforts qu'on attendoit incessamment tant de Batavia que de la Hollande.

Guerre avec
les Portugais
à Ceylon.

CE fut en 1652, que les Hollandois prirent possession du *Cap de Bonne Espérance*, qui est devenu depuis un de leurs plus considérables Etablissements. Lorsqu'en 1648 la Flotte de retour vint y mouiller, un habile Chirurgien, nommé Jean Antoine *Van Riebeck*, s'étant avancé dans les Terres, beaucoup plus loin que personne ne l'avoit fait encore, eut l'occasion de s'affurer de la bonté & de la fertilité du Pays aux environs de la *Baye de la Table*, dont il fit, tant de vive voix que par écrit, un Rapport si exact & si favorable, que Mrs. les Dix-sept résolurent de l'envoyer, sur la fin de l'année 1651, avec quatre Vaisseaux & quantité de matériaux & de provisions pour y sonder une nouvelle Colonie, & faire de cette Baye un lieu de rafraichissement pour les Navires & les Equipages de la Compagnie.

Etablisse-
ment Hollan-
dois au Cap
de Bonne
Espérance.

VAN RIEBEEK y aborda le 6 Avril 1652. Ses premiers soins furent donnés à la construction d'un Fort de bois & de terre, à quatre Bastions, qu'il nomma *Keerdekou*, pourvu de Logemens commodes, d'un Magasin pour les Marchandises & d'un Hôpital pour les Malades. A une demi-lieue du Fort il fit bâtir une vaste Ecurie, destinée à recevoir les bestiaux que les Hottentots venoient échanger, & qui étoient ensuite repartis aux Payfans. On y mit une Garde de 150 hommes avec de bons Chevaux, pour empêcher les Hottentots, plus légers à la course que les Hollandois, d'enlever le bétail dans les Prairies, d'ailleurs à couvert par la Rivière du *Sel*, qu'ils n'auroient pu repasser si vite. Enfin, cette Colonie, par l'activité & les sages mesures de son Fondateur, qui en fut aussi le premier Com-

Van Riebeck
en est le
Fondateur.

man-

REYNIERSZ. mandant, s'étendit & s'accrut bien-tôt à un point qu'on ne fauroit assez admirer, quand on rapproche son état présent de son origine (b).

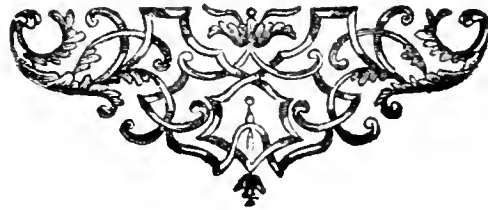
1650-3. Occupation de l'Isle Maurice. L'ISLE *Maurice*, qui en dependoit autrefois, & qui avoit eu pour premiers Facteurs Pierre *de Goyer* & Adrien *Van der Stel*, jusqu'en 1644, mais abandonnée ensuite, fut de nouveau occupée en 1650, par ordre des Directeurs de la Compagnie, pour en éloigner les autres Européens qui venoient y charger du bois d'ébène, dont on résolut en même tems qu'il ne feroit coupé que quatre cens piés par année, afin d'en maintenir le prix. Cependant l'Isle fut encore abandonnée environ trois ans après.

Rappel & Mort du Gouverneur Reynierfz.

LE Gouverneur, dont nous terminons ici la Vie, a eu peu de part aux événemens remarquables de son tems. Comme on ne lui trouvoit ni la capacité, ni la vigueur requises pour une Charge si importante, & que d'ailleurs une atteinte d'apoplexie le rendoit encore moins propre à en exercer les fonctions, Mrs. les Directeurs lui écrivirent de revenir avec les premiers Vaisseaux; mais il étoit déjà mort avant l'arrivée de cet Ordre, le 18 May 1653, âgé d'environ cinquante ans. On dit que pendant son Généralat, qui ne fut que de deux ans & cinq mois, il épousa une Demoiselle *de Witt*, dont il avoit été Parrain en 1634, lorsqu'il étoit Gouverneur de la Côte de Coromandel, & qu'il laissa apparemment Veuve fans Enfans.

Son zèle religieux avoit produit deux Résolutions louables, l'une en 1651, pour faire abattre les Temples des Chinois & des Maures; l'autre de l'an 1652, pour exhorter les Ministres de l'Évangile à s'employer sérieusement à la Conversion des Chinois.

(b) Voyez la Description du Cap de Bonne Espérance par *Kelke*.





XII. JEAN MAATZUIKER, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, étoit né le 14 Octobre 1606, à Amsterdam, du moins à ce que Valentyn suppose, quoique la plupart de ses Parens fussent établis à Haerlem. On a déjà eü occasion de remarquer qu'il avoit été élevé dans la Religion Catholique Romaine. Quelques-uns prétendent même qu'il auroit été Jésuite, & Valentyn témoigne avoir des raisons particulières de le croire. Comme il avoit étudié la Jurisprudence à Louvain, les Directeurs de la Compagnie, qui connoissoient sa capacité extraordinaire, l'envoyèrent aux Indes en 1636, à bord du Vaisseau le *Prince Guillaume*, avec le Titre de Pensionnaire de la Cour de Justice de Batavia, & la Commission d'assister ce Conseil de son avis & de ses lumières en toutes affaires. Deux ans après il fut nommé Baillif de Batavia, Charge qu'il exerça avec quelques autres Emplois jusqu'en 1641, qu'il parvint au Grade de Conseiller extraordinaire, & en 1644, à celui de Conseiller ordinaire des Indes.

CE fut cette année qu'on l'envoya en qualité d'Ambassadeur, auprès du Comte d'Aveiras, Vice-Roi Portugais de Goa, avec qui il conclut un Traité de Paix à des conditions fort avantageuses pour la Compagnie.

LA même année Maatzuiker présida au jugement du fameux Procès de ce Juste *Schouten*, Conseiller extraordinaire des Indes, & Président du Conseil de Justice, dont Tavernier, qui le nomme *Scot*, depeint le crime dans ses affreuses circonstances, moins pour en inspirer l'horreur qu'il mérite, qu'à dessein d'en faire rejaillir la honte sur toute une Nation, à laquelle ce Voyageur auroit dû plutôt faire honneur de la sévérité de sa justice en cette occasion remarquable.

ON a rapporté, sous la Vie du Général Van der Lyn, les événemens de Ceylon, depuis 1646, jusqu'en 1655, intervalle dans lequel Maatzuiker, revêtu de la qualité de Gouverneur de cette Ile, donna tant de preuves

Vie de Jean
Maatzuiker
XII. Gouver-
neur Génér-
al des Indes.

1653.

On l'a cru
Jésuite.

Premiers
Emplois qu'il
exerce aux
Indes.

MAATZUIKER. éclatantes de sa prudence. De retour à Batavia, ayant remplacé le Sr. Caron comme Directeur Général du Commerce, le second Poste des Indes, il fit encore mieux connoître ses talens supérieurs aux Directeurs, par un Avis important qu'il leur adressa en datte du 18 Janvier 1651, sur les affaires des Hollandois aux Indes Orientales.

Il parvient
au Généralat,
qu'il occupe
vingt-cinq
ans.

Division
des évé-
nemens de sa
Vie.

IL occupa ce nouveau Poste avec la plus grande distinction jusqu'au 18 May 1653, qu'à la mort du Général Reiniersz, arrivée à trois heures du matin, il fut élu à sa place une heure après, par les Conseillers des Indes, en conformité de l'Instruction de 1617, & approuvé ensuite par l'Assemblée des Dix-sept. S'il souffrit un Passe-droit à l'avènement de son Prédecesseur, à cause de sa premiere Religion, il en fut bien dedommagé, par une Administration de vingt-cinq années entieres, qui vont nous fournir tant d'événemens intéressans, que pour les exposer avec quelque ordre, il nous paroît nécessaire de former des Articles séparés de chacun des Gouvernemens principaux qui y a servi de Théâtre. On reviendra ensuite à ceux de ces événemens particuliers, qui n'auront pû y trouver place, & le tout sera terminé par les dernieres circonstances personnelles de la Vie du Général, dont nous écrivons l'Histoire. Ainsi, reprenant ici le fil des affaires aux Moluques, nous le continuërons sans interruption jusqu'à la fin de ce long terme.

§. I.

Département des Moluques.

Suite des
affaires aux
Moluques.

La Guerre
est déclarée au
Roi de Ti-
dore.

Départ de
Vlaming pour
Batavia.

Echec des
Ennemis qui
vouloient se
retirer.

AU mois de Juin 1653, Vlaming remit en Mer pour chercher Madjira, dont il n'avoit point de nouvelles certaines; mais ne le trouvant plus aux Isles de Koula, il se rendit à Ternate, où pendant son séjour l'on déclara la Guerre au Roi de Tidore, qui favorisoit les Rebelles. Cependant sur l'avis que Madjira étoit retourné aux Isles d'Amboine, avec trois Coracores & neuf Champan, Vlaming revint, le 10 Septembre, au Camp d'Assahoudi, & après avoir fait les dispositions nécessaires pour tenir en échec les Macassarois, qu'il ne se crut pas en état de pouvoir encore reduire, il se détermina à prendre la route de Batavia, avec le dessein d'en ramener de puissans renforts.

LES Ennemis respirant par son départ, voulurent se soustraire à la faim qui les devoit dans leur Poste, & 400 hommes s'embarquèrent à bord de cinq Jonques; mais les Hollandois ne leur permirent pas de s'éloigner du Rivage, sans fondre sur eux avec tant d'impetuofité, qu'ils s'emparèrent d'abord d'un de leurs Bâtimens. Les Macassarois eurent ensuite leur revanche par la faute de l'Equipage d'une Chaloupe Hollandoise, qui tomba entre leurs mains, & dont ils massacrèrent tout de suite huit hommes, sans compter une douzaine de blessés. Cependant leurs Compatriotes, redoublant d'efforts, reprirent la Chaloupe & firent un carnage général des Ennemis. On apprit d'un des Prisonniers que leur dessein étoit de repasser à Macassar, & qu'ils devoient être suivis encore de trois Champan, mais que Dain Bolecan, avec deux autres Chefs, 300 Macassarois

rois & 250 Malais resteroient à Assahoudi, dont le Major Verheiden jugea à propos de lever le blocus peu après, pour se fortifier sur la Côte de Hitou & ailleurs, contre la Flotte de Macassar, qui étoit attenduë à tous momens.

CELLE des Coracores d'Amboine fit, dans l'intervalle, une Expédition aux Isles des *Papous*, dont le succès auroit pu être des plus heureux, si deux Coracores chargées des Provisions, ne se fussent écartées du reste de la Flotte. Ces Insulaires infestoient la Mer par leurs Pyrateries, sans être proprement attachés aux Rebelles. Ceux-ci perdoient toujours quelques-uns de leurs Partisans. Le 6 Decembre les Orancayes de sept Négreries ayant demandé à se soumettre, le Gouverneur Guillaume *Van der Beek*, Beau-Pere de Vlaming, les reçut en grace.

LA Flotte que le dernier ramena de Batavia, à la fin de ce mois, étoit composée de six Vaisseaux, une Galliotte, une Chaloupe & trois Tingangs. Elle avoit à bord 500 hommes ou 10 Compagnies de Soldats. Deux de ses Vaisseaux s'emparèrent, près de Bouton, de 10 Jonques ennemies, chargées de riz; mais le lendemain les Hollandois perdirent un Tingang, sur lequel il se trouvoit trente-deux hommes, qui furent tous massacrés par les Ennemis, à la reserve de cinq hommes, qu'ils emmenèrent Prisonniers à Macassar, d'où ils n'obtinrent leur liberté qu'à la Paix.

LES Yachts Hollandois prirent encore, du côté de Bouro, une Jonque ennemie, à bord de laquelle 37 hommes furent faits Prisonniers & mis aux fers. Mais on manqua le reste de la Flotte de Macassar en deux ou trois autres occasions.

LA disette augmentant de plus en plus dans le Camp ennemi d'Assahoudi, les Kimelahas *Madjira* & *Hafi* se separèrent, & le dernier passa à Kelang avec cinq Coracores; mais le premier joignit les Macassarois dans la Rivière des *Meurtriers*. Comme on parvint à détruire tous les Arbres qui servoient à leur subsistance, les Ennemis s'en vangèrent, le 27 Mars, en tombant sur le Village de Louhou, auquel ils mirent le feu, tuant tout ce qui se présentoit devant eux; après quoi ils voulurent aussi attaquer la Forteresse, au nombre d'environ mille hommes; mais le Canon des Hollandois dissipa bien-tôt ces furieux, qui, au bout de deux jours, se retirèrent à *Laala* sur la Côte de Ceram, & s'y fortifièrent de nouveau, tandis que Vlaming, de son côté, faisoit construire contre eux un grand nombre de Redoutes, & prenoit par tout les mesures convenables pour soutenir les efforts de tant d'Ennemis qu'il se voyoit sur les bras.

Au mois de Juin, la Paix fut faite avec le Roi de Tidore, & Saydi revint de Ternate à Assahoudi, accompagné du Houkom *Tomagola*. Il amenoit 21 Coracores neuves, & 5 Jonques; mais mal pourvuës d'hommes & de vivres.

LE mois suivant Verheiden, qui avoit reçu quelques renforts de Ternate, attaquâ, le 29, les Fortereses de l'Ennemi à *Caboula*, & les emporta d'assaut, avec perte de 10 hommes tués & de 60 blessés. On comptoit parmi les morts un Lieutenant & trois Enseignes. Verheiden eut un coup de feu à l'épaule gauche. Les Ennemis laissèrent sur le carreau 130

MAATZUIKER.

1653.

Expédition
contre les
Isles des Pa-
pous.Retour de
Vlaming avec
de nouveaux
renforts.Différentes
rencontres
avec les Jon-
ques de Ma-
cassar.

1654.

Madjira se
separe de ses
Adhérens.Les Ennemis
brulent Lou-
hou, mais
font repoussés.Paix avec
Tidore & re-
tour de Saydi
à Assahoudi.Verheiden
s'empare de
Caboula.

MAATZUIKER. hommes; mais ces Fortereſſes n'étant d'aucun avantage eſſentiel, on les brûla peu de tems après.

1654. Vlaming renonce à l'attaque d'Aſſahoudi. LE dernier jour du mois d'Août Vlaming ayant fait aſſembler toutes les Coracores au nombre de 45, auxquelles ſe joignirent 8 Vaiſſeaux, 10 Chaloupes & Tingangs, ſe rendit le 6 Septembre, avec toutes ces Forces, devant Aſſahoudi; mais après avoir bien examiné la ſituation de ce Poſte, où l'Ennemi n'avoit pas moins de neuf Forts, il ſe déſiſta, pour cette fois, de ſon entrepriſe.

Arrivée du Roi de Ternate à Amboine. SUR ces entrefaites le Roi Mandersjah, que ce Général avoit invité à Amboine, pour l'aider à reduire ſes propres Sujets rebelles, arriva de Ternate, avec le Prince Calamatta, ſon Frère & les Rois de Gilolo & de Bachian à bord d'un Yacht, qui devoit être encore ſuivi d'une Flutte & de 4 Coracores, montées de 800 Ternatois. Vlaming conſeilla à ce Prince d'attendre ici ces renforts, tandis qu'il ſe rendroit devant Laala avec deux Vaiſſeaux, & une partie des Coracores.

Défaite des Macaſſarois à Laala. LA réſiſtance que Vlaming rencontra de la part des Macaſſarois dans ce Poſte, fut ſi opiniâtre, qu'après cinq jours de Siège, lorsqu'on en vint à un aſſaut général, ces Peuples, dont la bravoure eſt connuë, déclarèrent qu'ils ne vouloient point de quartier, prévoyant bien qu'on ne leur en feroit pas, & ſe jettant dans la Mer juſqu'à la ceinture, on les voyoit courir en forcenés entre les Chaloupes, & contre les Armes à feu des Hollandois, qui les tuoient les uns après les autres, de forte qu'il n'en reſta que 60, pour aller porter à leurs amis la nouvelle de la priſe de Laala, où l'on trouva 7 Canons, 20 Mousquets & une très petite quantité de balles & de poudre. Le nombre des morts de l'Ennemi ſe montoit à 700 hommes, outre près de 400 qu'on fit priſonniers, & que Vlaming accorda, pour Eſclaves, à ceux qui s'en étoient faiſis. Les Amboiniens en avoient auſſi caché pluſieurs dans leurs Coracores à l'inſçu des Hollandois. C'étoit une Victoire fort importante, & d'autant plus agréable pour ces derniers, qu'elle leur avoit couté bien peu de monde.

Départ de la Flotte pour Bouton. LE Roi de Ternate n'eut pas plutôt appris cette nouvelle qu'il abandonna le blocus d'Aſſahoudi, dont il étoit déjà las, & vint joindre le Général à Laala pour le féliciter ſur ſa victoire. On réſolut de ſe rendre avec lui à Bouton, dans la vuë de ſecourir le Roi de cette Ile, nommé *Ali*, qui avoit donné pluſieurs preuves de ſon attachement aux Hollandois. Vlaming ayant mis ordre à tout, paſſa à Macaſſar, pour ſ'informer ſi l'on y préparoit une nouvelle Flotte; mais il ne put ſ'en procurer aucun avis certain, parce qu'après la mort du Roi, & celle du fameux Régent Crayn Pantigaloon, l'élection d'un nouveau Roi occupoit alors entièrement ces Peuples. Ainſi Vlaming continua ſa route pour Batavia dans l'eſpérance d'en ramener des ſecours. Il y arriva le 6 Novembre de cette année. Dans l'intervalle, on rebâtit à neuf, ſuivant ſes ordres, la plupart des ouvrages de la Citadelle d'Amboine.

Il revient à Bouton. Mandersjah n'a fait déposer le Roi. A ſon retour à Bouton le 17 Decembre, il fut fort ſurpris d'apprendre que Mandersjah eut fait déposer le Roi de cette Ile, à la requiſition de ſes Sujets, ſi animés contre lui, qu'il ne fat pas poſſible enſuite de lui faire

ver la vie. Comme le mal étoit fans remède, Vlaming étouffa son ressentiment contre Mandersjah, & reconnut le nouveau Roi que ce Prince avoit établi pendant son absence.

L'ANNÉE suivante 1655 commença par une Expédition contre *Tibore*, Village situé au côté occidental de *Pangefane*. On s'en rendit maître avec tant de promptitude, que les Ennemis surpris se virent contraints de prendre la fuite dans le plus grand desordre. On leur tua bien deux cens hommes. Leur Roi & la plûpart de ses fils étoient du nombre des morts. Cette Action ne couta que trois hommes aux Hollandois & Ternatois, qui firent un grand butin, sur-tout en Esclaves, que le Général abandonna aux Soldats, pour récompenser leur bravoure. La Forteresse que les Ennemis avoient construite en ce lieu pouvoit passer pour imprenable par sa situation naturelle.

APRÈS quelques autres courses dans ces parages, Vlaming ayant eu avis que les Macassarois d'Assahoudi avoient surpris deux Chaloupes Hollandaises, & infestoient de nouveau la Mer par leurs pyrateries, se hâta de retourner à Amboine, où il arriva le 22 Février. Son premier soin fut de renvoyer, dans la Rivière d'Assahoudi, un de ses Vaisseaux, qui y détruisit un grand nombre de Bâtimens ennemis. Le Commandeur Cos eut ordre de se rendre à Kelang, & d'y bâtir un Fort, sur l'avis qu'on eut que Madjira s'étoit établi dans cette Isle.

TANDIS que Vlaming mettoit ainsi bon ordre à toutes choses, il arriva un événement des plus inopinés, qui ne pouvoit qu'embarrasser furieusement ses mesures. C'étoit la nouvelle rébellion du Prince Calamatta, qui s'étoit flatté que le Roi son Frère l'auroit nommé Roi de Bouton, de préférence à tout autre; mais, frustré dans son espérance, il en conçut un tel chagrin, que dès ce moment il ne chercha plus que l'occasion favorable d'en tirer vengeance. Elle se présenta bientôt dans le différend qui s'éleva sur l'exercice de l'autorité entre le Prince *Colosino*, Amiral, & le *Gougougou Douwani*, premier Ministre de Ternate, que Calamatta fit inhumainement assassiner dans le Golfe de *Cajeli* de l'Isle de Bourou, ainsi que deux autres des plus fidèles Officiers du Roi son Frère. Ce Prince auroit eût le même sort s'il n'eût été averti à tems du péril qui le menaçoit: Il fut assez heureux de rejoindre le Commandeur Cos, à bord d'un petit Bateau, & de se réfugier ensuite au Château la Victoire, où il arriva le 6 Avril, avec *Bokje Bouton* sa nouvelle Epouse.

Cos se rendit d'abord dans la Baye de *Cajeli*, où il fut suivi, peu après, par Vlaming, pour prendre connoissance de l'état des choses, & tâcher d'y apporter promptement remède. On apprit que le Prince Calamatta & ses Adhérens s'étoient fortifiés à une demi journée en remontant la Rivière *Woabbo*, sur laquelle Vlaming fit aussi construire une Forteresse, pour en boucher l'entrée & la sortie, voyant que *Colosino*, qu'il avoit envoyé aux Rebelles, quoique fort suspect lui-même, tardoit trop à revenir. A la fin cependant il parut, contre toute attente; mais la réponse qu'il apportoit, n'étant rien moins que satisfaisante, Vlaming renvoya l'Espion dont *Colosino* étoit accompagné, avec une réplique sèche au Prince Calamatta, qui là-dessus déclara sans détour, „ qu'il ne descendroit point vers

MAATZLIKER.

1655.

On se rend maître de Tibere.

Vlaming retourne à Amboine.

Ordres qu'il donne à tout.

Nouvelle rébellion du Prince Calamatta.

Occasion de sa révolte.

Le Roi se sauve à Amboine.

Pour-parlers inutiles avec les Rebelles.

MAATZUIKER.
1655.

Vlaming
retourne à
Assahoudi.

Vaine ten-
tative contre
ce Poste.

Retour de
Mandersjah
à Ternate.

Mesures
vigoureuses
du Général
Hollandois.

Exécution
qui se fait par
ses ordres.

Il revient à
Assahoudi,
dont il se rend
maître.

„ le Général, ni n'entendroit à rien avant qu'on ne lui eut livré Man-
„ dersjah, pour lui faire porter la peine qu'il avoit méritée à son égard”.
Ainsi toute négociation fut rompuë.

LE Général Hollandois ayant eu avis qu'il régnoit de grandes diffen-
sions entre les Ennemis à Assahoudi, où la disette étoit d'ailleurs fort
grande, partit le 8 de May pour s'y rendre, dans la vuë de profiter de ces
circonstances. En arrivant il trouva la Flotte des Coracores d'Amboine,
forte de 37 Bâtimens, dont il envoya 30 à *Lissabatta* & à *Hatourwe*, pour
faire provision de *Sagou*, moëlle d'arbre qui tient lieu de pain dans ces
Quartiers. Ces Coracores s'emparèrent de quelques Bâteaux qui en étoient
chargés, ravagèrent *Nuniali*, & revinrent le 27, amenant prisonnier un
Orancaye rebelle, que Vlaming fit pendre tout de suite.

CE Général entreprit le 29 une descente contre Assahoudi, sans pou-
voir engager les Ennemis à se montrer en Campagne; mais étant marché
plus loin, ils firent quelques sorties, dans une desquelles Crayn *Bouta Touba*,
Général Macassarois, perdit la vie. Dayn Bolecan, qui lui succéda dans le
Commandement, ne passoit pas pour être aussi brave, mais il ne lui cedit
rien du côté de la prudence.

APRÈS avoir vû encore échouer cette nouvelle tentative, Vlaming
prit le parti de congédier la Flotte des Coracores, & laissant devant Assa-
houdi quelques uns de ses Vaisseaux, avec ordre d'en continuër le blocus,
il jugea à propos de reconduire le Roi Mandersjah à Ternate, pour le ré-
tablir dans ses Etats, terminer les différends, & faire abattre en passant
tous les Giroffiers dans les Isles de Bachian & de Machian, en exécution
du Traité de 1653. Il réussit parfaitement à ce dernier égard, si impor-
tant pour la Compagnie.

A son arrivée à Ternate le 26 Juin, avec un nombre respectable de
Vaisseaux & de Troupes, Vlaming réinstalla d'abord le Roi Mandersjah
dans la grande Salle du Fort d'Orange, en présence de tous les Grands
bien intentionnés du Royaume, & fit publier en même-tems une Amnis-
tie générale pour tous les Rebelles, dont il n'excepta que le Prince Cala-
matta, le *Kimelaha Tico*, & sept à huit de ses principaux Adhérens, qui s'é-
toient rendus indignes de cette grace. Huit à neuf autres Mutins furent
condamnés à être poignardés, & parmi eux *Sadaba Sougale*, que le Prince
Calamatta avoit envoyé de Bouro à Ternate, dans la vuë d'y fomenter la re-
bellion; mais ce rusé Traître fut arrêté, par le Gouverneur *Huflaert*, &
transporté à Amboine, d'où Vlaming le ramena ici pour en faire un châ-
timent exemplaire. On confisqua au profit du Roi tous les Biens des Pro-
scrits. La Compagnie épargna encore les sommes qu'elle devoit payer au
Prince Calamatta, & aux autres Grands qui persisteroient dans la Revolte.
Pendant son séjour à Ternate, Vlaming eut la curiosité de faire le tour de
l'Isle. Le Gouverneur Castellan de *Gamma-Lamma* vint à sa rencontre, &
l'invita fort poliment dans sa Forteresse, que le Général Hollandois trouva
en beaucoup meilleur état que celle d'Orange.

Tout étant pacifié dans l'Isle, Vlaming en partit pour retourner à Am-
boine, avec trois Vaisseaux & deux Chaloupes. Il arriva le 22 Juillet
devant Assahoudi, & se prépara aussi-tôt à l'Assaut, qui fut fixé au 29.

La

La veille il ordonna des prières publiques sur toute la Flotte, pour implorer la benediction du Ciel en faveur de cette entreprise. Le Lieutenant Male fut commandé, avec quatre Compagnies de Matelots, pour former l'attaque; le Capitaine Lieutenant *Van Outhoorn* eut ordre de se poster sur la Rivière avec 400 Soldats & 40 Matelots, & l'Enseigne *Buitendyk*, à la tête de quelques Enfans perdus, devoit tâcher de grimper de nuit sur le Rocher par le côté du Nord, & parvenu au sommet répandre l'allarme parmi les Ennemis, tandis qu'on les attaqueroit de tous côtés. On examina de jour l'endroit où le Rocher étoit le plus accessible, & profitant de l'obscurité, ces Enfans perdus le gravirent avec une peine incroyable, se tenant aux buissons & aux racines des arbres. Arrivés à 4 heures du matin au sommet, où ils se trouvèrent beaucoup plus haut que la Forteresse des Ennemis, le Trompette, qui accompagnoit l'Enseigne *Buytendyk*, sonna l'Air favori de *Guillaume de Nassau*, & au même tems l'Artillerie de la Flotte ayant donné le signal de l'attaque, les Troupes descendirent sur le Rivage, & marchèrent contre les Ennemis, qui se voyant assaillis de toutes parts, ne songèrent qu'à chercher leur salut dans la fuite. Ainsi l'on se rendit bientôt maître de leurs Fortereses, qui s'étoient accrues à neuf, & l'on y trouva 30 basses & fauconneaux, avec 4 petites pièces de métal, mais peu de butin. Cette Victoire ne couta aux Hollandois que deux hommes tués, outre quelques blessés, & parmi eux le brave Lieutenant François Male, qui en mourut aussi peu de tems après. Les Ennemis ne perdirent personne, s'étant tous sauvés sur le *Roodenberg*, ou la *Montagne rouge*, occupée par les Insulaires de Bonoa, qui y avoient deux Fortereses. Mais, trop petites pour contenir tant de monde, les premiers se retirèrent sur la Montagne de *Calike*; Les derniers, las de la Guerre, demandèrent grace & l'obtinrent, pour animer d'autres à suivre le même exemple.

Il restoit à réduire encore les Ennemis à Calike. On y marcha le 5 Août avec 350 hommes, sous la conduite d'un Prêtre Maure, qui après avoir deserté le parti des Rebelles, s'étoit offert de livrer le Prince Saydi aux Hollandois, à qui il donna son fils pour otage. Ce Traître fit si bien qu'on se rendit non seulement maître de ce Poste, mais qu'on se saisit encore de Saydi, de sa femme & de son fils. Le Prêtre, marchant à la tête de l'Avant-garde, fut le premier à mettre la main sur ce Prince, qui, beaucoup plus robuste que lui, l'auroit terrassé en un instant, si l'un des Soldats, volant à son secours, n'eut porté, à Saydi, un grand coup de sabre à la jambe gauche, ce qui l'ayant fait tomber avec son Adversaire, on se jeta sur lui, & tandis qu'il se debattoit encore, *Tabalile*, Capitaine Ternatois, lui coupa le pouce de la main gauche pour avoir sa bague. On le porta au Général Hollandois, qui auroit bien souhaité de le conserver en vie pour lui donner la mort qu'il avoit méritée, & le faire servir d'exemple aux autres Rebelles; mais la perte du sang qui couloit abondamment de ses blessures, l'avoit rendu si foible, que paroissant sans mouvement, Vlaming lui poussa jusqu'à trois fois la hampe de sa pique dans la bouche, en lui disant par raillerie; *Dormez-vous Mr. l'Amiral? Allons! reveillez vous*; mais il n'en reçut point de réponse. A peine Saydi eut-il une seule

MAATZUIKER.

1655.

Les Ennemis se sauvent à Calike.

Mort du Prince Saydi.

MAATZUIKER. feule fois ouvert les yeux, qu'il les referma tout de fuite, en détournant
 I 655. la tête avec le dernier mépris, pour ne point voir le plus grand de ses Ennemis. On l'abandonna là-dessus à la fureur des Soldats, qui pour se vanger de toutes les fatigues qu'il leur avoit fait essuyer pendant si longtems, le meurtrirent de coups, encore vivant, ensuite le hachèrent en pièces, & précipitèrent ses membres du haut en bas de la Montagne.

Suite des
 Macassarois.

Leur défaite
 totale.

TELLE fut la fin du fameux Prince Saydi, Grand Amiral de Ternate, & principal Chef des Rebelles. Son fils, âgé de quatorze ans, fut transporté à Batavia, & sa femme renvoyée dans l'Isle de Bonoa sa Patrie.

LES Macassarois ne perdirent à cette occasion que vingt hommes, la plupart ayant encore eû le bonheur de se sauver, & la négligence d'un Enseigne, à qui Vlaming avoit confié la garde du Pas de *Tanouno*, acheva de favoriser leur retraite jusqu'à *Hatoupetola*, près de Lissabatta; mais le 24, ils y furent attaqués par l'Enseigne *van Mamalo*, & les Montagnards Alfourois, avec tant de succès qu'il ne s'en échappa qu'un très petit nombre. La plupart furent tués. L'Amiral ou Général Dain Bolecan, le Vice-Amiral, *Malim Bougis*, le Chef d'Escadre *Karalesa*, l'Epouse legitime de Madjira, & une de ses Concubines, étoient parmi les morts, & l'on fit Prisonniers deux Frères de Dain Bolecan, avec quelques femmes, sœurs & enfans des principaux Macassarois, que Vlaming envoya au Roi de Ternate, pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. On saisit encore, en d'autres rencontres, environ 250 Fugitifs de la même Nation, qu'on employa depuis avec fruit aux travaux des Fortifications d'Amboine.

Soumission
 des Kelangois.

TROIS jours avant cette défaite, les Kelangois aussi las de la Guerre que de leur Kimelaha *Dagga*, Frère de Madjira, avoient apporté la tête de ce Chef au Général Hollandois, qui à ce prix voulut bien les recevoir en grace. Ainsi il ne restoit plus, des principaux Rebelles, que le Prince Calamatta, le Kimelaha Hafi, & Madjira, dont la puissance n'étoit pas fort à craindre. Les deux premiers continuoient leur séjour à Cajeli dans l'Isle de Bouro; mais le dernier, qui ne pouvoit point les souffrir, & qui avoit entièrement joué son rôle, se tenoit à *Wayfamma*, n'attendant que l'occasion de repasser à Macassar, ou de se retirer ailleurs.

Sort fatal
 des Hollan-
 dois à Bou-
 ton.

VLAMING ayant les mains plus libres, se rendit dans le Golfe de Cajeli, dont il fit fermer la Rivière & tous les Canaux par de gros cables, & des abattis d'arbres, mit une garde de 46 hommes dans le Fort, & y laissa quelques Bâtimens, pour couper toute retraite aux Ennemis; Ce Général passa ensuite à Bouton, dont il trouva la Forteresse *Djangan Kata* détruite, la Garnison Hollandoise, après sept assauts, s'étant fait sauter avec plus de deux cens Macassarois qui y étoient entrés. La Flotte, qui en avoit formé le Siège, étoit composée de 700 Bâtimens montés de 20 mille hommes. Le Roi de Bouton avoit été obligé de se rendre tributaire de celui de Macassar; malheur dont le premier attribuoit la faute au Commandeur *Roos*, qui, contre ses avertissemens réitérés, avoit abandonné trop tôt le Détroit de Bouton, quoiqu'il ne l'eût fait que par l'ordre exprès de son Chef, qui ne prévoyoit pas alors que le danger fut si proche; mais comme il n'y avoit plus de remède, ce dernier partit là-dessus pour Macassar, dans l'intention d'en tirer vengeance.

IL arriva, le 1er d'Octobre, devant la Ville, où il envoya d'abord un de ses Prisonniers, chargé de porter, au Prince *Crongron*, le Plan de la prise d'Assahoudi, & le poignard de Malim Bougis, Vice-Amiral de Macassar, tué à l'attaque de Hatoupetola. Ce présent insultant lui fut renvoyé par le même Messager, sans autre réponse, & les Macassarois n'ayant point voulu accepter son défi de venir avec tous leurs Bâtimens contre son seul Vaisseau, Vlaming, après une vive canonade sur la Ville, se vit obligé de retourner devant Bouton, où il ne mouilla qu'au bout d'un mois. Pendant son absence Roos y étoit revenu, & avoit laissé dans l'Isle des traces de sa fureur en apprenant le sort de ses Compatriotes. Vlaming fut d'autant plus fâché de cette conduite, qu'il manquoit d'eau, & que les Insulaires effrayés ne lui accorderoient plus aucune confiance.

A peine fut-il parti d'ici qu'il apprit avec un redoublement de chagrin, la mort de deux des meilleurs Officiers de la Compagnie, Verheiden & Buitendyk, dont on a vanté plus d'une fois la bravoure. Le premier ayant été nommé Commandant du Fort de *Solor*, avoit entrepris le Siège d'*Amakone*, Place Portugaise dans l'Isle de *Cbimaar* près de *Timor*; mais, lâchement abandonné de ses Soldats, dans une surprise des Ennemis, il fut taillé en pièces. Le second, se trouvant dans son Tingang sur la Côte de Macassar, éloigné des Vaisseaux, se vit tout-à-coup environné par 30 Bâtimens ennemis, dont il coula à fond un des principaux, en mit un autre hors de combat, & soutint vigoureusement les efforts de ce grand nombre d'Ennemis pendant longtems, jusqu'à ce qu'enfin le feu ayant pris à ses poudres, il futa en l'air, avec 24 Soldats dont il étoit accompagné, quoique d'autres prétendent, avec autant de vraisemblance, qu'il périt par les armes des Macassarois.

LES Vaisseaux dispersés de la Flotte de Vlaming ne le rejoignoient que pour lui apporter de mauvaises nouvelles. Une des plus fâcheuses fut le départ de la Flotte *Hillegaartsberg*, & de 7 Yachts à Rames, ou Chaloupes, qui, dans une tempête, avoient fait route vers Batavia, peut-être moins par nécessité, que par mécontentement contre Roos, dont on connoissoit l'humeur farouche & incommode. Celui-ci, qui avoit cherché Vlaming jusques devant Macassar, revint auprès de lui au mois de Novembre, dans le Détroit de Bouton, avec 2 Vaisseaux & 2 Chaloupes. Comme il étoit d'ailleurs homme de tête & entreprenant, l'Amiral jugea à propos de l'envoyer à *Solor*, pour l'opposer aux Portugais, & le Capitaine Lieutenant *Keller* eut ordre en même tems de se rendre aux Isles de Xoula avec 7 Chaloupes, parcequ'on craignoit que Calamatta, obligé d'abandonner Bouro, ne cherchât à s'établir dans ces Isles.

ON ne tarda pas d'apprendre que ce Prince s'étoit en effet échappé de Bouro, dès le mois d'Octobre, avec onze Bâtimens neufs & un grand nombre d'Insulaires, à la faveur d'un Canal qu'il avoit fait creuser au dessus du Fort Hollandois, pour passer de la Rivière Woabbo dans une Crique d'eau salée, d'où ayant gagné la Mer, il se rendit d'abord à Manipa, dont il se flattoit d'attirer à son parti les Habitans; mais il en fut si bien reçu, qu'il se vit obligé de se retirer avec perte de quelques hommes tués & blessés. Le Roi de Bachian, qui se trouvoit parmi ces derniers, mourut ensuite de sa

MAATZUIKER.
1655.

Vlaming va
défier le Roi
de Macassar.

Il revient à
Bouton.

Mort de
Verheiden &
de Buitendyk.

Autres dan-
graces.

Calamatta se
sauve aux Isles
de Xoula.

Le Roi de
Bachian est
blessé à mort.

MAATZUKER.
1655.

bleffure. Calamatta étoit passé à Xoula *Befi*, d'où après avoir fait main basse sur tous les sujets fidèles au Roi son Frère, & amis des Hollandois, le mauvais tems l'avoit contraint de relâcher à Bachian, avec l'espérance de porter aussi les Habitans à la revolte; mais, trompé dans son attente, il revint à Xoula Mangoli, s'empara du Village de ce nom, & de celui de Waytima, dont les deux Sengadis furent forcés de se sauver dans les Bois avec leur monde.

SUR ces entrefaites Vlaming parut au commencement de Decembre devant Xoula Mangoli, où il fut suivi le 16 par Keller, qui depuis son départ du Détroit de Bouton avoit causé beaucoup de dommage aux Ennemis. Calamatta s'étant retiré successivement de Mangoli & de *Fockoëve*, Vlaming, dans l'incertitude où étoit ce Prince, laissa le Capitaine Lieutenant Van Outhoorn avec une Flutte devant Xoula *Teljabo*, pour avoir l'oeil sur les démarches des Rebelles, & retourna lui-même à Bouro, pour retirer la Garnison du Fort, qui ignoroit encore la fuite du Prince Calamatta.

1656.

Paix avec
le Roi de Macassar.

IL revint à Amboine le 3 Janvier 1656. Un mois après on y reçut la nouvelle de la Paix conclüe entre l'ancien Gouverneur Van der Beek & le Roi de Macassar, à des conditions fort avantageuses pour ce Prince. On y avoit stipulé que les Prisonniers de part & d'autre seroient remis en liberté, à l'exception de ceux qui auroient changé volontairement de Religion; que le Roi pouvoit recevoir à Macassar autant de Mutins d'Amboine qui seroient disposés à s'y rendre, & qu'il lui seroit libre d'exiger le payement des sommes qui lui étoient dues de la part de ces derniers. Il y avoit encore d'autres Articles également favorables aux Macassarais, & qui chagrinoient beaucoup Vlaming, dans un tems où il triomphoit des Ennemis à Amboine.

Réunion des
Chefs rebelles
à Bouro.

Le Roi de
Gilolo pris,
est jetté dans
la Mer.

LES Chefs des Rebelles, privés des secours de Macassar, paroissent faciles à reduire. Cependant ils s'étoient réunis à Bouro, où peu s'en fallut que le Prince Calamatta & Madjira ne tombassent entre les mains du Capitaine Lieutenant David *Perdrix*, qui s'empara d'un Bâtiment où étoit le Roi de Gilolo, qu'il fit prisonnier avec 30 hommes. Ce Prince avoit fait trop de mal pour lui accorder quelque grace; mais, dans la crainte que sa mort ignominieuse n'excitât de nouveaux troubles, Vlaming donna ordre, au Capitaine Lieutenant *Perdrix*, de le jeter secrettement dans la Mer, lui & 25 de ses gens. On n'épargna que les femmes & les enfans.

Calamatta
repasse aux
Xoulas, & de-
là à Macassar.

Départ de
Vlaming pour
Batavia.

L'OBJET du retour du Prince Calamatta n'étoit que d'enlever des Otages pour s'assurer de la fidélité des Habitans. Il se rendit ensuite à Xoula *Befi*, d'où il passa peu de tems après à Macassar, emmenant un grand nombre d'Insulaires qu'il vendit pour l'esclavage.

Au mois de May Vlaming, relevé par le Sr. *Huftaert*, Gouverneur des Moluques, partit pour Batavia, après avoir fait, à Amboine, divers arrangemens politiques, dans le but d'affermir de plus en plus l'état de cette Colonie. Il créa un nouveau Conseil national, composé des Orancayes Chrétiens & Maures de *Leytimor* & de *Ilitou*, où il fit transporter tous les Habitans de *Houwamohel*, de *Bonoa* & de *Kelang*, assigna, à leurs principaux Chefs, des Logemens près du Château, & dispersa tellement ces Peuples, que les Personnes d'une même famille ne pouvoient plus avoir au-

cune

cune communication ensemble. Le bonheur, qui avoit accompagné jusqu'ici Vlaming, sembla l'abandonner en quittant Amboine; Il perdit un de ses Yachts par le mauvais tems, & l'expédition qu'il avoit méditée contre les Portugais de Timor, fut sans succès. Cependant il ramena les débris de sa Flotte à Batavia, & servit depuis dans la Guerre de Bantam, où il donna encore de nouvelles preuves de sa bravoure.

SON Successeur fit, au mois de Novembre de cette année, une Convention avec les Peuples de la Côte Orientale de Ceram, qui avoient demandé à renouveler le Traité conclu l'année précédente & leur hommage à la Compagnie; mais ces derniers engagemens ne furent pas mieux observés.

LE 17 Janvier 1657, on eut avis que les affaires du Prince Calamatta se trouvoient dans le plus mauvais état à Macassar, la Cour même ayant pris parti contre lui en faveur de Madjira, qui avoit juré de vanger la mort de son Frère, étranglé par les ordres de ce Prince.

POUR assurer d'autant mieux la tranquillité d'Amboine, le Gouverneur Général ordonna d'envoyer à Batavia tous les Orancayes des Peuplades qui avoient été reçus en grace, & lesquels, avec leurs femmes & leurs enfans, étoient au nombre de 282 personnes. Maatzuiker imagina encore un autre moyen dans le même but de tenir en respect les Habitans; Ce fut de ne leur payer que 25 pour Cent du montant de la recolte du Girofle, qui avoit été fort abondante cette année, & de continuer par la suite à leur retenir toujours une partie des Sommes qu'ils auroient à prétendre de la Compagnie.

Le Conseil de Batavia, sachant que les Habitans de la Côte Orientale de Ceram, malgré leurs engagemens, ne cessoient de favoriser les Ennemis, & de leur accorder azylic, donna ordre, au Gouverneur Huftaert, de faire construire une Redoute dans leur Pays. Un Commis, nommé *Danen*, y fut envoyé avec quatre Coracores, & les matériaux nécessaires à cet effet; mais ayant trouvé 1500 hommes assemblés pour s'opposer à son entreprise, il se vit contraint de s'en retourner, & le mauvais tems lui fit perdre ses quatre Coracores. Cependant il eut le bonheur de se sauver avec la plus grande partie de son monde. Quelque tems après, Herman Van Outhoorn parvint néanmoins à bâtir, sur le Roc de *Gouli-Gouli*, un petit Fort de bois, qui fut ensuite revêtu de murailles.

LES Habitans, qui avoient pris la fuite & s'étoient retirés dans l'Isle de Goram, commirent divers meurtres contre les Hollandois, à qui ils enlevèrent huit Coracores, que les Insulaires, qui les montoient, avoient lâchement abandonnées. Le Gouverneur fit faire le procès aux Chefs, qui furent condamnés à être promenés par la Ville en habits de femmes, & à payer une amende de cent écus; Une Chaloupe Hollandoise, surprise par les Goramois, & ne voyant aucun jour à se sauver, se fit sauter en l'air avec 12 de ces Insulaires. Les Macassarois avoient approvisionné de riz leur Ile, dont le Rivage étoit défendu par trois petits Forts.

LES affaires des Hollandois avoient pris une meilleure tournure à Bouro. Les Kimelahas Hafi & Tico, réduits à l'extrémité, ayant demandé à faire leur paix, le Gouverneur accorda le pardon au premier, qui parut au mois d'Octobre au Château la Victoire, avec plusieurs Orancayes, qu'on reçut

MAATZUIKER;
1655.

Paix avec
les Ceramois
Orientaux.

1657:

Mauvais
état du Prince
Calamatta à
Macassar.

Moyens pour
assurer la
tranquillité à
Amboine.

Guerre con-
tre les Peu-
ples de Ce-
ram.

1658.

Les Kime-
lahas Hafi &
Tico sont
réduits.

MAATZUIKER.
1659.

Grand ren-
fort de Bata-
via.

Paix avec les
Céramois.

également en grace à certaines conditions. Tico, craignant encore trop la colere de son Roi, se tenoit caché dans les bois; mais on le faitit quelque tems après. Il fut envoyé ensuite à Batavia, & remis en liberté depuis.

ON reçut de cette Ville un renfort considerable de 4 Vaisseaux, 2 Chaloupes, & 400 Soldats, dont on envoya une partie à Banda & l'autre à Ternate. La Flotte des Coracores ayant été assemblée, le Gouverneur d'Amboine se rendit, au mois d'Octobre 1659, devant Goram, où après quelques escarmouches meurtrieres on s'empara d'un des Forts de cette Isle, & l'on fit un grand nombre de Prisonniers. Au mois de Fevrier les Habitans de Goram, de *Ceram-Laout* & de *Keffing*, las de la Guerre, firent leur Paix, ce qui acheva de rendre la tranquillité générale dans le Gouvernement d'Amboine.

1663.
Départ des
Espagnols des
Moluques.

1669.
Guerres &
Conquête de
Macassar.

LES Espagnols, dont l'Etablissement aux Moluques étoit devenu plus onereux que profitable, prirent, en 1663, le parti d'évacuër tous les Forts qu'ils tenoient encore dans les Isles de Ternate & de Tidore, & de se retirer à Manille.

LE Roi de Ternate, tranquille Possesseur de ses Etats, par la faveur des Hollandois, les servit depuis fort fidèlement dans les deux Guerres qu'ils eurent à soutenir contre les Macassarois jusqu'en 1669, & dont il retira aussi de grands avantages. Le Prince Calamatta son frère, qui avoit fixé son séjour à Macassar, s'étoit reconcilié avec lui, & on le verra reparoitre à Batavia parmi le nombre des Princes, qui y furent conduits en triomphe après la Conquête de l'Isle de Celebes.

1674.
Violens
tremblemens
de Terre à
Amboine.

LA Guerre ayant cessé de toutes parts dans ces Quartiers Orientaux, un autre fleau ravagea les Isles d'Amboine pendant les années 1671, 1673 & 1674, qui furent accompagnées de diverses secouffes de tremblemens de Terre les plus furieuses qu'on y eut encore ressenties. Le dommage qu'elles causerent étoit immense. La plupart des Maisons furent renversées & 2322 personnes ensevelies sous leurs ruines, ou périrent d'une autre maniere.

1675.
Mort du
Roi de Ter-
nate.

EN 1675, mourut le Roi Mandarsjah, auquel succeda son Fils aîné *Kaitsjili Sibori*, communément appelé le Roi *Amsterdam*, qui renouvela tous les Traités conclus entre la Compagnie & ses Ancêtres; mais les écarts de ce jeune Prince rendirent son règne aussi malheureux pour lui-même, que pour ses Sujets.

§. II.

Département de Macassar, ou de l'Isle Celebes.

Critique de
l'Histoire de
Macassar par
Gervaise.

DANS le récit des grands événemens, qui vont fournir le sujet de cet Article, nous écarterons d'abord les fables que contient l'*Histoire de Macassar*, de l'impudent Abbé *Gervaise*, qui n'ayant jamais été à l'Isle de Celebes, ne consultoit que sa passion contre les Hollandois, & écrivoit sur des rapports aussi faux que malicieux. Gautier *Schouten*, témoin oculaire des faits qu'il raconte, réputé par sa bonne foi & son exactitude, mérite plus de credit à tous égards. Commençons par représenter, dans

les propres termes de ce célèbre Voyageur, la véritable cause de la Guerre, qui fut portée de son tems à l'Isle de Celebes.

„ Il n'y a point de Peuple, dit-il, qui ait jamais marqué tant d'infidélité
 „ & de barbarie, contre les Hollandois, que celui de Macassar, ni qui ait
 „ tant de fois violé sa foi & ses promesses. L'expérience a fait connoître
 „ que lorsqu'ils nous flattoient le plus, & qu'ils nous témoignaient le plus
 „ d'amitié, ils étoient sur le point de faire éclater quelque nouveau trait
 „ de perfidie. Il est vrai, qu'outre leur naturel, ils y étoient excités par
 „ les Portugais, qui, sous prétexte de les secourir, se mettoient en posses-
 „ sion de leurs Fortereffes, en bâtissoient de nouvelles, & nous représen-
 „ toient comme des troupes de Pirates & de Voleurs, l'écume des Peuples,
 „ gens qui vouloient vivre sans Princes & sans Rois, & qui se croyoient
 „ tout permis, mais qu'on pouvoit aisément détruire, si les Macassarois
 „ vouloient l'entreprendre”.

LA part que les Macassarois prirent dans les troubles d'Amboine, prou-
 ve suffisamment quelles étoient les dispositions de ces Peuples, qui ne fi-
 rent servir les avantages de la Paix de 1656 qu'à inquiéter de plus en plus
 les Hollandois. Enfin, ceux-ci, dont la patience étoit poussée à bout, for-
 mèrent le projet de se vanger une bonne fois de ces perfides Insulaires.
 Le secret de l'entreprise fut gardé long-tems, & au départ de la Flotte le
 bruit couroit encore, à Amboine, qu'elle alloit à Solor & à Timor, pour
 chasser les Portugais des petites Fortereffes qu'ils occupoient dans ces deux
 Isles. L'Armée Hollandoise étoit de 33 voiles, qui consistoient en 22
 Vaisseaux, 3 Galions, & 8 Chaloupes, sur lesquels on avoit embarqué
 1200 Européens, divisés en Compagnies de 50 hommes, & plus de 400
 Noirs d'Amboine, d'Oomi & de Nassalau. Schouten admira les impres-
 sions de la crainte, dans le changement qui se fit tout d'un coup parmi
 ces Indiens, lorsqu'après avoir compté d'aller à Solor & à Timor, pour y
 combattre une poignée d'Ennemis, ils entendirent nommer Macassar, dont
 ils connoissoient les Habitans pour une Nation fort belliqueuse. „ Ils de-
 „ meurèrent aussi interdits, que s'ils eussent été condamnés à la mort. Un
 „ de leurs principaux Capitaines, qui mangeoit à la table des hauts Officiers
 „ Hollandois, n'avoit pas voulu goûter de viande, parcequ'il avoit fait
 „ vœu, disoit-il, que la première qu'il mangeroit, feroit la cervelle rô-
 „ tie & les yeux des Ennemis qu'ils auroient tués: mais il devint muet
 „ comme les autres, en apprenant qu'on alloit à Macassar; & chacun
 „ d'eux se crut mené à la boucherie”. Les Amiraux *van Dam & Trit-
 mans* furent d'abord détachés avec les Vaisseaux la *Meuse* & le *Breukel*,
 pour faire des propositions de paix au Roi de Macassar. Deux jours s'étant
 passés sans recevoir de leurs nouvelles, la Flotte, qui tenoit encore la Mer,
 s'avança jusqu'à *Tanakeke*, & se prepara pour attaquer les Places le long de
 la Côte. On empruntera ici, de Schouten, les circonstances du combat
 qui fut livré aux Portugais. „ Le 10 de Juin 1660, nous joignîmes, dit-
 „ il, au commencement de la nuit, & au clair de la Lune, les deux Na-
 „ vires de nos Amiraux. Lorsque nous eûmes mouillé autour d'eux, ils
 „ nous firent sçavoir ce qui s'étoit passé. Ils avoient trouvé, au Quartier
 „ des Portugais, six Vaisseaux de cette Nation, richement chargés, qui

MAATZUIKER.

1660.

Cause de la
Guerre des
Hollandois
contre Ma-
cassar.Force de
l'Armée Hol-
landoise.Timidité
des Noirs.Récit de la
défaite des
Portugais.

MAATZUKER.
1660.

„ étoient venus, depuis peu, de Macao, pour se remettre en Mer au
 „ premier jour, & continuer leur route vers Goa. Cette prise étoit trop
 „ avantageuse, pour la laisser échapper. Il fut donc résolu qu'on feroit
 „ voir un échantillon du courage des Hollandois, devant le Palais du Roi
 „ de Macassar, à la vôe & aux yeux de toute sa Cour, & qu'on ne don-
 „ nerait pas aux Portugais le tems de se reconnoître, pour éprouver s'ils
 „ sçauroient soutenir, comme ils l'avoient tant de fois publié à cette
 „ Cour, que les Hollandois n'étoient que des Faquins & des Lâches.
 „ Dès que le jour eut commencé à luire, les deux Amiraux Hollandois
 „ portèrent sur la Flotte Portugaise; & pour compliment, ils lui envoyè-
 „ rent toutes leurs bordées. Les Portugais étoient déjà en état de dé-
 „ fense; & d'abord ils firent assez bien leur devoir. On ne vit que feu &
 „ flammes autour des Combattans. La Ville de Macassar & la Forteres-
 „ se, nommée *Samboupo*, retentissoient du fracas de l'Artillerie; & le
 „ Roi voyoit que sous ses yeux, deux Vaisseaux en osoient attaquer six
 „ des Portugais, dans ses Ports & sous ses Remparts. Des milliers d'Ha-
 „ bitans attendoient, sur le rivage, de quel côté la Victoire alloit se dé-
 „ clarer; lorsqu'une étincelle, qui tomba sur la poudre de l'Amiral des
 „ Portugais, le fit sauter en l'air.

„ DEUX autres de leurs Vaisseaux, qui ne purent se garantir de la flam-
 „ me, brûlèrent jusqu'à fleur d'eau, & sautèrent aussi; tandis que les Equi-
 „ pages, s'étant jettés à la Mer, ou dans de petits Bâtimens, gagnèrent
 „ assez heureusement le rivage. Enfin, deux autres qu'on poursuivoit,
 „ se firent échouer sur la Côte; & le sixième, qui se nommoit *Notre-Dame
 „ des Remèdes*, fut le seul qui tomba au pouvoir des Hollandois. Ils le trou-
 „ vèrent chargé d'étoffes de soye, de bois de sandal, & d'autres mar-
 „ chandises de la Chine. Après l'avoir fait armer, ils changèrent son nom
 „ de Notre-Dame des Remèdes, en celui de *Remèdes Hollandois*. La perte
 „ de leur côté ne monta qu'à quatre hommes, & le double de blessés.
 „ Ils ignorèrent combien il étoit mort de Portugais, quoiqu'ils ne pus-
 „ sent douter que l'Artillerie & les flammes n'en eussent fait périr un
 „ grand nombre”.

Prise de
Panakoke.

CETTE Victoire fut immédiatement suivie d'une double attaque des Forts
 de *Panakoke* & de *Samboupo*, où étoit le Palais du Roi, & dont les Troupes,
 aidées des Portugais, firent une résistance des plus vigoureuses. Tandis
 que toutes les forces ennemies s'avançoient vers la dernière de ces Places,
 on fit une descente, pour marcher droit à la première. Le peu de monde,
 qui y étoit resté, n'eut pas même le tems d'en sortir, vû la prompti-
 tude avec laquelle les Hollandois se rendirent maîtres des portes, passant
 au fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontrèrent dans la Place.

SCHOOTEN raconte à cette occasion, „ qu'un Soldat Hollandois, achar-
 „ né au combat, furieux, sans doute, & transporté hors de lui-même,
 „ trouvant dans son chemin une femme de Macassar, avec un enfant entre
 „ ses bras, qu'elle tâchoit de conserver, le lui arracha & lui perça inhu-
 „ mainement le cœur. La mère, transportée à son tour, prit un cris,
 „ espèce de poignard, & l'alla plonger dans le sein du Soldat, qui tom-
 „ ba mort d'un seul coup. Mais cette généreuse femme fut tuée à l'in-
 „ stant

„ flant par d'autres Hollandois, qui presque tous n'étoient plus maîtres „ d'eux-mêmes". Schouten justifie leur fureur par la certitude où ils étoient, que la multitude de leurs Ennemis les accableroit, s'ils ne faisoient des efforts extraordinaires.

ON se hâta de mettre la Place en bon état de défense. L'Armée ennemie ne tarda pas d'y revenir pour en faire le Siège. Le Combat fut rude, mais enfin il se decida à l'avantage des Hollandois. Ils restèrent maîtres de Panakoke leur Conquête, & la Paix fut signée au mois de Novembre 1660. Cependant les Macassarois recommencèrent bientôt à exercer toutes sortes de violences, de perfidies & de cruautés contre les Hollandois. C'est le témoignage qu'en donne Schouten, & Valentyn le confirme par quelques particularités, qui repandent beaucoup de jour sur les circonstances de cette nouvelle Guerre, relatives aux Rebelles de l'Isle, amis des Hollandois.

EN 1665, le Roi de Macassar envoya, à Bouton, un Corps de dix mille hommes, qui attaquèrent leurs Places, & maltraitèrent leurs gens. Peu de mois auparavant, quelques-uns de leurs Vaisseaux ayant fait naufrage sur ses Côtes, ses Sujets massacrèrent inhumainement ceux qui avoient échappé à la fureur des ondes, & pillèrent à l'ordinaire leurs marchandises. Tel fut le sort des Navires la *Baleine* & la *Lionne*. Presque dans le même-tems, un Prince de Macassar eut l'audace de donner un soufflet au Chef du Comptoir Hollandois, qui reclamoit l'assistance du Roi, au sujet du dernier de ces Vaisseaux. Un affront si sensible ne permit pas, à ce Chef, de s'arrêter plus longtems dans un lieu où sa Nation ne trouvoit ni sûreté ni justice. Lorsqu'il s'embarqua pour retourner à Batavia, un Noble *Bouguis*, nommé Raja *Palaka*, partit secrètement avec lui, plein de projets de vengeance contre le Roi *Hassan-Oudin*, dont il avoit reçu quelque mécontentement particulier, sans compter le double motif qui l'engageoit à fuir une Cour, où son Ayeul & son Père, qui en occupoient les premières Charges, sous le règne de *Sombanco*, avoient fini leurs jours par les plus cruels supplices.

Ce jeune homme, arrivé à Batavia, fit ses plaintes au Conseil, implora son secours, indiquant en même tems les moyens de se rendre maître de Macassar, & de vanger les outrages faits à la Compagnie, au service de laquelle il offroit de s'employer de toutes ses forces. On se concerta avec lui, & l'on résolut de faire partir incessamment une puissante Flotte, sous les ordres de l'Amiral *Speelman*; mais il fut trouvé bon d'envoyer, en attendant, Raja *Palaka* à Macassar, où l'on ne savoit encore rien de son évasion, pour y assembler son monde; ce qu'il fit avec tant d'imprudence, qu'il se seroit vû en danger éminent de perdre la vie, s'il ne se fut sauvé à tems à Bouton, d'où le Roi de Goa l'ayant fait reclamer, par ses Ambassadeurs, sans pouvoir l'obtenir, ce Prince y envoya, en 1666, une Flotte de 25 mille hommes, avec menace de saccager l'Isle, si on ne le remettait entre ses mains. Le Roi de Bouton, assiégé par cette Armée, fut obligé de chercher son salut dans les montagnes. Les Ennemis s'étant mis à sa poursuite, il n'auroit pas pû y tenir longtems; & c'en étoit fait de Raja *Palaka*, si la crainte ne lui eut inspiré d'assurer ce Prince, qu'il avoit des

MAATZUIKER.
1660.

Conclusion
de la Paix.

1665.

Nouvelle
rupture du
Roi de Macassar.

On se pré-
pare à lui fai-
re la Guerre.

1666.

MAATZUIKER.
1666.

des avis positifs, que l'Amiral Speelman feroit à Bouton, au plus tard dans sept à huit jours. Là-dessus le Roi demanda un délai pour ce court espace de tems, sous prétexte qu'il lui étoit impossible de faire résoudre, si promptement, ses Montagnards à l'extradition de Raja Palaka, quoiqu'il y fut entièrement disposé lui-même. Ce délai lui avoit été accordé, lorsque Speelman parut, le sixième jour, avec sa Flotte. Nous n'avons qu'à suivre ici une Relation très-authentique de cette Expédition memorable (a).

Relation de
cette Expédi-
tion.

„ L'AMIRAL Speelman, qui avoit mis à la voile, de Batavia, le 24
„ Novembre, avec treize Vaisseaux, montés de cinq cens Soldats Hollan-
„ dois, trois cens Indiens, & des Matelots au-delà de l'ordinaire, étant
„ arrivé, le 19 Décembre, à la vûe de Macassar, reçut, le lendemain,
„ dans son bord, deux Députés, qui lui apportoiert, de la part du Roi,
„ mille cinquante-six mazes d'or, que ce Prince avoit promis pour le mas-
„ sacre des Hollandois, & mille quatre cens trente-cinq reales pour le
„ pillage du Vaisseau la *Lionne*; mais ayant refusé de faire soumission à la
„ Compagnie, on fut obligé de lui déclarer la Guerre, d'autant plus qu'on
„ sçavoit que ce Prince avoit envoyé une puissante Flotte du côté de
„ Bouton, il y avoit environ six semaines. Aussi-tôt les Vaisseaux Hol-
„ landois arborèrent le pavillon rouge, & passant devant la Ville de Ma-
„ cassar, se rendirent au Sud de l'Isle, pour y faire tout le dégât qu'il leur
„ seroit possible.

„ L'AMIRAL étant arrivé au Golfe de *Turate*, y fit une descente, avec
„ deux Compagnies d'Infanterie Hollandoise, & tous les Bouguis qui é-
„ toient repartis sur sa Flotte. Après avoir réduit en cendres dix Habi-
„ tations, grandes & petites, quantité de pady & de riz, & une Jonque
„ neuve, armée en guerre, il revint le soir à bord, chargé de dépouilles,
„ emmenant quatorze prisonniers, avec autant de têtes de ceux qui a-
„ voient été tués dans cette rencontre. Le lendemain, la Flotte mouilla
„ devant *Bontein*, où étoient les greniers des Ennemis. L'Amiral fit met-
„ tre à terre huit Compagnies d'Infanterie Hollandoise, deux de Natio-
„ naux, & les Troupes de Raja Palaka, qui faccagèrent & brûlèrent une
„ trentaine de Villages, avec cent Barques, & trois mille lasts de pady &
„ de riz. Cette expédition terminée si heureusement, la Flotte fit voile
„ vers Bouton, où elle arriva, à la vûe des Châteaux de la Place, le der-
„ nier jour de l'année.

1667.

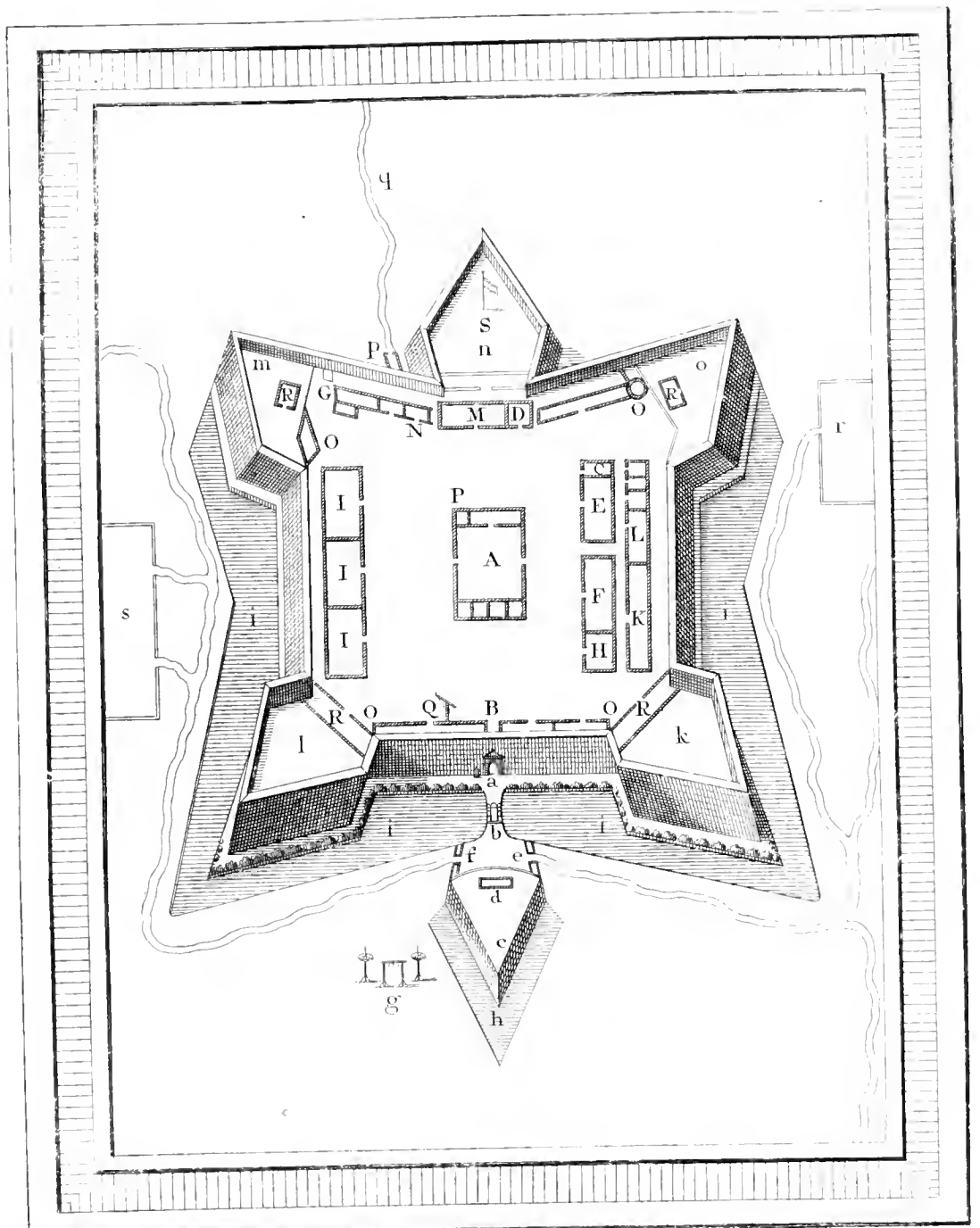
„ Le premier de Janvier 1667, l'Amiral se rendit avec les Chaloupes
„ & les plus petits Bâtimens de la Flotte, dans le Port de Bouton, dont
„ il trouva la Ville étroitement assiégée par les Macassarois, avec environ
„ quatre cens cinquante Bâtimens, & plus de dix mille hommes. Les
„ Hollandois ayant mis pied à terre, tombèrent d'abord sur les Barques de
„ provision, que les Ennemis avoient tirées à sec, & en brûlèrent soixan-
„ te, après une vive escarmouche. Ensuite ils assiégèrent l'Armée de Ma-
„ cassar, avec leurs petits Bâtimens. Leurs premières dispositions attirèrent
„ „ bientôt

(a) Cette Relation, imprimée à Batavia, & traduite en François, se trouve jointe à l'Histoire de Macassar, par Gervaise, Edition de Ratisbonne, chez Erasme *Kinkius*, en 1730.

CARTE DE L'ISLE CELEBES ou MACASSAR.

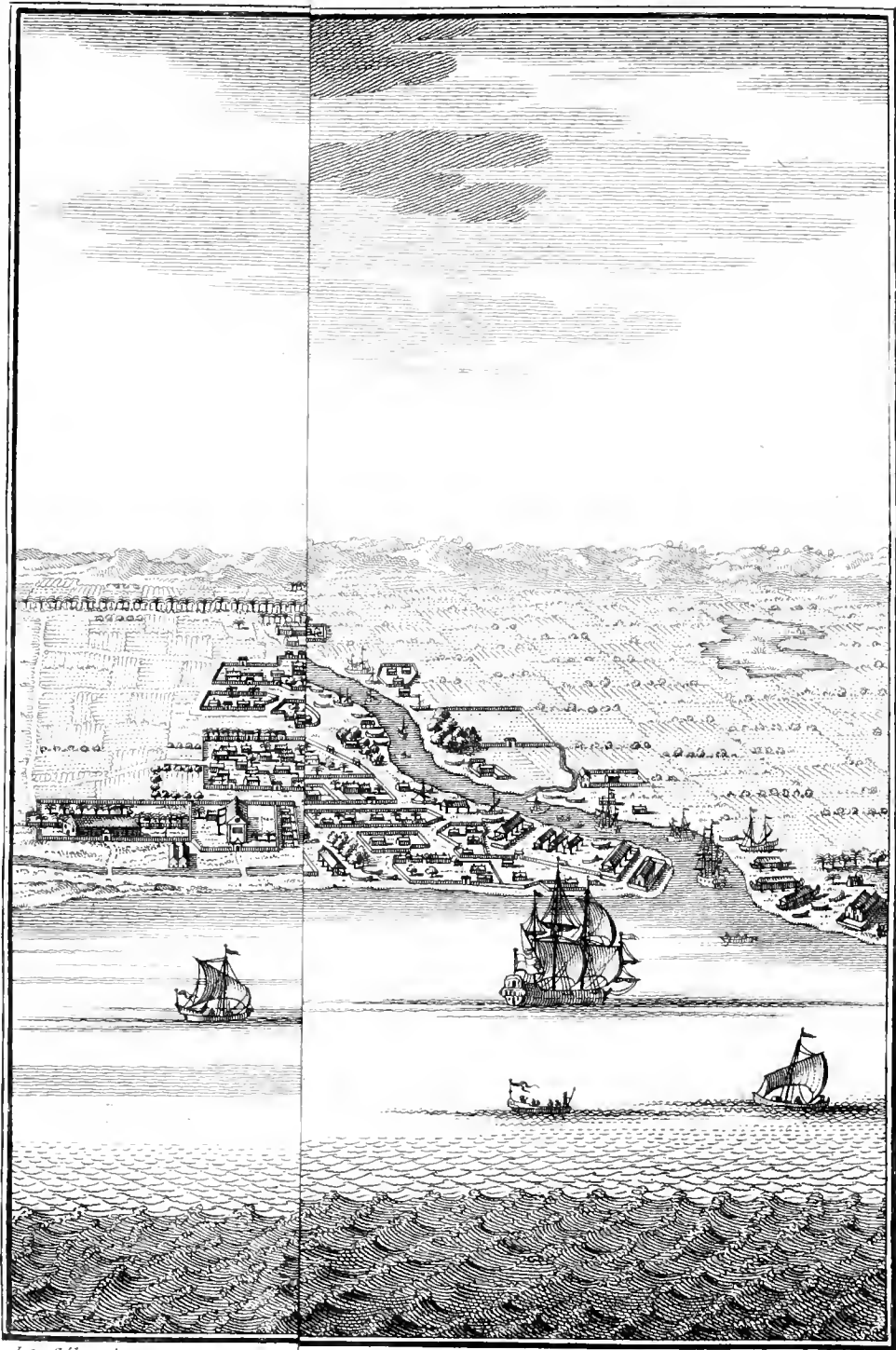


KAART VAN'T EILAND CELEBES OF MAKASSAR.

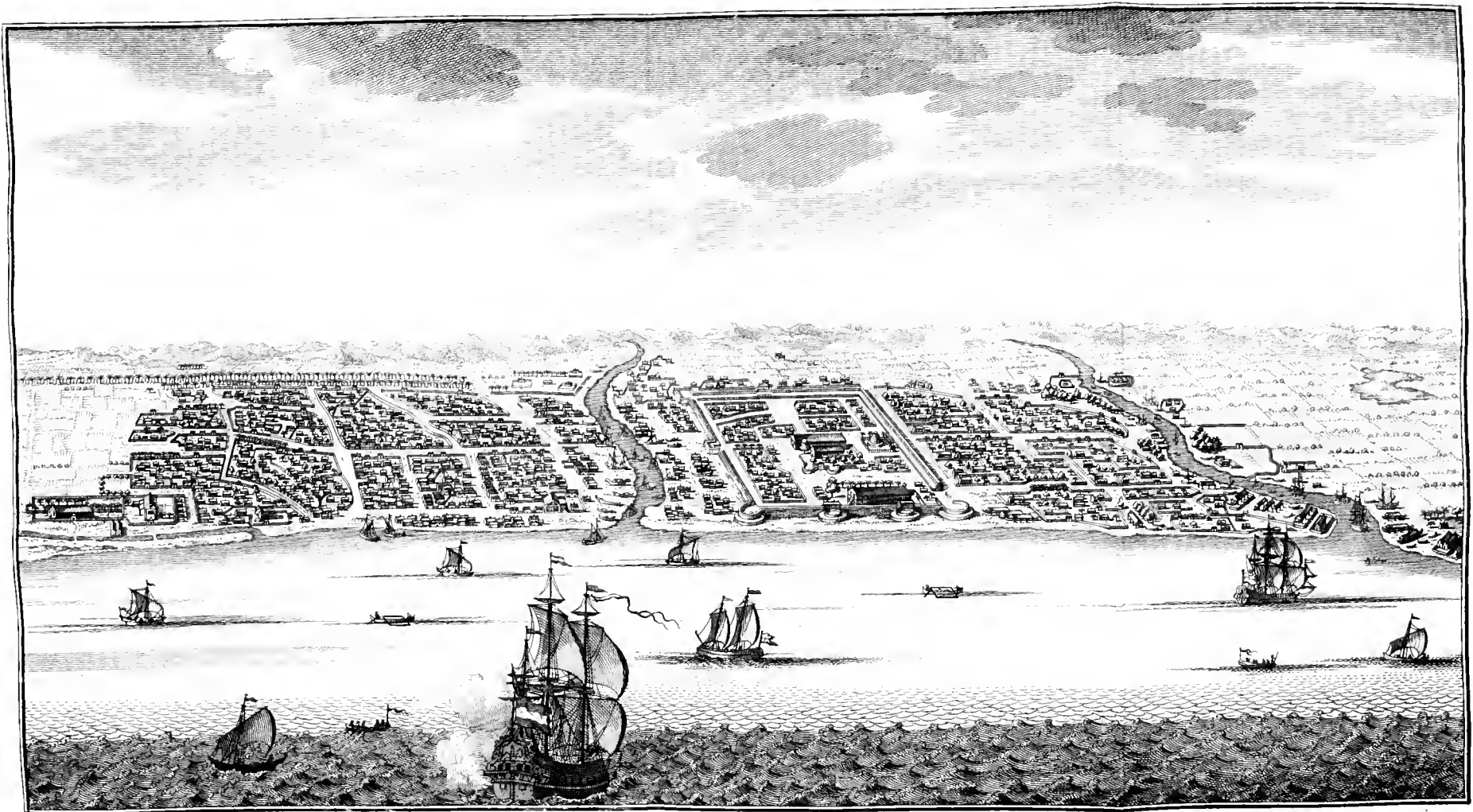


J. van der Schueren delin.

FORT ROTTERDAM. 't KASTEEL ROTTERDAM.



J. J. Schiller delin.



SAMBOUPO.

„ bientôt un grand nombre de Bouguis, qui vinrent se rendre à Raja Pa-
 „ laka. Les Macassarois, qui voyoient leurs forces diminuer, craignant
 „ d'être attaqués dans leurs retranchemens, levèrent le Siège pendant la
 „ nuit, & mirent le feu à leur Camp; tandis que tous les autres Vaisseaux
 „ de la Flotte Hollandoise entroient successivement dans la Baye.

„ LES Ennemis envoyèrent ensuite des Députés à l'Amiral, qui ne les
 „ trouvant pas d'une qualité assez distinguée pour traiter avec lui, les ren-
 „ voya jusqu'à trois fois; & ce ne fut que le 4 du même mois, que les trois
 „ principaux Chefs de l'Armée de Macassar vinrent se jeter à ses pieds,
 „ pour se remettre à la discrétion de la Compagnie. Toutes les Troupes
 „ ennemies ayant été desarmées, on en transporta cinq mille cinq cens
 „ hommes des plus robustes, dans une Isle qui est entre Bouton & *Pantfia-*
 „ *na*, ou *Pangasina*, & l'on en prit, pour Esclaves, environ quatre cens,
 „ tant hommes que femmes, outre cinq mille Bouguis, & quatre-vingt-six
 „ Pirogues des Ennemis, qui se rendirent à Raja Palaka. Trois cens au-
 „ tres Pirogues (*b*), qui avoient été prises sur le Roi de Bouton, lui fu-
 „ rent restituées. Enfin, cette journée livra, entre les mains des Hollan-
 „ dois, plus d'onze mille personnes; quatre mille lasts de riz, trois cens
 „ Pirogues, qu'ils coulèrent à fond, dans la Baye de Bouton, trente au-
 „ tres Barques, qu'on donna au Roi & aux Grands du Royaume; dix
 „ des meilleures, dont on fit présent à Raja Palaka, & deux belles Jon-
 „ ques de guerre, que l'Amiral retint pour le service de sa Flotte, avec
 „ tous les principaux Chefs & Commandans de Macassar, qui demeurè-
 „ rent auprès de lui comme prisonniers de guerre; sans parler du butin
 „ assez considérable, qui consistoit principalement en crisses, à poignées
 „ d'or & d'autres métaux, en armes à feu, javelots, quelque or, tant
 „ monnoyé qu'en lingots, & en cent quatre-vingt-quinze étendarts ou
 „ banderoles.

„ L'AMIRAL partit là-dessus pour Amboine, d'où il ne revint, à Bou-
 „ ton, que vers la fin de Juin, avec seize Bâtimens, Vaisseaux ou Yachts,
 „ & quatorze Chaloupes, parmi lesquelles il s'en trouvoit quatre du Roi de
 „ Ternate. Cette Flotte avoit été accueillie d'une si violente tempête,
 „ dans le trajet de Bouton aux *Bougeroenes*, que les Barques de Raja Pala-
 „ ka, qui étoient aussi parties d'Amboine, sous la conduite du Capitaine
 „ *Poleman*, en avoient été presque toutes dispersées; mais ce Capitaine re-
 „ joignit quelque tems après l'Amiral, avec la Chaloupe la *Concorde*, qu'il
 „ montoit, & lui donna avis, qu'il avoit vû Raja Palaka en grand peril,
 „ sans qu'il lui eut été possible d'aller à son secours. Sur ce rapport, l'Ami-
 „ ral l'ayant renvoyé en Mer, avec deux Chaloupes, pour chercher le Ra-
 „ ja, il le trouva enfin, après bien des fatigues. Tous deux furent d'a-
 „ vis de passer, avec leur monde, à travers du Pays de *Boni*, sur la Côte
 „ Orientale, pour se rendre par terre à Bontein, où étoit le rendez-vous
 „ de l'Armée. Ils exécutèrent cette résolution avec beaucoup de courage,
 „ &

(*b*) Valentyn, qui donne la même Relation, n'en met que deux cens. C'est peut-être une faute dans la traduction.

MAATZUIKER.
1667.

„ & brûlèrent, en passant, plus de cent Négreries, outre une grande quantité de paddy & de riz.

„ CEPENDANT l'Amiral étant arrivé aux environs de Bontein, trouva cette Place bien fortifiée de palissades, & la Côte défendue par plusieurs Fortins de terre, avec près de six mille Macassarais, pour la garde de ces Postes. Il ne laissa pas d'y faire une descente & d'attaquer l'Ennemi, qu'il parvint à déloger sans aucune perte considérable. Après avoir tout réduit en cendres, la Flotte fit voile du côté de Macassar, où les Ennemis paroissent résolus de faire une vigoureuse résistance; mais on ne jugea pas à propos de rien entreprendre contre eux, qu'on n'eut reçu des nouvelles de Raja Palaka, & que les Barques ne fussent arrivées.

„ LE 19 Juillet, à la pointe du jour, les Ennemis commencèrent à faire grand feu du Fort Royal, & à tirer une infinité de volées de canon sur le *Tertolen*, que l'Amiral montoit; On ne manqua pas de leur répondre de toute l'Artillerie de la Flotte, qui continua de battre jusqu'à la nuit, dont les Vaisseaux profitèrent pour s'éloigner de terre, ce qui fit croire aux Ennemis que l'Amiral étoit mort. On se rendit ensuite devant *Panakoke*, où les Troupes de Bouton arrivèrent aussi le 23, avec vingt-quatre Barques montées de mille hommes. Les petits Bâtimens ayant fait descente, mirent le feu au Village de *Batta-batta*, le 27, ils canonèrent *Borrambon*, & le lendemain, ils se portèrent devant *Gliffon*, où, dans une vive escarmouche qu'ils eurent avec les Ennemis, ils perdirent un Lieutenant & quatorze hommes.

„ PEU après, l'Amiral ayant eu avis que les Ennemis avoient dessein de couper le passage à Raja Palaka, & au Capitaine Poleman, qui venoient de Bontein, avec leurs Troupes, n'eut rien de plus pressé que d'accourir à leur secours. Il les trouva inopinément dans les environs de *Patembean*, & apprit d'eux, qu'ils avoient eû une rencontre fort vive, avec l'Ennemi; mais qu'ils étoient enfin demeurés victorieux. Ensuite étant retourné, avec sa Flotte, du côté de *Gliffon*, l'Amiral y fit descente, le 2 Août, sans aucune résistance. Ce jour-là se passa en de furieuses escarmouches, dans lesquelles les Hollandois eurent cinquante-six hommes blessés; ce qui n'empêcha pas qu'ils ne donnassent la chasse aux Ennemis, jusques fort avant dans le Pays, après avoir totalement défait leurs premières Troupes. On fut informé, qu'en deux rencontres, ils avoient perdu plus de mille hommes, & que Craen *Montemarano* avoit abandonné les Hollandois, & s'étoit de nouveau rangé sous les étendards du Roi de Macassar, laissant aux premiers son fils aîné avec une de ses sœurs. *Speelman* n'avoit plus alors qu'environ treize cens hommes, tant Soldats, que Matelots, sans compter les Naturels du Pays. Le Yacht le *Nuissembourg*, qui étoit parti le 6, de Macassar, se trouva le lendemain en grand danger; Quarante-cinq Esclaves de l'Isle, & quinze Prisonniers de distinction, qui s'étoient rendus aux Hollandois, devant cette Place, ayant brisé leurs fers, égorgèrent la garde avec des bambous aiguës, & alloient s'emparer du Bâtiment, sans le secours qu'il reçut d'un autre Vaisseau, & l'effet d'un coup de canon chargé à mitraille, qu'on

„ tira

„ tira à propos sur ces Traîtres, qui furent tous massacrés dans la fureur de la mêlée. MAATZUIKER.

1667.

„ L'ARMÉE de Boni, composée de six mille hommes, étant partie de Turate, sur les Vaisseaux Hollandois, étoit arrivée devant Gliffon, & y avoit mis pied à terre. Raja Palaka avoit donné, la nuit précédente, un assaut sur Turate, & chassé l'Ennemi de trois Postes. Les Hollandois avoient alors, à Gliffon, environ sept mille Bouguis, trois mille Ternatois & Boutonois, outre les Troupes des Capitaines *Foncker* & *Strycker*, avec quatre pièces de canon. L'Armée ennemie étoit forte d'environ vingt mille hommes.

„ LE 18, l'Amiral & son Conseil ayant résolu, avec Raja Palaka, d'attaquer, pendant la nuit, le Château de Gliffon, avec cent hommes d'élite & bien armés, sous la conduite d'un transfuge, ce dessein leur réussit si bien, qu'à trois heures du matin l'Amiral apprit que Raja Palaka s'étoit rendu maître de ce Poste, & demandoit du secours, qui lui fut envoyé tout de suite. Ce renfort arriva très à propos, parceque les Ennemis donnèrent cinq assauts furieux sur la Place, depuis six heures du matin jusqu'à midi; mais ils furent toujours vigoureusement repoussés, & forcés enfin de se retirer jusqu'à cinq heures du soir, qu'ils revinrent à la charge avec tant de furie, que la victoire eut été fort douteuse, si les Assiégés ne se fussent parfaitement bien tenus sur leurs gardes.

„ LES Ennemis furent d'abord arrêtés par l'effet de quatre bombes & autant de grenades; une sortie qu'on fit sur eux, dans ce moment, les mit en fuite jusqu'à leur premier *Pagger*, ou Fortin, qu'ils furent contraints de quitter, à cause des bombes & des grenades qu'on y jettoit du Château. Ce Fortin, & un autre proche de Gliffon, étoient situés si avantageusement, que les Ennemis auroient pû de-là canonner la Flotte, & il parut que c'étoit aussi à ce dessein, qu'ils avoient commencé à y dresser quelques Batteries. Leurs transfuges apprirent ensuite, qu'ils avoient perdu beaucoup de monde, entr'autres le Roi de *Mandbar*, le fils aîné de *Craen Linques*, & plusieurs des principaux de leur Noblesse. La perte, du côté des Hollandois, ne s'étoit montée qu'à six Bouguis tués & cinquante blessés. On commanda ensuite des Soldats Hollandois, avec les Bouguis du Capitaine *Poleman*, pour la garde des Forts de Gliffon; & la même nuit, les Troupes de Boni s'étant avancées jusqu'au-dessous de l'Armée Royale, avec huit pièces de canon, elles y répandirent l'allarme de toutes parts.

„ LE lendemain, à la pointe du jour, les Ennemis ayant rassemblé toutes leurs Forces, vinrent donner un rude assaut au *Pagger* de Gliffon; mais ils furent vigoureusement repoussés. Après s'être retirés dans le Fort du Sud, ils l'abandonnèrent le jour suivant aux Bouguis, qui y mirent le feu, & retournant à grosses troupes sous le Fort Royal, chacun avec sa charge de pady sur les épaules, les Macassarois, qui les virent, les chargèrent si brusquement, qu'après un combat fort vif, pendant deux ou trois heures, les deux partis se séparèrent sans pouvoir ni l'un ni l'autre s'attribuer l'honneur de la victoire. Cependant les Ennemis, quittant bientôt leurs retranchemens, allèrent camper à la portée de canon

MAATZUIKER.

1667.

„ du Pagger Hollandois. On les y attaqua, la nuit du 26, avec tant de
 „ bonheur, qu'ils furent contraints de prendre la fuite, laissant une tren-
 „ taine de morts, & tout leur Camp au pillage des Hollandois, qui brûlè-
 „ rent & saccochèrent tous les Villages à deux lieues au Sud de Macassar.
 „ L'Amiral ayant fait aussi démolir tous les Forts & Pagers qu'il avoit pris
 „ à Gliffon, fit voile, la nuit du 2 Septembre, pour se rendre au Sud de
 „ la Rivière d'*Ayen*, où il mit tout son monde à terre, sans aucune résistan-
 „ ce. Quand l'Armée s'y fut bien retranchée, Raja Palaka s'avança jus-
 „ qu'aux travaux des Ennemis, qu'il délogea; & ce succès fut immédiate-
 „ ment suivi de la prise d'un de leurs Pagers, situé sur la Côte, dont il
 „ enleva l'Artillerie.

„ LE 17. du même mois, les Hollandois eurent un autre combat des plus
 „ rudes avec les Ennemis, qui furent défaits & mis en fuite, avec perte
 „ de trente Malais, sans compter les Macassarois, parmi lesquels se trou-
 „ voient trois personnes de marque. Cette victoire ne couta, aux pre-
 „ miers, que sept Bouguis tués & soixante blessés. Un grand nombre de
 „ ces Peuples vint se rendre au Raja, sous la conduite des principaux de sa
 „ famille. Le Roi de *Panna*, son proche Parent, qui tenoit aussi la Cam-
 „ pagne, avec un Corps d'environ cinq mille hommes, s'étoit approché
 „ jusqu'à seize miles de Macassar, & avoit pillé & saccoché plusieurs Villa-
 „ ges sur sa route. D'un autre côté, le Roi de *Biema*, qui depuis sa dé-
 „ livrance de Bouton, avoit toujours paru fort attaché à la Compagnie,
 „ venoit de se jeter de nouveau dans les Troupes du Roi de Macassar,
 „ après avoir misérablement massacré neuf Hollandois, à bord d'une Cha-
 „ loupe.

„ LE premier jour du mois d'Octobre fut marqué par un nouvel avanta-
 „ ge, que les Hollandois remportèrent sur un Corps de huit à neuf cens
 „ hommes des Troupes ennemies. Deux jours après, Raja Palaka chassa
 „ quelques Macassarois, qui étoient occupés à construire un Fort dans les
 „ environs de *Pattembite*. L'avis qu'on eut d'une irruption qu'ils médi-
 „ toient de faire dans le Pays des Bouguis, avec trente-deux Pirogues &
 „ mille hommes, obligea l'Amiral d'y envoyer, en toute diligence, trois
 „ Vaisseaux & deux Chaloupes. La nuit du 8, on reçut un nouveau ren-
 „ fort de trente Déferteurs de *Sopping*, qui avoient perdu leur Roi dans les
 „ Montagnes. Plusieurs proches Parens de Raja Palaka ayant joint les au-
 „ tres dans le Village de *Sarrangen*, il y alla la nuit suivante, & en revint
 „ le matin, avec cent cinquante hommes & deux cens trente-sept femmes,
 „ ou enfans. Ce Raja s'étant remis tout de fuite en Campagne, battit en-
 „ core les Ennemis à différentes reprises, & se rendit maître de trois de
 „ leurs Pagers, où il trouva entr'autres onze pièces d'Artillerie; mais il
 „ reçut deux légères blessures.

„ Des avantages si fréquens, quoique peu considérables, avoient si fort
 „ abbatu le courage des Ennemis, que l'Amiral crut devoir profiter de cet-
 „ te consternation pour leur faire des propositions de Paix. Le Roi de Ma-
 „ cassar reçut bien ses Députés; & demanda une trêve de trois jours pour
 „ se résoudre. Le 1^{er} de Novembre, ses Ambassadeurs arrivèrent au Camp
 „ des Hollandois, avec une suite d'environ deux cens hommes. On les

„ ren-

„ renvoya le lendemain, accompagnés de deux Députés, qui eurent ordre
 „ de déclarer au Roi, de vive voix, que s'il avoit quelque chose à proposer,
 „ ou à repliquer, il eut à le faire avant les six heures du soir, parcequ'alors
 „ la trêve seroit finie. Les Députés furent conduits à l'audience du Prince.
 „ Après avoir entendu leur Commission, le Conseil parut fort embarrassé
 „ sur le parti qu'il devoit prendre; Enfin *Crongron*, l'un des principaux Mi-
 „ nistres, rompant le silence, dit en riant: *Hé bien! les Hollandois n'ont-ils*
 „ *pas raison? Qu'est-il besoin de consulter davantage? Si nous ne voulons pas les*
 „ *attaquer, ils nous attaqueront nous-mêmes.* Les Députés furent congédiés
 „ avec cette réponse.

„ SUR ces entrefaites, les *Craens Layo & Bancala* s'étant fait voir sur la
 „ Rivière, comme s'ils eussent voulu se rendre, l'Amiral leur envoya *Raja*
 „ *Palaka*, chargé de quelques présens, qu'ils acceptèrent avec reconnois-
 „ sance: Ces deux *Craens* avoient la garde d'un petit *Pagger*, derrière ce-
 „ lui de la Pointe de la Rivière d'*Ayen*; *Raja Palaka* convint, avec eux,
 „ qu'on iroit les attaquer, entre le 2 & le 3 Novembre, & qu'ils feroient
 „ semblant de se deffendre; mais qu'après quelques décharges en l'air, ils
 „ sortiroient de leur Poste, pour aller chez eux rallier leurs Troupes &
 „ solliciter leurs Voisins à venir se rendre, à leur exemple, entre les mains
 „ de la Compagnie, comptant qu'ils pourroient joindre l'Armée Hollandoi-
 „ se avec cinq mille hommes armés. Ce projet fut exécuté à point nom-
 „ mé, & malgré la résistance du premier *Pagger*, une Batterie de six pièces
 „ de canon l'obligea bien-tôt de se rendre. Outre ces deux *Paggers*, les
 „ Hollandois en trouvèrent deux autres abandonnés, qu'ils réduisirent en
 „ cendres. Le 4, *Raja Cajo* fut envoyé, avec cinq Barques, du côté de
 „ *Turate*, pour porter aux Grands de ce lieu-là quelques présens. Le Prin-
 „ ce *Calamatta*, qui seroit dans les Troupes de *Macassar*, avoit fait
 „ connoître son desir de se reconcilier avec la Compagnie & avec le Roi
 „ de *Ternate* son Frère. Il y avoit encore, sur le bord de la Rivière, un
 „ *Pagger*, que les Ennemis abandonnèrent, & qu'on démolit ensuite; un
 „ autre plus grand, mais presque tout demantelé & muni de peu de mon-
 „ de; un troisième, où le Roi étoit logé, tomboit aussi en ruine; & il pa-
 „ roissoit que l'Ennemi eut dessein de décamper de-là pour aller se poster
 „ sur le bord de la Rivière de *Gresse*. Au bout du Bois, il y avoit un grand
 „ *Pagger* derrière *Borrombon*, que *Craen Linques* gardoit; mais on en avoit
 „ déjà retiré l'Artillerie. L'Amiral s'y rendit le 7, avec *Raja Palaka*, sui-
 „ vis de deux cens Soldats Européens & des Troupes d'*Amboine*; ils mi-
 „ rent d'abord le feu au Bourg de *Bonaye*, & résolurent de relever un
 „ vieux *Pagger* au bout du Bois, pour favoriser l'attaque du Château de
 „ *Linques*, & se porter ensuite sur *Borrombon*, au cas de réussite de la pre-
 „ mière entreprise.

„ LE Roi & son Peuple, qui voyoient toutes ces dispositions, sembloient
 „ être fort portés pour la Paix; mais *Craen Tello* y étoit d'autant plus con-
 „ traire. Il vouloit à tout risque livrer Bataille à l'Armée Hollandoise.
 „ *Craen Gresse* étoit arrivé à *Wadjo*, sans y avoir trouvé de secours consi-
 „ dérable. *Raja Panna*, neveu de *Raja Palaka*, & qui suivoit le même
 „ parti, avoit décampé de *Beron* pour aller à *Sopping*, où il étoit en bon-

MAATZUIKER.
1667.

„ ne posture. Daen *Pabile*, & ceux de *Loubou*, s'étoient battus à diverses
 „ fois contre ceux de *Wadjo*, & avoient eû l'avantage sur ces derniers,
 „ qui, à cause de l'incendie des Villages aux environs, s'étoient retirés
 „ jusqu'à leur principale Négrerie. La plûpart des Peuples en deça de la Ri-
 „ vière s'étoient rangés sous l'obéissance des Hollandois, & les autres a-
 „ voient pris le parti du Roi de *Macassar*. Ceux de *Lamoure* avoient imploré
 „ la protection de la Compagnie, contre l'oppression insupportable de Daen
 „ *Matuanc*, & ceux de *Biema* desapprouvoient bien l'attentat & meurtre
 „ commis par leur Roi; mais ils n'avoient pas encore député à l'Amiral
 „ pour renouveler le Traité, ni envoyé les frères de l'Assassin qu'il avoit
 „ demandés.

„ TELLE étoit la situation des choses, le 7 de ce mois, lorsqu'on vit ar-
 „ river, au Camp Hollandois, des Ambassadeurs du Roi de *Macassar*, char-
 „ gés d'une lettre & de sept sacs, qui contenoient trois mille trois cens
 „ quatre-vingt quatorze réales. L'Amiral y répondit, de son côté, par
 „ l'envoi de quelques Députés, qui revinrent le lendemain avec trois *Ma-*
 „ *cassarois*, dont la Commission n'aboutissoit qu'à demander, de la part de
 „ leur Prince, une trêve de dix jours dans toute l'étendue de son Royau-
 „ me, pour pouvoir se déterminer sur les conditions de la Paix; mais on ne
 „ voulut lui accorder que trois jours.

„ EN attendant, sur les avis qu'on reçut, que les *Craens Layo* & *Bancala*
 „ étoient déjà sur pied, qu'ils avoient brûlé les Habitations sur les frontières
 „ de la juridiction du Roi, & dirigé ensuite leur marche du côté de *Linques*,
 „ où *Craen Linques* s'étoit aussi rendu, avec trois cens hommes, pour sol-
 „ liciter, à ce qu'on croyoit, le Peuple à la revolte contre ce Prince, l'A-
 „ miral jugea à propos d'y envoyer la Chaloupe le *Dauphin*, avec un Dé-
 „ puté, pour les assurer des bonnes intentions de la Compagnie. On tra-
 „ vailloit en même-tems à rassembler les Alliés de *Turate*. *Craen Tello*
 „ étant tombé malade, avoit été obligé de se faire transporter à *Jompan-*
 „ *dan*, & *Craen Calamatta* étoit parti de compagnie. Le Roi avoit com-
 „ mencé de fortifier le Village de *Bonte Birain*, sur la Rivière de *Gresse*;
 „ mais l'on fut informé qu'il n'étoit gardé que par une dizaine d'hom-
 „ mes, & que généralement tout le Pays de *Macassar* aspirait après la
 „ Paix. On n'en étoit pas fort éloigné, puisqu'elle se fit le 18 de
 „ ce mois, à des conditions extrêmement avantageuses pour la Compa-
 „ gnie (c).

Conclusion
de la Paix.

LES

(c) 1. On confirme les Traités du 19 Août, & 2 Décembre 1660, dans tous leurs points, pour autant qu'il n'y a pas été dérogé par le présent Traité.

2. On livrera incessamment à l'Amiral, sans exception, tous les Européens, Sujets de la Compagnie, qui se trouvent à *Macassar*, soit qu'ils y soyent passés en dernier lieu, ou dans d'autres tems.

3. On restituera à la Compagnie tous les effets qu'on a recouvrés du naufrage du Vaifseau la *Baleine*, & du Yacht la *Lionne*, à l'ex-

ception de huit pièces de canon de fer, au cas qu'il se trouve que la Compagnie en a été satisfaite.

4. On fera prompte & bonne justice, en présence du Résident de la Compagnie, de tous ceux qui seront trouvés coupables des assassinats commis en la personne de plusieurs Hollandois, & la Régence de *Macassar* en fera une exacte recherche, pour qu'il en soit statué un exemple.

5. Elle s'oblige en particulier de contraindre tous les Débiteurs de la Compagnie à lui payer

Les réjouissances qui se firent à Batavia, pour cette Paix, étoient à peine finies, & l'Amiral Speelman, après avoir pris possession du Fort de Jompandan, dont il changea le nom en celui de *Rotterdam*, s'occupoit encore à s'assurer des fruits de sa victoire, lorsque les perfides Peuples, qu'il venoit de soumettre, s'emparèrent, par trahison, de deux de ses Chaloupes, chacune montée de huit Hollandois & de six Bouguis, qu'ils massacrèrent tous, sans épargner même les Capitaines *Commers* & *Haamstede*. Ce tragique événement arriva au mois d'Avril 1668. Les Rois de Tello & de Linques, qui peu de jours auparavant s'étoient engagés de la manière la plus solemnelle envers la Compagnie, furent les premiers qu'on vit lever l'étendard de la revolte; mais ce malheur fut compensé par l'arrivée de cinq cens Bouguis, qui joignirent les Hollandois, dont le courage n'étoit pas peu abbatu par les maladies. Au mois de May, il leur mourut plus

MAATZUKER.
1668.
Nouvelle
rupture.

payer au plutôt leurs arrerages, sinon cette année, du moins pour le plus tard l'année prochaine.

6. On fera sortir de Macassar & des Pays de son ressort, tous les Portugais & leurs adhérens qui s'y trouvent, sans aucune exception; Et comme on doit croire que les Anglois sont de grands Boutefeux, qui ont eû la principale part à l'infraction des derniers Traités, les Régens de Macassar feront tenus de leur faire aussi évacuer le Pays, à la première occasion, sans permettre jamais à ces deux Nations, ou à d'autres de l'Europe, d'y venir exercer le Commerce, ni même d'y rester, après le dernier du mois de..... tout au plus tard.

7. La Compagnie jouira du Commerce libre dans tout le Macassar, à l'exclusion de toute autre Nation, soit Européenne ou Indienne, sans que personne puisse y apporter des toiles ou autres marchandises de Coromandel, de Surate de Perse & de Bengale, ni aucunes denrées de la Chine, sous peine de confiscation des effets, au profit de la Compagnie, & de correction arbitraire. On n'en excepte que les grosses toiles telles qu'on les fait sur la Côte Orientale de Java.

8. On accorde aussi à la Compagnie l'exemption de tous Droits d'entrée ou de sortie.

9. Les Régens ou les Sujets de Macassar ne pourront naviguer à l'avenir qu'à Baly, à la Côte de Java, à Jacatra, Bantam, Janby Palembang, Johor & Borneo, & ils seront tenus de se munir, à cet effet, des passeports de l'Officier qui commande ici de la part de la Compagnie, sous peine d'être traités comme ennemis & faitis; sans qu'il leur soit désormais permis d'envoyer aucuns Batimens à Bima, Solor, Timor, &c. ou à l'Est de la Poin-

te de *Laffen*, qui est la Partie Orientale du Golfe de Saleyer, ni de l'autre côté, au Nord ou à l'Est de Borneo, pour aller à Mindanao, ou aux Isles voisines, sous peine de la vie & de confiscation des biens de ceux qu'on y trouvera.

10. Tous les Forts situés le long de la Côte de Macassar, comme *Borrambon*, *Panekote*, *Gresse*, *Marijfen*, *Borrebos* ou autres, seront incessamment démolis; à l'exception seulement du Château de *Samboupo*, qui restera au Roi; & l'on ne pourra plus en bâtir de nouveaux, soit là ou ailleurs, que du contentement de la Compagnie.

11. Le Fort Septentrional, nommé *Jompandan*, sera évacué tout de suite par les Troupes de Macassar, & livré en bon état à la Compagnie, pour y mettre Garnison; le Village & les Terres de sa dépendance devant y rester comme auparavant, sans que le Gouvernement de Macassar puisse se mêler en aucune façon des Habitans; bien entendu que les Marchands payeront au Roi, pour leur trafic, tels droits & péages, dont on conviendra ultérieurement, & que la Compagnie ne donnera point azyle, dans l'étendue de son ressort, aux Malfaiteurs ou Débiteurs du Roi & des Grands. On relevera aussi incessamment la Loge de la Compagnie, soit dans l'intérieur du Fort, ou au dehors, à son choix.

12. La Monnoye de Hollande, qui a cours à Batavia, l'aura aussi à Macassar au même prix; & si le Peuple témoignoit de la répugnance à la recevoir, le Gouvernement se charge de la lui faire agréer par force.

13. Pour amende de la dernière infraction de la Paix, le Roi & les Grands promettent de livrer, à la Compagnie, mille Esclaves des deux Sexes, ou d'en payer la valeur en ca-

non,

MAATZLIKER.
1668.

plus de cent hommes, & presque tous les autres étoient travaillés de fièvres malignes. L'Amiral même s'en trouvoit si incommodé, que pour changer d'air, il se mit en Mer, à bord d'un Yacht, en attendant les secours. Ce fut pour faciliter la jonction de ceux qu'on se promettoit des Alliés de Turate, qu'il fit occuper de nouveau le Pagger de *Batta-Batta*, dont la situation, au Nord de Samboupo, lui devenoit importante à plusieurs égards.

LES Bouguis s'étant mis en Campagne, du côté de *Maros*, remportèrent, le 12 Août, une victoire signalée sur les Ennemis, qu'ils mirent en fuite, & dont ils coupèrent soixante-cinq têtes, parmi lesquelles se trouva celle de *Paye Lingen*, un des principaux Chefs des Macassarais; mais les Hollandois perdirent en échange le Yacht *Pummerland*, qui tirant, avec quelques autres Vaisseaux, sur le Fort de Samboupo, fut brûlé par ses propres

non, en or, ou en argent, à raison de deux Toils & demi, ou de quarante Mazes d'or de Macassar chaque Esclave.

14. Le Roi & les Grands de Macassar ne pourront se mêler, à l'avenir, des affaires du Pays de Biema & de son ressort. ni jamais l'assister directement ou indirectement contre la Compagnie.

15. Lesdits Régens, informés de l'horrible assassinat, dont le Roi de Biema, son Gendre Craen *Dompo*, Raja *Tamborra*, Raja *Sangarre*, & leurs adhérens, au nombre de vingt-cinq personnes, se sont rendus coupables envers la Compagnie, s'engagent de lui livrer Raja Biema & ceux de ses Complices qui pourront être découverts. pour qu'ils foyent punis comme ils le méritent; de même que Craen *Montemarano* (1), afin qu'il demande en toute soumission pardon de son crime.

16. Ils restitueront, au Roi de Bouton, tous les Sujets, qui ont été faits prisonniers, dans la dernière invasion des Macassarais. avec le prix reçu de ceux qui sont morts depuis leur vente; & renoncent très expressément à toutes prétensions sur ses Etats.

17. Ils restitueront de même au Roi de Ternate, les Habitans des Isles *Xoulas*. & les canons qu'ils lui ont enlevés; déclarant n'avoir aucune prétension sur ces Isles, & renonçant, en faveur dudit Roi, à toutes celles qu'ils forment sur les Isles *Saleyer* & *Pantfiana*, sur toute la Côte Orientale de Celebes, y compris les Isles de *Bangay*, de *Gapy* & autres, situées le long de cette Côte; comme aussi entre *Mandher* & *Minado*, sur les Pays de *Lambagy* *Caudiepan*. *Bool*, *Tontoli*, *Dampellas*. *Balassang*, *Silensac* & *Cajely*, qui appartenoient anciennement aux Rois de Ter-

nate, & que lesdits Régens de Macassar leur cèdent à perpétuité. promettant de ne jamais les troubler à l'avenir dans la possession de ces Terres.

18. De plus, lesdits Régens renoncent à tous droits de souveraineté sur les Pays des Bouguis & de Loubou, dont ils reconnoissent les Rois, Princes & Seigneurs pour libres & indépendans, & déclarent n'avoir pas la moindre prétension à leur charge; promettant de remettre en pleine liberté, sans aucun délai, le vieux Roi de Sopping, ses terres, femmes, enfans, domestiques & effets sans exception, & de nous les délivrer, avec tels autres Seigneurs Bouguis, qui peuvent se trouver encore au pouvoir du Roi de Macassar, y compris leurs femmes & enfans.

19. Ils déclarent aussi reconnoître pour libres, les Rois, Seigneurs & Etats de *Layo* & de *Bancala*, avec tout le Pays de *Turate* & de *Baljing* & leurs dépendances, qui se sont soumis à la Compagnie pendant la Guerre.

20. Tous les Pays conquis, par la Compagnie & ses Alliés, depuis *Boulou-Boulou* jusqu'à *Turate*, & de-là jusqu'ici à *Bangaya*, leur demeureront en propriété, selon le droit de la Guerre, le Roi de Macassar n'y ayant plus rien à prétendre; mais le tout restant à la disposition de la Compagnie, pour en faire ce que bon lui semblera; & dès que les Rois de *Panna* & de *Bacca* seront arrivés, on pourra désigner ce qui nous revient au Nord de Macassar, en vertu du même droit de conquête.

21. Les Pays de *Wadjo*, *Boulou-Boulou* & *Mandbar*, s'étant rendus coupables envers la Compagnie & ses Alliés, lesdits Régens

(1) Voyez ci-dessus, pag. 170.

poudres. Raja *Loubou*, qui jusques là avoit suivi leurs drapeaux, étoit passé du côté de l'Ennemi avec dix des siens. Enfin, les avantages ne balançoient encore que foiblement les pertes, lorsqu'il arriva, de Batavia, trois Vaisseaux, qui avoient à bord trois cens soixante-quinze hommes de nouvelles Troupes.

Dès que l'Amiral eut reçu ces renforts, il s'avança si près des Ouvrages de l'Ennemi, que suivant l'expression de la Relation, on pouvoit se donner la main les uns aux autres. On eut bien-tôt recours aux Négociations de Paix. Les Rois de Goa & de Tello avoient aussi envoyé une Lettre au Gouverneur Général & au Conseil des Indes, par quelques Messagers de Macassar, partis le 18 Septembre, mais qui ne la rendirent que cinq mois après. Comme ces deux Rois tâchoient de se purger de la dernière rup-
ture,

MAATZUIKER
1668.

gens promettent de les abandonner, sans leur prêter directement ou indirectement la moindre assistance contre nous.

22. On est aussi convenu que les Bouguis & les Turatois, qui ont des femmes de Macassar, & les Macassarois, qui en ont de Bouguis & de Turate, pourront emmener chacun la sienne, selon que bon lui semble, comme il est convenable; & l'on ne recevra désormais, dans les Etats de part & d'autre, aucun des Sujets respectifs, qui voudroient s'y retirer, que du consentement de leurs Rois & Seigneurs légitimes

23. Les Régens de Macassar, conformément au 6me. Article, promettent de fermer leur Pays à toutes les autres Nations, & de leur en défendre l'entrée de toutes leurs forces; mais au cas qu'ils n'en fussent pas en état, pour lors ils devront demander, à cet effet, le secours de la Compagnie, qu'ils reconnoissent comme leur Protectrice, & qu'ils feront aussi tenus d'assister, de leur côté, en étant requis, sans entrer en aucune négociation de Paix avec ses Ennemis.

24. Dans ce Traité de Paix perpétuelle, d'Amitié & d'Alliance, sont compris les puissans Rois de Ternate, Tidor, Bachian, Bouton; les Rois de Bouguis, Sopping, Loubou, Turate, Lajo, Badjing, avec tous leurs Pays & Sujets; comme aussi Biema, de même que tels autres Souverains & Princes, qui demanderont par la suite à entrer dans cette Alliance.

25. S'il arrivoit qu'il s'élevât des différends entre les Alliés respectifs, les parties ne pourrout pas d'abord recourir aux armes; mais elles devront en instruire le Capitaine des Hollandois, pour qu'il tâche d'accommoder les choses à l'amiable; & si l'une des parties ne vouloit pas entendre raison, alors tous les Alliés seront obligés de venir au secours de l'autre.

26. Après la conclusion de ce Traité, le Roi & les Grands de Macassar seront tenus d'envoyer à Batavia, avec l'Amiral, deux des principaux Rois du Conseil, à leur choix, pour présenter ce Traité à M. le Gouverneur Général & à MM. du Conseil des Indes, & leur en demander la ratification, sous l'assurance, que lesdits Députés s'en retourneront satisfaits; mais il sera libre, à M. le Général, s'il le souhaite, d'exiger deux fils des principaux Rois, pour rester auprès de lui comme Otages, aussi longtems qu'il le jugera nécessaire: Néanmoins, après une année, le Roi de Macassar pourra les faire relever par d'autres: & la Compagnie sera tenuë de leur faire porter l'honneur & le respect convenables, sans souffrir qu'on leur fasse la moindre violence.

27. Pour ampliation du 6me. Art., on accorde à la Compagnie la permission de transporter à Batavia les Anglois, qui sont dans ce Pays, avec tous leurs effets, sans que le Roi puisse s'y opposer.

28. De même pour ampliation du 15me. Art., il a été promis, que si dans dix jours on ne trouve pas morts ou vifs les Rois de Biema & de Montemarano on mettra alors en dépôt, entre les mains de la Compagnie, les fils de ces deux Princes.

29. Le Gouvernement promet à la Compagnie de lui payer en dédommagement des frais de la Guerre la somme de 25000. risdals, en cinq Mouffons consécutives, soit en canon, en marchandises, or, argent ou joyaux, suivant leur prix.

30. Et pour plus religieuse observation de tous ces Articles, le Roi de Macassar & les Grands de son Royaume d'une part, l'Amiral, pour la Compagnie, d'autre part, ainsi que les Rois & Princes compris dans cette Alliance, après l'invocation du saint Nom de Dieu, les ont jurés, signés & scellés, chacun
Z en

MAARTZUIKER,
1668.

ture, dont ils rejettoient toute la faute sur l'Amiral Speelman, on peut juger qu'ils se trouvoient dès lors fort pressés & dans un grand embarras de se tirer d'affaire. Cependant leur opiniâtreté continuoît de leur causer autant de mal que les armes des Hollandois.

Ces derniers n'eurent plus qu'une suite d'avantages rapides. Le 2 Octobre, leurs Bouguis prirent d'assaut la Forteresse de *Barras*, y firent trois cens prisonniers, tant femmes qu'enfans, & emportèrent trente six têtes. Il y eut ensuite une escarmouche, dans laquelle les Ennemis eurent encore du pire. Le 12, les Hollandois avoient aussi pris d'assaut un Pagger assez considérable entre la Mer & Samboupo, & l'Ennemi travailloit à faire un nouveau retranchement, pour remplacer cette perte. Les Bouguis étant sortis du Fort Hollandois de Maros, s'étoient avancés jusqu'à la Négrerie *Pamadingan*, & s'y étoient renforcés dans deux Paggers, jusqu'au nombre

en sa manière, dans une Tente dressée en rase campagne, aux environs de *Borrombon*, sur le propre Territoire de la Compagnie, le Vendredy, 18 Novembre 1667.

Dans le courant du mois de Mars de l'année suivante, on fit encore d'autres Traités avec les Rois de Tello & de Linques. On se contentera d'en extraire les conditions, acceptées par ces Princes.

„ Je soussigné *Paducca Sivi Sultan Harou-*
„ *nara Cité*, Roi de Tello, devenu Ami &
„ Allié de la Compagnie, dans la dernière
„ Paix faite avec le Royaume de Macassar,
„ me rappelant la fidélité & le soin pater-
„ nel, dont la Compagnie use constamment
„ envers ses Amis & Alliés: déclare, par ces
„ présentes, que j'ai résolu, de l'avis des Sei-
„ gneurs de mes Etats, de mes Frères & de
„ mes Sujets, de m'allier & m'engager, moi
„ & les miens, aussi bien que tout mon Royau-
„ me, encore plus étroitement avec la même
„ Compagnie, & de la prier de me recevoir
„ en sa protection, non-seulement moi en
„ particulier, mais aussi tous mes Enfans, a-
„ fin que tant durant ma vie qu'après ma
„ mort, ils puissent être considérés avec
„ moi, comme Amis & Alliés de la Noble
„ Compagnie des Indes Orientales, qui nous
„ prend sous sa garde paternelle, pour que
„ personne au monde ne nous fasse le moi-
„ dre tort ou outrage. Surquoi le Sr. Cor-
„ neille Speelman, Amiral &c., ayant bien
„ voulu accepter amiablement & avec cordia-
„ lité, les propositions que je lui ai fait fai-
„ re par les Rois de Ternate & de Linques;
„ c'est pourquoi je m'engage, moi & les miens,
„ à toute fidélité sincère envers ladite Com-
„ pagnie, nous remettant entièrement à ses
„ généreux soins; & comme ses Amis & ses
„ Ennemis sont aussi les nôtres, nous se-
„ rons toujours prêts d'aider à la Guerre avec

„ elle, par tout où nous serons appellés. Au
„ cas que je vienne à décéder, mes Enfans
„ & les Enfans de mes Enfans demeureront
„ sous sa tutelle & protection paternelle, &
„ si moi ou eux ne laissons point de Def-
„ cendans, les Seigneurs de mon Royaume,
„ mes Frères & autres Parens, ne pourront
„ élire un Roi à ma place, que de l'avis &
„ consentement de la Compagnie; Et mé-
„ me, si mes Enfans ne se comportoient pas
„ comme ils doivent, elle pourra élire quel-
„ qu'autre des plus proches à leur place,
„ pour le bien de mes Etats & celui de mes
„ Sujets; confiant le tout de bon cœur à la
„ direction de la Compagnie. En foi de quoi
„ &c.”

Fait à Tello, le 9 Mars 1668.

„ Je soussigné *Mamalyang*, Roi héréditai-
„ re de *Clirana Linques*, & Baron dans le
„ Royaume de Macassar, ayant mûrement
„ examiné le Traité ci-dessus, par lequel le
„ Roi de Tello mon Frère s'est allié & enga-
„ gé à la Compagnie des Indes, en ma pré-
„ sence; déclare, pour moi & pour mes Fils
„ & Filles, Domestiques, Pays & Peuples,
„ non-seulement que je m'oblige de même
„ envers ladite Compagnie, mais que je me
„ mets aussi entièrement sous son obéissance
„ & sa protection, promettant de lui être dès
„ maintenant & à jamais fidèle dans tous ses
„ commandemens, dans son service & ses or-
„ donnances; En foi de quoi, moi & mon
„ Fils *Tartara Cranivan Patena*, avons si-
„ gné, scellé & juré cet Acte, entre les
„ mains de l'Amiral, & en présence de tous
„ les Rois Alliés, qui l'ont de même signé
„ comme témoins, savoir le puissant Roi
„ de Ternate, le Roi de Palaka, le Prince
„ Calanatta & le Roi de Layo, le 13 de
„ Mars 1668”.

nombre de trois mille, après avoir brûlé tout ce qui s'étoit présenté sur leur route.

MAATZUKER.
1669.

Au commencement du mois d'Avril 1669, on renouvella les Négociations pour la Paix; mais l'opiniâtreté des Ennemis fut encore un obstacle à sa conclusion. Cependant il en mouroit de faim tous les jours, & les Hollandois les ferroient de si près, dans leur Fort de Samboupo, qu'ils n'en étoient éloignés que d'un jet de pierre. Au mois de May leurs travaux se trouvèrent avancés jusqu'à une verge de ses murailles, & en état de soutenir un rude assaut. D'un autre côté, Crain *Ferenica*, un des plus fameux Généraux de l'Ennemi, étoit venu au secours du Roi de Macassar, avec deux ou trois mille hommes, dont les Hollandois étoient journellement menacés; mais ils n'avoient fait encore aucune entreprise considérable, si ce n'est que la nuit du 13 au 14 ils attaquèrent, avec dix ou douze Barques remplies de monde, le Yacht le *Schelvis*, qui les repoussa vigoureusement, quoiqu'il n'eut pas plus de dix-huit hommes en état de combattre.

SUIVANT les rapports des transfuges de Samboupo, au commencement du mois de Juin, la disette des vivres y étoit grande parmi le Peuple; mais les principaux n'en montroient pas plus d'inclination pour la Paix. Les Assiégeans travailloient, depuis quelque-tems, à une Mine, qu'ils firent jouer le 17, avec tant de succès, qu'elle enleva un grand pan de la muraille. Les Assiégés bouchèrent aussi-tôt la brèche avec des gabions & autres choses; Les Hollandois y revinrent si souvent à l'assaut, qu'ils gagnèrent la muraille; mais ils y trouvèrent tant de résistance, qu'ils ne purent se rendre maîtres du Château & de la Ville de Samboupo, que le 24 Juin, après que les Ennemis s'en furent retirés, pour la plûpart, au Château de Goa, où ils manquoient de toutes choses.

Les Hollandois se rendent maîtres de Samboupo.

ENFIN, le mois suivant, on conclut un nouveau Traité de Paix, par lequel le Roi & les Grands de Macassar s'obligeoient d'observer, de point en point, celui du 13 Novembre 1667; de livrer à la Compagnie toute leur Artillerie, de démolir & de raser toutes leurs Fortifications, sans en pouvoir jamais faire de nouvelles, & de donner des Otages, pour la sûreté de leurs engagements. On ne peut guères se dispenser de rapporter aussi en substance ces derniers Articles, avec les Lettres de soumission de quelques-uns des Rois de Macassar, pour faire voir de quelle manière la Compagnie a mis, sous son obéissance, cette Nation superbe & perfide, qui depuis longtems étoit la terreur & le fleau de tous ses Voisins (d).

Traité de Paix, qui soumet Macassar à la Compagnie.

VOICI

(d) Le Roi & les Grands de Tello, avec le Crain Linques, ayant fait les soumissions requises à la Compagnie, ont été de nouveau reçus dans son Alliance, aux conditions suivantes;

1^o. Qu'ils garderont saintement & à perpétuité les anciens Traités; déclarant qu'ils ne les ont violés que par leur pernicieux Conseil; qu'ils en sont fort fâchés; qu'ils se reconnoissent infiniment obligés à la Compa-

gnie, d'avoir bien voulu leur pardonner à leur très-humble prière; & qu'ils s'en remettent à ses bontés; la suppliant néanmoins, qu'à l'égard des sommes, qui lui ont été promises par le Traité de Bonaye, il lui plaise de ne pas permettre qu'ils soyent surchargés au-delà de leurs forces, parcequ'ils se trouvent dans l'impuissance d'y satisfaire.

2^o. Qu'ils repurent à grand grace & bien-fait, que la Compagnie veuille bien leur

MAATZUIKER. Voici les noms de ceux des Rois & Princes, que l'Amiral Speelman conduisit à Batavia en triomphe.

1669.

LES Rois de Tello & de Lingues, avec leurs femmes, & une suite de trois à quatre cens personnes.

CRAIN

laisser leurs armes de main & leurs mousquets, en considération qu'ils ont abandonné les premiers le parti du Roi de Macassar, pour se soumettre à la Compagnie; promettant de délivrer incessamment, & sans aucune réserve, toutes les petites pièces d'Artillerie qui se trouvent encore à Tello, Goa, Sadrebone ou ailleurs, sans en prétendre la moindre chose, & remerciant bien la Compagnie de ce qu'il lui plaît de les accepter suivant leur prix, en deduction de la dette susmentionnée.

3°. Qu'ils s'engagent de démolir les Fortifications de Tello, quand il plaira à la Compagnie, & de n'en jamais faire de nouvelles sans son consentement.

4°. Qu'en qualité de bons & fidèles Alliés de la Compagnie, ils tiendront pour Ennemis déclarés, ceux des Rois de Celebes, qui refuseront de lui faire soumission, & qu'ils contribueront à leur causer le plus de mal qu'il sera possible.

5°. Qu'en cas que Crongron, seul Auteur de la rupture du dernier Traité, ne vienne pas se jeter aux pieds de la Compagnie, pour lui demander grace, & se remettre entièrement à sa discrétion, sous l'assurance donnée, même sans l'avoir demandée, qu'on n'attentera point sur sa personne, ni sur sa vie, pour lors, ils aideront à le poursuivre, à le prendre, ou le tuer, selon que l'occasion s'en présentera, & remettront, entre les mains de la Compagnie, tous les effets qu'on pourra trouver lui appartenir, en diminution des sommes stipulées par le dernier Traité.

6°. Que pour plus de sûreté de ce nouveau Traité d'Alliance, le Roi, ou quelqu'un de ses Grands, au choix des Vainqueurs, chaque fois qu'on le demandera, sera tenu de venir demeurer parmi eux, en un lieu commode, & d'y rester aussi longtems qu'il plaira à la Compagnie.

7°. Enfin, que pour ôter tout sujet de défiance, ils ne viendront jamais dans aucune Place de la Compagnie, qu'avec peu de monde, & même sans armes, le reste de leur suite étant obligé de s'arrêter hors de la Porte.

Fait le 15 Juillet 1669.

Les Députés de Goa sont ensuite comparus, & ont déclaré, que le Roi ne pouvant venir en personne, à cause de sa maladie, les

avoir envoyés pour demander grace, en son nom, à la Compagnie, la priant très-humblement de le recevoir, comme elle a fait le Roi de Tello, & de le rétablir dans son Alliance; surquoi le Traité précédent leur ayant été lu, ils l'ont accepté dans tous ses points; & y ont encore ajouté les suivans.

1°. Que conformément à l'exemple de Tello, les Rois & les Peuples de Goa & de Sadrebone raseront & démoliront, quand il plaira à la Compagnie, toutes les Fortifications de ces deux Places, sans pouvoir jamais les relever, ni en bâtir de nouvelles, que du consentement de ladite Compagnie.

2°. Qu'ils ne se mêleront en aucune manière des Malais, Maures ou autres Etrangers, qui sont actuellement à Tello, Goa, Sadrebone & ailleurs; laissant à la Compagnie d'en agir avec eux comme elle le jugera à propos; & promettant de ne recevoir, à l'avenir, aucun Etranger chez eux, sans la permission de la Compagnie, qui aura la faculté de tenir à Tello, Goa & Sadrebone, autant de monde qu'elle voudra, pour veiller sur leur conduite; & l'on empêchera l'entrée des Rivières de Tello & de Sadrebone, à toutes les Barques qui ne seront point munies de ses passeports.

Fait le 27 Juillet 1669.

La Lettre de Crain Goa, au Gouverneur Général & à M. M. du Conseil des Indes, après un préambule à la mode des Orientaux, est conçue en ces termes;

„ Au reste nous déclarons en sincérité & „ pureté de cœur, que nous sommes to. s „ véritablement amis de la Compagnie & „ que nous le serons invariablement tant „ que le Soleil & la Lune éclaireront l'Uni. „ vers; & comme à cause de nôtre éloigne. „ ment, par ignorance & faute d'entende. „ ment, nous avons mal agi avec la Com. „ pagnie, nous la supplions très-instam. „ ment de vouloir nous le pardonner de „ même qu'à nos Enfans & à tous les autres „ Grands, &c.”.

Les Crains Tello & Lingues, par leurs Lettres, confessent avoir violé la Paix, & ils en demandent pardon à-peu-près dans les mêmes termes, promettant d'aller à Batavia, pour faire soumission au Gouverneur Général & au Conseil des Indes.

CRAIN *Bicrey*, fils du Roi de Macassar.

CRAIN *Mandelli*, fils de Crain Crongron.

LES Crains *Mamout & Wello*, deux des principaux Seigneurs de la Cour de Macassar.

LES Galerans *Manassa & Timbol*, de la part du Roi de Goa, avec un cortège de cent quarante personnes.

LE Prince *Calamatta*, accompagné de sa femme, & la sœur du Roi de Tello, avec une suite de cent cinquante personnes.

OUTRE ces Princes, il y avoit encore le Roi de Palaka, le Prince de Boni, & d'autres Députés des Princes Alliés, suivis de plus de huit cens personnes, dont l'arrivée, à Batavia, ne causa pas peu d'embarras au Gouvernement, sur-tout les Troupes de Raja Palaka, qui commettoient de nuit beaucoup de desordres. Cependant on trouva enfin moyen de s'en défaire, en les employant, sous les ordres de leur Roi, dans une expédition contre l'Empereur de Java, où elles rendirent de fort bons services.

LE Roi de Palaka ayant ainsi vengé la mort de son Père & de son Ayeul, accomplit le vœu qu'il avoit fait de se couper les cheveux en cérémonie. Plus de trente mille hommes suivirent son exemple, & depuis ce tems les Bouguis se distinguent, par leur courte chevelure, des autres Peuples de l'Isle, qui la portent longue.

LA Compagnie, pour reconnoître les services éclatans, que ce Raja lui avoit rendus, le rétablit non-seulement dans ses Royaumes de Palaka, de Boni, de Sopping, & quelques autres; mais elle lui fit encore présent d'une magnifique chaîne d'or, qui lui fut portée par une Députation solennelle, & elle lui assigna une pension viagère de deux cens écus par mois. Mais son caractère remuant, vindicatif & ambitieux, le fit tomber bien-tôt dans l'ingratitude envers la Compagnie, qui, obligée de se tenir continuellement sur ses gardes, sçut cependant toujours faire échouer les entreprises de ce Prince dangereux.

§. III.

Département de l'Isle de Java.

LE nouvel Empereur de Java, occupé à épandre le sang de sa Famille & de ses Sujets, entretenoit encore la Paix avec les Hollandois, quand le Roi de Bantam, qui avoit fait la sienne presque dans le même tems, l'enfreignit de nouveau en 1652, & amena, devant Batavia, une Armée de 60 mille hommes pour en former le Siège. Cette Expédition n'aboutit cependant qu'à brûler ou détruire les Moulins à sucre, les Maisons & les fruits de la Campagne aux environs; mais la desertion d'un grand nombre d'Esclaves mécontents, qui passôient journellement du côté des Bantamois, fut l'effet le plus préjudiciable de cette petite Guerre. Quelque tems après, c'est-à-dire en 1656, l'Empereur jugea aussi à propos de se brouiller avec les Hollandois, & de leur interdire l'entrée de ses Ports; mais on lui envoya le Sr. Jean *Van Zyll*, qui, dans cinq Ambassades consécutives qu'il remplit à la Cour, parvint à applanir toutes les difficultés.

Affaires de
Java & de
Bantam.

1652-68.

MAATZUIKER. En 1659, Arnold de Vlaming conclut enfin aussi la Paix avec le Roi de Bantam. La même année celle de l'Empereur, à cause de son Alliance avec les Macassarois, fut encore rompuë jusqu'en 1664, & rétablie alors. En 1668, on vit arriver, à Batavia, deux Ambassadeurs de sa part, chargés d'une Lettre pleine de témoignages d'Amitié, & comme il demandoit quelqu'un qui possédât bien la Langue Malaye, pour pouvoir traiter avec lui d'affaires importantes, le Commis *Verspreet*, homme fort capable, eut ordre de se rendre à sa Cour, où il fut reçu avec beaucoup de distinction, & admis à l'Audience du Prince, qui ne l'entretint que de choses indifférentes; mais les Grands lui insinuèrent que S. M. verroit avec plaisir qu'on lui fit une pareille Ambassade chaque année; & qu'elle réclamoit, au reste, les Droits d'entrée & de sortie, que les Javanois payoient à Batavia pour leurs Marchandises, & qui montoient bien annuellement à 10 mille réales. Après cette ridicule prétension, *Verspreet* partit, sans plus revoir l'Empereur, qui mourut dans le cours de l'année 1670.

Mort de l'Empereur.

Guerres que son Successeur eut à soutenir contre les Macassarois.

1675.

Les Hollandois lui accordent des secours.

Succès d'une belle ruse de Guerre.

PANGORAN *Aria Mataram* son fils, qui lui succéda, eut, comme lui, de violens démêlés avec son Frère, & divers Grands de l'Empire, dont il avoit enlevé les femmes; mais ces Revoltés furent entièrement défaits dans une Bataille. Le nouvel Empereur conserva la Paix avec les Hollandois, qui lui rendirent à leur tour les services les plus importants.

La première occasion s'en présenta en 1675. Un Prince de Macassar, nommé *Crain Montemarano*, qui s'étoit sauvé de son Pays, fort mécontent, ayant abordé à *Demon*, à l'Orient de *Sourabaja*, avec une Troupe nombreuse de sa Nation, répandoit la terreur sur cette Côte de l'Isle de Java, où il exerçoit toutes sortes de brigandages par Mer & par Terre. Comme sa Troupe s'accroissoit journellement par une infinité de Vagabonds & de Mécontents Javanois, l'Empereur, ne se croyant pas assez en force pour chasser ce Pyrate, envoya, le 29 Mars de cette année, son Fils en Ambassade à Batavia, avec un présent de 240 vaches & de quelques buffles. Son objet étoit de requerrir l'assistance du Gouvernement Hollandois, dans un cas qui intéressoit la sûreté commune. Ainsi l'on ne balança point à la lui promettre, & l'on détacha d'abord, de ce côté-là, un gros Corps de Troupes, sous les Ordres du Capitaine *Holstein*; mais cet Officier n'apportant pas toute la diligence convenable à l'exécution de sa Commission, on y envoya le Major *Poleman*, bien malgré lui, dans un tems où il sollicitoit vivement la permission de revenir en Hollande.

A son arrivée, sur la fin de l'année suivante, il fit débarquer ses Troupes & celles du *Soufouhounan*, à la faveur d'une ruse de Guerre qui lui réussit au mieux. Il n'avoit d'abord demandé que la permission de pouvoir faire de l'eau, ce que l'Ennemi lui accorda, moyennant quelques présens, & la promesse de repartir tout de suite. On mit l'Artillerie & les Munitions à terre dans des tonneaux, dont on se servit en guise de batterie & d'épaulement, pour faire feu sur les Macassarois, & l'on s'empara, les deux ou trois premiers jours, de quelques Paggers ou Fortins des Ennemis; mais cette expédition n'ayant pas laissé que de coûter beaucoup de monde, le Major *Poleman* écrivit à Batavia pour avoir des renforts. En attendant il brûla les Barques des Macassarois, détruisit leurs Habitations, & pressa tellement les

ISLE DE
SUMATRA

Baye des Lampons



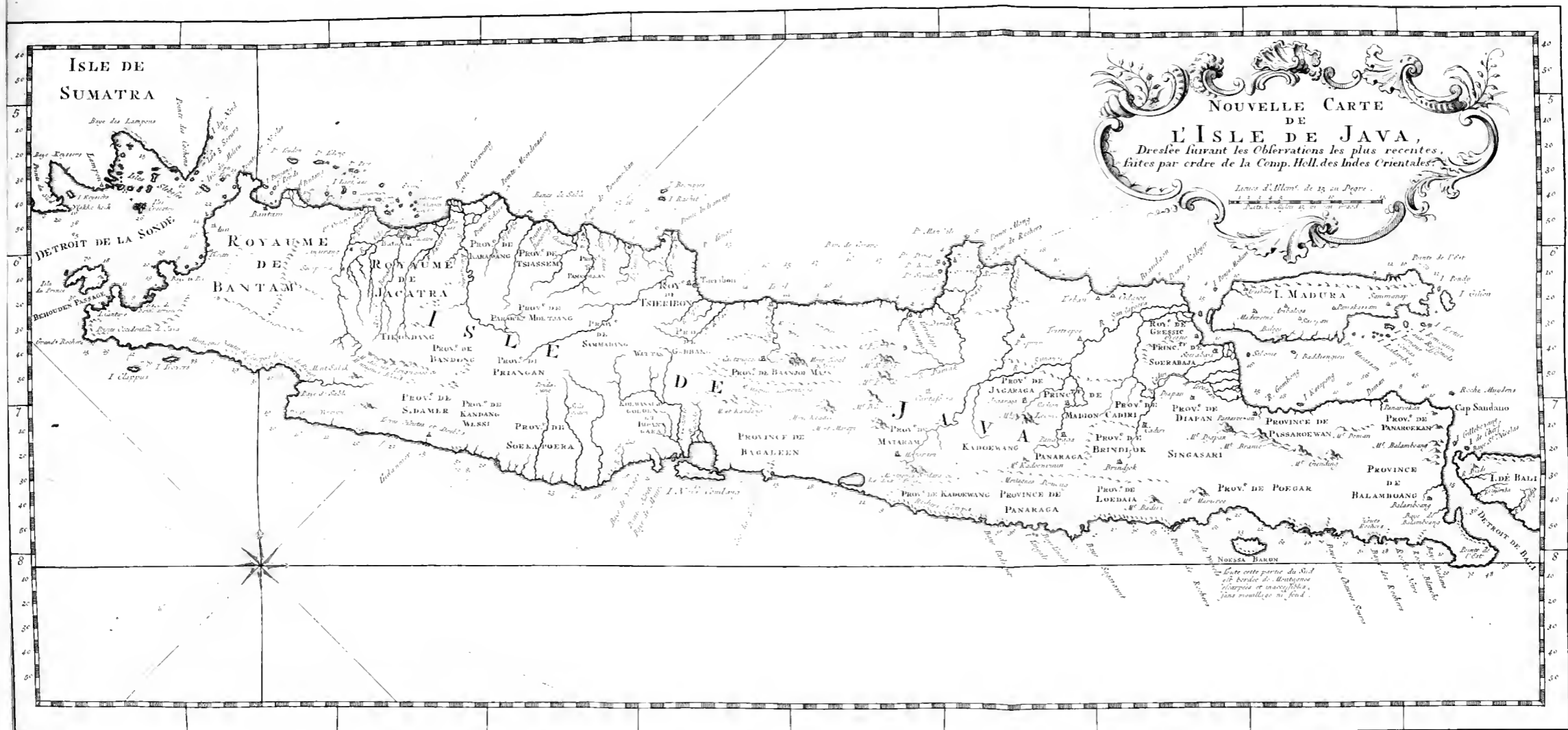
DETOIT DE LA SONDE



Toute cette partie du Sud
est bordée de Montagnes
hautes et massives,
sans meulage ni fend.

AND JAVA,
Maatschappij gedaan.

Schenker



NIEUWE KAART VAN HET EILAND JAVA,
 Gefelukt volgens de jongfte Waarneemingen op Order der Nederlandsche O. I. Maatschappij gedaan.

les Ennemis, qu'ils se virent réduits à prendre la fuite dans les Bois, où Crain Montemarano, avec quelques centaines de Macassarois, perdirent la vie.

MAATZUIKER;
1675.

Au lieu de soutenir le brave Major Poleman, ses Ennemis, à Batavia, trouvèrent le moyen de faire envoyer ensuite un autre Chef à sa place; ce qui n'empêcha pas qu'il ne se tirât d'affaire & ne revint triomphant à Batavia, en dépit de ses Envieux. Mais avant que de continuer ce récit, nous devons rapporter ici les circonstances d'un autre événement, qui va fournir le motif d'une nouvelle Guerre dans l'Isle de Java.

CERTAIN Prince Javanois, nommé *Tarouna Djaja*, issu des Princes de Madura, suscita une rébellion dans l'Empire; On le croyoit bâtard de l'Empereur régnant, & il est certain au moins que sa Mère fortoit du Sérail de ce Prince, lorsqu'il la maria à celui de Madura. Ce jeune homme avoit épousé la fille de *Cadjoran*, Prêtre Maure, qui sçut le persuader si fortement de son illustre origine, que dès ce moment l'ambitieux *Tarouna Djaja* ne s'occupa plus que de projets de vanger l'affront fait à sa Mère, de poursuivre son droit à la Couronne, & de forcer l'Empereur, les armes à la main, de le reconnoître pour son héritier légitime.

Nouvelle
Guerre de
Java.

CADJORAN, son Beau Père, qui passoit pour un Saint dans l'esprit des Peuples, s'étoit fait un gros parti de Madurois & de Javanois, qui fut encore augmenté des débris des Macassarois de Crain Montemarano, dont le Fils, Crain *Gliffon*, s'étoit retiré à Madura avec eux. Ce dernier s'engagea de ne point mettre bas les armes qu'il n'eût établi *Tarouna Djaja* sur le Trône du Soufouhounan, & en échange il devoit être reconnu Roi des Pays de Sourabaja & de Passarouwan. Ses premières armes furent accompagnées de succès si rapides, qu'en peu de tems il se rendit maître de tous les Ports de Mer du Soufouhounan, jusqu'à Cheribon; ce qui obligea l'Empereur à réclamer, du Gouvernement de Batavia, les secours stipulés par les anciens Traités.

TANDIS que ces choses se passoient dans l'Isle de Java, il s'étoit élevé de grands différends à Macassar, entre le Roi de Palaka & celui de Goa, qu'on ne crut pouvoir mieux appaiser qu'en faisant venir ces Princes à Batavia, où ils parurent tous deux. Le premier, qui craignoit qu'on ne l'y retint prisonnier, avoit amené environ 4000 hommes d'élite, qui furent repartis en différens Quartiers de la Ville, où ils commettoient, pendant la nuit, toutes sortes d'excès. D'ailleurs leur entretien coutoit beaucoup à la Compagnie. On ne trouva pas d'expédient plus propre, pour se défaire de ces Hôtes incommodes, qu'en engageant leur Chef à les mener au secours de l'Empereur de Java, & l'on s'estima fort heureux qu'il acceptât la partie contre toute attente.

On y employe des
Troupes de
Macassar.

LE Gouvernement de Batavia, allarmé lui-même par les progrès journaliers de *Tarouna Djaja* dans les Etats du Soufouhounan, jugea à propos d'envoyer *Corneille Speelman*, ce grand Vainqueur de Macassar, en qualité de Général & d'Amiral, au secours de l'Empereur de Java, contre ces Rebelles. Il partit le 29 Decembre 1676, avec des forces respectables, & en peu de tems il parvint à faire rentrer les Peuples de la Côte sous l'obéissance de leur Souverain légitime.

Speelman
est nommé
Généralissime
de l'Armée.

1676.

L'EMPEREUR, pour en marquer sa satisfaction à la Compagnie Hollandoise,

MAATZUIKER.
1675.
Grands Pri-
vileges que
l'Empereur
accorde aux
Hollandois.

doise, lui accorda divers nouveaux Privileges, comme l'exemption de tous Droits d'entrée & de sortie à travers son Pays; & la permission d'établir des Comptoirs de Commerce dans tous ses Ports & en tels lieux de l'intérieur de l'Empire qu'on le jugeroit convenable, ainsi que d'avoir des Chantiers à *Rembang* ou ailleurs, à la seule charge de payer, une fois pour toutes, une réale d'Espagne aux Officiers du Prince.

LES Marchands de la Compagnie, qui acheteroient du *Soufouhounan*, ou qui lui vendroient quelques denrées, payeroient deux pour cent au dessus du prix de la Marchandise.

LE *Soufouhounan* promettoit de livrer annuellement, à *Batavia*, 4 mille lasts de riz, au prix du Marché, ou à celui des lieux où les *Hollandois* viendroient le charger à bord de leurs Vaisseaux.

LES Habitans de *Batavia*, & tous autres Sujets des *Hollandois* établis en divers lieux de *Java*, en produisant le passeport de la Compagnie, seroient toujours préférés aux étrangers dans l'achat des denrées au prix commun, moyennant qu'ils payassent trois pour cent de Droits d'entrée & de sortie, & une réale d'Espagne de chaque last de riz.

L'EMPEREUR promettoit aussi de ne souffrir dans ses Etats aucuns *Macassarois*, *Malais* ou *Maures*, qui auroient la moindre liaison avec eux, à l'exception de ceux qui seroient pourvus de passeports *Hollandois*; mais lesquels n'auroient cependant point la liberté d'y fixer leur domicile.

LES *Hollandois* pouvoient attaquer leurs Ennemis dans tous ses Ports, & les Sujets de l'Empereur devoient leur prêter par tout main forte, & les assister également à recouvrer les effets naufragiés sur les Côtes de l'île.

LE *Soufouhounan* acceptoit de payer, pour les fraix de Guerre déjà faits, depuis un an, & encore à faire, la somme de 250 mille réales en argent comptant, la moitié encore cette année, & l'autre moitié les années 1678 & 1679; promettant en outre de livrer, à *Batavia*, chacune de ces trois années, la quantité de trois mille lasts de riz, pour peu que la tranquillité fut favorable à la recolte.

CE Prince étoit aussi convenu de s'en tenir à l'Accommodement raisonnable que les *Hollandois* pourroient faire avec les Ennemis; mais au cas que la Guerre dut durer plus longtems que jusqu'à la fin de Juillet de cette année, il payeroit encore 20 mille réales par mois, au dessus des sommes stipulées.

LES *Hollandois*, de leur côté, s'engageoient de faire occuper par leurs Troupes la Montagne de *Japara*, pour la sûreté du *Soufouhounan*; mais à ses fraix & depends.

CE nouveau Traité fût signé le 28 Fevrier, à *Japara*, entre le Général *Speelman*, & le Plenipotentiaire du *Soufouhounan*, qui le ratifia ensuite, de même que ses quatre Fils.

Frise de *Sou-*
rabaja.

SPEELMAN marcha immédiatement après contre *Sourabaja*, où *Tarouna Djaja* s'étoit fortifié, & restoit encore maître de tout le Pays aux environs de cette Place, ainsi que des Villes de *Greffic*, de *Cidajou*, de *Cadiri*, de *Wirafaba*, de *Kakapar* & de *Passarouwan*, dans une étendue de plus de soixan-

soixante lieues jusqu'à la Mer du Sud. Sourabaja fut emporté, & Tarouna Djaja contraint de prendre la fuite à Cadiri, abandonnant 104 pièces de Canon, partie de métal & le reste de fer; mais lui & son Beau-Père ayant su adroitement persuader aux Javanois que les Hollandois ne cherchoient qu'à s'emparer de leur Pays, la crainte détermina la plupart de ces Peuples à suivre le parti de Tarouna Djaja plutôt que celui de leur Empereur, qu'ils accusoient de les avoir livrés à ces généreux Alliés.

L'EFFET de cette prévention fut si prompt & en même tems si général, que Tarouna Djaja ne trouvant plus d'obstacles à pénétrer dans l'intérieur du Pays, s'avança jusqu'à *Mataram*, d'où le vieux Soufouhounan se retira lâchement avec ses Fils, sans ôser faire la moindre résistance. Tarouna Djaja entra là-dessus dans la Ville, mais il n'y fit pas un long séjour, & se hâta de retourner à Cadiri avec un butin immense. Il fit revêtir d'un mur de pierre cette dernière Ville, bien résolu de s'y défendre mieux qu'à Sourabaja, si les Hollandois se propofoient de le venir attaquer encore dans cette Place.

LE timide Soufouhounan tomba malade en chemin, & mourut à *Tagalwangi*, à une journée de *Tagal*, non sans soupçon d'avoir reçu du poison au lieu de médicamens. Ses quatre Fils aînés l'avoient déjà abandonné, & il n'étoit resté auprès de lui que deux jeunes Princes, l'un âgé de dix-sept ans & l'autre de douze. Le Soufouhounan fut enseveli à *Tagalwangi*, d'où il a retenu le nom depuis. La nouvelle de sa mort augmenta encore la confusion dans le Pays, & occasionna d'abord que plusieurs des Habitans, qui avoient été soumis, rejoignirent les Rebelles.

CEPENDANT le Général Speelman y mit bientôt ordre, & marcha avec toute son Armée à Japara, où parut en même tems le Fils aîné de l'Empereur, nommé Pangoran *Depati Anom*, qui prit le titre de Soufouhounan, & pria le Général Hollandois de vouloir être son Protecteur, sous promesse de ne rien faire que de son consentement, & de renouveler les Traités avec la Compagnie. Ses instances étoient d'autant plus vives, que ses Frères exigeoient chacun une portion de l'Empire, en vertu du Partage qu'ils prétendoient que le Soufouhounan leur Père en avoit fait entr'eux; ce que l'Aîné nioit, & les informations que prit Speelman l'ayant convaincu du droit incontestable de ce Prince, il le proclama Empereur de Java, sur la fin de cette année.

APRÈS son avènement, le nouvel Empereur, qui se faisoit appeller Soufouhounan *Amangkourat*, n'eut rien de plus pressé que de reconnoître le grand service que la Compagnie venoit de lui rendre. Il confirma le précédent Traité conclu avec son Père, reconnut la Dette de 310 mille réales, & des 3 mille lastes de riz, ceda non seulement son Droit sur le Royaume de Jacatra, mais l'étendit même jusqu'à la Rivière de *Pamanoukan*; accorda le Commerce exclusif de l'Opium, des Toiles & du Sucre dans ses Etats, & donna à la Compagnie la Province de Samarang avec toutes les Terres & Habitations de sa dépendance, à condition que les revenus en seroient employés annuellement à l'acquit de sa dette, & qu'en suite on lui en tiendroit compte.

MAATZUIKER.
1675.

Fuite du
Soufouhou-
nan.

Il meurt en
chemin.

Speelman
établit son fils
aîné à sa place.

Nouveaux
Avantages
que ce Prince
accorde à la
Compagnie.

MAATZUIKER. SPEELMAN ayant ainsi établi ce Prince sur le Trône, fut appelé à Batavia au mois de Janvier 1678, à l'occasion de la mort du Gouverneur Général, pour occuper le Poste de Directeur Général du Commerce.

1678.
Rappel de
Speelman.

§. I V.

Département de l'Isle de Ceylan.

Affaires de
Ceylan.

MALGRÉ l'alliance des Hollandois avec l'Empereur de Candy, les Portugais avoient reçu, à Colombo, de puissans renforts, qui arrêterent longtems les premiers dans leurs projets de Conquête, quoi qu'ils eussent remporté, par Mer, deux avantages considérables sur les derniers. L'Empereur, las d'attendre les secours promis de Batavia, pour entreprendre le Siège de Colombo, étoit retourné à Candy, avec son Armée, après un assez violent échec qu'elle eut à souffrir au mois de Janvier 1655. Ainsi il ne se passa rien de fort important jusqu'à l'arrivée du Sieur Gerard Hulft, Directeur Général du Commerce & Premier Conseiller des Indes. Il étoit arrivé de Hollande, l'année précédente, pour remplir ce Poste, & éclairer de près, à ce qu'on croyoit, la conduite du nouveau Gouverneur Général, lequel en prit du moins une telle défiance, que pour se défendre de ce témoin importun, il imagina un moyen qui ne pouvoit manquer de le faire donner dans le piège. Les affaires de Ceylan y servirent de prétexte. Maatzuiker représenta dans le Conseil, avec beaucoup d'énergie, la nécessité qu'il y avoit d'envoyer un habile Général pour exécuter le projet formé de s'emparer de Colombo, & il ajouta que l'objet étoit d'une si grande importance, qu'il ne prétendoit point s'y soustraire lui-même, mais qu'il étoit prêt à se charger du Commandement de cette Expédition, à moins que les Membres du Conseil ne trouvassent bon d'élire quelqu'un d'entr'eux plus capable de remplir les vuës de la Compagnie. Ensuite allant aux opinions, Hulft, qui devoit parler le premier, quoique frappé d'une proposition à laquelle il ne se seroit jamais attendu, loua fort cette offre généreuse de la part du Gouverneur Général; mais il fut d'avis que sa présence étoit trop nécessaire, à Batavia, pour qu'il put consentir à l'en voir partir, & qu'il étoit bien plus de son devoir d'offrir lui-même ses services à cet effet. Il se flattoit que d'autres des Membres de l'Assemblée imiteroient son exemple. Cependant personne ne témoigna la moindre envie de se charger de cette Commission, & il y a apparence qu'ils étoient la plupart, si non tous, de concert avec Maatzuiker, qui tenant Hulft dans ses filets, exalta jusqu'aux nuës son zèle, sa vigueur, sa prudence & sa grande expérience, qui le rendoient beaucoup plus propre que lui pour une Entreprise de cette nature. Les autres Membres y applaudirent tous d'une voix, & félicitèrent le nouveau Général sur un choix qui lui faisoit plus d'honneur qu'il ne lui étoit agréable.

Prédications
sur son sort.

ON ne sauroit s'empêcher de rapporter, à cette occasion, d'après Valentyne, deux circonstances assez remarquables. La première prouve que le secret du Général Maatzuiker ne fut pas bien gardé, & qu'il l'avoit effectivement confié aux autres Membres du Conseil des Indes, puis que le face-

tieux

tieux Abraham *Pittawyn*, Procureur du Conseil de Justice, & Ami intime de *Hulft*, l'en avoit averti, en se mettant en deuil pour lui, qu'il regardoit comme mort, parceque, suivant l'explication qu'il lui en donna, on l'enverroit dans peu à Ceylan, d'où il ne reviendrait jamais. *Hulft*, qui ne croyoit rien avoir à craindre de pareil, se moqua de lui, & traita sa prédiction de ridicule. En revoyant *Pittawyn*, qui, le jour de sa nomination, changea son petit deuil en grand, il lui avoua qu'il avoit deviné juste contre son attente; mais que cela ne vouloit pas dire que ses jours fussent en danger; à quoi *Pittawyn* repartit, que celui qui avoit sçu si adroitement l'envoyer à Ceylan, sauroit bien aussi l'empêcher d'en revenir, & même le faire périr plutôt qu'il ne pensoit. L'autre circonstance encore plus digne d'attention, est la prédiction de *Vondel*, ce célèbre Poëte Hollandois, qui, dans un rêve, l'avertit „ de se desier des *Colombes*, qui toutes simples qu'elles, les foyent, le menaçoient d'un fort funeste (a)”.
 MAATZUIKER. 1655.

EN effet, l'infortuné *Hulft* le trouva devant Colombo, dont le nom fait une allusion singulière avec celui de ces oiseaux domestiques. Il fut tué d'un coup de balle le 10 Avril 1656, tandis qu'il étoit occupé à reconnoître les Ouvrages, & à faire éteindre le feu d'une Galerie, où les Portugais avoient jetté des artifices. Il assiégeoit la Ville depuis le 9 Novembre de l'année précédente, après s'être emparé, le 15 Octobre auparavant, de la Forteresse de Caliture.

Il est tué devant Colombo. 1656.

VAN DER MEYDEN, Successeur de *Kittenstein*, dans le Gouvernement de Ceylan, ayant pris le Commandement des Troupes, continua les opérations du Siège de Colombo, & se rendit maître, le 12 May, de cette Ville, dont les Hollandois ont fait depuis leur principal Comptoir, & que les Portugais avoient possédée pendant 150 ans.

Prise de cette Ville.

EN 1658, la Ville de *Tutucorin* sur la Côte de Madure se rendit, le 18 Février, au Major *Vander Laan*, l'Isle & le Fort *Manaar* le 22 du même mois, à l'Amiral *Ryklof Van Goens*, qui s'empara encore, le 27 Avril, du Fort *Caïs*, & le 22 Juin, du Château de *Jaffanapatnam*, & au mois d'Août, la Ville de *Nagapatnam*, sur la Côte de Coromandel, tomba au pouvoir du même Major *Vander Laan*, qui s'en mit en possession, par Capitulation, sans tirer un seul coup de fusil. Ainsi les Portugais furent entièrement chassés de l'Isle de Ceylan, & des deux principales Places qu'ils occupoient sur la Côte opposée de la Presqu'Isle de l'Inde. On passe rapidement sur toutes ces Conquêtes, dont *Baldeus* rapporte les circonstances.

Autres Conquêtes. 1658.

TANT de succès mirent *Raja Singa* de si mauvaise humeur, qu'il fallut employer la force pour le chasser des environs de Colombo & de *Regamwatte*, où il exerçoit des hostilités ouvertes contre les Hollandois; Ce Prince, qui leur redevoit d'ailleurs des sommes immenses pour les fraix de la Guerre, avoit d'abord prétendu qu'ils remissent *Negombo* & Colombo à ses Officiers. On lui offrit la première avec promesse de démolir les principales Fortifications de la seconde; mais ne se contentant pas d'une partie, il perdit le tout par son opiniâtreté déraisonnable, & la Compagnie resta depuis

Mauvaise humeur de Raja Singa à cette occasion.

(a) Il faut lire le Poëme Hollandois dans les Oeuvres de *Vondel*, Tome II. pag. 132.

MAATZUIKER.
1660.

Changemens
des Gouver-
neurs Hollan-
dois.

1663.

1664.

Rebellion
des Chingu-
lais contre
Raja Singa.

depuis en possession de ces Places, qui lui appartenoient par double droit de Conquête & d'Hypoteque.

LE victorieux Van Goens succeda, en 1660, à Van der Meyden, à qui il n'avoit pas rendu de bons offices auprès du Gouvernement de Batavia; mais le dernier s'étant pleinement justifié, eut bientôt ordre de retourner à son Poste, revêtu de la nouvelle dignité de Conseiller ordinaire des Indes. Van Goens lui remit l'année suivante les rênes du Gouvernement, qu'il reprit en 1663, jusqu'à l'arrivée du Sieur Huftaert, qu'on avoit nommé à sa place; mais Van Goens, de retour à Batavia, se fit si bien valoir, qu'il fut renvoyé pour le relever l'année d'après. Ces fréquens changemens procedoient d'une animosité, dont on reconnoit les traits dans divers Mémoires volumineux, que Valentyn nous a conservés, & qui sont moins curieux par cet endroit que par les éclaircissmens de toute espèce qu'on y trouve sur l'état ancien de cette Ile.

LA même année 1664, Raja Singa, qui avoit transferé sa Cour de Candy à *Nilobe*, & qui ne s'occupoit qu'à faire tout le tort possible aux Hollandois, se vit tout à coup exposé à une Rebellion presque générale de la part de ses Sujets, qui s'attroupant tumultueusement au Palais, la nuit du 21 Decembre, égorgèrent la plûpart des Grands de son parti, & ne se proposoient pas de faire un fort moins rigoureux au Prince, s'il n'eut prévenu leur furie, en se sauvant avec une cinquantaine d'hommes dans les Montagnes. Les Mutins, qui auroient pû aisément le saisir, si le courage ne leur eut manqué à sa poursuite, marchèrent à Candy & proclamèrent le jeune Prince son fils Empereur à sa place; mais voyant que leur nouveau Souverain, plus chagrin de l'infortune de son Père, que disposé à s'en prévaloir, l'avoit suivi dans sa retraite, avec la Princesse sa Tante Sœur du Roi, cet événement inattendu jetta les Revoltés dans une consternation, qui ne tarda pas de les diviser les uns contre les autres. Tandis qu'ils s'égorgeoient ainsi, sans savoir pour qui, ni dans quelle vue, un des Grands de l'Empire, dévoué à Raja Singa, ayant pris les armes en sa faveur, parvint à appaiser la sédition, & à rétablir l'Empereur sur le Trône.

Ce Prince, dont la cruauté faisoit le caractère, inventa tous les supplices que cette détestable passion pouvoit lui suggerer pour châtier les Coupables, & croyant apparemment que les Bourreaux Hollandois le surpasseroient encore à cet égard, il envoya l'un des principaux Rebelles, nommé *Ambombile Ralz*, au Gouverneur de Colombo, avec prière de le punir ainsi qu'il le méritoit; mais loin de condescendre à ses volontés, le Criminel fut délivré de ses chaînes, & traité comme un homme de qui l'on pouvoit retirer de bons services. Le Gouverneur lui donna le titre de *Don Ryklof*, son nom de Baptême, & lui assigna des gages, qu'on lui payoit exactement tous les mois. C'étoit une grande faute, de la part de Raja Singa, d'avoir livré un Ennemi irrité entre les mains d'un autre Ennemi plus puissant; mais il faut croire que ce Prince rusé & politique ne se porta à une démarche si surprenante, que dans la vue de persuader ses Sujets de l'étroite liaison qui subsistoit entre lui & les Hollandois, & ce qui semble le confirmer, c'est qu'il ne marqua pas le moindre ressentiment à ceux-ci de l'avoir abandonné dans une conjoncture si pressante. On auroit pu se faire

un grand mérite de cette assistance, & il étoit assez de l'intérêt de la Compagnie de saisir une occasion si favorable; mais quels que furent les motifs qui en empêchèrent le Sieur *Roothaas*, qui commandoit à Colombo, en l'absence du Gouverneur *Huflaert*, parti depuis peu pour Batavia, il est certain que la Compagnie n'en souffrit point de préjudice, par l'attention qu'apporta *Van Goens*, l'année suivante, à étendre ses limites, & à occuper tous les Postes abandonnés par les Troupes du Raja, qui se confina lui-même dans ses Montagnes.

MAATZUIKER.
1664.

Quoiqu'il ne put ignorer que sa tyrannie avoit été la seule cause de la revolte de ses Sujets, il n'en continua pas moins à les traiter avec plus de barbarie que jamais. Il fit empoisonner secrettement son propre Fils, moins pour le punir d'un crime auquel il n'avoit point eu de part, que pour ôter aux Peuples toute espérance de lui offrir de nouveau la Couronne, à un âge où il se seroit trouvé plus disposé à la recevoir, & mieux en état de la défendre. Mais ce qu'il y a d'inconcevable dans la conduite barbare de l'Empereur de Candy, c'est qu'il envoya de même au supplice la plupart des Grands qui avoient été les fidèles Compagnons de son infortune. On n'en peut guères imaginer d'autre raison, que la crainte qu'ils ne prétendissent trop de sa reconnaissance. Depuis cette revolte, Raja Singa fixa sa résidence dans la Ville de *Dietlige*, où il se croyoit le plus en sûreté contre de pareils attentats.

Cruautés
de ce Prince.

QUELQUE tems auparavant le Roi reçut une Lettre du Chevalier *Winter*, Gouverneur Anglois de Madras, pour solliciter la liberté des Prisonniers de sa Nation, dont les Aventures ont été publiées dans la Relation intéressante de *Robert Knox*, qui étoit du nombre de cette Troupe infortunée; mais cette démarche ne lui réussit pas mieux qu'aux Hollandois. On n'a jamais pû pénétrer les raisons qui engageoient Raja Singa à retenir non-seulement les Européens particuliers, mais même les Ambassadeurs qui lui étoient envoyés de diverses Nations.

Ambassadeurs & autres
Européens
Prisonniers à
sa Cour.

LES Hollandois avoient bâti, en 1666, un Fort à *Arunderi*, qui donnoit beaucoup de jalousie à ce Prince. Il résolut de s'en emparer, comme il le fit en 1670, dans la Guerre qu'il eut contre les Hollandois, & dont le succès leur fut peu avantageux. L'Ambassadeur de la Compagnie, qui se trouvoit alors à sa Cour, eut vent de ce dessein, & voulut en avertir ses Compatriotes; mais sa Lettre ayant été interceptée, il fut condamné au supplice.

1670.

Le Gouvernement de Colombo engagea ensuite un Anglois, nommé *Henry Draak*, à se rendre auprès du Raja pour tâcher d'en obtenir la liberté des Prisonniers des deux Nations. L'Empereur le traita fort bien, mais il attendit qu'il fut mort, pour renvoyer son cadavre à Colombo, sous le pompeux Cortège de ses principaux Officiers. Au rapport d'un Soldat, nommé *Pierre Croes*, qui s'étoit échappé de ses mains, il y avoit encore 34 Hollandois, autant d'Anglois & 70 Portugais, la plupart détenus Prisonniers, & dans la plus grande misère; mais les derniers étoient les mieux traités de tous.

CETTE année 1670, les Hollandois envoyèrent un autre Ambassadeur, à qui l'on fait honneur d'une fermeté admirable. Il étoit fort

MAATZUIKER.

1670.

Noble au-
dace d'un Am-
bassadeur
Hollandois.

estimé du Raja, mais par là-même moins libre de s'en retourner. Enfin, lassé de ces longueurs, il forma le hardi projet de partir bon gré malgré la Cour, ou de mourir plutôt en brave. Le jour venu, il prit son épée, se rendit au Palais, & ôtant son chapeau, comme si l'Empereur eut été présent, il le remercia de toutes les faveurs qu'il en avoit reçues, prit formellement congé de lui, ou pour mieux dire de la Porte de son Palais, & partit là-dessus avec beaucoup de gravité, suivi de deux ou trois de ses Esclaves, après avoir fait quelques libéralités à des Anglois qui se trouvèrent sur son passage. L'Empereur, loin de s'offenser de cette noble audace, parut y applaudir, & ne voulant point être en reste avec un homme, qui venoit de défier sa générosité, d'une manière si extraordinaire, il envoya quelques uns de ses Courtisans après lui pour le reconduire en sûreté hors de ses Etats.

UN certain *Jean Baptiste*, qui lui succéda, ne fut pas si heureux. Il s'étudia par toutes sortes de moyens à gagner la faveur du Prince; mais s'il y réussit, il ne put jamais l'étendre jusqu'à opérer sa délivrance.

TOUTES ces Ambassades se firent du tems du Gouverneur Van Goens; & comme on n'eut que trop souvent l'occasion d'en reconnoître l'inutilité, le Gouvernement de Batavia jugea qu'il ne convenoit plus de caresser l'Empereur par des présens, & il ordonna de ne lui envoyer à l'avenir que des Indiens & Lascarins, tant qu'il n'auroit pas relâché les Hollandois qu'il tenoit en sa puissance. Cependant on ne laissoit point que de le menager toujours, & l'on eut bientôt plus d'une occasion d'éprouver les bons effets de cette Politique.

1672.

Apparition
de M. de la
Haye à Cey-
lan.

IL s'en présenta une en 1672, dans l'apparition de Mr. de la Haye, Viceroy François des Indes, qui vint mouiller, avec une Flotte de 13 à 14 Vaisseaux, dans la Baye de Trinquemale, pour voir s'il ne pourroit point faire quelque Commerce avec l'Empereur de Ceylan. Il lui envoya d'abord trois Ambassadeurs avec de riches Présens. Le Prince leur fit un accueil des plus distingués, & gratifia chacun d'eux d'une Chaîne d'or, d'une Epée damasquinée, & d'une Arme à feu. Il renvoya l'un pour porter sa réponse à Mr. de la Haye, qui lui expédia de nouveau un autre Ambassadeur, accompagné de 6 François qui devoient s'arrêter à la Cour jusqu'au départ de la Flotte, que l'Empereur fit pourvoir abondamment de tout le nécessaire.

Sa Cata-
strophe.

CE Prince lui accorda non-seulement la permission de bâtir un Fort dans la Baye, mais il l'aida même à cet effet, & voulut bien lui prêter ses Troupes pour le garder, tandis que le Viceroy, ne trouvant pas, dans ce lieu, de quoi avitailler plus longtems une Flotte si considérable, se vit obligé de remettre à la voile, après avoir fait assurer l'Empereur qu'il reviendroit dans peu, ce dont il fut empêché par le vaillant Van Goens, qui s'empara de quatre de ses Vaisseaux, nommés le *Phoenix*, le *St. Jean*, l'*Europe* & l'*Indien*, & l'obligea de se sauver avec le reste vers la Côte de Coromandel, où toute cette belle Flotte fut détruite dans la suite, comme nous le dirons ailleurs. En attendant les Hollandois s'emparèrent du Fort que les François avoient construit dans la Baye de Trinquemale, où ils trouvèrent encore 112 Pièces de Canon, avec une Gar-
nison

nison de 250 hommes, & 150 Indiens, qu'ils firent tous Prisonniers de Guerre. L'Officier qui les commandoit se nommoit *De l'Esboire*.

A l'égard du dernier Ambassadeur, Valentyn nous apprend qu'il s'appelloit Mr. *Laisne de Nauciers de Lancerolle*, Gentilhomme d'une illustre naissance, mais Reformé, & pour cette raison peu aimé du Roi, qui l'avoit revêtu de cette Ambassade; particularité, que notre Auteur fait profession de tenir d'une Lettre écrite en Latin, de la propre main de Mr. de Nauciers au Ministre *Cat*, & dont l'original se trouvoit entre ses mains. Cet Ambassadeur fit son entrée à Cheval, ce que les Coutumes du Pays ne permettent pas. En vain les Courtisans s'efforcèrent-ils de l'en détourner; il donna des éperons à son Cheval, & poussa ainsi jusqu'à la Porte du Palais. Raja Singa en conçut un dépit secret, qu'il dissimula pour lors, faisant reconduire l'Ambassadeur au Logement qui lui étoit assigné, où on lui apportoit, du Palais, trois fois par jour, tout ce dont il avoit besoin pour sa subsistance, & celle de ses gens. Quelque tems après il fut admis de nuit, selon l'usage, à l'Audience du Prince, où nombre de Grands le conduisirent en cérémonie; mais il fut obligé d'attendre environ deux heures dans l'Antichambre, ce que prenant pour un affront insupportable, il se mit en devoir de fortir, & ceux qui voulurent s'opposer à son passage, voyant qu'il portoit la main à son épée, furent contraints de lui laisser le champ libre. Raja Singa, informé de cette scène, donna sur le champ l'ordre de bien rosser l'Ambassadeur & tous ses gens, & de les mettre aux fers, ce qui fut exécuté tout de suite. On n'excepta que les deux premiers Ambassadeurs qui, déjà prisonniers eux-mêmes, n'avoient eu, en effet, aucune part à la pétulance de leur Colleague. Cependant les personnes de la suite de ce dernier ayant représenté leur innocence, furent bientôt délivrées de leurs chaînes; mais l'Ambassadeur demeura six mois entiers dans cet état, & il n'en sortit qu'aux instantes prières des siens, qui ensuite l'abandonnèrent tous, outrés de son orgueil & de ses mauvaises façons. On le chargea de nouveau de chaînes, & il y a toute apparence, qu'il les aura portées au Tombeau. Triste sort pour un homme de famille & de mérite, qui représentoit un Monarque sans comparaison beaucoup plus puissant que le Tyran qui lui faisoit impunément souffrir tant de maux.

LE Directeur Général Nicolas *Verburg*, étant parti en 1675, pour retourner en Hollande, Van Goens, qui fut appelé à Batavia pour remplir sa Place, laissa la sienne à son Fils, qui, en 1677, envoya, à Raja Singa, un nouvel Ambassadeur, nommé N. *Bucquoy*, avec un jeune Lion, croyant par-là faire un Présent fort agréable à ce Prince; mais, comme l'Animal ne répondoit pas à son attente, il refusa de le voir, & exila l'Ambassadeur à 6 ou 7 miles de la Cour, où le Lion mourut l'année suivante. Son Conducateur tenta vainement de tromper la vigilance de ses Gardes. Le Raja, informé de ses efforts continuels pour se procurer la liberté, le fit transporter dans la Ville, & lui assigna un Quartier assez éloigné du Palais. Bucquoy crut d'abord que c'étoit pour lui donner Audience; mais au bout de quelque tems, son impatience le poussa à se présenter de force devant le Prince, qui, averti par ses Gardes de cette violence,

MAATZUIKER,
1672.
Sort d'un
Ambassadeur
Français.

Et d'un
Hollandois.
1678.

MAATZUIKER, lence, leur enjoignit de l'arrêter jusqu'à nouvel ordre, au même endroit où il s'étoit avancé; ce qui fut si ponctuellement exécuté, qu'il passa trois jours & trois nuits dans cette situation; après quoi le Raja le renvoya à son Logement, fans qu'on sache quel fort il eut depuis.

§. V.

Département de la Côte de Malabar.

1661.
Nouveaux
Projets de
Conquête des
Hollandois.

LES Hollandois ne se croyant point assez vangés des outrages qu'ils avoient reçus des Portugais; ou plutôt, ne croyant point encore leur propre puissance assez bien établie dans les Indes, par la prise de Colombo, de Point-de-Galle, de Negapatnam, de Malaca, & d'une infinité de Forts, qu'ils leur avoient enlevés, & les Villes de *Cochin*, de *Cran-ganor*, *Cananor* & *Coylang*, sur la Côte de Malabar, incommodant beaucoup leur Commerce, ils pensoient à s'en rendre maîtres; & le Conseil de Batavia n'attendoit que les nouvelles forces, qu'on lui faisoit espérer de Hollande, pour en former l'entreprise. Dans l'intervalle, il rassembloit d'avance tous les Vaisseaux qu'il avoit aux Indes, & le Rendez-vous étoit à Colombo: Gautier Schouten, dont on va suivre le recit, y mouilla au mois de Novembre 1661.

Armée qu'ils
forment à Co-
lombo.

IL y trouva l'Armée Hollandoise, déjà composée d'un bon nombre de Vaisseaux de Guerre, qui formèrent bientôt une Flotte de 24 Navires, & de quelques autres Bâtimens de moindre grandeur. On y embarqua toutes sortes de munitions & d'ustenciles de Guerre. Il arrivoit aussi, tous les jours, des Troupes de Manaar, de Jaffanapatnam, de Negombo, de Caliture, de Point-de-Galle, de Negapatnam, & des autres Etablissmens Hollandois.

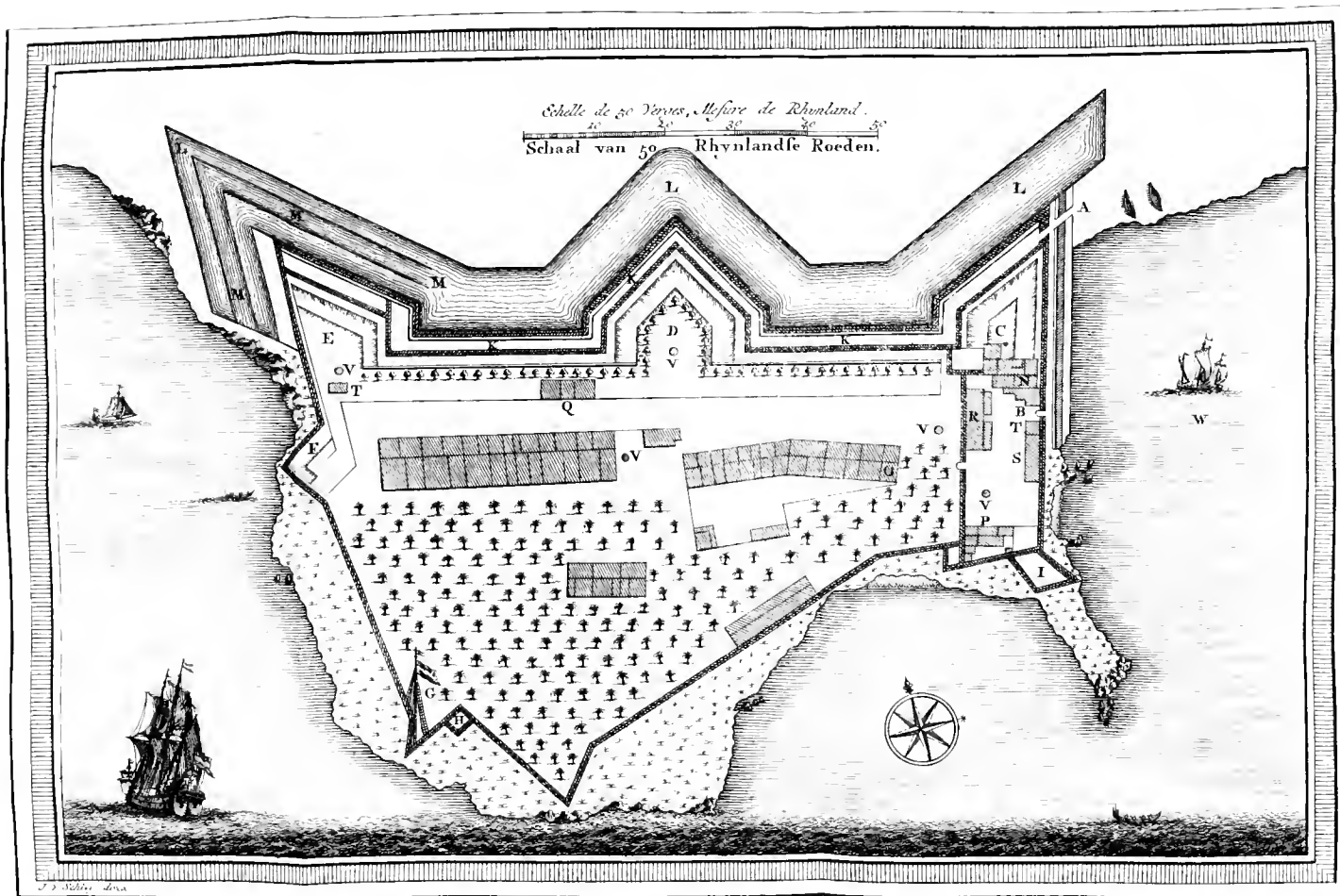
Départ d'une
Flotte Hol-
landoise, pour
se saisir des
Villes du Ma-
labar.

AUSSI-TÔT que toutes les Troupes furent embarquées, on les distribua en 27 Compagnies, sous le Commandement du Général Ryklof Van Goens, qui portoit le Pavillon au grand mât, & la flamme dessous. On mit à la voile; & ce ne fut qu'après avoir fait route assez loin, qu'Adrien *Roothaas* fut déclaré Amiral, *Isbrandt Godskens*, Vice-Admiral, & *Pierre Was*, Capitaine-Major. Chacun de ces trois Généraux montoit un Vaisseau particulier, qui portoit les Pavillons de son Commandement. On avoit attendu le même tems pour distribuer les Matelots sous des Drapeaux. Les Maîtres Canoniers, & ceux qui devoient servir le Canon sous eux, reçurent aussi leurs ordres; & chaque partie des Equipages eut ainsi ses Commandans, ses Vice-Commandans & ses Capitaines. Enfin, l'on ordonna que de quinze en quinze jours il y auroit, dans l'Armée, un jour de Prières extraordinaires, pour attirer la benediction du Ciel sur une entreprise, qui devoit servir à l'augmentation des richesses & des forces de la Compagnie.

Elle passe
devant Tutu-
corin & Cal-
patnam.

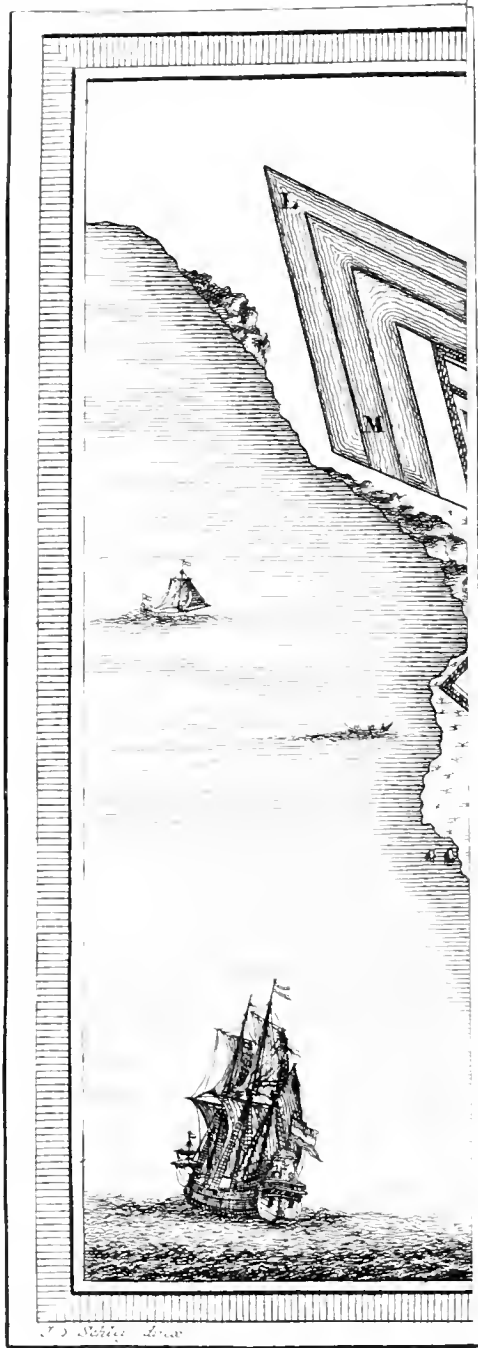
LE 20 de Novembre, on passa devant *Tutucorin*, petite Ville célèbre par la pêche des Perles, & dont on a vu que les Hollandois étoient en possession depuis 1658. On y prit des rafraichissmens en abondance, & toute la Flotte alla mouiller devant *Calipatnam*,

où



*PLAN DE LA FORTERESSE
 DE COYLAN.*

GRONDTEKENING
 DER FORTRESSE COYLAN.



*PLAN DE LA
DE C O*

où elle se fournit d'un grand nombre de Bâtimens plats, propres à débarquer sur la Côte de Malabar. De-là on détacha quatre Vaisseaux, pour aller prendre poste devant la Ville de *Coylang*; Ils y arrivèrent le premier de Décembre, & s'étant placés à une petite lieue l'un de l'autre, pour fermer l'entrée du Port, ils remarquèrent, sur le rivage, beaucoup d'ardeur à former des Batteries & des Retranchemens: mais ils ne virent pas un seul Bâtiment qui eut la hardiesse de paroître en Mer.

MAATZUIKER.
1661.

QUATRE jours après, les travaux des Portugais furent interrompus par l'arrivée de toute la Flotte, qui parut avec ses Pavillons, ses Flammes, ses Girouettes & ses Enseignes, au bruit du canon & de la mousqueterie, au son des tambours, des trompettes, & des instrumens militaires d'une troupe de Lafcarins de Ceylan. Les Portugais n'en montrèrent pas moins de courage. Ils furent les premiers qui commencèrent les hostilités, par quatre volées de canon.

Son arrivée
à Coylang.

LA Ville de Coylang, ou *Coulang*, est située sur une Pointe de Terre qui s'avance en Mer. C'est une des premières que les Portugais aient bâties dans les Indes. Après l'avoir gardée près de cent cinquante ans, ils se étoient laissée enlever par les Hollandois: mais, depuis quelques années, le Capitaine Henri *Gluwinck*, qui y commandoit, étant à se promener hors des murs, avec quelques-uns de ses Officiers, avoit été massacré par les Habitans, qui avoient rappelé aussi-tôt leurs anciens Maîtres. Ainsi, c'étoit la vengeance, autant que l'intérêt, qui portoit les Hollandois à commencer leur expédition par cette Ville. Ils se disposèrent à faire leur descente, en s'approchant fort près du rivage; & tous les canons de chaque Vaisseau ayant été rangés sur le flanc qui regardoit la Terre, toute l'Armée, en ligne, occupoit un si grand espace, qu'elle pouvoit battre toutes les parties du rivage. Dans une disposition si redoutable, on se promit de trouver peu d'obstacles. En effet, le 7 de Décembre, au matin, pendant que l'Artillerie fit un feu terrible, toutes les Troupes descendirent dans les petits Bâtimens, & s'avancèrent vers la Terre, sans y trouver la moindre résistance. Leur nombre étoit d'environ 4000 hommes, qui furent divisés en trois Corps.

Ses prétentions sur cette Ville.

Comment elle fait sa descente.

TANDIS qu'ils se mettoient en ordre sur le rivage, un Déserteur Nègre, qui sortit d'un Bois, pour les venir joindre, apprit au Général qu'il étoit attendu, entre la Ville & la Mer, par 7 ou 8000 hommes, Portugais & Malabares; que cette Armée s'étoit postée fort avantageusement sous de grands arbres, où elle se tenoit cachée pour surprendre les Hollandois dans leur marche; qu'elle étoit soutenue par une Batterie, dont elle espéroit que le premier feu les mettroit en desordre; après quoi elle devoit fondre sur eux avec toutes fortes d'armes, & les mettre hors d'état d'insulter jamais les Places Portugaises.

Avis qu'elle reçoit d'un Déserteur.

SUR ce rapport, le Général fit camper vers le soir; & le lendemain, toute la Flotte s'avança devant les Troupes de terre, pour s'accommoder à leur marche, & s'approcher peu-à-peu de la Ville, jusqu'à ce qu'elle fut vis-à-vis de la Batterie des Portugais. Alors ils commencèrent à la faire jouer: mais les petits Bâtimens Hollandois s'étant avancés jusqu'au bord du rivage, firent un si grand feu sur elle, que l'ardeur de ceux qui la ser-

MAATZUIKER.

I 66 I.

Les Hollandois font attaqués par les Nâires.

Combat sanglant.

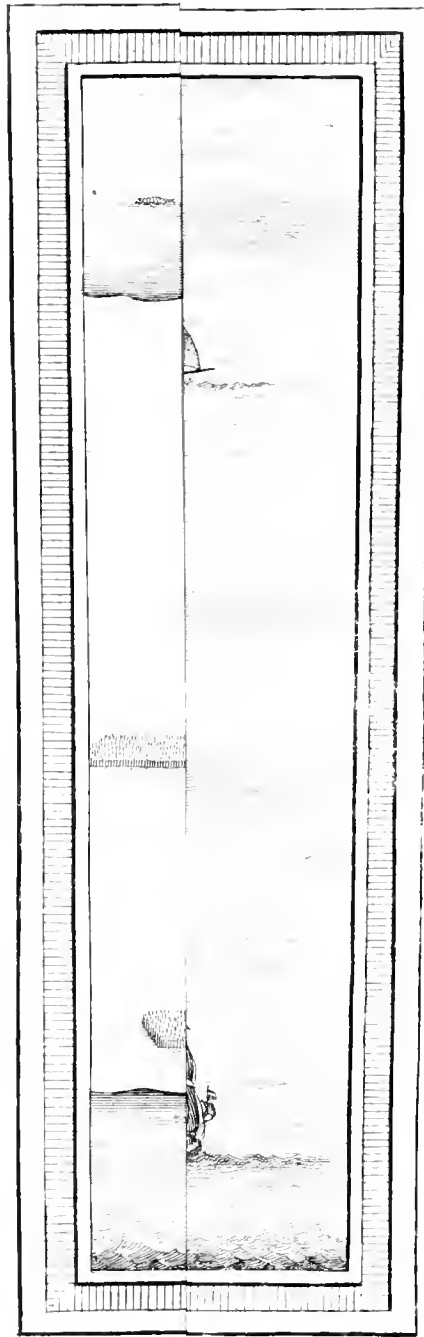
voient parut diminuer. On tira beaucoup aussi, de la Ville & des Retranchemens extérieurs. Les Troupes Hollandoises prirent ce tems pour s'approcher de la batterie, non par devant, comme l'Ennemi se l'étoit imaginé, & comme elles auroient fait, si l'avis du Déserteur n'eût servi à les guider, mais du côté qui les mettoit à couvert du canon. Les Malabares ne les attaquèrent pas avec moins de furie; & l'opium qu'ils avoient pris les rendant comme insensibles aux blessures, ils hachèrent à grands coups de sabre tout ce qui s'offroit à la portée de leurs bras. L'action devint fort sanglante; & le feu des Vaisseaux fut nécessairement interrompu, parceque, dans cette confusion, les coups seroient également tombés sur les deux Partis. Mais les Hollandois s'étoient fait suivre de quelques petites pièces de campagne, chargées à cartouches. Ils s'ouvrirent, au signal qui leur fut donné, & la première décharge fit tomber un grand nombre de leurs Ennemis. Cependant les autres se rebutoient si peu, que fautant par dessus les Morts, ils continuoient de charger avec la même résolution. Un Commis Hollandois, s'étant un peu écarté de ses voisins, eût la tête abbatue d'un seul coup de sabre. Enfin les Nâires commencèrent à s'ébranler; & s'étant tout-à-fait rompus, ils prirent la fuite en confusion. Alors les Hollandois tirèrent le sabre à leur tour, & les poursuivirent en bon ordre. Après avoir achevé de les disperser, ils se rendirent maîtres de leurs batteries & de leurs retranchemens, où ils trouvèrent plusieurs pierriers, des fusils, des sabres & des autres armes, mais peu de poudre. Ils comptèrent leurs Morts, qui n'étoient qu'au nombre de treize, & trente Blessés. Mais la terre étoit couverte de Malabares. Schouten ne fut pas surpris de leur perte, après avoir vû l'aveugle fureur avec laquelle ils se précipitoient eux-mêmes sur la pointe des piques & devant l'Artillerie.

Festin des Hollandois après la Victoire.

Les Hollandois, ayant enlevé plusieurs sortes de Bestiaux dans quelques Villages voisins, qu'ils trouvèrent déserts, firent, sur le Champ de bataille, un festin sans apprêt. Les quartiers de bœuf & de mouton furent rôtis entiers, avec le poil & la peau. On fit servir les épées de broches; & les piques, encore teintes de sang humain, tinrent lieu de landiers. Les cocotiers, sous lesquels on étoit assis, fournirent d'excellentes noix, dont l'agréable liqueur échauffa la joye du triomphe. Ensuite l'Armée se remit en ordre de Bataille, & marchant le long du rivage, elle s'approcha des murailles de Coylang. Les Portugais continuoient de faire jouer leurs batteries sur les Vaisseaux, dont quelques-uns avoient mouillé à la portée de leur canon. Mais lorsqu'ils virent arriver leurs Ennemis, enseignes déployées & tambours battant, leur ardeur se refroidit. Ils firent sortir deux Malabares, avec un Drapeau blanc, & une Lettre pour le Général Hollandois, par laquelle ils proposoient de rendre la Place, à des conditions qui furent rejetées. Le mauvais succès de cette Négociation leur causa tant d'épouvante, qu'abandonnant aussi-tôt la Ville, ils envoyèrent leurs femmes & leurs enfans à Cochin, pour se donner le tems de joindre les Nâires, & d'en former une nouvelle Armée.

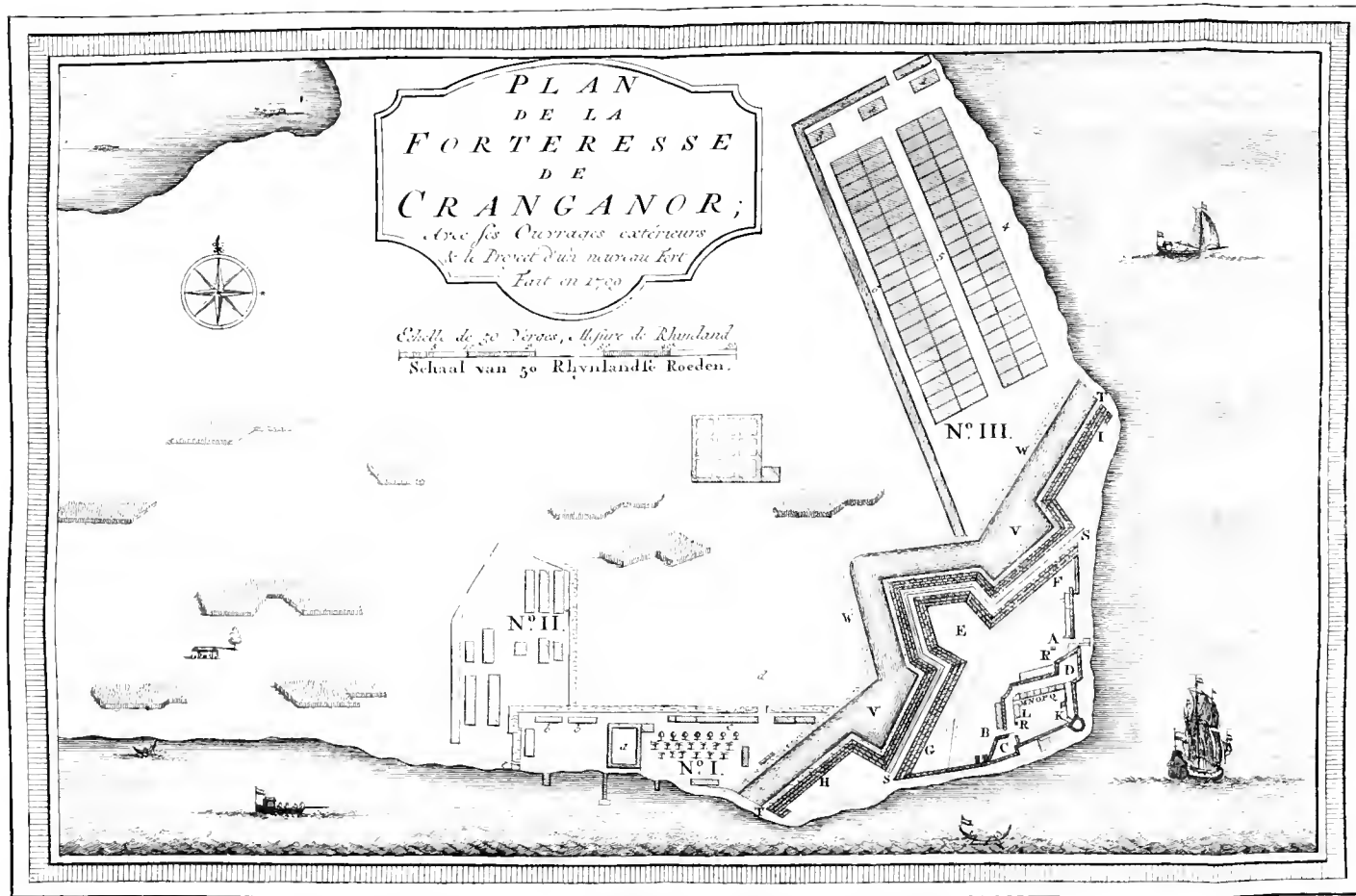
Ils trouvent la Ville déserte.

LE Général Hollandois, ne voyant personne qui se présentât sur les murs, comprit qu'il y trouveroit peu de résistance. Il y fit filer des Troupes,



J. Sibley del.

GR N O R ,
Me 1709 .



J. de Witt delin.

GRONDTÉKENING VAN DE FORTRESSE CRANGANOR,
Met de Buyten-Werken, en 't Project van een nieuwe Schans, Gedaan in 't Jaar 1709.

pes, avec beaucoup d'étonnement de voir la Ville entièrement déserte. On y planta le Pavillon des Provinces-Unies, & la victoire fut célébrée par une décharge du canon. Les précautions furent superflues, pour régler l'ordre du pillage. Tous les effets des Portugais avoient été transportés à Cochin, & ceux des Malabares ne méritoient pas l'attention du Vainqueur. Coylang avoit encore sept grandes Eglises, bâties de pierre; mais il n'y restoit qu'un petit nombre de maisons. Les principales rues & les autres édifices étoient tombés en ruine, depuis la décadence des Portugais dans les Indes. L'herbe & les ronces y croissoient de toutes parts; & pour Habitans, les Hollandois ne trouvèrent que des crapaux & des serpens dans les mazures.

VAN GOENS accorda deux jours de repos à ses Troupes, après lesquels, il entreprit de marcher contre les Naires, qui s'étoient rassemblés en assez grand nombre, commandés par le Roi de Coylang, sous la direction des Portugais. Il les découvrit bientôt; & les ayant mis en fuite, avec une ardeur, qui emporta les Hollandois jusqu'au Palais du Roi, il acheva de les défaire près d'une Idole dorée, dont ils s'étoient flattés que la protection rappelleroit la victoire sous leurs Enseignes. Le butin fut assez considérable, surtout en Artillerie, dont il fit enlever quatorze pièces. Mais cette glorieuse journée, qui établit la Compagnie Hollandoise à Coylang, coûta plus de sang, que celle qui lui avoit ouvert l'entrée de la Ville.

LA saison pressoit. Une tempête, qui maltraita fort tous les Vaisseaux de la Flotte, fit employer beaucoup de tems à les radouber. Van Goens, ayant mis une garnison dans Coylang, rembarqua toutes ses Troupes, pour se hâter, avant l'Hyver, de joindre, à sa conquête, celles de Cranganor & de Cochin. Il arriva bientôt devant la seconde de ces deux Villes; mais la réservant pour la fin de sa Campagne, il se contenta d'y laisser trois Navires, pour en fermer l'entrée à toutes sortes de secours. L'Armée continua sa route, & mouilla dans la Rade de *Cranganor*, le premier jour de l'année 1662. Tous les Pavillons furent arborés, avec une extrême affectation de confiance.

CRANGANOR n'est qu'à cinq lieues de Cochin au Nord, à la distance d'une lieue du rivage. Une grosse Rivière baigne ses murs, du côté qui regarde la Mer. Celui de la Terre offre des plaines cultivées, des étangs, & des campagnes couvertes de verdure. Une autre Ville de même nom, qui appartient aux Malabares, & qui n'est pas éloignée de celle des Portugais, s'avance un peu plus vers la Mer. Schouten confesse ici, que la seule Ville de Cochin avoit été l'objet de l'armement. Mais qu'il n'étoit pas aisé de la prendre. Il auroit fallu beaucoup de Troupes pour l'investir. On avoit déjà la Ville de Coylang, qui est au Midi; & le Roi de *Calicoulang* étant dans les intérêts de la Hollande, on ne craignoit pas que, de ce côté-là, Cochin reçût la moindre assistance. Mais, du côté opposé, les Portugais de cette Ville en pouvoient recevoir beaucoup de Cranganor. La prudence obligeoit de leur ôter cette ressource, avant que de les attaquer dans le centre de leurs forces; sans compter qu'il étoit im-

MAATZÛRKE.
1661.

Ils achèvent
de disperser les
Naires.

Pillage du
Palais du Roi.

1662.

Deux Cran-
ganors. Leur
situation.

Politique des
Hollandois.

portant de couper le passage aux secours qui pouvoient leur venir de Cannanor, de Goa, & de divers autres lieux.

MAATZUIKER.
1662.

CETTE Politique servit en effet à priver Cochin de celui qu'elle auroit pû tirer d'une Ville si voisine: mais Van Goens ne considéroit pas que c'étoit laisser, aux Portugais, le tems de se fortifier dans leurs murs. D'ailleurs, avec quelque facilité qu'il comptât d'emporter Cranganor, la perte qu'il avoit faite à Coylang, dans son dernier combat, contre les Naires, devoit lui faire craindre une nouvelle diminution de ses propres forces, qui le mettroit hors d'état de pousser ses attaques, avec la vigueur, que l'importance même de son entreprise & la fin de la saison sembloient demander.

Visite que
les Rois du
Pays rendent
à bord de la
Flotte.

Aussi-tôt que les ancrs furent jettées, le Samorin de Calecut, le Roi Malabare de Cranganor, & d'autres Princes, vinrent visiter la Flotte, & déclarèrent au Général, qu'étant Ennemis des Portugais, & bien disposés au contraire pour la Nation Hollandoise, ils promettoient de guider les Troupes par des chemins commodes, de leur fournir des vivres, & d'y joindre un bon nombre de leurs Naires. Le lendemain, Van Goens ayant débarqué toutes ses forces, les distribua, comme à Coylang, en trois Corps, auxquels il donna les mêmes Officiers. Elles marchèrent sous les cocos, dont les chemins étoient bordés; & passant à la vûe du Palais & de la Ville, elles allèrent camper dans une grande plaine, assez proche des murs. Van Goens s'étoit imaginé que, dans cette situation, il ne restoit qu'à les escaler, & que la Ville seroit emportée au premier assaut; mais il reconnut bien-tôt que les Portugais n'ayant rien négligé pour la défendre, elle demandoit un Siège dans les formes. Il ne perdit pas un instant. Le gros canon, les mortiers, les bombes, les grenades, & toutes les machines de guerre furent débarquées par les Matelots. On dressa des batteries. On ouvrit des tranchées. Les Soldats furent distribués dans les ouvrages; & déjà le feu du canon étoit fort animé de part & d'autre.

Les Hollan-
dois sentent
les difficultés
du Siège de
Cranganor.

Ils sont
pressés de la
faim.

MAIS les Hollandois manquoient de vivres; & les promesses des Princes ne s'exécutoient pas. Schouten proteste, que dans tous ses Voyages, il n'a jamais tant souffert, de la faim, que pendant les quatre ou cinq premiers jours qui suivirent son débarquement. Il avoit de l'argent, dit-il; mais de quel secours l'argent est-il, contre les besoins d'un estomac affamé? Il auroit donné volontiers tout ce qu'il possédoit pour un morceau de biscuit moisi. Lorsque le Général fit des reproches au Samorin & aux autres Princes, de l'embarras où ils laissoient ses Troupes, ils lui répondirent, que la crainte d'être insultés empêchoit leurs Sujets d'apporter des vivres au Camp. Sur cette réponse, on prit le parti d'envoyer divers détachemens dans les Villages voisins, surtout à la Ville Malabare de Cranganor, où l'on eut la liberté d'acheter tout ce qui s'y trouvoit.

Approches
& travaux.

CEPENDANT les travaux étoient continués avec tant d'ardeur, que les Portugais ne pouvoient plus se montrer sur leurs remparts, sans essuyer une grêle de balles. On avoit poussé les tranchées jusqu'à pouvoir enten-
dre

dre leurs discours. Chaque jour au soir, après le coucher du Soleil, ils faisoient une sortie, qui emportoit beaucoup de monde aux Assiégés : mais ils ne laissoient pas d'y être toujours repoussés. Souvent on les laissoit avancer assez loin, pour se trouver exposés au canon des batteries Hollandoises, qu'on faisoit jouer alors, & qui leur tuoient quantité de braves gens. Van Goens reçut enfin un Corps assez nombreux de Naires, fort bien armés, qui lui étoient envoyés par le Samorin. Ils allèrent à la tranchée d'assez bonne grace; mais ce n'étoit que de jour, & pour quelques heures. D'ailleurs ils étoient mal exercés à l'usage des armes à feu. Comme ils ne miroient point leurs coups, & que pour tirer, ils ne faisoient que tourner un peu la tête, leurs balles se perdoient en l'air sans aucun effet. Dans le cours des attaques, rien ne chagrina tant les Hollandois, que de s'entendre accabler d'injures, par les Déferteurs de leur Nation. Ces perfides, que l'Auteur appelle une race dégénérée, défendoient une Contrescarpe, vers la Rivière. Ils n'avoient pas honte de répéter sans cesse à leurs Compatriotes, qu'ils s'occupaient à nouer des cordes & à faire des gibets pour les pendre.

APRÈS quinze jours d'un Siège fort animé, Van Goens fit sommer la Place par un Trompette. Les Portugais répondirent qu'il restoit trop de sang dans leurs veines, pour ne le pas répandre avant que de consentir à cette lâcheté. Cette réponse fit redoubler le feu de part & d'autre. Le lendemain, à la pointe du jour, tandis que les cloches de la Ville sonnoient pour appeler le Peuple à la Messe, Van Goens, irrité de se voir arrêter si long-tems & sentant l'importance du délai, prit la résolution de donner l'assaut. Ses Troupes reçurent ordre de demeurer tranquilles jusqu'à midi, pour laisser, aux Travailleurs, le tems de faire les préparatifs. Alors, laissant leurs Drapeaux sur les retranchemens & les batteries, dans la vûe de ne faire naître aucun soupçon, elles marchèrent, sans bruit, vers un endroit de la Ville, qu'un Naire du Pays avoit marqué pour le plus foible, tandis que, pour donner une fausse allarme, on fit jouer le canon de l'autre côté, avec un mouvement extraordinaire d'armes & d'instrumens. On ne laissa pas de battre aussi le côté par lequel on vouloit commencer l'attaque; & les Hollandois, couverts de la fumée, s'avancèrent jusqu'aux ouvrages des Ennemis. Ils montèrent sur le bastion: mais ils y trouvèrent une résistance, qui les força de se retirer. Les Portugais, qui gardoient ce Poste, firent des prodiges de valeur. Cependant les Hollandois, étant remontés en plus grand nombre, renversèrent tout ce qui s'opposoit à leurs efforts, & se virent sur le point d'entrer aussi-tôt dans la Place. L'arrivée du Gouverneur, qui se nommoit *Moor Urbano Pialbo Perreira*, fit recommencer le combat avec une vigueur surprenante. Schouten lui attribua des actions de valeur, qui méritent de n'être pas oubliées. Il parut sans cesse à la tête de ses gens. Il les anima par ses exhortations & par son exemple; & leur courage se soutint merveilleusement, jusqu'à ce que ce généreux Chef tomba percé de coups. Ils perdirent l'espérance à cette vûe; & se retirant par degrés jusqu'à l'Eglise des Jésuites ils demandèrent quartier. Les principaux sortirent de l'Eglise, une Bannière blanche à la main.

MAATZUIKER:
1662.

Haine des
Déferteurs
Hollandois
pour leur
Nation.

Van Goens
fait donner
l'assaut à
Cranganor.

Valeur du
Gouverneur:
Portugais.

MAATZUIKER.

1662.

Reddition
de la Place, &
fort des Alliés.Perte des
deux Partis.Ordre qui
régne aussi-tôt
dans la Ville.Les Hollan-
dois vont à
Cochin.

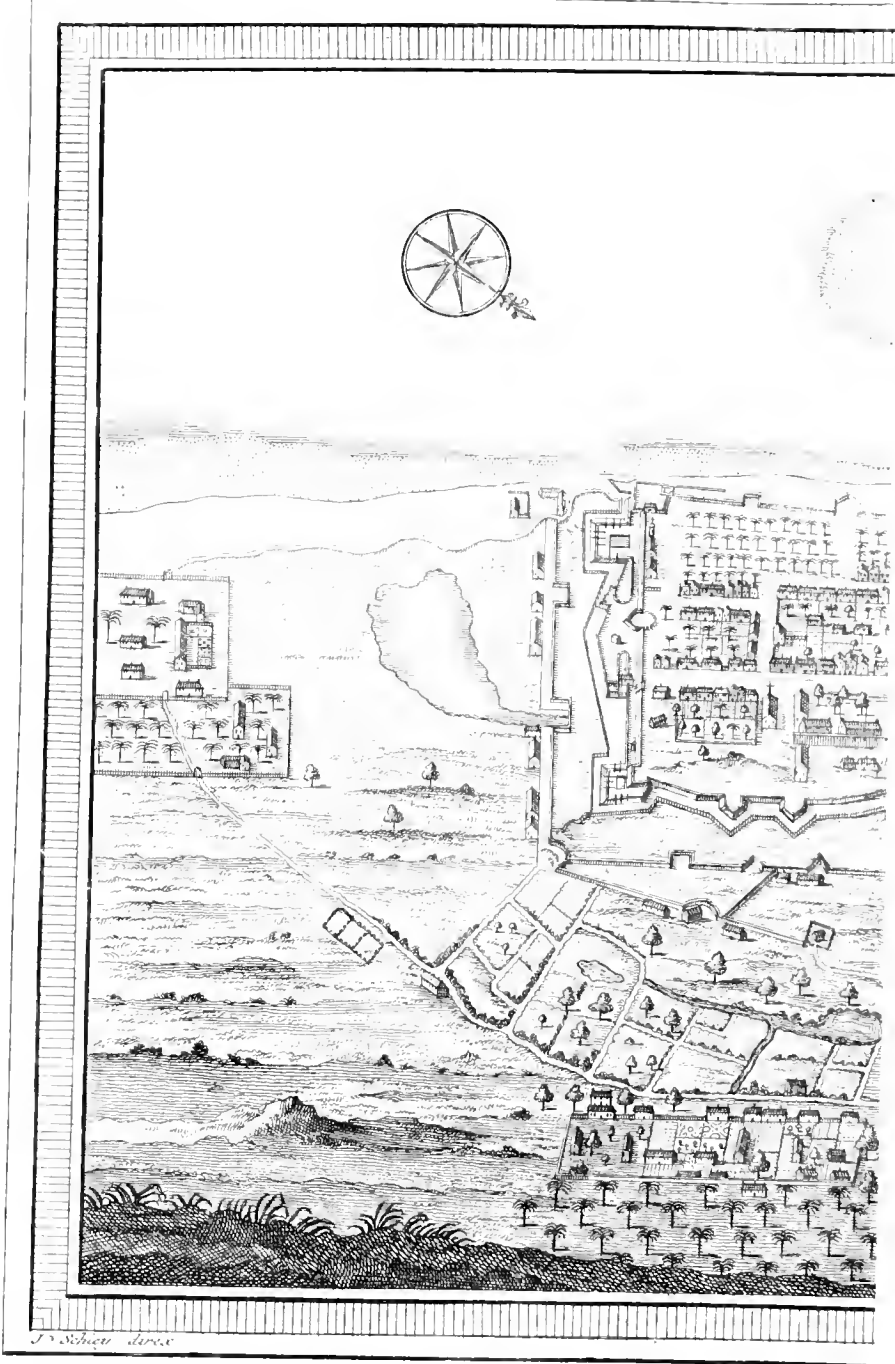
VAN GOENS, qui se présenta devant eux, leur accorda une meilleure composition qu'ils n'avoient osé l'espérer. Il leur permit de fortir de la Ville, avec leurs femmes & leurs enfans. Mais une partie des Soldats demanda d'être transportés en Europe. Les autres furent embarqués sur les Vaisseaux Hollandois, & conduits dans la suite à Goa, pour y faire, au Peuple, le récit des pertes que les Portugais souffroient aux Indes, & qu'on lui cachoit soigneusement. Cet assaut leur coûta cher. Ils y perdirent cent quatre-vingt-dix Blancs, avec un grand nombre de Naires, d'Esclaves & d'autres Domestiques. Il s'en étoit sauvé une partie, qui avoit passé la Rivière, d'où ils se rendirent à Cochin. Les Hollandois n'eurent que soixante-dix-huit hommes de tués, entre lesquels ils comptèrent plusieurs bons Officiers. Le nombre de leurs blessés fut si grand, que tous les Chirugiens de la Flotte employèrent trois jours & trois nuits à leur donner les premiers secours de leur art, sans pouvoir trouver un seul moment pour dormir. Les uns avoient une partie du corps brûlée par les grenades. Les autres avoient perdu une main, un bras, une jambe. Presque tous avoient la tête, la poitrine ou le ventre, percés de plusieurs balles. Les Capitaines *Poleman* & *Schuylenbourg*, tous deux blessés dangereusement à la tête, firent des prodiges de valeur en cette occasion.

LE 18 de Janvier, Van Goens reçut la visite du Samorin, du Roi de Cranganor, & de plusieurs autres Princes, accompagnés d'un nombreux cortège, qui vinrent le féliciter de sa Conquête. Ils parurent surpris, que dans un espace si court, il eût déjà fait régner l'ordre autour de lui. Leur admiration tomba particulièrement sur le soin qu'on donnoit aux Malades, dans les Eglises qui leur servoient d'Hôpitaux; sans en excepter les Nègres, qui étoient servis avec autant de zèle & d'attention que les Hollandois. Ce spectacle leur causa tant de satisfaction, que dès le même jour, ils envoyèrent, dans la Ville, des brebis, des poules, des œufs, du lait, & toutes sortes d'herbages.

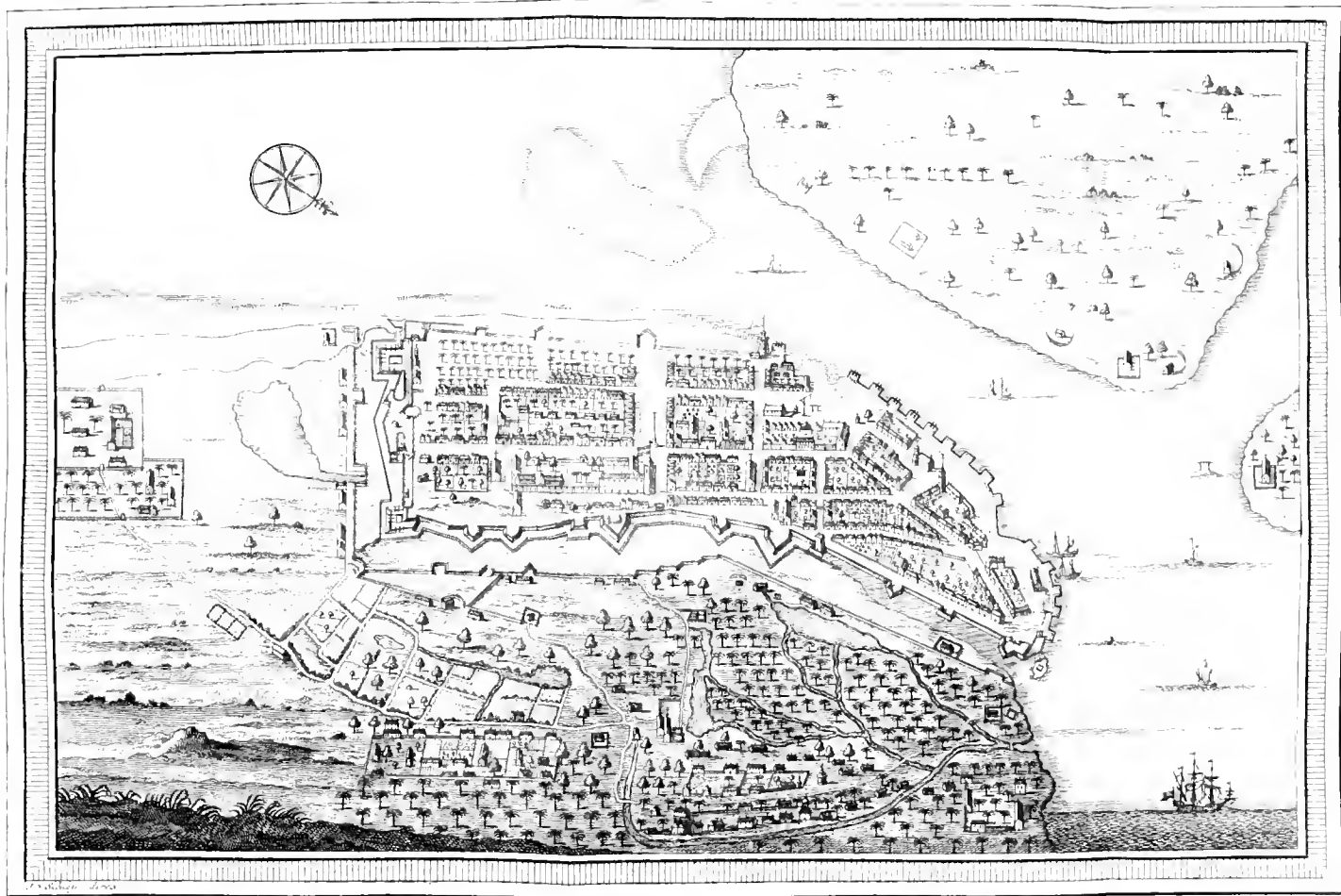
LES Portugais blessés, à qui l'on avoit accordé la vie, furent portés avec les Hollandois, dans la même Eglise, & pansés comme eux; outre quantité de blessures, le vaillant Gouverneur avoit une jambe rompue. On se donna beaucoup de peines pour sa guérison; mais, toute l'habileté des Chirugiens n'ayant pu lui sauver la vie, le Général Hollandois, qui sçavoit honorer la vertu jusques dans un Ennemi, lui fit faire d'honorables funérailles. Les Déserteurs de la Nation, qui, s'étant échappés de l'Isle de Ceylan & d'autres lieux, avoient embrassé les intérêts du Portugal, & s'étoient rendus encore plus coupables par les imprécations auxquelles ils s'étoient abandonnés contre leur Patrie, devoient s'attendre au châtimement de leur trahison; mais, cette crainte leur ayant fait tout risquer pour prendre la fuite, ils passèrent la Rivière à la nage & se retirèrent à Cochin. On n'en arrêta qu'un, qui fut envoyé au supplice.

APRÈS avoir donné les ordres nécessaires pour la conservation de Cranganor. Van Goens prit la route de Cochin, par terre, avec sa petite Armée, & suivit l'Isle de *Vaipin*, qui s'étend, dans une longueur de cinq lieues, depuis le côté Septentrional de la Rivière de Cranganor, jusqu'au côté Méridional de celle de Cochin. Les Vaisseaux remirent en même-

tems



VILLE DE COCHI



VILLE DE COCHIN. | DE STAD COETSIJEN.

tems à la voile, pour s'approcher de Cochin, & fermer les passages par Mer. Cette Ville est fort longue. Elle est située sur le bord Méridional de la Rivière de même nom, qui la sépare de l'Isle de Vaipin; & par un de ses bouts, elle s'étend jusqu'au rivage de la Mer. Les Hollandois, s'étant avancés jusqu'à la pointe de l'Isle, y trouvèrent une Eglise Portugaise, accompagnée d'une grande Maison, qui appartenoit à l'Evêque. Ils y bâtirent, en très-peu de tems, un Fort, qu'ils nommèrent *Orange*, d'où les balles de mousquet pouvoient porter jusques dans Cochin; & les batteries, qu'ils y dressèrent aussi-tôt, commencèrent à jouer sur la Place. Van Goens y mit huit cens hommes; & s'étant rembarqué avec le reste de ses Troupes, il suivit la Côte, pour aller descendre de l'autre côté de Cochin. Le Roi Malabare du Pays vint lui offrir, à bord, son secours pour cette Expédition, en lui demandant, pour unique grace, d'épargner ses Terres. Ce Prince étoit le véritable Roi; mais les Portugais, lui ayant reconnu du penchant pour la Nation Hollandoise, avoient fait tomber le pouvoir souverain entre les mains de la Reine douairière, sa tante, qui étoit dévouée à leurs intérêts. Après le débarquement, il offrit, au Général, de servir de guide à ses Troupes, & de lui faire apporter des vivres. Sa taille étoit belle, & ses manières caressantes. Il avoit les cheveux en boucles, & noués, comme ceux des femmes; des anneaux d'or, & quelques pierreries aux oreilles, des brasselets du même métal, une bague à chaque doigt, & une chaîne d'or autour du corps, qui étant nud jusqu'à la ceinture, n'étoit couvert, par le bas, que d'une toile blanche de coton, qui lui descendoit jusqu'aux pieds. Son âge paroissoit d'environ trente-quatre ans. Il entendoit fort bien le Portugais; & s'il avoit le corps fort agile, il n'avoit pas l'esprit moins souple & moins adroit.

MAATZUIKER.

1662.

Situation
de cette Ville.
Isle de Vaipin.Roi Mala-
bare de Co-
chin. Ses
qualités.

L'ARMEE, divisée en trois Corps, marcha le long du rivage, jusqu'aux murs d'une petite Ville Malabare, dont les Habitans se rassemblèrent, après avoir donné quelques marques de frayeur, & fournirent, sur la parole de leur Roi, toutes sortes de rafraichissemens aux Hollandois. Ce Prince engagea aussi tous les Naires, qui lui étoient attachés, à se déclarer pour une Nation qui venoit les rétablir dans leur ancienne liberté. L'après midi, on se remit en marche, sans s'effrayer de quelques retranchemens, que les Ennemis avoient élevés sur le rivage, dans l'opinion que la descente se feroit à moins de distance de la Ville. On continua d'avancer, jusqu'à une petite lieue des murs, & l'on ne trouva pas plus de résistance. La vûe d'une grande Eglise, qui s'offroit en pleine campagne, au milieu d'une multitude de cocotiers, & de plusieurs maisons, qui rendoient le Passage fort agréable, porta les Hollandois à s'y arrêter vers l'entrée de la nuit. Les Habitans avoient pris la fuite; mais ils revinrent, sur le témoignage du traitement qu'on avoit fait à leurs voisins.

Marche des
Hollandois.

APRÈS avoir passé la nuit dans ce lieu, les Hollandois reprirent leur marche le long du rivage, tandis que la Flotte régloit ses manœuvres sur leurs mouvemens, & s'avançoit à mesure qu'elle les voyoit approcher de la Ville. Ils furent surpris d'apercevoir un tourbillon de flammes,

Eglise où ils
se logent.

qui

MAATZUIKER.
1662.

qui s'élevoit d'une Eglise, à une portée de mousquet des murs. Mais comprenant que l'Ennemi même y avoit mis le feu, pour empêcher qu'ils ne s'y logeassent, & qu'ils ne la fissent servir à battre la Place, ils s'efforcèrent d'y arriver assez-tôt pour l'éteindre. Elle étoit déjà réduite en cendres, à la réserve des murs, qui étoient de pierre, & de l'épaisseur de ceux d'une Forteresse. Van Goens ne laissa pas de s'en saisir, parcequ'il la jugea propre à la défense de l'Aiguade, & pour faire apporter, de ses Vaisseaux, les munitions & les autres secours. Il en fit approcher la Flotte, avec ordre de jeter l'ancre aussi près de la Terre qu'il seroit possible.

Ils campent
à la vûe de la
Ville.

DE ce lieu, l'Armée passa dans une campagne fort ouverte, malgré le feu des Ennemis, qui ne cessa pas sur leurs remparts. Mais leurs boulets passaient dessus les Troupes Hollandoises, & servoient à les amuser par les bonds qu'ils alloient faire entre les arbres. Ainsi, rien ne les empêcha de s'avancer jusqu'au pied des murs, d'où la prudence les obligea néanmoins de se retirer, pour s'asseoir tranquillement sur l'herbe, à la vûe des Portugais, pendant que le Général assignoit les postes.

Combat des
Hollandois
contre les
Nâires de Co-
chin.

APRÈS Goa, la Ville de Cochin étoit la plus grande que les Portugais possédassent dans les Indes Orientales. Elle a peu de largeur; mais sa longueur est d'une demie heure de chemin, vers les Terres. C'étoit du même côté, que la vieille Reine avoit son Palais, assez près d'une bonne Aiguade. La plûpart des Nâires du Pays, engagés, par cette Princesse, à prendre parti pour les Portugais, s'étoient rassemblés dans ce lieu & formoient un Corps assez nombreux. Van Goens entreprit de les réduire, avant que d'attaquer une Ville, qu'ils pouvoient secourir continuellement d'hommes & de vivres. Il fit marcher, vers eux, les deux tiers de l'Armée. Mais les Nâires l'ayant bientôt aperçu, se mirent en ordre de bataille, & s'avancèrent d'un air furieux, après avoir pris beaucoup d'anson. Ils étoient soutenus de quelques grosses pièces de canon, qui firent un feu terrible, pendant qu'au mépris des piques & des balles de mousquet, ils se jettèrent sur leurs Ennemis, avec de grands sabres, qu'ils tenoient à deux mains, & dont la pointe étoit aussi redoutable que le tranchant. Ils tuèrent beaucoup de monde, & ils en blessèrent encore plus. Cependant les Hollandois, animés par un danger si pressant, firent, de leur côté, tant d'efforts, qu'après en avoir tué un grand nombre, ils poussèrent les autres jusques dans le Palais, qui étoit voisin du Champ de bataille. Là, les Nâires se rallièrent, & firent face avec beaucoup de courage; mais ayant moins d'espace pour l'usage du sabre, ils se virent contraints, par les Mousquetaires, qui étoient entrés après eux, d'abandonner les salles & de sauter par les fenêtres. Ainsi, les Hollandois demeurèrent maîtres du Palais. Schouten assure que le sang y couloit à grands flots; & que, soit dans les chambres, ou dans les avenues, on compta plus de quatre cens Nâires, morts ou expirans. Le reste avoit pris la fuite & s'étoit dispersé.

Sanglant
carnage.

Le Palais est
pillé, & la
Reine tombe
entre les
mains des
Vainqueurs.

ON trouva, dans ce Palais, plusieurs pièces de gros canon, de la poudre, du plomb, des fusils, des sabres, & d'autres munitions de Guerre. Les pendans d'oreilles des Nâires, leurs anneaux & leurs chaînes d'or, furent

rent abandonnés aux Soldats : mais, dans cette confusion, ils observèrent fidèlement l'ordre qu'ils avoient reçu de ne faire aucune insulte au Peuple ; & la confiance des Malabares étoit déjà si bien établie, que loin de lui, ils s'étoient postés en divers endroits pour être spectateurs du combat, sans prendre le moindre intérêt à la perte des Naires. La vieille Reine fut arrêtée, parcequ'elle favorisoit trop hautement les Portugais. Cependant, le Général ordonna qu'elle fût traitée avec beaucoup d'égards. Le Roi même, qu'elle avoit détrôné, intercéda généreusement pour elle. On se contenta de lui donner des Gardes, sans craindre, observe Schouten, qu'elle les corrompît par sa beauté, car elle étoit vieille & laide : ce qui n'empêchoit pas qu'elle ne fût extrêmement parée de chaînes d'or & de bijoux, qui donnoient une sorte d'éclat à la noirceur de son teint. Pendant que Van Goens étoit occupé de ces soins, il reçut avis, d'une Brigade, qu'il avoit laissée devant les murs de la Ville, que les Portugais avoient fait sur elle une vigoureuse sortie ; mais qu'ayant été repoussés avec perte, tout le mal qu'ils avoient fait aux Hollandois se réduisoit à quelques blessés.

Le jour suivant, on prit la résolution d'aller à l'assaut. Le tems pressoit. La Mousson des pluyes n'étoit pas éloignée ; & les forces d'ailleurs étant fort diminuées, par tant de combats, & par les garnisons qu'on avoit laissées dans plusieurs Places, on ne pouvoit tenir long-tems le reste des Troupes exposé aux injures de l'air, & à d'autres fatigues qu'elles n'étoient pas capables de supporter. La prise du Palais sembloit donner de la facilité pour l'attaque, par cette partie de la Ville. Van Goens marca l'endroit & le jour.

Was, Capitaine Major, fut chargé de cette importante entreprise ; & tandis qu'il devoit commencer ses opérations, d'autres reçurent ordre d'aller donner l'allarme dans un autre endroit des murailles. Mais les Assiégés furent informés de ce plan. Ils se trouvèrent en si grand nombre, à la principale attaque, qu'ayant comme enfermé les Hollandois, lorsqu'ils s'efforçoient de franchir quelques vieux murs, & de pénétrer dans le Fauxbourg, ils les forcèrent de tourner tous leurs efforts à se dégager. Ensuite, mettant le feu à quelques maisons, par lesquelles ils leur voyoient chercher un passage, ils les jettèrent dans un autre embarras pour éviter les flammes. Was comprit que son salut dépendoit de sa prudence & de son courage. Il fit des actions, que Schouten croit dignes de l'immortalité : mais deux coups de mousquet le firent tomber mort. Van Goens, qui s'étoit lui-même avancé pour animer ses gens, reçut un coup de balle dans le crochet d'or qui servoit à retrousser son chapeau. Roothaas & les autres Chefs ne furent pas moins en danger. Cependant ils écartèrent les Portugais, & s'ouvrirent une retraite.

CETTE action leur coûta quantité de braves Soldats ; mais en se retirant, ils eurent la gloire de demeurer maîtres d'une partie du Fauxbourg ; & loin de sentir leur courage affoibli, ils se confirmèrent dans la résolution de presser le Siège. On apporta, de la Flotte, tous les instrumens nécessaires pour les travaux. La tranchée fut ouverte, & les batteries régulièrement dressées. Mais pendant qu'on battoit la Ville, les Portugais

MAATZUINER.
1662.

Assaut donné à la Ville.

Retraite forcée des Hollandois.

Le Siège est poussé avec vigueur.

MAATZUIKER.
1662.

tiroient aussi sans interruption; & les brèches, qu'on faisoit à leurs murs, étoient réparées avec une promptitude qui caufoit de l'étonnement. Van Goens, accablé du nombre de ses blessés & de ses malades, fit disposer une Eglise pour les recevoir. Pendant qu'il pressoit cet ouvrage, il fut informé que le Roi de *Percatti*, ou *Porca*, fidèle aux Portugais, avoit rassemblé six mille hommes, & s'avançoit pour le prendre par derrière, tandis que les Assiégés feroient une sortie. Cette nouvelle jetta beaucoup d'allarme parmi les Troupes Hollandoises, qui pouvoient être surprises à toute heure du jour & de la nuit. Elle rendit, aux plus malades, la force de reprendre les armes, & de veiller pour la défense de leur vie. Mais le Roi de *Porca*, s'étant contenté de demeurer aux observations, à quelques lieues de la Ville, l'inquiétude, qu'il avoit causée, ne servit qu'à faire connoître de quoi les hommes sont capables dans l'extrémité du danger.

Fermeté
d'Ignace de
Sermonto,
Gouverneur
de Cochîn.

APRÈS trois semaines de Siège, pendant lesquelles il ne s'étoit pas passé de jour sans attaque ou sans sortie, Van Goens, qui ne croyoit pas les Assiégés dans un moindre embarras que le sien, tenta leur constance par l'offre d'une bonne composition. Il leur envoya un Trompette, avec des propositions honorables. Ignace de *Sermonto*, Gouverneur de la Place, répondit, qu'ayant été chargé de la garde de Cochîn, il étoit résolu de répandre tout son sang, pour la conserver au Roi son Maître. On recommença, de part & d'autre, à tirer avec une nouvelle furie. Mais les Hollandois reconnurent bientôt d'où venoit la confiance de leurs Ennemis. Dès le jour suivant, la Ville reçut un secours de monde & de toutes sortes de munitions, qui lui étoient envoyées de Goa. Dans la multitude de passages & d'eaux intérieures, que les Assiégeans ne pouvoient fermer, il ne fut pas difficile, au Convoi Portugais, d'arriver en plein jour. On vit aussi-tôt les Enseignes élevées sur les tours & les remparts de la Ville. On entendit sonner les cloches, & pousser des cris de joye.

Secours qui
vient aux As-
siégés.

UN si fâcheux augure ne put manquer de répandre la consternation dans l'esprit des Hollandois. Ils n'ignoroient pas que la saison des pluies approchoit. Le nombre de leurs malades augmentoit de jour en jour. A peine leur restoit-il quatorze cens hommes. Outre leurs réflexions sur les vicissitudes de la guerre, & sur le besoin de diverses provisions, qu'on leur avoit fait espérer inutilement de la Côte de Coromandel, ils considéroient que le Roi de *Porca* n'attendoit que l'occasion de les surprendre. Enfin le parti de la retraite parut si nécessaire, qu'on ne chercha plus que les moyens de se dérober aux yeux des Portugais. Le gros canon & les mortiers furent emmenés sur des radeaux. Cette manœuvre ne plût point aux Matelots, qui ne respiroient que le butin, & qui n'étoient point encore informés de la résolution du Conseil. On s'efforça de leur persuader, qu'il étoit question d'un nouvel assaut, & que dans l'incertitude du succès, on commençoit à transporter ce qu'il y avoit de plus embarrassant pour l'Armée. Ils furent entretenus dans cette idée, jusqu'au soir du 2 de Mars; & lorsqu'ils reçurent ordre de partir, ils se figuroient encore que c'étoit pour combattre: mais, en les faisant marcher vers le rivage, on leur déclara qu'il falloit rentrer à bord, & l'embarquement se fit sans confusion.

Les Hollan-
dois lèvent le
Siège de Co-
chîn.

fusion. Van Goens, pour cacher son départ aux Portugais, engagea un Juif, par une grosse récompense, à sonner une cloche, pendant la nuit, comme les Hollandois en avoient l'usage. Un Canonier, nommé Henri *Boerdorp*, qui avoit le talent de contrefaire différentes voix, ne craignit pas de demeurer à terre, pour faire le bruit ordinaire, à chaque Poste, en criant; *Qui va-là? Ronde, Caporal, &c.* Vers la pointe du jour, il eut le bonheur de retourner librement au rivage, & les Portugais ne s'apperçurent qu'à midi de la levée du Siège.

LES Vaisseaux ayant mis à la voile, s'avancèrent jusqu'au nouveau Fort d'Orange, où le Général établit, pour Commandant, le Capitaine Pierre du Pon, bon Officier, à qui il laissa 7000 hommes, bien pourvus de toutes sortes de munitions, avec l'ordre de ferrer de près la Ville de Cochin, & d'en incommoder les habitans. La plus grande partie de l'Armée se rendit ensuite à Cranganor, où l'on mit 500 hommes en Garnison, aux ordres du Capitaine *Verspreet*.

EN attendant Van Goens, avant de partir pour Batavia, conclut, le 7 de ce mois, avec le Samorin, un Traité par lequel ce Prince s'engageoit de joindre aux Hollandois un Corps de deux mille Naires; de leur fournir journellement trois cens Travailleurs; de livrer à la Compagnie, au prix du marché, tout le poivre qui se recueilloit dans ses Etats, sans en payer de Droits; non plus que pour le Bois, le Cardamome, la Cire & les autres Marchandises qui y seroient achetées par les Hollandois. La Compagnie promettoit, de son côté, de conserver, pour le Samorin, la Ville de Cranganor, Paliport & Vaypin, s'il étoit possible, jusqu'au mois de Novembre suivant, & au cas qu'on vint à se rendre maître de Cochin, de partager avec lui l'Artillerie Portugaise qui se trouveroit dans cette Forteresse; après quoi le Samorin devoit faire démolir Cranganor, dont le Roi seroit compris dans ce Traité, ainsi que tous les Princes de Malabar, qui voudroient avoir part à la même Alliance.

ON ne perdoit point de vuë le projet de s'emparer de Cochin. Au mois de Septembre le Sr. Hufsaert, ancien Gouverneur d'Amboine, y revint avec une belle Flotte, & un nombre considérable de Troupes. Van Goens, rétabli de l'indisposition qui l'arrêtoit à Batavia, suivit quelque tems après. Toutes les dispositions faites, on commença, au mois de Novembre, l'attaque de la Ville. Le brave Major Pierre du Pon fut le premier qui se fit voir sur l'un des Bastions; Cette action intrépide causa une telle consternation parmi les Assiégés, qu'ils furent contraints de rendre la Forteresse le 7 Janvier 1663, au Général Van Goens, qui deux jours après la fit occuper par 24 Compagnies de ses Troupes. Le Général, pour récompenser la valeur des Srs. *Bax, Van Rheede & Van Schuylenbourg*, les nomma Capitaines effectifs, de simples furnuméraires, ce que le Conseil de Batavia voulut bien approuver, en considération de la bonne conduite de ces Officiers; mais il ordonna au Général de ne plus le faire une autre fois. Le Capitaine Poleman s'étoit encore fort distingué à son ordinaire. On trouva peu de butin dans la Ville, parceque les Portugais, prévoyant bien qu'ils ne pourroient la garder, avoient envoyé à Goa leurs meilleurs effets. La Garnison obtint de sortir avec tous les honneurs de la Guerre.

MAATZUIKER.
1662.
Précautions
singulières
pour cacher
leur retraite.

Traité fait
avec le Sa-
morin.

Nouvelle
tentative sur
Cochin.

1663.
Reddition
de cette Ville.

MAATZUIKER.
1663.

Prise de
Cananor.

Le Gouver-
neur Portu-
gais est déca-
pité.

Paix entre
le Portugal
& la Repu-
blique.

Politique des
Hollandois à
l'égard du
Samorin.

Arrange-
mens de Com-
merce.

Soumission
du Roi de
Porca.

Reduction
de toute cette
Côte.

APRÈS la reddition de Cochin, Huftaert, accompagné des Capitaines du Pon & Van Rheeде, partit, avec le gros de l'Armée, pour Cananor, qu'il attaqua vigoureusement, & s'en empara par Capitulation, au bout de quelques jours, le 13 Fevrier de cette année, l'Ennemi ne pouvant point se flatter de recevoir de renforts. Les Portugais y étoient établis depuis cent soixante-un ans. La plupart se retirèrent à Goa; mais Antonio *Cardosa*, Gouverneur de Cananor, fut décapité par ordre du Viceroi, qui jugeoit qu'il auroit pû mieux deffendre cette Forteresse.

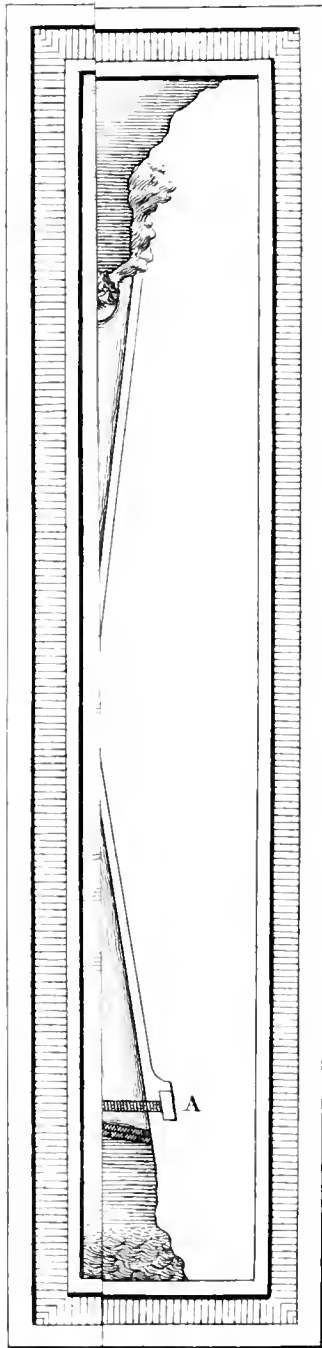
LA Conquete de deux Places si importantes fit d'autant plus de plaisir à Batavia, qu'elle precedoit immédiatement la publication de la Paix, qui avoit été signée le 6 Août 1661, entre le Roi de Portugal & les Etats Généraux, mais dont les Ratifications ne furent echangees que le 24 Decembre de l'année suivante. Comme c'étoit le terme fixe pour la cessation des hostilités, aussi se moqua-t'on, en Hollande, de toutes les représentations que firent ensuite les Ministres Portugais, dans la vuë d'obtenir la restitution de ces deux Villes.

LE Samorin & les autres Princes, qui avoient sollicité les Hollandois pour chasser les Portugais de leur Pays, n'assistèrent leurs Alliés que de quelques subsistances. D'abord après la reddition de Cochin, le premier mit tout en œuvre pour se faire aussi déclarer Roi de cette Ville; mais sa demande lui fut poliment refusée. On s'excusa de même de le mettre en possession de l'Isle de Vaypin, sur laquelle il formoit des prétentions injustes. La saine Politique ne permettoit pas de le rendre encore plus puissant qu'il n'étoit, ni de servir ses projets ambitieux.

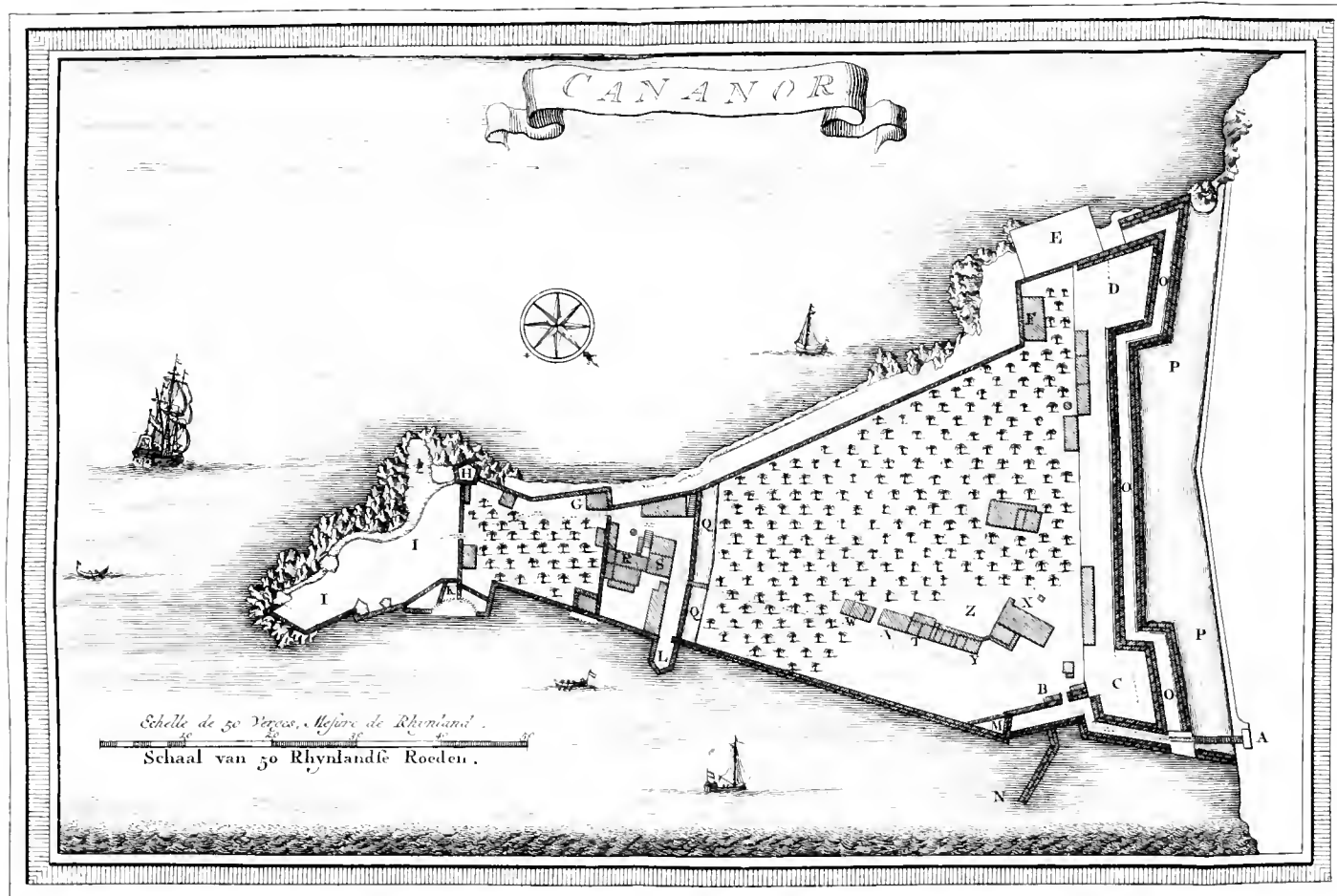
ON ne s'occupa plus que des mesures pour se conserver les nouvelles Conquêtes, & d'autres arrangemens de Commerce. Le Commis *Van Weerden*, depuis Chef de Cananor, fut blâmé de ne s'être pas stipulé le Commerce exclusif du Poivre, du Cardamome & de l'Opium en faveur de la Compagnie, dans la Convention qu'il fit avec le Roi de Cananor. Il fallut ensuite remédier comme on put à cet oubli, en s'accommodant avec un Négociant Maure, qui s'étoit emparé de tout ce Commerce depuis plusieurs années. On lui livroit, en échange, à lui seul, les Marchandises de la Compagnie. Un objet des plus essentiels, pour les Hollandois, c'étoit d'empêcher le trafic de la Cannelle sauvage qui croit sur cette Côte. Au moyen d'un mince présent annuel de 46 Ducats, le Roi de Calicoulang promit de l'interdire à ses Sujets.

VERS le même tems, le Roi de Porca, qui avoit toujours tenu le parti des Portugais, fut aussi forcé de se mettre sous la protection de la Compagnie, à qui il permit de bâtir une Loge dans son Pays. Enfin, l'on fit divers Traités avec tous ces Princes pour s'assurer les avantages de Commerce, que ceux des Armes donnoient lieu de se procurer. Ce fut un grand bonheur que Raja Singa se tint tranquille à Ceylan, pendant qu'on étoit occupé ailleurs.

C'EST ainsi que dans l'espace de trois ans, toute la Côte de Malabar fut reduite, & est restée depuis sous la puissance de la Compagnie. D'abord on trouva bon d'en faire une dépendance du Gouvernement de Ceylan; mais ensuite on y a envoyé des Commandans particuliers.



77 Stille



J. J. Schalkx del.

CANANOR.

EN 1670, les Hollandois eurent une nouvelle Guerre à soutenir contre le Samorin, qui avoit permis aux Anglois de bâtir une Loge à Calicut. Ce fut aussi vers ce tems que les François, sous le Directeur Caron, établirent un Comptoir à *Mirjéou*; mais le mauvais état de leurs affaires les obligea de l'abandonner deux ans après.

MAATZUIKER.
1670.
Nouveaux
démêlés bien-
tôt apaisés.

§. VI.

Département de la Côte de Coromandel, & affaires du Mogol.

C'EST à cette Epoque qu'on commence l'histoire des événemens sur une Côte de l'Inde, où, à l'exception de la prise de Nagapatnam, rapportée sous l'Article de Ceylan, en 1658, ils s'étoient bornés jusqu'ici aux simples aventures de Commerce, & à l'établissement de divers Comptoirs avec la permission des Princes du Pays.

1672.
Affaires de
Coromandel.

LE Viceroy François, Mr. de la Haye, obligé d'abandonner la Baye de Trinquemale, avoit fait voile, avec une partie de sa Flotte, vers *St. Thomé* ou *Meliapour*, Place de la Côte de Coromandel, dont il s'empara sur les Maures. Tandis que le Roi de Golconde en faisoit le Siège par Terre, & les Hollandois par Mer, le Commandeur *Quaalbergen*, avec 13 Navires, y attaqua, au mois d'Août 1673, une Escadre de 10 Vaisseaux Anglois (a), & la mit en déroute après quatre heures d'un Combat très vif dans lequel il se rendit maître de leur Vaisseau Vice-Amiral, le *Presilent*, de 41 pièces de Canon, & de 130 hommes, ainsi que du *Samson*, Contre-Amiral, de 36 pièces & 120 hommes; L'*Antilope*, Vaisseau de 34 pièces & de 112 hommes, coula à fond la nuit suivante. Les François perdirent, après le départ de Van Goens, qui ne pouvoit plus tenir dans ces parages, à cause du mauvais tems, deux de leurs Vaisseaux par la tempete, ce qui augmenta leurs embarras, la Flotte de Mr. de la Haye se trouvant par là presque anéantie.

Les François
s'emparant de
St. Thomé,
dont les Hol-
landois font
le Siège.

1673.
Combat
naval de ceux-
ci avec les
Anglois.

LE Roi de Golconde pouvoit en attendant le Siège de la Place, que les François défendoient avec une opiniâtreté admirable; mais sans Vaisseaux, sans Provisions & sans aucune espérance de secours, ils furent enfin contraints de rendre la Ville par Capitulation, le 6 Septembre 1674, à Mr. Antoine *Pavillon*, Gouverneur de la Côte de Coromandel, qui les renvoya en France à bord de deux Vaisseaux Hollandois, & du dernier des leurs. Le Roi de Golconde fit d'abord raser *St. Thomé*, pour qu'elle ne servit plus de retraite à de nouveaux Ennemis.

1674.
Reddition
de St. Thomé,
& renvoi des
François.

LES Hollandois vantent, comme une distinction singulière pour leur Nation, l'honneur qu'ils ont eû de posséder deux fois ce Prince, à *Masulipatnam*; la première fois en 1676, & la seconde en 1678. C'est de *Havart* que nous emprunterons ici les principales circonstances du premier Voyage.

1676.
Deux Voya-
ges du Roi
de Golconde
à Masulipat-
nam.

LES Français que les Hollandois firent au Roi, aux Dames du Serrail, au Premier Ministre & aux autres Grands, se montèrent à la somme de 66 mille florins. En échange, ils obtinrent du Roi, la propriété du Bourg de

Privilèges
qu'il accorde
aux Hollan-
dois,

(a) L'Angleterre & la France s'étoient alors liguées pour faire la Guerre à la Republique.

MAATZUIKER.
1676.

Visite des
Dames Hol-
landoises.

Palicot, & plusieurs privilèges très considérables. Ce Prince leur remit entr'autres les Fermes de divers Ports, pour la somme de 34500 florins par année, dont ils ont jouï pendant les huit dernières années de son règne; outre la diminution de la moitié des fraix qu'ils payoient auparavant pour le transport de leurs marchandises, par terre, à Golconde, & quelques autres exemptions. Le Roi fit aussi quantité de beaux présens aux Officiers du Comptoir Hollandois. Leurs femmes & leurs filles en reçurent aussi de magnifiques des Dames du Serrail, qui avoient souhaité de les voir, & ce fut à leur demande, que le Roi pria les Chefs de permettre qu'elles vinssent leur rendre visite. On le refusa d'abord modestement sous divers prétextes; mais sur de nouvelles instances, auxquelles le Roi joignit sa parole, qu'il ne leur seroit fait que toutes sortes d'honneurs & de caresses, ces Dames acceptèrent enfin la partie, & se rendirent dans leur plus riche parure au Palais. Le Roi, qui étoit assis sur un superbe Trône, laissa passer devant lui toutes les Dames dont l'âge lui paroïssoit respectable, les saluant fort poliment; mais il fit approcher les jeunes Demoiselles, les mit sur ses genoux, & après leur avoir donné à chacune un baiser, il leur permit de suivre les autres. Les Dames du Serrail leur firent une réception des plus gracieuses (a). On leur servit une somptueuse collation, à l'issuë de laquelle les Dames du Serrail leur distribuèrent divers présens, dont les moindres étoient de la valeur de trente Ducats. En sortant, les premières furent obligées de repasser devant le Roi, qui les fit conduire, par une infinité de flambeaux, jusqu'à la Loge, sous les acclamations d'une foule innombrable de Spectateurs. Les Matelots d'un Vaisseau Hollandois, qui avoient diverti le Roi par leurs danses, leurs sauts, & leurs grimpe-mens, reçurent deux cens Ducats; & beaucoup d'autres personnes eurent lieu de se louer de la générosité de ce Prince. On assura les Hollandois, qu'il avoit destiné deux mille Ducats par jour pour ce Voyage; mais que cette somme ne suffisant pas, les Grands de sa suite étoient obligés de suppléer à l'excédent de la dépense.

1678.
Second Vo-
yage.

Apparition
du Roi dans
l'Eglise Hol-
landoise.

L'ACCUEIL qu'il avoit reçu des Hollandois l'engagea à leur venir faire une autre visite deux ans après; mais il les prévint qu'il n'accepteroit point de présens, & qu'il n'en donneroit pas non plus, puisque son dessein n'étoit que de se divertir sur Mer. Nous avons un Journal Manuscrit de ce dernier Voyage, qui contient près de 24 feuilles d'écriture fort menü; mais à l'exception des particularités que Havart a recueillies lui-même, le reste mérite peu l'attention des Lecteurs.

Ce fut le 25 Decembre 1678, que le Roi, accompagné de ses principaux Courtisans, se rendit à l'Eglise des Hollandois. On y avoit élevé un Trône, couvert de drap d'or & de velours, sur lequel il s'assit, vis-à-vis de

(a) Parmi ces Dames du Serrail, nos Mémoires ajoutent, qu'il s'en trouvoit deux d'une grande blancheur, lesquelles voyant les Hollandoises, ne purent retenir leurs larmes; Elles leur dirent, qu'étant encore fort jeunes, elles avoient porté les mêmes habits

dans leur Pays. On les croyoit enfans de François, prises par les Corsaires de la Méditerranée, & vendues à Mocka, d'où elles avoient été envoyées au Roi, qui témoignoît avoir peu d'inclination pour elles; ce qui augmentoit leurs chagrins.

de la chaire, la pipe à la bouche, fumant du tabac à la manière de Perse, c'est-à-dire à travers d'un *Corregor*, ou d'une bouteille pleine d'eau, qui lui fut présentée sur une soucoupe d'or. Son habillement étoit une robe de drap d'or, qui lui descendoit jusqu'aux pieds. On passa sur l'énumération des diamans, des perles, des rubis, des saphirs, des émeraudes, & autres pierres précieuses, dont tout son corps étoit moins orné que couvert, & qui éblouissoient la vue. Le Consolateur des Malades, faisant l'office de Prédicateur, lut un Sermon, que Havart expliquoit au Roi en Langue Persane. Le Lecteur s'arrêtoit par intervalles pour lui en laisser le tems. Quelquefois le Roi témoignoit approuver le discours, quelquefois aussi il lui prenoit envie d'en rire. Mais le plus souvent il s'amusoit à parler avec ses Grands, sans prêter beaucoup d'attention à ce que Havart se tuoit de lui faire comprendre. Quand on en fut à la fin de la prière, au mot *Amen*, le Prince répéta le même mot à haute voix, & demanda au Lecteur dans quelle signification il s'étoit servi de ce terme, ce que Havart lui expliqua encore.

MAATZUIKER.
1678.

APRÈS le service divin, le Roi souhaita de voir le *Livre de la Loi des Hollandois*, comme il appelloit la Bible. Le Lecteur lui apporta les Livres saints. En approchant, le Roi se leva & les salua avec le même respect qu'il avoit coutume de saluer l'Alcoran. Il voulut savoir quels Ecrits y étoient contenus. On lui nomma les principaux Livres de l'Ancien Testament. Il demanda si les quatre Livres de la Loi de *Nabi-Isa*, ou du Prophète *Jesus*, s'y trouvoient compris? & l'ayant appris, il fit de nouveau une profonde révérence, retourna s'asseoir sur son Trône & reprit sa pipe.

LORSQUE tout le monde fut sorti, à l'exception des Officiers & Dames du Comptoir Hollandois, le Roi souhaita qu'on fit venir les filles, qui avoient dansé devant lui la veille, pour lui donner le même divertissement dans l'Eglise. Malgré la repugnance qu'on eut à le satisfaire, dans un lieu consacré au culte religieux, il fallut s'y résoudre, pour ne point mécontenter ce Prince (b). Il voulut ensuite voir manger les Hollandois, à leur manière. On se hâta de faire apporter les mets qui se trouvèrent préparés. La table fut couverte dans l'Eglise. On but debout la santé du Roi, à quoi il parut fort sensible. Durant le repas, ce Prince s'informa encore de plusieurs choses qui regardoient le culte des Chrétiens, & entr'autres des dix Commandemens. Le Consolateur des Malades en fit d'abord la lecture, & Havart servoit toujours d'Interprète. Au septième Commandement le Roi ne put s'empêcher de rire, disant, „ que c'étoit „ bien triste qu'un homme fut réduit à se contenter d'une seule femme”: Mais il approuva l'explication qu'on lui donna, que ce Commandement regardoit principalement l'adultère. Le Roi s'étant fait conduire ensuite dans la Loge, en visita jusqu'aux moindres appartemens, & se retira extrêmement satisfait de toutes les attentions qu'on lui avoit marquées. Les Hollandois ont beaucoup perdu à ce Prince.

SON.

(b) C'est peut-être à dessein que Havart rapporté dans le Journal Manuscrit tenu au ne parle point de cette danse; mais le fait est Comptoir Hollandois.

MAATZUIKER.

1662.

Ambassade
Hollandoise
au Grand Mo-
gol.Firman qu'il
accorde à la
Compagnie.

SON Royaume tomba quelques années après au pouvoir du Grand Mogol *Eurang-Zeb*, à qui le Gouvernement de Batavia envoya, en 1662, Mr. *Dirk van Aldrichem*, Directeur de Surate, en qualité d'Ambassadeur, lequel obtint de ce Prince un Firman, fort avantageux pour le Commerce de la Compagnie dans les Provinces de Bengale, d'Orixa & de Pattena. Suivant la coutume orientale cet Ambassadeur ne parut pas à Delly sans de riches présens. Ceux qu'il en rapporta n'y répondirent guères. C'étoient deux Robbes d'honneur, l'une pour lui, l'autre pour le Gouverneur général, & un beau poignard garni de pierreries.

1663.

Ce Prince en
requiert des
secours pour
conquérir Ar-
rakan.

L'ANNÉE suivante *Eurang-Zeb* ayant formé le projet de conquérir le Royaume d'Arrakan, où *Chah-Soufa* son Frère s'étoit retiré, s'adressa à la Régence de Batavia pour en requérir deux Vaisseaux, à bord desquels il se proposoit de faire transporter les Troupes du Bengale, Pays entre-coupé d'une infinité de Rivières & de Canaux, qui offroient trop d'obstacles à leur Marche. Les Hollandois lui accordèrent sa demande avec d'autant plus d'empressement, qu'ils regardoient cette occasion comme très favorable pour chasser entièrement les Portugais du Royaume d'Arrakan; mais en attendant le Grand-Mogol, qui avoit sçu attirer ces Pirates & les engager à lui prêter leurs Galeres, remercia la Compagnie de ses deux Vaisseaux, dont il n'avoit plus besoin, & se rendit maître de l'Isle de *Sundiva*, & de tout le Royaume d'Arrakan à l'aide des Portugais, qu'il plaça ensuite à *Decca*, où il les tepoit absolument sous sa puissance; de sorte qu'ils furent encore plus cruellement dupes que les Hollandois ne l'avoient été, des belles promesses de ce Prince aussi rusé que fourbe, qui ne pardonna pas aux premiers d'avoir servi auparavant le Roi d'Arrakan contre les Mogols.

Il préfère
ceux des Por-
tugais, &
trompe les
uns & les au-
tres.

1665.

§. VII.

Département de l'Isle de Formose, & affaires de la Chine.

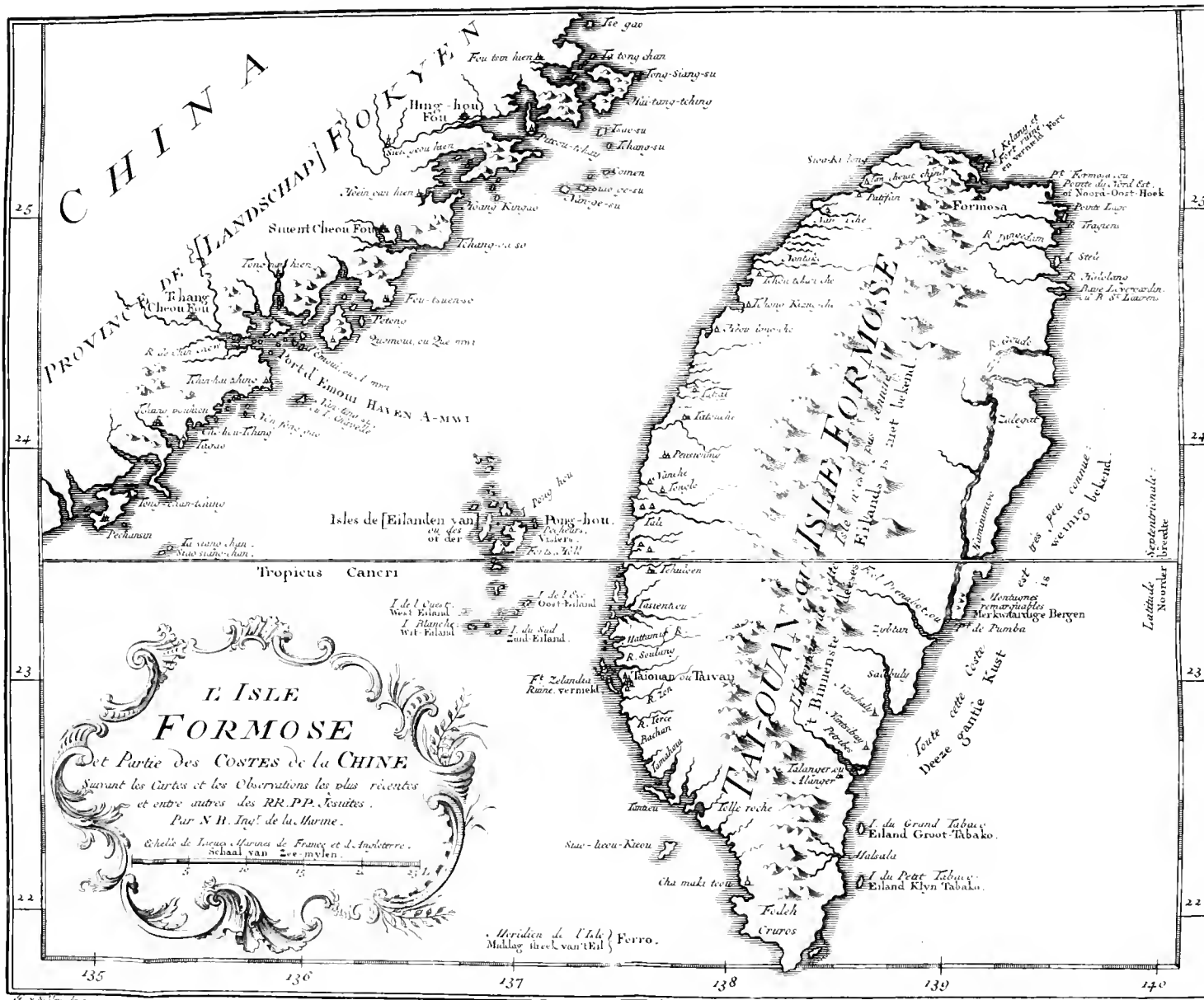
1661.

Récit de la
perte de For-
mose.

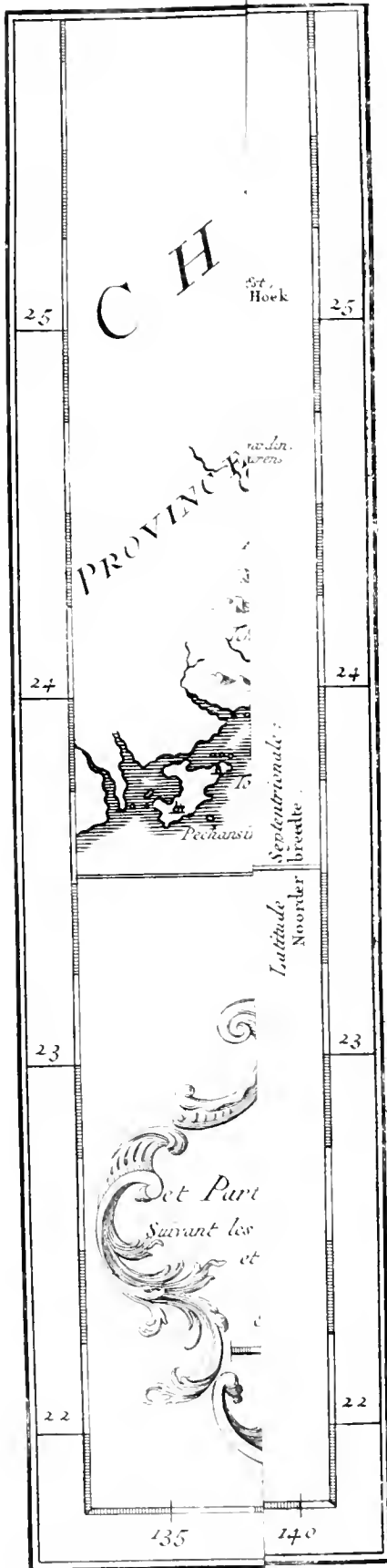
LES Conquêtes des Hollandois, dans diverses parties des Indes Orientales, sous le Gouvernement de Maatziiker, furent mitigées par la perte de l'Isle de *Formose*, dont on apprit, à Batavia, en 1661, que les Chinois, sous l'Amiral *Coxinga*, s'étoient rendus maîtres. Tous les Hollandois de l'Isle s'étoient retirés dans leur Fort, qui se nommoit *Zélande*, & s'y défendoient avec courage. Mais il y avoit peu d'apparence qu'ils pussent résister long tems à quarante mille hommes, qui les tenoient assiégés. Un de leurs Vaisseaux avoit sauté en l'air, dans un combat contre les Jonques, & les autres avoient pris le chemin du Japon; tandis que la Frégate étoit venuë faire, à Batavia, le récit de cette disgrâce.

L'ALARME fut si vive, dans le Conseil, qu'on y donna sur le champ des ordres pour faire partir dix Navires, qui furent équipés avec une diligence surprenante. *Schouten*, dont on emprunte les circonstances de cet événement important, déclare, que quoiqu'il n'ait pas été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, il en peut parler, sur le témoignage de plusieurs personnes également intelligentes & sincères, avec autant de certitude, que s'il y eût été lui-même.

L'Is-



EILAND FORMOSA, met een Gedeelte der KUST van CHINA, volgens de Nieuwste Kaarten en Waarneemingen, onder anderen van de Heeren, door N. B. Ingenieur des Franschen Zeevaards.



97 Schieën doer.

EILAND Fögen,

L'ISLE, que les Européens nomment *Formose*, & qui porte, à la Chine, le nom de *Pacanda*, n'a pas moins de cent quarante lieues de tour. Sa forme est longue. Elle est située sous le Tropique du Cancer, & s'étend depuis les vingt & un jusqu'au-delà des vingt-cinq degrés de Latitude du Nord. C'étoit des Portugais qu'elle avoit reçu le nom de *Formose*; & sa beauté l'en rendoit digne, avant que les Chinois l'eussent désolée. Elle avoit plusieurs grands Bourgs, extraordinairement peuplés, & tant de bonnes choses en abondance, que les Hollandois, suivant l'expression de l'Auteur, s'y croyoient dans un Paradis terrestre. La plus grande partie étoit au pouvoir de leur Compagnie des Indes, qui n'avoit rien épargné pour y répandre les lumières du Christianisme. Elle y avoit bâti plusieurs Forts, pour se conserver la possession d'une Isle, d'où son Commerce pouvoit tirer de grands avantages. Schouten ajoûte, „ que les Insulaires, ayant recon- „ nu la bonne foi des Hollandois, leur témoignoiert de l'affection, & leur „ obéissoient volontairement. Le nombre des Chrétiens augmentoit de „ jour en jour. Il falloit leur bâtir souvent de nouvelles Eglises, & multi- „ plier le nombre des Ecoles. Quantité de Chinois alloient s'établir à For- „ mose & à *Tayovan*, pour y exercer leur Commerce sous la Régence des „ Hollandois. Les marchandises, qu'ils y recevoient de *Chincoo* & d'*Amoy*, „ étoient transportées, par les Hollandois, en Europe, au Japon, & dans „ toutes les Indes”.

AINSI l'Isle *Formose* étoit déjà florissante, & les Chinois mêmes sembloient avoir quelque intérêt à l'enrichir; Mais, la face de cet Empire ayant changé par la Conquête des Tartares, *Coxinga*, fameux Pirate, qui haïssoit les Hollandois, parcequ'ils s'étoient souvent opposés à ses brigandages, entreprit de ruiner leur Etablissement pour s'enrichir de leurs dépouilles. Il vint fondre sur les *Tayovanois* avec toutes ses forces.

LE matin du dernier jour d'Avril, lorsque le Soleil eut dissipé un brouillard fort épais, qui couvroit l'horizon, on vit, du Fort de *Zelande*, la Mer couverte d'une forêt de mâts. Cette grande Armée se divisa aussitôt en trois Escadres; la première, passant devant le Fort, alla jeter l'ancre trois lieues au-dessus, du côté du Sud. La seconde gouverna au Nord, vers le Passage de *Lagimoi*, qui est entre *Formose* & le Bauc long & étroit de *Baxamboi*. La troisième demeura vis-à-vis du Port, à la portée de canon des Vaisseaux Hollandois, qui étoient dans la Rade. Un grand nombre de Troupes ayant aussitôt débarqué, se répandirent dans l'Isle, & commirent toutes sortes d'hostilités. Les Insulaires & les Chinois mêmes ne furent pas plus épargnés que les Hollandois. Quatre cens hommes, qui furent envoyés pour la défense du Fort de *Zijkam*, furent coupés & taillés en pièces. Une partie de ceux, qui échappèrent au massacre, entra dans la Place; l'autre ne put se sauver, qu'en repassant à la nage dans le Fort de *Zelande*. Les Ennemis se hâtèrent d'assiéger *Zijkam*. On se défendit courageusement: mais la disette d'eau & de vivres ayant bientôt rebuté les Assiégés, ils se rendirent à discrétion. Le traitement, qu'ils essuyèrent, fut un cruel esclavage.

Au Fort de *Zelande*, *Pedel*, qui commandoit la Garnison, fit dresser trois batteries dans un Fauxbourg de la Place, pour battre le long du riva-

MAATZUIKER.
1661.

Etat de cet-
te Isle.

Comment
les Hollan-
dois s'y é-
toient établis.

Ils sont at-
taqués par le
fameux
Coxinga.

Exemple de
la tendresse
paternelle.

MAATZUIKER.
1661.

Un Vaiffeau
Hollandois
fuite en l'air.

Barbaries
de Coxinga.

Les Hol-
landois fe dé-
fendent dans
leur Fort de
Zélande.

ge. Le lendemain, on lui apporta son fils, qui s'étant trop avancé avec son Précepteur, avoit eu le bras coupé d'un coup de fabre, & n'avoit eu que la force de se rapprocher des murs. Le Précepteur avoit été massacré, en voulant favoriser sa retraite. Pedel, transporté de douleur, demanda au Gouverneur du Fort la permission de fortir à la tête de deux cens hommes, pour chercher les Assassins de son fils; & l'ayant obtenuë, il marcha le long du rivage, soutenu de plusieurs petits Bâtimens qui rasoiënt de terre, & qui portoient des pierriers. Les Chinois, qui le virent paroître, firent marcher contre lui une Armée entière. Loin d'en être effrayé, il fondit sur cette légion d'Ennemis, dont il fit un grand carnage: mais, accablé par le nombre, il fut tué, avec la plus grande partie de ses gens. Le reste, au nombre de quatre-vingt, se sauva par le secours des petits Bâtimens, ou à la nage, & rapporta cette triste nouvelle au Fort. Pendant ce combat, les trois Vaiffeaux Hollandois se battoient aussi sur Mer. Mais, le feu ayant pris aux poudres de l'*Hector*, & l'ayant fait sauter en l'air, avec plus de cent hommes, les deux autres, qui se trouvèrent trop foibles, se retirèrent sous le canon du Fort. Le Gouverneur, dans la crainte de les voir enlever sous ses yeux, fit partir l'un pour le Japon, & dépêcha l'autre à Batavia.

LA situation des Hollandois paroissoit d'autant plus desespérée, que les Insulaires & les Chinois habitués ayant pris la fuite, ou fléchissant sous des forces supérieures, ils n'avoient à se promettre que des secours éloignés, qui ne pouvoient arriver assez-tôt pour leurs besoins. Coxinga fit passer au fil de l'épée tout ce qui se trouva sous les armes. Cette rigueur, qui n'excepta ni l'âge, ni le sexe, ayant hâté la soumission des Habitans, il se vit bientôt en état de former lui-même le Siège de Zélande. Mais, après avoir ferré ce Fort, il y envoya un Ministre Hollandois, nommé *Hambrouk*, qui étoit tombé entre ses mains, pour offrir une bonne composition au Gouverneur, nommé *Coyet*, & lui déclarer, que s'il refusoit cette offre, on n'épargneroit ni les Prisonniers, ni même les Enfans qui étoient à la mammelle. Personne ne se trouva disposé à se fier aux promesses d'un Pirate. *Hambrouk*, dont la femme & les enfans étoient au pouvoir de l'Ennemi, ne put se résoudre à les abandonner. Il embrassa ses amis pour la dernière fois; & retournant au Camp de Coxinga, il y eut la tête tranchée. Les autres Prisonniers Hollandois eurent le même sort. Leurs femmes furent violées à leurs yeux, & mises en pièces à coups de fabre.

EN se retirant dans le Fort, avec tout leur canon, les Assiégés avoient mis le feu aux maisons de la Ville qui en étoient les plus proches: mais les Chinois l'éteignirent, & trouvèrent, dans quantité de Magasins, de quoi satisfaire leur ardeur pour le pillage. Ensuite, remplissant de terre les paniers & les caisses, ils les employèrent à faire des retranchemens dans les ruës. Ils élevèrent des Cavaliers, sur lesquels ils placèrent des batteries & plusieurs sortes de feux d'artifice. Enfin, ils se mirent en état de battre le Fort, avec tant de violence & de tant de côtés, qu'ils se flattèrent d'y faire brèche. Cependant leur espérance fut trompée. Les Hollandois firent une sortie, dans laquelle ils enclouèrent tout le canon qui les menaçoit. Ils firent jouer aussi des grenades. Les Chinois, qui ne connoissoient point

en.

encore cette invention militaire, couroient vers les lieux où ils les voyoient tomber, & n'en revenoient pas sans être bleffés. Un de leurs Mandarins eut la tête tranchée, pour en avoir marqué quelque frayeur. Ils ne laissèrent pas de continuer vivement leurs attaques. Baxamboi, dont les Affiégés s'étoient conservé la communication jusqu'alors, fut occupé par l'ordre de Coxinga, qui y fit élever deux nouvelles batteries, & le Fort fut ainsi battu de toutes parts.

MAATZUIKER.
I 66 I.

IL ne restoit plus d'autre ressource, aux Hollandois, que de mourir les armes à la main; lorsqu'ils virent paroître une puissante Flotte de leur Nation, qui s'avançoit à pleines voiles, avec toute la confiance que donnent le nombre & la force. C'étoit l'armement de Batavia, qui avoit été favorisé des vents, dans toute sa navigation, & dont ils se flattèrent que la seule vûe feroit lever le Siège. Mais, suivant la pieuse réflexion de Schouten, en vain les hommes comptent sur leurs forces, si le Ciel n'a pas béni leurs desseins. A peine cet agréable spectacle eut-il frappé les yeux des Affiégés, à peine les douze Vaisseaux eurent jetté l'ancre, qu'il s'éleva une horrible tempête, qui obligea de couper les cables & de courir au large, où toute la Flotte fut emportée si loin, qu'ils perdirent l'espérance de recevoir un secours assez prompt. D'ailleurs une Flute, nommée l'*Urck*, ayant eu le malheur de toucher, tomba au pouvoir des Chinois, qui en tirèrent, à leur gré, des informations sur tout ce qu'ils avoient à redouter.

Arrivée de
la Flotte qui
vient les sé-
courir.

Malheurs
qui tombent
sur elle.

CEPENDANT tous les Vaisseaux s'étant rapprochés du rivage, débarquèrent des troupes & des vivres. *Cauw*, qui les commandoit, en posta cinq derrière la Ville, pour battre en enfilade dans les ruës: mais les Ennemis y étoient si bien retranchés, qu'au lieu d'être incommodés par l'Artillerie Hollandoise, leurs propres batteries forcèrent les cinq Vaisseaux de se retirer. Pendant cette manœuvre, le *Kouwkerke*, gros Navire Hollandois, toucha aussi, & fut presque aussitôt brûlé par les feux d'artifice des Chinois. Toute la poupe fut en l'air. Une partie de l'Equipage fut taillée en pièces. Quelques Matelots, qui se laissèrent prendre, furent jettés vifs dans les flammes qui sortoient du Vaisseau embrasé; & la plupart des autres s'étant noyés, il s'en sauva très-peu. Ensuite une petite Flute, nommée le *Kortehouf*, toucha encore. Le Capitaine ayant sauté dans le Canot, avec une partie de ses gens, un mouvement si brusque fit tourner ce petit Bâtiment, & les ensevelit dans les flots. Des autres, on ne revit que ceux qui purent se sauver à la nage. *Cauw*, impatient de tant de disgraces, arma les Chaloupes, pour attaquer les Jonques Chinoises, dont les Vaisseaux ne pouvoient approcher. Il chargea ses gens de grenades & d'autres feux d'artifice, dans l'espérance que des Bâtimens si légers ne résisteroient pas aux flammes. Mais leur grand nombre, & l'adresse de leurs Matelots à les conduire, mirent les Chinois en état d'enfermer les Chaloupes, & d'en prendre trois, dont les Equipages demeuroident Prisonniers. D'ailleurs, ils eurent l'habileté de recevoir les grenades dans de grandes pièces de voiles, & de les rejeter aussitôt dans les Bâtimens Hollandois, où elles caufoient beaucoup de desordre. L'Officier, qui les commandoit, prit le parti de se retirer, avec perte de trois cens quatre-vingt hommes,

Plusieurs au-
tres disgraces
des Hollan-
dois.

MAATZUIKER.
1661.

Avec quel
courage ils ré-
sistèrent à la
Fortune.

Trahison de
quelques-uns
de leurs gens.

Barbarie des
Chinois.

Les Hollan-
dois implor-
rent en vain
le secours des
Tartares.

Le Fort de
Zélande est
menacé de
l'assaut.

fans y comprendre les blessés; tandis que les Ennemis, coupant le nez, les oreilles & les parties naturelles aux Maures, qui tombèrent entre leurs mains, se faisoient un barbare amusement de les jeter à ceux qu'ils voyoient fuir.

Ainsi, pour employer les termes de Schouten, le ciel, les élémens, l'air, les vents, les courans, le feu, la terre, tout se déclaroit contre la Compagnie de Hollande; tout étoit favorable à ses Ennemis. Jusqu'alors, les Assiégés avoient eu la communication libre avec leur Flotte. Les Chinois entreprirent de leur couper le passage: mais le Gouverneur du Fort, pénétrant leur dessein, fit élever une petite Redoute de bois, dont la batterie incommoda beaucoup ceux qui tentèrent de prendre poste entre la Forteresse & les Vaisseaux. D'un autre côté, il prit un petit Bâtiment de la Flotte, qu'il mit en brûlot, sans aucune marque extérieure dont l'Ennemi pût se défier. Les Chinois, s'étant avancés pour le combattre & le prendre, on affecta de l'abandonner, avec diverses apparences de frayeur. Ils le conduisirent au milieu de leurs Jonques, où, sautant tout d'un coup avec beaucoup de fracas, il en fit périr un grand nombre.

CETTE confiance, à se roidir contre l'infortune, auroit pû soutenir les Hollandois, & forcer Coxinga de lever le Siège, si la perfidie de leurs propres gens n'eût fourni des armes pour leur ruine. Un Sergent, nommé *Hans Jurian*, & quelques autres Soldats, à son exemple, passèrent au Camp des Chinois, par une lâche défection. Ils s'y firent mériter, non-seulement de représenter l'état du Fort, mais encore de découvrir les desseins du Gouverneur. Sur leurs informations, trois Vaisseaux Hollandois, qu'on envoya aux Isles *Piscadores*, pour y acheter des bestiaux & du poisson, furent coupés par les Ennemis, & brûlés, après un sanglant combat, dans lequel presque tous les gens des Equipages périrent glorieusement. Dix ayant été pris dans l'eau & sur le rivage, les Chinois leur coupèrent le nez, les oreilles & la main droite; & dans cet état, ils les renvoyèrent au Fort, pour joindre l'insulte à la plus barbare inhumanité.

IL ne restoit rien à se promettre, de sept Vaisseaux auxquels la Flotte étoit réduite, contre une multitude de Jonques, qui n'avoient presque rien souffert, & qui avoient l'avantage continuuel d'être à couvert, sur un rivage inaccessible aux gros Bâtimens. L'Amiral *Cauw* prit le parti d'en laisser deux sous le Fort, pour toutes sortes d'événemens, & de se rendre à la Chine, avec les cinq autres, pour y demander du secours aux Conquérans Tartares. Mais une nouvelle tempête ayant dispersé sa petite Escadre, il fut jeté, avec trois Vaisseaux, sur la Côte de Siam, d'où il les fit repasser à Batavia. Les deux autres allèrent à la Chine, où toutes leurs sollicitations ne leur firent rien obtenir.

COXINGA ne cessant point de faire battre la Redoute, sur laquelle il avoit déjà tiré plus de dix-sept cens coups de canon, les Hollandois se virent contraints de l'abandonner. Ce ne fut pas sans un dernier effort, qui peignit vivement leur désespoir. Ils laissèrent, près de la poudre, une meche allumée, qui, faisant son effet au moment que les Chinois entrèrent dans la Redoute, en fit sauter plus de cent. Mais ces opiniâtres Ennemis y ele-

vèrent

vèrent aussi-tôt un Cavalier, sur lequel ils mirent des pièces de trente-six livres de balle; & le mur du Fort n'ayant pas résisté long-tems, ils se disposèrent à donner l'assaut.

MAATZUIKER.
1661.

LES Hollandois n'étoient pas en état de le soutenir. La dyffenterie & le scorbut régnoient dans la Place. Depuis le commencement du Siège, on avoit perdu plus de seize cens hommes. Les Eglises & les Magatins étoient remplis de Malades. Il falloit capituler ou périr. Dans cette extrémité, on résolut de tenter les dispositions de Coxinga, par deux Officiers, qui furent envoyés dans son Camp. Il ne se fit pas presser pour recevoir leurs propositions, ni même pour envoyer des otages; & le Traité fut conclu sous les conditions suivantes: „ Que de part & d'autre, les „ Prisonniers seroient rendus: Que le Fort de Zelande seroit remis entre „ les mains des Chinois, avec tous les effets, l'argent & le canon de la „ Compagnie (a): Que les Alliés, sains & malades, au nombre d'en- „ viron neuf cens hommes, fortiroient avec leurs armes, & les enseignes „ déployées”.

Il capitule.

Conditions
du Traité, &
départ des
Hollandois.

AVANT que les Chinois prissent possession du Fort, Coxinga voulut qu'on fît encore une décharge générale de l'Artillerie, dans la crainte qu'elle ne fût empoisonnée. Les Hollandois s'embarquèrent assez librement sur les Vaisseaux, qui leur restoiert, & se firent transporter à Batavia.

CET Extrait de la Relation de Schouten, paroît suffire à notre dessein, & ceux qui desireroient de plus grandes lumières tant sur l'événement même que sur ses causes, peuvent satisfaire leur curiosité, dans l'Écrit si connu sous le titre de *Formose négligée*. C'est une Apologie très solide de la conduite du Gouverneur Coyet, à qui l'on imputa à tort la perte de cette Île. On y voit qu'il n'oublia rien, de tout ce qu'exigeoit le soin de sa conservation; mais il avoit, à Batavia, des ennemis, qui interprétoient mal ses rapports, & qui empêchoient le Conseil de deférer à ses instances réitérées, pour obtenir des secours capables de conjurer à tems l'orage. Ceux qu'on se détermina enfin à lui envoyer, furent rendus inutiles par la faute de leurs Chefs, qui l'abandonnèrent lâchement à son sort, sous prétexte qu'il n'y avoit rien à faire pour eux.

Apologie
du Gouver-
neur Coyet.

L'INFORTUNE Coyet, arrivé à Batavia, fut mis en prison, & traité avec la dernière ignominie. On assure même que la fureur de ses ennemis le conduisit sur l'échafaut, & que le Bourreau lui passa le glaive au-dessus de la tête. Banni ensuite pour sa vie durant à Pulo-Ay, une des Îles de Banda, il n'obtint sa liberté en 1674, qu'à l'intercession du Prince d'Orange, & d'autres Personnes distinguées de l'État, bien convaincus de l'innocence de ce digne Officier, dont le mérite & les talens avoient paru avec éclat en différentes occasions. La Compagnie, en le faisant élargir, lui permettoit de revenir en Hollande, à condition qu'il s'engageroit, par serment,

Procès qu'on
lui fait.

(a) L'argent montoit à quelques tonnes d'or, c'est-à-dire, à plusieurs centaines de mille florins. Le nombre du canon étoit de quarante pièces. Schouten n'évalua point.

les effets. Mais on fait qu'ils ne se montoient qu'à 471500 rixdales, comptés encore à soixante fois.

MAATZUIKER.

1661.

Vains efforts pour reprendre Formose.

Mauvais succès de diverses Expéditions à la Chine.

1653.1655.1663.

Mort de Coxinga.

ment, de ne point passer au service de quelque Etat étranger pour aller aux Indes. On avoit déposé, entre les mains des Directeurs, la somme de 25 mille florins pour sûreté de l'exécution de sa promesse. C'étoit faire son éloge, que de prendre de telles précautions.

LA Compagnie, qui avoit possédé 37 ans le beau Gouvernement de Formose, fit de vaines tentatives, les deux années suivantes, pour le recupérer à l'aide des Tartares, nouveaux maîtres de la Chine; mais avant que d'en parler, nous rapporterons ici en peu de mots ce qui s'étoit passé jusqu'alors entre ces Peuples & les Hollandois.

APRÈS la fameuse révolution de cet Empire, & sur l'avis qu'on eût que le Souverain Tartare, qui en occupoit le Trône, avoit dessein d'ouvrir ses Ports aux Nations étrangères, on résolut, à Batavia, d'y envoyer, de Tayovan, au mois de Janvier 1653, le Commis *Schedel*, à bord d'un Yacht richement chargé, mais qui fut obligé de revenir sans rien effectuer, à cause des obstacles que les Portugais de Macao lui avoient suscités.

Sur l'insinuation qui fut faite aux Hollandois, que pour solliciter, avec fruit, la liberté du Commerce, ils devoient premièrement envoyer, à la Cour de Pekin, une Ambassade distinguée, avec de magnifiques présens, le Conseil de Batavia se hâta d'en demander la permission à Mrs. les Dix-sept, & d'expédier de nouveau deux Yachts à Canton, dont les Portugais leur firent encore interdire l'entrée.

EN attendant l'Ordre étant arrivé, de Hollande, d'envoyer une Ambassade à l'Empereur de la Chine, on nomma, à cet effet, Pierre de *Goyer* & Jacob de *Keizer*, qui partirent le 24 Juin 1655, avec une suite de 14 Personnes, & de riches présens. Cette Ambassade, dont *Nieuhof* a publié la Relation, couta, à la Compagnie, près de cent mille florins, qui furent encore dépensés à pure perte.

LE dessein de s'emparer de Macao, formé à Batavia, en 1660, & celui de venger la perte de Formose, deux ans après, n'eurent pas un meilleur succès. On avoit destiné, à cette dernière Expédition, une Flotte de 12 Vaisseaux, sous les Ordres de l'Amiral *Bort*, accompagné du Sr. *Constantin Nobel*, qu'on députoit au Viceroi Tartare de Canton. Cette Flotte revint à Batavia, au mois de Mars 1663, après avoir perdu un de ses Navires.

Tous ces revers n'empêchèrent pas le Conseil Hollandois de renvoyer la même année l'Amiral *Bort* à la Chine, avec une Flotte de 16 Vaisseaux, à bord de laquelle se trouvoient 1234 Matelots, & 1034 Soldats, outre 47 Volontaires. On convint, avec les Tartares, qu'on attaqueroit de concert les Pirates Chinois de *Coxinga*, de qui l'on avoit appris la mort dans le dernier Voyage. Ce fameux Corsaire, jadis Tailleur d'un des précédens Gouverneurs de Formose, ne survécut guères plus d'une année à sa Conquête. On raconte, qu'ayant été fait prisonnier par les Tartares, il se coupa, à belles dents, la langue & les doigts antérieurs de la main, pour que ses Ennemis ne le forçassent à déclarer ou à écrire des choses qu'il ne vouloit pas leur faire connoître. Son Fils, nommé *Simpfia*, ou *Sepoan*, lui avoit succédé, & c'étoit contre lui que se préparoit cet Armement formidable.

LE vaillant Capitaine *Poleman* commandoit les Troupes Hollandoises.

Il s'empara d'abord des Isles de *Quemuy*, d'*Aymoy* & de *Goetze*, dont les Habitans furent taillés en pièces par les Tartares; mais vû le peu d'accord qui régnoit entre ces derniers & leurs Alliés, par rapport aux opérations ultérieures, ceux-ci remirent à la voile le 1er Janvier 1664, pour *Peboe*, ou les Isles *Piscadores*, dont on se rendit maître, après quelque résistance, & l'on alla ensuite mouiller devant la Forteresse de Zélande, dans l'Isle de Formose. Il s'y trouvoit encore une centaine de femmes & d'enfans des Hollandois. Les Chinois offrirent de rendre ces Prisonniers, & même la Place, moyennant un rançon de dix mille Tayls d'argent, la moitié payable en avance. Les Hollandois demandoient premièrement les Prisonniers, qu'on leur refusa, & quand on en vint aux négociations, ils poussèrent si loin leurs prétentions pour les fraix de cette Guerre, que les Chinois, se moquant d'eux, rompirent les Conférences. Les Otages furent renvoyés de part & d'autre. Les Troupes se rembarquèrent, & l'Amiral Bort ramena à Batavia cette belle Flotte, dont on auroit pu se promettre de plus brillans succès, si l'on se fut mieux entendu avec les Tartares, pour fondre d'abord sur les Jonques des Chinois de *Coxinga*, qui se soumi-
rent ensuite à payer Tribut aux derniers, & à se couper la chevelure.

L'EMPEREUR *Cangbi*, ou *Cambi*, accorda cependant, aux Hollandois, la permission de venir trafiquer à *Hoekfieuw*, tous les deux ans; mais on souhaitoit que ce privilege ne fut limité à aucun terme, & c'est dans la vuë de l'obtenir qu'on envoya, à la Chine, en 1666, une nouvelle Ambassade, à la tête de laquelle étoit le Sr. Pierre *Van Hoorn*, Conseiller extraordinaire des Indes, accompagné de *Nobel*, & d'une suite nombreuse. Cette Ambassade, dont *Nieuhof* a aussi donné la Relation, fut encore infructueuse, & *Van Hoorn* revint, à Batavia, au mois de Janvier 1668, avec la permission de l'Empereur de lui envoyer des Ambassadeurs de huit en huit ans, & de continuër le Commerce, non à *Hoekfieuw*, mais à Canton, seulement tous les deux ans une fois. Son Fils, qui parvint au Trône, se contenta de leur confirmer les mêmes privilèges. La perte de Formose, si bien située pour le Commerce de la Chine & du Japon, ne pouvoit qu'en diminuër extrêmement les avantages. On vit également tomber ceux des Comptoirs établis dans les Royaumes de Tonkin, de Cambodia, & de Siam, dont les événemens ultérieurs n'offrent rien qui paroisse mériter l'attention des Lecteurs.

* * * * *

APRÈS AVOIR achevé cette espèce de tournée dans les Indes Orientales, disons un mot ici de l'Etablissement du Cap de Bonne Espérance.

CETTE Colonie, qui par les soins du Sr. *Van Riebeck* son Fondateur, devenoit de jour en jour plus florissante, échapa, en 1659, à une Conspiration tramée dans son sein pour sa ruine totale. Le Vaisseau l'*Erasme* se trouvant ici à la Rade en très mauvais état, après avoir essuyé une violente tempête, les Soldats de la Garnison du Fort, la plupart Anglois, Eco-
fois, & Irlandois, formèrent le détestable projet d'en massacrer les gens de l'Equipage, quand ils descendroient pour couper du bois. Les Conju-
rés

MAATZUIKER.
1664.

1666.

Etat de
Commerce
dans ces
Quartiers
Orientaux.

1668.

Cap de Bonne
Espérance.

1659.

Conspiration.
qu'on y dé-
couvre.

MAATZUiker.
1659.

Les Crimi-
nels sont ren-
voyés à Ba-
tavia.

Démêlés
avec les Hot-
tentots.

1662.

Depart de
Van Riebeck.

1672.

Ysbrand
Godsken 1er
Gouverneur
du Cap.

Forteresse
qu'il y bâtit.

1675.

Ambassade
de l'Empereur
d'Abyssinie à Maat-
zuiker.

Titres que
prenoit ce
Prince. . . .

res devoient après cela s'emparer du Fort, & faire main basse sur tous les Hollandois, tant Officiers de la Compagnie, que Bourgeois libres, en conservant seulement la vie aux femmes qu'ils voudroient se choisir pour compagnes. Ensuite, au moyen d'un signal, ils se propoient d'attirer à terre le reste de l'Equipage, & de le sacrifier également à leur perfidie. En cas de réuslité ils auroient fait vendre le Navire aux Portugais d'Angola, & si le coup eut manqué, ces Malheureux s'en seroient servi pour se retirer en Portugal; mais le Barbier trahit leur confiance, & le Commandeur, averti à tems de cet horrible complot, prit de si bonnes mesures, qu'il en prévint heureusement l'exécution, en se saisissant des principaux Complices, qui furent gardés étroitement dans les Prisons du Fort jusqu'à l'arrivée de la Flotte qu'on attendoit des Indes. L'Amiral *Sterthemius*, qui la commandoit, ayant reçu, de leur part, une Requête, où ils faisoient bien l'aveu de leur crime, mais alléguoient plusieurs griefs à la charge du Sr. Van Riebeck, qui les traitoit en esclaves, jugea à propos, de l'avis du Conseil de la Flotte, de renvoyer à Batavia la décision de cette affaire.

LE Commandeur du Cap eût encore d'autres démêlés avec les Hottentots, dont il avoit d'abord acheté quelques Terres pour la Compagnie. La Guerre, qui survint entre les Hollandois & ces Peuples, ayant donné lieu aux premiers d'étendre successivement leurs possessions à mesure qu'ils en chassoient les derniers, ceux-ci voulurent en avoir satisfaction; mais après quelques hostilités, ils conclurent la Paix, au mois de Janvier de l'année suivante. On y stipula, en faveur des Hollandois, la liberté de cultiver les Terres à trois journées de chemin à la ronde. Depuis cette Paix, les Hottentots sont restés fort tranquilles.

VAN RIEBEEK, ayant gouverné plus de dix ans sa Colonie, avec une vigilance dont le succès fait l'éloge, partit pour Batavia, & fut remplacé, en 1662, par le Sr. Zacharie *Wagenaer*, qui eut trois Successeurs, sous le titre de *Commandeurs*; mais en 1672, le Sr. *Ysbrand Godsken*, Conseiller extraordinaire des Indes, y arriva en qualité de *Gouverneur*, avec Ordre exprès de Mrs. les Dix-sept de faire bâtir au Cap une nouvelle Forteresse, qui est celle qui y subsiste encore.

RIEN n'est plus ordinaire que de voir, à Batavia, des Ambassades de diverses Contrées des Indes; mais celle de *Chodja Moraad*, qui y parut, en 1675, de la part de l'Empereur d'Abyssinie, mérite une remarque particulière. Cet Ambassadeur étoit chargé d'une Lettre pour le Général Maatzuiker, à qui elle prodigue les épithètes les plus magnifiques, comme à celui qui est „ l'Ornement de la Religion Chretienne, sa Colonne, son Bou-„ clier & sa Cuirasse; qui est venu à la place de la Robbe d'Aron, qui est „ doué de Talens divins, riche en honneur & en dignité, sans avoir be-„ soin de beaucoup de titres . . . le Capitaine de *Batavia*”. Cette chute est plaisante; mais la Titulature du Monarque d'Abyssinie est bien plus curieuse.

„ Moi *Alaf Saggied* (ou *Saldzyd*) Fils de Sulthan *Alam Saggied*, le „ Chef suprême de mon Empire, singulierement aimé de Dieu, Pillier „ de la Foi, issu de la Tribu de Juda, Fils de David, Fils de Salomon, „ Fils

„ Fils des Colonnes de Sion , Fils de la main de Marie, Fils de Nahu, se-
lon la chair, Fils des Sts. Pierre & Paul, *Par la Grace de Dieu*, Empereur
de la haute & basse Mauritanie, & de plusieurs Royaumes & Seigneur-
ries; Roi de Noa & des Caffres, de Feriger, d'Angala, de Baëim, de
Balingafa, d'Aden, de Gur & d'Ajanou, où le Nil a sa source”.

MAATZUIKER.
1675.

ON trouve plusieurs autres Lettres de Princes Orientaux qui donnoient le titre de *Roi* au Général Maatziiker, & quelques Voyageurs ont prétendu qu'il le prenoit lui-même; mais c'est une calomnie absurde. Si l'éclat de la Royauté étoit nécessaire à son Poste, il n'en paroïssoit pas moins modeste dans son habillement, & affable avec tout le monde; zélé à remplir ses devoirs, il vouloit que chacun en fit autant, & malgré les occupations de sa Charge, il écrivoit assez souvent aux Pasteurs extérieurs, pour leur envoyer des Livres de dévotion, & les exhorter à veiller au salut des ames de leurs Troupeaux.

Caractère de
Maatziiker.

ON lui doit non seulement la continuation du grand Recueil des Placards ou Ordonnances, commencé par Antoine Van Diemen, mais encore l'Extrait qu'il en a fait sous le titre de *Statuts de Batavia*; Ouvrage qui sert de Code, pour tous les Tribunaux de Justice, où la Compagnie a des Etablissements, & qu'il a poussé jusqu'à son tems.

Il redige les
Statuts de Ba-
tavia.

IL avoit l'esprit aussi actif que délic, mais un peu tourné à la malice. Au moyen d'une lunette d'approche & d'un tuyau, qui communiquoit de son Appartement dans la Secrétairie privée, il épioit tout ce que faisoient ses Clercs, & les reprimoit ensuite sur des faits, dont ils ne croyoient pas avoir de témoins étrangers. Ces surprises arrivoient si souvent, & elles se trouvoient en même tems si justes, que quelques-uns le soupçonnerent d'abord de Magie; mais d'autres moins crédules, ayant observé ce tuyau, se doutèrent de son usage, & pour s'en assurer ils mirent au devant un Carton, qu'ils avoient soin d'ôter quand le Gouverneur paroïssoit dans la Chambre; de sorte qu'il fut quelque tems sans savoir ce qui manquoit à son tuyau, & sans pouvoir gronder ses Clercs; mais la ruse qu'il avoit employée eut son effet, qui fut de les tenir plus assidus à leur ouvrage.

Ruse qu'il
emploie pour
contenir ses
Clercs.

Ses Ennemis avoient autant à craindre, que ses Amis à se défier de sa politique. On a vû avec quelle adresse il sçut se défaire du Sr. Hulft, dont il avoit conçu de l'ombrage, & le Sr. *Van Dam*, Gouverneur de Banda, & ensuite d'Amboine, qui lui confia sa Promesse, eut le chagrin, à son arrivée à Batavia, de la trouver mariée au Gouverneur général, lequel ne fit que rire de toutes les injures dont il accabloit ce Couple perfide, avouant lui-même qu'il n'avoit pas tant tort, & qu'il falloit au moins lui laisser la satisfaction de se plaindre, puis que c'étoit aussi tout ce qu'il en auroit, & qu'il seroit plus avisé une autre fois. Cette Dame, riche & belle, étoit Fille de Mr. Frédéric *Abbema*, ancien Pasteur de Viane, & ensuite de Ternate; elle avoit été mariée au Sr. *Cos*, Gouverneur d'Amboine, qui mourut en 1664. Maatziiker étoit veuf depuis l'année précédente.

Son Maria-
ge avec la
Promesse du
Sr. van Dam
son Ami.

Sa nouvelle Epouse eut beaucoup à souffrir de la mauvaise humeur de ce Vieillard bizarre, qui sembloit se plaire à lui chercher chicane, & même

Chagrins
qu'il cause à
son Epouse.

MAATZUIKER.
1675.

à lui faire des affronts sanglans. Valentyn en rapporte un trait singulier. Elle lui avoit donné par mégarde une chemise, à laquelle la Couturiere avoit oublié d'attacher une manche. La mode étoit alors de porter de courts pourpoints à manches fenduës, qui laissoient voir la chemise. Le Gouverneur s'habille à part, se rend d'abord au Conseil, & revient ensuite se présenter dans un cercle de Dames, qui tenoient compagnie à son Epouse, affectant de montrer son bras nud, sans rien dire encore, jusqu'à ce qu'elle se fût apperçuë elle-même de la bevuë innocente qu'elle avoit commise. On peut juger du vacarme que fit Maatzuiker, après s'y être préparé avec tant de malice. Son Epouse avoit aussi toutes les peines du monde à lui faire mettre un habit neuf, & elle n'en venoit à bout qu'en le substituant adroitement au vieux, sur lequel elle faisoit prendre de nuit la mesure; mais c'étoit toujours même couleur & même étoffe. Il perdit cette vertueuse Epouse le 27 Novembre 1674.

Mort de
cette Dame.

Et de Maat-
zuiker.

1678.

Ses Héri-
tiers.

LE Gouverneur général ne lui survécut guères plus de trois années, étant mort le 4 Janvier 1678, après une maladie de six semaines, âgé de 71 ans, 2 mois & 23 jours. Son Corps fut inhumé le 7, dans la principale Eglise de Batavia, avec beaucoup de pompe. On distribua de fort grandes Médailles d'or (*b*) à ses funérailles, dont les fraix furent restitués, par Mrs. les Directeurs, à sa Succession, qui étoit très considérable, comme on peut le croire. Un de ses Neveux aux Indes, nommé Guillaume *Maatzuiker*, qui a été aussi Gouverneur de Banda, doit en avoir obtenu la meilleure partie (*c*). Sa Sœur, Religieuse séculière, qui a vécu encore longues années à Haerlem, en hérita deux cens mille florins, & cent mille tombèrent en partage au Fils d'une autre Sœur, nommé *Henry de Boer*, fameux Comédien d'Amsterdam (*d*), que son Oncle avoit souvent tâché d'attirer aux Indes, pour lui procurer quelque Emploi plus convenable; mais le Neveu, content de son sort, lui écrivit en réponse; „ qu'il aimoit mieux se voir ici tantôt Prince, tantôt Roi, & se retrouver „ ver libre, après avoir joué ces beaux rolles, que de se rendre *esclave* „ pour toujours aux Indes”. On peut dire, en effet, que telle étoit la condition de son Oncle, qui passa près de 41 ans de sa vie dans les premiers, & les plus pénibles Emplois au service de la Compagnie.

CE n'est pas qu'il n'eût assez souvent demandé, quoiqu'avec beaucoup de modestie & de discretion, à pouvoir jouir du repos de ses longs travaux; mais on l'avoit toujours animé à les continuer d'une année à l'autre. Cependant, sur la fin, les affaires souffroient de son grand âge, le Commerce particulier gaignoit le dessus, & l'on ne trouvoit pas, dans quelques-uns des Conseillers des Indes, les qualités requises à leurs Emplois. Pour tâcher d'y remédier, l'Ordre fut expédié, à Batavia, de remercier les trois Conseillers ordinaires, Laurent *Pith*, Pierre Antoine

Overt-

(*b*) Elles portoient d'un côté ses Armes, & de l'autre son nom, sa dignité, la date de sa naissance, & celle de sa mort.

(*c*) Ce même Gouverneur de Banda étoit mort dès 1675, ainsi il y a erreur ici.

(*d*) Il s'établit ensuite à Haerlem, où il bâtit une belle Maison.

Overtwater, & Pierre Van Hoorn, ainsi que les Conseillers extraordinaires, Antoine Pavilloen & Sybrand Abbema (e), nullement dans l'intention de flétrir leur honneur, qu'on mettoit au contraire à couvert, en leur laissant le rang après le dernier des Conseillers actuels, soit ordinaires ou extraordinaires; & peu s'en fallut même qu'on ne congédiât aussi Maatzuiker, bien loin que les autres dussent leur disgrâce à de simples plaintes de sa part, comme le dit Valentyn, qui se trompe également à d'autres égards (f). Le Général étoit mort avant l'arrivée de cet Ordre (g), qui n'en fut pas moins exécuté, & l'on croit que c'est plutôt le Directeur général Van Goens, qui l'avoit effectué, par ses Rapports particuliers; mais on n'eut pas lieu de s'apercevoir que les choses en allasent mieux.

MAATZUIKER.
1678.

Cinq Con-
seillers des
Indes font re-
mercies.

On ne peut s'empêcher de rapporter ici une circonstance bien singulière de la Vie de Maatzuiker, d'autant plus qu'elle regarde le Sr. Arnold de Vlaming Van Outshoorn, dont nous avons eû souvent occasion de parler avec éloge. Ce dernier étant parti de Batavia au mois de Decembre 1661, en qualité d'Amiral de la Flotte qui revenoit en Europe, le Gouverneur général rêva, le 11 Février 1662, qu'il le voyoit en danger de perir, & qu'il l'entendoit réclamer son secours. Maatzuiker se réveilla en sursaut, & s'étant rendormi un moment après, il crut alors être témoin de l'infortune de son Ami, englouti dans les flots. Cette idée le frappa si fort, qu'il marqua le jour, l'heure, & toutes les particularités de son rêve, dont il donna connoissance le lendemain au Conseil, & remit en même tems ce billet cacheté au Secrétaire, à qui il recommanda de le bien garder jusqu'à ce qu'on auroit reçu des nouvelles de cette Flotte, par la voye du Cap de Bonne Espérance. On fut informé depuis, que le malheureux Vlaming avoit réellement fait naufrage avec son Vaisseau, nommé *la Cour de Hollando*, & quelques autres, au jour & à l'heure que Maatzuiker eut cette espèce de vision, qui ne passera pas pour une fable, après en avoir ainsi déposé le récit dans les Archives de la Régence. La certitude que le Général attachoit d'avance à un simple rêve, est presque aussi remarquable, que la façon dont elle fut vérifiée ensuite.

Rêve singu-
lier de Maat-
zuiker.

(e) Valentyn a oublié le dernier.

(f) Outre cette preuve, qu'il donne du grand crédit de notre Général, auprès de Mrs. les Directeurs, il ajoute, qu'ils lui avoient permis de prendre autant d'appoin-temens qu'il jugeroit lui-même être convenable. Nous sommes très fondés à corriger ces deux erreurs, qui sont d'ailleurs palpables.

(g) Barent Fokkensz, qui en étoit le porteur, partit d'ici le 3 Novembre 1677, & arriva le 10 Avril suivant à Batavia. Valentyn lui fait faire le trajet, à bord d'une Galiote, dans l'espace de 3 mois, & dit qu'il descendit près de la Porte-d'eau, tout botté, ce qui ne s'étoit jamais vû.



Vie de
Ryklof Van
Goens, XIII.
Gouverneur
Général des
Indes.

1678.

Ses premiers
Emplois.

XIII. RYKLOF VAN GOENS, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif d'Embden, suivant les uns, & suivant d'autres, de *Geuns*, petit Village en Oost-frise, dont ils prétendent aussi qu'il avoit pris le nom. Quoiqu'il en soit, c'étoit un de ces Héros, qui n'empruntent point leur noblesse de leur origine, & qui font les premiers de leur Famille. On ignore en quelle qualité il passa aux Indes, mais il est apparent qu'un jeune étranger inconnu, comme lui, ne fut avancé que quand il eut l'occasion de faire éclater son mérite. La première fois qu'on le trouve nommé dans les Papiers de la Compagnie, c'est avec le titre de premier Commis & Membre du College des Commissaires pour les affaires matrimoniales, en 1646 & 1647. L'année 1652, il fut envoyé en Ambassade à l'Empereur de Java, avec qui il stipula divers avantages pour la Compagnie (a). Les deux années suivantes, il paroît comme Président de la Chambre des Orphelins, & dans le cours de la dernière, il avoit été en Perse en qualité de Commissaire; en 1655, il commandoit la Flotte qui arriva en Hollande, d'où il retourna, en 1657, aux Indes, à bord du Vaisseau l'*Orange*, après avoir été élevé au Grade de Conseiller extraordinaire.

Ses exploits à Ceylan, & sur les Côtes de Malabar & de Coromandel, ont déjà fourni matière à trois Articles importants de la Vie de son Prédecesseur, & on lui vit exercer tour à tour les Emplois de Superintendant, de Général & d'Amiral, avec autant d'intelligence que de bravoure. Il eut deux fois l'honneur d'être nommé au Gouvernement de Ceylan, & la satisfaction de le laisser, en dernier lieu, à son Fils, Ryklof Van Goens, le jeune, Conseiller extraordinaire des Indes. Le Pere, qui avoit été fait Conseiller

(a) Il est fait mention de lui dans le Traité que le Général Speelman conclut avec le Fils & Successeur de ce Prince, en 1677.

ler ordinaire depuis 1661, fut appelé en 1675 à Batavia pour remplir le Poste de Directeur général, qui est le second des Indes. Le Gouverneur général & les Conseillers le reçurent à son arrivée le 2 Juin, au bas de l'Escalier du Château, & le 20 du même mois il fut installé dans sa nouvelle dignité. A la mort de Maatzuiker, le 4 de Janvier 1678, il parvint au Gouvernement général, pour lequel Mrs. les Directeurs l'avoient désigné du vivant même de son Prédécesseur qui touchoit à la fin de sa longue carrière.

VAN GOENS,
1678.

Il parvient
au Poste de
Gouverneur
général.

DANS ces deux derniers Postes, le Sr. Van Goens ne fit rien de fort remarquable. Les événemens de Java & des Moluques en sont presque les seuls Articles.

§. I.

Département de l'Isle de Java.

LA Guerre de Java subsistoit toujours. Après le rappel de Speelman, Mr. de St. Martin eut le Commandement de l'Armée jusqu'à nouvel ordre. A peine le premier étoit-il parti, que Tarouna Djaja, délivré d'un Ennemi si redoutable, recommença ses Courses, & força d'abord plusieurs Places. On jugea à propos d'envoyer, à Japara, Antoine Hurdt, ancien Gouverneur d'Amboine, en qualité de Supérieur, Général & Amiral de la Côte Orientale de Java, avec trois Compagnies d'Infulaires d'Amboine.

Affaires de
Java.

Tarouna
Djaja recom-
mence ses
Courses.

Hurdt est
nommé Géné-
ral en Chef.

CE nouveau Général, résolu d'attaquer Tarouna Djaja, dans Cadiri, partagea ses Forces en trois Corps, dont il conduisoit l'un, & les Capitaines Tak & Reneffe étoient à la tête des deux autres. Il fit planter 5 pièces de Canon sur le bord de la Rivière, qu'il passa, & s'empara de la Ville après cinq jours de Siège au commencement de Decembre. Le Prince de Sourabaja, à qui l'on avoit vû faire des prodiges de valeur, fut tué dans l'assaut, au moment qu'il entroit par la Porte. Peu s'en fallut qu'on ne se saisit de Tarouna Djaja, qui ne s'échapa qu'à la faveur de deux chariots chargés d'Argent, qu'il répandoit à pleines mains pour se faire ouvrir les passages; mais on s'empara de son Trésor, qu'on nommoit *Boukit Peirac*, ou le *Mont d'Argent*, & qui renfermoit des richesses immenses. Les Soldats mesuroient entr'eux l'Or & l'Argent par pleins chapeaux. On leur abandonna tout ce butin, qu'ils dissipèrent presque aussi vite. La belle Porcelaine, qu'ils dédaignoient, tomba en partage au Prédicateur *Mantcau*.

Attaque &
prise de Ca-
diri.

Mort du
Prince de Sou-
rabaja.

Djaja écha-
pe à force
d'Argent.

Il laisse des
Trésors im-
menses.

L'EMPEREUR ne reclama que les Trésors enlevés à la Couronne, & en particulier le Diademe d'Or, enrichi de Perles & de Diamans, d'un prix inestimable. On l'appelloit la Couronne de *Madjapahit*. Ce fut, dit-on, un des Soldats du Capitaine Tak qui la trouva, & la lui remit entre les mains (a). On ajoute, que ce Soldat avoit déclaré, qu'alors la principale

Couronne
d'un grand
prix trouvée
par un Soldat.

(a) Suivant *Frikius*, c'étoit un Tambour, qui avoit trouvé cette riche Couronne, qu'on estimoit 7 millions. Il obtint son Congé & 40 mille florins de récompense.

VAN GOENS.
1678.

le pierre, qui manquoit quand son Capitaine rendit la Couronne, y étoit encore ; mais l'affirmation d'un simple Soldat ne fournissoit pas une preuve suffisante pour attaquer en Justice un Officier de distinction, qui soutenoit la negative. Quoiqu'il en soit, il est certain que l'Empereur en voulut toujours du mal au Capitaine Tak, dont il se vangea aussi cruellement depuis.

Hurdts met sur la tête de l'Empereur.

APRÈS l'heureuse reddition de Cadiri, le Général Hurdts mit cette Couronne sur la tête du Soufouhounan, qu'il fit proclamer Empereur de Java, à la tête de l'Armée.

Réjouissances à Batavia.

Ces grandes nouvelles causèrent une joye inexprimable à Batavia, où l'on étoit dans les plus vives inquiétudes au sujet du Sr. Hurdts, qui n'avoit jamais suivi le métier des Armes. On prit même des mesures en cas de malheur, & l'on renvoya le Major Poleman, avec quelques Renforts, à Sourabaja, où le Général étant aussi arrivé, reçut l'ordre, au mois de Janvier 1679, de lui remettre le Commandement de l'Armée. Hurdts auroit fait la Paix avec les Ennemis, si le Major ne s'y fut opposé, par le motif d'une juste défiance pour leurs promesses illusoires, qui n'avoient d'autre but que de gagner du tems. Après le départ du premier, son Successeur

1679.

Rappel de Hurdts, à qui Poleman succède.

Ce dernier s'empare de la Forteresse de Crain Glifson.

Sa mort funeste.

attaqua & emporta la Forteresse où Crain Glifson s'étoit retiré, près de *Sipandji*, à quelques miles de Sourabaja ; mais ayant eû le malheur de tomber de son Cheval, qui se cabra, en voulant sauter dans la Rivière, ce brave Officier, qui avoit très bien servi la Compagnie, tant à Macassar qu'à Malabar, & ailleurs, mourut des suites de sa chute, le 31 Juillet de cette année. Durant sa maladie, il eut le chagrin d'apprendre que le Sr. Jacob Coeper venoit le relever. S'il eut vécu encore deux mois, il auroit eu la satisfaction de recevoir la nouvelle de sa promotion au grade de Conseiller ordinaire des Indes. Il fut enterré à Sourabaja, où l'on voit sa Tombe avec une Epitaphe fort honorable.

Dispositions de Coeper son Successeur.

COEPER, qu'on envoyoit comme Général, étant arrivé le 10 de Juin à Samarang, détacha d'abord le Capitaine *Sloot*, avec 27 Compagnies d'Européens & 2 de Bouguis, au Sud de Java, pour se joindre à l'Armée de l'Empereur, & marcher à *Carta Soura di Ningrat*, dans le dessein d'enlever Cadjoran, Beau-pere de Tarouna Djaja, qui s'y étoit fortifié, tandis que Coeper, de sa personne, se rendit à bord des Vaisseaux à Sourabaja, & de-là avec ses Troupes, consistant en 824 hommes, devant *Cacapar*, retraite de Crain Glifson, dont il entreprit le Siège, après s'être laissé amuser, pendant deux mois, par de vaines Négociations de Paix.

Bravoure de Raja Palaka.

LE fameux Raja Palaka, qui, comme on l'a dit, avoit été mandé à Batavia, où ses Macassarois commettoient de grands desordres, & s'étoit laissé persuader de marcher avec eux au secours de l'Empereur de Java (*b*), se trouvoit présent à cette expédition, qui lui fournit l'occasion de faire

preu-
qu'il devoit toucher à son retour en Hollande ; mais ayant presque achevé son Voyage, il mourut près de l'Isle Ferro. Cependant la somme promise fut payée à ses sœurs à Midelbourg.

(*b*) Voyez ci-dessus, pag. 183, où il est

fait aussi mention de Raja Goa, à l'égard duquel nous remarquerons ici, qu'ayant offert de même ses services à la Compagnie, il partit pour Cheribon, où, peu après son arrivée, il fut empoisonné, & revint mourir à Batavia.

preuve de sa bravoure ordinaire. Ayant reçu une blessure au front, il promit d'emporter la Place dans trois jours, ce qu'il exécuta le 21 Octobre. Ce Raja passa le Fleuve à la nage, une planche sur sa tête, pour se garantir des coups, & se cacha dans une hute sur l'autre rive, en attendant les Troupes qui devoient le soutenir; l'assaut fut rude, & couta la vie à la plupart des Macassarais de Crain Gliffon, qui lui-même, blessé à mort, se sauva auprès de Tarouna Djaja sur la Montagne d'Antang, où il expira au bout de cinq semaines. Il avoit 2000 hommes portant les armes, dont 300 furent faits prisonniers avec 2 des principaux Chefs. Les autres Grands, qui l'accompagnoient, s'étant rendus ensuite, on les transporta à Macassar à bord des Vaisseaux. Les Bouguis de Raja Palaka firent sur eux un grand butin d'Esclaves & de toutes sortes d'Armes. Les Hollandois n'eurent que deux hommes tués & huit blessés, tandis qu'on comptoit bien 500 morts du côté des Ennemis. On leur prit 8 petites pièces de Canon, qu'on donna à l'Empereur, & quelques Basses.

Le Capitaine Sloot n'avoit pas été moins heureux dans son expédition contre Cartasoura, où il prit Cadjoran dans sa Forteresse, & le fit poignarder; mais il retint prisonniers ses deux Fils avec plusieurs des principaux Chefs. Ceci se passa dans le courant du mois de Septembre.

D'un autre côté, Coeper, maître de Cacapar, ne tarda pas à se mettre en devoir d'aller chercher Tarouna Djaja, qui rejettoit avec insolence les propositions qu'on lui avoit faites jusqu'à deux fois. On s'empara de toutes les avenues, pour l'affamer dans sa retraite. Environ mille Macassarais, hommes, femmes & enfans, qui se souvenoient encore de la prise de Cacapar, vinrent se rendre d'abord aux Hollandois. Le 10 Decembre, Coeper s'empara des deux principaux Forts de l'Ennemi situés sur la pente d'une Montagne escarpée, & que Tarouna Djaja jugeoit imprenables. Ce dernier ne se sauva qu'à la faveur d'une grosse pluie, & quoique poursuivi pendant deux lieues de chemin, il gagna une Montagne inaccessible, n'ayant auprès de lui que mille hommes, tandis qu'environ deux mille autres, excédés de faim & de fatigue, tombèrent entre les mains des Vainqueurs.

Les provisions commençant à manquer, Coeper fut obligé de se retirer par la Montagne de Briana, auprès du Soufouhounan, où il apprit que *Aria Sindou-Raja*, Général de l'Armée de ce Prince, étoit arrivé de Mataram avec 4 mille hommes, & que Tarouna Djaja, abandonné de la plupart des siens, ne se trouvoit qu'à une petite journée de-là, ce qui avoit engagé l'Empereur à détacher, le même jour, le Capitaine *Jonker*, qui étoit de garde auprès de lui, avec ses trois Compagnies d'Amboiniens, pour tâcher de couper le passage à ce Rebelle. Le Général Javanois, à la tête de mille hommes, se rendit à Antang, pour s'y mettre en embuscade. L'on envoya aussi mille autres Javanois pour soutenir le Capitaine Jonker, & un pareil nombre à un troisième Poste. Ces Troupes étoient pourvues de vivres & de munitions pour huit jours, & leurs ordres portoient de tomber toutes à la fois sur Tarouna Djaja, qui fut saisi le 25 Decembre, avec 174 Madurois, & 68 Macassarais, quoiqu'il en vint un plus grand nombre

VAN GOENÉ
1679.

Prise de Cacapar.

Mort de Crain Gliffon.

Soumission des Macassarais.

Cadjoran est saisi & mis à mort.

Sort de Tarouna Djaja son Gendre.

Il ne se sauve qu'avec peine.

Le Capitaine Jonker est envoyé pour le prendre.

se

VAN GOENS. se rendre à discretion quelques jours après. La relation de cette Expédition mérite d'être ici rapportée.

I 678. „ LE Capitaine Jonker ayant reçu ordre, du Général Coeper, de veiller
Relation de „ à la sûreté du Soufouhanan Among Kourat, & de lui servir de Garde,
cette Expédi- „ avec son monde à Sourabaja dans la vieille Cour Impériale, le Général
tion. „ partit là-dessus pour Passarouwan, dans la vuë de chercher Tarouna
„ Djaja, qui avoit pris la fuite de ce côté-là.
„ EN attendant l'Empereur, averti que ce Rebelle se tenoit sur la Mon-
„ tagne de *Galiot*, ou sur celle de *Selimban*, qui n'est pas fort éloignée de
„ Cadiri, demanda, au Capitaine Jonker, s'il ne seroit point disposé à le
„ saisir, comme il lui étoit fort facile. Le Capitaine témoigna qu'il ne
„ demanderoit pas mieux; mais qu'il n'ôsoit quitter son Poste sans ordre.
„ L'Empereur répondit qu'il prenoit la chose sur lui, d'autant plus que la
„ Compagnie y étoit d'ailleurs fort intéressée.
„ JONKER accepta donc la commission, & après s'être bien concerté
„ avec ses gens, il partit, à la tête de 3 Compagnies, faisant environ 200
„ hommes à cheval, sans compter ceux qui étoient chargés des vivres,
„ des munitions, & de quelques pièces d'Artillerie. Arrivé au pied de la
„ Montagne, il l'investit tellement, que Tarouna Djaja ne pouvoit plus se
„ procurer une seule goutte d'eau d'aucun de ses côtés. Sur cela Jonker
„ lui envoya quelques Députés avec un Drapeau blanc; mais ils furent
„ maltraités par les gens de Tarouna Djaja, qui l'ayant appris, voulut
„ reparer leur faute, par l'envoi de quatre de ses Députés, aussi avec un
„ pareil Drapeau, au Capitaine Jonker, lequel en fit mourir trois, & ren-
„ voya le quatrième pour informer son maître des raisons qu'il avoit eü
„ d'en agir de la sorte.
„ TAROUNA Djaja, pressé de la soif & de la faim, ayant encore 3 mille
„ ames auprès de lui, ne laissa pas que de renvoyer d'autres Députés au
„ Capitaine, pour le prier de le recevoir en grace. Il disoit que les Astro-
„ logues lui avoient prédit, que malgré le grand rolle qu'il joueroit dans
„ le monde, il seroit vaincu & pris par ses ennemis, & qu'il croyoit ce
„ fatal moment enfin venu; mais qu'il se promettoit, de la part du Cap-
„ taine Jonker, en qualité de Naturel d'Amboine, un traitement favo-
„ rable.
„ AVANT qu'il se fût ainsi soumis, le Général Coeper écrivit une Lettre
„ fulminante au Capitaine Jonker, sur ce qu'il avoit eü l'audace d'aban-
„ donner son Poste, lui ordonnant de revenir tout de suite. Jonker s'ex-
„ cusa sur le Commandement exprès de l'Empereur, qui l'empêchoit d'o-
„ béir à ses ordres. Coeper le rappella encore une seconde & une troisième
„ fois; mais le Capitaine lui fit savoir en réponse, qu'il tenoit le gibier en sa
„ puissance, & qu'il ne retourneroit pas sans le lui amener.
„ LA-DESSUS Tarouna Djaja fit lier en faisceaux ses piques, javelots,
„ & criffes, & les envoya, avec tous ses gens, au Capitaine Jonker, se fai-
„ sant précéder de ses Courtisans, de ses Femmes, & de son Fils, encore
„ fort jeune. Il suivit lui-même, & vint se jeter aux pieds de Jonker,
„ qui le releva aussi tôt. Son habillement étoit à la Portugaise, de satin
„ noir,

„ noir, avec un turban de même couleur, à fond d'Or sur la tête, & un
 „ long bâton noir à la main; il parloit peu, suivant sa coutume, & se con-
 „ tentoit de répondre avec beaucoup de modération aux questions qui lui
 „ étoient faites, sans attribuer qu'à lui-même la cause de sa dis-
 „ grace”.

LES effets qu'il déclara avoir enlevé de Mataram, consistoient en 19 mille réaux d'Espagne, 60 Catis d'Or en lingots; quelques selles, l'une d'Or & les autres d'Argent, avec tout ce qui en dépend; la vieille Couronne d'Or de Madjapahit, dont il a été fait mention, & diverses pièces d'ornement, ou de vaisselle d'Or & d'Argent. Tous ces effets étoient restés à Cadiri, ainsi que la plupart des sommes immenses qu'il avoit extorquées du Pays. Il dit qu'après la prise de cette Place, son dessein étoit de se rendre, s'il n'en eut été empêché par la continuation des hostilités. Le nombre de personnes qui partagèrent sa prison, se montoit à 681, y compris femmes & enfans. On lui demanda sa Couronne de Sultan; mais il assura qu'il n'en avoit point, & qu'il n'étoit pas Sultan, quoique ses adhérens à Cadiri lui donnassent ce titre.

LE Capitaine Jonker lui avoit promis son pardon & la vie; mais le malheureux Tarouna Djaja semble avoir été la victime de la jalousie que le Général Coeper conçut au sujet de sa capture, qui valut à Jonker 3380 réales de récompense. Quoiqu'il en soit, on prétextua que le Prisonnier avoit tenu des discours peu respectueux contre l'Empereur, & qu'il s'étoit même trouvé muni d'un poignard, dont il méditoit de se servir pour tuer ce Prince, le jour qu'il fut conduit à son audience. Comme il étoit au pouvoir des Hollandois, le Sousouhouan avoit prié Coeper de l'envoyer à la Cour, ayant à lui parler d'affaires importantes, & le Général eut toujours tort de condescendre à sa demande, sans l'avis du Conseil de Guerre. Aussi Valentyn l'accuse-t-il nettement d'avoir fait cacher, parmi les effets qu'on portoit après Tarouna Djaja, le funeste poignard qui devoit causer sa perte la nuit suivante, & il ajoute, qu'il craignoit encore que ce Prisonnier d'Etat ne se plaignit de quelques actions violentes & odieuses de sa part, dont il avoit une parfaite connoissance. Ce fut l'Empereur lui-même qui lui donna le premier coup de Crisse, & ses Conseillers achevèrent cette exécution barbare.

JONKER l'apprit avec autant de chagrin, que de fureur, & dans les transports de son ressentiment, il jura plusieurs fois que s'il n'étoit retenu par le respect qu'il devoit à ses Maîtres, il casseroit le cou à l'Empereur & à ses indignes Ministres, qu'il traita toujours depuis avec le dernier mépris. Tarouna Djaja lui avoit fait présent de son Crisse à poignée d'Or, enrichie de pierreries, & d'un Arc de pur Or, d'un travail exquis. Coeper demandoit pour lui cet Arc, & une belle Femme de Crain Gliffon; mais Jonker lui refusa l'un & l'autre, ce qui ne servit qu'à les brouiller encore davantage.

APRÈS la mort de Tarouna Djaja la Principauté de Madura revenoit au Sou-

VAN GOENS.
1678.

Circonstances touchant ce Rébelle.

Jalousie du Général Coeper, qui lui cause la mort.

Il est poignardé par l'Empereur & ses Grands.

Brouillerie entre Coeper & Jonker à son occasion.

1680.

Madura rentre sous le pouvoir de l'Empereur.

VAN GOENS.
1680.

Nouvelle
Guerre con-
tre le Panom-
bahan de Gi-
ri.

Ses Crimes.

Resenti-
ment du nou-
vel Empe-
reur.

Vains pré-
textes que lui
allègue le Pa-
nombahan
pour sa justi-
fication.

dentale de l'île, & *Mansjan-Woulang* obtint la Partie Orientale, dont les Peuples, deux ans après, se mirent sous la protection de la Compagnie.

A l'égard de Java, la Partie Orientale de l'Empire de Mataram se trouvoit entièrement pacifiée par la défaite des Rebelles; mais il restoit encore à soumettre le *Panombahan* de *Giri*, à deux ou trois lieues de Sourabaja, Ennemi secret de l'Empereur, & d'autant plus dangereux, que l'hypocrisie servoit de voile à ses perfidies. Tandis qu'il affectoit d'être détaché du Monde & occupé du Ciel, il intriguoit sourdement, refusoit de se présenter à l'Empereur par un pressentiment de la punition de ses crimes, excusoit sa désobéissance sur son âge & ses infirmités, & le supplioit de ne point le détourner de ses contemplations. Il avoit aidé sous main *Tarouna Djaja*, & induit les Habitans de *Sammanap* à ne pas reconnoître pour leur Chef le *Pangoran Tsjacra di Ningrat*. Ce perfide Hypocrite, neveu du Prince de Sourabaja qu'il haïssoit depuis long-tems, & proche parent de l'Empereur, trouva moyen, sous le précédent Règne, de se défaire de l'un, en trompant la crédulité de l'autre. Il se rendit à la Cour, se prosterna devant l'Empereur, & lui baïsa les pieds avec une douleur apparente. Le *Soufouhounan*, surpris de cette démarche, lui en ayant demandé le sujet, il répondit qu'il étoit venu lui offrir sa vie, & qu'il aimoit mieux finir ses jours avec honneur, qu'être mis à mort ignominieusement pour crime de trahison. Il ajouta qu'il n'étoit entré dans la Conspiration formée contre sa Personne, que parce qu'il en craignoit les Complices, & conclut par accuser le Prince de Sourabaja, Beau-père de l'Empereur, & ses trois fils, qui furent assassinés par son ordre exprès. Le *Panombahan* reçut des remerciemens d'un service si digne de sa noirceur d'ame, & retourna à *Giri*, content d'une belle femme qu'il obtint en récompense.

AMANG-KOURAT I., Héritier présomptif de l'Empire, & qui n'avoit alors qu'onze ans, crut que l'Empereur son Père ne s'étoit porté à cette extrémité que pour de justes raisons; mais, mieux informé dans la suite, il dissimula son ressentiment, & remit jusqu'à son avènement à l'Empire le dessein de venger la mort de son Ayeul & de ses trois Oncles.

LE 19 Janvier 1680, il envoya signifier au *Panombahan*, qu'il eût à venir lui rendre compte de ses actions. Trop criminel pour ôser comparoître, il fit réponse qu'il étoit en état de se justifier de tout ce qu'on lui imputoit, nommément d'avoir occasionné & fomenté la revolte de *Sammanap* & souffert les *Macassarois* dans son Pays; qu'il n'étoit point astreint aux ordres de paroître à la Cour; qu'il avoit été dispensé de cette obligation par feu l'Empereur qui l'avoit nommé *Tere*, & que bien plus, celui d'aujourd'hui l'avoit honoré du titre de *Tere*; que d'ailleurs son Emploi ne lui permettant pas de s'absenter de *Giri*, il ne pouvoit s'en éloigner qu'à la distance de *Greffie*, où il consentoit de se trouver, si l'Empereur le jugeoit à propos. *Amang-kourat*, peu satisfait de ces vaines excuses, s'avança jusqu'à *Sourabaja*, & fit ce trajet à pure perte; ce qui le détermina à mettre le *Panombahan* à la raison par la force des armes. Il marcha à *Giri*, avec ses Troupes & les Hollandois, & l'y attaqua le 25 Avril.

LE

LE Combat fut rude, le succès d'abord douteux, mais enfin décisif, & funeste pour le Panombahan & les siens. Blessé au genou, il se fit transporter sur la montagne où son Temple étoit bâti, & où un Madurois le poignarda la nuit suivante. Tous ses Fils, s'étant rendus à discrétion, eurent le sort de leur Pere. Ils furent massacrés, ainsi que tous ceux de leur race, qui avoient participé à la revolte, les premiers le lendemain du Combat, les autres le 30 de ce mois & le 1^{er} de May. Les Hollandois perdirent dans cette action le Capitaine *Altmeyer* & 15 hommes.

Dès que la tranquillité fut rétablie à Giri, dont l'Empereur nomma Gouverneur *Radin Anga Casouma*, neveu du Panombahan, le Sieur Coeper mit à la voile de Sourabaja pour *Wanna Carta*, où il arriva avec l'Armée le 13 Septembre.

IL restoit encore à réduire le Pangoran *Pougar*, à qui Coeper, le Capitaine Sloom, & l'Empereur même écrivirent pour l'exhorter à se soumettre, mais sur son refus, le Prince s'empara de Mataram & l'obligea, lui & les Grands de sa Cour, de s'enfuir à *Bagalain*, abandonnant entre autres 44 pièces de canon & 400 vieilles femmes. Cependant après plusieurs rencontres il vint, un an après son expulsion de Mataram, à Am-bal le 17 Novembre de cette année, accompagné de ses Proches & de ses principaux Conseillers, s'offrir à Coeper sans condition, & sous promesse qu'il suivroit en tous points les ordres qui lui seroient donnés, soit de marcher contre *Nimrod*, l'un des Ennemis de l'Empereur, ou de se soumettre à ce Prince. Coeper le reçut avec les marques d'amitié, & de distinction qu'il méritoit en qualité de Frere de l'Empereur, & exigea de lui la soumission qu'il promettoit. Le Pangoran tint parole, renonça à toutes ses prétensions, partit pour Carta-Soura avec une pompeuse suite, escorté de 15 Hollandois, & se soumit à l'Empereur son Frere.

NIMROD, le dernier des Rebelles, étoit un rusé Macassarois, Esclave fugitif de Batavia, qui retiré au Pays de Bagalain, dépendance de Mataram, y vivoit avec les Bandits dans les Montagnes, où il se tint tranquille aussi longtems que Java fut exempte de troubles; mais dès que Tarouna Djaja eut levé l'étendard de la revolte, il se joignit à Cadjoran, & servit sous lui en second. Après la mort de ce Chef, Nimrod, serré de près par le Capitaine Sloom, se sauva à *Salinga*, d'où s'étant allé renfermer dans une Forteresse, nommée *Malschier*, il exigeoit des Contributions, dans tous les environs, jusqu'à ce qu'enfin attaqué, & vaincu par les Hollandois, il perdit la vie avec beaucoup de monde, au mois de Decembre 1681. Coeper annonça cette nouvelle à Batavia, où il y eut des réjouissances publiques pour l'entière réduction des Rebelles.

AU reste les Princes de Cheribon, que Tarouna Djaja avoit obligés, par son invasion, de se choisir un Protecteur, dans la personne du Roi de Bantam, s'étoient mis sous la protection de la Compagnie, d'un côté parce qu'ils n'avoient aucun secours à espérer de feu l'Empereur, & de l'autre, parce que Sultan *Sapob*, l'aîné de ces Princes, voyant Amang-kourat à la veille de succéder à son Pere, ne vouloit rien avoir à faire avec un homme, qui, malgré toutes ses requissions, avoit retenu sa Concubine, & disposé d'elle en faveur de Sultan *Anom*, son Frere cadet.

VAN GOERS.
1680.

La mort & celle de tous ses Proches coupables de rébellion.

Tranquillité rétablie à Giri.

Autre Guerre contre le Pangoran Pougar.

Soumission de ce Prince.

Dernière Guerre contre Nimrod.

Sa défaite & sa mort.

1681.

Les Princes de Cheribon se mettent sous la protection de la Compagnie.

VAN GOENS.
1680.

§. I I.

Département des Isles Moluques.

Cruautés du
Roi de Ternate.

LE jeune Roi de Ternate, dont nous avons annoncé les écarts funestes, étoit un Prince inhumain, sanguinaire, qui ne comptoit pour rien la vie d'un homme, & qui dans ses caprices se foucioit aussi peu de tuer ses propres Femmes, que les moindres de ses sujets. A peine eut-il épousé la Princesse *Rooze*, qu'il se dégouta d'elle & chercha le moyen de s'en défaire; mais s'étant aperçue de son dessein, elle s'enfuit à Macassar avec quelques-uns de ses Esclaves. Il se remaria ensuite avec la Veuve d'un Chinois, qui avoit un fils, de la femme duquel il devint si éperdûment amoureux, qu'impatient de la posséder, il noya la mere dans un Bain & fit égorger le fils.

Son acharnement contre la Compagnie.

Moyens qu'il met en usage.

Non moins avide du sang des Employés de la Compagnie, ce Prince ne respirant que leur perte, tant à Ternate que dans l'Isle d'Amboine, sur laquelle il formoit des prétentions, il chargea un nommé *Pati Lima*, Maure de Ceram, Renegat & Transfuge, d'une Lettre adressée à tous les Habitans des Isles d'Amboine, sur-tout à ceux des Côtes de Hitou & de Bouro, avec plein pouvoir de leur déclarer, de sa part, „ qu'autant par attachement „ pour leur Croyance, que par obeïssance aux Ordres de leur Souverain, „ en vertu d'un ancien droit, ils eussent à massacrer tous les Hollandois, à „ se soumettre à lui & à le reconnoître pour leur Roi”. Le Renegat, après s'être acquitté de sa Commission en divers lieux, vint sur la Côte de Hitou, & remit la Lettre à *Hassan Souleyman*, ci-devant Prêtre, mais homme rusé, le plus opulent de toute la Côte; où rien ne se faisoit d'important sans son avis. La Lettre fut portée à la Mosquée, ouverte & lûe à tous les Prêtres, Princes & Grands que l'on y avoit convoqués. Ils délibérèrent & résolurent, conformément à la volonté du Roi de Ternate, d'effectuer le Massacre le plutôt possible. Un seul Orancaye nommé *Healoffy*, qui persistoit dans la fidélité de ses Ancêtres envers la Compagnie, alla de nuit trouver le Sieur *Van Thye*, Commandant de Hila, à qui il révéla le Complot, & lui dit que s'il différoit de se saisir de *Pati Lima*, il en perdroit l'occasion. Le Commandant, lié d'amitié & d'intérêt avec *Hassan*, craignit qu'en arrêtant l'un, il n'exposât l'autre, qui étoit aussi criminel. Il allegua, à *Healoffy*, de mauvaises raisons, auxquelles celui-ci répondit par des menaces qu'il en parleroit au Gouverneur d'Amboine. Enfin *Van Thye* se contenta de s'assurer de celui qu'il avoit le moins à ménager. *Pati Lima* fut pris dans un Village de l'Isle *Honumoa*, & conduit à Amboine, où il subit un supplice proportionné à son crime, dont on avoit eû la conviction la plus évidente, par la Lettre du Roi de Ternate, qui fut trouvée sous sa ceinture. Il fut roué & écartelé. *Hassan Soleyman* se tira d'affaire, sans qu'on sache comment, mais probablement par la connivence du Commandant de Hila, & peut-être même du Gouverneur d'Amboine.

Prise & punition de son Confident.

Scélératesse inutile à laquelle il a recours.

LE Roi Amsterdam ne se rebutant pas de ce mauvais succès, imagina, sous le Gouvernement du Sieur *Padbrugge*, une autre scélératesse encore plus

plus énorme. Il invita ce Gouverneur, avec plusieurs des principaux Employés de la Compagnie & leurs Epouses, à un soupé dans son Palais, où il méditoit de faire périr tous les hommes. Sa Sœur aînée, par un pressentiment que ce projet pourroit bien être funeste à son Auteur & à elle, avoit tâché inutilement de l'en dissuader. Comme elle faisoit les honneurs de la Table, la Femme & la Fille du Gouverneur, ainsi que plusieurs autres, remarquèrent, dans sa contenance, quelque présage d'un événement sinistre. On en eut bien-tôt une preuve dans les instances du Roi, qui vouloit qu'on fit sortir les Gardes du Gouverneur pour célébrer la santé du Prince d'Orange, par une décharge de leurs moutquets; mais Padbrugge s'en défendit sous de bonnes raisons, & voyant qu'elles ne satisfaisoient pas le Roi, il fit certain signal à sa Fille, qui, là dessus, feignit de tomber en défaillance. Cet accident simulé servit de prétexte au Gouverneur pour quitter la table, & prenant congé avec tous les Convives, il suivit sa Fille, que l'on transporta en litière à la Forteresse, jusqu'où le Roi voulut l'accompagner à toute force. Il en demanda l'entrée pour lui & sa fuite; mais le Gouverneur la lui refusa poliment, & se tint en sûreté contre les attentats de ce Prince, qui ne tarda pas de les faire éclater, par l'exemple de quelques Soldats que l'on trouva massacrés, tant sur les chemins de Ternate, que dans la Forêt voisine.

VAN GOENS.
1680.

N'AYANT pû assouvir sa rage de l'une ou de l'autre manière, il défendit à ses sujets de porter désormais aucunes denrées au Marché pour la subsistance des Hollandois. Ensuite il fit transporter secrètement, de son Palais, qui n'étoit pas loin de la Forteresse d'Orange, ce qu'il y avoit de plus précieux en ameublemens, & se retira dans les Terres. Ces démarches n'annongoient que trop clairement une rupture, quoique contre le sentiment des Grands & de son Conseil, qui n'attendoient qu'une occasion favorable pour se détacher de leur Souverain, & se jeter entre les bras de la Compagnie.

Ses préparatifs à la Guerre.

IMMEDIATEMENT après son départ, le Prince *Alam*, son premier Ministre, l'Amiral *Ali* & le Kimelaha *Marasali*, se rendirent sans suite auprès du Gouverneur, dont ils demandèrent la protection, avec offre d'être reçus comme Otages pendant la Guerre, ou d'être envoyés à Batavia selon son choix, pourvû qu'il les dispensât de servir contre leur Prince. Le Gouverneur accepta leur offre avec plaisir, leur donna un appartement dans la Forteresse & eut pour eux tous les egards possibles, en attendant l'occasion de les embarquer pour Batavia, où on ne leur fit pas moins d'accueil.

Soumission des Princes de la Cour.

QUANT à la Sœur aînée du Roi, alors mariée avec le premier Ministre, & que rien ne pouvoit rassûrer contre la crainte de porter un jour, avec son Epoux, tout le poids de la vengeance de son Frere, elle se refugia à la Cour du Roi de Tidore, dont elle se hâta d'épouser le Fils, qu'elle avoit aimé auparavant, & qu'elle ne fut pas fâchée de substituer à son vieux Epoux, sous prétexte de garantir sa vie.

Parti que prend sa Sœur aînée.

SUR la fin de cette année, ceux de Bouro se déclarèrent pour le Roi Amsterdam, par une Revolte, qui occasionna, au commencement de l'année suivante, une Guerre entre ces Peuples & les Hollandois d'Amboine. Après l'arrivée des secours de Batavia, partie des Rebelles fu-

Revolte à Bouro.
1681.

VAN GOENS.
1681.

Punition
des Rebelles.

Opérations
du Roi.

Cruelle ré-
solution des
siens & de ses
Adhérens.

Il est surpris
& conduit à la
Forteresse.

Expédition
du Sieur Pad-
brugge à
Celebes.

En trois
brûlés par
Cromhuysen.

rent passés au fil de l'épée, & partie d'autres exécutés par les mains des Bourreaux. Ceux, à qui on laissa la vie, devinrent esclaves des Officiers & des Soldats, qui les avoient fait prisonniers. Cependant le Roi se renfermoit, & n'osoit paroître en rase campagne. Toutes ses opérations se bornoient à des embuscades sans succès, & dès qu'il étoit attaqué ou poursuivi, il prenoit la fuite, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & toujours plus avant dans les terres. Il écrivit au Prince de Mangindanao une Lettre peu conforme à la vérité, & par laquelle, après s'être dechainé contre la conduite de la Compagnie, il le prioit de lui envoyer des Vaisseaux & des munitions de guerre. Enfin cette vie errante commença tellement à ennuyer les Grands qui l'avoient suivi, que manquant du nécessaire faute de récolte des champs ravagés ou non ensemencés, ils rétolurent, avec le peu de Ternatois ses Adhérens, de lui ôter la vie pour se tirer de la misere, persuadés que s'ils le livroient mort au Gouverneur, ils pourroient se réconcilier avec la Compagnie. Ils dépêchèrent, au Sieur Padbrugge, un Prêtre, qui s'étoit offert de l'égorger, mais il lui défendit de mettre la main sur son Prince, sous peine d'en être puni, & n'exigea que de le lui amener viv. Le Prêtre en fit son affaire, & aussitôt le Gouverneur envoya un Détachement à *Sawou*, où étoit le Roi. Le Lieutenant *Cromhuysen* l'y surprit assis sur une natte dans une Chaumière, se faisant oindre le corps par la Reine, à qui l'on vola deux bagues, chacune de la valeur de 5 à 6000 Ecus, qu'elle avoit mises de côté.

Le Roi, investi à l'improviste & hors d'état de défense, se rendit de bon gré, & se laissa conduire à la Forteresse, où la Reine le suivit. Chemin faisant, elle se souvint d'avoir oublié ses Bijoux dans l'excès de son émotion. Elle en parla au Lieutenant, qui, malgré ses recherches, ne put lui en restituer qu'un seul, dont un Soldat s'étoit emparé. Le Gouverneur reçut honorablement le Roi & la Reine; après quoi, il s'embarqua pour Manado, d'où il fit voile au Nord-Ouest vers l'endroit le plus reculé de Celebes, dont les Habitans, qu'il instruisit de la disgrâce du Roi, prêtèrent serment de fidélité à la Compagnie. Il avoit envoyé provisionnellement l'Enseigne *Franssom*, avec quelque monde armé, à l'Anse de *Termini*, ou au Golfe du gros Village *Gorontalo*, avec plein-pouvoir non-seulement d'informer de l'état actuel du Roi de Ternate, tous les Princes qu'il rencontreroit; mais aussi de les convoquer à Manado, ou à Gorontalo, pour y prêter serment à la Compagnie, attendu que le Roi étoit déchu de ses droits, & que pour cette raison ils devoient regarder comme Ennemis tous ceux qui s'étoient rangés de son Parti. Cromhuysen, ayant reçu ordre du Gouverneur, qui avoit mis à l'ancre dans le Détroit de *Lembe*, de se transporter à *Saccana*, y brula 6 Villages, *Databan*, *Passan* & autres endroits de leur dépendance.

PENDANT ce tems-là Padbrugge passa à la Rivière de Gorontalo, & y apprit que les Habitans avoient bouché aux Hollandois le chemin de *Gomougou*. Il y envoya une poignée de Soldats, avec ordre de se frayer le passage; mais on les empêcha de pénétrer au-delà de *Padung*, sous prétexte que tels étoient les ordres du Roi, en les assurant qu'aussi-tôt après l'arrivée de ses Ambassadeurs, le chemin leur seroit ouvert. En effet, ils

vin-

vinrent le même jour à bord du Vaisseau avec des présens de fruits & des protestations que tout étoit au service de la Compagnie & de son Gouverneur. Padbrugge leur dit que si leur Roi & d'autres vouloient s'épargner des désastres, ils pouvoient se rendre au Vaisseau & y donner des assurances de leur soumission à la Compagnie. Peu accoutumés à un pareil langage, ils ne daignèrent point y faire réponse; ce qui obligea le Gouverneur de se préparer à attaquer le Fort de Padang. Il fit prendre les devants aux Barques armées & à une Chaloupe, & tandis qu'il n'étoit encore qu'à moitié chemin de l'endroit, il eut avis par une des Barques que ses gens avoient été repoussés avec perte. Aussi-tôt faisant force de voiles, il s'avança jusqu'aux murs, qu'il grimpa. Cette hardiesse étourdit si fort les Ennemis, qu'ils prirent l'épouvante & se sauvèrent par deux Portes de derrière, au nombre de 900 hommes, tandis qu'il n'en restoit, aux Hollandois, qu'environ une quarantaine, encore falloit-il en retrancher une douzaine de lâches; de sorte qu'il ne fut pas possible de poursuivre les Fuyards. De son côté Padbrugge n'eut que 4 hommes tués & quelques blessés; de l'autre on en comptoit jusqu'à 24 de tués, parmi lesquels plusieurs Chefs apparentés à des Princes, outre une grande quantité de blessés, dont le plus considérable & le plus furieux étoit le Roi de Gorontalo.

Le Gouverneur mit Garnison dans le Fort, alla prendre des Troupes fraîches à Gommougou, & ayant été joint à son retour par Cromhuysen avec la plus grande partie des Chaloupes, il en forma deux Escadres, & marcha par terre droit à Gorontalo. Au bruit de sa marche, les Habitans du lieu & ceux de *Limbotto*, lui envoyèrent des Députés, qui, au nom de leurs Rois, demandèrent pardon à genoux & se rendirent à discrétion. Padbrugge prétendit que leurs Princes vinssent eux-mêmes en personne. Il n'y eut que *Kaitsjili Bea*, Roi de Gorontalo, qui s'en défendit. On se faisit, non sans beaucoup de peine, des trois ou quatre principaux Auteurs de la Guerre, & à la fin on vint à bout de surmonter, par de fortes menaces, l'opiniâtreté du Roi Bea. Il se présenta avec environ 2000 hommes, & malgré toute sa fierté & son orgueil, il fut contraint de s'humilier & de livrer ses armes. On mit son Parasol en pièces pour marque de son assujettissement à l'autorité de la Compagnie, & on le déclara indigne de régner plus long-tems. Après cet affront, le Gouverneur lui laissa la liberté, sous promesse qu'il ne feroit aucune difficulté d'être conduit à bord d'un des Vaisseaux, d'où il se feroit sauvé, si un Sergent, qui le poursuivit, ne l'avoit arrêté & blessé d'un coup de sa hallebarde. Pendant le trajet de Gorontalo à Ternate, il essaya encore d'échapper, en se jetant dans l'eau au risque de sa vie, & lorsqu'il se vit déstitué de toute espérance, il exhala sa fureur en menaces, & imprécations. Ses Sujets & ceux de Limbotto furent punis par une obligation de fournir annuellement pour le service de la Compagnie 150 poutres & 72 grosses planches propres à la construction des affûts de Canon, outre une Contribution de 50 Esclaves pour servir à bord de la Flotte Hollandoise, sinon, d'en payer la valeur, soit en Or ou en Argent. De plus il fut décidé qu'à l'avenir chaque Village n'auroit que son Roi particulier avec titre de

Raja

VAN GOENS.
1681.

Réponse du
Gouverneur
à des Députés.

Siège & prise
du Fort de Padang.

Progrès ultérieurs de
Padbrugge.

Traitement
fait au Roi de
Gorontalo.

Son desespoir.

Taxes imposées sur les
Sujets & ceux
de Limbotto.

VAN GOENS. *Raja Laout & Raja Agama, c'est-à-dire Roi de la Mer & Roi du Service divin.*
1681.

Isles dépeu-
plées pendant
la Guerre.

Arrivée du
Roi de Ter-
nate à Bata-
via.

PADBRUGGE trouva les Isles de *Bangay & de Gape*, autrement appellées le *petit Bangay*, entièrement dégarnies d'Habitans. Ces Insulaires, à leur requisition, avoient été transportés à *Mondoue*, par ordre de Raja Palaka, après que leur Roi *Caboudo* eut été assassiné de la main de deux Officiers Ternatois. Telles furent les suites de la Guerre imprudemment entreprise par le Roi Amsterdam, & si heureusement terminée à l'avantage de la Compagnie, dont ce Prince n'étoit plus qu'un Vassal. Il fut envoyé, avec la Reine, à Batavia, où ils arrivèrent le 6 Octobre. On s'empressa à leur faire une reception des plus distinguées, pour tâcher d'effacer, autant qu'il étoit possible, l'idée de leur sujettion actuelle.

* * * * *

Troubles de
Sumatra en
différentes
années.

CETTE même année les Forces de la Compagnie furent encore employées à reprimer de nouvelles revoltes dans l'Isle de Sumatra, dont il est bon de remarquer ici que presque toute la Côte Occidentale avoit été réduite par la Flotte du Sieur Pierre de *Bitter* en 1664. L'année suivante, les Habitans de *Pauw* massacrèrent le Commissaire *Guis*, le Sr. *Van Iperen*, 2 Capitaines, 3 Lieutenans, 2 Commis & 130 Soldats de la Garnison du Fort voisin dans l'Isle de *Tsjingo*; mais après avoir vengé ce meurtre, & dissipé les Revoltés en 1666, les Hollandois étoient restés les maîtres de toute cette étendue de Côtes entre *Sillebar & Baros*, où ils établirent divers Comptoirs, dont celui de *Padang* est le principal depuis 1667. Le Commandant, qui y réside, est en même-tems Stadhouder de l'Empereur de *Maningcabo*, à qui la Compagnie a cédé, sous diverses restrictions & limitations, la Souveraineté sur tous les Peuples qui habitent le long du Rivage, & lesquels occupent souvent les Hollandois par leurs fréquentes séditions. Il y en eut une en 1670, qui fut cependant bien-tôt apaisée.

CELLE de 1680, paroissoit plus sérieuse; mais sur les rapports que le Gouvernement de Batavia en reçut à tems, on y envoya un renfort d'environ 1200 hommes, avec lesquels on attaqua les Rebelles de *Bajang & de Troufang*, qui furent battus & contraints de se retirer dans les Montagnes. Les Vainqueurs demeurèrent en possession de deux Mines d'Or, que les Habitans leur avoient cachées.

Mines d'Or
de *Sillida*.

ON travailloit depuis quelques années à exploiter d'autres Mines, dont le Sr. Pierre *Hartzing*, avoit promis monts & merveilles aux Directeurs de la Compagnie. Le Sr. Benjamin *Olitsch*, Saxon, y arriva en 1681, avec les renforts dont on vient de parler, & le Titre d'Inspecteur de ces Mines de *Sillida*; mais loin que l'effet répondit à l'attente, on trouva ensuite que les fraix excédoient de beaucoup les profits.

* * * * *

Affaires de
Ceylan,
1678-81.

DANS le cours de l'année 1678, on se crut aussi menacé, à Ceylan, d'une nouvelle Guerre de la part de Raja Singa, qui n'eut pourtant point de suites.

fuites. Cet Empereur ayant fait marcher une Armée de 30000 hommes pour assiéger *Maluwane*, Forteresse à deux petites lieues de Colombo, son Général, nommé *Jennekool*, pour se vanger de quelques mauvais traitemens qu'il en avoit reçus, passa, le 20 Juillet, avec 300 de ses meilleurs Soldats, du côté des Hollandois. Van Goens, le jeune, Gouverneur de Colombo, lui fit bon accueil, & lui donna en présent une chaine d'Or de la valeur de 300 écus; mais dès que l'Empereur eut été informé de la trahison de ce Général, il fit massacrer toute sa Famille, & ordonna en même tems à ses Troupes de lever le Siège.

VAN GOENS.
1680.

Le 7 Novembre suivant, un Prince Chingulais, du sang du dernier Empereur, & qui avoit vécu depuis 6 ans parmi les Hollandois, auprès de qui il s'étoit réfugié, trouva moyen de s'évader avec toute sa fuite. On perdit par-là non-seulement ce qu'il en avoit couté pour fournir à son entretien honorable, mais encore l'espérance d'en obtenir jamais la récompense, au cas qu'il parvint à monter sur le Trône de Candy, où il sembloit devoir être porté par les vœux des Chingulais, dont il avoit gagné l'affection aussi bien que celle des Hollandois.

Le ménagement, qu'on devoit toujours au Raja, engagea Van Goens à lui envoyer, au mois de Mars 1679, un nouveau présent fort riche, sous l'escorte de deux Compagnies de Soldats. Le grand nombre de Chingulais armés, qui vinrent le prendre sur la frontiere, donna d'abord de la defiance aux Hollandois. Cependant on le leur remit, avec beaucoup de cérémonies. Lorsqu'il fut question de se séparer, après s'être amicalement congédiés de part & d'autre, aucune des deux Troupes ne vouloit partir la première. La nuit qui approchoit, augmentant l'inquietude des Hollandois, ils se déterminèrent enfin à se retirer en présence des Chingulais, qui laissèrent la première Compagnie passer tranquillement une assez grande Rivière; mais dès qu'ils la virent de l'autre côté, ils fondirent à dos sur la seconde, qui se deffendit si bien en retraite, qu'elle parvint aussi à passer la Rivière, quoiqu'avec perte du Lieutenant qui commandoit toute la Troupe, & de deux Soldats. Les Chingulais y eurent plusieurs hommes tués & blessés.

Perfidie des
Chingulais.

Le Sr. Laurent *Pyl* ayant relevé, la même année, le jeune Van Goens, envoya, en 1680, à Raja Singa, un Ambassadeur nommé *Mierop*, avec de nouveaux présens, qui furent bien reçus, & le vieux Empereur se tint depuis fort tranquille.

* * * * *

Le Gouverneur Général, qui ne jouissoit pas d'une santé robuste, ayant demandé & obtenu sa démission, accompagnée d'un témoignage honorable de satisfaction de la part de Mrs. les Directeurs, pour les services importants qu'il avoit rendus à la Compagnie, il eut le choix de revenir en Europe, ou de rester aux Indes, en conservant le rang après le Gouverneur actuel; mais il préfera le premier parti, & s'embarqua, le 25 Novembre 1681, à bord du Vaisseau *le Pays de Schouwen*, accompagné de Me. Jeanne *Van*

1681.

Dernières
circonstances
de la Vie de
Van Goens.

Son retour
en Europe.

G g

Om-

VAN GOENS. *Ommereu*, son Epouse. L'année suivante il arriva heureusement au Texel (a);
 1681. mais sa maladie augmentant de jour en jour, il mourut quelques semaines
 Sa Mort. après, le 14 Novembre 1682, à Amsterdam, quoique son Corps fut trans-
 porté à la Haye & inhumé dans l'Eglise du Cloître, où l'on voit encore
 ses Armoiries, qui sont d'une grandeur extraordinaire, placées à côté du
 Banc des Conseillers de la Cour de Hollande.

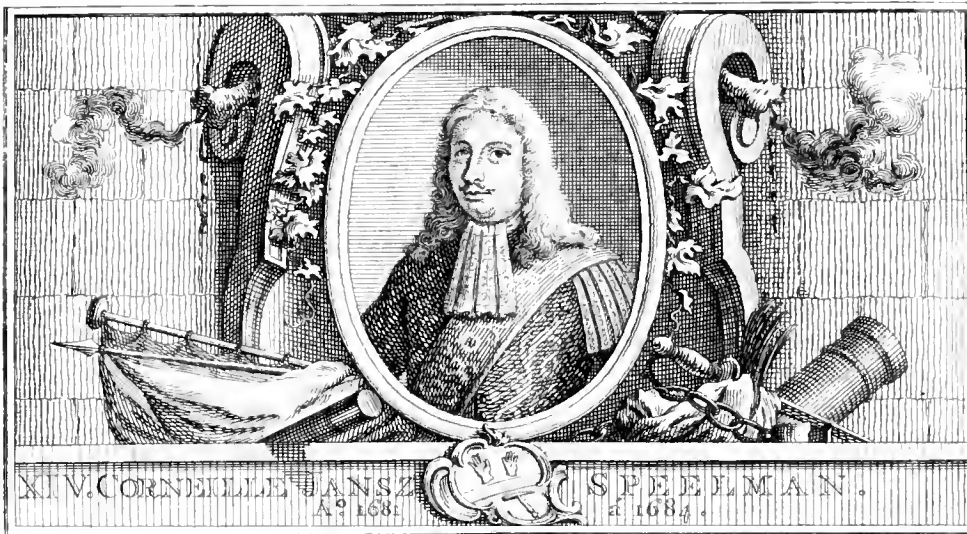
Il laissa trois Filles. OUTRE l'ainé de ses Fils, qui avoit été Gouverneur de Ceylan, & le-
 quel, après un Voyage en Hollande, retourna aux Indes en 1685, avec le Ti-
 tre de Conseiller ordinaire, le Gouverneur Général en laissa encore deux
 autres, dont l'un fut Membre du Conseil de Justice; mais Valentyn igno-
 roit la qualité du troisième (b).

(a) Valentyn raconte une histoire qui s'é-
 toit passée à bord du Vaissau entre Van
 Goens & un des Directeurs, à qui le premier
 avoit refusé de céder sa Place, sous prétexte
 qu'il ne dépendoit ni de lui, ni de Mrs. les Dix-
 sept, quoique ses Seigneurs & Maîtres, de
 le congédier; mais en même tems & sur-tout
 de L. H. P., dont il tenoit sa Commission,
 &c. Nos Mémoires laissent cette anecdote
 pour le compte de l'Auteur, attendu qu'il
 n'en est fait aucune mention dans les Pa-

piers de la Compagnie.

(b) Dans la Liste imparfaite qu'il donne
 ailleurs des Membres du Conseil de Justice,
 on trouve, sous l'année 1677, Mr. *Volger*
Van Goens, & sous l'année 1698, un autre
 Mr. *Ryklof Michel Van Goens*, arrivé de
 Delft à Batavia, en la même qualité. Ce der-
 nier étoit Vice-Président de ce Collège en
 1706, & revint, deux ans après, comme Ami-
 ral en Hollande.





XIV. CORNEILLE SPEELMAN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, étoit de Rotterdam, où il nâquit le 3 Mars 1628, & arriva à Batavia, en 1645, à bord du Vaiffeau le *Hillegersberg*, en qualité d'Assiftant, fut fait Teneur de Livres en 1648, Sous-Commis l'année suivante, & Commis en 1652. Il obtint le Poste de Teneur de Livres général en 1657, suivant nos Mémoires, ou deux ans plutôt selon Valentyn, dans les Listes duquel on le trouve d'abord parmi les Echevins, & depuis 1659 à 1661, à la tête des Commissaires pour les Successions des Chinois.

ON l'envoya, en 1663, comme Gouverneur à la Côte de Coromandel, où il donna de grandes preuves de son habileté à tenir les Livres, ayant mis ceux de ce Comptoir en un tout autre ordre l'année d'après; mais il fut rappelé de ce Poste au sujet d'une affaire dont il ne se seroit tiré qu'avec peine. Heureusement pour lui, la Compagnie se trouvoit alors en Guerre avec le Roi de Macassar, & plus on avoit besoin d'un bon Général contre la plus brave Nation de l'Orient, moins se présentoit il de Sujets qui voulussent accepter un Emploi si dangereux.

SPEELMAN, dont le grand cœur ne redoutoit point de périls, parut, aux yeux de tout le Conseil, le seul propre à cette entreprise. Le motif de son rappel, dont il ne fut plus question depuis, fit place aux instances les plus vives pour l'engager à se charger du Commandement de la Flotte & de l'Armée. Après s'être fait beaucoup prier, il se rendit enfin, & l'on a vû de quelle maniere sa bravoure triompha jusqu'à deux fois (a) des Macassarais, qu'il réduisit entièrement sous la puissance de la Compagnie.

Vie de Corneille Speelman, XIV. Gouverneur Général des Indes.

1681. Ses premiers Emplois.

Il est nommé Gouverneur de Coromandel.

Ses exploits à Macassar.

DE

(a) A la première il étoit aussi Commissaire des trois Gouvernemens Orientaux d'Amboine, de Banda & de Ternate.

SPEELMAN. DE retour à Batavia, avec tant d'illustres témoins de sa Victoire, tout le monde s'empressoit à rendre ses hommages à un Héros qu'on regardoit comme la terreur & le fléau de l'Orient, ce qui ne causoit pas peu de jalousie aux premières personnes de la Régence. Le Gouverneur Général lui annonça, que Mrs. les Dix-sept l'avoient fait, en 1667, Conseiller extraordinaire des Indes; mais il l'en remercia fort fièrement, ajoutant, „ que si Mrs. les Dix-sept n'avoient rien de mieux à lui donner, il préféreroit de rester tel qu'il étoit”. Cependant il ne fut élevé qu'en 1671, au grade de Conseiller ordinaire.

LE bruit de l'arrivée de la Flotte Française de Mr. de la Haye dans les Mers des Indes en 1672, le fit encore choisir pour commander celle qu'on devoit envoyer à sa rencontre, & il en avoit accepté la Commission, dont il se vit ensuite dispensé par le vaillant Van Goens, qui dissipa cette Flotte ennemie.

Dans l'Isle de Java.

LA Guerre de Java fournit bientôt, à Speelman, une autre occasion de donner de nouvelles preuves de sa bravoure & de sa prudence, & s'il n'eût pas la gloire de la terminer, ce fut un avantage pour lui d'être appelé, à la mort de Maatziiker, à remplir le Poste de Directeur général du Commerce des Indes (*b*); Il y fut installé le 13 May 1678 (*c*). Le Conseil avoit prévenu les Ordres de Mrs. les Dix-sept, qui l'élevoient à la même Dignité, à l'occasion du changement, dont on a parlé sous l'Article précédent.

Il est fait Directeur général du Commerce.

Sa grande capacité.

CE grand Homme manioit aussi bien la plume que l'épée, & n'étoit pas moins entendu dans le Commerce que dans la Guerre. On peut dire que jamais Directeur, ni avant, ni après lui, n'égala sa capacité pour cet Emploi pénible. Souvent il écrivoit une main de papier par jour, tandis qu'il dictoit des Lettres aux uns, & qu'il parloit encore à d'autres, sans que la diversité des objets qui l'occupoient à la fois, lui occasionnât la moindre distraction. Cette force d'esprit étoit accompagnée d'une robuste constitution de corps, d'autant plus surprenante dans un Homme, qui joignoit les plaisirs de Bacchus à ceux de Venus, & les poussoit même quelquefois à l'excès, ce qui obligea son Epouse, Me. Petronelle *Wonderel*, Fille du Receveur général de ce nom, de se séparer volontairement de lui, quoiqu'elle en eut un Fils, dans le tems qu'il n'étoit encore que Conseiller ordinaire, sans que la fortune ultérieure de son Epoux, ni les attentions infinies qu'il avoit pour elle, ayent pû engager depuis cette Dame vertueuse à retourner entre ses bras.

Négligence dans son Administration comme Gouverneur Général.

IL parvint au Généralat des Indes le 25 Novembre 1681; mais ce fut en même tems le terme de sa gloire. Devenu son propre maître, il ne scût plus se gouverner soi même. Ses débauches l'entraînèrent dans des négligences très préjudiciables aux affaires, au grand mécontentement de ses Maîtres, qui le lui témoignèrent de la manière la plus vive en différentes occa-

(*b*) Le 23 Avril il fut résolu de le saluer à sa arrivée par une triple décharge de 7 pièces de Canon, & de la Mousquetterie, honneur qu'on rend depuis à tous les Con-

seillers des Indes, qui reviennent d'une Expédition militaire.

(*c*) On le trouve comme Président des Echevins, jusqu'au 28 de ce mois.

occasions. Speelman eut cela de commun avec Van Goens, son Prédécesseur, qu'il se distingua dans les Emplois subalternes, & qu'il ne fit plus rien de remarquable dès qu'il se trouva à la tête de la Régence. Ainsi les événemens de son Administration, qui fut d'ailleurs courte, ne nous arrêteront pas longtems.

LA nouvelle Guerre de Java en fournira les principaux; encore ferons-nous obligés de rappeler quelques détails; qui appartiennent à l'Article précédent, & d'anticiper sur d'autres faits particuliers, pour ne point interrompre si souvent le fil de la narration d'une même affaire.

MALGRÉ la conclusion de la Paix avec le Roi de Bantam, Sultan *Agong*, ce Prince ne discontinua pas de molester les Sujets de la Compagnie & de retenir leurs Esclaves, jusqu'à ce que parvenu à l'âge de 63 ans, il régna, en 1680, la Couronne à son Fils aîné, *Abou il Najaar Abdul Cabar*, communément appelé Sultan *Hadji*, se réservant de gros Revenus pour aller passer le reste de ses jours à *Tirtajassa*, Ville à 6 miles de Bantam.

LE nouveau Roi n'eut pas plutôt pris les rênes du Gouvernement, qu'il envoya des Ambassadeurs à Batavia y notifier l'abdication de son Pere & son avènement au Trône. Ils étoient encore chargés de proposer le renouvellement des anciennes Alliances; mais on leur représenta, „ qu'ayant „ été violées de tems à autre par le Sultan *Agong*, qui non-seulement avoit „ retenu les Esclaves & les Employés de la Compagnie, mais attaqué „ hostilement ses Yachts, pillé le Comptoir d'*Andragiri*, massacré le Chef „ avec les Subalternes de cet Etablissement, & ravi tous leurs Biens, la „ Régence ne pouvoit traiter avec son Successeur, à moins que préalablement il ne redressât ces griefs & réparât les pertes”.

LES Ambassadeurs s'excusèrent sur ce qu'ils n'avoient aucun ordre là-dessus, & le nouveau Roi répondit aux instances de ceux que la Régence trouva bon de lui envoyer de son côté, qu'il se croyoit dispensé de donner satisfaction de choses arrivées avant son tems & sans sa participation; qu'il prioit seulement la Compagnie de vouloir bien le reconnoître en sa qualité de Roi & lui accorder son amitié, étant disposé à lui rendre tout ce qu'il pouvoit encore y avoir d'Esclaves retenus par son Pere. On conclut avec lui un nouveau Traité, & l'année suivante la Compagnie Angloise renouvela le sien, par lequel elle le reconnut également Roi de Bantam. La Régence de Batavia lui envoya, la même année, le Sr. Jean *Van Hoorn*, Conseiller extraordinaire des Indes, en qualité d'Ambassadeur, pour le féliciter sur son avènement au Trône.

CEPENDANT ce Prince n'y étoit pas encore des mieux affermi; il avoit congédié honnêtement les anciens Ministres, & fait choix d'autres en qui il avoit plus de confiance, ce qui déplut tellement à son Pere, qu'il résolut de le détrôner, & de lui substituer un autre de ses quatre Fils. *Agong* attira dans son parti un grand nombre de sujets, mécontents des nouvelles impositions que les gros Revenus, qu'il s'étoit réservés, rendoient nécessaires pour le soutien de l'Etat. Quelque secrettes que fussent ces menées, le nouveau Sultan les pénétra, & dit cruellement à son Pere, qu'actuellement il lui convenoit moins de s'ingérer des Affaires du Royaume que de

SPEELMAN.
1681.

Le Roi de Bantam ré-
signe sa Cou-
ronne à son
Fils.

Celui-ci
envoie des
Ambassadeurs
à Batavia.

Réponse à
leur demande.

Traité avec
le nouveau
Roi.

Erouillerie
entre lui &
son Pere.

STEELEMAN.
1682.

Leurs pré-
paratifs de
guerre.

Bantam
assiégée.

Fâcheux
état du nou-
veau Roi.

Entremise
de la Régence
pour leur ré-
conciliation.

Elle donne
du secours au
nouveau Roi.

vivre tranquillement à Tirtajassa, ou d'entreprendre le Voyage de la Mecque, le menaçant que s'il continuoit d'intriguer avec ses Ennemis, il seroit obligé de prendre des mesures pour le repos de ses États, & la sûreté de sa Couronne.

LE Pere, enflammé de colere, hâta ce qu'il avoit résolu d'exécuter, & arma ouvertement contre son Fils, autant qu'il lui fut possible. Celui-ci, non moins déterminé à lui résister, chargea le Pangoran *Wiragouna*, auparavant Maçon, & assez bon Architecte (*d*), de construire au plutôt, dans la Ville, un Fort où il pût se retirer en cas de besoin.

AGONG vint avec une nombreuse Armée se présenter fièrement devant Bantam, en brula les dehors & força son Fils, abandonné des siens, à l'exception de quelques-uns de ses Confidens, de se réfugier dans le Fort. Il y fut assiégé & réduit à une telle extrémité, tant par le feu des Batteries de son Pere, que par l'assistance des Anglois & des Danois, que malgré toute sa défense, l'expérience & la bravoure de son Capitaine Jacques de Roy, il lui étoit impossible de tenir plus long-tems. Dans ce fâcheux état il dépêcha Wiragouna à Batavia, où le Pangoran arriva à travers de mille dangers. Il y demanda du secours avec d'autant plus d'instance, qu'en qualité d'Allié, le Roi s'intéressoit à la conservation du Comptoir & des Effets de la Compagnie; mais malgré un avis positif qu'eut la Régence, que le tout étoit déjà ravagé & détruit, malgré même une Lettre pressante de la propre main du Roi, elle prit la résolution de s'entre-mettre pour la réconciliation du Pere & du Fils, sans se mêler d'une affaire si délicate.

EN conséquence elle écrivit aux deux Princes, & fit partir 4 Vaisseaux ayant à bord 3 Capitaines & 200 hommes commandés par le Major St. Martin, par précaution contre tout événement. A leur arrivée à la Rade de Bantam, ils firent parvenir les Lettres à leur adresse, en offrant aux Princes les bons offices de la Régence par le moyen du Major St. Martin, qu'elle avoit nommé Général de ses Troupes, & chargé de l'arrangement de ses Affaires dans le Pays. On attendit quelques jours la réponse d'Agong, qui cependant n'en canonnoit pas moins vigoureusement le Fort. A la fin, voyant qu'il ne daignoit point répondre aux offres obligantes de la Régence, & que l'on ne hésitoit pas même de faire feu sur ses Vaisseaux, le Général se mit en devoir d'exécuter l'ordre qu'il reçut de Batavia de secourir le Prince assiégé, qui étoit aux abois. Il se prépara à la descente; mais comme il étoit naturellement fort lent, & qu'il y avoit déjà trois mois qu'il vouloit débarquer ses gens, vis-à-vis la Rivière, sans pouvoir l'effectuer, le Capitaine Jonker avertit soudainement la Régence, que si on ne leur donnoit un Chef plus expéditif, le Roi & les Troupes s'en trouveroient mal. Sans ôter le Commandement au Sieur St. Martin, on lui adjoignit le Sieur Tak, pour lui servir de conseil. Celui-ci, trois jours après son arrivée, fit la descente dans un endroit auquel on ne s'étoit point atten-

(*d*) C'étoit un Déserteur Hollandois, Renommoit Henry Lucasz Cardeel, natif de Steenwyk. négat, qui revint dans la suite à Batavia, & embrassa de nouveau le Christianisme. Il se

attendu, défit l'Ennemi & délivra le nouveau Roi. St. Martin en fut piqué, & ayant sçu qui l'avoit deffervi, il conçut une haine implacable contre le Capitaine Jonker, dont il se vengea dans la fuite.

D'un autre côté le Capitaine *Hartzing* s'empara du Fort de *Tangorang*, & obligea Agong, quoiqu'à la tête de 50,000 hommes, de s'enfuir avec tant de précipitation, qu'il abandonna toute sa grosse Artillerie pour regagner d'autant plutôt *Tirtajassa*, où il se renforça. Néanmoins l'Ennemi ne laissoit pas d'incommoder beaucoup les Troupes de la Compagnie, par les forties qu'il faisoit de ses Barques armées sur différentes Rivières; mais les Vaisseaux en occupèrent bientôt les embouchures, & tinrent les Barques si bien en respect, qu'aucune n'ôsa revenir à la charge.

Dès que le Prince se vit si heureusement, & si promptement dégagé, il voulut que son Pavillon fût arboré à côté de celui d'Hollande, tant pour inspirer de l'épouvante à l'Ennemi, que pour marquer l'estime qu'il portoit à la Compagnie. En effet, autant il faisoit de cas des Hollandois, autant il témoignoit de mépris pour les Anglois & autres Européens, qui, contre la foi des Traités, avoient pris les armes contre lui. Sa fureur alla même si loin, que sans les remontrances du Général, il les auroit tous fait égorger, & n'eût point épargné leurs Biens. Il permit au contraire, à sa réquisition, qu'ils fortissent francs & libres du Royaume, avec lequel il leur interdit tout Commerce, & leur défendit d'y rentrer. Il en vouloit aux Anglois plus qu'aux autres; aussi enjoignit-il, au Pangoran Wiragouna, de clouer leurs tenêtres, d'abattre leurs galeries, & chargea son Capitaine de Roy d'arracher, du frontispice de la Maison de Jean *Lischer*, le Drapeau de cette Nation, qu'il déchira en plusieurs pièces, & qu'il distribua à ses gens pour s'en faire des écharpes. Personne ne voulut accommoder les Anglois, ni de Navires, ni de Chaloupes pour le transport de leurs Marchandises & Effets à Batavia. Ils obtinrent de la Compagnie des Vaisseaux, sous promesse de lui en payer le fret. Dans cet intervalle le Sieur Tak emporta le Village de *Markejari*, après un sanglant Combat. L'année suivante il attaqua la Ville de *Tirtajassa*, qu'Agong défendit avec beaucoup d'opiniâtreté. Tak, s'étant aperçu que le jour ne lui étoit pas favorable, s'y prit de nuit avec tant de succès, que l'Ennemi, accablé d'une pluie de grenades & de feux d'artifice, demanda à capituler, mais inutilement. Il fit les derniers efforts, mit le feu à la Ville la troisième nuit de l'attaque, & se retira derrière les Montagnes. Tak entra dans *Tirtajassa*, que les flammes achevoient de consumer. Il trouva quelque butin dans le Palais, quantité de Canons de fer sur les Remparts, mais il n'y avoit point de Munitions de bouche. Ensuite il passa la Rivière, & n'y ayant vû que quelques Forts abandonnés, il songeoit à retourner sur ses pas, lorsqu'une grosse Troupe de Bantamois vint à l'improviste lui couper le passage. Il y laissa quantité des siens, les uns faute de savoir nager, & la plupart en opposant leur bravoure à la superiorité du nombre. Pour lui, il échappa à la faveur de 4 ou 5 Barques qu'il regagna fort à propos. Il se vengea de cet échec sur *Tirtajassa*, dont il augmenta l'incendie, revint à Bantam, & plaça la plus grande partie de ses Troupes dans un Camp retranché, sous la conduite du Capitaine *Hartzing*.

SPEELMAN.

1682.

Il est délivré par le Sieur Tak.

Prise du Fort Tangorang. Fuite d'Agong.

Estime du nouveau Roi pour la Compagnie, & son ressentiment contre les Anglois.

Combat sanglant.

1683.

Tirtajassa est attaquée & prise.

Echec du Sieur Tak & ses suites.

SPEELMAN.

1683.

Prise d'Anir
par de Ruiter.Soumission
de plusieurs
Grands &
leur sort.Celle du
vieux Roi,
qui est mis en
prison.Sa détention
à Bantam & à
Batavia.Sa mort &
sa sépulture.Reconnoiſ-
ſance mutuel-
le du nouveau
Roi & de la
Compagnie.Brouilleries
entre les An-
glois & les
Hollandois.Entreprise
de Sjeich
Joezet contre
l'Empereur.

PEU de tems après, le Capitaine *de Ruiter* assiégea & prit la Ville d'*Anir*, la dernière des Places maritimes, & sans laquelle l'Ennemi ne pouvoit occuper plus longtems les Montagnes; aussi vit-on bien-tôt nombre de Grands venir se soumettre au jeune Roi, & poser à ses pieds leurs armes liées en troussseau. Il leur promit le pardon; mais, considérant ensuite le mal qu'ils lui avoient fait & la situation où il s'étoit trouvé, il les fit mourir petit à petit par des tourmens extraordinaires. La Régence exhorta ce Prince à la clémence, d'autant plus nécessaire que de pareilles cruautés épuisoient d'habitans le Pays, qui n'étoit déjà que trop dépeuplé.

LE vieux Roi ne tarda pas aussi à se rendre à la merci de son Fils, qui, à la première vûe, auroit immolé son Pere à sa fureur, si le Sieur Tak ne l'eût émû par des sentimens d'humanité, que la nature auroit dû lui inspirer. Il le regarda avec le dernier dédain, dans la posture la plus humiliante, & voulut tout au moins l'enfermer dans une étable; mais il avoit trop d'obligation au Général Hollandois pour ne point déférer à ses prières. Il tint Agong deux ans en prison à Bantam, & la Régence, craignant que tôt ou tard il n'ajoutât un parricide à l'assassinat de plusieurs Javanois, qui s'étoient intéressés pour la délivrance de leur vieux Roi, elle fit transporter ce malheureux Prince à Batavia en 1686, où il vécut, pendant quelques années, dans un des Bastions du Château aux dépens de la Compagnie. Après sa mort, arrivée environ l'an 1695, son corps fut envoyé à Bantam pour y être inhumé dans le Tombeau de ses Ancêtres.

PAR reconnoissance pour les importants services que le jeune Roi avoit reçus de la Compagnie, il la gratifia, le 17 Avril 1684, du Privilège exclusif d'acheter du Poivre dans ses Etats, & d'y vendre des Toiles blanches ou peintes. En revanche on lui quitta, au nom de la Régence, la somme de 60,000 Ecus, dont il étoit redevable pour les fraix de la Guerre; à condition néanmoins, que si l'Octroi ou Privilège venoit à être révoqué, dès lors la Dette retomberoit à la charge du Roi. La chose, ainsi concludue, fut rédigée par écrit, confirmée par serment de part & d'autre, & signée par le Prince, le Sieur Tak, le Capitaine *Wanderpool*, le Commis *Lander Schuur*, & *Wan Abdul Bagous*, Capitaine des Malais.

CE seroit ici le lieu de parler des impressions que les événemens de Bantam firent en Europe, & sur-tout en Angleterre; mais comme ce détail nous meneroit trop loin, on renvoie le Lecteur à la Continuation de l'Histoire d'*Aitzema* par *Sylvius*, où il trouvera amplement à satisfaire sa curiosité. En attendant les Affaires entre les Compagnies Hollandoise & Angloise restèrent sur le même pied dans le Royaume de Bantam, sans que celle-ci fit la moindre démarche pour s'y rétablir. Au contraire, elle en perdit insensiblement l'idée; à quoi ne contribuèrent pas peu les Troubles excités en Angleterre par Jacques II., & l'élévation de Guillaume III. au Trône Britannique.

A peine le jeune Roi de Bantam fut-il ainsi affermi dans la possession de ses Etats par les armes de la Compagnie, que le Pangoran *Poarabaja* son Frere se mit du Parti d'un Balien, nommé *Sjeich Joezet*, autrefois Esclave, & l'un des principaux instigateurs du vieux Roi de Bantam contre le jeu-

ne

ne Prince. Sjeich avoit résolu de marcher à Mataram; il le suivit avec 3000 des siens, dans l'idée de tenter fortune avec lui; mais faisant attention à sa démarche, & au peu d'avantage qu'il avoit à attendre d'un homme si vil, il changea d'avis & crut qu'il valoit mieux solliciter sa grace par une Ambassade à Batavia. Il se flattoit d'autant plus de l'obtenir, qu'il n'étoit coupable d'autre crime que d'avoir aidé son Pere.

LE Capitaine Ruys, que l'on avoit détaché à *Kawarang*, apprit qu'un second Baliën, Esclave évadé, nommé *Sourapati*, s'étoit fixé dans le voisinage avec 70 ou 80 autres Fugitifs. Il essaya de les gagner par la persuasion, & les ayant trouvé disposés à recevoir leur pardon de la Compagnie, elle y consentit. Ensuite Ruys mit aux trouffes de Sjeich Jozef le Lieutenant *Van Happel*, qui dirigea sa marche au Nord, tandis que deux Détachemens se portèrent au Sud pour l'empêcher de pénétrer par Mataram à Sourabaja, & de passer de-là à Macassar, dont le Roi étoit son proche parent. Ces derniers le joignirent près du Lac de *Sagara Nikan*, le mirent en fuite, & menacèrent de pendre aux arbres ceux des vaincus qui avoient échappé au fil de l'épée, s'ils ne se rendoient à discrétion. Van Happel ayant sçu le lieu de la retraite de Sjeich, alla le trouver travesti en Maure, & l'engagea par stratagème à se soumettre; ce qui arriva sur la fin de cette année 1683. Plein de confiance d'être favorablement reçu, comme on l'en avoit assuré, Sjeich vint à Batavia, d'où on l'embarqua pour le Cap de Bonne Espérance, de crainte qu'il ne se fit un Parti parmi les Javanois, chez qui il étoit en réputation de sainteté. Il mourut dans son exil.

DE son côté, le Capitaine Ruys envoya Sourapati, devenu Lieutenant des Baliens, fonder les sentimens du Pangoran Pourabaja, qui se montra incliné à la réconciliation. En conséquence Guillaume *Kuffeler*, Enseigne du Poste de *Tandjong Poura*, Forteresse à 28 miles de la Rivière *Kawarang*, fut chargé par la Régence de remettre au Prince des Lettres de grace. Déjà le Pangoran avoit, en signe de soumission, lié ses armes en faisceau selon la coutume, excepté son Crisse & quelques ornemens de parade, lorsque Kuffeler, voulant avoir, sans la participation de Sourapati, tout l'honneur de la négociation, exigea du Prince son Crisse & le reste. Il poussa même les choses si loin, que le Pangoran, indigné de son procédé, s'esquiva avec tout son monde à la pointe du jour. L'Enseigne s'en prit à Sourapati, & l'outragea de parole & de fait, jusques-là que les Baliens eurent honte de la lâcheté de leur Chef, & l'obligèrent, à force de menaces, de ne plus servir sous lui, & de tirer raison de l'affront fait à sa personne. Sourapati fondit sur la tente de Kuffeler, & lui tua 28 hommes. Celui-ci courut à Batavia, & rendit la conduite de l'autre si criminelle, que l'on dépêcha, à Cheribon, le Sieur Coeper, avec deux Capitaines, pour le poursuivre. Sourapati se jeta entre les bras du Soufouhounan, dont il fut reçu & traité en favori.

CEPENDANT le Pangoran Pourabaja ne tarda pas d'envoyer des Ambassadeurs à la Régence, & sur la foi des Lettres de grace, qui lui furent accordées, il se rendit à Batavia, où pendant un séjour de plusieurs années il jouit des honneurs attachés à la Dignité de Conseiller des Indes. Ce Prince étoit le seul de qui l'on pût savoir au juste lequel des deux, de Kuffeler ou

SPEELMAN.

1683.

Ce Rebelle est suivi & abandonné du Pangoran Pourabaja.

Sourapati se foumet avec d'autres.

Poursuite & défaite de Sjeich.

Il est pris & transporté au Cap.

1684.

Disposition du Pangoran Pourabaja à rentrer en grace.

Sans effet par la faute de l'Enseigne Kuffeler.

Suites d'un démêlé entre celui-ci & Sourapati.

Réconciliation du Pangoran avec la Compagnie.

SPEELMAN.
1684.

Sourapati se
justifie en
vain.

Précautions
qu'on prend
contre le Roi
de Ternate.

Générosité
de la Com-
pagnie envers
le Prince.

Il est ren-
voyé dans
ses États.

Mort du
Général
Speelman.

de Sourapati, avoit tort ou raison ; mais on considéroit moins l'origine que la suite du différend : aussi ce dernier eut beau se justifier par écrit ; il suffisoit qu'il fut coupable de meurtre. Néanmoins l'affaire resta assoupie quelque tems ; mais on verra ci-dessous de quelle façon elle fut terminée.

LE Roi de Ternate continuoit d'être gardé de près à Batavia, où il n'offroit plus qu'un fantôme de sa grandeur passée ; la Régence, connoissant sa férocité, lui défendit de faire mourir aucun de ses Sujets, qui n'étoient plus responsables de leurs actions qu'à la Chambre de Justice. On se dispensa de lui payer, & à ses Grands, les 12 mille écus pour détruire les Girofliers, mais on leur quitta ce qu'ils devoient à la Compagnie, se réservant de leur faire des dons gratuits, selon qu'ils s'en rendroient dignes par leur conduite. On menaça d'ailleurs le Roi, sur les instances de la Reine, qui craignoit le sort de ses autres Femmes, que s'il avoit pour elle de mauvaises manières, il éprouveroit, à tous égards, les effets du ressentiment de la Régence. Le Roi promit de se comporter d'une façon également satisfaisante pour la Reine, & pour tous ceux qui s'intéressoient à sa conservation, & à sa tranquillité. Attendu l'impuissance actuelle de ce Prince, la Régence lui remit généreusement une Dette de 41,865 écus, & avança aux Grands un an de Gages qu'elle leur avoit fixés. Elle résolut aussi d'établir, à Ternate, un Conseil de douze personnes, qui, conjointement avec le Roi, dirigeroient les affaires d'Etat sous certaines conditions. L'année suivante 1684, elle trouva bon de lui payer encore mille écus, de faire les fraix de nouveaux habillemens, & de certaines provisions dont il avoit besoin, & d'acquitter toutes ses Dettes, qui montoient à 44 mille écus, mais en retranchant tous les ans 2000 écus de ses appointemens, pour rembourser cette avance. Ensuite elle lui permit, sur la fin de cette année, de retourner à Ternate, où il vécut depuis en fort bonne intelligence avec les Officiers de la Compagnie.

Nous revenons au Général Speelman, dont la mort avoit terminé la carrière, ainsi que celle de son second, le Sr. Balthasar Bort, Directeur général du Commerce, qui expira quelques heures après lui le 4 Janvier 1684. Le premier fut inhumé le 15 dans la principale Eglise de Batavia, avec une pompe dont on n'y avoit pas encore vu d'exemple (e). Le Roi de Ternate & quantité de Grands, avec les Ambassadeurs de divers Princes Indiens assistèrent à ses Funerailles, qui coûtèrent une somme excessive de 131,400 Rixdales, y compris les Médailles d'Or & d'Argent, que les Exécuteurs Testamentaires avoient fait distribuer, ayant d'un côté ses Armes, & de l'autre son nom, sa qualité & les dattes de sa naissance & de sa mort.

(e) Valentyn donne 4 pages *in folio* à la description du Cortège.



J. D. Schley del.

XV. JEAN CAMPHUIS, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, né à Haerlem, le 18 Juillet 1634, & dans sa jeunesse Garçon Orfevre, dont il avoit pris le marteau pour ses Armes, fit le Voyage des Indes comme Assistant, à bord du Vaisseau le *Dragon*, qui arriva en 1654 à Batavia, où il fut d'abord employé dans la Secrétairie du Gouverneur Général Maatzuiker, qui l'en fit Premier Clerc en 1667, après lui avoir successivement conféré les titres de Sous-Commis & de Commis. Depuis 1671 jusqu'en 1675, on l'envoya trois fois en qualité de Chef de Comptoir au Japon, & dans cet intervalle il fut aussi Membre du Conseil de Justice. Au mois de Mars 1677, il devint Secrétaire de la Régence, Poste qu'il occupa avec beaucoup de diligence, & où il donna particulièrement ses soins à rechercher, dans les Archives de la Compagnie, les Mémoires nécessaires pour écrire l'histoire mémorable de la *Fondation de Batavia*, dont nous avons fait usage. Le 4 Avril 1678, peu de tems après la mort du Général Maatzuiker, & à l'occasion de la démission des cinq Conseillers ordinaires & extraordinaires, il fut élevé à cette dernière Dignité, & le 25 Novembre 1681, lors du départ du Général Van Goens, à la première, qu'il remplit jusqu'au 10 Janvier 1684, jour de la mort de Mrs. Speelman & Bort, l'un Gouverneur & l'autre Directeur général du Commerce des Indes.

SUIVANT l'ordre de Mrs. les Dix-sept, le Conseil assemblé, après avoir invoqué le nom de Dieu, & prêté le serment accoutumé, ayant procédé à l'élection d'un nouveau Gouverneur Général, par voye de scrutin, on fut bien surpris de trouver que la plupart des suffrages se fussent réunis en faveur de Camphuis, quoiqu'il fût un des derniers des Conseillers ordinaires, & même haï de tous ses Collègues, dont chacun lui donna sa voix, dans l'attente que les autres feroient un choix différent, en quoi ils se virent tous trompés. Après avoir prêté serment à l'Assemblée, il reçut celui

Hh 2

Vie de Jean Camphuis, XV. Gouverneur Général des Indes.

1684.

Ses premiers Emplois.

Il écrit l'histoire de la Fondation de Batavia.

De quelle façon il parvient au Généralat.

de

CAMPNUIIS. de tous ses Membres; mais il ne fut proclamé que le 2 Mars suivant, 1684-5. âgé alors d'environ 50 ans.

Affaires de Bantam.

IL ne se passa rien de fort intéressant pendant les deux premières années de sa Régence; si ce n'est, comme on l'a dit, qu'on reçut, au mois d'Avril 1684, le privilège accordé par le jeune Roi de Bantam à la Compagnie, & qu'en 1685, le Conseil résolut de donner le nom du Général au Fils du Pangoran Pourabaja Frère de ce Prince, à qui l'on fit un présent convenable. Cette même année le Sr. Van Hoorn fut de nouveau envoyé en Ambassade à la Cour de Bantam, pour y traiter d'Affaires importantes.



1686.
Ambassade à l'Empereur de Java.

Sa haine contre l'Ambassadeur Tak.

Il le fait massacrer.

Au commencement de l'année suivante, le Sr. Tak, Beau-frère de Van Hoorn, alla aussi comme Ambassadeur auprès du Soufouhounan, pour lui demander, à ce qu'on disoit, la tête de Sourapati, ou que celui-ci obtint sa grace, soit au nom de la Compagnie, ou au nom de l'Empereur. On ajoutoit encore, que non seulement ce Prince la lui avoit accordée; mais qu'il lui avoit même donné sa Fille, & s'étoit étroitement engagé avec son Gendre, contre Tak, à qui il en vouloit, par rapport à la grosse pierre qu'il le soupçonnoit d'avoir ôtée à la Couronne de Madjapahit, & qu'il fit tuër avec tout son Cortège. Quoiqu'il en soit, le tems fit connoître qu'Amangkourat avoit eu beaucoup de part à ce massacre, commis par une troupe apostée de Baliens, le 8 Février. D'ailleurs, comme il ne cherchoit qu'à susciter des embarras à la Compagnie, la Régence suspendit les affaires de Macassar, jusqu'à ce que celles de Java fussent en meilleur état, & prit toutes les précautions possibles pour retirer sain & sauf, de Carta-Soura, le reste de ses Sujets qui avoient été de l'Ambassade. Dans la suite elle fit conduire, à Batavia, le Pangoran Pougat, à quel effet elle envoya exprès deux des Vaisseaux de la Compagnie.

1687.
Le Soufouhounan est pillé par Sourapati.

Usurpations & excursions de ce Brigand.

Ingratitude de l'Empereur envers la Compagnie.

QUANT à Sourapati, il enleva à l'Empereur ses meilleurs Chevaux, ses Armes, & généralement tout ce qu'il trouva à sa bienséance, avec quoi il s'enfuit à Passarouwan, dont il usurpa les environs jusqu'à la Principauté de *Madion* & de *Panaraga*, de sorte que de 21 excellens Districts, l'Empereur ne tira aucun revenu de long-tems. A la vérité Sourapati y fut investi pendant 7 à 8 ans consécutifs par 100 mille Javanois, mais qui se retirèrent en 1697, sans avoir rien effectué.

La présence de ces Troupes n'empêcha pas qu'il ne fit, dans cet intervalle, deux fortes incursions jusqu'à Carta-Soura, d'où il ramena près de 2000, tant femmes qu'enfans, avec un gros butin, détruisant & brûlant ce qu'il ne pouvoit enlever aux Javanois, qui n'étoient pas en état de lui résister, sans le secours de la Compagnie. Telle fut la reconnoissance de Sourapati pour les bienfaits de l'Empereur, & telle la gratitude de ce Prince pour les services reçus de la Compagnie, dont les dépenses, qu'elle avoit faites à son occasion, de tems à autre, jusqu'en 1682, augmentèrent l'ancienne Dette de quelques Tonnes d'Or. Dans la suite, il ne se mêla plus de rien, sinon qu'il rompit ses alliances, viola ses engagements, & porta préjudice aux prerogatives de la Compagnie. On reviendra aux der-

nières

nières circonstances de ce Prince, & du Rebelle, qui occupa si long-tems ses forces & celles des Hollandois.

CAMPBURE.
1687.



LE jeune Roi de Bantam mourut en 1687, & fut remplacé par son Fils *Abou il Falaal Mobbammed Fachia*. Ce Successeur eut une Guerre à soutenir contre un certain Roi de l'Isle de Borneo, qui possédant une Négrerie à 18 ou 20 miles de la Rivière, s'empara non-seulement de *Succadana* & de deux Villages appartenans au Royaume de Bantam, mais encore se faisoit réitérativement de 16 ou 17 *Pantsjalangs*, dont il fit les Equipages prisonniers & esclaves. *Abou il Falaal* demanda du secours à la Compagnie, qui lui envoya 4 Vaisseaux avec du monde & des munitions, & en donna le Commandement au Sr. *Goens*. Le Roi ennemi se sauva d'abord vers les Montagnes, où un Commis Anglois, qui étoit son appui, le suivit quelques jours après, nonobstant que son Poste fut imprenable & à l'épreuve du Canon. Vû de mauvais œil par les Fuyards, l'Anglois fut obligé de se retirer avec les siens dans un Village voisin de *Succadana*, & de se rendre aux Hollandois. Lui & les autres occupèrent les trois Rivières, & bouchèrent ainsi toutes les issues par où le Roi pouvoit faire sa retraite. Cependant *Goens*, qui par inadvertance s'étoit emporté le pouce d'un coup de fusil, & qui n'avoit plus la force de consommer l'expédition, laissa le Commandement des Troupes au Sieur *Klaaszoon*, qui vainquit l'Usurpateur, remit le Roi de Bantam en possession de ses trois Négreries, & revint à bord de l'Escadre, où mourut le Sieur *Goens* lorsqu'à peine elle avoit fait 3 lieues de trajet vers *Batavia*. Le Roi de Bantam, en récompense de ce Service, envoya à la Régence deux Navires chargés de poivre avec un peu de terre dans un bassin d'argent, pour lui marquer le recouvrement de ses trois Négreries, & lui remboursa, selon la coutume, les fraix qu'elle avoit faits à cette occasion.

Mort du Roi de Bantam.
Guerre entre son Successeur & un Roi de Borneo.
Terminée par le secours de la Compagnie.

Accident & mort du Général *Goens*.

Gratitude d'*Abou il Falaal*.



VERS le même tems, les Anglois de *Bancolo* & de *Batang Kapas*, dans l'Isle de Sumatra, porterent de grandes plaintes en Europe contre les Hollandois. Le jeune Roi de Bantam, ayant aussi chassé les premiers de *Sillibar*, Territoire de sa dépendance, ils s'étoient retirés dans ces deux endroits, & avoient élevé une Forteresse à *Bancolo* contre toutes sortes de droits. En effet, la Compagnie Hollandoise possédoit ces Pays à titre de Conquête, ou de Cession de la part de ses Habitans naturels, avant que les Anglois s'y fussent établis, & quant aux hostilités auxquelles ceux-ci se virent exposés, elles regardoient également les Hollandois, qui les avertirent même du dessein des Insulaires, dont ils reçurent les premiers coups.

Griefs mal-fondés des Anglois à Sumatra contre les Hollandois.

LA Compagnie étoit alors en Guerre contre le Roi de *Jamby*, dont le Pere, Sultan *Iguelaga*, peu après la révolution de Bantam, avoit été fait prisonnier par les Hollandois; son Fils *Kiay Gedé*, jeune homme effeminé,

Guerre entre ceux-ci & le Roi de *Jamby*.

CAMPBUIIS. qui régnoit à sa place, avoit pour concurrent & pour ennemi un Frère
1687. nommé *Pringgabaja*, beaucoup plus propre au Gouvernement, & cheri
de tous les Peuples; mais il fut obligé de se réfugier dans le haut Pays au-
près de l'Empereur de Manincabo dont il épousa la Fille. Ce Pangoran
Pringgabaja tomba quelques années après entre les mains des Hollandois,
qui l'envoyèrent en exil à Pulo Ay, une des Isles de Banda.

Mort de la Reine d'Achin & de l'Empereur de Candy. LA vicille Reine d'Achin étoit morte en 1688, & l'année d'auparavant
le fameux Raja Singa, Empereur de Candy, avoit aussi enfin payé le
même tribut à la Nature. On se rappelle combien ce Prince avoit causé
d'allarmes & d'inquietudes aux Hollandois pendant le cours de son long
règne; mais les mauvais succès de sa perfide Politique lui ayant inspiré,
sur ses vieux jours, des sentimens plus modérés & plus pacifiques, il re-
commanda fortement à son Fils & Successeur, *Fimala Darma Souria Maba-
raja*, de vivre en bonne intelligence avec la Compagnie, qui n'eut jamais
aucun différend avec ce Prince, d'ailleurs livré aux superstitions de sa Reli-
gion, & dépendant presque entièrement de ses Prêtres.



1684. Au mois d'Octobre 1685, le Roi de Golconde ayant été obligé de pren-
dre la fuite à l'approche de l'Armée du Grand Mogol, à qui il n'avoit pas
payé le Tribut annuel depuis quelque tems, le Peuple, qui en attribuoit la
faute aux Administrateurs *Madona & Akkuna*, massacra ces deux Frères,
lesquels peu auparavant avoient forcé un Banian, nommé *Chodenda*, Cour-
tier de la Compagnie, à livrer à la Monnoye une grande quantité de cui-
vre, sans lui en avoir jamais payé la valeur, ce qui mit cet homme hors
d'état d'acquitter une somme d'un million de florins qu'il devoit à la Compa-
gnie, & que ses Employés avoient laissé accumuler d'année en année.
Ce fut ce qui engagea à envoyer en 1686, le Sr. Laurent Pit le jeune, Chef
du Comptoir de Mazulipatnam, pour faire à ce sujet des représentations au
Roi de Golconde, qui l'écouta favorablement, & nomma même des Com-
missaires pour examiner & traiter avec lui l'affaire. Mais comme les deux
Ministres accusés étoient morts, les Plénipotentiaires du Roi lui répondi-
rent qu'on pouvoit mettre à leur charge tout ce qu'on vouloit, & qu'ils
ne croyoient pas qu'ils eussent exercé une telle violence. Cependant le
Roi offrit de payer la Dette de *Chodenda*, au cas que celui-ci voulut ju-
rer qu'elle étoit légitime, ce qu'il refusa, sous prétexte que sa Religion ne
le lui permettoit pas, de sorte que l'affaire en resta là, & que l'on ne re-
tira aucun fruit de l'Ambassade du Sr. Pit, qui avoit coûté encore au delà
de 30 mille florins à la Compagnie. En attendant, on avoit arrêté & en-
voyé à Palleanate, le Chef du Comptoir de Golconde & son second, dont
la conduite n'étoit pas exempte de soupçons au sujet de cette Banque-
route.

Sen ment-
s pièces. Du retour à Mazulipatnam, le Sr. Pit convoqua auprès de lui les Chefs
des quatre Comptoirs extérieurs, fit venir des Troupes de Ceylan, & ayant
donné ordre à tout, il s'empara des deux Portes de la Ville, d'où il chassa
les Maures & les Gentils. Ensuite il exigea qu'on lui remit la Douane du
Roi,

Roi, & après quelques difficultés, les Maures voyant qu'il se préparoit à les y attaquer, composèrent pour leur sortie. On fit des Inventaires de tout ce qui se trouvoit dans la Ville, & on laissa aux Maures & aux Gentils la liberté d'y rester, ou d'en partir avec leurs effets. La Place fut immédiatement renforcée de 12 Bastions & d'un Fossé, sans le moindre obstacle, si ce n'est que les Maures avoient coupé l'eau à la Garnison; mais on y remédia bientôt en faisant sur eux une vigoureuse sortie, dans laquelle ils perdirent 30 à 40 hommes; après quoi, ils ne refusèrent plus rien aux Hollandois; au contraire, ils firent, à différentes reprises, des propositions fort avantageuses, jusques-là que le Roi se vit contraint d'accepter la Paix, à la condition qui lui fut prescrite de payer, dans l'espace de cinq années consécutives, la somme de 120 mille Ducats en dédommagement de la perte que la Compagnie avoit soufferte, & le Traité signé, on lui remit la Ville.

CAMPBUIIS.
1687.

Accommodement avec le Roi de Golconde.

L'ANNÉE suivante, le malheureux Roi de Golconde tomba au pouvoir d'Eurang-Zeb, qui s'empara de ses Etats, & traita le Vaincu avec la dernière indignité, jusqu'à lui faire manger la poussière sous ses pieds. Son dernier sort fut d'être conduit prisonnier dans une Forteresse, où le poison termina sans doute bien-tôt ses jours. La Compagnie ne put que se ressentir des désastres de cette Guerre. Les Soldats du Mogol avoient pillé le Comptoir de *Nagelwanze*, & maltraité cruellement ses Employés. Un grand Incendie, qu'il y eut cette année à Mazulipatnam, lui causa encore bien du dommage.

1688.

Sort fatal de ce Prince.

Décadence du Commerce Hollandois sur cette Côte.

SUR ces entretentes on vit arriver, à Coromandel, un nouveau Commissaire général, chargé, par Mrs. les Dix-sept, d'y rétablir les choses, de la façon qu'il le jugeroit le plus à propos. C'étoit le Sr. Henry Adrien de *Rheede*, Seigneur de *Meydrecht*, auquel on avoit joint le Sr. Jean *Baccherus*, dont l'Ambassade au Grand Mogol fut suivie de très bons effets pour le Commerce tant à Golconde que dans d'autres Endroits. En attendant le premier exerçoit un pouvoir presque illimité sur cette Côte. Les deux Employés *Janszoon* & *Carstensen*, arrêtés pour l'affaire de Chodenda, furent envoyés par son ordre, en 1689, à Batavia, où l'on se contenta de les tenir en prison, sans instruire leur procès, les Membres de la Régence ne voulant rien avoir à faire avec ce grand Commissaire. Ce fut lui qui, de son autorité, transféra, en 1690 le Comptoir général de cette Côte, de Pal-leacatte à Negapatnam, où il fit construire, à des fraix immenses, qu'on fait monter à 12 tonnes d'Or, cette belle Forteresse, qui passe pour la meilleure de toutes les Indes, quoique son utilité soit à peine connuë, n'étant pas même en état, à ce qu'on prétend, de protéger les Vaisseaux dans la Rivière.

Arrivée du Commissaire général Van Rheede.

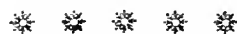
1690.

Negapatnam-Comptoir général.

LA même année, le 10 Juillet, le Sr. Laurent Pit battit une Escadre Françoisë de 6 Vaisseaux, commandée par Mr. *du Quesne*, qui avoit paru sur la Côte de Coromandel, après s'être emparé de deux Bâtimens Hollandois à la hauteur de l'Isle de Ceylan. Le Combat fut rude, mais se termina assez promptement par la retraite des François, qui coupèrent leurs cables pour gagner au large.

Combat entre le Sr. Pit & une Escadre Françoisë.

CAMPHUIS.

1684.Brouillerie
avec les Per-
sans.

DEPUIS 1683, la Compagnie étoit en Guerre avec les Persans, qui refusoient de lui livrer la soye au prix de la Convention, tandis qu'ils la donnoient à meilleur marché aux Anglois. On avoit équipé, à Batavia, trois Vaisseaux de Guerre, sous le Commandement du Sr. *Cazembrood*, qui, à son arrivée dans le Golfe de Perse, y en trouva 5 autres, & avec cette Escadre de 8 Navires, se rendit maître, le 4 Août 1684, de l'Isle *Kismis*, & de sa Forteresse, après s'être emparé, devant Gamron, de 13 Navires Maures. En attendant le Directeur *Van den Heuvel*, & le Sr. *Herbert de Jager*, s'étoient rendus à Ispahan, pour voir s'il n'y avoit pas moyen d'accommoder l'affaire à l'amiable; mais le Sophi ne voulant entendre à rien, qu'on ne lui eut remis l'Isle *Kismis*, & relâché tous les Bâtimens arrêtés, on s'y détermina le 27 Juin de l'année suivante; après quoi les affaires furent remises sur un meilleur pied, mais seulement encore pour un certain tems.

1685.

Sa restitution.

1689.Ambassade à
Ispahan &
son succès.

SUR de nouvelles difficultés la Compagnie envoya, en 1689, au Sophi *Schah Solyman*, le Sr. *Jean Van Leenen*, Conseiller extraordinaire, en qualité d'Ambassadeur, accompagné du Sr. *Jean Keyts*, Directeur en Perse, qui mourut en chemin, & d'une suite d'environ 40 personnes, dont le nombre diminua beaucoup par les maladies & les fatigues de ce pénible Voyage. L'Ambassadeur fit une Entrée royale dans Ispahan, & y reçut les plus grands honneurs. Son Présent fut accepté avant ceux des Ambassadeurs de 8 ou 10 Nations étrangères, qui s'y trouvoient en même tems. Le 13 Octobre 1691, on lui remit la Lettre du Sophi pour le Gouverneur Général *Camphuis*, avec quelques présens, qui ne sont jamais équivalens à ceux de la Compagnie; mais elle obtint une diminution de 14400 *Tomans*, sur les Droits de l'année précédente, & le renouvellement des anciennes Conventions. Cependant on ne tarda pas d'éprouver encore le peu de fond qu'il y avoit à faire sur les belles promesses des rusés Persans.

1691.

Son retour.

Etrange
brouillerie
entre le Gou-
verneur & son
Conseil.

IL arriva, en 1686 ou 1687, une étrange affaire dans le Conseil des Indes, qui en divisa le Chef & les Membres. C'étoit à l'occasion du choix d'un Baillif de Batavia. Le Gouverneur général se déclaroit pour le Sr. *Dispontyn*; mais tous les autres donnoient leur voix au Sr. de *Bollan*, & pouffoient plus vivement la chose qu'il ne convenoit contre la première Personne du Gouvernement, qui en tout cas peut prendre sur soi de faire ce qu'il juge à propos, à la charge d'en répondre. La conduite bruyante des Conseillers choqua le Sr. *Camphuis*, qui vit bien que s'il cedit en cette rencontre, son autorité ne seroit plus respectée dans la suite. Il voulut donc absolument que son Candidat eut la préférence. On s'y oppoisoit encore avec beaucoup de chaleur, quand un des Membres du Conseil, dans l'excès de son emportement, lui dit, *que ceux qui l'avoient fait Gouverneur général pouvoient bien aussi le défaire, ou le déposer de sa Charge.* *Camphuis*, pen
accou-

accoutumé à un langage si impérieux, dans une Assemblée où il pré-
doit, & plus éloigné que jamais de se laisser prescrire la loi par ses infé-
rieurs, répondit, avec son sang froid ordinaire, *que si Mrs. les Conseillers*
avoient assez de pouvoir pour le déposer, il n'avoit plus rien à faire ici, & qu'il
leur souhaitoit le bon jour; en même tems il se retira, & ne reparut plus de
deux ans dans l'Assemblée. Les autres continuoient de s'y trouver régu-
lièrement aux jours marqués pour vaquer aux affaires, mais s'ils prenoient
quelque résolution qui ne fut pas du goût du Gouverneur, il l'annulloit
sans s'embarasser de rien, & dispoit de tous les Emplois à sa fantaisie,
sans qu'ils osassent plus lui contredire. Les Conseillers en portèrent des
plaintes amères, que la modération du Général rendit toujours vaines. Sa
conduite fut approuvée au grand chagrin de ses Antagonistes, qui ne
voyoient plus en lui un Gouverneur Général, mais un Despote, exerçant
une autorité, dont il n'y avoit jamais eû d'exemple dans ce Poste. C'en
étoit assez pour faire rechercher sa faveur, & rendre ses ennemis odieux.
Quant à l'Emploi de Baillif, il fut rempli provisionnellement par le Sr. *Van*
Mook, Sénéchal du Pays, qui à sa mort en 1680, laissa ces deux Postes va-
cans, dont Camphuis conféra le premier au Sr. Dispontyn, & voulut bien
donner le dernier au Sr. de Bollan, pour qui il avoit d'ailleurs beaucoup
d'estime. Malgré sa douceur naturelle, Camphuis fit voir qu'il ne par-
donnoit pas aisément une offense reçue, & ce fut, dit Valentyn, à son
instigation que Mrs. les Dix-sept remercièrent en 1689, le Sr. Antoine
Hurdt, Directeur général, en lui laissant le choix de rester aux Indes com-
me Franc-Bourgeois, ou de revenir en Hollande. Il prit le dernier parti,
mais mourut encore la même année, & le Sr. Pit ayant également payé le
tribut à la nature l'année suivante, les affaires publiques prirent une face
plus favorable, parceque ces deux Personnages étoient les principaux que
Camphuis avoit toujours trouvés contraires à ses intentions.

ON a parlé ailleurs de la haine que portoit le Général de St. Martin au fa-
meux Capitaine Jonker, Naturel d'Amboine. Le premier ne trouva que
cette année 1689, l'occasion de s'en vanger, par un affront sanglant qu'il
lui fit un jour dans sa maison, en le laissant debout tandis qu'il invita un
autre Capitaine des Baliens, qui avoit été son Esclave, à s'asseoir en sa
présence, quoique celui-ci s'en excusât, par respect pour son ancien
Maître. Jonker, ne pouvant digérer une injure si atroce, témoigna au Sr. de
St. Martin que s'il le tenoit hors de sa maison il laverait ses mains dans
son sang, jurant qu'il le lui payeroit bien, tôt ou tard, & là-dessus il sortit
pour aller se plaindre au Gouverneur général, qui désapprouva fort la
conduite de St. Martin, & promit de lui en parler, ce qui étoit tout ce
qu'il pouvoit faire, à cet égard, chacun étant d'ailleurs maître chez soi.
Jonker, peu satisfait de cette réponse, chercha depuis cent occasions
d'affouvir sa fureur contre le Sr. de St. Martin. Il donna plusieurs festins à
tous les Conseillers des Indes, auxquels ce Général, invité comme les au-
tres, n'avoit garde de paroître. Enfin, voyant qu'il ne pouvoit atteindre
son but, & qu'un de ses Neveux, nommé Raja *Bmgfo*, convaincu d'avoir
voulu attenter sur la vie du Sr. de St. Martin & du Général Camphuis, avoit

CAMPHUIS.
1691.

Affaire bru-
yante entre le
Sr. de St. Mar-
tin & le Capiti-
taine Jonker.

CAMPHUIS.
1691.

été écartelé, ce Capitaine se laissa emporter à de si grandes violences, même contre la Compagnie, dans les environs de Batavia, où il mettoit tout à feu & à sang, qu'on se vit obligé de recourir aux mesures les plus vigoureuses pour dompter ce dangereux Rebelle. Dans une rencontre qu'il eut avec un gros Détachement de la Garnison, le Lieutenant *Holcher*, dont il ne se défioit pas, lui déchargea un si furieux coup de sabre sur la tête, qu'il tomba à ses pieds, tandis qu'un des Soldats de la Troupe, en lui tirant un coup de fusil, acheva de lui ôter la vie. Cependant il blessa encore au bras le Lieutenant en lui jettant sa zagaye. On lui coupa d'abord la tête, & ceux de ses Partisans, qui ne furent pas pris, se sauvèrent dans les montagnes. Quelque tems après, le 27 May 1690, on en fit rouër 8 & pendre 27, & l'on compte que tant à Batavia qu'à Japara, il y eut bien 108 personnes exécutées pour l'affaire du Capitaine Jonker, en qui la Compagnie perdit un de ses plus braves Officiers.

Sur la fin de la Régence de Camphuis on vit arriver, à Batavia, le même Chodja Moraad, qui y avoit été du tems de Maatzuyker, & qui y revenoit en qualité d'Ambassadeur du nouvel Empereur d'Abyssinie, avec une Lettre de ce Prince, non moins singulière que la précédente, pour le Gouverneur général, qui étoit, y dit-on, *la gloire & le plus noble Sultan des Sultans des Hollandois, comme le plus grand Roi des Rois de l'Empire de Java, le Général JEAN, &c.* On peut juger du reste par cet échantillon, qui promet plus de belles paroles que de riches présens; ceux que l'Ambassadeur Abyssin amenoit, ne consistoient aussi qu'en 5 Chevaux, mais *de la plus noble race*, 20 Esclaves & 2 Autruches. La Lettre finit par prier le Général de ne point mépriser ce présent, en l'assurant que l'Empereur ne pouvoit l'offrir à quelqu'un qui en fut plus digne.

Cérémonie
de la résigna-
tion du Géné-
ral.

Les infirmités du Gouverneur général l'ayant obligé à demander plusieurs fois sa demission, il l'obtint enfin de la manière la plus honorable. L'Assemblée des Dix-sept lui laissa la liberté de revenir en Europe, ou de rester aux Indes, en conservant son rang après le Gouverneur général, & ses Appointemens, avec une Garde d'un Enseigne, un Sergent, un Caporal, & 12 hommes aux fraix de la Compagnie. Il choisit le dernier parti, & résigna son Emploi le 24 Septembre 1691, entre les mains du Sr. Guillaume *Van Outhoorn*, Premier Conseiller & Directeur général, que Mrs. les Dix-sept avoient nommé pour lui succéder. Les deux Généraux étoient assis au haut bout de la Table, & les Conseillers des Indes suivoient chacun selon son rang; à droite des deux Généraux furent placés les Membres du Conseil de Justice avec les deux Fiscaux, & à gauche les Echevins de la Ville. Le reste de l'espace de la Salle du Conseil étoit occupé par un grand nombre de personnes de distinction, que la curiosité y avoit attirées pour voir cette cérémonie. Toutes les Clefs de la Ville & du Château ayant été apportées sur la Table, Camphuis se leva & fit un beau Discours sur les devoirs de la Charge dont il avoit eu l'honneur d'être revêtu jusqu'ici, & qu'il quittoit avec joye pour se reposer des travaux qui y étoient attachés; après quoi, prenant les Clefs, il les remit à son Successeur en l'avertissant qu'elles étoient un peu pesantes. Ensuite

il se retira dans son appartement, & se rendit le même jour à sa Maison de Plaisance. L'Ambassadeur Abyffin, qui étoit présent à cette solemnité, ne pouvoit assez témoigner son admiration au sujet de la tranquillité avec laquelle tout s'étoit passé, tandis qu'un pareil changement auroit coûté, disoit-il, des milliers de têtes dans son Pays.

CAMPHUIS.
1691.

CAMPHUIS avoit fait bâtir une belle Maison hors de la Porte - Neuve sur la Rivière & le Chemin de Jacatra, accompagnée d'un Jardin où se voyoient les Plantes les plus rares des Indes, avec les Vestiges de ce fameux Fort que les Hollandois ne défendirent qu'en jettant des ordures sur les Javanois (f). C'étoit dans ce Lieu de délices que notre Général avoit pris sa retraite. Il alloit souvent à l'Isle *Edam*, qui lui appartenoit, & où il avoit aussi une belle Maison construite à la manière du Japon, avec un Jardin planté de tout ce que l'Orient pouvoit fournir de plus digne de l'attention de ce curieux Amateur des merveilles de la Nature (g). Ses Amis en partageoient avec lui le plaisir, & il invitoit fréquemment de grandes Compagnies qu'il y retenoit pendant quelques jours. Il avoit un goût décidé pour les Ouvrages & pour les Méts du Japon, dont sa Table étoit servie régulièrement tous les Jeudis. Le repos qu'il s'étoit flatté de trouver dans sa retraite, ne laissa pas que d'être troublé de tems en tems, par de petits chagrins & embarras qu'on lui suscitoit, & qui lui firent regretter plus d'une fois d'avoir déposé une autorité qu'on employoit ensuite contre lui-même.

Sa retraite.

Il mourut dans sa Maison de Plaisance le 18 Juillet 1695, & fut enseveli avec les honneurs funebres dûs à la Dignité dont il avoit été revêtu. Ses Biens, qui étoient considérables, passerent pour la plus grande partie à ses Amis, principalement à Mrs. *Chastelein* & aux Fils du Sr. *Parvé*, qu'il affectionnoit beaucoup, & qu'il institua ses Héritiers, à la charge de donner, à sa sœur, mariée contre son gré au Sr. *Van Dilzen*, qu'il ne pouvoit souffrir, une pension alimentaire de 6 florins par jour sa vie durant, dans sa Maison de Plaisance, où elle finit aussi ses jours en 1714. Après la mort de Camhuis, on distribua à ceux qui avoient porté son corps, des Médailles d'Or de la pesanteur de 66 florins, qui n'étoient pourtant pas les plus grosses; mais celles-ci & d'autres encore avec des chaînes d'Or furent données en particulier aux Enfants dont il avoit été Parrain &c. Ces Médailles portoient d'un côté son Nom, la date de sa naissance à Haerlem, celle de sa résignation comme Gouverneur Général des Indes Hollandoises, & celle de sa mort, arrivée à pareil jour que sa naissance, de sorte qu'il avoit précisément 61 ans. On lisoit de l'autre côté 8 Vers Hollandois, qu'il avoit composés, ou du moins fournis lui-même à cet effet, & dans lesquels, sous l'idée de son Nom, qui signifie

Sa mort.

Médailles
distribuées à
ses funérail-
les.

Mai-

(f) Voyez ci-dessus pag. 96.

(g) C'est à lui, dit Valentyn, qu'on est redevable de l'existence d'un grand & superbe Ouvrage de *Rumphius*, l'ancien, qu'il fit copier avant que d'envoyer l'Original à bord

du Vaissseau le *Waterland*, lequel coula à fond en 1692, avec l'Amiral *Keyts*, après s'être battu contre quelques Vaissseaux François.

CAMPHUIS. *Maison de Combat*, il exprimoit ses espérances pour la félicité éternelle (b).
 1691. Il préfera fans doute ces Vers à la représentation de ses Armoiries, qu'il
 Eloge de ce paroit avoir adoptées moins par vanité que pour se ressouvenir de sa pre-
 Général. miere profession, ou pour montrer qu'il ne cherchoit pas à en effacer la
 mémoire. On a remarqué qu'il avoit été Garçon Orfevre. Lors qu'il par-
 vint au Généralat des Indes, il donna, au Prédicateur *Schaak* à Amsterdam,
 la commission de lui faire faire un superbe Service par son ancien Maître,
 qu'il lui indiqua, & lequel fut fort étonné d'apprendre la fortune de son Gar-
 çon *Fan*, qu'il ne se rappella qu'avec peine. Ayant reçu ce Service,
 Camphuis en témoigna sa reconnoissance à Mr. *Schaak*, & recompensa
 généreusement l'Ouvrier. Ce trait seul de la Vie de notre Général vaut le
 plus bel éloge de sa vertu solide, & son élévation fait celui de sa capacité
 extraordinaire. Il étoit affable envers tout le monde, mais ferme sur ses
 droits, parloit peu, mais avec énergie, & savoit se faire aimer autant que
 respecter des Européens & des Indiens. Officieux, sincere, modeste & reli-
 gieux, il emporta au Tombeau la réputation d'un parfait honnête homme,
 & quoiqu'il ne fut point marié, on ne le vit jamais livré aux excès de li-
 bertinage, qui sont si scandaleux & si communs dans ces Contrées Orient-
 tales.

(b) Voici ces Vers pour les Lecteurs qui entendent cette Langue.

*Myn aardze Camphuis was vergaan,
 Myn Tabernakel kon niet staan:
 Dog ik zag op een vast gebouw,
 Dat eeuw'ig zyn, en duuren zou,
 Een plaats, door J'esus toegezeid,
 En in zyn's Vaders buis bereid:
 Wel zalig is dien man zyn lot
 Die heeft een timmering by God.*





J. B. Schlenker del.

XVI. GUILLAUME VAN OUDHOORN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, nâquit le 4 May 1635, dans l'Isle d'Amboine, au Comptoir de *Larike*, dont son Père étoit alors Chef, quoiqu'il fut depuis Gouverneur de Banda, ce qui le mit en état d'envoyer son Fils en Hollande, & de lui faire donner une éducation convenable. Il y étudia le Droit, & devint habile Jurisconsulte. Valentyn avoit vu un Ecrit de sa façon, qu'il dit lui mériter cet éloge. Le jeune Van Oudhoorn n'étoit âgé que de 24 ans, quand, en 1659, il retourna aux Indes, à bord du Vaisseau le *Malaka*, en qualité de Sous-Commis. En 1664, il étoit Membre du Conseil de Justice; en 1672, Receveur Général; en 1678, Conseiller extraordinaire; & en 1679, Conseiller ordinaire des Indes. On le trouve aussi, en 1683, comme Président du Conseil de Justice. Ce fut lui qui succéda en 1689, au Sr. Antoine Hurdt, dans le Poste de Directeur général du Commerce, & le 24 Septembre 1691, on a vu de quelle façon il fut établi Gouverneur Général à la place du Sr. Camphuis. Il vécut en meilleure intelligence que son Prédécesseur avec les autres Membres de la Régence, & la Paix profonde qu'il entretenoit par tout avec ses voisins, servit à rendre Batavia & les Etablissements de la Compagnie aux Indes, plus florissans qu'on ne les avoit jamais vûs. Une Administration si tranquille ne nous fournissant presque aucun de ces grands événemens, dont la plupart des Articles précédens sont marqués, on ne sera pas surpris de trouver celui-ci plus rempli de faits particuliers, quoiqu'assez curieux, ce qui nous empêche de les resserrer dans des bornes moins étenduës.

Vie de Guillaume Van Oudhoorn, XVI. Gouverneur Général des Indes.

1691.

Il fait ses Etudes en Hollande.

Ses Emplois aux Indes.

Tranquillité de sa Régence.

OUTHOORN.

1692.



Tolucco,
nouveau Roi
de Ternate.

A commencer par les Moluques, nous dirons simplement que depuis la mort du Roi Amsterdam, arrivée le 14 Avril 1690, les Grands du Royaume en eurent l'Administration jusqu'au 20 Juillet 1692, auquel jour le Prince *Tolucco* son Frère, mais Fils naturel du Roi Mandarsjah, fut établi & couronné Roi de Ternate. Il prit le nom de *Tattaboul Wanbou Calbahoum Kaitjsjili Tolucco*, & eut, par grace spéciale de la Compagnie, droit de vie & de mort sur ses Sujets, à l'exception des Grands du Royaume, sinon avec le consentement du Gouverneur général & de son Conseil. C'étoit un Prince trop sensuel pour causer de l'inquietude aux Hollandois; d'ailleurs il paroissoit cherir sincèrement leur amitié, sur-tout celle du Général Van Outhoorn, dont il voulut donner le nom à l'un de ses Fils.

Différend de
ce Prince avec
le Roi de
Tidore.

On ne trouve pas le moindre événement digne de remarque, qui se soit passé aux Moluques sous son règne, jusqu'en 1702, qu'il s'éleva un différend entre ce Prince & *Hòamsa Fabaroldien*, Roi de Tidore, qui, dans une visite, frappa le premier au visage, en présence du Gouverneur *Roofselaar*, & de ses Conseillers. La dispute fut poussée si loin, d'un côté par les mépris de l'Injurié, & de l'autre par les reproches de l'Agresseur, qu'il possédoit sa Royauté en Usurpateur, que peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent à se faire une Guerre ouverte.



Assassinat
de la Reine de
Dampo. E-
trange bevûe
du Sr. Prins.

Il régnoit depuis long-tems de plus vifs démêlés entre les Rois de l'Isle Celebes. La premiere affaire fâcheuse, qui y arriva, en 1691, ce fut l'assassinat de la Reine de *Dampo*, commis par le Roi de *Tambora*. Le Gouverneur *Prins*, trompé par un faux avis, le manda à la Régence de l'Isle & convoqua les Grands du Pays & les Alliés, par devant lesquels il accusa le Roi de *Bima* de ce meurtre. L'Assemblée ayant été autorisée par la Compagnie de connoître du crime & de le punir, suivant les Loix du Pays, procéda contre le Roi accusé & le condamna à expirer sous le poignard. Mais *Prins*, qui probablement commençoit à douter de la vérité des éclaircissements qu'il avoit reçus, jugea devoir suspendre l'exécution de la Sentence pendant quelque tems, & trouva moyen de convertir la peine de mort en un Bannissement à Batavia. Ensuite il eut, du Sjahbandar *Junius*, des informations bien différentes, & qui constatoient l'innocence du Roi de Bima. Il demanda que la seconde Sentence fût encore modérée; mais le Roi de *Bimi*, qui étoit le fameux Raja Palacca, s'y opposa, & lui dit „ que ce Prince ayant été accusé de sa propre bouche & jugé par les „ Grands comme coupable, les Loix du Pays, que lui Gouverneur n'igno- „ roit pas, n'admettoient aucun changement, & qu'au moins le Bannisse- „ ment devoit avoir lieu; qu'au reste si lui Gouverneur étoit porté à favo- „ rifier le Roi condamné, il dépendoit de lui de prier la Régence de re- „ voquer le jugement sur des preuves d'innocence qui étoient venuës trop „ tard”. Le Sieur *Prins* ne pouvoit prendre cette voye, sans s'accuser lui-

Condamna-
tion injuste
du Roi de Bi-
ma & ses sui-
tes.

lui-même d'imprudencè dans un cas aussi grave. Il ne voulut point abfolument que la Sentence fût exécutée, & mourut peu de tems après.

LE Roi de Bima étoit toujours détenu en prifon, & celui de Boni, mécontent de l'infobfervation des Loix à l'égard du prétendu Criminel, fe mit en Campagne & fit de fi grands mouvemens du côté de Macaffar, que le bruit s'en étant répandu à Batavia, la Régence jugea à propos que le Sieur *Hartzing* reprît la qualité & les fonctions de Gouverneur. Celui-ci étoit bien le feul capable de parer aux inconvéniens qui pouvoient réfultèr de la bevûte du Sieur Prins & des préparatifs de Raja Palacca. Il trouva que le Roi avoit raifon de prétendre que l'on traitât l'affaire felon les Loix de l'Ifle. En conféquence il eut foïn que le Banniffement du Roi de Bima fût exécuté, quoiqu'il fe propofât de ménager fon rappel & de le rétablir dans fon Royaume; mais cet infortuné Prince mourut de douleur dans fa prifon.

MALGRÉ fa capacité, *Hartzing* tint envers Raja Palacca une conduite affez bizarre. Il fe rendit d'abord trop familier avec ce Prince, enfuite trop réfervé, & à la fin fi ombrageux, qu'il ne lui confioit rien. De-là bien des maux, auxquels le Sieur *Van Thye* fçut remédier en fe conciliant l'amitié du Roi, qui n'en vouloit point à la Compagnie, mais au *Sjahbandar Junius* & à d'autres qu'il n'aimoit pas.

L'ANNÉE 1696, la mort enleva ce Raja, qui laiffa le Royaume à *Lapatauw* fon Neveu. Pendant fa vie, il avoit destiné à celui de *Soping*, en dépit du Roi de Goa, une de fes Concubines qu'il confidéroit beaucoup. Appuyés par celui-ci, les *Sopingois* fe donnèrent une autre Reine; tellement que la Concurrente en porta des plaintes au nouveau Roi de Boni, qui leur envoya demander plufieurs fois la raifon d'un pareil changement, & les pria de rétablir cette Princeffe dans fes droits. Comme il entrevoyoit, dans leurs réponfes, peu de déference pour fes follicitations, il fe mit en état de les y forcer par les armes. Il communiqua fon deffein au Sieur *Van Thye*, dont il requit l'avis. Le Gouverneur lui confeilla, fur de bonnes informations du Capitaine *Waffelbourg*, de retirer fes Troupes & de ne prendre aucune part à ce différend. *Lapatauw* fe rendit aux raifons qui lui furent alleguées, & fes Alliés, prêts à le fuivre au premier clin d'œil, quittèrent les armes à fon exemple. Peut-être eût-il mieux valu les agacer contre le Roi de Goa, n'eût-ce été que pour affoiblir & humilier ce Prince, qui préfumoit trop de fa puiffance.

LA mort de Raja Palacca & l'avènement de fon Parent au Thrône avoient achevé de diffiper les inquiétudes de la Régence. Mais quatre ans après on en eut de nouvelles à l'occafion de *Dain Mabani*, l'un des principaux Princes de la Cour de *Soping*, qui fut affaifiné par ordre d'*Arou Teko*, également illufte & le plus proche Héritier de la Couronne de Boni. Celui-ci eût peut-être ignoré toute fa vie l'affront fait à fon honneur, s'il n'avoit éclairé de près les galanteries de l'autre, ou fi *Saëna* fon Epoufe avoit été affez difcrete, pour garder le fecret fur fes intrigues amoureufes. Il y avoit déjà quelques années, qu'elle s'étoit prostituée à *Dain Mabani*, même avant l'an 1695, lorfqu'*Arou Teko*, après avoir contri-

OUTHOORN.
1692.

Son banniffement & fa mort.

Conduite du Sr. *Hartzing* envers Raja Palacca.

Celle du Sr. *Van Thye*.

1696.

Mort de Raja Palacca.

Son Successeur s'intérefe pour une de fes Concubines.

Il fe rend aux diftinctions du Sr. *Van Thye*.

1700.

Nouveau fujet d'inquiétude dans l'affaifinat de *Dain Mabani* par *Arou Teko*.

tribué

ORTHOORN. 1700. Brigandage de celui-ci. tribué avec quelques autres Princes de Macassar & les Troupes de la Compagnie, à vaincre, dans l'Isle de *Sumbawa*, les Rois de Bima & de Dampo ligués contre Raja Tambora, au lieu de quitter l'Isle à l'exemple de tous les Alliés, y fit le métier de Brigand, enlevant hommes & bétail, jusqu'à ce qu'exposé au ressentiment du Roi de Boni, il s'en mit à couvert sous la protection de la Compagnie. Il s'étoit associé, outre quelques Bouguis, le Prince Macassarois Crain *Jerenica* & le Bandit *Pomelican*, qui depuis 11 à 12 ans s'étoit sauvé de Celebes.

Infamie de son Epouse & sa fuite.

LE premier fut tué dans l'Isle *Salamparan*; le second, beaucoup plus coupable, échappa aux Baliens. A son retour Arou Teko ne savoit encore rien du commerce de son Epouse avec Dain Mabani. Il remarquoit seulement en elle des bizarreries, & une certaine répugnance, fondée sur l'appréhension de sa perte & de celle de son Amant. Elle s'éclipsa & sollicita son divorce, sans autre sujet que celui de mettre leur vie en sûreté. Arou Teko eut beau la ramener chez lui par la douceur; elle s'enfuit à Goa.

Démêlés entre divers Princes. Effet de l'entremise de la Compagnie.

CEPENDANT plusieurs Princes des Cours de Boni & de Soping eurent quelques démêlés. à l'occasion desquels ils s'adressèrent à la Régence. Elle interceda si efficacement pour eux auprès du Roi des uns & de la Reine régnante des autres, que tous ces Princes, parmi lesquels Arou Teko étoit le plus considérable, rentrèrent en faveur & furent non seulement rétablis dans leurs Dignités & leurs Biens, mais reçus sous la protection de la Compagnie. Par la meme occasion on opéra aussi la réconciliation des Rois de Boni & de Goa, qui étoient à la veille d'une rupture.

Suites de l'affaire de Dain Mabani.

CE dernier avoit encore Saëna à sa Cour. Il écrivit à Arou Teko, qu'il exhorta à consentir au divorce, & insista fortement sur leur séparation. L'Epoux se rendit à Goa, tant pour faire ses soumissions à ce Prince, qu'afin de refoudre sa Femme à le suivre. Il perdit ses peines & revint seul; mais un matin à son reveil, il apprit que Saëna lui avoit été ramenée par un Grand-Prêtre qui étoit aveugle. Elle se jeta aux pieds de Teko, lui confessa son crime, & prit de concert avec lui des mesures pour se rejoindre avant le tems prescrit par la Loi de Mahomet. Il fit confidence de la chose au Gouverneur Van Thye, en informa les Rois de Boni & de Goa, & s'en expliqua avec Dain *Malaba*, Frère aîné de Dain Mabani, dont il exigea la vérité du fait, la restitution d'une bague & d'un mouchoir, ainsi que des Billets que Saëna devoit lui avoir écrits. A ces conditions il promettoit de se désister de ses poursuites, & faute de quoi il le menaçoit de vider leur querelle par les armes. Dain Mabani, l'Amant de son Epouse, nullement disposé à se battre, lui renvoya la bague, à l'exception du mouchoir, qu'il dit avoir donné à sa Mere, & ajouta que tant s'en falloit qu'il eût séduit Saëna, qu'au contraire c'étoit elle qui l'avoit corrompu. Dain Malaba tâcha d'excuser son Frère & obtint sa réconciliation, pourvu qu'il rendit les Billets, livrât deux Entremetteuses d'amour, & vint demander pardon. L'affaire fut remise au jugement des Frères de Teko, qui accepta l'arbitrage. En attendant leur arrivée de *Mandbar*, le Roi de Boni le piqua si sensiblement du côté de l'honneur, que Teko

Teko l'assûra que dès le lendemain il auroit la Vie de Dain Mabani, ou qu'il perdrait la sienne. Le Roi l'ayant averti que son Ennemi devoit se trouver à un Combat de Cocqs, il profita de l'occasion & aposta ses gens, qui egorgèrent Mabani, non loin du Château.

LE jour même de cet assassinat, le Sieur Van Thye en manda la nouvelle à Batavia, & défendit à Arou Teko de paroître dans les environs du Château, ou dans la Négrerie de *Vlaardingen*. Il eût mieux rempli le devoir d'un Gouverneur actif & résolu, si l'ayant fait appréhender, il l'avoit condamné à mort selon les Loix de Macassar & de Boni. Non seulement il auroit répondu par-là aux vœux de tous les Rois & Princes du Pays, mais satisfait à l'équité de la Compagnie: au-lieu qu'en donnant à l'Assassin tout le tems de s'évader, il exposa la Régence à de grands embarras, & prépara bien de la besogne à son Successeur. Les uns l'accuserent d'avoir connivé à l'assassinat, d'autres d'avoir épargné le Meurtrier pour une somme d'argent; mais Valentyn, à qui ces présomptions ne paroissent pas vraisemblables, excuse en quelque sorte le Gouverneur. Il met en doute si, en punissant de mort Arou Teko, il eut été approuvé par la Régence, qui dans des cas aussi graves s'en réserve toujours la connoissance & la décision, quoique d'ailleurs il ne disconvienne pas que malgré la défense du Sieur Van Thye & celle du Roi de Boni, l'Assassin revint plusieurs fois avec une nombreuse suite à la Négrerie de *Vlaardingen*, sans que l'un ou l'autre se donnassent le moindre mouvement. Quoi qu'il en soit, innocent ou coupable, la mort enleva le Gouverneur peu de tems après, & servit à sa justification.

LA Régence nomma à sa place le Sieur *Beernink*, & lui donna, sur l'affaire d'Arou Teko, des ordres qui ne marquoient que trop visiblement l'incertitude du parti que l'on avoit à prendre, tantôt de procéder rigoureusement à sa condamnation de mort, en ménageant les intérêts de la Compagnie, & tantôt d'engager secrettement, par tous les moyens possibles, les Grands à solliciter sa grace auprès de la Régence. Un autre embarras étoit que le nouveau Gouverneur ignoroit l'état actuel du Gouverneur de Macassar. On lui remit pour son instruction tous les Papiers de ce qui s'y étoit passé depuis l'an 1693, & on lui recommanda sur-tout le soin de conserver l'équilibre entre les Alliés de la Compagnie, de tenir le Roi de Boni dans les bornes du devoir, & de prendre à l'égard de celui de Goa & de ses Grands telles mesures que ses Papiers lui dicteroient être nécessaires. On le chargea encore de ne point commettre la Régence dans de fâcheuses affaires auxquelles des voyes de fait pourroient donner lieu, mais au contraire de prévenir la ruine de l'un ou l'autre parti, & d'accommoder à l'amiable les différends par l'interposition de l'autorité de ses Supérieurs; de maintenir tous les Princes de Sumbawa, ci-devant opprimés par ceux de Celebes, dans la possession de leurs droits, & de rendre la Compagnie d'autant plus recommandable aux Habitans fugitifs, en les rétablissant dans les Biens, dont ils étoient furtivement dépouillés. Quant au massacre de Dain Mabani, sur lequel on n'avoit encore que de légers éclaircissements, mais dont la Cour de Goa sembloit respirer la vengeance, le Sieur *Beernink* devoit prendre garde, que par sa jonction avec celle de

OUTHORNS.
1700.

Faute du
Sr. Van Thye
en cette oc-
casion.

Justifié par
sa mort.

Instructions
du Sr. Beer-
nink son
Successeur.

OUTHOORN. Soping, le Roi de Boni ne lui fût inférieur en forces, & que de deux puissantes Couronnes l'une ne l'emportât sur l'autre par un Parti considérable, au préjudice de l'autorité de la Compagnie.

1700.
Instances de la Compagnie pour la punition d'Arou Teko.

Alternative qu'elle propose aux Cours de Boni & de Soping.

QUOIQUE la Régence eût déjà écrit, en termes fort pressans, au Roi de Boni & à la Reine régnante de Soping, de ne pas laisser impuni l'assassinat de Dain Mabani, néanmoins le Roi, qui souhaitoit si ardemment la mort d'Arou Teko, & la Reine, qui étoit la plus offensée, dirent que la chose ne les regardoit pas, & estimèrent qu'il valoit mieux passer là-dessus que prononcer Jugement. De-là le Sieur Beernink conclut, que pour ne point compromettre l'honneur de la Compagnie & lui attirer sur les bras les puissans amis d'Arou Teko, le meilleur seroit de lui pardonner son crime. Mais la Régence crut qu'il étoit de son devoir d'enjoindre au Roi & à la Reine qu'ils eussent à punir exemplairement le Meurtrier, sans egard pour son rang, en ajoutant, que si de part & d'autre on consentoit à l'impunité, aucun des autres Alliés ne se mêleroit de l'affaire, bien moins encore la Compagnie, à qui il ne convenoit pas de risquer son honneur par une Sentence, qui, quoique juste, deviendroit un objet de mépris; qu'ainsi la Régence jugeoit plus à propos, au cas que les Cours de Boni & de Soping se laissassent induire sous main à reprendre les poursuites contre Arou Teko, elles intercedassent alors pour lui, & demandassent sa grace, au lieu d'insister sur un Jugement; que par ce moyen on sauveroit l'honneur de la Régence, & l'on inspireroit, suivant leur intention, à Arou Teko, un attachement d'autant plus fort pour les deux Cours & pour la Compagnie.

1701.

Ses Présens à divers Princes.

Conquêtes qu'elle restitue.

Article stipulé en faveur du Roi de Goa.

Autres restitutions.

LA Régence envoya divers Présens au Roi de Boni; à Dain Tahalile, Veuve du Raja Palucca; à *Dato Rivato*, Reine régnante de Soping, & assûra le Roi de Goa qu'elle lui feroit parvenir, dans une boîte d'Argent, l'Acte de rénonciation aux Pays de *Polong Bangkit*, dont elle lui avoit promis la restitution du tems du Sieur Van Thye. Dès 1697, & pendant les deux années suivantes, elle avoit rendu, sur de simples représentations du même Gouverneur, à ce Monarque, aux Grands de sa Cour & à plusieurs autres Princes de Celebes, les Provinces de *Maros* & de *Sodiang*, avec leurs hautes & basses Contrées, dont la conquête avoit coûté tant de sang aux Hollandois, & qu'on ne pouvoit même espérer de reprendre sur les Macassarois aussi facilement que sous le Gouvernement du Sieur Speelman. Une autre particularité enore plus remarquable, c'est que cette année la Régence déchargea le Roi de Goa du paiement de tout ce qu'il devoit en vertu du Contract de Bonaye, en stipulant simplement que cette décharge n'auroit lieu qu'autant qu'il ne romproit ou n'enfreindroit pas l'Alliance qui subsistoit entre lui & la Compagnie.

DANS la suite elle renonça encore au Fort de *Pannakoke*, à plusieurs beaux Districts, sur-tout à l'Isle de *Caïjang* & à divers Pays le long du Rivage de Celebes; autant de demembrements des vastes Conquêtes du Sieur Speelman, que quelques Gouverneurs de Macassar arrachèrent, pour ainsi dire, des mains de la Régence, sous de specieux prétextes, & en lui faisant envisager de grands Domaines comme des Territoires de peu de conséquence. Une bonne Carte de l'Isle de Celebes, entre les mains du Conseil de Batavia, lui en auroit pu faire voir l'importance. D'un autre côté le

Roi

Roi de Boni obtint gratuitement, après le décès de la Reine Dain Tahalile, la cession de *Bomeyn* avec toutes ses Dépendances, & usurpa de tems en tems plusieurs autres Régions, sur lesquelles on ferma les yeux. Par là ces Rois, également ambitieux, mais dont on avoit si avantageusement restreint les frontières, parvinrent à les reculer, & à se rendre tout à la fois redoutables à leurs Voisins & incommodes à la Compagnie.

Le Gouverneur Beernink, après avoir fondé les Rois de *Doubou*, de *Tanetta*, de *Wadjou*, de Boni & autres Princes sur les motifs & les circonstances de l'assassinat de Dain Mabani, vit clairement que l'on s'étoit trompé, en croyant que l'on vouloit mettre tout sur le dos de la Compagnie, sans que personne s'en mêlât, afin que lorsqu'elle auroit condamné à mort Arou Teko, sa sentence servît de risée. Loin de-là, il fut convaincu que toute la faute venoit, ou du Sieur Van Thye, ou de la Régence, pour n'avoir pas condamné sur le champ l'Assassin au dernier supplice. D'ailleurs il étoit apparent que, forcés par d'autres raisons d'Etat, ceux de Goa s'opposeroient à une peine capitale, & que le Roi de *Tello*, ami d'Arou Teko, suivroit leur exemple; mais d'un autre côté il étoit certain que le Roi de Boni & la plupart des autres Alliés tomboient d'accord sur un Bannissement, & que si la Compagnie y concouroit par son suffrage, non seulement ce châtimement auroit lieu malgré toute opposition, mais aussi qu'elle conserveroit son autorité en entier, outre que l'on donneroit également satisfaction aux Alliés & aux Mécontents. Ce parti étoit le seul praticable, le meilleur & le plus sûr de tous les expédiens, vû qu'il tendoit encore à montrer aux Grands, que désormais leur naissance ne les mettoit non plus à couvert du bras de la Justice que les petits; au lieu que le moyen, proposé par la Régence au Roi de Boni & à la Cour de Soping, d'employer leurs bons offices en faveur d'Arou Teko, étoit d'une impossibilité si absolue, que le Roi ne consentiroit jamais à son pardon, lui qui craignoit l'Assassin plus qu'aucun de tous les autres Princes, & qui en désiroit la mort avec tant d'ardeur.

PENDANT Arou Teko, à qui le Gouverneur avoit fait remettre un Présent de la part de la Régence, prit cette faveur pour un indice qu'il n'étoit pas si criminel aux yeux de la Compagnie qu'il ne pût contrevenir, avec moins d'offense que ci-devant, à la défense de s'approcher du Château de Vlaardingen. Il traversa hardiment à cheval cette Négrerie & en parcourut le circuit: il fit plus, il donna à connoître qu'il seroit bien aisé de s'aboucher avec le Gouverneur & de soumettre son cas au jugement de la Régence. Il s'étoit vanté qu'il se tireroit d'affaire au moyen de sa bourse; mais il reconnut bientôt son erreur; s'étant présenté dans l'Anti-chambre du Château avec une suite de cinq ou six personnes, il demanda humblement ou son absolution, ou sa mort. On lui dit que l'on travailleroit promptement à instruire son Procès, mais qu'il devoit se consoler d'en attendre la décision dans une des places du Château. Incontinent le Gouverneur y convoqua, pour le 10 Novembre à neuf heures du matin, tous les Rois & Princes alliés, afin de terminer l'affaire par suffrages. Arou Teko, au désespoir de s'être livré si aveuglément au pouvoir de ses Juges, eut recours à de nouvelles offres d'Argent, & tâcha au moins de se rendre

OUTHOORN.
1701.

Embarras
touchant la
condamna-
tion d'Arou
Teko.

Il contre-
vient à la dé-
fense à lui fai-
te.

Il se rend au
Château, où
il est arrêté.

Convocation
de tous les
Princes alliés.

OUTHOORN. le Gouverneur propice, en lui faisant un aveu ingenu de tous ses crimes ;
 1701. sur-tout d'avoir reparu dans des endroits, dont lui & le Roi de Boni lui
 Il demande avoient défendu l'accès; autant de transgressions dont il demanda pardon
 pardon. à genoux. L'Assemblée ne s'ouvrit pas moins au jour marqué, par une Ha-
 rangue, que le Sieur Beernink finit par requerir les Alliés de confirmer
 Les Rois de chacun leur avis de leur propre feing. Le Roi de Boni démentit Arou
 Boni & de Teko de lui avoir ordonné l'assassinat de Dain Mabani; celui de Goa se
 Goa se pur-justifia de ce qu'il lui avoit imputé touchant Saëna son Epouse, & Arou
 gent de ses Manpou, son propre Frère, interrogé sur ce qu'il avoit à alleguer pour sa
 accusations. justification ou condamnation, répondit qu'il ne se méloit point de ses af-
 faires. Sur quoi le Gouverneur exposa à l'Assemblée le cas du Criminel en
 Son aveu. 35 articles, de la vérité desquels Arou Teko convint en présence des Com-
 missaires que l'on avoit nommés pour ouïr sa défense. Enfin, il fut décidé,
 Sa Sentence. à la pluralité des voix, qu'il seroit banni & relegué au Cap de Bonne E-
 spérance; ce qui fut changé dans la suite.

Le Roi de CINQ jours après cette Assemblée, les Alliés en tinrent une autre dans
 Tanetta est le Jardin de la Compagnie, à l'occasion de Crain Aganouja, Roi de Tanetta,
 condamné à qui en avoit calomnieusement imposé, en prêtant au Gouverneur quelque
 une Amende. mauvais dessein, dont il disoit s'être apperçu dans un entretien secret qu'il
 avoit eu avec lui depuis peu. On le condamna à une Amende pécuniaire,
 qui fut payée par le Roi de Boni.

Nous avons dit que la Régence étoit d'avis que les Cours de Boni &
 de Soping sollicitassent secrètement auprès d'elle le pardon d'Arou Teko.
 1702. Le Gouverneur reçut de nouveaux ordres de procéder contre lui suivant
 Nouveaux toute la rigueur des Loix, sans s'embarasser de sa naissance, ni de la
 ordres de la puissance de ses Frères; mais en meme tems de tâcher sous main, & à
 Régence au l'insçu des Alliés, que le Roi de Boni, la Reine Dain Tahalile & autres
 sujet d'Arou Grands, le priaissent de s'adresser à la Compagnie pour obtenir sa grace;
 Teko. que si le Roi s'y refusoit, lui Gouverneur eût à engager d'autres Princes à
 faire cette démarche, qui rendroit Arou Teko & ses Amis sensibles au
 bienfait de la Compagnie, & qu'alors on enverroit un Vaisseau pour l'a-
 mener à Batavia avec sa Femme, ses Enfans & sa suite. Beernink s'en ou-
 vrit au Roi de Loubou, qui, loin de lui laisser entrevoir d'aucun côté
 Mais sans quelque apparence de succès, lui conseilla plutôt de mettre la Sentence
 aucun succès. d'Arou Teko en exécution, & de partager ses Biens à la satisfaction com-
 mune de tous les Alliés. Quoique prévenu que sa proposition seroit mal
 regue du Roi de Boni, il la risqua, & eut une réponse d'autant plus aigre
 & menaçante, que ce Prince étoit persuadé qu'Arou Teko lui envioit sa
 Couronne, & qu'il abuseroit de son pardon au préjudice de la tranquillité.
 Le Roi de Goa se récria contre l'indulgence pour un Téméraire qui soule-
 veroit toute l'Isle, si jamais il avoit les coudées franches. En effet, tandis
 qu'il étoit encore détenu sous Sentence & étroitement gardé à vûe, il don-
 na lieu de conjecturer, par une dangereuse entreprise, ce que l'on auroit à at-
 tendre de lui après son élargissement. Il écrivit au Chef du Comptoir An-
 glois à Banjar Massin, dans l'Isle de Borneo, une Lettre, où il di-
 soit, que dès qu'il seroit en liberté, il seroit voir, soit à Macassar ou à Ba-
 tavia, la manière dont on se proposoit d'en agir avec lui, & que si on ne
 lui

Dangereuse
 entreprise
 d'Arou Teko.

lui rendoit pas justice à sa fantaisie, il se porteroit à Banjar-Massin suivi d'une nombreuse Troupe, afin d'aider les Anglois à se maintenir dans cet endroit, où non seulement ils avoient déjà construit un Fort, mais invité ceux de Célebes à venir les joindre & à s'enrôler sous leurs Drapeaux de bon ou de mauvais gré.

SUIVANT un Décret du Conseil, Arou Teko fut transporté dans une Chaise fermée à bord d'un Vaisseau, avec ordre au Capitaine de prendre garde qu'il ne lui échappât. Pour plus grande sûreté, on embarqua avec lui 12 hommes sous la conduite d'un Sergent, que l'on chargea d'un Billet cacheté, qu'il ne lui étoit permis d'ouvrir que dans un cas de naufrage, ou de quelque autre danger imminent. Ce Billet portoit, qu'en pareilles circonstances il eût à massacrer Arou Teko. Peu de tems après son départ tous ses Biens furent partagés entre ceux qui y avoient prétention. Saëna, son Epouse, dont il avoit demandé la mort au Gouverneur, décéda le 7. Septembre, & lorsqu'il fut arrivé à Batavia, la Régence, au lieu de le releguer au Cap de Bonne Espérance, trouva plus à propos de le confiner dans l'Isle de Ceylan.

LE Roi de Boni tenoit encore les petits Princes alliés dans une sujétion qui approchoit de l'esclavage. Il avoit même paru si ambitieux de sa supériorité, si éloigné de les rétablir dans leur indépendance primitive, que le Gouverneur Beernink, désespérant de le ramener au degré de pouvoir que souhaitoit la Compagnie, crut devoir se défaire de ses remontrances inutiles, excéder ses ordres & lui accorder cette autorité comme un droit légitime sur des Princes qui étoient déjà accoutumés à porter le joug. La démolition des Murs de Goa s'étoit effectuée conformément à la Convention de Bonaye, malgré le repentir du Roi & les clameurs de ses Enfants contre le premier Ministre Crain Bontofonggo, qui s'y étoit engagé par promesse.

DAIN Tahalile, Veuve de Raja Palacca & Reine de Boni, conservoit toujours l'affection particulière que ses bonnes qualités personnelles lui avoient acquise, tant parmi les Boniens que chez les Bouguis & autres Habitans de Celebes. La Régence n'avoit pas moins d'estime pour cette Princesse, persuadée qu'aussi long-tems qu'elle vivroit, elle employeroit ses soins à prévenir tout sujet de dispute & de révolte dans l'Isle de Macassar. Aussi dans la vûe de cultiver son amitié, & pour lui donner des marques de reconnoissance, la Compagnie résolut de lui envoyer de riches Présens, qui seroient continués d'une année à l'autre. Ci-devant on s'étoit oublié au point d'admettre les Rois de Boni & de Goa à une même Audience; ce qui avoit occasionné, ou de grandes discordes, ou une meilleure harmonie entre ces deux Princes, contraire aux intérêts de la Compagnie, témoin, sur-tout le Mariage du premier avec la Fille du second: alliance qui répugnoit à la saine politique. Pour éviter désormais de pareils inconvéniens, le Gouvernement de Batavia ordonna expressément, qu'on y veillât avec soin, quoique d'ailleurs il s'en fallût tant que cette alliance eût assoupi l'ancien différend des Rois de Boni & de Goa, qu'au contraire ils étoient devenus si ennemis, que l'un ne demandoit pas mieux que d'attaquer l'autre.

OUTHOORN.
1702.

Il est embarqué pour Batavia avec des précautions.

Partage de ses Biens.

Mort de son Epouse.

Son Bannissement à Ceylan.

Désérence blâmable du Sr. Beernink pour le Roi de Boni.

Démolition des Murs de Goa.

1703.

Marques d'estime de la Compagnie pour la Reine Dain Tahalile.

Instruction particulière du Gouverneur Erberveld.

OUTHOORN.

1703.

Mort de
l'Empereur
de Java.

CETTE année 1703, mourut le Soufouhounan Amang-kourat, dans le courant du mois d'Août, après un règne de 26 ans, ayant nommé son Fils, le Pangoran *Depati Anom*, son Successeur à l'Empire de Java avec l'approbation générale des Grands. Ce Prince, alors âgé de 33 à 34 ans, boitoit de la jambe droite, & avoit le nom d'être fort cruel. Dès qu'il fut élevé au Trône, il envoya des Ambassadeurs à la Régence de Batavia avec une Lettre, par laquelle il informoit la Compagnie du décès de l'Empereur son Père & de son Avénement à l'Empire.

Notification
de son Fils à
la Compa-
gnie.Celle de
Pougar son
Oncle.

EN même-tems le Pangoran Pougar son Oncle, proclamé Empereur par ceux de Mataram, de Waras & de Bagaleen, envoya également des Ambassadeurs à Batavia y faire la même notification. Le Capitaine *Hogerlinde*, en ce tems-là Chef de Tamarang, reconnu & reçut mal à propos les Ministres de *Depati Anom*, sans savoir s'ils étoient dûment qualifiés, & sans avoir les ordres de ses Supérieurs. Il fut mandé à Batavia, où les Ambassadeurs des deux Compétiteurs eurent audience le lendemain de leur arrivée. L'Assemblée fut d'abord d'avis de laisser le Fils en possession du Trône de son Père; mais le contenu de sa Lettre, peu satisfaisante, indisposa tous les Membres. Il ne parloit ni de renouveler les Alliances, ni de payer ou de cautionner les Dettes de la Couronne. On se rappella qu'il s'étoit toujours déclaré l'ennemi juré de la Compagnie, & que l'on avoit intercepté de ses Lettres, où il disoit qu'il n'attendoit que le moment qu'il seroit bien affermi sur le Trône, pour lui faire sentir ce qu'il méditoit dans l'ame. Ces raisons déterminèrent la Régence à ne point agréer sa nomination. Elle trouva à redire à la basse condition de ses Ambassadeurs, & convint de lui écrire qu'il en envoyât d'autres d'un rang à pouvoir traiter avec eux.

La Régence
refuse de re-
connoître
Depati Anom.

1704.

Elle se dé-
clare pour le
Pangoran
Pougar.Vaine ten-
tative de *De-
pati Anom*
envers la
Compagnie.Elle recon-
noît Pougar
Empereur, &
en donne avis
à ses Alliés.

TANDIS que l'on gaignoit ainsi du tems par des prétextes, on prenoit des mesures non seulement pour mettre le Pangoran Pougar sur le Trône, mais pour l'y maintenir contre les efforts de son Concurrent, suivant la résolution qui en fut prise dans le Conseil le 18 Mars. Cependant les Troupes se rassemblèrent, non sans causer de l'inquiétude à *Depati Anom*. Il en fit demander plusieurs fois la raison, & envoya au Sieur Knol, qui s'étoit déjà porté à Samarang, jusqu'à trois Ambassadeurs avec 70,000 Ecus & des ordres exprès de renouveler les anciennes Alliances, & d'acquiescer à tout ce que la Compagnie exigeroit de lui. Ces Ambassadeurs arrivèrent à *Tingkar* précisément lorsque les Troupes étoient en mouvement, ce qui les obligea de précipiter leur retour, & l'argent, dont un bon usage eût peut-être contribué à changer la face des affaires, tomba, on ne fait entre quelles mains.

ENFIN, le 19 Juin, la Régence reconnut formellement Pougar Empereur de Java, & lui donna un Sceau pareil à celui qu'elle avoit donné à Amang-kourat. Elle en informa les Rois de Bantam, de Goa & de Boni, ainsi que les Princes Macassarois, en les requerrant, comme fidèles Alliés de la Compagnie, de l'aider dans la Guerre qu'elle avoit dessein d'entreprendre con-

con-

contre Depati Anom; mais ces Princes s'excuserent poliment d'y prendre part, pour n'avoir aucun démêlé avec cette Cour. On n'en commença pas moins les opérations. Les Capitaines Knol & Bintang eurent ordre de marcher à Damak & de s'en rendre maîtres. Leur Armée n'étoit que de 1500 hommes. Knol en prit mille & alla à la rencontre de Depati Anom qu'il mit en fuite, quoique fort de 40,000 combattans, pendant que Bintang, avec le reste de l'Armée, attaqua & emporta la Place. C'est à quoi se borna la première Campagne. La seconde produisit des événemens plus intéressans.

OUTHORN.
1704.
Ils s'excusent d'entrer en guerre.
Fruit de la première Campagne.



LA Guerre qui subsistoit entre la France & la République, donna occasion à la Compagnie de s'emparer de Pondichery, sur la Côte de Coromandel. Au mois d'Août 1693, le Sr. Laurent Pit se rendit devant cette Place, avec une Escadre composée de 19 Navires, plusieurs Bots & Demi-Bots, doubles Chaloupes & Bâtimens du Pays. Il fut mis à terre plus de 1500 hommes de Troupes réglées sous plusieurs bons Officiers, nombre de Matelots, des Bouguis, des Macassars, des Chingulais, plus de 2000 hommes, 15 ou 20 pièces de Canon de fonte de 18 livres de balle, 24 pièces de Campagne, 6 mortiers & des munitions en abondance. Pondichery fut attaqué vigoureusement, & après avoir résisté plusieurs jours, le Sieur *Martin*, qui en étoit Gouverneur, voyant qu'il ne pouvoit plus tenir, fit battre la chamade le 6 Septembre, après quoi l'on dressa les Articles de la Capitulation, en vertu de laquelle, on délivra généralement tout ce qui se trouvoit appartenir à la Compagnie de France dans cette Forteresse, dont la Garnison fut renvoyée en Europe l'année suivante à bord des Vaisseaux de retour de la Compagnie Hollandoise. Après la Paix de Ryswick de 1699, les François rentrèrent en possession de la Place, moyennant 16000 Pagodes d'or, valant 96000 liv. de France, qu'ils en payèrent aux Hollandois, pour les acquisitions & fortifications que ceux-ci y avoient faites.

1693.
Prise de Pondichery par les Hollandois.

1699.
Restitution de cette Place.

LA Compagnie eut, cette même année, de fâcheux démêlés avec le Gouverneur Maure de Suratte, au point que l'on fut obligé d'abandonner ce Comptoir, pendant quelques années de suite. Ces extorsions étoient duës à une cause des plus injustes. Les Maures, ou Mahometans de Suratte, avoient perdu deux de leurs Vaisseaux richement chargés, dont des Pirates Européens s'étoient emparés, sur les Côtes de l'Arabie. Le Gouverneur s'en prit aux François, aux Anglois & aux Hollandois qui avoient des Comptoirs dans cette Ville. Il vouloit en particulier que ces deux dernières Nations en portassent par moitié le donnage. Le Sr. *Ketting*, Directeur du Commerce, fut forcé à signer, le 4 Février 1699, un Aête par lequel il engageoit la Compagnie à payer aux Maures la somme de 24000 roupies, c'est-à-dire environ trois millions six cens mille florins d'Hollande, & à faire escorter leurs Navires allant à la Mecque ou en revenant, par deux ou trois Vaisseaux Hollandois, aux fraix des Commerçans Maures. Le Conseil de Batavia jugea à propos, pour de bonnes raisons,

Démêlés avec les Maures de Suratte.

OUTHOORN.
1699.

fons, d'accorder ce second Article, dans l'espérance qu'il pourroit contribuer à apaiser les Maures. Ces Convois eurent lieu, pendant deux ou trois ans, avec un si grand préjudice pour la Compagnie, qu'elle y perdit trois ou quatre de ses Vaisseaux. Ce ne fut pas le tout. Les Maures insistèrent sur le paiement de la somme promise par le premier article du Contract extorqué aux Employés de la Compagnie, qu'ils arrêterent dans leur Comptoir, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait non seulement pour eux, mais encore pour les Anglois. Le Sr. Henry *Zwaarddekroon*, qui remplaça *Ketting* sur la fin de cette année, ayant voulu, quelques années après, faire des démarches pour retirer ce Contract, il se vit exposé au même traitement que son Prédécesseur, & ne dut la liberté qu'à l'arrivée d'une Flotte sous les ordres du Sr. *de Vos*, qui venoit le relever de ce Poste; mais à peine les Vaisseaux eurent-ils remis à la voile, que les Maures continuèrent leurs violences contre le nouveau Directeur & les autres Employés.

Heureuse
feinte qui
procure la
liberté aux
Employés de
la Compagnie.

ENFIN, lassés de voir que toutes les voyes de la douceur ne produisoient rien, les Hollandois s'emparèrent d'un Navire Maure, revenant de la Mecque à Suratte, à bord duquel se trouvoit le propre Prêtre du Grand Mogol, Personnage qui étoit dans la plus haute faveur auprès de ce Prince, & qui jouissoit d'une reputation de sainteté parmi ceux de sa secte. Cependant cette capture n'apporta d'abord aucun soulagement aux Employés, qui étoient toujours resserrés dans leur Loge à Suratte, parceque le Prêtre Mahometan affectoit, au commencement, de prendre sa prison en patience; mais remarquant un jour, à bord du Vaisseau, plus de mouvemens qu'à l'ordinaire, dont il demanda la raison, sur la réponse qu'il reçut, qu'on se préparoit à combattre 5 Vaisseaux de Guerre François, qu'on découvroit à peu de distance, ce qui n'étoit pourtant qu'une feinte, les Vaisseaux étant Hollandois, la peur le saisit tellement, que pour garantir sa vie, qu'il croyoit par tout en danger, il consentit à se laisser fourrer à fond de calle, dans l'endroit le plus obscur, le plus sale & le plus puant du Navire, d'où il écrivit bientôt au Gouverneur Maure de Suratte & au Grand Mogol même, les Lettres les plus lamentables & les plus pressantes pour qu'on lui procurât sa liberté, moyennant l'élargissement des Hollandois du Comptoir, ce qui produisit son effet, l'ordre étant venu de la Cour de les relâcher, de leur rendre le Contract, & de les faire fortir de la Ville: condition sensible pour le Commerce de la Compagnie, qui avoit d'ailleurs amplement réparé ses pertes par la prise de plusieurs Bâtimens Maures. On fit la même année 1705, une tentative inutile pour s'y rétablir. Cependant les Hollandois y revinrent environ deux ans après, & depuis on les y laissa tranquilles.

Nouveaux
d'articles avec
les Persans.

LES Persans leur avoient aussi occasionné de nouveaux embarras & de nouveaux frais. A peine le Sr. Van Leenen, fut-il de retour de son Ambassade, en 1693, qu'il fallut renvoyer la même année, le Sr. Herbert de Jager (a), & le Sr. *Lycogton*, à la Cour d'Ispahan, au sujet de quelques

(a) Il visita en passant les Ruines du Palais de *Darius* dans l'ancienne *Persepolis*, dont il donna une fort belle Vue, que *Valentyn* a donnée.

ques équivoques qu'on avoit gliffées dans la Convention, & dont les Commissaires de la Compagnie ne s'étoient pas apperçus, faute d'entendre bien à fond la Langue Persane. Le Sr. de Jager, qui la possédoit parfaitement, parvint à lever les difficultés. On continua le Commerce pendant quelques années, avec plus ou moins de succès; mais en 1700, les Persans retinrent leur soye, sous prétexte de sa rareté, quoiqu'ils en eussent envoyé des parties considérables à Alep, & en Moscovie. L'année suivante le Sr. *Hoogkamer*, qu'on venoit de faire relever par le Sr. *Wichelman* dans le Poste de Directeur du Commerce en Perse, eut ordre de se rendre à Isphahan, pour tâcher de terminer ces différends. L'Ambassade fut encore nombreuse, la réception des plus gracieuses, les dépenses énormes, & les demandes accordées d'abord, mais limitées ensuite, par rapport à la soye, qui en faisoit le principal article. Le Sr. Hoogkamer eut beaucoup à lutter contre l'avidité de quelques grands Officiers de l'Empire, qui formoient des prétentions exorbitantes pour les présens ou dons gratuits particuliers, auxquels on ne se croyoit tenu en aucune manière. Le *Sophi Shab Hoffein*, qui avoit succédé à son Pere, mit fin à ces longues contestations, & passa sur tout ce qu'on avoit souhaité, sans que cela empêchât l'Athemad-Daulet de susciter de nouvelles chicanes, que l'Ambassadeur ne put mieux lever qu'en promettant une grosse somme à ce Premier Ministre. Au reste jamais personne n'avoit été traité avec plus de distinction à la Cour d'Isphahan, que le fut Hoogkamer, & le Conseil de Batavia ne témoigna pas être moins satisfait de la façon dont il avoit exécuté sa Commission, avec une prudence & une habileté qui lui attira beaucoup de considération à son retour dans cette Ville; mais il n'y fut pas long-tems à l'abri des derniers revers de la fortune. Enveloppé dans de malheureux procès en 1706, il s'évada de Batavia avec quelques Anglois, & se rendit à Borneo, où, dans la suite, attaqué par les Insulaires, qui avoient mis le feu au Vaisseau, à bord duquel il comptoit de s'échapper de leurs mains, il se sauva, à ce qu'on croit, dans les Montagnes de l'Isle, & comme il se trouvoit alors fort mal de la fièvre, il y a toute apparence qu'il termina bientôt sa triste vie de manière ou d'autre; du moins l'on n'en entendit plus parler depuis.

Il semble que le Général Van Outhoorn eut quelques vûes particulières d'ouvrir un Commerce dans l'Ethiopie. L'Ambassadeur d'Abyssinie subit, par son ordre, divers interrogatoires en 1692, & en 1697, dont Valentyn donne le dernier rapport, avec de nouvelles remarques sur le premier, qu'il n'a pas inferé de même. On y trouve des éclaircissimens, qui devoient être alors fort curieux; mais il ne paroît pas qu'on en ait profité, sans doute à cause des difficultés qui auroient accompagné cette entreprise.

* * * * *

MALGRÉ l'état florissant où le Commerce avoit été porté sous le Gouvernement du Sr. Van Outhoorn, & la Direction du Sr. Van Hoorn, Mrs. les

OUTHOORN.
1700.

Ambassade
du Sr. Hoog-
kamer à Isphahan.

Son succès.

Informations
que donne
l'Ambassa-
deur d'Abyf-
sinie touchant
son Pays.

Embarras
pour rem-
plir le Poste
de Gouver-
neur gé-
néral.

OUTHOORN.
1701-3.

les Dix-sept ne voyoient pas avec plaisir une alliance si étroite entre les deux premières Personnes de leur Empire aux Indes. C'est ce qui les porta, dès le 26 Septembre 1701, à remercier le Beau-père, pour mettre le Gendre à sa place. Le 3 Juillet 1702, après l'expiration des quinze jours que cet Ordre donnoit au premier pour opter s'il vouloit rester aux Indes, ou revenir en Europe, il déclara de son côté qu'il étoit prêt à résigner; mais le dernier déclara du sien qu'il ne se sentoît pas les qualités requises pour cette Charge. Ensuite ils sortirent l'un & l'autre du Conseil pour laisser le cours libre aux délibérations. Comme le cas étoit sans exemple, & que Mrs. les Dix-sept n'y avoient point pourvu, on crut ne pouvoir rien faire à cet égard sans le Gouverneur général, qui, après quelques excuses, se laissa persuader à reprendre provisionnellement ses fonctions. Dans l'Assemblée du 4 Juillet le Sr. Van Hoorn réitéra son refus, & pria les Membres de vouloir faire choix d'un autre d'entr'eux. Le 9, encore mêmes compliments. Tout ce qu'on put obtenir de lui fut, qu'il conserveroit son Emploi de Directeur jusqu'à l'arrivée des Ordres ultérieurs de la Patrie; mais le Sr. Van Outhoorn insista là-dessus pour qu'on lui accordât sa démission, & qu'on procédât à l'Élection de son Successeur. Étant sorti, le Sr. Van Hoorn fit difficulté de donner sa voix dans une affaire qui concernoit son Beau-père. Les Conseillers, toujours également embarrassés, prièrent celui-ci de continuer à remplir son Poste. Le 7 Juin 1703, le Sr. Van Hoorn, persistant dans son refus, & dans la demande de sa démission comme Directeur général, & le Sr. Pyl, premier Conseiller, s'étant excusé d'accepter cette dernière Charge à cause de son grand âge & de ses infirmités, elle fut conférée au Sr. Abraham *Van Riebeck*, second Conseiller en rang, sous l'approbation de Mrs. les Dix-sept, de façon qu'il n'étoit en attendant que comme Adjoint au Sr. Van Hoorn, qui, nommé Gouverneur général sans l'être, formoit, pour ainsi dire, un double Occupant dans chacun de ces deux Postes, tandis qu'il y avoit sept Conseillers ordinaires des Indes, par l'admission du Sr. *Van Zwol*, que Mrs. les Dix-sept avoient nommé en cette qualité, quoique la sixième Place, qui devoit vaquer, suivant leurs intentions, fut encore remplie. Voilà un cas bien extraordinaire, & qui n'eut, ni n'aura sans doute jamais d'exemple.

1704.
Le Sr. Van
Hoorn l'ac-
cepte à la fin.

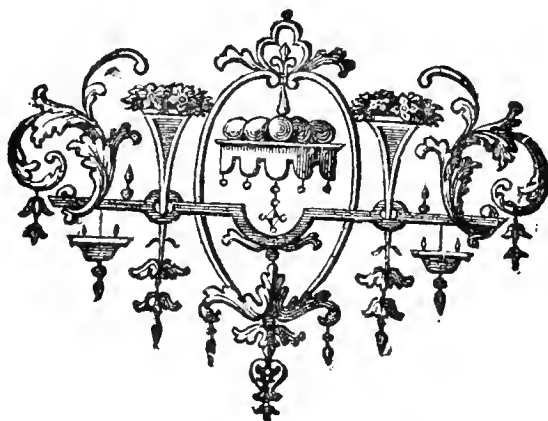
ENFIN, pour en venir à l'issuë de ces longues contestations, nous ajouterons que la réponse de Mrs. les Dix-sept étant arrivée le 20 Juillet 1704, & contenant de nouvelles instances au Sr. Van Hoorn, de vouloir accepter le Généralat, il témoigna avoir besoin encore de quelques jours pour se décider sur une affaire si importante, comme s'il n'avoit pas eû le tems d'y réfléchir depuis trois ans. Cependant, le 28 du même mois, il donna à connoître, par écrit, qu'il acceptoit la Charge, à condition que les Srs. *Zwaardkroon, de Haan & de Roo*, seroient nommés, sous l'approbation de Mrs. les Dix-sept, Conseillers extraordinaires des Indes, & le Sr. *Garfin*, Secrétaire intime de la Régence; ce qui lui ayant été accordé, par le Conseil, il fut installé Gouverneur général, & son Beau-père obtint en même-tems sa démission de cette Place éminente, dans

dans laquelle il avoit rendu de bons & fidèles services, pendant près de 13 ans.

AYANT pris le parti de rester aux Indes, il fut traité à l'égal de son Prédécesseur, tant pour la Garde que pour le Rang, & les Appointemens, qu'il devoit conserver sa vie durant, dont il comptoit filer les jours avec le plus parfait agrément sous l'administration de son propre Gendre; mais celui-ci s'étant aussi retiré cinq ans après, le Beau-pere vit encore trois autres Gouverneurs généraux, qui lui firent avouër, en plus d'une occasion, l'amertume qu'il éprouvoit de se voir soumis à une autorité, qu'il avoit exercée lui-même. Sans cette idée chagrine, sa retraite ne pouvoit être d'ailleurs que fort agréable. Il mourut le 27 Novembre 1720, âgé de 85 ans, 6 mois & 25 jours. C'étoit le second qui eût résigné sa Charge, & terminé ensuite sa carrière à Batavia. On ne nous apprend ni le nom, ni aucune circonstance de la vie de son Epouse, dont il eut cette Fille unique, mariée au Sr. Van Hoorn son Successeur, qui la perdit au bout de quelques années.

OUTHOORN.
1704.
Retraite de
l'ancien Gé-
néral.

Sa mort;





J. N. Schley del.

Vie de Jean Van Hoorn, XVII Gouverneur Général.

1704.

Ses premiers Emplois.

XVII. JEAN VAN HOORN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, né à Amsterdam, en partit fort jeune avec son Pere pour les Indes, à bord du Vaisseau l'*Alphen*, mais sans gages ni titre. Il arriva à Batavia en 1663, fut fait Sous-Assistant en 1665, Assistant en 1671, Sous-Commis en 1673, Commis & Premier Clerc en 1676, Secrétaire provisionnel de la Régence en 1679, Secrétaire absolu en 1680, Poste qu'il remplit avec beaucoup d'approbation jusqu'au 11 Août 1682, que le Sieur Speelman, à son avenement au Généralat, l'éleva, de sa propre autorité, à la Dignité de Conseiller extraordinaire des Indes, ce que Mrs. les Dix-sept désapprouvèrent hautement, & cassant la résolution de Speelman, ils voulurent nommer eux-mêmes le Sr. Van Hoorn, pour montrer qu'ils n'avoient rien contre sa Personne. Il fut deux fois envoyé en Ambassade au Roi de Bantam, la dernière en 1688. Deux ans après il obtint le Grade de Conseiller ordinaire des Indes, & en 1691, le Poste de Directeur général, dont il exerça les fonctions avec une habileté & une intelligence peu communes.

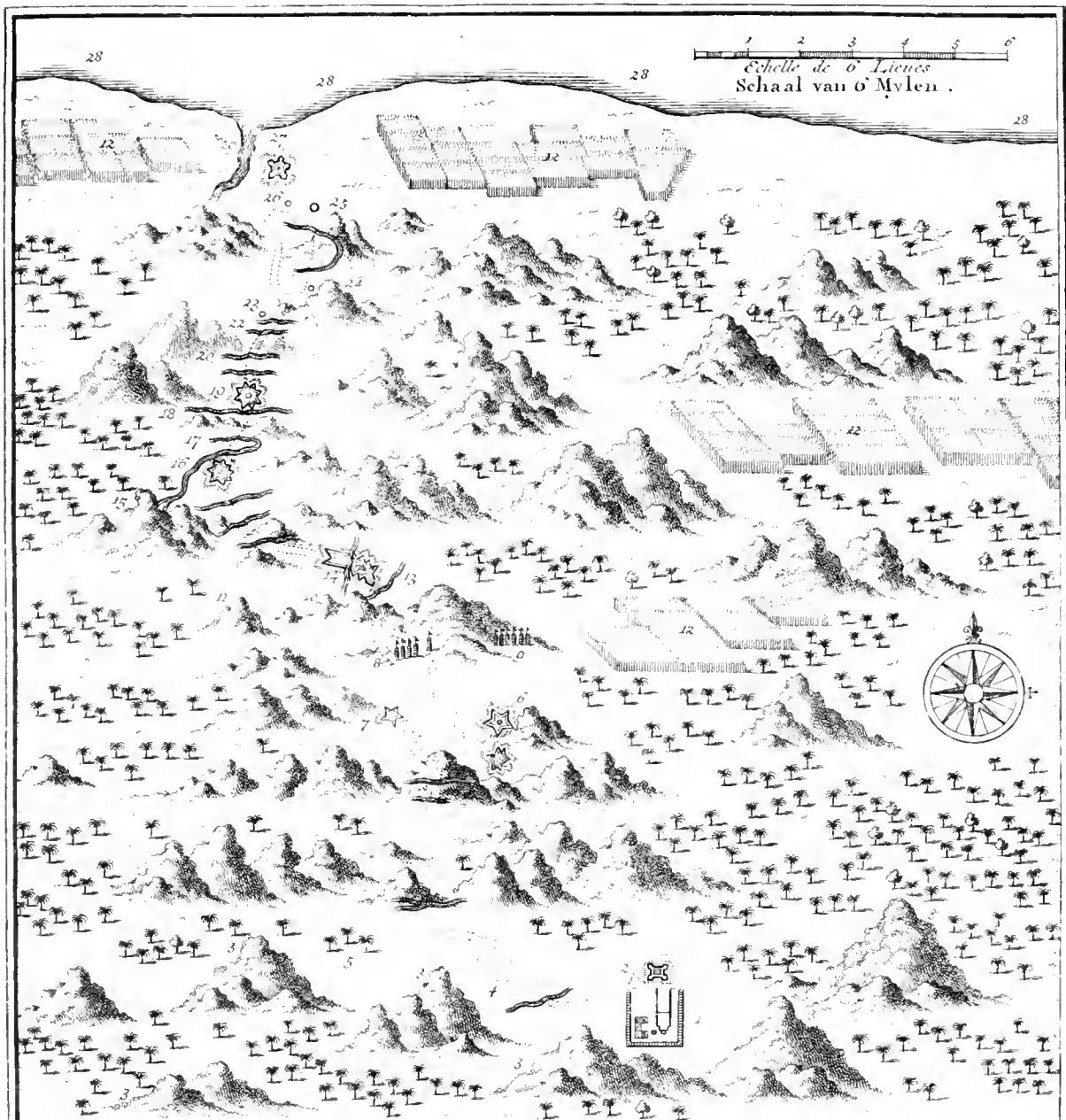
Etat florissant du Commerce sous sa Direction.

Il succède au Général Van Outhoorn son Beau-pere.

LE Commerce fleurissoit par-tout d'une façon extraordinaire. Les Employés subalternes faisoient bien leurs affaires, & celles de leurs Maîtres. Le Directeur lui-même amassa des richesses immenses, que personne ne lui envioit, parceque l'acquit en étoit légitime, & que tous les autres se trouvoient aussi à leur aise. Le seul chagrin que témoignoit quelques-uns, c'étoit de voir la faveur qu'il accordoit aux Chinois, dont il tiroit ses principaux profits. Mais il savoit si bien le reparer, par ses bonnes façons envers tout le monde, qu'on sortoit toujours content de son audience.

ON vient de voir de quelle maniere il remplaça son Beau-pere dans le Gouvernement général des Indes. Il nous reste à y ajouter que l'exemple de

Speel-



CARTE DU CHEMIN ENTRE SAMARANG ET CARTASOERA.
KAART VAN DEN WEG TUSCHEN SAMARANG EN CARTASOERA.

1. Cartasoera
2. La nouvelle Forteresse
3. De nieuw gemaakte Velding
4. Montagnes de Cartasoera
5. Cartasoera's Gebirge
6. Nijere derme Camp
7. Onze laatste Leger-plaats
8. Koehers perils
9. Gevaarlyke Rotfen
10. Leert abandonne par l'ennemi

11. Verlatene Bagger des Vyands
12. Sabitiga
13. Ryka
14. Champ de Bataille
15. Het Slag veld
16. Iyalberg
17. Sluisberg
18. Sluisberg
19. Sluisberg
20. Sluisberg
21. Sluisberg
22. Sluisberg
23. Sluisberg
24. Sluisberg
25. Sluisberg
26. Sluisberg
27. Sluisberg
28. Sluisberg

29. Lontang
30. Top Libarang (Mont pointu)
31. Cinaran
32. Sinaran
33. Delet
34. Koodapawang
35. Lajac
36. Camp des Javanais du
37. Sijechoenan
38. Leger-plaats der Javanen des

39. Suelochoenans
40. Galan
41. Canto
42. Cravatis
43. Caluore
44. Rappa
45. Samarang
46. Le Rivage. Zee-strand
47. Riviere de Samarang
48. De Rivier van Samarang

Speelman, qu'il suivit, en avançant les Srs. Zwaardkroon, de Haan & de Roo, au Grade de Conseillers extraordinaires, & le Sr. Garfin à celui de Secrétaire intime, quoique le Conseil y eut consenti, ne fut pas mieux pris par Mrs. les Dix-sept, qui retardèrent long-tems leur approbation, par rapport aux deux derniers Conseillers. Le premier avoit été nommé en Hollande presque dans le même-tems qu'il le fût aux Indes. En attendant les autres n'en continuèrent pas moins leurs fonctions.

DANS les commencemens de son Administration, le Général ne vivoit pas en bonne intelligence avec le Directeur Van Riebeeck, qui étoit assez brusque à son égard, & qui, doué d'une éloquence mâle, soutenant son avis avec fermeté, emportoit ordinairement la plupart des suffrages; mais les choses changèrent bien de face entre ces deux premiers Officiers, lorsque le Gouverneur, qui avoit perdu son Epouse, devint Gendre du Directeur, en mariant sa Fille ainée, Veuve du Sr. Gerard de Heere, Conseiller extraordinaire & Gouverneur de Ceylan. La Bénédiction Nuptiale leur fut accordée, (a) avec beaucoup de solemnité, le 16 Novembre 1706, jour anniversaire de la naissance de l'Epoux, âgé de 53 ans.

(a) Le Prédicateur *Van Holten* avoit pris pour Texte le dernier verset du Chap. 3. du Cantique des Cantiques. Son Sermon, qui

ne devoit durer qu'une demi-heure, lui fut bien payé, par un présent de mille écus.

VAN HOORN
1704.

Désaveu
d'une promo-
tion de sa
part.

Mauvaise
intelligence
entre lui & le
Sr. Van Rie-
beeck.

Il se rema-
rie avec la
Fille de ce
Directeur gé-
néral.

1705.

Continua-
tion de la
Guerre de
Java.

Ouverture
d'une seconde
Campagne.

Désécion
du Général
de Depati
Anom.

Forces de
l'Ennemi.

Sa suite.

* * * * *

Ce fut sous son Gouvernement que commença tout de bon, en 1705, la fameuse Guerre de Java entre le nouvel Empereur & le Pangoran Depati Anom; Guerre qui dura quelques années tant contre ce Prince, que contre le Rebelle Sourapati; & Guerre, dont on veut que notre Général ait été la principale cause, par vengeance contre le dernier Empereur Amang-kourat, sur qui il rejettoit l'assassinat du Sr. Tak son Beau frère. Quoiqu'il en soit, suivons-en les événemens, dont le récit a déjà été conduit jusqu'à la seconde Campagne, qui s'ouvrit cette année.

LE Sieur Herman de Wilde, chargé du Commandement de l'Armée, partit, le 4 Juillet, pour Samarang, accompagné du Prince de Madura son Lieutenant Général, & de *Tjjakra Ningrat*. Il avoit sous ses ordres 6 à 7000 Javanois, non compris d'autres Indiens, 7 à 8000 Européens, auxquels se joignit une belle Troupe de Madurois, que l'on attendoit depuis six semaines. L'Armée ne s'ébranla qu'après l'arrivée du nouvel Empereur. De Wilde comptoit fort sur la défection de *Djaja de Ningrat*, Général de Depati Anom, qui en effet vint le trouver, & lui livra *Koudapajong*, *Tontan* & *Salatiga*, trois Postes de résistance. L'Ennemi, dont les forces montoient à environ 30,000 hommes, occupoit en demi-lune une Montagne vis-à-vis d'un Paggar, ou petit Fort, & s'étendoit sur un terrain à la distance de deux miles. Quoiqu'il manquât de Canon, & n'eût que quelques Bâffes, il auroit pû sans peine, à la faveur d'une position si avantageuse, repousser l'Armée de la Compagnie: mais dès qu'il vit le Capitaine Knol

VAN HOORN. 1705. approcher de la Montagne, il prit la fuite avec beaucoup de précipitation du côté de Carta Soura, où Depati Anom étoit resté. On poursuivit les Fuyards jusqu'à près de trois miles de-là, & l'on entendit 9 coups de Canon, qui étoient le signal donné au Pangoran de se retirer de la Ville. Plusieurs Grands vinrent se soumettre au nouvel Empereur. Il reçut d'eux le serment de fidélité; mais il fit étrangler ou poignarda plutôt, de sa propre main, comme on le croit, l'un de ses sept Fils, pour avoir servi sous les Drapeaux de Depati Anom. Ensuite l'Armée entra dans Carta Soura, tandis que le feu en consumoit le Palais & les environs. On trouva dans cette Capitale 4 à 500 belles Pièces d'Artillerie sans affuts, outre une grande quantité de munitions de guerre.

L'Empereur punit de mort un de ses Fils.

Il est proclamé par le Prince de Madura.

Nouveau Traité entre l'Empereur & la Compagnie.

INCONTINENT le Prince de Madura proclama solennellement Pougat Empereur de Java, suivant la volonté du Commandant en Chef, le Couronnement n'ayant pû avoir lieu, parceque la Couronne étoit entre les mains de Depati Anom. Avant de prendre congé de l'Empereur, de Wilde conclut avec lui le 5 Octobre, un nouveau Traité, par lequel, en renouvelant les anciennes Alliances, ce Prince cédoit en propriété à la Compagnie tous les Pays situés à l'Occident des Rivières & des Montagnes depuis l'embouchure du *Donan*, & le long de ce Fleuve à l'Occident jusqu'à *Pasfarouwan*, où commence le Lac, suivant, au Nord, jusqu'à l'embouchure du *Tsiboram*; à l'Orient & au Nord d'un Marais inaccessible jusqu'à *Tsifatia* près du Village *Madura*; depuis là au Nord-Est par-delà les Montagnes de *Dailour* jusqu'au Mont *Soumana* ou *Soubang*; en outre au Midi & à l'Orient du Mont *Bonkokom* jusqu'auprès du Fleuve *Lassari*, y compris le District de *Gabang*. Il renonçoit aux Provinces de *Sammanap* & de *Pamacassam*, dans l'Isle de Madura, les laissant sous la protection de la Compagnie; confirmoit la donation de *Samarang* avec ses dépendances; y ajoutoit *Torrabaja*, *Gamoula*, & tous les Villages qui y appartiennent, à condition que les revenus des Douanes, établies en ces endroits, resteroient affectés à l'Empire. En revanche la Compagnie s'obligeoit de restituer à l'Empereur 60 Villages des Territoires de *Samarang* & de *Caligrave*, tenant quitte ce Prince de toute Dette, nommément d'une somme de plusieurs tonnes d'or, qu'elle avoit à prétendre, soit de lui ou de la Couronne. Enfin l'Empereur reconnoissoit les Princes de *Cheribon* & leurs Etats pour indépendans.

Départ du Sr. de Wilde.

APRÈS la conclusion de ce Traité, de Wilde reprit le chemin de *Batavia*, où il arriva en 5 jours, n'ayant employé qu'environ 4 mois à cette Expédition.

Retraite de Depati Anom.

CEPENDANT le Pangoran Depati Anom s'étoit retiré auprès de *Sourapati*, dans le dessein de se renforcer avec lui de l'un ou de l'autre côté, & de tâcher, sinon de débusquer son Rival du Trône de ses Ayeux, du moins d'empêcher qu'il n'en jouît tranquillement.

1706.

Arrivée des Chefs de l'Armée à Samarang.

LE Sieur *Govert Knol* fut nommé cette année Général en Chef de l'Armée, & eut pour second le Sieur *Van Bergen*, ci-devant Capitaine à *Bantam*. Ils arrivèrent le 4 Août à *Samarang*. Les Troupes, qu'ils trouvèrent assemblées le 23, étoient au nombre d'environ 30,000 hommes, dont seulement la moitié étoient équipés à la Guerre. Elles ne se mirent en marche que

que le 9 Septembre. Dès le 3 du mois le Prince de Sourabaja ; qui ne marqua dans la fuite que trop d'attachement pour Sourapati, avoit donné avis que le Capitaine de *Roode* s'étoit emparé du Pays de *Cadourwang*, & que quatre des plus notables de ce District avoient mis bas les armes après la mort de leur Chef. Il ajoutoit que le Pangoran Depati Anom, ayant reçu les Lettres secrètes qui lui avoient été adressées, de la part de la Régence, avoit répondu qu'il ne croyoit point avoir offensé la Compagnie ; que son intention n'étoit pas de rien entreprendre contre elle, mais que si elle lui faisoit violence, il sauroit lui résister. Quelques jours après, le Pangoran envoya dire par un de ses Gens qu'il n'étoit point éloigné d'un accommodement, pourvû que la Compagnie voulût le rétablir sur le Trône de son Père, & lui en donner des assurances munies de son Sceau ; mais qu'avant tout il en feroit part à Sourapati son Allié & l'appui de sa juste Cause, d'autant plus qu'il lui avoit promis de ne rien conclure sans son consentement.

ON jetta, à 4 miles de *Pananggongan*, 5 ponts sur la Rivière. Quoique l'Ennemi y eût élevé un Fort de 9 pieds de haut & de difficile accès par des abattis, il fut emporté, sans autre perte qu'une dizaine de Madurois & de Javanois, outre 50 à 60 blessés. Il en couta à l'Ennemi plusieurs Officiers de marque.

L'ARMÉE n'étoit plus qu'à environ deux miles de *Bangel*, lorsqu'un Corps de quelques mille hommes, que l'on avoit envoyé visiter les chemins & éclaircir un Bois pour le passage de l'Armée sur deux Colonnes, fut surpris & mis en déroute. Le Sieur de *Bevere* fut chargé d'y conduire un renfort de 4 Compagnies Hollandoises & de 15 autres de Troupes nationales, avec défense expresse de sortir du Bois & de tomber sur l'Ennemi ; mais, emporté par son ardeur, l'Officier s'avança à un mile & demi au-delà du Bois & s'engagea dans un malheureux Combat, qui eût entraîné la destruction de l'Armée, si le Général Knol ne l'avoit prévenue avec autant de sagesse que de promptitude. De *Bevere* ne manqua point de prétextes pour excuser sa disgrâce, qu'il imputa en partie à la mauvaise conduite des Javanois ; mais il avoit contre lui les règles de la Guerre, qui enjoignent l'obéissance aux ordres du Général. On comptoit que dans cette Action, où il étoit le double plus fort que l'Ennemi, il avoit perdu 138 hommes, parmi lesquels 3 Enseignes & 6 Sergens Hollandois, quelques Lieutenans & Enseignes nationaux. Sourapati, qui avoit commandé en cette occasion, eut 4 Demangs avec 150 Soldats tués, & 50 blessés.

TANDIS que l'Armée se préparoit à marcher en avant, le Capitaine de *Roode* manda que ceux de *Pranagara* & de plusieurs Villages, ainsi que le *Mangkonagara* d'une Communauté dans la Principauté de *Madion*, avec tout le Pays, étoient venus se soumettre.

SOURAPATI s'étoit porté à *Bangel* & l'avoit fortifiée à la hâte. On éleva quelques Ouvrages à la portée du Canon de la Place, & vers la moitié de cette distance on construisit 5 Redoutes, afin d'attaquer à la fois l'Ennemi par autant d'endroits différens. L'affaut fut donné à la Place le 16 Octobre à 6 heures & demie du matin. Elle ne tint que jusqu'à 9 heures, malgré l'épaisseur & la hauteur de ses Boulevards, qui avoient près d'un

VAN HOORN.
1706.

Avis que leur donne le Prince de Sourabaja.

Celui qu'ils reçoivent de Depati Anom.

Fort pris sur l'Ennemi.

Echec d'un Détachement de l'Armée.

Faute du Sieur de *Bevere*.

Perte de part & d'autre.

Progrès du Capitaine de *Roode*.

Approches de *Bangel*.

Prise d'affaut.

demij

VAN HOORN.

1706.

Bravoure du
Capitaine de
Bevere.Mort de
Sourapati.
Perte des Af-
liégens.Conduite
du Prince de
Sourabaja.Imprudente
décision du
Conseil de
Guerre.Lettre de la
Régence au
Sieur Knol.Audace de
l'Ennemi.Ses incen-
dies.Fin de la
Campagne.

1707.

Le Sieur de
Wilde va à
l'Armée.Punition
d'un Vaga-
bond.

Fort démo'i.

de mi mille d'étenduë. Le Capitaine de Bevere y grimpa le premier ; & quoï-
qu'il en fût dangereusement culbuté par un coup de pique, qu'il reçut au
nœud de son écharpe, il remonta la brèche, y planta son Etendard, & effa-
ça, par ce trait de bravoure, la honte qu'il s'étoit attirée le mois précédent.
Sourapati, blessé d'un éclat de grenade, se fit porter sur un brancard à
Randa Tellou, d'où ayant été transporté contre son gré à Passarouwan, il y
mourut de sa blessure trois semaines après. La perte des Affligens se ré-
duisit à 4 ou 500 hommes, la plupart Madurois & Soldats du Capitaine
Vander Horst, qui, ayant été repoussés jusqu'à trois fois, revinrent à la
charge, tuèrent à l'Ennemi 50 des siens, entre autres quatre principaux
Officiers, & en blessèrent un grand nombre. Le Prince de Sourabaja ne
fut que simple Spectateur, & prétexta n'avoir eu aucun ordre du Général
de faire agir ses Troupes. On négligea de profiter de la consternation,
& l'on donna à l'Ennemi le tems de se remettre & de se fortifier à Passarou-
wan, dont on auroit pu s'emparer facilement du jour au lendemain. Bien
plus, le Conseil de Guerre crut avoir assez fait jusques-là; il trouva bon d'aban-
donner toutes les Places conquises, & résolut de mettre les Troupes en Quar-
tiers d'Hyver à l'abri des incommodités de l'Arrière-saison. En consé-
quence l'Armée s'achemina vers Sourabaja; ce que la Régence prit en fort
mauvaise part. Elle en écrivit au Général Knol, & lui demanda, „ ce
„ qu'il avoit fait de son épée pour abandonner des Postes qu'on avoit sub-
„ jugués avec tant de peine, & à quelle fin on s'étoit empressé à annon-
„ cer par des réjouissances publiques les succès des armes de la Compa-
„ gnie”? En effet, cet abandon releva tellement le courage abattu de l'En-
nemi, qu'il osa dans la suite se présenter vis-à-vis de Sourabaja, & que
pour se garantir de ses insultes, il fallut placer du Canon sur une éminence
voisine, & établir des Gardes dans les dehors.

En se retirant de Bangel, où l'on trouva une grande abondance de vi-
vres, l'Ennemi mit le feu à *Cilianjer*, Village maritime & le plus com-
merçant qu'eût Sourapati. Le Transfuge *Nalwaika* brula 60 autres Vil-
lages dans les environs de Sourabaja, & la Ville de *Greffie*, dont il étoit
ci-devant Temangon, fut presque entièrement réduite en cendres.

Ainsi finit la Campagne sans autre avantage que celui de s'être défait
de Sourapati, & de n'avoir plus à combattre que le Pangoran Depati A-
nom, qui, après avoir vendu tous ses Bijoux à son Défenseur, erroit çà
& là abandonné de la plupart de ses Généraux, ayant à peine de quoi sou-
tenir son état & entretenir sa suite, dont il retranchoit journellement une
partie.

Au mois de Juin 1707, de Wilde alla prendre, à Samarang, le Comman-
dement du gros de l'Armée. Sur l'avis qu'il étoit en chemin pour Carta
Soura, le Soufouhounan y envoya ses deux Fils, & s'y rendit lui-même
pour le complimenter sur son heureuse arrivée. On leur amena le fameux
Vagabond *Pawata Sari*, qui fut publiquement massacré de 23 coups de poi-
gnard. Les Capitaines Beiwits & de Roode quittèrent leur position sur la Ri-
vière *Solo*, & suivirent l'Armée dans sa marche par le Pays de *Jagaraga*
vers la Principauté de Madion. De Wilde & le Général Knol chargèrent
le premier de se porter à *Tandurang*, Fort de la Compagnie, avec sa Bri-
gade

gade composée d'Européens & de Nationaux; de démolir ce Fort & de déloger l'Ennemi d'un autre qu'il occupoit sur les frontières du *Cadouwang* & de *Paranaga*. Beilwits l'emporta d'assaut, & n'eut que deux hommes de tués & 6 de blessés. La prise de ce Poste, à l'entrée d'un défilé fort étroit entre les Montagnes de Java, ouvrit à l'Armée le passage par la Province de *Paranaga* dans la Principauté de *Madion*, & facilita la jonction des Troupes avec la grande Armée, qui eut lieu au mois d'Août.

On passa la Rivière de *Cadiri* sur un Pont, & l'on ne rencontra aucun ennemi jusqu'à la hauteur de *Cacappar*, où le Général *Knol* fit prendre les devants à l'Enseigne *Herri* avec un Détachement, pour savoir s'il y avoit de l'eau de source; mais l'Ennemi, qui s'étoit retranché aux environs de la Montagne, les enveloppa si brusquement, que l'Enseigne y perdit la vie, outre un Sergent, un Caporal & 6 Soldats.

PAR la réunion du Prince de *Sourabaja*, du *Panombahan* de *Madura*, des Capitaines *Sergeant* & *Vander Horst*, l'Armée se trouva forte de 60,000 hommes, y compris les *Batoos* ou Goujats. On résolut de forcer l'Ennemi dans ses Retranchemens, qui empêchoient l'entrée du Pays de *Pananggongan*, ainsi que l'accès à *Bangel* & à *Passarouwan*. Ils consistoient en un Mur de pierre, & le Poste étoit d'ailleurs si fortifié par la nature, que 10,000 hommes pouvoient en repousser 50,000; joint à cela la bravoure & l'expérience de deux Chefs, les *Ingabeis Loor* & *Kidol*. Malgré ces difficultés, *Knol* persista dans le dessein de risquer l'attaque à quelque prix que ce fût. Elle se fit dès le même jour avec tant de conduite de la part des Officiers, d'intrépidité du côté des Soldats, & sur-tout des *Madurois*; mais en même-tems avec tant de danger & de peine, qu'à la fin le succès couronna les travaux. L'Armée rentra tout de suite dans les beaux & fertiles Pays de *Pananggongan*, de *Derma* & de *Bangel*, que l'on avoit imprudemment abandonnés l'année précédente. On envoya construire un Fort sur la rive du *Calianjer*, auquel on employa 2000 *Javanais*.

IL y avoit précisément un an que le Capitaine de *Bevere* s'étoit fait battre; on prit de si bonnes précautions contre un nouvel événement, que l'Ennemi fut chassé de son Poste à coups de Canon. Ayant reparu en force dans le Champ de *Singirie*, il entama les *Madurois*, que le Capitaine *Bintang* avec sa Brigade couvroit à l'Aile gauche. Ceux-ci soutinrent courageusement le premier choc, mais accablés par le nombre, ils lâchèrent pied & donnèrent occasion à l'Ennemi d'enfoncer la Brigade, qui perdit un Lieutenant & 15 hommes. Le Capitaine de *Roode* la dégagea avec la sienne, & cette débandade rendit l'affaire si sérieuse, que sans quelques Matelots, qui avoient la direction de l'Artillerie, & qui la firent jouer, sans en avoir l'ordre, toute l'Armée eût été en risque d'être taillée en pièces. Elle efluya une seconde attaque à la proximité de *Passarouwan*, où *Depati Anom* fondit sur elle avec ses deux Généraux & les fils de *Sourapati*, mais que 37 à 38 *Baliens* & deux Officiers, qui tenoient du côté de la Mer chacun un Poste de 60 hommes, attaquèrent à leur tour &

VAN HOORN.
I 707.
Autre Fort emporté.

Jonction des Troupes.

Détachement surpris par l'Ennemi.

Force de l'Armée.

Celle des Retranchemens de l'Ennemi.

Succès de l'attaque & des suites.

Fort construit.

L'Ennemi est chassé de *Bangel*.

Combat à *Singirie*.

Danger de l'Armée, & sa victoire.

VAN HOORN. pouffèrent dans l'eau jusqu'à la ceinture. Le Prince de Sourabaja, dont l'amitié pour Sourapati s'étoit manifestée en diverses occasions, se distingua fort dans celle-ci, non par zèle pour les intérêts de la Compagnie, mais par ressentiment de ce que les fils du Rebelle avoient brûlé ses Villages & enlevé ses Bufles. Au reste cette défaite obligea la race de Sourapati de s'enfuir dans les Montagnes de *Malang*, & la priva à jamais de toutes ses usurpations, dont elle jouissoit depuis 20 ans, nommément de 21 Districts depuis les confins de Java & de Demon jusqu'à Sourabaja, de toutes les Terres au Midi du même côté, & de l'autre jusqu'à Cadiri, ainsi que du titre de *Radin Aria Wiranagara*, le plus respectable après celui de Prince du Sang.

Têtes ap-
portées aux
Généraux.

Traitement
fait au corps
de Sourapati,
& au Prince
de Sammanap.

ON apporta aux Sieurs de Wilde & Knol, à leur entrée dans Passarouwan, les têtes de l'Ingabei Loor, de *Kiay Maas* & de 10 ou 12 autres Personnages du premier ordre. Quant à la perte des vaincus, elle dut avoir été très considérable, eu égard à la prodigieuse quantité d'oreilles que l'on exposoit de jour à autre dans la Ville. Quantité de Grands & autres Adhérens du Pangoran Depati Anom revinrent des Montagnes implorer la clémence de la Compagnie. On rasa le Temple de Sourapati, on exhuma son cadavre, & on en brula les ossemens avec ceux de plusieurs autres, dont les cendres furent jettées au vent. *Scderma*, Prince de Sammanap, qui avoit favorisé l'Ennemi, n'en porta pas loin l'impunité. Il fut poignardé à Sammanap en plein Conseil par ordre de la Regence. L'Ingabei de *Torrebay*, autre Perfide, évita le même sort, en prenant la fuite.

Retour du
Sr. de Wil-
de à Batavia
& sa mort,
favorable au
Sr. de Be-
vere.

DÈS que la répartition des Troupes en Quartiers d'Hyver fut réglée, de Wilde retourna à Batavia, où il mourut peu de jours après son arrivée, heureusement pour le Sieur de Bevere, qui, malgré les Pièces qu'il y avoit déjà produites pour se justifier de l'affaire de Derma en 1706, auroit eu en sa personne un Antagoniste aussi rigide que le Sieur Knol étoit résolu de lui faire expier sa contravention aux ordres du Commandant en Chef de l'Armée. La mort enleva encore cette année *Scdjena Poura*, Prince de Japara, & le vieux Panombahan de Madura, auquel succéda *Souia Nagara*, préférablement au Fils aîné, que l'on sçut engager par des promesses à se desister de sa prétension.

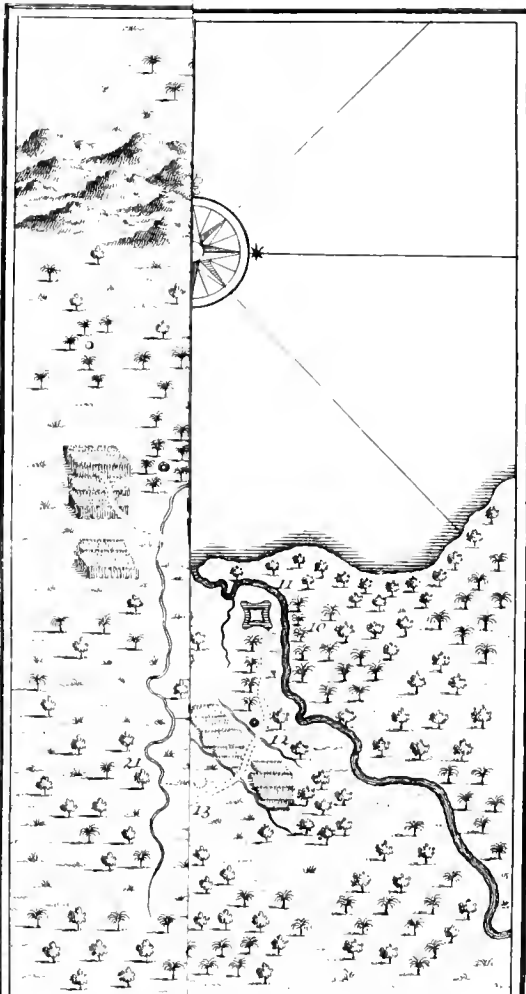
1708.

Ouverture
de la sixe
Campagne
sous le Sieur
Knol.

Depati Anom
lui offre de se
soumettre.

Différens
sentimens
dans le Con-
seil.

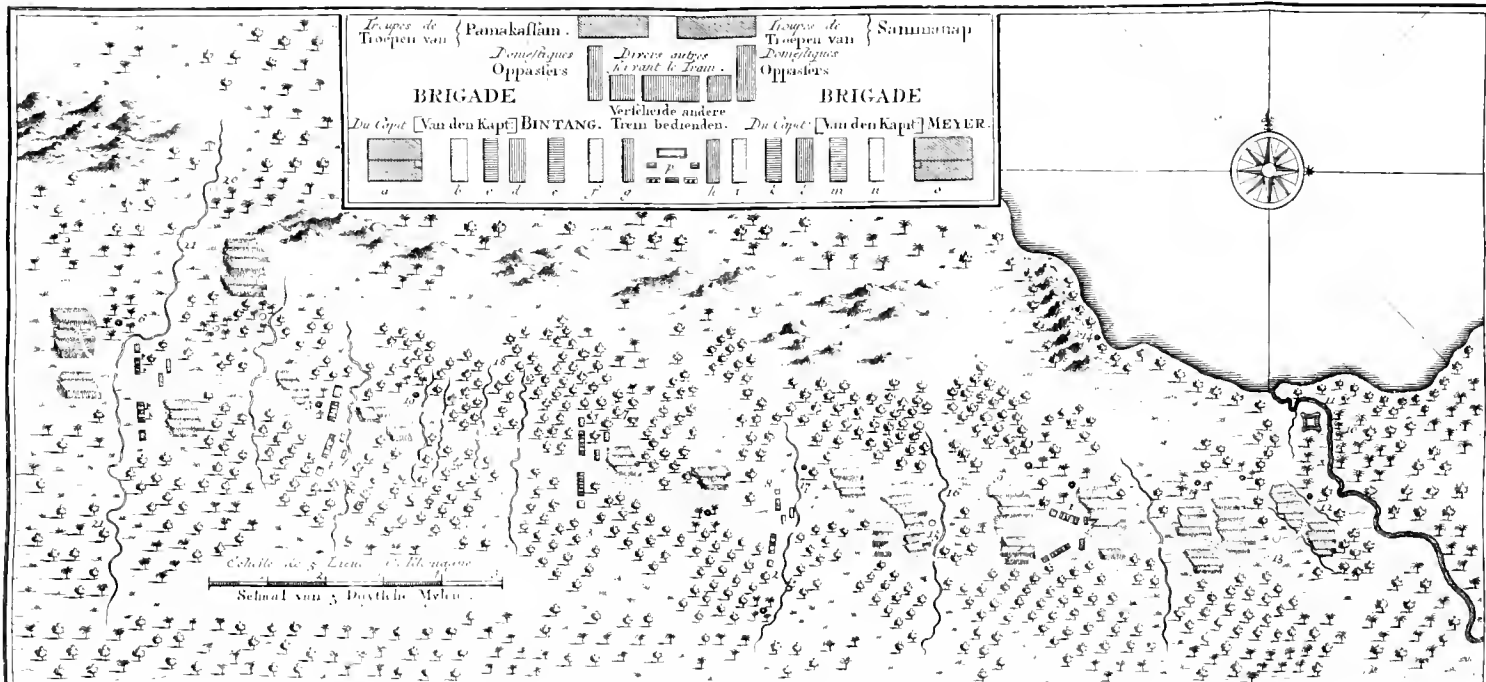
COMME l'Empire de Java ne pouvoit espérer d'être tranquille aussi long-tems que le Pangoran Depati Anom en envieroit la possession, la Régence envoya le Sieur Knol vers les Montagnes de Malang, avec ordre de se saisir de la personne de ce Prince s'il étoit possible, & avec plein-pouvoir de traiter avec lui, au cas qu'il voulût se soumettre. Depati Anom n'étoit déjà que trop las de lutter contre sa mauvaise fortune; il dépêcha au Général, qui étoit arrivé à Sourabaja, des Ambassadeurs pour lui offrir sa soumission. Sur ce que le Sieur Knol, faisant mystere de ses ordres, dit qu'il n'en avoit point par écrit d'accepter l'offre, les sentimens furent partagés dans le Conseil. Les uns croyoient qu'il ne falloit pas aller si vite en besogne dans une affaire de si grande importance; les autres soutenoient qu'il étoit nécessaire de la finir sans délai; & ceux, qui portoient leur



PLAN de l' DEPATI ANOM.
 AFTEKENS DEPATI ANOM.

- | | |
|--|---|
| <p>1. Le 17. Juillet
 [Den 17 July gen
 Campement
 2. Le [Den] 18. à
 3. Le [Den] 19.
 4. Ici vers le M
 halte, & en
 on se remet à
 Hier tegen d
 halte geboude
 1. Uur weder
 begeeven.
 5. Le [Den] 20. à</p> | <p>h. Enf: [Vaand] Marnar
 i. Keoyong
 k. Dam Mabella.
 l. Mohhammed
 m. Dan Mangoppo.
 n. Babandang.
 o. Depati Isakra de. Vingat.
 avec ses Madureis.
 [met zyn Madureers.]
 l' Artillerie
 Meesters.</p> |
|--|---|

(1) Schets door



PLAN de l'EXPÉDITION de M. le Commiss. GOVERT KNOL, forte de SOERIBAJA, pour aller mesurer PANGERANG DEPATI ANOM.
 AFTEKENING der EXPEDITIE van de H. Commiss. GOVERT KNOL, uit SOERABAJA, tot afhaalinge van PANGERANG DEPATI ANOM.

Dessiné par G. v. Brockhuysen, le 10 Aout 1708. 1 Gemaakt door G.V. Brockhuysen den 10 Augst 1708.

1 Le 17 Juillet, on marcha au [Den 17 July gearwarden in] Campement de Dinkel	6 Le [Den] 21 [Tot] Sambang Le 27 on marcha vers Sourabaya avec les Leopold. Au 29	8 Le 28 on vint à Madi en entra dans le Campement et le lendemain on tira un p cannon en marche.	10 Le 30 tant 10 parties de-là à 2 heures du matin, nous revînmes heureusem ^{ent} vers le midi à Sourabaya Den 30 ^{sten} Morgens ten 3 Uuren weder op vretmaaken, en tegen de Middag behielden op Soerabaya gearri = veert .	13 Congo 15 Dinkel 16 Sengkabatoe (Riv.) 17 Pakajocoran 18 Riv. de Djati plein de Rochers Djati Bofel vol klip Steenen 19 Dinkel 20 Pakajocoran 21 Cote Rivier fort de Lumites entre Sourabaya et Djapan Deze Rivier is de Lumet-afvalinge van Sourabaya en Djapan .	a Anomins avec ses troupes de [met zyn Troepen van] Sourabaya b Camp de [van] Cöps [Weyden] c Binbing d Bangaya e Lesiga f Cöps [Vaand] Weter g Lieu [Luyt] Boreel p Maîtres de l'Artillerie Artillery - Meesters.	h Cöps [Vaand] Marwar i Kengong k Lieu Sibolla l Achhanmool m Lieu Manggopo n Babindans o Depati [Prins] de Vinyat avec ses Anomins [met zyn Madurees] [met zyn Artillerie]
---	---	---	---	---	--	--

2 Le [Den] 18 à [Te] De lli
3 Le [Den] 19 à [Te] Matak
4 Ici vers le Madi on fit
halte. A environ 1 heure,
on se remit en marche
Hier tegen de Middag
hadre oesonden, en ontrent
1 Uur weder op de Mars
begeeven
5 Le [Den] 20 à [Tot] Banteng

7 Environ les 2 heures le
jour nous arrivâmes au
Campement de Loupi et en
repâmes au point du jour
Oultret 5 Uuren tegen
den Avond, quamen wy
in het Campen' Damp,
met den Dag weder
opbrecken

9 Le 31 on vint de 2 heures
de l'après-midi, nous
arrivâmes dans le
Campement de Danang
Den 31^{sten} out 2 Uuren
na de Middag, zyn wy
in dit Campen' van
Danang ongekomen.

11 Lieu Logie.
12 Derbans Berge
13 Kapan

14 Cöps
15 Dinkel
16 Sengkabatoe (Riv.)
17 Pakajocoran
18 Riv. de Djati plein
de Rochers
Djati Bofel vol klip
Steenen
19 Dinkel
20 Pakajocoran
21 Cote Rivier fort
de Lumites entre
Sourabaya et Djapan
Deze Rivier is de
Lumet-afvalinge van
Sourabaya en Djapan .

h Cöps [Vaand] Marwar
i Kengong
k Lieu Sibolla
l Achhanmool
m Lieu Manggopo
n Babindans
o Depati [Prins] de Vinyat
avec ses Anomins
[met zyn Madurees]
[met zyn Artillerie]

leur vûe plus loin, jugeoient qu'il seroit injuste de ne point tenir ce que l'on auroit promis à ce Prince en plein Conseil; qu'on n'étoit pas même autorisé à lui faire une pareille promesse, & qu'ils ne vouloient y avoir aucune part. Knol, ayant écouté ces différens avis, se contenta de dire que l'on iroit recevoir le Pangoran le 17 Juillet, & tout le Conseil s'en rapporta à sa décision. Au tems fixé il partit avec 2 Capitaines & une Escorte de 990 hommes, & rencontra le 21 à *Landean*, sur les frontieres de Sourabaja & de Djapan, Depati Anom, qui lui dit que s'il n'eût été averti, par de bons amis dans l'Armée de la Compagnie, qu'on lui casseroit le cou lorsqu'il se seroit rendu à elle, il y avoit long-tems qu'il en auroit fait le pas.

KNOL, ayant amené le Prince à Sourabaja, l'introduisit dans le Conseil, & lui présenta ses Lettres de grace, par lesquelles non-seulement on lui promettoit l'entière absolution du passé, mais encore une pleine liberté comme à un Prince du Sang, avec pouvoir de gouverner une portion de Pays sous l'autorité souveraine de la Compagnie. Persuadé de l'accomplissement de ces promesses, Depati Anom s'embarqua le 24 Août pour Batavia avec ses trois Fils, ses Femmes, ses Concubines & sa suite.

DEUX jours après, le Sieur Knol se mit en marche vers les Montagnes de Malang, & vint d'autant plus facilement à bout d'exterminer la plus grande partie des autres Ennemis de la Compagnie, que différemment à ce qui s'étoit pratiqué jusqu'alors, le butin étoit pour le Soldat, sans en excepter les Esclaves.

CEPENDANT l'infidèle & ambitieux Prince de Sourabaja fut créé Surintendant de toutes les Provinces maritimes de l'Empire de Java en considération des marques de bravoure, qu'il avoit données l'année dernière au Combat de Singirie. Ce Poste le rendit plus altier & plus inhumain que jamais. Une femme Japonoise, dont il avoit fait assassiner l'oncle sans sujet & malgré les services qu'il en avoit reçus, déclara au Sieur Knol qu'elle avoit porté & reporté plusieurs de ses Lettres à Sourapati, qui l'avoit chargée de lui remettre de sa part un Crisse à poignée d'or. Knol en informa l'Empereur, & lui conseilla de tuer au plutôt une vipere qu'il nourrissoit dans son sein. Ce méchant homme avoit un puissant Parti, possédoit de vastes Domaines, & pouvoit en trois fois 24 heures armer 60,000 hommes. L'Empereur hésita sur la proposition, & n'y consentit que par les menaces qu'il seroit abandonné de la Compagnie. Il prit l'occasion d'un Combat de Tygres, auquel il invita tous les Princes & les Grands de l'Etat, & lorsqu'il fut fini, le Prince de Sourabaja, averti que l'Empereur avoit à lui parler d'affaires d'importance, passa jusqu'à la troisième porte du Palais, où, ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, il fut poignardé à la fourdine. Ses deux freres, qui l'avoient accompagné au divertissement & qui l'attendoient à la première porte, se doutèrent de ce qui étoit arrivé, & comme ils eurent ordre de se présenter devant l'Empereur, ils demandèrent grace à genoux. *Jangrana*, l'aîné des deux, eut le Gouvernement de Sourabaja, non en qualité d'*Adepati*, mais comme *Pouspadita*, ou l'un des Chefs ordinaires de Java. Revenons à Depati Anom.

VAN HOOFF.
1708.

Knol va
trouver le
Prince.

Il l'amene à
Sourabaja &
lui remet
des Let-
tres de grace.

Ses succès
contre les
Rebelles.

Emploi dont
est revêtu le
Prince de
Sourabaja.

Accusé d'as-
sassinat & de
trahison.

Il est poi-
gnardé.

Un de ses
Freres le rem-
place.

VAN HOORN.

1708.

Arrivée de
Depati Anom
à Batavia.Propos que
lui tient sa
Belle-Mere.

APRÈS 12 jours de trajet, il arriva à la Rade de Batavia, sans être salué d'un seul coup de Canon. Sa Belle-Mere, Princesse fort spirituelle, & dont les cheveux étoient blanchis par l'âge, affligée d'une réception si sèche, lui parla en ces termes: „ Mon Fils, ne vous l'ai-je pas dit, que
 „ vous euliez mieux fait de disputer en courageux Empereur, jusqu'à la
 „ derniere goutte de votre sang, le droit que Dieu, votre Pere & tous les
 „ Conseillers de la Cour vous avoient donné, & de mourir plutôt avec
 „ gloire les armes à la main qu'avec mépris comme un vil Esclave,
 „ tel que vous allez devenir, maintenant que vous vous êtes laissé prendre
 „ au piège. Vous voyez déjà un commencement de ce que je vous ai
 „ prédit; ce n'est que le prélude de ce que vous avez encore à attendre”.
 Le Prince la consola, en lui donnant de meilleures espérances, quoiqu'il n'eût guères lieu d'en avoir lui-même.

Sa réception.

DEPATI ANOM fut reçu à bord par le Sieur Vander Horst, Introducteur des Ambassadeurs & des Grands de Java, ainsi que par le Sieur *Heirmans*, qui le conduisirent au Château. Il refusa jusqu'à trois fois de remettre à l'Introducteur son Crisse, qu'il garda au côté, jusqu'à ce qu'étant entré dans la Salle de l'Assemblée, il le quitta, ôta de sa tête la Couronne, posa l'un & l'autre avec son Sceptre aux pieds du Gouverneur Général, & tint ce Discours à l'Assemblée. „ Je suis, non seulement par le
 „ droit de ma naissance, que je tiens de Dieu, mais aussi par la volonté
 „ de mon Pere de benite mémoire, & en vertu de la déclaration qu'il fit
 „ publiquement en présence de tous les Membres de son Conseil, peu de
 „ tems avant sa mort, je suis celui qui fus proposé & choisi pour son Suc-
 „ cesseur; choix que les Conseillers de l'Empire ont unanimement confirmé
 „ du sceau de leur approbation.

Son Discours
à l'Assemblée.

„ MAINTENANT je ne sache point avoir jamais offensé la Compagnie,
 „ ou vous, Messieurs, en quoi que ce soit, ni porté préjudice à vos in-
 „ térêts. Aussi ne saurois-je me figurer les raisons pourquoi vous m'avez
 „ si durement persécuté, moi qui suis l'Héritier légitime de l'Empire &
 „ un fidèle Allié, jusqu'à me dépouiller de ma Couronne, me priver de mon
 „ Trône, & en disposer en faveur d'un autre, qui n'y a pas la moindre om-
 „ bre de droit.

„ MAIS, que dirai-je de plus? L'affaire est faite, il n'y a plus de re-
 „ tour. Je me contente seulement de vous prier, que conformément à vos
 „ promesses & suivant la teneur de ces Lettres de grace, dont je vous
 „ fais, Messieurs, des remercimens, il vous plaise me donner ma liberté
 „ comme à un Prince du Sang, & une portion de Pays que je gouverne
 „ en Prince libre, & indépendant de l'Empereur, mais soumis à votre au-
 „ torité, & dont les Revenus puissent suffire pour ma subsistance & celle
 „ de ma Famille, selon mon état. J'ose vous promettre, Messieurs, que
 „ je perdrai à jamais le souvenir de mon Empire, & que la tranquillité
 „ sera mon unique objet. Au reste ce sont-là les conditions stipulées en-
 „ tre moi & ceux de vos sujets qui en ont eu le pouvoir, & sous lesquelles
 „ je me suis rendu à eux”.

Sa méfiance
à l'égard du
Sieur Vander
Horst.

LE Sieur Vander Horst ayant voulu interpréter ce Discours, Depati Anom s'y opposa plusieurs fois avec beaucoup de vivacité, de crainte que
 le

le connoissant pour son mortel ennemi, il n'en tordit le sens à son desavantage. Enfin le Gouverneur Général desavoua, au nom de l'Assemblée, les promesses contenues dans les Lettres de grace, comme hasardées par le Sieur Knol & son Conseil, & dit simplement au Prince, qu'il seroit délibéré sur ses demandes. En même-tems il lui rendit son Crisse, son Sceptre & sa Couronne, en ajoutant qu'il pouvoit les garder aussi long-tems qu'il se comporteroit en fidèle sujet de la Compagnie. Depati Anom fut reconduit à son logement au Château, non pour lui faire honneur, mais pour être sûr de sa personne. Quoiqu'ainsi gardé à vûe & sans autre accès que des Sieurs Vander Horst, Heirmans & Garfin, il trouva moyen d'envoyer Copie de ses Lettres de grace & un détail de son état actuel au Roi de Bantam son proche Parent. Celui-ci prit la chose sur un si haut ton, que le Gouverneur Général même se vit obligé d'entreprendre le voyage de Bantam pour l'adoucir.

ENVIRON un mois après l'arrivée du Prince à Batavia, la Régence conclut de l'embarquer pour Ceylan, où on lui assigna sa résidence à Point-de-Gale, une Garde d'un Enseigne, d'un Sergent & de 24 Soldats, une pension de 250 écus par mois, outre le riz & autres provisions nécessaires, tant pour sa subsistance que pour celle de ses trois Fils, de 19 femmes & de 52 hommes de sa suite. C'est dans ce lieu qu'il a fini ses malheureux jours.

VAN HOORN.

1708.

On desavoue ce qui lui a été promis.

Il en informe le Roi de Bantam.

Il est envoyé à Ceylan.

* * * * *

L'HEUREUSE issue de cette Guerre en justifia peut-être les motifs, qui, dans la balance de l'équité, ont toujours paru céder à des raisons d'État impénétrables pour le vulgaire. Quelques-uns prétendent que Mrs. les Dix-sept en furent extrêmement mécontents, tandis que d'autres soutiennent qu'ils n'ont jamais expliqué leurs sentimens à cet égard, ce que nous laisserons à sa place. On ne manqua cependant pas d'attribuer à cette cause le rappel du Général Van Hoorn, & Valentyn, indécis sur ce point, panche plus à croire que ce fut au sujet de sa seconde alliance avec le Directeur général, ce qui ne lui paroît pas sans vraisemblance. En effet, quand même l'on auroit desapprouvé la Guerre dans son origine, son succès ne permettoit plus d'en faire un crime à ceux qui l'avoient entreprise. D'ailleurs, si la Compagnie croyoit avoir lieu de s'en plaindre, il lui eut été facile de donner ses ordres en conséquence. A l'égard du rappel de Van Hoorn, Valentyn pose en fait qu'il ne s'y attendoit pas, & que ce fut à regret, sur un second Rescript de Mrs. les Dix-sept, qu'il se vit obligé, le 30 Octobre 1709, de résigner sa Place au Sr. Van Riebeck son Beau-Pere, & il allégué, en faveur de son opinion, les Maisons que le premier faisoit alors bâtir sur la grande Rivière; mais voici ce que nos Mémoires, tirés des Papiers de la Compagnie, portent, en propres termes; „ que sur ses instances très sérieuses, & souvent réitérées, sa dé-
„ mission lui fut accordée, au mois de Mars 1708, de la façon la plus
„ honorable, & qu'on nomma en même-tems le premier Conseiller &
„ Directeur général, Abraham Van Riebeck, pour remplir sa Place; mais

1709.

Réflexion sur les motifs de la Guerre de Java.

Rappel du Sr. Van Hoorn, & examen de sa cause.

Mm 3

„ que

- VAN HOORN. „ que le Sr. Van Hoorn, au lieu de s'en demettre d'abord après la ré-
 1709. „ ception de cet ordre, ayant différé à le faire jusqu'à son départ en
 „ Automne 1709, Mrs. les Dix-sept prirent la chose en fort mauvaise
 „ part, & écrivirent, au mois de Novembre de la même année, à la Ré-
 „ gence de Batavia, que si, contre toute attente, il n'avoit pas encore
 „ résigné, à l'arrivée de ce second ordre, il eut à le faire immédiate-
 „ ment, & à revenir par la première occasion, & qu'en 1710, il ramena
 „ heureusement la Flotte de retour des Indes, dont il fut remercié & gra-
 „ tifié d'une Médaille avec une Chaîne d'Or, de la valeur de 1500 flo-
 „ rins". Le Sr. Van Hoorn ayant prévenu ce second ordre, il s'ensuit
 „ qu'on ne peut point le citer à son préjudice, & le Présent qu'il reçut a-
 „ cheve de mettre sa réputation à couvert de tout blâme. Van Hoorn s'a-
 „ cheta une belle Maison à Amsterdam; mais il n'y vécut pas long-tems,
 „ étant mort le 21 Février 1711. On l'ensevelit, sans la moindre pompe fu-
 „ nebre, le soir à la lueur de quelques lanternes, dans un Tombeau qu'il
 „ s'étoit choisi lui-même quinze jours ou trois semaines auparavant.
- Son retour „ Sa Veuve se remaria l'année suivante avec Mr. Corneille *Bors van Wa-*
 en Europe. „ *veren* &c. Echevin & Conseiller de la Ville d'Amsterdam, & l'un des Direc-
 „ teurs de la Compagnie des Indes Occidentales.
- Sa mort. „ La Fille unique qu'il avoit eu de son premier lit, épousa, après la mort
 „ de son Père, Mr. Jean *Trip*, Secrétaire de la Ville d'Amsterdam, & Fils
 „ du Bourguemaître de ce nom. Elle convola en secondes noces avec Mr.
 „ Lubbert Adolphe *Tork*, Seigneur de *Roosendaal*, &c. Conseiller au College
 „ d'Amirauté à Amsterdam, de la part de la Province de Gueldre.
- Circonstan- „ On ne croit pas que jamais Gouverneur Général des Indes fut si opu-
 ces touchant „ lent que l'étoit le Sr. Van Hoorn, à qui les Papiers publics donnoient 100
 la Famille. „ Tonnes d'Or, & Valentyn dit qu'il n'a trouvé personne aux Indes qui osât
 „ évaluër, ou qui sçut à quoi se montoient ses Richesses. Mais, vanités
 „ des vanités! s'il eut le tems d'amasser des Biens, il ne l'eut pas d'en jouir,
 „ & l'on peut dire qu'il passa presque toute sa vie dans un brillant esclava-
 „ ge.
- Ses richesses „





XVIII. ABRAHAM VAN RIEBEEK, GOUVERNEUR GÉNÉRAL; étoit Africain de naissance. Il reçut le jour le 18 Octobre 1653, au Cap de Bonne Espérance, où son Père se trouvoit alors à la tête de la nouvelle Colonie, qu'il avoit formée. Dans sa jeunesse il fut envoyé en Hollande, & y étudia le Droit avec beaucoup de succès. A l'âge de 23 ans, en 1676, il partit pour la Chambre d'Enckhuyfen, à bord du Vaisseau la *Liberté*, en qualité de Sous-Commis, arriva l'année suivante à Batavia, où il épousa bien-tôt Mlle. *Elisabeth Van Bosten*, & fut admis le 2 Août 1678 comme Membre surnuméraire dans le Conseil de Justice. En 1684, le Gouverneur Camphuis lui conféra le Poste de Secrétaire intime de la Régence, qu'il remplit avec beaucoup de réputation, jusqu'en 1690, lorsqu'il fut fait Conseiller extraordinaire, & en 1693, Conseiller ordinaire des Indes. Quoiqu'élevé, dès le 7 Juin 1703, à la Dignité de Directeur général, ce ne fut pourtant que le 31 Janvier 1704, que le Sr. Van Hoorn s'en dépouilla entièrement pour revêtir celle de Gouverneur général, dans laquelle le Sr. Van Riebeeck son Beau-père lui succéda encore le 30 Octobre 1709, ainsi que nous l'avons amplement rapporté sous les deux Articles précédens.

SA Régence ne fut pas heureuse, ni marquée d'événemens fort intéressans. L'Isle de Java venoit d'être pacifiée, mais celle de Celebes ne tarda pas de redevenir le théâtre à de nouvelles Guerres intestines entre ses Princes.

Pour se former une idée nette de ces différends, il est nécessaire de remonter à leur origine. Le Roi de Boni avoit trois Fils, *Sampowali*, *Arou Parang* & *Arou Manpou*. Il étoit convenu avec le Roi de Goa son Beau-père, que *Sampowali* l'aîné lui succéderoit après son décès. *Arou Parang* s'étoit marié avec la Fille de *Dain Mangimbi*, Général en Chef des Boniens; de sorte que sa postérité, n'étant point issue du Sang Royal, n'avoit au-

cun

Vie d'Abraham Van Riebeeck, XVIII. Gouverneur Général des Indes.

1709.

Né en Afrique il fait ses études en Hollande.

Emplois qu'il occupe aux Indes.

1710.

Affaires de Macassar sous son Gouvernement

Brouillerie entre les Rois de Boni & de Goa.

VAN RIEBEEK.
1710.

cun Droit au Trône, à moins qu'il n'eût d'autres Enfans avec quelque Princesse. Il en prit une de Boni à son choix & au gré de son Père; mais qu'il quitta au bout de trois jours, au lieu de neuf, suivant les Loix du Pays, probablement à la suggestion de Mangimba. Ils s'enfuirent tous les deux; le Prince à la Cour de Goa; le Général dans les Montagnes de Mandar. Le Roi de Boni, en colere contre son Fils, requit le Roi de Goa de le lui renvoyer. Celui-ci répondit qu'il n'avoit pû refuser azyle à un Prince qui lui appartenoit de si près, & s'excusa de le lui livrer dans l'excès de son emportement. En même-tems il fit consulter le Gouverneur de Macassar, qui, d'accord avec son Conseil, lui conseilla de remettre le Prince entre ses mains, & s'offrit de travailler à sa réconciliation.

Mort du
dernier.

DANS l'intervalle le Roi de Goa vint à mourir. Les Grands délibérèrent s'ils nomméroient Arou Parang pour lui succéder préféablement à Sampowali, qui avoit moins de vivacité & d'esprit. Crain Bontosongo, homme d'un grand âge & consommé dans les affaires, appuya le droit de l'Aîné & insista fortement sur la dernière volonté du feu Roi. En conséquence Sampowali fut élevé au Trône de Goa, mais contre l'usage qui demandoit l'approbation de tous les Rois de Celebes, Alliés de la Compagnie, & de deux Commissaires du Gouverneur, & de son Conseil comme représentant la Compagnie. D'un autre côté le Roi de Boni se plaignit de cette Cour, & s'emporta en plein Conseil contre la violence qu'elle lui faisoit au sujet de son second Fils Arou Parang. Il demanda l'assistance des Alliés, à quoi l'on consentit, pourvû qu'il ne molestât ou n'offensât pas les Rois qui auroient reçu les deux Fugitifs.

Son Fils aîné
lui succéda.

La Guerre
se déclare.

CE fut-là le signal d'une Guerre ouverte entre les Rois de Boni & de Goa. La Compagnie prit le parti du premier, lui fournit 3 Compagnies, chacune de 48 hommes, commandées par le Capitaine *Steenbergen*, avec un train d'Artillerie & des munitions de bouche. L'Armée s'étant rassemblée à *Jongay*, qui étoit le Rendez-vous général, se mit en marche vers Goa. On la comptoit forte d'environ 6,000 Combattans, par conséquent fort supérieure à celle de l'Ennemi; mais dont les Troupes étoient mieux armées. A peine en vinrent-elles aux mains, que les Boniens tournèrent le dos. Aussi-tôt le Capitaine Hollandois tâcha de rallier les Fuyards, & lorsqu'il se préparoit à repousser l'Ennemi, il aperçut le Roi de Boni dangereusement blessé, qui le pria de voler au secours de celui de *Loubou*, auquel il devoit sa vie, & qu'il voyoit alors en risque de perdre la sienne. En effet, elle ne dépendoit que d'un moment de plus de la durée du Combat. Déjà son Etendart, le Tambour d'Etat & autres ornemens de la Royauté, avoient été abandonnés dans la fuite au pouvoir de l'Ennemi. Il dit au Capitaine *Steenbergen* que son secours lui étoit inutile après que ses gens s'enfuyoient comme des lâches, & laissoient derrière eux jusqu'à leur Artillerie; tellement qu'il fallut quitter le Champ de Bataille & rentrer dans le Camp, tandis qu'à l'aspect des Troupes de la Compagnie, ceux de Goa prenoient le parti de se retirer. Outre le Roi de Boni, blessé de deux balles à la jambe, le Prince Marpou, le plus jeune de ses Fils, reçut un coup de feu au ventre. Le Colonel *Ara Palms* eut

Fuite des
Boniens.

Leur Roi
est blessé.

Le Roi ne put
se relever.

eut

eu la tête coupée, & *Arou Gourou Tojoumat*, l'un d'entre les principaux Loubounois, fut tué avec beaucoup d'autres, dont on évaluoit le nombre à cent hommes, sans le reste des blessés. Quant à la perte de l'Ennemi, on n'en put rien savoir de positif, sinon que le Prince *Arou Parang* avoit eu une blessure à la jambe, & que le fils de *Crain Bontemenompo* étoit parmi les morts.

VAN RIEBEEK.
1710.

LE Roi de Boni, hors d'état de commander l'Armée, en donna la conduite au Roi de Loubou, lui adjoignit celui de *Tanetta & Arou Belo*; mais à condition qu'ils n'entreprendroient rien qu'avec l'avis du Capitaine Hollandois. Il se tint, au Quartier général, un Conseil de Guerre, auquel il fut appelé. On y résolut que pour faire les approches de Goa avec plus de sûreté, on élèveroit des Redoutes & des épaulemens à mesure que l'on avanceroit chemin. L'Ennemi en construisit de son côté; ce qui donna lieu à disputer le terrain, tantôt dans l'un, & tantôt dans l'autre endroit, avec plus ou moins d'avantage ou de perte de part & d'autre. Dans un second Combat le Roi de Goa, qui s'étoit trop exposé, eut le même sort que le Roi de Boni avoit eu dans le premier. Il fut vigoureusement repoussé, blessé de trois balles & obligé de se retirer dans sa Capitale, en laissant sur la place onze de ses principaux Chefs, dont les têtes furent apportées au Quartier général des Alliés. A l'arrivée de deux Ambassadeurs qu'il y dépêcha, on convint d'écrire à ce Prince, à son premier Ministre & aux autres Grands de sa Cour, une Lettre, par laquelle les Alliés les requéroient amiablement, au nom de la Régence, de remettre entre les mains du Roi de Boni le Prince son Fils, en les assurant qu'alors la Guerre seroit finie. Ils ajoutoient qu'un acquiescement à cette demande satisferoit beaucoup la Compagnie, au lieu que par leur refus ils seroient cause de l'effusion ultérieure du sang innocent qu'il leur étoit si facile d'épargner, & dont les Alliés protestoient qu'ils ne vouloient être nullement responsables: qu'au reste ils pouvoient compter que loin de se rebuter de leur obstination, on redoubleroit de force & de vigueur. Cette proposition, tout à la fois amiable & menaçante, n'attira que du mépris & des excuses sur l'inflexibilité d'*Arou Parang*, qui ne vouloit absolument point entendre aux raisons du premier Ministre, ni aux persuasions des Grands du Royaume. On recommença les opérations, & il fut résolu de forcer l'Ennemi dans ses Retranchemens. Après deux sorties infructueuses, il abandonna celui vis-à-vis la Porte de *Marassâ*, au moment qu'il étoit menacé d'un assaut général. On le délogea de quelques Postes au-delà de la Rivière, & les Marossiens parvinrent à s'établir si près de la Ville de Goa, qu'ils pouvoient facilement y jeter des grenades.

Le Roi de Loubou commande en Chef.

Celui de Goa est blessé à son tour.

Tentative inutile des Alliés pour un accommodement.

Leurs succès.

DANS cette extrémité le Roi de Goa envoya des Ambassadeurs demander une suspension d'armes, pendant laquelle ils s'expliqueroient sur la résolution finale de la Cour. On ne leur accorda qu'un seul jour de répit, & on les congédia sans autre espérance d'accommodement, sinon de se conformer à la volonté de la Régence. Quelques jours se passèrent en négociations pour la sûreté d'*Arou*. Il exigeoit l'envoi d'une troupe de soldats qui l'escortassent, lui, sa Femme & ses Enfants, jusqu'au Fort Rotterdam, & que les Alliés occupassent *Theyn & Goa*, tant pour éviter

Suspension d'armes.

VANRIEBEEK.

1710.

Arou Parang se rend, sous la Sauvegarde de la Compagnie.

Sa détention & son évasion.

1711.

Fugitifs de Saleyer renvoyés à la Compagnie.

Massacre, à quelle occasion.

1712.

Les Grands de Goa déposent leur Roi.

1713.

Émeute à Bima excitée par le Roi de Tambora.

Il est renvoyé en prison au Cap.

Nouveau différend entre les Rois de Tidore & de Ternate.

les embarras que pour le rassûrer contre ses craintes. Le Gouverneur *Van Tholl* lui ayant promis ce qu'il souhaitoit, & voulant être obéi sans délai, enfin ce Prince, escorté par 36 Européens, un Sergent & deux Caporaux, vint avec une suite d'environ 1600 personnes au Fort, se rendre sous la Sauvegarde de la Compagnie. On y renouvela les Alliances avec son Frere le Roi de Goa, qui l'avoit accompagné. Pour lui, il fut détenu comme prisonnier jusqu'au 23 Août 1713, qu'ennuyé de ce genre de vie, il se sauva de la Forteresse, dans le dessein d'entreprendre une nouvelle Guerre contre le Roi son Pere.

La Régence ayant répété une quarantaine d'Insulaires de Saleyer, qui s'étoient refugiés auprès du Roi de Boni, ce Prince les renvoya au Gouverneur. Lorsqu'ils furent arrivés au Fort le Capitaine Steenbergem leur demanda à chacun leurs Crisses. Soit qu'ils ignorassent que ce fût l'usage de les livrer en pareille occasion, ou qu'ils craignissent quelque mauvais traitement, ils se mirent à crier *Amoc*, ou *tuë, tuë*, & se jetterent à main armée sur tous ceux qui étoient présens, blessèrent le Capitaine d'un coup de Crisse dont il mourut trois jours après, & faillirent de tuer le Gouverneur même. On assomma la plupart de ces Fugitifs à coups de crosse de fusil, & on se saisit du reste, non sans qu'il en eût couté la vie à 7 ou 8 Européens.

LES Grands de Goa démirèrent leur Roi & substituerent à sa place celui de Tello, sans qu'ils en eussent d'autre droit que leur bon plaisir, & quoi qu'ils fussent bien moins encore autorisés à exercer ces actes de Souveraineté sans l'approbation de la Compagnie, à laquelle ils n'avoient pas même donné un avis préalable de leur résolution.

IL y eut quelque tumulte, occasionné par le Roi de Tambora, ce Meurtrier de la Reine de Dampo, qu'il avoit poignardée en l'absence du Prince son Epoux, dont il respiroit la mort; assassinat au sujet duquel le Roi de Bima, injustement accusé, fut banni en 1691. Quoique le vrai Coupable, reconnu pour tel, & en punition de la hardiesse qu'il avoit eue alors de s'attaquer aux Troupes de la Compagnie avec 2,000 hommes, eût souffert un emprisonnement de plusieurs années au Cap, & qu'il dût son élargissement aux soins du Sieur Van Hoorn; néanmoins l'envie de s'agrandir ne lui permit pas d'être tranquille. Au contraire, étant venu du Cap à Batavia, il y intrigua par lettres, & excita à Bima, par de sourdes pratiques, une émeute, qui, loin de le mettre en possession de ce Royaume, de celui de Dampo, & de toute l'Isle de Sumbawa, comme il l'avoit espéré autrefois & l'espéroit encore, ne servit qu'à le faire reconduire dans sa Prison au Cap de Bonne-Espérance.

Aux Moluques, il s'étoit aussi élevé de nouveaux différends entre Toluco Roi de Ternate, & *Garca Hassanodin*, Roi de Tidore, qui venoit de succéder à son Pere & d'hériter de sa haine implacable contre le premier, lequel, pour lui donner à son tour de l'embarras, s'avisa de s'approprier un petit chemin dans l'Isle de Gilolo, qui de tout tems avoit été commun aux Sujets respectifs. Il y posta une Garde avec ordre d'empêcher les autres d'y passer; de sorte qu'ils étoient souvent obligés de faire un détour de 20 journées de chemin.

DANS

DANS la vûe de prévenir de fâcheuses suites, le Gouverneur *Peterfon*, qui avoit intention de faire du chemin un passage public, le demanda pour la Compagnie, avec d'autant plus de raison, que tout le Pays lui appartenoit, & que *Tolucco* n'y exerçoit d'autre autorité que par sa faveur. Il lui dit aussi de retirer sa Garde; mais le Prince refusa hautement l'un & l'autre, tellement que le Gouverneur se vit obligé d'en écrire sérieusement à la Régence, qui fit embarquer quelques Troupes avec autant de munitions & d'attirails de guerre qu'elle crut nécessaire pour dompter l'opiniâtreté du Roi. Dès que ce secours fut arrivé, le Gouverneur & le premier Commis se rendirent au Palais & demanderent amiablement à *Tolucco*, s'il vouloit céder le chemin d'un Pays qu'il ne gouvernoit que par concession, ou que l'on employeroit des moyens pour l'y contraindre, en ajoutant qu'ils avoient ordre de lui retirer les 6,400 Ecus d'Appointemens annuels. Il fut moins interdit de ce message, qu'intimidé des préparatifs de guerre; mais le fort du Juge suprême du Pays, son principal & inflexible Instigateur, que l'on arrêta, & relegua à *Banda*, le rendit si docile, qu'il abandonna le chemin de *Dodingo* à la Compagnie. Elle y fit construire un Fort, qui fut garni de 12 Pièces de Canon & gardé par 15 hommes.

A *Amboine*, la mort avoit enlevé, en 1709, le fameux *Hassan Souleyman*, le plus riche, le plus spirituel & le plus dangereux de tous les Maures de la Côte de *Hitou*, qu'il gouvernoit à sa fantaisie. Malgré ses fréquentes conspirations en faveur du dernier Roi de *Ternate*, malgré tant de prévarications qui lui avoient mérité la mort plus d'une fois, la Compagnie le favorisa toujours, & lui accorda des distinctions, dont on ne pouvoit qu'être scandalisé à bien des égards. Mais les raisons d'Etat ne s'accordent souvent guères avec les sentimens des Particuliers. Cependant, la Politique du Conseil de *Batavia* ne lui permit pas de mettre le Neveu de *Souleyman* à sa place, qui fut donnée à un autre.

Nous quittons ces deux Gouvernemens & celui de *Banda*, qui n'offrent plus que des événemens fort ordinaires, pour revenir à l'Isle de *Java*, où il se préparoit de nouveaux troubles, qui éclatèrent quelques années après.

EN 1712, la Régence reçut deux Ambassadeurs du *Soufouhounan*, dont la mission regardoit principalement deux Articles, qui étoient, 1^o. de favoriser si la Compagnie approuveroit, que le Prince héréditaire succedât au Trône après le décès de l'Empereur son Pere, âgé pour lors de 60 ans, & au cas que ce fût le sentiment de la Compagnie, de prendre, à cet égard, une ferme résolution, afin de prévenir les difficultés qui pouvoient naître dans la suite, à l'occasion de son avènement à l'Empire, dont le Roi de *Bantam* continuoit par ses soins d'assurer la succession; 2^o. de requerir l'assistance ultérieure de la Compagnie, supposé que les bruits de préparatifs de Guerre que faisoient *Jangrana* & *Wira-Deridja* son Frere, Princes de *Sourabaja*, eussent quelque fondement.

CETTE Ambassade fut suivie d'une autre qui eut pour objet des affaires d'importance. Le 2 May 1713, la Régence de *Batavia* nomma des Députés pour aller recevoir & complimenter les Ambassadeurs de l'Empereur, qui apportoient, à la Compagnie, des Présens considérables. Ayant été

VAN RIEBEEK,
1713.

Refus qu'il
fait au Gouverneur.

La Compagnie s'en approprie l'objet.

Mort de
Hassan Souleyman à
Amboine.

Première
Ambassade de
l'Empereur
de *Java* à
Batavia.

Seconde
Ambassade du
même Prince.

VANRIEËBEK.

1712.

Déclaration
de la Régence.Mouvements
du Pouspadita
de Sourabaja
& de ses Al-
lies.Rumeur des
Baliens, à
quelle occa-
sion.Mort du
l'Empereur
de Candy &
du Grand
Mogol.Successeur
du premier &
son caractère.Successeur
du dernier.

admis à l'Audience, le Gouverneur Général les pria de rappeler au Sou-
souhounan le souvenir des embarras où la Compagnie s'étoit plongée à
son occasion, les risques qu'elle avoit courus, les sommes qu'elle avoit dé-
pensées, les promesses qu'il lui avoit faites en conséquence, & l'obligation
où il étoit de les accomplir. Ces Ministres furent renvoyés avec un beau
Chateau pour Présent réciproque à leur Maître.

CEPENDANT le Pouspadita de Sourabaja & son Frere continuoient de
se préparer à la guerre. Ils avoient conclu avec le Prince de Balamboan
une Alliance, dans laquelle étoient entrés les fils de Sourapati. Le Pous-
padita fut mandé à la Cour, & refusa de s'y rendre, persuadé que l'Empe-
reur lui ôteroit la vie comme au Prince son Frere aîné. Tandis qu'ils ras-
sembloient secrettement leurs forces du côté de Passarouwan, les Baliens
étoient en rumeur dans le voisinage de Demon. On crut que c'étoit par
rapport à certains griefs contre le Capitaine *Boreel*, mort en 1710, peu de
tems après qu'ayant été chargé de ramener à l'obéissance de l'Empereur,
soit par la douceur ou par la force, ceux de leur Nation dans les envi-
rons de Panaroukan, il avoit investi leur Village & fait main basse sur eux
contre sa parole pour s'enrichir de leurs dépouilles, nonobstant qu'ils euf-
sent mis bas les armes. Une raison plus forte engagea les Baliens à se réu-
nir à une ou deux portées de Canon de Passarouwan, la voici. Le Gou-
verneur de *Gombong* avoit fait signifier à celui de *Winongan* de venir re-
cevoir les ordres de l'Empereur. Arrivé avec une nombreuse suite, on
lui dit que le Lieutenant de la Forteresse lui remettroit la Lettre du Sou-
souhounan. Il en conçut du soupçon, & rebroussa chemin; mais lorsqu'il
se vit poursuivi, il battit le Detachement & regagna Gombong. Aussitôt
ceux de Winongan, de Djapa, de Madura & autres s'attrouperent &
formerent une Armée qui se mit en Campagne. L'Aile droite en fut dé-
faite. Les deux fils de Sourapati, dont l'un étoit Gendre du Prince de
Balamboan, réparèrent cette perte par les secours qu'ils en obtinrent; de
façon que cette Armée s'empara non-seulement de Bangel, Calianjer,
Gombong & Pananggongan, mais qu'elle resserra les Montagnes de Malang
au point que la communication de Passarouwan fut coupée par terre, &
rendue dangereuse par mer.

QUELQUES années s'écoulèrent pourtant encore avant que les choses en
vinssent à une Guerre, dont ces premiers mouvemens devoient être sui-
vis; mais nous bornant à en rapporter ici l'origine, voyons ce qui
s'étoit passé jusqu'à cette époque dans d'autres Quartiers des Indes.

La mort avoit enlevé, dès 1707, deux puissans Monarques, l'un paifi-
ble, l'autre remuant, qui avoient été remplacés par un méchant, & par
un bon Prince. C'est de l'Empereur de Candy & du Grand Mogol, dont
nous voulons parler. Le Fils & Successeur du premier, nommé *Wirā Pou-
cavam Narendra Singa*, âgé alors de 17 ans, étoit d'un caractère féroce &
perfide, qui faisoit craindre, aux Hollandois, de voir un second Raja Singa
ressuscité en sa personne. Cependant nous ne trouvons rien qui ait vérifié
ces inquiétudes.

SHAH *Atm Bhatar*, qui étoit monté sur le Trône du fameux Eurang-
Zeb, ne tenoit aussi rien du naturel de son Perc. La Compagnie résolut
en

en 1710, de lui envoyer une Ambassade folemnelle. On choisit, pour la remplir, le Sr. Corneille *Bezuyen*, Directeur à Suratte; mais étant mort dans l'intervalle, la Commission fut donnée, l'année d'après, à son Successeur le Sr. *Ketelaer*, qui fut très bien reçu à la Cour du Mogol, & à qui l'on accorda toutes ses demandes, par la faveur d'une Dame Portugaise, nommée *Donna Juliana Dias da Costa*, Gouvernante du Serrail de l'Empereur; mais le 28 Fevrier 1712, le jour même que l'Ambassadeur recevoit les complimens sur l'heureux succès de sa Négociation, ce fut le dernier de la vie de ce Prince, qu'on disoit avoir été poignardé par un de ses Généraux, qui fut sur le champ taillé en pièces par les Gardes.

DONNA Juliana se hâta de donner part de ce triste événement à l'Ambassadeur, pour qu'il se precautionnat contre les violences des Troupes que les quatre Fils du Mogol assembloient chacun de son côté dans la vûe de s'emparer du Trône de leur Pere. La plupart des Princes & des Grands de l'Empire se déclarèrent bien pour *Mofoddien*, l'ainé de ces Princes, qui fut aussi reconnu par ses deux Freres cadets, mais le second, nommé *Mahmud Azem*, avoit la supériorité en Argent & en Troupes.

DANS cette confusion générale on ne pensoit guères à l'Ambassadeur Hollandois, qui avoit fait murer les portes de son Jardin, pour y mettre les effets de la Compagnie, & s'étoit pourvû d'une Garde de 200 hommes du Pays; foible secours, qui ne dissipoit pas ses inquiétudes continuelles, tandis qu'il perdoit son tems & son argent sans savoir quel seroit le succès de ses affaires. L'embarras du Sr. *Ketelaer* augmenta encore par l'ordre qu'il reçut, le 3 de Mars, de l'ainé des Princes, de se joindre à lui avec tout son monde pour l'assister contre son Frere. L'Ambassadeur s'en excusa poliment sur ce que la chose n'étoit pas en son pouvoir, & qu'il se trouvoit d'ailleurs malade. Ses raisons furent admises, & pour empêcher que les autres Princes ne lui fissent la même réquisition, & ne l'y forçassent peut-être, on lui conseilla de se retirer dans la Ville de Lohor, qui s'étoit déclarée pour l'ainé, & où il fit transporter dès le même soir tous ses effets.

Le prix exorbitant qu'il payoit de ce nouveau Logement, l'engagea à retourner, le 2 Avril, dans son Jardin hors de la Ville, après que *Mofoddien*, Vainqueur de tous ses Ennemis, se fut affermi sur le Trône. Il en eut Audience le 7 du même mois, & obtint de ce Prince les mêmes avantages que son Prédécesseur lui avoit accordés. La première Sultane lui fit aussi l'honneur de passer devant son Jardin pour voir les Hollandois de sa suite. Elle étoit accompagnée de *Donna Juliana*, dont la fortune mérite d'être rapportée. Cette Dame, Fille d'un Portugais, Médecin du Prince *Shah Alem Bhadur*, eut tant de soins & tant d'attentions pour ce Prince pendant les neuf années qu'*Eurang-Zeb* son Père le tint en prison, que depuis qu'il eut recouvré sa liberté, mais sur tout après son avènement au Trône, il voulut reconnoître les services importans qu'elle lui avoit rendus. Il l'éleva aux plus grands honneurs, lui assigna des appointemens considérables, & lui forma une Cour nombreuse. C'étoit son oracle, & l'ame de ses Conseils. Officieuse & desintéressée, elle s'étoit acquis l'amitié

VAN RIEBEEK.
1713.

Ambassade
qu'on lui
envoye de
Batavia.

Mort du
Grand Mogol.

Troubles à
cette occa-
sion.

Embarras
& inquietu-
des de l'Ambr.
Hollandois.

Son Audien-
ce & hon-
neurs qu'il
reçoit.

Histoire
d'une Dame
Portugaise en
cette Cour.

VAN RIEBEEK.
1713.

Nouvelle révolution au Mogol. Pertes de la Compagnie.

Autres revers en Perse.

Revolte à Sumatra.

Liste du bagage qu'on accorde au retour en Europe.

Caractère du Sr. Van Riebeck.

& l'estime de tout le monde. Les Chrétiens d'Agra la regardoient comme leur Mère. Ce furent eux, qui après la mort de Shah Alem Bhadur, la détournèrent du dessein qu'elle avoit formé de se retirer à Goa, & la persuadèrent d'accepter les offres du nouvel Empereur Mofoddien, à la Cour duquel elle étoit en credit & en autorité une seconde Madame de Maintenon. Les Hollandois partagèrent constamment sa faveur, dont ils se promettoient, pour l'avenir, les plus heureux effets, lorsque l'année suivante, une nouvelle révolution fit perdre la tête à Mofoddien, & mit *Farochjeeer* sur le Trône des Mogols. Ce dernier avoit enlevé, au Bengale, une somme considérable du Comptoir de la Compagnie, à qui l'Ambassade du Sr. Ketelaer couta d'ailleurs 3 Tonnes d'Or, seulement en Présens, outre les fraix, qu'on faisoit monter à 30 mille florins; autant d'argent jetté sans le moindre fruit. Les nouveaux Présens qu'il fallut faire encore au nouvel Empereur n'en eurent pas davantage. C'est tout ce que nous en savons.

EN Perse, la Compagnie souffrit cette année 1713, un dommage de 5 Tonnes d'Or par l'imprudence du Directeur Pierre *Macare*, qui s'étant réfugié sous la protection du Sophi, fut réclamé sans qu'on pût l'obtenir, jusqu'en 1716, que le même Ketelaer, envoyé en Ambassade à ce Prince, le disposa à le lui remettre entre les mains. Transporté à Batavia, & mis aux fers dans les Prisons de la Compagnie, le Conseil de Justice entama son Procès, en conséquence de divers Ordres de Mrs. les Dix-sept touchant cette affaire, dont Valentyn a eu de bonnes raisons de supprimer les particularités.

Tous ces revers ne provenoient point de la faute du Gouverneur général; mais ils n'en étoient pas moins fort desagréables pour Mrs. les Directeurs en Hollande. A cela se joignit, en 1713, une Revolte de la part des Habitans de la Côte Occidentale de Sumatra, où l'on fut obligé d'envoyer quelques Troupes. Il y eut aussi de grandes dissensions dans le Gouvernement de Malaca, dont on vit les deux premiers Membres, Mrs. *Six* & *Van Suchtelen*, déposés de leurs Emplois & condamnés à des Amendes, par le Conseil de Justice de Batavia, pour cause de desobéissance, mais ensuite rétablis en honneur & en dignité par la Régence, au grand étonnement de bien des gens, qui ne comprenoient rien à de si étranges procédures, dont chacun expliquoit les motifs à sa fantaisie.

ENFIN, ce fut la dernière année de la Vie de notre Général, qu'on vit paroître pour la première fois aux Indes, un Ordre de Mrs. les Dix-sept, portant *Liste & Règlement* de ce qu'un chacun, suivant sa qualité, peut prendre à bord du Vaisseau à son retour en Europe.

ON voit, par cet Abregé d'histoire, que le Sr. Van Riebeck n'eut point d'occasions favorables pour faire montre de son grand genie, dont on ne doit pas juger par les fréquentes contestations qu'il avoit, tantôt avec le Directeur *Douglas*, tantôt avec l'un ou l'autre Membre du Conseil suprême des Indes, & tantôt avec les Employés subalternes. Les Sicurs Van *Zwol* & *Chastelein* étoient les seuls, dans le Conseil, qui osassent prendre le parti du Directeur, que le Général traitoit si mal, en pleine Assemblée, qu'il étoit souvent obligé d'en tenir le lit quelques semaines de suite. On

par-

parvint cependant, par l'entremise de ces deux Conseillers, à les reconcilier, du moins en apparence; mais sous la condition, de la part du Gouverneur, que *ce qui étoit écrit, resteroit écrit*, & feroit envoyé en Hollande. Sa langue & sa plume étoient également redoutables. D'ailleurs honnête-homme, spirituel, vigilant & modeste, le Sr. Van Riebeck n'avoit contre lui que son humeur chagrine, qui le rendoit insupportable à lui-même & aux autres. Son front ne se déridoit jamais, & personne ne pouvoit se vanter de l'avoir vû sourire. Sa trop grande sévérité ne se laissoit point adoucir par les Présens. Il étoit inaccessible à la corruption, désintéressé, sans être généreux, à son aise, par ses revenus, mais peu riche de ses propres fonds. Il avoit une grande passion pour les Chevaux, & faisoit souvent des Courses à une Terre qui lui appartenoit à 7 ou 8 lieues de Batavia, suivi ordinairement par une Cavalcade de quelques Femmes esclaves, assises sur des Anes.

CE qu'il fit de principal, pendant sa Régence, ce fut cinq ou six Expéditions, sur les frontières des Royaumes de Jacatra & de Bantam, ou vers la Mer, au Midi de l'Isle. Il y fit même faire un Chemin, & bâtir un Village, pour être averti en peu de jours s'il arrivoit des Vaisseaux sur cette Côte. Quelques personnes prétendent que ces Expéditions ont été fort avantageuses pour la Compagnie, à divers égards, d'abord parcequ'on recevoit depuis le *Picol* de soufre au prix de trois quarts d'écu, & en second lieu parce qu'on avoit appris à connoître mieux l'intérieur du Pays, ainsi que ses frontières; Mais Valentyn met en doute si pour cela un Gouverneur général devoit s'absenter de Batavia si long-tems, plutôt que de laisser ce soin à d'autres, outre que ces Excursions le fatiguoient beaucoup, & ne se faisoient pas sans couter la vie à plusieurs Javanois, obligés de suivre à pied le Général & ses Officiers, qui montoient de bons Chevaux.

CE fut dans une de ces Expéditions, où l'on eut beaucoup à souffrir des chaleurs brûlantes du jour, & d'un froid excessif de nuit, que notre Général se trouva si mal, qu'il se vit obligé de se faire porter par quelques hommes, ne pouvant plus se tenir à cheval, & de revenir à Batavia, où il n'arriva encore que par le plus heureux hazard du monde, ayant été séparé de sa Troupe, & égaré dans des Lieux déserts, par la faute de son Guide. Mais s'il échappa en cette occasion aux dangers éminens dont sa vie étoit à chaque instant menacée, ce ne fut que pour la terminer au bout de quelques semaines dans sa résidence, où il mourut, le 17 Novembre 1713, & fut inhumé le 20, avec la pompe accoutumée. Son Epouse ne lui survêcut que de cinq mois, & ses Enfants revinrent l'année suivante en Hollande. Le Fils acquit le titre de Seigneur de *Bunshoten*. La Fille cadette s'étoit mariée à Batavia avec le Sr. Gerard *Van Oosten* son Cousin, & Mme. Bors Van Waveren, dont il a été parlé ci-devant, se retrouvoit alors veuve pour la troisième fois.

AJOUTONS ici, que suivant nos Mémoires, le Gouverneur Général Van Riebeck avoit sollicité, dès l'an 1710, sa démission, à cause de sa maladie dangereuse, & que dans la suite il renouvela ses instances à cet effet, entr'autres par rapport aux vives dissensions qui régnoient entre lui & son Conseil; mais que sa demande lui fut refusée chaque fois.

VANRIEBECK.

1713.

Ses Expéditions dans le Pays.

Sa Maladie.

Et sa Mort.

Enfans qu'il laissa.



Vie de
Christophe
Van Zwol,
XIX. Gouver-
neur Général
des Indes.

1713.

Ses premiers
Emplois.

Passé-droit
qui lui est
fait pour le
Poste de Di-
recteur gé-
néral.

Comment il
parvient au
Généralat des
Indes.

1715.

Guerre avec
le Samorin.

Son occasion.

XIX. CHRISTOPHE VAN ZWOL, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, étoit d'Amsterdam, d'où il partit, en 1683, à bord du Vaisseau la *Demoiselle Anne*, comme Assistent, fut fait Teneur de Livres en 1686, Commis & Premier Clerc de la Régence en 1690, Secrétaire intime provisionnel en 1695, & effectif l'année suivante. Il occupa cet Emploi à la parfaite satisfaction de ses Supérieurs jusqu'en 1708, qu'il parvint au grade de Conseiller extraordinaire, & deux ans après à celui de Conseiller ordinaire, sur la nomination de Mrs. les Dix-sept, en vertu de laquelle il fut admis comme *septième* Conseiller, contre la coutume. On en a expliqué la cause. Au départ du Sr. Van Hoorn, son rang de Premier Conseiller l'appelloit au Poste de Directeur général; mais les cabales qu'on forma en faveur du Sr. Douglas, firent obtenir, à celui-ci, la préférence, quoiqu'il n'égalât pas le premier par sa capacité, étant d'ailleurs d'une constitution peu robuste. A la mort du Gouverneur Général Van Riebeeck, le 17 Novembre 1713, le Sr. Van Zwol, encore Premier Conseiller, l'emporta à son tour sur le Directeur, par la pluralité des suffrages, ayant eû 7 voix, & son Compétiteur seulement 5. S'il en faut croire Valentyn, pour le compte de qui nous le laissons, ce choix occasionna ensuite beaucoup de débats dans l'Assemblée de Mrs. les Dix-sept, où ceux d'Amsterdam se déclaroient pour le Sr. Douglas, & ceux de Zelande pour le Sr. Van Zwol, qui fut à la fin approuvé, & installé en sa nouvelle Dignité le 18 May 1715.

La Guerre qu'on eut cette année avec le Samorin de Calicut sur la Côte de Malabar, obligea la Régence d'y envoyer, au mois de Septembre, 1573 hommes de Batavia, sous les ordres de 4 Capitaines & de quelques autres Officiers.

CETTE Guerre avoit été occasionnée par l'action imprudente autant qu'injuste du Sr. Barent *Kesel*, Commandant de Malabar, qui, de sa propre autorité,

autorité, fans aucun ordre, & contre l'ancien Traité, s'étoit émanché d'y faire construire un Fort de pierre. Le Samorin le fit prier de le démolir, & sur son refus ce Prince se mit en marche pour l'y contraindre. Ketel alla à sa rencontre; mais fut battu, & perdit 40 hommes. Il se retira honteux à Cochin, tandis que le Samorin s'empara du Fort qui n'étoit pas encore achevé, où il tua 30 hommes, & d'une Loge revêtuë de palliades, qu'on lui rendit par composition. Ketel ayant été mandé l'année suivante à Batavia, pour y répondre de sa conduite, l'on envoya, à sa place, le Sr. *Hertenberg*, en qualité de Commandant de Malabar, & le Sr. *Bakker*, comme Général, avec le Sergent Major *Bergman* & 1500 hommes de nouvelles Troupes, sous les ordres de 5 Lieutenans, qui furent avancés au Grade de Capitaines.

L'ARMÉE, qui étoit forte de 3000 hommes, auxquels s'en joignirent 15000 du Roi de Cochin, attaqua vigoureusement le Samorin, qui après un combat des plus opiniâtres fut mis en fuite & poursuivi quelques miles dans les Terres. Ce Prince, qui d'abord n'avoit pas tort, mais qui l'eut ensuite, n'ayant voulu entendre à aucune raison, perdit environ 3000 hommes dans cette Guerre, qui n'en couta qu'autour de 200 aux Hollandois.

ENFIN le Sr. Bakker fit la Paix avec lui au mois de Janvier 1718, heureusement pour la Compagnie, qui avoit alors sur les bras des Ennemis bien plus formidables.

L'ÉTINCELLE qui couvoit sous la cendre dans l'Isle de Java, depuis 1713, avoit allumé le feu d'une nouvelle Guerre contre l'Empereur, & jetté Batavia dans une consternation d'autant plus grande, qu'elle tiroit tous ses grains de Java. Les transports de riz & d'autres denrées cessèrent tout d'un coup, & le Gouverneur Général, moins Guerrier que grand Politique, avoit eu depuis quelque tems, comme on vient de le voir, assez de besogne avec la Guerre de Malabar, fans prendre part à celle de Java, qui étoit encore pire.

DANS ces circonstances, où le Prince de Madura se liguoit ouvertement avec les Princes de Sourabaja & le Prince de Balamboang, dans la vûe de se rendre maître de Madura avec l'assistance de quelques Baliens, la Compagnie ne pouvoit se dispenser de soutenir ses Alliés les Princes de Sammanap & de Pamacassan. On mit le Sieur *Gobius* à la tête des Troupes, & l'on en embarqua un bon nombre d'autres pour Java, sous le commandement du Capitaine *Chavonnes*. Le Prince de Madura, sans attendre le secours des Baliens, voulut surprendre les deux autres Princes, qui l'obligèrent de se sauver dans des Barques de Pêcheurs, avec son Fils, son Frère, ses Femmes & ses Enfants. Chavonnes les reçut à bord de son Vaisseau, mit le Pere sous la garde d'une Sentinelle, & le Fils sous celle de l'Enseigne *la Rose*. Le malheur voulut que les deux Princes vainqueurs abordassent le Vaisseau pour informer le Capitaine du succès du Combat. Aussi-tôt le Fils, voulant garantir sa vie, qu'il craignoit de perdre s'ils étoient découverts, blessa légèrement de son Crisse l'Enseigne, dont il fut tué. L'Oncle enfonça son Poignard dans le dos de la Sentinelle, & le Pere perça de son Epée le Capitaine, qui, malgré sa blessure, lui porta un coup mortel à la poitrine. Ainsi périt Chavonnes, fans avoir sçu pourquoi, ni qui étoit

VAN ZWORT
1717.

Le Com-
mandant Ke-
tel est battu.

Envoi de
nouveaux
renforts.

Défaite du
Samorin.

1718.

Paix avec
ce Prince.

Nouvelle
Guerre de
Java.

La Compa-
gnie prend la
défense de
deux de ses
Alliés.

Défaite &
suite du Prin-
ce de Madura.

VAN ZWOL.
1718.

Succès du
Sieur Gobius
contre les Re-
belles.

Grand Com-
merce des Jon-
ques Chinoi-
ses à Batavia.

Violence qui
les empêche
d'y revenir
dans la fuite.

Préjudice
considérable
qu'en souffre
la Compagnie.

Autres per-
tes.

Avantages
que le Sr. Van
Zwol procure
à ses Maîtres.

Eloge de ce
Gouverneur
Général.

son Ennemi. On se fait de l'Oncle, le seul avec l'Enseigne qui avoit échappé au massacre. Il fut livré au Général Gobius, poignardé par ordre du Premier Ministre de la Cour de Java, & sa tête envoyée à l'Empereur avec celles des deux autres Princes.

LES opérations de la Campagne eurent tout le succès possible. On chassa l'Ennemi de Sourabaja, on abattit son orgueil, mais on ne put vaincre son opiniâtreté, & quoique la Guerre fût autant que finie, l'année suivante fournit à l'esprit de revolte une nouvelle occasion de reprendre les armes. Mais ne passons point les bornes que nous prescrit la Vie courte que nous écrivons.

ON a parlé ci-devant des efforts inutiles que la Compagnie avoit faits, à différentes reprises, jusqu'en 1685, pour établir un Commerce réglé avec la Chine. Depuis ce tems les Jonques de cet Empire y avoient suppléé, en apportant, à Batavia, leurs marchandises, pour lesquelles ils prenoient du poivre & d'autres denrées en échange; de sorte qu'on épargnoit par-là les fraix qu'il auroit fallu faire pour entretenir la Navigation avec les Ports de la Chine, & que la Compagnie y trouvoit encore un avantage très considérable. Mais au mois de Mars 1717, le Conseil de Batavia, ayant jugé à propos de forcer les Chinois à lui livrer leur Thé un tiers au dessous du prix qu'ils en demandoient, sans quoi l'on ne leur permettroit pas de décharger leurs Jonques, on ne les y vit plus revenir, & l'Empereur de la Chine, outré de ce traitement, rappella l'année suivante tous ses Sujets, qui n'étoient pas domiciliés à Batavia, sous peine de faire leurs femmes, leurs enfans & tous leurs parens esclaves. Le dommage, que la privation de ce Commerce lucratif causa à la Compagnie en général, & à Batavia en particulier, étoit immense, & l'on eut toujours à se reprocher le pernicieux effet d'une politique aussi fautive qu'injuste & tyrannique à tous égards.

MALGRÉ cette perte, & celle de plusieurs bons Vaisseaux, malgré les dépenses d'une Guerre onéreuse sur la Côte de Malabar, & dans l'Isle de Java, on vit cependant les Actions de la Compagnie monter de 10 pour cent, & se soutenir assez avantageusement durant la Régence du Sr. Van Zwol, qui, à ce qu'on assuroit, d'après un des Directeurs, avoit fait gagner, à ses Maîtres, dès la première année, dix millions de plus que le Sr. Van Riebeck, qu'on n'accusa jamais de malversation, mais bien de trop de relâchement dans le Commerce, qu'il n'entendoit aussi pas des mieux.

Son Successeur, sans y être beaucoup plus versé, en avoit pénétré, depuis long-tems, les principaux abus; il usa de douceur & de fermeté pour les corriger, portant par tout un œil attentif, mais circonspéct à y appliquer des remèdes qui opéroient d'une façon merveilleuse & presque imperceptible. Valenty n raconte comment il s'y prit pour retirer, des mains de six Monopoleurs distingués, le Trafic de l'Amphion à Batavia, dont ils s'étoient emparés, au grand prejudice des Marchands particuliers, ou Bourgeois libres de cette Ville, qu'il protégeoit en toutes occasions.

En un mot. Van Zwol avoit toutes les bonnes qualités de son Prédécesseur, & n'en avoit point les défauts. Actif, laborieux, & zélé pour le Service de ses Maîtres, il joignoit plus de modération à une candeur égale, qui

qui ne lui permettoit jamais de déguiser ses véritables sentimens. C'est ce dont il donna une preuve remarquable, en protestant seul, dans le Conseil des Indes, contre la déposition du Pangoran Depati Anom, parce qu'il ne vouloit pas participer à une injustice selon son idée. Son désintéressement & sa fidélité incorruptible parurent assez dans la médiocrité de ses moyens. Ils suffisoient d'ailleurs à sa façon de vivre toute simple & toute unie. On ne lui connoissoit de penchant favori que pour le travail, auquel un genie vaste & une grande facilité à s'exprimer nettement dans ses Ecrits, le rendoient d'autant plus propre.

VAN ZWOL,
1718.

CEPENDANT cette application continuelle ne pouvant, d'un autre côté, que nuire à sa santé, il contracta une maladie qui l'enleva au bout de trois mois, le 12 Novembre de cette année 1718, âgé de 57 à 59 ans. Ses funérailles se firent le 26 du même mois, avec la pompe ordinaire.

Sa mort:

VALENTYN ne parle de sa famille que pour remarquer qu'elle se ressentit par après de la haine secrète que le Sr. Van Zwol devoit avoir portée au Sr. Zwaardekroon son Successeur, qu'il cherchoit continuellement à employer en qualité de Général, tantôt à Malabar, & tantôt à Java, mais à quoi le dernier se refusoit toujours.





J. V. Schlegel del.

Vie de Henry Zwaardekroon
XX. Gouverneur Général des Indes.

1718.
Ses premiers Emplois.

Comment il parvient au Généralat.

XX. HENRY ZWAARDEKROON, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif de Rotterdam, partit en 1684, pour les Indes, à bord du Vaisseau le *Purmerend*, qui y portoit le Commissaire général Adrien Van Rheede, à la suite duquel il s'étoit engagé comme *Cadet* (Adelborst) alors âgé de 23 à 24 ans. En 1686, il fut fait Teneur de Livres, la même année Sous Commis; en 1689, Commis, & en 1694, Premier Commis de Batavia, où sa figure avantageuse le faisoit briller parmi la Jeunesse de cette Ville, au point qu'ayant été un jour chargé, de la part d'un des principaux Membres de la Régence, d'aller demander en mariage une jeune Demoiselle de condition, elle lui dit fort naïvement „ que s'il parloit pour lui même, elle „ ne seroit pas embarrassée de lui répondre”. Ce petit conte, qui est de Valentyn, ne doit rien diminuer de l'idée du mérite réel, qui forma bientôt la fortune de cet aimable jeune Homme. Sur la fin de la même année il fut envoyé, en qualité de Commandant, à Jaffanapatnam, dans l'Isle de Ceylan, d'où il passa, en 1699, comme Directeur, à Suratte. Il y donna des preuves extraordinaires de sa capacité dans le maniement des affaires du Commerce. A son retour à Batavia en 1703, le Gouverneur Van Outhoorn lui conféra le Poste de Secrétaire intime de la Régence, qu'il remplit jusqu'au 4 Août de l'année suivante. On a vu de quelle façon il fut alors élevé au Grade de Conseiller extraordinaire des Indes, tant par le Sr. Van Hoorn, que par Mrs. les Dix-sept presqu'en méme-tems, sans quoi sa promotion auroit pû être sujette à des difficultés de la part de ces derniers, ainsi que le fût celle de deux autres de ses Collègues, qu'on a nommés. Ses talens se déployèrent encore avec honneur dans le Département qui fut commis à ses soins. Il en resta chargé jusqu'en 1715, qu'il fut créé Conseiller ordinaire des Indes.

Le lendemain de la mort du Gouverneur Van Zwol, le Conseil assemblé,

blé, se trouva fort embarrassé sur le choix d'un Successeur, Mr. *Casteleyn*, le premier en rang, quoique fort capable, ayant d'abord déclaré qu'il ne se sentoît pas les qualités requises pour cette Charge. Mr. *de Haan*, qui n'étoit pas moins propre à la remplir, trouva des raisons d'excuse dans son grand âge, & Mr. *Zwaardkroon*, plus en état que les deux autres de porter ce fardeau, s'y refusa jusqu'à trois fois; mais, enfin, il l'accepta, sur les instances réitérées de ses Collègues; il ne fut cependant confirmé & installé dans les formes qu'en 1720.

EN attendant le Soufouhounan Pakouboana avoit terminé sa carrière au mois de Février de l'année précédente, âgé de 71 ans, après en avoir régné 16, sans avoir rien fait de mémorable, quoiqu'il eut presque toujours été en Guerre.

SON Fils aîné, *Mangko Nagara*, âgé de 40 ans, lui succéda au Trône, & prit le nom d'*Amangkourat II.*, avec tous les Titres de son Pere; mais il n'en jouit pas aussi tranquillement qu'il se l'étoit imaginé. Deux de ses Freres, ayant d'abord attenté à sa vie, se mirent en état, à l'aide d'un assez puissant Parti, de lui contester son droit par la force des armes; de sorte que la Compagnie se trouva enveloppée dans une nouvelle Guerre.

ELLE duroit encore, lorsque 9 Rebelles, parmi lesquels deux proches Parens de l'Empereur, lui furent amenés. Après les avoir fait publiquement ranger en ligne & lier côte à côte, il ordonna à ceux de ses principaux Courtisans, qui avoient de l'amour pour leur Souverain, de le lui témoigner, en punissant ces Perfides. Incontinent quelques Grands se jetterent sur eux, & les poignarderent. Les uns furent inhumés, mais la plupart laissés en proie aux oiseaux. Le reste des Rebelles s'étoient retirés dans les Montagnes de Malang, dont ils ravageoient les environs. On fut obligé d'embarquer de nouveaux renforts pour l'Armée, qui avoit assez de peine de reprimer ces desordres. Le Pangoran *Blitar*, l'un des trois Chefs des Rebelles, mourut au mois de Janvier. Les deux autres, ainsi que les Partisans du Prince de Sourabaja, poignardé en 1708, se sauvèrent dans les Etats du Prince de Balamboang, sous la protection duquel ils s'étoient mis.

ENFIN l'année suivante les Princes Javanois, qui jusqu'alors avoient fait la Guerre à la Compagnie, se rendirent à sa discrétion. Ils arrivèrent le 19 Juillet à Batavia avec leurs Femmes & Enfants, au nombre de 44 personnes. Le Prince de Carta Soura, ou son Frere, & le jeune Fils de l'Empereur occupèrent le logement des Ambassadeurs près de la Porte-Neuve. Le Prince de Sourabaja & le fils de Sourapati furent mis dans d'autres appartemens de la Forteresse, & le Prince héréditaire de Java, qui s'étoit joint aux Rebelles, resta, jusqu'à nouvel ordre, sous la garde du Sr. *Dabbeldekop*, Commissaire, Commandant & Chef de la Côte Nord-Ouest de Java. Telle fut la fin de cette fameuse Guerre, qui avoit coûté tant de sang & tant de Tresors.

BATAVIA venoit d'échapper au danger éminent de sa ruine totale. Un nommé Pierre *Erberfeld* avoit fait un Complot avec plusieurs Javanois, & quelques autres Chefs Indiens, pour surprendre la Ville, la Citadelle & les Forts, massacrer le Gouverneur Général, les Conseillers, en un mot tous

ZWAARDE-
KROON.

1719.

Affaires de
Java, & mort
du Soufou-
hounan.

Son Fils aîné
lui succéda.

Attentat &
entreprise de
deux de ses
Freres.

1722.

Prise de neuf
Rebelles.

Leur puni-
tion.

Retraite du
reste des Re-
belles.

Mort d'un
de leurs
Chefs.

Les Princes
Javanois ré-
voltés vien-
nent se rendre
à Batavia.

Découverte
d'un horrible
Conspiration
contre cette
Ville.

ZWAARDE-
KROON.
1722.

Sentence
des Criminels.

les Chrétiens qui se trouvoient dans l'Isle. La Conspiration fut heureusement découverte à tems. On s'assura de la personne du Chef, & d'un grand nombre de ses Complices. Après avoir été plusieurs fois appliqués à la question, ils avouèrent leur crime dans toutes ses détestables circonstances.

ERBERFELD étoit âgé de 58 à 59 ans, Bourgeois de Batavia, Chrétien, du moins de nom, & ne d'un Pere Européen (a), mais d'une Mere Javanoise: Outre ce Chef, la Sentence nomme plusieurs des Conjurés tant Javanois qu'autres Indiens, avec trois de leurs femmes. Suivant leur propre confession, ils étoient convenus; „ Premièrement de massacrer les Hollandois & „ autres Européens, & par conséquent tous les Chrétiens sans en épargner „ aucun, dans l'attente qu'après ce coup, les Peuples de l'Isle de Java, aussi „ bien que les Etrangers, comme Chinois, Negres, Macassars, demeurant „ à Batavia, & dans les Environs, se joindroient d'abord aux Rebelles, ou „ du moins se soumettroient à eux, sans quoi l'on devoit tuer tous ceux „ qui feroient la moindre résistance. Erberfeld, pour donner plus de relief „ à son autorité, avoit pris le titre de *Thowang Gusti*, qui signifie Grand „ Seigneur ou Premier du Gouvernement, & son second, nommé *Catadia*, se faisoit appeller *Rading*, ou Prince. La Conspiration avoit été „ tramée dans la Maison du premier, située hors de la Ville sur le Chemin „ qui mène au Fort de Jacatra, & les Conjurés s'étoient aussi souvent as- „ semblés dans une autre Maison de plaisance, qui lui appartenoit, sur le „ *Sunder*, d'où ils entretenoient correspondance avec quelques Princes Ma- „ hométans, & plusieurs Chefs Indiens, qu'ils avoient gagnés. Ils étoient „ à quatre chargés d'écrire les Lettres & d'interpréter les Réponses en au- „ tant de langues, tandis que d'autres se répandoient dans différens Dis- „ tricts, pour y vendre & distribuer des Billets marqués de certains ca- „ ractères, qu'ils assuroient avoir la vertu de rendre invulnérables ceux „ qui les portoient sur eux. L'attaque étoit fixée au premier jour de l'an, „ à porte ouvrante, & les Conjurés devoient se glisser partie dans la Vil- „ le, partie dans la Citadelle. Pour prévenir toute dispute entr'eux, ils „ avoient fait un Règlement, qui assignoit à chacun son titre & ses fonc- „ tions. Le Chef régneroit dans la Ville & la Citadelle, & son Lieute- „ nant sur le Plat-Pays jusqu'aux Montagnes. Les autres, en qualité de „ *Pangorans*, de *Mantris*, & de *Tommagons*, formeroient leurs Conseils, „ ou commanderoient les Troupes. Ils avoient eu la précaution de s'assu- „ rer des moyens pour être soutenus par un Corps de 17 mille hommes, „ tirés de différens endroits aux environs de Batavia, & divisés en plu- „ sieurs Détachemens, dont chacun, au premier signal, devoit se mettre „ en mouvement vers l'endroit qui lui seroit indiqué pour s'emparer à la „ fois de toutes les portes, & empêcher que personne ne pût se sauver de „ leurs mains. Tout ce projet avoit été entièrement arrêté trois jours a- „ vant qu'il dût s'exécuter, & les mesures étoient si bien prises, que le „ succès paroïssoit immanquable”.

IL

(a) Ce Pere, natif de la Westphalie, mort Conseiller & Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie Bourgeoise de la Ville, lui avoit laissé de grands biens.

IL y avoit deux ans, que Catadia sollicitoit Erberfeld à entrer dans cet horrible complot. La Sentence de ces deux malheureux portoit; „ qu'ils „ feroient étendus & liés chacun sur une croix, où ils auroient la main „ droite coupée, & feroient tenaillés aux bras, aux jambes, & aux mam- „ melles, de façon que les tenailles ardentes en emporteroient des mor- „ ceaux de chair; qu'ils auroient ensuite le ventre ouvert du bas en haut, le „ cœur arraché & jetté au visage, la tête tranchée & mise sur un poteau, „ le corps écartelé & ses parties exposées hors de la Ville pour servir de „ pâture aux Oiseaux”.

ZWAARDE-
KROON.
1722.
Leur Sup-
plice.

QUATRE autres Criminels étoient condamnés à subir le même supplice, à l'exception que leurs corps ne feroient pas écartelés, mais qu'ils demeu- roient vivans sur la rouë. Dix devoient être rompus sans recevoir le coup de grace, & les trois femmes étranglées. Cette Sentence, prononcée le 8 d'Avril 1722, fut exécutée le 22 du même mois. Les 14 Criminels, qui avoient été exposés encore en vie, étoient tous morts avant les 6 heu- res du soir. Le Dimanche 24 on rendit à Dieu des Actions de grâces pu- bliques pour la découverte de cette horrible Conspiration.

DANS la suite on faisoit encore une trentaine des Complices, qui furent tous mis à mort les uns après les autres. La Maison, où demouroit ordi- nairement Pierre Erberfeld, fut abbatuë & rasée jusqu'aux fondemens. A sa place on érigea une colonne d'ignominie, dont le chapiteau étoit sur- monté d'une tête de mort, & au devant de cette colonne on lisoit, en 5 différentes Langues, l'Inscription suivante. *Ici a été autrefois le Domicile de l'exécrable Traître Pierre Erberfeld, sur laquelle place il ne sera jamais bâti jus- qu'à la fin des siècles. Batavia le 22 Avril 1722.*

Autres Com-
plices arrêtés
depuis.

Monument
d'ignominie.

ON ne fait pas précisément par qui cette trahison fut découverte. Les uns disent que ce fut par un Esclave, d'autres par une femme, & d'autres enfin, par quelques-uns des Conjurés mêmes. Quoiqu'il en soit, il y a apparence que le Gouverneur général en fut informé par le Roi de Bantam, puisqu'Erberfeld, en écrivant à ce Prince pour lui faire confidence de son projet, ajouta, qu'après qu'il se seroit emparé de Batavia, & qu'il y au- roit mis fin à la Domination des Chrétiens, il iroit combattre l'Empereur de Java. Ainsi le Roi de Bantam, qui commençoit à craindre pour lui-même, crut, dit-on, ne pouvoir mieux faire, pour prévenir ses attentats auda- cieux, que de le denoncer à la Compagnie.

On ignore
par qui le
Complot fut
découvert.

CETTE année on vit arriver, sur la Côte de Java, deux des trois Vaif- seaux que la Compagnie des Indes Occidentales avoit envoyés l'année précédente, sous le Commandement de l'Amiral Jacob *Roggeveen*, pour „ faire la découverte des Terres inconnues situées dans la Mer du Sud „ à l'Ouest de l'Amérique”. C'est ainsi que s'exprime le Journal de cet- te fameuse Expédition, dont nous avons eu l'Original en Manuscrit entre les mains. Comme il est assez conforme à la Relation qui en a été pu- bliée en François (b), on renvoie le Lecteur à celle-ci, notre plan n'em- brassant point les Observations Marines, qui pourroient rendre l'autre in- finiment plus recommandable aux Navigateurs. Cependant on remar- que-

Expédition
du Sr. Rogge-
veen aux Ter-
res Australes,
pour la Comp.
d'Occident.

(a) *Histoire de l'Expédition de trois Vaisseaux.* La Haye 1739.

ZWAARDE-
KROON.

1722.

Remarques
sur cette rou-
te.

Confiscation
des deux Vaif-
seaux à Bata-
via.

Procès à
cette occa-
sion.

Erection
d'une nouvel-
le Comp O-
rient. à Ostend-
e.

Négocia-
tions à ce su-
jet.

Son privi-
lège est sus-
pendu pour
sept ans.

Grands re-
tours des In-
des en Hol-
lande.

quera, pour concilier les récits, que deux des Vaisseaux, qui passèrent par le Détroit de le Maire, le troisième ayant pris par celui de Magellan, ne s'éleverent pas à une plus grande hauteur que celle de 60 degrés 44 min. de Latitude Australe. L'Isle de Paques, dont ils firent la découverte, git par les 27 d. 4 m. de Lat. Merid., & par les 265 d. 42 m. de Longitude; mais on ne parle pas de *Geens*, que d'autres prétendent y avoir été vûs. Comme cette Isle est la seule que Roggeveen eut trouvée, dans une distance de 658 lieues à l'Ouest de *Kopayapu*, il en conclut que *Davids, Dampier & Waffer* ont inventé à plaisir tout ce qu'ils ont écrit d'une Côte de la Terre Australe inconnüe, que le premier se vançoit faussement d'avoir découverte. L'Amiral ne traite guères mieux l'Auteur de la Relation du Capitaine *Schouten*, dont il avoit vainement voulu suivre la route, sans pouvoir la reconnoître; ce qui fut cause de la perte d'un de ses Navires. Enfin, ayant terminé cette longue Course à Batavia, il eut le chagrin de voir confisquer les deux autres par la Régence, en vertu du privilège exclusif de la Compagnie Orientale. Cependant celle d'Occident gagna dans la suite son Procès, & les Etats Généraux condamnèrent la première à la dédommager, puisqu'il étoit manifeste que les Vaisseaux de la dernière n'avoient exercé aucun Commerce dans les Indes.

Si cette jalousie étoit si grande entre des Compatriotes, on peut juger de celle que causoit la nouvelle Compagnie, qui venoit d'être érigée à Ostende. Les Ecrits qui parurent alors pour & contre en sont autant de monumens. Les Hollandois soutenoient que l'établissement de cette Compagnie étoit opposé au 5^e Article du Traité de Munster, & que les Peuples de la Flandre Autrichienne ne pouvoient faire aucun Commerce aux Indes. Bientôt les Anglois prirent part à la querelle. La Guerre alloit éclater entre les deux partis, quand on convint, par la médiation de la Cour de France, de régler les intérêts de l'un & de l'autre dans un Congrès, qui devoit se tenir à Aix la Chapelle. Peu de tems après, cette disposition fut changée à la requisition du Roi de France, qui avoit nommé M. le Cardinal de Fleury pour y assister. Ainsi on choisit un endroit plus à portée de la Cour, d'où S. Em. ne pouvoit s'absenter long-tems. Cambray fut proposé & accepté. Déjà les Ministres étrangers y avoient loué des Hôtels, quand on remontra encore que cette Ville étoit trop éloignée de Paris. Un Voyage, que le Roi devoit faire à Compiègne, déterminâ les Plénipotentiaires pour Soissons. On y débattit les raisons de part & d'autre; mais rien ne fut décidé dans ce Congrès; & l'on en demeura aux Articles préliminaires, suivant lesquels les Cours intéressées étoient convenuës que les privilèges de la Compagnie d'Ostende seroient *suspendus pour sept ans*, à condition que les Vaisseaux qu'elle avoit envoyés aux Indes avant la signature des Préliminaires, reviendroient librement en Europe, mais qu'elle n'y en expédieroit plus.

DANS le cours de l'année 1720, la Compagnie Hollandoise avoit reçu une Flotte extraordinaire de 26 Vaisseaux des Indes richement chargés; mais les retours de l'année suivante furent encore bien plus considérables. Ils composoient le nombre de 33 Navires, dont la Charge avoit couté d'achat 98 Tonnes d'Or, 33169 fl: 17: Six de ces Vaisseaux, qui arrivèrent les

les premiers dans les Ports de la République n'avoient mis que 7 mois & six jours à faire le Voyage.

COMME dans le même-tems la Compagnie Angloise reçut aussi 3 de ses Navires des Indes, en particulier de la Chine, d'où ils apportoiert plus de 425,000 livres de Thé, de différentes espèces, & que d'ailleurs les Vaisseaux de la nouvelle Compagnie d'Ostende revenoient aussi chargés de cette Marchandise autrefois si précieuse, le prix en tomba si fort, qu'on vendoit le Thé à Amsterdam, *par brouëttes*, le long des ruës. L'année 1722, fut plus malheureuse tant pour les Hollandois, que pour les Anglois. Les premiers cependant reçurent 22 de leurs Vaisseaux; mais une violente Tempête en avoit fait périr deux de la même Flotte, dont il ne s'étoit sauvé qu'un homme de l'un, & deux de l'autre, & pour comble de disgrâce, on apprit, que le même malheur étoit arrivé à 6 Navires de Noël de l'année précédente, allant aux Indes, dans un affreux Ouragan, qu'ils essuierent le 16 Juin à la Rade du Cap de Bonne Espérance. On n'en put retirer que peu d'effets, & quelques deniers comptans. La plupart des Equipages y périrent; on en compta 208 hommes du premier Vaisseau, 205 du second, 59 du troisième, 62 du quatrième, & 1 du cinquième; mais tous ceux du sixième furent sauvés. Il se trouvoit, dans la Rade du Cap, 3 Vaisseaux Anglois, & 1 Navire François, qui eurent le même sort, & dans certain Ecrit publié en 1733, les premiers évaluent leur perte, en cette occasion, à plus de 200,000 Livres sterlings. Mais le coup étoit bien plus terrible pour la Compagnie Hollandoise, sur-tout en y ajoutant encore la perte de six de ses Vaisseaux de retour en pleine Mer sur la fin de la même année. Mais ceux qui revenoient successivement, en nombre plus qu'ordinaire, la mettoient bien en état de se consoler de ces disgrâces, & de foutenir la gageure contre ses rivaux de Commerce.

IL est à remarquer que celui de la Chine s'étoit peu-à-peu rétabli, d'abord au moyen des Bâtimens Portugais, mais ensuite par le retour de quelques Jonques à Batavia, d'où le Sr. Van Zwol les avoit bannies. Son Successeur, se conduisant par des principes mieux entendus, remit, à cet égard, les choses sur l'ancien pied, & s'acquitt par-là autant de gloire, qu'il procura d'avantage à la Compagnie.

C'EST à ses soins qu'elle doit aussi la culture du Caffé dans l'Isle de Java, où il a réüssi au-delà de toute attente, & est devenu depuis une branche considérable de Commerce. Le Général commença d'en faire planter les arbres dans sa belle Terre de *Cadawang*, à 4 lieues de la Ville. Quelques années en ayant fait voir les fruits, bientôt les Habitans imitèrent cet exemple. La Compagnie fit avec eux un Contract, en vertu duquel on leur payoit le Caffé à raison de 15 écus le *Picol*, d'environ 125 livres.

ENFIN, le Général Zwaardkroon, qui avoit amassé de grandes richesses, & qui se proposoit d'en jouir dans le repos, obtint la permission qu'il avoit sollicitée de résigner sa Charge, ce qu'il fit le 8 Juillet 1725, en prenant le parti de rester aux Indes. Pour dire ici deux mots à sa

P p

louange,

ZWAARDE-
KROON.

1723.

Abondance
& bas prix
du Thé.Perte que
la Comp. fait
de plusieurs
de ses Vais-
seaux.Retour de
quelques Jon-
ques de la
Chine, à
Batavia.Culture du
Caffé dans
l'Isle de Java.

1725.

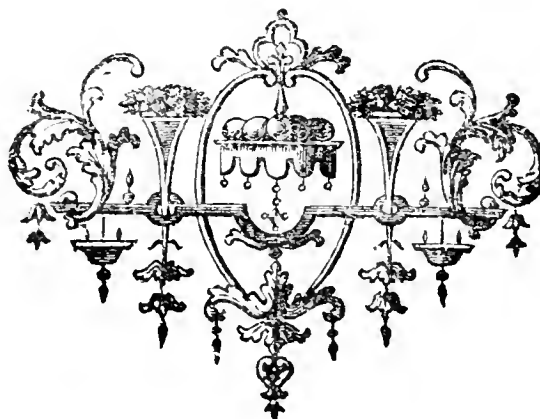
Résignation
du Général.

ZWAARDE-
KBOON.
1725.
Son éloge.

louange, c'étoit ce qu'on appelle un Homme du beau monde, galant, agréable, splendide. Sa Maison de Plaisance, à Cadauwang, dans la situation la plus riante, avoit l'air d'une petite Cour, par le grand nombre de Personnes de distinction, que la politesse du Général invitoit à en partager avec lui les charmes. Au reste, intelligent, habile & expéditif, il s'attacha avec autant de soin que de succès, à rétablir plusieurs branches de Commerce, qu'il avoit trouvées dans un état de décadence (c).

(c) Valentyn fait remarquer, qu'il portoit les mêmes Armes que la Compagnie; une *Epée*, comme en signe de l'autorité dont il devoit être revêtu, & une *Couronne* ou

Guirlande, comme pour désigner la récompense, que lui méritoient ses services. Ces *Armes parlantes* n'ont pas été bien représentées dans notre Figure.





XXI. MATHIEU DE HAAN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, étoit né à Dortrecht, en 1663, & avoit suivi son Pere, Notaire de cette Ville, qui partit le 26 Octobre 1671, avec sa Famille pour les Indes, où ses Parens, Mrs. *Van den Broeke*, occupoient des Emplois considérables. Le Pere de notre Général y alloit lui-même en qualité de Sous-Commis, pour la Chambre de Rotterdam, & ses trois Fils en obtinrent le titre de *jeunes Assistans*, quoique le second, dont nous écrivons la vie, ne fut alors âgé que de 8 ans. Le Pere arriva à Batavia avec ses trois Fils & une Fille, après avoir perdu son Epouse, nommée *Jeanne Van Wyngaarden*, dans le Détroit de la Sonde. Il ne lui survécut que 17 jours. On ne nous apprend rien de la fortune des Frères du jeune *Mathieu*, qui fut envoyé bientôt à Suratte, où il servoit, en 1676, comme *Assistent provisionnel*; en 1681; *Assistent*, en 1683, *Teneur de Livres*; en 1685, *Sous-Commis*, & en 1695, *Commis*. De retour à Batavia, il parvint successivement aux Emplois de *Sous-Commis du Château* en 1696, de *Premier* en 1698, de *Sécretaire intime du Gouvernement* en 1700, *Membre adjoint de la Régence* en 1704, *Conseiller extraordinaire des Indes* en 1709, ordinaire l'année suivante, & *Directeur Général* en 1722. Dans l'intervalle de ces différentes promotions il avoit aussi été *Président des Echevins*, & *Colonel de la Bourgeoisie de Batavia*. Enfin, il fut nommé le 8 Juillet, & installé le 7 Août 1725, *Gouverneur Général des Indes*.

La seconde année de sa Régence on ne compta pas moins de 36 Vaisseaux, richement chargés, qui revinrent fort à propos des Indes en Hollande, dans un tems où le Commerce de la République étoit menacé par la situation critique que présentoient alors les affaires de l'Europe.

Ce fut cette même année 1727, qu'on obtint, comme on l'a dit, la suspension

Vie de Mathieu de Haan, XXI. Gouverneur Général des Indes.

1725.

Ses premiers Emplois.

1727.

Retours considérables des Indes en Europe.

DE HAAN.

1727.

Erection
d'une nou-
velle Compa-
gnie Danoïse
des Indes
Orientales.

sion du Privilège de la Compagnie d'Ostende, pour 7 ans; mais à peine avoit-on gagné ce point important, que quelques Avanturiers, réchappés du fameux Systeme de 1720, trouvèrent moyen d'engager la Cour de Danemarck à pousser le Commerce des Indes directement à Coromandel, au Bengale & à la Chine. La nouvelle Compagnie d'Altena étoit du même genre que celle d'Ostende; & elle rencontra les mêmes obstacles. L'Angleterre & la Republique éclaterent dès qu'elles apprirent qu'il y avoit une Banque établie dans cette Ville pour recevoir les Actions des Souscripteurs, avec cette Inscription sur la Porte, en caractères dorés: *C'est ici la nouvelle Maison des Indes pour négocier à Tranquebar, à la Chine & autres Lieux.*

Opositions
des Hollan-
dois & des
Anglois.

LE Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur de Hannover, fit répandre dans Hambourg, un avertissement, par lequel il deffendoit à tous ses Sujets d'Allemagne de faire aucun Commerce de ces Actions, ni d'y prendre aucune part, sous peine de payer le quadruple de la somme fixée pour cet effet, & ceux qui n'en auroient pas le moyen, seroient condamnés aux travaux publics. Les Etats Généraux s'unirent avec S. M. Brit. contre l'établissement de la nouvelle Compagnie. Le Lord *Glenorchi*, conjointement avec Mr. d'*Assendelft*, Ministre de L. H. P., présentèrent au Roi de Danemarck un Mémoire de remonstrances & d'oppositions. Ce Prince trouva mauvais qu'on voulût lui imposer des Loix dans une affaire qu'il croyoit ne regarder que le Commerce & le Gouvernement de ses Etats. On soutint son droit avec une égale chaleur de part & d'autre; mais enfin le projet de la Compagnie tomba de lui-même.

Elle tombe
d'elle même.

Projets de
Jofias Van
Asperen,
Hollandois.

UN Hollandois, nommé *Jofias Van Asperen*, Marchand d'Amsterdam, étoit le Promoteur secret de cette affaire. On jugea que son engagement, dans une Compagnie étrangère, le rendoit coupable de felonie suivant les Loix de la Republique, & le grand Officier d'Amsterdam lui fit son procès. Ce *Chevalier errant des Actions*, comme on l'appelloit, alla ensuite offrir ses Services aux Cours de Berlin & de Stockholm. La première rebuta le projet qu'il lui présenta pour ériger à Stettin une Compagnie des Indes; mais il fut mieux reçu à la dernière.

1729.

Riches re-
tours des In-
des en Hol-
lande.

LES retours des Indes, en 1729, pour la Compagnie Hollandoise, furent encore des plus considérables. De 25 Vaisseaux, qui arrivèrent dans le cours de cette année, la Charge des 20 premiers avoit couté d'achat 4 millions, 630 mille florins.

Mort du Sr.
de Haan.

LE Gouverneur Général avoit terminé sa carrière le 1^{er} Juin de la même année. Il fut enseveli le 4 de ce mois avec les honneurs dus à son rang. Le Sr. *Valantyn*, qui étoit son Concitoyen, & qui écrivoit de son tems, fait les plus grands éloges de ses vertus & de ses qualités éminentes. Sa capacité extraordinaire lui avoit seule frayé les voyes à sa fortune. Son caractère généreux & bien-faisant l'en rendoit digne à double titre; mais comme chacun a ses ennemis, & que le plus grand mérite n'est d'ailleurs jamais exempt de défauts, les Amis de son Prédécesseur lui ont reproché des foiblesses, qui, dans le vrai ou dans le faux, justifient ces vérités.

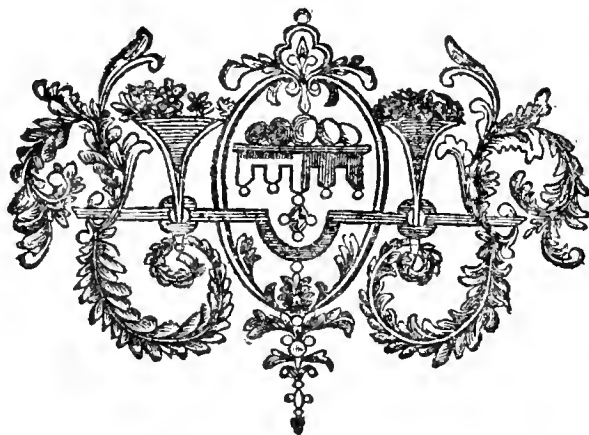
Son éloge.

ON

ON l'a accusé, dans certain Ecrit public, d'une lenteur & d'une irrésolution, qui gâtoit tout ce qu'il y avoit de bon en lui, & qui portoit préjudice aux affaires. On prétend qu'à l'instigation d'un de ses favoris, qui en vouloit à Mr. Zwaardekroon, il s'étoit laissé aller à des mesures, qui, paroissant avantageuses pour ses Maîtres, tendoient à ruiner ce dernier, & à vexer les Habitans, qu'on forçoit à livrer leur Caffé, à la Compagnie, au prix de 6 écus le Picol, au lieu de 15 que l'ancien Général leur avoit promis, & qu'il exigeoit lui-même de ses propres livraisons. C'étoit-là, dit-on, ce qu'on cherchoit, pour le noircir dans l'esprit de Mrs. les Directeurs, & le faire rappeler des Indes; mais on ajoute, qu'ayant découvert le piège dans la suite, ils résolurent au contraire de donner un riche présent à Mr. Zwaardekroon, pour lui marquer leur satisfaction de ses Services. Il y a d'autres traits de cette nature, que nous passons sous silence.

DE HAAN.

1729.

Défauts
qu'on lui re-
proche.



Vie de Thierry Durven, XXII. Gouverneur Général des Indes.

1729-31.

Son prompt rappel de ce Poste.

Retours avantageux des Indes.

Prise de deux Vaisseaux de la Comp. par les Algériens,

Rapports cassés.

XXII. THIERRY (DIEDERICK) DURVEN, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, Avocat, de Delft, en partit à bord du Vaisseau *le Grimmefteyn*, & arriva à Batavia l'an 1706, en qualité de Conseiller de Justice, fut fait Conseiller extraordinaire des Indes en 1720, & ordinaire en 1724, & parvint au Généralat le 1^{er} Juin 1729. Il n'occupa ce Poste éminent que jusqu'au 28 May 1732. Les Directeurs l'avoient rappelé en Europe dès l'année précédente. Divers autres Employés reçurent en même-tems l'ordre de l'accompagner dans ce Voyage. Ce changement subit prouve assez le peu de satisfaction que le nouveau Général & ses partisans donnoient à la Compagnie. Sans parler du caractère personnel de Mr. Durven, dont on a peut-etre trop chargé les traits, il semble au moins qu'on ne sauroit le justifier sur des faits aussi publics que les Taxes énormes qu'il imposa aux Chinois, que les supplices affreux auxquels il condamna les malfaiteurs de cette Nation opprimée, & que les faveurs qu'il accordoit à des Créatures indignes. Ces accusations sont revêtues de tant de circonstances, qu'on doit les croire fondées, & nous sommes fâchés de ne rien trouver qui les rende suspectes. Mais une simple démission du Service laissa la Cause de Mr. Durven indécise pour le Public & pour nous.

Les retours des Indes continuoient cependant d'être toujours extrêmement avantageux. Ces deux années 1730 & 1731, on en vit arriver 63 avec de riches cargaisons; mais les Algériens s'emparèrent, en 1730, de deux des Navires qui étoient partis de la Hollande. Mr. *Schryver* les fit pourtant relâcher moyennant la somme de 157000 florins, c'est-à-dire la moitié de l'Argent comptant qui se trouvoit à bord, & sa conduite fut d'autant plus approuvée, qu'il n'y avoit pas d'autre moyen que celui-là de prévenir la confiscation des Vaisseaux, & la déclaration de Guerre de ces Corsaires Barbaresques contre la République.

L'Oc-

L'Octroi de la Compagnie d'Ostende fut enfin entièrement révoqué par l'Article 5 du Traité de Vienne de 1731; mais il y eut encore bien des contestations par rapport à ses Vaisseaux qui exerçoient le Commerce aux Indes, à la faveur du Pavillon & des Passeports de quelques autres Princes étrangers. Les Anglois & les Hollandois en avoient attaqué & saisi deux dans le Gange. Il en étoit arrivé un troisième nommé l'*Apollon*, à Hambourg, où il fut déchargé & sa Cargaison vendue. Les Ministres des Princes qui avoient accordé leurs Pavillons & leurs Passeports demandoient satisfaction à l'égard des premiers: Ceux d'Angleterre & de Hollande se plaignoient au sujet du dernier, & l'Empereur se déclaroit pour le maintien des Droits d'une Ville libre & Impériale, sans approuver ce qui pouvoit avoir été fait de la part de ses Sujets d'Ostende contre la teneur des Traités. Mais enfin, ceux-ci, en le faisant, autorisoient leurs Rivaux à les traiter de la sorte.

Le fameux Josias Van Asperen avoit fait approuver en Suede, son Projet pour l'Erection d'une Compagnie des Indes Orientales, quoique son nom ne fut pas exprimé dans l'Octroi, qui est du 14 Juin 1731, au Commissaire *König* & Compagnie. Il s'étendoit à 15 ans, & uniquement aux Lieux par delà le Cap de Bonne Espérance, où le Commerce étoit permis à toutes les Nations, mais non dans les Possessions des Européens.

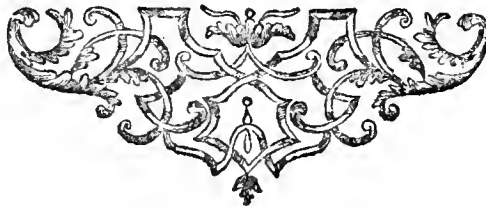
DURVEN.

1731.

Revocation de la Comp. d'Ostende.

Déclarés au sujet de ses Vaisseaux aux Indes.

Erection d'une Compagnie des Indes en Suede.





Vie de Dirk
Van Cloon,
XXIII. Gouverneur
Général des
Indes.

1732.

Ses premiers
Emplois.

Jugement
& exécution
de Pierre
Vuyft, Gouverneur de
Ceylan.

XXIII. THEODORE (DIRK) VAN CLOON, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, né à Batavia, fut envoyé en Hollande pour y faire ses Etudes, & retourna aux Indes en 1720, à bord du Vaisseau *t Huys Assenburg*, en qualité de Sous-Commis. Il devint Premier Commis en 1724, & la même année Conseiller extraordinaire, comme en 1730, Conseiller ordinaire des Indes. Mrs. les Dix-sept, en rappelant le Sr. Durven, en 1731, nommèrent le Sr. Van Cloon Gouverneur Général à sa place; mais il ne fut installé que l'année suivante dans ce Poste.

LA première & presque la seule affaire importante qui soit arrivée aux Indes durant sa courte Administration, c'est l'exécution de Pierre *Vuyft*, Conseiller extraordinaire des Indes, ancien Fiscal, Directeur de Bengale, & en dernier lieu Gouverneur de Ceylan, d'où il avoit été transporté à Batavia le 24 Fevrier 1730, & detenu depuis les fers aux pieds & aux mains dans les Prisons de cette Ville. Ses crimes odieux, qui ont fait trop de bruit pour pouvoir les passer sous silence, se trouvent amplement détaillés dans sa sentence, dont nous allons donner ici le précis. Elle contenoit trois principaux chefs d'accusation & de conviction.

„ Le premier, d'avoir violé les Privileges, en erigeant un Conseil de Guerre sous le faux prétexte de nécessité indispensable, d'avoir par-là porté „ atteinte à l'Autorité Souveraine, & de s'être rendu Criminel de Leze- „ Majesté; Conseil néanmoins dont il avoit été tout à la fois Président, „ Juge & Bourreau. Le second, d'avoir prétexté une Trahison dans le „ Pays, mais qui n'existoit que dans son idée, & offensé de puissans Monarques, „ Affociés & Alliés de la Republique des Provinces-Unies, notamment les Rois de la Grande Bretagne & de Portugal, ainsi que l'Empereur de Candy, comme s'il n'avoit voulu avoir aucun égard pour les „ Vais-

„ Vaisseaux qui faisoient voile aux Indes Orientales sous le Pavillon de VAN CLOON.
 „ ce Prince. Le troisième, de s'être conduit, avec son prétendu Con- 1732.
 „ seil, d'une manière absolument contraire aux Coutumes & à toutes les
 „ Règles du Droit, jusqu'à faire appréhender, sous ombre d'équité & de
 „ justice, appliquer à la Question, avec une cruauté extraordinaire, & met-
 „ tre à mort par différens genres d'affreux supplices, 19 personnes inno-
 „ centes, sans aveu préalable; d'avoir à force d'insupportables & longs
 „ tourmens, épuisé de vigueur & de biens un plus grand nombre de mal-
 „ heureux; d'avoir enfin par sa tyrannie & ses forfaits, d'autant plus exé-
 „ crables qu'il y ajoutoit l'invocation du nom de Dieu, non-seulement
 „ réduit au désespoir, ruiné & détruit les Habitans de l'Isle, mais privé
 „ l'Etat de bons & utiles Sujets”.

CETTE Sentence, renduë par le Conseil de Justice de Batavia le Lundi
 19 May 1732, portoit en outre „ que Pierre Vuyst seroit conduit au lieu
 „ ordinaire des Exécutions, où, lié & garotté sur une chaise, il auroit
 „ la gorge coupée avec un couteau, le corps divisé en quatre parties &
 „ brûlé au-dessous de l'Echaffaut, avec confiscation de tous ses Biens &
 „ Appointemens jusqu'alors échûs, & condamnation aux fraix & mises
 „ de la Justice”.

SON exécution n'eut lieu que le 3 du mois suivant, Mardi de la Pente-
 côte. Telle fut la fin de ce fameux Criminel, dont le sang & les cendres
 furent soigneusement ramassés & jettés dans la Mer avec le Gril qui avoit
 servi à consumer son corps, afin qu'il ne restât de lui aucune marque qui pût
 en rappeler le souvenir.

MALGRÉ cet exemple, le Successeur de Vuyst, nommé *Verfluys*, gouverna
 presque aussi despotiquement que lui; mais il s'y prit avec plus d'adres- Mauvaise
 se, & sans faire mourir personne. Egalemeut convoiteux du bien d'au- conduite de
 trui, & avide à s'en emparer, il ne se vit pas plutôt établi dans son son Succes-
 Poste, qu'il fit mettre le riz à un si haut prix, que la plûpart des Ha- seur.
 bitans se trouvoient hors d'état de s'en procurer le nécessaire. Les re-
 présentations humbles & réitérées qu'ils en firent au Gouverneur ne ser-
 virent à rien, & les choses allèrent toujours de mal en pis jusqu'à ce
 qu'on en fut enfin informé en Hollande. On y eut égard aux plain-
 tes des pauvres Habitans, & l'on envoya un autre Gouverneur nommé On envoie
Doembourg, dans l'Isle de Ceylan, avec l'ordre très précis de ménager un autre Gou-
 les Sujets de la Compagnie, & de les traiter avec la douceur conve- verneur à sa
 nable. place.

LE nouveau Gouverneur, à son arrivée dans l'Isle de Ceylan, trou- Opposition
 va des obstacles à prendre possession de sa Charge. *Verfluys* refusa du premier.
 absolument de la lui résigner. Ce changement le porta au dese-
 espoir à un point, qu'il fit faire feu sur les Vaisseaux de la Comp-
 agnie, qui venoient d'arriver à la Rade de Colombo; mais il fut en-
 fin obligé de céder à la force. On s'assura de sa personne, & on le
 transporta à Batavia, où il fut mis aux arrêts. Pendant qu'il y étoit,
 on examina les griefs qui avoient été portés à sa charge, & l'on On lui fait
 instruisit son procès. Quelque tems après il fut relâché, sous cau- son procès.
 tion

VAN CLOON.
1735.

tion d'une grosse somme d'Argent, qu'il consigna, pour avoir plus de liberté & de moyens de travailler à sa deffense. On ignore ce qui s'est passé depuis au sujet de cette affaire, qui sera peut-être demeurée indecise.

Mort du Gé-
néral Cloon.

EN attendant le Général Van Cloon mourut dans sa Maison de Plaisance nommée *Molenvliet*, près de Batavia, le 10 de Mars 1735, sans avoir rien fait de remarquable; mais on loué sa capacité & son bon caractère.





J. V. Schley del.

XXIV. ABRAHAM PATRAS, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, nâtif de Grenoble, s'engagea comme simple Soldat au Service de la Compagnie, partit en 1690, à bord du Vaisseau le *Hobrée*, fut fait Assistant en 1696, Teneur de Livres en 1698, Sous Commis en 1703, Commis en 1709, Premier Commis en 1713, Visiteur général en 1720, Directeur de Bengale en 1724, une seconde fois en 1730, Conseiller extraordinaire des Indes en 1732, & Gouverneur Général en 1735.

Ses avancemens, du plus bas grade jusqu'à celui de Conseiller extraordinaire n'ont rien qui surprenne, parce qu'ils étoient dûs à son mérite, à ses talens & à ses vertueuses qualités. Mais le dernier fait est un *Coup de fortune* bien singulier & sans exemple. A la mort du Sr. Van Cloon, le Conseil assemblé, comme de coutume, pour procéder à l'Élection d'un Successeur, les suffrages se trouvèrent égaux entre le Sr. *Valckenier* & le Sr. Patras, celui-ci seulement Conseiller *extraordinaire*, & l'autre Conseiller *ordinaire*. On n'avoit jamais encore agité la question si les Membres d'une Classe *inférieure* étoient éligibles de pair avec ceux d'une Classe *supérieure*. Ainsi l'on se sépara ce soir-là sans pouvoir décider les contestations des deux partis; mais le lendemain on convint de s'en remettre au *fort*. Les *Dez* furent jettés, & par un *point*, le Sr. Patras remporta le prix.

C'étoit un Homme des plus respectables, qui avoit blanchi au Service de la Compagnie, & s'étoit concilié l'affection de tout le monde; mais son grand âge ne lui promettoit pas de jouir long-tems de sa dernière fortune; aussi mourut-il le 3 May 1737, regretté d'un chacun, laissant de grands Biens à sa Famille, qui tient encore un rang distingué en Hollande.

Vie d'Abraham Patras, XXIV. Gouverneur Général des Indes.

1735.
Il parvient du plus bas au premier Poste.

Circonstance singulière, de son Élection.

1737.
Sa mort & son éloge.



Vie d'Adrien Valckenier, XXV. Gouverneur Général des Indes.

1737.

Ses premiers Emplois.

Naufrage de huit Vaisseaux de retour au Cap.

Circonstances de cet accident.

XXV. ADRIEN VALCKENIER, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, d'une Famille distinguée d'Amsterdam, arriva à Batavia en 1725, à bord du *Lindschooten*, en qualité de Sous-Commis, fut fait Commis en 1726, Teneur de Livres général en 1727, Conseiller extraordinaire en 1730, Conseiller ordinaire des Indes en 1733, Directeur général en 1736, ayant manqué auparavant, comme on l'a vu, le Poste de Gouverneur général, auquel il parvint le 3 May de l'année suivante.

LA Compagnie, qui depuis l'année dernière avoit reçu 44 Vaisseaux des Indes, souffrit ce mois-ci un échec bien sensible, par la perte de huit autres de retour, nommés *Tperode*, *Goudrian*, *Flora*, *Paddenburg*, *Westerwyk*, *De Buys*, *Drynbeek* & *Rodenrys*, qui, le 20 au soir, veille de leur départ du Cap de Bonne Espérance, y furent surpris d'une tourmente des plus terribles qu'on ait jamais vu, & dont on attribua la cause à quelque tremblement de Terre, au dessous des eaux, parceque le vent, du moins dans la Rade, ne souffloit pas avec assez de force pour les élever à une hauteur si prodigieuse, & pour exciter une agitation si violente, qu'il sembloit que les abîmes de la Mer se mêlassent avec les vagues pour tout détruire. Cependant les Vaisseaux en soutinrent l'effort jusqu'au lendemain matin entre 9 & 10 heures, que les uns furent engloutis, & les autres brisés contre les Rochers, ou poussés sur le Rivage. L'un de ces Navires reçut un coup si furieux, qu'il se rompit par son milieu en largeur, comme s'il eut été séparé par une scie. Un Barquentin fut jetté à terre à une distance étonnante, & ce fait épouvantable ne couta la vie qu'à un seul homme. Presque tout l'Equipage du *Hajicoyck*, qui étoit échoué, se sauva homme par homme, dans la grande marmite du Cuisinier, au moyen de deux cordes attachées l'une au Vaisseau, & l'autre sur le Rivage. Ce fut un bonheur qu'on eut envoyé la veille une Chaloupe de chaque Vaisseau

feu avec du monde à terre, pour la dernière fois. De 740 hommes qui composoient les Equipages de ces 8 Navires, il n'en périt que 207. Le *Papenburg* vit, à son départ du Cap le 30, deux ou trois hommes allés sur les débris d'un Vaiffeau, & auxquels la grosse mer empêchoit encore de donner secours. On sauva aussi une bonne partie des Effets, par les soins de la Régence du Cap, qui fit pendre immédiatement sur le Rivage quatre Caffres, & arrêter quelques Matelots pour en avoir volé, ce qui servit à reprimer le pillage.

Au mois de Novembre suivant un Ouragan affreux, suivi d'une grande Inondation, réduisit le Bengale dans un état des plus déplorables. Des milliers d'Habitans y trouvèrent la mort sous les ruines de leurs Maisons ou au fond des eaux. On peut juger des tristes effets d'un vent, que les Relations de Hougly assurent avoir été capable d'emporter des Vaiffeaux de 60 tonneaux, par dessus les plus grands arbres, jusqu'à deux milles dans les Terres. Les Anglois en perdirent deux de 500 tonneaux; mais ceux des Hollandois ne furent qu'endommagés. La misère que ces dégâts occasionnèrent dans le Pays étoit inexprimable.

Nous touchons à l'événement le plus mémorable de tous ceux dont nous avons fait l'Histoire. C'est celui du Soulevement & du Massacre des Chinois à Batavia, en 1740. On en a diverses Relations, & celle que nous allons donner ici n'en comprend pas moins de sept, qui, à quelques circonstances près, sont absolument les mêmes. Toutes annoncent une Conspiration générale formée depuis long-tems par ces Peuples, pour se rendre maîtres de l'Isle de Java, après qu'ils en auroient détruit tous les Européens. Ils ne devoient épargner que le Gouverneur & le Directeur Général, qu'ils destinoient à porter le Parasol, l'un du Gouverneur & l'autre de la Gouvernante de leur Nation. Ils auroient empalé les Conseillers; ils auroient brûlé les Vieillards, & les vieilles femmes; ils auroient fait un hachis de Mrs. *Imhoff* & *Theuens*, qu'ils regardoient comme leurs plus mortels ennemis, & ils les auroient mangés. Les jeunes filles jolies leur auroient servi de Concubines; quelques unes seroient passées à la fuite de la Gouvernante, & le reste, ainsi que les jeunes hommes, auroient été enchainés & réduits à l'esclavage.

TEL étoit, de l'aveu même des Chinois, le Plan général de cette horrible Conspiration. Un de leurs Lieutenans, nommé *Niloco*, en avoit conçu le monstrueux dessein, dès l'année 1734; mais la mort ne lui laissa tout au plus que le tems d'en faire jurer l'exécution à son fils *Nikoekong*, Capitaine des Chinois. Celui-ci avoit dans son parti quatre de ses frères, nommés *Nicoangeong*, *Nilierkong*, *Nitjetkong*, & *Nichoekong*. A la tête de ces Conjurés, se trouvoit certain Vagabond, que la plupart de nos Relations disent être fils naturel du dernier Empereur de la Chine. Il avoit aspiré à la Couronne de cet Empire, mais ayant manqué son coup, il s'étoit vu obligé de prendre la fuite, à bord d'une des Jonques, qui étoient venues de la Chine l'année précédente. Le mécontentement des Chinois de Java lui parut une occasion favorable pour établir sa fortune. Ses offres de services furent acceptées avec joye, & l'idée de la Royauté, qui en devoit

VALCENIER.

1737.

Furieux
Ouragan au
Bengale.

1740.

Relation du
Soulevement
& du Massacre des
Chinois à Bata-
via.

VALKENIER.
1740.

être le prix, flattoit trop son ambition, pour qu'il négligeât aucun des moyens qu'il croyoit propres à assurer le succès de son entreprise.

Ce Proscrit, qui se nommoit *Tayoewan-soey Oey*, commandoit un gros Corps de Rebelles dans le Haut Pays, d'où il entretenoit des intelligences secrettes avec ceux de la Ville & des environs, dont le nombre se montoit autour de trente mille hommes. Une de ses Lettres, adressée au Capitaine *Toalang*, & interceptée dans la suite, fera connoître sa politique, & ses dangereuses machinations. Voici la Traduction de cette Lettre.

„ QUELQUE grande que soit la Ville de Batavia, elle peut être gagnée
 „ si vos Cœurs sont unis; au-lieu que s'ils ne sont pas d'accord, bien
 „ que Dieu soit tout-puissant, il faut que l'entreprise échouë, & s'en
 „ aille en fumée. Car quoique l'Empereur de la Chine soit un Tar-
 „ tare, cependant son Règne est durable, parce qu'il a de bons sentimens,
 „ qu'il traite avec douceur les moindres de ses Sujets, & qu'il en est aimé
 „ pour cette raison. J'ai sous moi, dans le Haut Pays, 60000 hommes. La
 „ Chine est une Région vaste & étenduë; néanmoins si les Cœurs ne sont
 „ pas sinceres, elle ne peut subsister en entier; & Batavia au contraire est
 „ si petite!: combien donc seroit-il plus facile de la détruire, en cas qu'il
 „ ne s'y trouve point de sincérité & de droiture dans les Cœurs. Ici les
 „ Chinois sont mal-traités & opprimés d'une maniere insupportable; aussi
 „ me suis-je mis à leur tête par compassion, & les ai rassemblés pour
 „ combattre Batavia. Je remercie Dieu de ce qu'ayant marché le 15, pour
 „ la premiere fois, j'ai remporté la victoire; ce qui me donne lieu de pen-
 „ ser que Dieu me sera en aide. J'ai reçu deux Envoyés, qui m'ont
 „ apporté de très bons avis. C'est pourquoi je vous écris cette Lettre,
 „ afin que les Prisonniers puissent être élargis, & que conjointement avec
 „ le Capitaine & le Lieutenant ils viennent me joindre demain. Alors je
 „ me consulterai ultérieurement. Je vous prie donc de vouloir bien af-
 „ sembler du monde, & de me seconder aussi efficacement au dedans,
 „ que je vous secourerai au dehors. Au reste je n'ai rien de plus à
 „ vous dire”.

L'OPPRESSION, dont il est fait mention dans cette Lettre, étoit un faux prétexte, fondé sur ce que la Régence, ne pouvant endurer plus long-tems les Vols & les Meurtres que les Chinois commettoient de jour en jour, avoit jugé à propos d'envoyer à Ceylan une bande de 50 d'entre eux, convaincus ou soupçonnés de larcin. Cette voye de la douceur, qui ne tendoit qu'à procurer à ces Brigands plus de facilité de gagner leur vie sans crime, loin de ramener les autres à leur devoir, ne servit qu'à les rendre d'autant plus résolus dans leur Complot, dont l'exécution étoit fixée au 9 d'Octobre, Fête anniversaire de leur principale Idole. Dès le 26 du mois précédent, quatre Chinois, nommés *Limtsouko*, *Oey-Theko*, *Oyet-Somko* & *Khouw-Tsuko*, ou *Khou-Thsingseeng*, avoient averti la Régence que ceux de leur Nation couvoient un pernicieux dessein; mais quelque vraisemblable que fût cet avis, on avoit peine à y ajouter foi, tant on étoit prévenu de la timidité naturelle des Chinois, & de la sécurité où l'on devoit être à l'égard d'une Nation, qu'on regardoit comme Alliée, & qui

qui depuis tant d'années jouissoit de toute la liberté possible sous la Protection de la Compagnie. Cependant la prudence vouloit que l'on se précautionnât contre tout événement. Ce jour-là, à 8 heures du soir, le Conseil s'assembla & tint séance jusqu'à 11 heures. Nikoekong, Capitaine des Chinois, y fut mandé & interrogé sur la Conspiration, dont il protesta ne rien savoir, & affecta beaucoup de surprise de ce qu'on le croyoit capable de trahison. On le congédia, & sur le champ tous les Officiers eurent ordre de redoubler d'attention pour la sûreté de la Ville, de renforcer les Corps-de-Garde, & de les pourvoir d'une quantité suffisante de Munitions de guerre. En même tems on leur enjoignit de ne laisser passer aucun Chinois, & de faire feu sur quiconque d'entr'eux s'obstineroit à leur résister.

VALCKENIER.
1740.

LE 27, la consternation se répandit dans la Ville, d'autant plus que l'on y comptoit 7 à 8000 Chinois & au-delà de 60000 dans les environs, qui s'étoient attroupés & dispersés de côté & d'autre en différens Corps plus ou moins nombreux. La crainte d'en être assailli à l'improviste, au dedans & au dehors, fit que l'on envoya des Patrouilles battre les rues & les carrefours; ce qui dura régulièrement toutes les nuits jusqu'au 2 Octobre. Dans cet intervalle, les premiers avis, qu'on avoit eus de la Conspiration, furent confirmés par celui que reçut le Sr. *Thornton*, Directeur de la Maison des Orphelins de la Ville. Il portoit qu'une multitude innombrable de Chinois, tous armés, s'étoit campée dans sa Terre.

LE 6, on garnit de monde & de munitions tous les Postes extérieurs, & environ midi plusieurs Messagers de Justice & Crieurs publics annoncèrent qu'on eût à ne pas molester les Chinois & à les laisser continuer leur trafic, sous peine de la vie en cas de désobéissance; mais sur les 9 heures du soir on leur fit défense d'ouvrir leurs portes & de sortir de leurs maisons, à moins de s'exposer à être tués à coups de fusil. Ensuite deux Compagnies de Marchands, de Facteurs, de Clercs & d'Employés, chacune de 218 hommes sous les armes, furent réparties en différens Quartiers de la Ville, de manière à s'entre-secourir en cas de besoin. La nuit s'étant passée sans tumulte, elles furent congédiées le matin, avec ordre de se représenter au premier coup de tambour.

TANDIS que l'on travailloit ainsi à se garantir dans la Ville, & que l'on se préparoit à faire tête dans le Haut Pays, ces Perfides, sous le voile d'amitié, requièrent la Régence de leur permettre de dresser, selon leur coutume, 24 *Wayangs*, ou Théâtres, à la faveur desquels ils se propoient d'afflouvoir leur rage. On n'avoit que trop lieu de s'en douter; on rejeta leur demande, & l'on démolit les Théâtres qu'ils avoient déjà élevés sans octroi.

Sur le rapport que 10 à 12000 Chinois s'étoient portés le 4, à *Tanna-Abang* (a), qu'ils s'étoient logés à *Paningaran* au-delà du District de *Grogol* à 3 lieues de chemin de *Batavia*, & qu'ils y avoient construit un Retranchement muni d'Artillerie, on envoya de ce côté-là le Capitaine *Jean Van Oosten*, sous la conduite de Mrs. *Imhoff* & *Van Aarden*, l'un Conseiller ordinaire,

l'au-

(a) Négrerie ou petit Village à une lieue & demie à l'Occident de la Ville.

VALCKENIER.
1740.

l'autre extraordinaire, avec 200 Européens, quelques Compagnies fran- ches de Baliens, de Macassars & de Milice nationale, outre quelques- uns des Chinois les plus notables de la Ville, qui devoient servir de Députés pour favoir de leurs Compatriotes le motif d'une entreprise aussi desespe- rée, & ce qu'ils avoient dessein de faire ultérieurement. Ils répondirent qu'à moins que l'on n'affranchit & ne rappellât les Prisonniers de leur Na- tion qui étoient à Ceylan, ils étoient résolus de combattre & de répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Défaite des
Rebelles.

CEPENDANT les Partis Chinois ne cessoient de ravager les Terres & d'en enlever le Bétail; mais les Troupes ayant été successivement renforcées jusqu'à 1800 hommes par de nouveaux secours, tant d'Infanterie que de Cavalerie, les deux Chefs résolurent le 8 d'attaquer l'Ennemi, dont les débris furent obligés de chercher leur salut dans les Bois & les Bocages. S'étant réunis, les Chinois commencèrent à diriger leur marche vers Bata- via, surprirent & réduisirent en cendres le Poste de *Qual* (b), qui n'étoit occupé que par 15 hommes, dont ils tuerent le Sergent & deux Soldats. Un autre Détachement de 27 hommes, destiné pour renforcer la Garnison de *Tangerang*, & commandé par l'Enseigne *Rengers*, tomba près de *Cadou- wang* (c) entre les mains d'un de leurs Partis, qui hâcha inhumainement l'Officier en pièces, & mit sur le carreau un Sergent & 11 hommes, le reste ayant heureusement échappé par la fuite.

LA nouvelle de la défaite des Chinois avoit prévenu le retour des deux Conseillers, qui rentrèrent victorieux dans Batavia avec leurs Troupes, à l'exception des Grenadiers & d'un grand nombre de Baliens, qu'ils avoient laissés à Tanna-Abang sous le Commandement du Capitaine Van Oosten. Ce fut un coup de foudre pour Nikoekong. Il étoit alors chez Mr. de *Haze*, Président de la Chambre des Echevins & Colonel de la Bourgeoisie; mais si ému, qu'on lui en demanda la raison. On le prit à part, on lui dit qu'il étoit trahi par ses Complices, on ajouta que s'il vouloit faire un aveu ingénu du Complot, il pourroit encore en obtenir le pardon; autrement qu'il devoit s'attendre à une fin des plus cruelles. Il déclara simplement qu'il venoit d'apprendre qu'il y avoit quelques armes chez un Fabriquant de Cercueils Chinois, & en plusieurs autres endroits qu'il nomma, en prote- stant de nouveau qu'il n'avoit aucune connoissance ultérieure de la Conspi- ration. On trouva qu'il avoit accusé juste, hormis quelques autres armes qui étoient cachées dans la gouttière de sa Maison. Elles furent toutes por- tées à l'Hôtel de Ville.

ON eut avis que d'autres Partis Chinois avoient insulté le Fort de Tan- gerang & celui de *Nieuwendam* (d); & qu'y ayant été vigoureusement re- pouf-

(b) A l'embouchure de la Rivière *Tange- sang*, sur les frontières du Royaume de Jaca- ran & de Bantam, à 13 lieues par mer de Batavia, & à 9 par terre. Ce n'est qu'une simple Carle, entourée de bambous, & com- posée d'un Sergent, de 2 Caporaux & de 12 Soldats, pour empêcher la Contrebande.

(c) Terre à environ 4 lieues de chemin de la Ville, & qui appartenoit ci-devant au Général Zwaardkroon.

(d) Situé dans les Terres, à 3 lieues de la Ville, entre le grand Chemin & la gran- de Rivière, afin d'empêcher le passage de-là à Batavia.

pouffés, ils s'étoient repliés du côté de *Maronde* (e) & de *Tanjong-Paryok*, mais principalement au-dessus de *Tanna-Abang* & vers *Bacassy* (f), où ils avoient surpris de nuit & massacré le Lieutenant *Arends*, l'Enseigne *Hompel*, quelques Bas-Officiers & 50 hommes; qu'entre autres horreurs commises dans toutes ces Places, ils y avoient assassiné deux des Habitans, nommés *Arnold de Groot* & *Salomon Hermfon*; que la femme du premier s'étoit sauvée dans un Canot & réfugiée à l'Isle *Edam*; qu'ils avoient emmené celle du second avec son Enfant dans des Forêts, & qu'elle y avoit passé deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'elle eût été délivrée de leurs mains par le Capitaine *Van Oosten*, qui, les ayant attaqués, en avoit tué une partie & mis l'autre en fuite. Cet Officier leur enleva dans cette Escarmouche 6 Bâffes de bronze, qu'on prétend avoir été volées autrefois dans l'un ou l'autre Jardin.

LE même jour à midi on fit savoir par Cri public aux Chinois, qu'aucun d'eux n'eût la hardiesse d'ouvrir ses fenêtres après le Soleil couché, d'allumer ni feu ni chandelle, bien moins encore de se tenir sur sa porte, ou de paroître dans les ruës, au risque d'être tué. A 4 heures après midi on plaça l'une des deux Compagnies de Commis & d'Employés devant les murs de l'Eglise-Neuve, ayant en front la *Porte-Neuve*, & l'on distribua l'autre aux quatre Bastions du Château, en face duquel on posta la Bourgeoisie, tant à pied qu'à cheval. A 6 heures du soir on rapporta au Gouverneur-Général, que les Chinois s'avançoient en force vers une des Portes de la Ville, nommée *Diestpoort*, que malgré les décharges que l'on y faisoit sur eux, ils tâchoient de mettre le feu au Pont-levis, & qu'ils se disposoient à attaquer la Garde Bourgeoise à l'opposite du Bastion *Zelandia*. Comme ils bruloient tout ce qui se présentoit à leur vûe, & que déjà l'on découvroit un embrasement du côté de la *Porte d'Utrecht*, une des Compagnies Hollandoises, commandée par le Capitaine *Van der Linden*, quitta le Château & vint se ranger en avant de l'Eglise Hollandoise pour avoir l'œil sur ceux des Conjurés domiciliés dans la Ville. L'autre ne s'ébranla qu'à minuit, & alla s'étendre sur les Remparts du Château, tandis que 50 hommes de renfort marcherent à la *Porte-Neuve*. De crainte d'un surcroît d'incendie, on prit le parti de jeter dans l'eau, non seulement 10000 livres de poudre qui se trouvoient dans les Moulins du *Waterplaats* (g), mais encore 8 tonneaux pleins de cette munition avec quelques Caisses remplies d'armes, de grenades & de feux d'artifice, que l'on tira du Laboratoire sur le *Buffels-Velt* Plaine vis-à-vis du Château. En même tems on détacha vers le Bastion *Zelandia*, où la Barrière retenoit l'Ennemi, l'Infanterie & la Cavalerie Bourgeoises sous le Capitaine *Moll*. Il en vint aux mains avec les Chinois, qui firent grande résistance; mais se sentant blessé

à

(e) Aussi nommé *Meesler Cornelis*, petit Poste au bord de la Mer, à l'embouchure de la Rivière *Maronde*, à 3 lieues de la Ville, pour prévenir les surpris.

(f) Situé à l'Orient, & éloigné de 7 à 8 lieues de la Ville.

(g) C'est proprement un Poste destiné à couvrir les Moulins à poudre, situé au Midi du Fauxbourg à la distance d'environ une demi-lieue de la *Porte d'Utrecht*, qui est exposée au Couchant de la Ville.

VALCKENIER. à la tête d'un coup de fusil, il quitta la partie, après avoir perdu quelques-uns des siens. Sa retraite obligea le Détachement, privé de son Officier, d'en suivre l'exemple. Dans ces entrefaites survint le Lieutenant *Hermingson*, suivi d'une Compagnie de Grenadiers. Celui-ci rétablit si bien le Combat, qu'il prit aux Chinois quelques Canons, dont il amena une couple dans la Ville, & en jetta autant dans les Fossés. Trop supérieurs en nombre, ils tinrent ferme jusqu'à 3 heures du matin, lorsque 6 petites Pièces de Campagne, que l'ancien Echevin Thornton, chargé du Commandement des Troupes du Pays par ordre du Gouverneur Général, avoit eu soin d'envoyer à propos, les forcerent, à la faveur du feu de la grosse Artillerie du Bastion Zelandia & de celle de la Porte de Diest, à prendre la fuite, en abandonnant 2 Pièces de Campagne & 3 Drapeaux. Dans leur retraite ils mirent le feu aux maisons des environs, se jetterent sur le *Waterplaats* qu'ils méditoient de prendre d'assaut, & s'efforcèrent de pénétrer dans les Moulins à poudre. Après quelques vigoureuses, mais vaines attaques, on les foudroya de deux gros Canons, qui les mirent en déroute, & ceux des Foyards les moins alertes furent passés au fil de l'épée. Il y eut moins à faire au Laboratoire, où il ne se présenta qu'une poignée de Chinois, que trois hommes chassèrent de-là, qu'ils tuèrent en partie, & dont les Baliens acheverent le reste.

LE 9, pendant que les Compagnies de Commis & d'Employés rentraient dans la Ville, & qu'ils étoient occupés à se partager aux Bastions du Château, les Chinois mirent le feu aux quatre coins de leurs maisons. On y dépêcha de l'Hôtel de Ville une Compagnie Bourgeoise, qu'ils attaquèrent à son arrivée. Leur intention étoit, que les flammes venant à se communiquer au Chantier, l'embrasement répandroit une allarme générale dans la Ville, & qu'ils profiteroient du desordre pour en égorger les Habitans. Ce nouvel & horrible attentat fut comme le signal donné aux Chrétiens pour la conservation de leur vie & pour la perte de tous les Mutins dans Batavia. Ainsi commença le Massacre, que le Conseil autorisa par une Ordonnance, aussi rigoureuse que nécessaire, de n'épargner aucun des Chinois, à l'exception de leurs Femmes, Concubines, Esclaves & Enfans. On enfonça leurs portes, on les arracha de leurs maisons, & le Carnage en fut si grand, que le sang, répandu dans les ruës à la hauteur de la cheville du pied, ruisselloit dans les Canaux & dans la Rivière. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que ces gens, malgré leur nombre & la quantité de leurs armes, se laissoient tuer & poignarder sans résistance, comme des moutons à la Boucherie. Il n'échappa en ce jour à la fureur commune que ceux qui se sauverent sur les toits de leurs maisons pour éviter la présence d'une foule d'Européens, la plupart Matelots, moins acharnés au massacre qu'au pillage.

Quant à *Nikokong*, il s'étoit fait transporter au Château avec ses Oncles dès les 6 heures du matin. Ce scelerat, dont la conduite simulée pendant tous ces troubles n'avoit pu donner prise contre lui, quoique grièvement suspect de perfidie, rentra adroitement dans sa voiture, sans autre danger que d'avoir été reconduit par 12 coups de fusil, qui lui furent lâ-

chés

Horrible
Carnage des
Chinois.

chés par la Garde du Pont entre la place vis-à-vis le Château & la Ville, mais qui portèrent à faux. De retour chez lui, il y rassembla 3 à 400 Esclaves munis d'armes; de sorte qu'on n'osa le matin forcer sa maison. Comme par la faute des Pillards, plusieurs Chinois avoient garanti leur vie, ils mirent le feu à leurs habitations en différens Quartiers; ce qui augmenta tellement l'incendie, que l'on craignit pour la Ville. On courut au secours des maisons des Chrétiens les plus voisines, qui furent toutes heureusement préservées des flammes.

L'APRÈS-MIDI une Compagnie de Commis & d'Employés, commandée par son Lieutenant *Van Suchtelen*, eut ordre de partir du Château, de se joindre à la Cavalerie, & d'entourer la demeure de *Nikockong*, où le Capitaine *Van Oosten* avoit aussi pris poste avec la Compagnie des Grenadiers & 2 Pièces de Canon destinées à démolir, ou à brûler cette maison, afin de l'obliger, lui & ses Esclaves, à évacuer leur azyle. Ils firent diverses sorties; mais furent toujours mal reçus par les Bourgeois, les Soldats & Matelots, qui les tenoient investis du côté du *Bazaer*, de celui de *Roewa-Malaca*, & de la grande Rivière. Lorsqu'on eut remarqué qu'ils étoient fort affoiblis par leurs pertes, les Charpentiers, la hâche à la main, escortés par les Grenadiers, s'ouvrirent un chemin jusques dans les Chambres, & y firent un nouveau massacre. Peu de tems après, le feu prit à la maison avec beaucoup de violence. Les uns voulurent s'évader & furent tués; d'autres, ne trouvant point d'issuë, périrent dans les flammes, ou s'étranglèrent eux-mêmes; quelques-uns se précipitèrent dans des Puits; plusieurs se jetterent dans la Rivière, & y furent assommés par des Matelots dans des nacelles sur la rive. Voyez ci-dessous les renvois du Plan de ce Massacre. (*b*).

LA Canonade dura tout l'après-midi jusqu'au lendemain, sans que l'on ôsât percer dans le fond de la maison du Capitaine Chinois, où il y avoit des Coupures, des Munitions de guerre & des Fougasses comme dans une Place forte. On apprit que la maison de son Frère, située dans le voisinage, étoit en feu. Elle fut consumée jusqu'aux fondemens, avec d'autres qui lui étoient contiguës, non sans causer une extrême inquiétude, parce qu'on les disoit & croyoit toutes minées. En effet, on y entendit à minuit un épouvantable fracas, suivi d'un plus violent, qui fit sauter en l'air quantité de pierres dont quelques personnes furent blessées, mit en pièces des croisées de fenêtres & dégarnit plusieurs toits de leurs tuiles à une distance considérable. Entre autres maisons Chinoises, où l'on découvrit des matières combustibles & de l'orpiment, destiné, selon toute apparence, à empoisonner les eaux de source, on en remarqua une, dont la platte-forme au-dessus de la porte étoit flanquée de trois petits Canons. Une Compagnie de Marine fondit sur cette maison fermée, & après en avoir retiré l'Artillerie, elle y mit tout à sang & au pillage.

A

(*b*) A. Maison de Ville. B. Eglise neuve Holl. C. Quay du Tygre. D. — du Lion. E. Pont de la Redoute du Milieu. F. La grande Rivière. G. Pont du Bazaer. H. Quay Verd. I. Heere-Straat. K. Quay du Cay-

man. L. Ruë du Prince. M. Porte Rotterdam. N. Magasin au fer. O. Arsenal. P. Poissonnerie. Q. Zand-zec. R. De Grip. S. Maison du Capit. des Chinois. T. Roc-wa Malaca.

R r 2

VALCKENIER,
1740.
Incendies
dans différens
Quartiers.

VALCKENIER.
1740.

A mesure que le Carnage diminueoit, l'incendie augmentoit dans l'enceinte & au-delà de la Ville, avec cette différence que les Pompes servirent utilement à Batavia, & que faute d'un pareil secours, les flammes ne s'éteignirent ailleurs que lorsque le tout fut réduit en brasier. Tel fut le fort des Fauxbourgs du *Sud*, & de l'*Ouest*, depuis la Porte de *Diest* jusques par delà celle d'*Utrecht*.

LE Lundi, 10 du mois, on vit les rues de la Ville & celles des Fauxbourgs jonchées de corps morts. *Nilier-kong*, l'un des Frères du Capitaine Chinois, prêt à s'esquiver dans une Barque hors de la Porte Neuve, & le Lieutenant *Tan-Sjango*, caché dans son Jardin, furent saisis & ramenés garottés à Batavia. Ces prises intéressoient moins la Régence & le Peuple que la capture de *Nikoekong*, que l'on avoit cherché inutilement la veille & la nuit. Il s'étoit tenu dans quelque recoin de sa maison, à l'abri des dangers dont il étoit environné; mais n'ayant pû y résister plus long-tems, il crut pouvoir s'éclipser le matin, travesti en femme parmi ses Esclaves, à qui l'on avoit défendu d'ôter la vie, mais sa physionomie le trahit. Reconnu par Mr. *Van Dyck*, Vice-Président de la Chambre des Echevins, qui voulut s'assurer de sa personne, il se jeta dans l'eau, d'où un Domestique le tira de force & le remit entre les mains du Vice-Président. Celui-ci le confia aux soins du Capitaine *Van Oosten*, Commandant des Grenadiers. On le conduisit sur le champ au Château, où il fut renfermé, pieds & poings liés, dans le Bastion le *Rubis*, sous bonne garde.

Capture du
Capitaine des
Chinois.

ON employa tout le jour à découvrir & à tuer ceux des Chinois qui s'étoient soustraits au Massacre de la veille. Une Compagnie de Cavalerie & celle de Grenadiers sortirent pour le même effet de la Ville, autour de laquelle rôdoient encore quelques bandes de Conjurés, mais si découragés, qu'après la perte de quelques-uns des leurs, ils tournèrent le dos. Cependant le feu, loin de discontinuer, se répandit dans deux rues, nommées *Chitse- & Lepel-straat*. Il y eut aussi une Mine; ce qui faillit d'embraser les Magazins à Sucre, à Cordages & Agrêts, que l'on garantit par le secours des Pompes & de Voiles mouillées.

LE feu ayant cessé le 11., le petit Peuple se remit à piller avec tant d'avidité & de fureur, qu'on s'entre-tuoit les uns les autres. L'Officier *Weermun* envoya d'abord 12 hommes pour arrêter le desordre. Ils furent menacés & obligés de revenir sur leurs pas. La Cavalerie fut aussi peu respectée; de sorte qu'il fallut y joindre une Compagnie de Grenadiers, la Bourgeoisie à cheval & l'Infanterie. Tout cela ne fit aucune impression sur la multitude. Enfin le Capitaine *Van Oosten* s'étant avancé avec une douzaine d'hommes au son des Flûtes & des Tambours, signifia à la Populace & aux Matelots qu'ils eussent à se retirer paisiblement, ou qu'il fau- roit les en faire repentir. Quelques coups de mousquet en l'air mirent la confusion parmi eux, & les déterminèrent à abandonner chacun leur butin, sous promesse que tout ce qui avoit été pillé, soit en or & argent monnoyé, soit en vaisselle & bijoux, leur seroit distribué. Ces effets, ou plutôt ces trésors, furent portés & déposés à l'Hôtel de Ville.

CE jour-là l'Officier, qui occupoit le petit Fort de *Ryswick*, manda VALCKENIER. que comme il n'avoit pû tenir avec 6 hommes contre une si grande supériorité d'Infidèles, il avoit abandonné ce Poste, après y avoir mis le feu pour empêcher l'Ennemi de s'y loger. 1740.

MALGRÉ le rétablissement de la tranquillité au dedans & au dehors de la Ville, tout le monde continua d'être sous les armes & de faire soigneusement la Garde. Le 14, le Cornette *Chits*, étant allé reconnoître les environs avec la Compagnie de Cavalerie, celle de Grenadiers & quelques autres d'Infanterie Bourgeoise, attaqua sur le Chemin de *Sondbar* une troupe de Chinois, en tua 200 & leur prit 5 Drapeaux, un fusil, une Cote de maille à chaînons de cuivre & un Plastron de cuir de Buffle, Trophées qu'il apporta au Gouverneur.

ON avoit commencé dès le 11, à enlever les cadavres, dans les Maisons Chinoises, les Ruës, les Fossés & les Canaux; on acheva de purger la Ville de l'infection le 15, jusqu'au 19. Suivant la supputation que l'on fit des Malheureux, qui avoient péri dans le Massacre général, & qui furent assassinés depuis, soit dans la Ville ou hors de son enceinte, on en évalua le nombre à 10000. Parmi plus de 40 Drapeaux, dont les Chrétiens s'emparèrent lors de cette Scène tragique, il s'en trouva 5, dont les Devises, traduites en Langue vulgaire, signifioient: N^o. 1, *Perseverance dans l'ancienne fidélité*; N^o. 2, *Choix de jours favorables & de tems à propos*; N^o. 3, *Le grand jour de Joosje dans le mois d'Octobre*; N^o. 4, *Pour le secours de nos Infortunés & Opprimés*; N^o. 5, *Notre unique esperance en Dieu*.

LE 18, on reçut des avis que le gros des Chinois s'étoit niché dans les Moulins à sucre sur le Chemin de *Tangerang*, & que les allans & les venans y étoient massacrés sans distinction. Sur quoi la Régence assemblée résolut unanimement qu'il seroit ordonné au Capitaine *Crummel* de nettoyer les Routes, de combattre & d'exterminer cette race d'Infidèles à quelque prix que ce fût. On lui donna un Corps d'Européens, de Baliens de Macassars, & de Cavalerie Bourgeoise, faisant à-peu-près 2000 hommes, mais qui augmentèrent considérablement par les renforts dont ils furent joints pendant leur Marche au Poste d'*Ankee*, où le Lieutenant *Gernits* les attendoit avec un Caporal, 24 Soldats & 6 Charpentiers. De là l'Armée dirigea sa Marche sur *Pising* & le long du *Moockerviant*. Instruit par 2 Espions que l'Ennemi avoit fortifié le Moulin *Camai*, le Commandant y envoya un bon Détachement sous le Capitaine *Moll*. Après 3 sorties également funestes pour les Chinois, le Moulin fut abandonné & réduit en cendres. Celui de *Capok* essuya 3 attaques, & subit le même sort. Ensuite on dépêcha un Exprès au Gouverneur Général avec 4 de leurs E-tendarts & la tête d'un Porte-Enseigne, réputé être, par son équipage, un des Chefs des Conjurés.

DANS le reste du District il ne se montra que quelques petits Partis, qui à l'aspect des Troupes s'enfoncerent dans les Bois, où il n'étoit pas possible de les suivre. L'Armée se porta aux environs de *Cadouwang*, puis à *Tangerang*. On y apprit, du Lieutenant *Kerenaar*, Commandant du Port, que *Parang Koeda*, *Cadouwang*, *Salapadjang*, *Boedjang-Renje*, *Tolonaga* & *Cam-*

Expédition
hors de la
Ville.

V. ALCKENIER.
I 740.

pon *Malayo*, autant de Moulins à sucre situés le long de la Riviere, fourmilloient de Chinois. Il fut résolu de les déloger successivement de ces 6 Moulins. En conséquence l'Armée décampa le 21, à la pointe du jour pour Parang Koeda avec deux Canons. Après avoir défilé par un chemin fort étroit entre les Canes de sucre, elle découvrit l'Ennemi sur une Hauteur-garnie d'un Bois & de Maisons de chaque côté. La vivacité du feu, auquel elle se vit d'abord exposée, ne l'empêcha pas de s'avancer en Lignes ferrées jusqu'au pied de la Hauteur, d'où les Chinois descendirent, précédés de 50 à 60 Buffles, pour mettre les Troupes en desordre; mais ces Animaux ayant pris, contre leur attente, un chemin différent, les Chrétiens firent sur les Infidèles des décharges si vives & si continuës pendant une demi-heure, qu'ils furent contraints d'abandonner la Hauteur, & de s'enfuir par le Bois & les Canes. On mit le feu au Moulin & à toutes les Maisons voisines. Les Trophées, remportés sur eux en cette occasion, consistèrent en une forte de mousquet, d'environ une demi-livre de balle & de plus de 10 pieds de long, en un Drapeau, plusieurs hoyaux, hâches, couperets & coutelas.

Publication
de l'Amnistie.

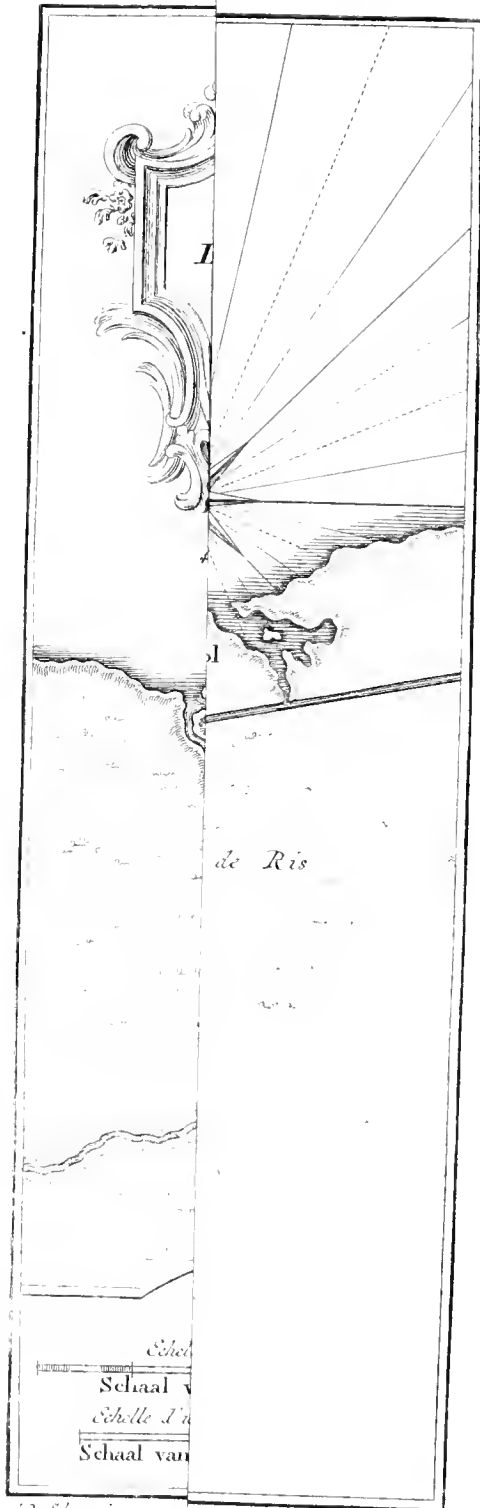
L'ARMÉE, de retour à Cadouwang, y reçut de Tangerang un renfort de 48 Européens, des Munitions de guerre & de bouche. Peu de tems après arriva le Traducteur Jean *Simon*, avec 2 Copies d'un Acte d'Amnistie, que la Régence avoit trouvé bon de publier en date du 22 de ce mois. Il fit aux Habitans la lecture de l'une en Langue Malaye, pour leur en donner avis, & de l'autre en Langue Hollandoise, aux Troupes pour leur servir de défense d'attaquer ceux qui mettroient les armes bas. Après quoi, ces Copies furent affichées aux dernières Hayes du Jardin du lieu, afin que personne n'en prétextât cause d'ignorance. Par cet Acte la Régence accordoit, à tous les Chinois qui, soit par crainte ou de force, se trouvoient parmi les Rebelles, le terme d'un mois pour rentrer sous l'obéissance de la Compagnie. On y promettoit le pardon à quiconque livreroit le Commandant des Rebelles vif ou mort, avec une recompense de 1000 Ecus dans le premier cas, de la moitié dans le second, & 500 Ecus, outre sa grace, à celui qui remettroit, entre les mains de la Compagnie, quelqu'un de leurs Chefs, mort ou vif.

LE 25, à midi, 500 Chinois sous 7 Drapeaux, se présentèrent aux Postes avancés que l'on avoit établis, pour la garde des Ponts sur le Mookervaart. Ayant été relancés jusqu'au Bois, on détacha aussitôt à leurs trouffes le Capitaine Moll & les Cornettes Chits & *Donker*, avec 2 Compagnies de Cavalerie. Ils en taillèrent une partie en pièces & dissipèrent le reste.

Succès dans
les environs
de Batavia.

ON ne marcha au Moulin de Salapadjang, qu'après avoir mis des Espions en Campagne & pris toutes les précautions possibles. Le Capitaine Crummel forma ses Troupes entre des Canes de sucre de moyenne hauteur, plaça tous les Européens au centre derrière l'Artillerie, partagea les Bâliens sur les 2 Aîles, & les couvrit de la Cavalerie. En cet ordre l'Armée continua de s'approcher du Moulin. L'Ennemi ne tarda point à débouquer. Il s'avança irrégulièrement, mais non jusqu'à la portée du Canon; et tendit son Aîle gauche le long d'un Chemin creux, & se porta en avant. Dès qu'il fut parvenu à une certaine distance, on fit jouer l'Artillerie; elle

ne



I

de Ris

Schaal van
Schelle I

Schaal van

ne put l'ébranler. On l'attendit de pied ferme, jusqu'à ce qu'étant assez près pour en venir aux prises, les Baliens, les Macassars, les Mandares & les Javanois, conduits par l'Ajudant Donker, & secondés par toute la Cavalerie, se jetterent sur les Chinois, avec tant de furie, que ceux-ci abandonnerent au-plutôt le Champ de Bataille pour se retirer, dans un Bois voisin. On ne put les poursuivre par des routes inconnuës & inaccessibles; on se contenta de brûler le Moulin, sauf la maison, qui étoit entourée d'un mur de pierre, & que l'on conserva comme un épaulement dont on pourroit avoir besoin dans la fuite. En même-tems on fit marcher 2 Détachemens, l'un de Cavalerie, de Troupes Nationales & de Marine, l'autre de Baliens, vers les Moulins de Cadouwang & de Boedjong-Renje, qu'ils détruisirent par les flammes. Ce dernier Détachement ramena un vieux Chinois, qui avoit demandé quartier & s'étoit offert d'aller proposer à ses Compatriotes un Pardon au nom de la Compagnie, & le rétablissement de leur Trafic, s'ils vouloient se soumettre. L'arrivée inattenduë des Troupes & la terreur les avoient obligés de se sauver tous à Campon Malayo. Revenons pour un moment à Batavia.

VACLINTEK.
1740.

NIKOEKONG, Capitaine des Chinois, y fut transféré du Bastion le Rubis, à l'Hôtel de Ville, où étoient détenuës sa femme, sa Belle-Mere & ses Concubines. On l'appliqua à la torture; mais on ne put lui arracher aucun aveu, quoique ses Complices ajoutassent de plus en plus à sa conviction, en ne cessant de mettre le feu dans le Haut-Pays à tous les Jardins, de saccager & de ruiner les Habitations.

L'ARMÉE se remit en marche le 26 à 5 heures du matin, & s'achemina droit aux Moulins de Tolonaga & de Campon Malayo. Elle apprit sur la route, par un Exprès de Nicolas *Gyspeyl*, Maître de l'Isle Onrust, qu'il avoit repris la veille le Poste de Qual sur les Chinois, & qu'il se dispoisoit à attaquer ce qui restoit de Moulins dans les environs de la Terre du Marchand *Simong*. Chemin faisant, on acheva de consumer Boedjong-Renje, & l'on incendia Tolonaga. Suivant les rapports, Campon Malayo devoit être l'endroit le plus formidable pour les préparatifs de guerre. On fut surpris de n'y rencontrer que très peu de Chinois; encore s'enfuirent-ils par la Riviere du côté de Bantam. Il se trouva, dans les avenuës, qui conduisoient au Moulin, 6 Canons de bois garnis de fer, un de 6 livres de balle, une petite Pièce de bronze, quelques autres de fer, plusieurs armes à feu & tranchantes, un tonneau de poudre, des enclumes, des vis, de la mitraille & quantité d'instrumens de différente espèce. A l'exception des armes utiles, le tout fut jetté dans l'eau, ainsi qu'une provision de riz & de viande, qui auroit suffi pour la subsistance de 4 à 500 hommes pendant le cours d'une année. On réduisit en cendres le Moulin, les Magasins & les Maisons; on rompit 4 Canons de bois, & l'on hâcha en pièces les *Champangs* avec lesquels l'Ennemi auroit pû passer la Riviere.

COMME il ne se présentoit rien de plus à faire, l'Armée alla reprendre son Camp de Cadouwang. *Gyspeyl* vint y apporter la nouvelle qu'ayant côtoyé la Riviere & visité les 6 Moulins détruits, il n'avoit fait rencontre d'aucun Chinois; mais qu'il étoit informé que la plupart des Javanois se tenoient avec leurs Femmes du côté de Bantam, & que faute de Batteaux,

quo

VAN-GENIER.
1740.

que l'on avoit mis en pièces, ils ne pouvoient repasser la Riviere. Il ajouta qu'un Envoyé du Roi de Bantam s'étoit rendu auprès de lui, & l'avoit assuré que 1000 hommes armés étoient, par ordre de ce Prince, les Chinois le long de la Riviere, & qu'ils en avoient déjà tué plus de 300; que pour lui, il s'étoit emparé de 2 Moulins situés à l'autre rive, & auxquels il avoit fait mettre le feu.

LE 31 Octobre & le 1 Novembre furent employés à reconnoître les bords du Mookervaart, & le Bois à dos du Camp, où les Détachemens n'ayant apperçu aucun Ennemi, l'Armée, après avoir laissé à Tangerang, 48 hommes avec leurs Officiers, renforcé de 50 Baliens le Poste de Cadouwang, & renvoyé les 24 Soldats à Ankee, se prépara le 2 à retourner à Batavia, conformément aux ordres du Gouverneur Général & de la Régence.

CEPENDANT une partie des Rebelles s'étoit soumise, & avoit profité de l'Amnistie; mais le plus grand nombre persévéroit dans le crime & l'aggravoit par de nouveaux forfaits. Des environs de Bacassy, où ils s'étoient rassemblés, ils vinrent se répandre dans les Terres de Maronde, de *Tjiling* & de *Toegoe*; ce qui obligea les Chrétiens, tant au dedans qu'au dehors de la Ville, d'être d'autant plus sur leurs gardes pour prévenir un second événement.

DANS l'intervalle du 6 au 7, le Lieutenant *Sobiers*, Commandant du Fort Tanjong Paryok, en donna avis, avec ces circonstances que les Chinois s'étoient logés dans 6 Moulins à sucre entre *Ansjol* & *Sondbar*, deux desquels ils avoient fortifiés, en y creusant à l'entour un Fossé de la largeur d'environ 2 toises; que le circuit & les chemins en étoient embarrassés par des abattis d'arbres & semés de Chaussé-trapes, & qu'abondamment pourvus d'armes, ils brûloient tout & portoient le dégât dans les Campagnes. Par une autre nouvelle on sçut que les Baliens, postés vers les Jardins de Mrs. le Directeur & *Nalthenius*, les avoient chassés & mis en fuite; que 2000 de ces Rebelles souhaitoient de se soumettre; qu'ils demandoient la signature de leur Capitaine & une Sauve-garde du Général; qu'alors ils obéiroient dans l'instant & mettroient bas les armes. On leur expédia, de la part du Gouverneur Général & de la Régence, un Sauf-conduit en Langue du Pays, qui leur indiquoit de quelle maniere ils pourroient revenir & se soumettre.

PEUT-ÊTRE que bien d'autres, de même sentiment que leurs Compatriotes *Linsjako*, *Oey-Iheko*, *Oey-Somko* & *Khouw-Tjinko*, s'étoient mêlés du Placard, & n'avoient voulu risquer le pas qu'avec plus de certitude. Voici la Lettre que ceux-ci écrivirent à ce sujet au Capitaine *Moor*, & qui fut traduite du Malays en Hollandois par le Sr. *Everison*, premier Clerc juré de la Chambre de Justice de Batavia.

„ Nous remercions humblement le Capitaine Moor d'un Papier qu'il a
 „ rendu public, & par lequel il nous est permis, à nous viles Créatures,
 „ de revenir à Batavia; mais nous craignons d'établir là-dessus notre con-
 „ fiance, attendu que ce Papier n'est qu'un simple Ecrit, non signé de la
 „ main du Capitaine Moor, ni confirmé du sceau de la Compagnie. Pour
 „ ces raisons nous avons renvoyé ce Papier original ou Placard, après en
 „ avoir

„ avoir tiré & gardé une Copie, par celui-là même qui nous l'a remis. VALCZENIEZ!
 „ Le nom du District ou de l'endroit, où nous sommes actuellement, est 1740.
 „ *Kalteban*. Quelque empressement que nous ayons de retourner à Batavia,
 „ néanmoins nous craignons si fort, que nous n'osons nous en reposer sur
 „ cet Ecrit ou Placard.

„ Le jour du Massacre des Chinois dans Batavia, nous nous sommes ré-
 „ fugiés ici. Maintenant nous voyons que le Capitaine Moor & l'*Orangs*
 „ *Boeffaer*, ont compassion de nous, pauvres gens, qui vivons ici dans la
 „ misère & dans la plus grande inquiétude. C'est pourquoi nous requé-
 „ rons que l'*Orangs Boeffaer*, daigne nous accorder des Lettres de Par-
 „ don, & qu'elles nous soient apportées par le Capitaine Chinois, ou au-
 „ trement des Lettres de même nature, signées du Capitaine Moor, &
 „ confirmées du sceau de la Compagnie. Alors nous nous rangerons in-
 „ continent sous son obéissance, puisque nous n'oserions être assez hardis
 „ pour lui résister.

„ Nous vous saluons, Capitaine Moor, ainsi que l'*Orangs Boeffaer*, &
 „ vous prions de nous pardonner, &c”.

ENTRE le 10 & le 14 de ce mois, on se défit d'une trentaine d'obstinés
 Rebelles, qui, ayant obtenu le Pardon, promis par l'Amnistie, avoient
 été repris sur l'Ennemi, & reconduits dans la Ville. Les uns furent punis
 de mort, les autres envoyés à la Chine.

LE 15, la Régence résolut de fixer au 23 suivant un Jour solennel d'Ac-
 tions de Graces & de Prières dans toutes les Eglises de la Ville, pour re-
 mercier Dieu de ce que par sa puissante assistance elle avoit été préservée
 de destruction & délivrée de la main de ses Ennemis; pour implorer ses
 bénédictions sur les Armes, les Pays, le Commerce & la Navigation de la
 Compagnie, & pour le prier de détourner les fléaux dont elle avoit été
 frappée sans cesse depuis quelques années.

LE 16, on requit les Princes de Cheribon, Alliés de la Compagnie, par
 un Billet, de faire marcher le plutôt possible, au Fort de Tanjong Poura,
 3000 de leurs Sujets, avec ordre de s'y poster sous le Canon, & d'atten-
 dre la jonction d'un Détachement de 500 hommes, que les Chefs des Can-
 tons où croît le Pinang devoient y envoyer, suivant l'intention de la Ré-
 gence, pour prendre à dos les Chinois, lorsque les Troupes de Batavia les
 attaqueroient dans leurs Cantonemens.

LE 17, il se répandit un faux bruit, forgé par des mal-intentionnés, &
 qui se soutint jusqu'au 22, savoir, que tous les Esclaves des Habitans fe-
 roient massacrés; ce qui fut cause que plusieurs, saisis d'effroi, désertèrent les
 maisons de leurs Maîtres: mauvais exemple, qui auroit eu de fâcheuses sui-
 tes, si la Régence n'eut fait afficher un Avertissement, par lequel il promet-
 toit, à celui qui dénonceroit l'Auteur de ce bruit, une récompense de 300 écus.

ENFIN, le 22, veille du Jour solennel d'Actions de Graces, chacun fut
 averti de se rendre à l'Eglise, & le 23, pendant la solennité, les Patrouil-
 les roulerent dans la Ville & les dehors, pour prévenir l'exécution de
 tout mauvais dessein. Après le Service Divin, les Drapeaux déployés
 furent plantés sur les Remparts, les Pavillons arborés sur les Vailleaux

Jour solennel d'Actions de Graces.

VALCKENIER.
1740.

Manifeste
du Général &
ses griefs con-
tre quelques
Membres de
la Régence.

à la Rade, au son des Cloches, & au bruit du Canon, tant du Château & des Fortifications autour de la Ville, que des Postes extérieurs & de l'Isle Onrust.

ON venoit d'étouffer l'hydre de la Rebellion des Chinois; mais il en renaissoit une autre dans le sein même de la Régence. Le 6 Decembre au matin, le Conseil suprême s'étant assemblé, selon la coutume, le Général tira de sa poche un Manifeste, par lequel il communiquoit aux Membres; „ qu'il avoit été obligé, depuis quelque tems, de s'absenter des „ délibérations à cause de plusieurs tumeurs & pustules, dont il s'étoit trou- „ vé incommodé au point qu'il ne lui avoit pas été possible de s'habiller: „ que maintenant il en étoit presque tout-à-fait guéri & en état de repren- „ dre, en sa qualité, la direction des Affaires publiques: que toutes les In- „ structions, les Ordonnances & les Coutumes de la Compagnie établis- „ soient, comme un fondement inébranlable, que le Gouverneur Général „ devoit être & rester le Chef suprême, non-seulement de tous les Em- „ ployés de la Compagnie en général, mais aussi en particulier des Trou- „ pes & de leurs Officiers, qui lui étoient absolument subordonnés, & „ ne recevoient qu'immédiatement de lui leurs ordres, soit avec la concu- „ rence des Conseillers, soit par l'autorité privée du Gouverneur & Capi- „ taine général selon les cas: qu'en conséquence il déclaroit ne s'être dé- „ porté d'une partie de son pouvoir & de son autorité, par Résolution „ du 8 Octobre dernier, que pour les raisons qui y étoient contenues, & „ qu'à cause de l'exigence & de la nécessité des conjonctures, en constituant „ les Conseillers de la Régence Commissaires particuliers des Portes & de „ l'Hôtel de Ville de Batavia; mais qu'il croyoit être plus que tems qu'il „ revoquât cette Commission en vertu de son Emploi: qu'ainsi, entant que „ Gouverneur Général, il se dégageoit de ce lien dès l'instant, dans l'in- „ tention d'exercer lui seul cette autorité prêtée, annullant pour cet effet „ la dite Commission, dont lui Gouverneur Général avoit chargé Mrs. les „ Conseillers, extraordinairement & indépendamment de leurs fonctions: „ qu'en outre il exigeoit d'eux la restitution des Clefs des Portes de la „ Ville, dont le soin leur avoit été confié à cette occasion, & lesquelles „ il entendoit qu'ils remissent au Baillif du Lieu; le tout pour la raison que „ les circonstances, qui avoient rendu leur Commission nécessaire, ne subsi- „ stoisent plus, & que les affaires avoient entièrement changé de face; „ vû d'ailleurs que le danger apparent de la part des Chinois, qui mena- „ çoisent la Ville de sa ruine totale, n'étoit plus à craindre, & que le „ reste de ces Rebelles, qui se tenoit encore dans le Haut-Pays, suivant „ les rapports journaliers, paroissoit être réduit à l'impuissance d'attaquer „ la Ville ou le Château: que même l'une & l'autre, ainsi que les Postes „ extérieurs, étoient déjà en très bon état de défense, & suffisamment „ munis de tout le nécessaire: que cela étant, lui Gouverneur Général pour- „ roit, sans la moindre peine, à l'aide d'Employés inférieurs, & des Offi- „ ciers subalternes des Troupes, pourvoir à tout ce que la nécessité deman- „ deroit dans la suite: qu'outre tous les principes & les motifs allegues ci- „ dessus, lui Gouverneur Général se trouvoit obligé de révoquer, sans aucun „ délai, la susdite Commission, eu égard à la conduite despotique, tumultueu-

„ se

„ se & arbitraire de quelques-uns d'entre les Conseillers, qui, bien qu'ils
 „ fussent que l'autorité, qu'on leur avoit cédée, ne pouvoit & ne devoit s'é-
 „ tendre plus loin qu'à procurer aux Départemens, commis à leur soin,
 „ tout ce qui étoit requis pour leur défense contre l'attaque de l'Ennemi, à
 „ préparer & à tenir prêt tout ce dont ils avoient besoin; néanmoins,
 „ malgré qu'ils fussent toujours assujettis au souverain Commandement &
 „ à la subordination inséparable du Gouverneur & Capitaine Général, ils
 „ avoient osé amplifier leur Commission jusqu'à donner des ordres direc-
 „ tement contraires à ceux du Gouverneur, & à s'arroger non-seulement
 „ le pouvoir de se mêler des Affaires à son insçu, mais même d'empiéter
 „ sur son autorité & sur celle de ses principaux Officiers; que, sans parler
 „ d'autres démarches, que lui Gouverneur Général se réservoit de détailler
 „ à la première occasion, il étoit pleinement informé, que quelques Com-
 „ missaires des Portes Neuve, de Dieft & d'Utrecht avoient entrepris, mé-
 „ me avant que la Régence eût encore pris certain résultat inconsistant
 „ à cet égard; de contremander & d'empêcher l'exécution d'un Ordre que
 „ le Sergent Major avoit donné de sa part aux Officiers des Portes, qu'ils
 „ eussent pour ce tems-là à laisser jouir les Officiers Chrétiens de la Bour-
 „ geoisie des honneurs militaires accoutumés: qu'en outre Mrs. les Conseil-
 „ lers Gustave Guillaume d'Imhoff & Elie de Haaze, s'étoient émancipés,
 „ de leur propre chef, & sans en avoir donné préalablement connoissance
 „ au Gouverneur Général, (si ce n'est que le lendemain le premier lui en
 „ parla *tellement quellement*, par maniere de conversation dans une courte
 „ visite qu'il lui fit) d'aller le Samedi, 26 Novembre dernier, reconnoître
 „ & chercher les Chinois, & de se faire accompagner non-seulement par
 „ un Détachement de 12 Cavaliers de la Bourgeoisie, & de 200, ou plut-
 „ tôt, comme on le disoit, de 700 Nationaux, tant à pied qu'à cheval,
 „ & munis de leurs armes; mais encore par une foule d'Employés de la
 „ Compagnie, parmi lesquels se trouvoient, au grand étonnement d'un cha-
 „ cun, outre plusieurs autres, François Rykloff *de Geus*, Capitaine de la Com-
 „ pagnie Bourgeoise du Quartier Oriental de la Ville; Christophe *Moll*, Ca-
 „ pitaine de la Cavalerie Bourgeoise; le Cornette Pierre *Donker*; Ferdinand
 „ *de Roy*, Commissaire des Nationaux; le Lieutenant *Cunes*, préposé à l'Ar-
 „ tillerie de la Ville; *Souta Wangsa*, Capitaine des Javanois Orientaux; Dayn
 „ *Mabella*, Capitaine des Macassars; *Babanda*, Capitaine des Baliens, & un
 „ Lieutenant national, nommé *Akin*: que cependant on ne sauroit disconve-
 „ nir que ces deux Conseillers, non plus que les susdits Officiers, Bour-
 „ geois, Nationaux & Employés, ne peuvent entreprendre de pareilles
 „ Expéditions sans Ordre exprès, ou Commission du Gouverneur Géné-
 „ ral, bien moins encore dans ce tems critique, où l'on n'avoit qu'à pei-
 „ ne chassé les Rebelles du Fauxbourg, & que n'ayant encore aucune
 „ notion de leurs desseins, il ne convenoit nullement de soustraire aux
 „ ordres, que le Commandant en Chef pouvoit avoir à rendre sur le
 „ champ, l'assistance nécessaire des Employés, des Militaires & des
 „ Officiers, & de l'empêcher par-là de s'en servir au plutôt dans le be-
 „ soin: qu'aussi lui Gouverneur Général se trouvoit absolument contraint
 „ de revoquer cette Commission, dont on avoit si fort excédé les bor-

VALCKENIER.

1740.

„ nes, afin de prévenir les desordres & les suites qui pourroient résulter d’une
 „ ne liberté illégitime de disposer des Employés de la Compagnie, des Militaires & des Officiers, au préjudice du Chef, en qui rélidoit le souverain
 „ Commandement: que lui Gouverneur Général ne pouvoit, sous aucun pré-
 „ texte, souffrir plus long-tems de pareils procedés, ni permettre que la
 „ Commission, qu’il avoit donnée, produisît des effets ultérieurs, d’autant
 „ plus qu’il avoit découvert, par des preuves récentes, à sa plus grande
 „ indignation, que quelques Membres de la Régence, qui avoient pris
 „ goût à ce petit Commandement, s’efforçoient à vûe d’œil de parvenir
 „ à un plus haut degré de supériorité: que dans ce dessein, & à leur instiga-
 „ tion, on avoit pris plusieurs fois privativement dans le Conseil des Indes
 „ des Résolutions tout-à-fait irrégulieres & défectueuses sur des Affaires
 „ militaires, sans juger qu’il fût nécessaire d’avertir ou de consulter le
 „ Gouverneur, Commandant & Capitaine Général: que bien plus, il lui
 „ étoit revenu qu’à la sollicitation, & sur la proposition de Mr. d’Inhoff,
 „ l’on avoit poussé la hardiesse au point d’arrêter, dans l’Assemblée de
 „ Vendredi dernier, une Résolution inouïe touchant certaine Enquête
 „ des susmentionnés excès & procedés irréguliers des Commissaires
 „ subordonnés; Enquête, faite en conformité des ordres précis du Gou-
 „ verneur, par le Sergent-Major, & dont il étoit décidé qu’il lui seroit
 „ demandé la minute, sans en donner avis ou communication au Com-
 „ mandant en Chef; & qu’au cas que le Major s’en défendît, par respect
 „ dû à son supérieur, on le menaceroit d’une pénalité (dont le bruit pu-
 „ blic annonçoit que l’on étoit aussi déjà convenu par une Résolution se-
 „ crette), & qu’il lui seroit absolument enjoint de produire ces informa-
 „ tions à la prochaine Assemblée: que cependant chaque Membre de la
 „ Régence, qui étoit obligé de reconnoître la subordination, devoit être
 „ convaincu que ces sortes de Résolutions turbulentes & injurieuses en
 „ tout sens au souverain Commandement, ne pouvoient ni ne devoient é-
 „ maner du Conseil des Indes contre la personne du Sergent-Major, &
 „ touchant de pareilles inquisitions particulieres, que le Gouverneur Gé-
 „ néral avoit droit de faire prendre aussi souvent qu’il lui plaisoit, sans
 „ la participation des Conseillers ses Adjoints, auxquels il n’étoit pas per-
 „ mis de les limiter par des restrictions, ou d’y apporter des obstacles,
 „ puisqu’ils n’avoient aucun pouvoir exécutoire, relativement à la per-
 „ sonne du Gouverneur Général, & qu’ils pouvoient beaucoup moins faire,
 „ en conséquence de ce qui avoit été en outre résolu le même jour, des dis-
 „ positions pour obliger le Gouverneur de produire à l’Assemblée toutes
 „ les informations qu’il avoit trouvé bon de se procurer à la charge des
 „ Membres de la Régence, non de tous, comme le dicte cette Résolu-
 „ tion, mais uniquement de ceux qui avoient excédé leur Commission
 „ contre leur serment & leur devoir, & qui s’étoient arrogé, d’une ma-
 „ nière aussi inouïe que punissable, un pouvoir par lequel ils avoient porté
 „ atteinte à l’autorité de leur Commandant en Chef: que lui Gouverneur
 „ Général déclaroit, qu’attendu de si grands excès par eux commis, & au-
 „ tres de même nature, qu’il seroit mettre au jour à la première occasion,
 „ il étoit indispensablement obligé, malgré sa patience connue, de répri-

VALCKENIER.
1740.

„ mer enfin la conduite peu respectueuse de ces Mrs., en se servant des
 „ moyens, qui, quoique inusités, tendoient néanmoins à sa conserva-
 „ tion; moyens qu'il croyoit propres à le maintenir dans les prérogatives
 „ de son haut Rang, & dans l'inviolable exercice de l'autorité dont il avoit
 „ été si honorablement revêtu par Mrs. les Directeurs; ne pouvant point
 „ souffrir, que par une pluralité de suffrages on voulût extorquer de lui
 „ de pareilles informations, persuadé qu'il appartenoit au Gouverneur Gé-
 „ néral non-seulement d'en faire, sans l'entremise des Membres du Cor-
 „ feil, ou de qui que ce fût; mais même qu'il étoit tenu, en vertu de
 „ ses Instruções, de se les procurer, d'avoir l'œil à tout, d'épier les ac-
 „ tions d'un chacun, d'employer à cet effet telles personnes qu'il jugeroit à
 „ propos, & de se comporter à ces égards de manière qu'il pût en répon-
 „ dre à ses Seigneurs & Maîtres, sans que ni lui Gouverneur en particu-
 „ lier, ni ceux en général qu'il employoit à ces fins, fussent sujets à aucu-
 „ ne Défense, Ordonnance ou Jurisdiction de la part des Conseillers ses Ad-
 „ joints, Membres de la Régence: qu'enfin, lui Gouverneur Général re-
 „ commandoit très sérieusement à tous les Membres de la présente Assem-
 „ blée de se souvenir que chacun d'eux, suivant son Emploi, son devoir
 „ & le serment solennel qu'il avoit prêté entre les mains du Gouverneur
 „ Général en fonction, étoit & continuoit d'être dans l'obligation de
 „ lui marquer une dûe obéissance & fidélité, & qu'ils ne devoient point
 „ s'émouvoir ou s'inquiéter à la vûe des Soldats armés, tant dans la Sal-
 „ le de l'Assemblée qu'au dehors, puisque ce n'étoit point pour intimider
 „ les bien-intentionnés, ou pour leur faire violence; mais seulement par
 „ rapport à la pressante nécessité de mettre fin au concert ou complot
 „ formé par quelques Membres mal-intentionnés contre la Personne de
 „ leur légitime Commandant en Chef, ainsi qu'au susdit téméraire attentat
 „ de Vendredi dernier, qu'ils avoient déjà poussé si loin, que si lui Gou-
 „ verneur Général ne mettoit en usage des moyens de rigueur, il étoit fort
 „ apparent, à juger de toutes les circonstances de l'affaire, qu'en peu de
 „ tems il seroit prévenu par son Adversaire, qui, aspirant avec impatience
 „ à la gloire d'être revêtu du souverain Commandement, avoit déjà plu-
 „ sieurs fois donné évidemment à connoître son mauvais dessein de se
 „ l'approprier sous l'un ou l'autre prétexte, quoique personne dans la Ré-
 „ gence, quel qu'il pût être, ne fût en droit d'exécuter une pareille en-
 „ treprise, sinon dans le seul cas que le Gouverneur Général se rendît
 „ coupable de trahison: qu'il demandoit de plus qu'on lui découvrit immé-
 „ diatement & sans délai tout ce qui s'étoit passé & conclu dans cette in-
 „ valide Assemblée en son absence, soit sous le titre de secret, ou sous
 „ telle autre dénomination, sans lui en avoir donné préalablement avis,
 „ ou communication postérieure, afin d'être en état de prendre les mesu-
 „ res nécessaires pour le prompt redressement de ces procedés irréguliers:
 „ qu'à cette fin il enjoignoit aux Secrétaires, sous le serment de leurs Char-
 „ ges, de lui donner, sans aucun détour, les éclaircissémens qu'il préten-
 „ doit, comme à leur Gouverneur Général & légitime Commandant en
 „ Chef de la Régence”.

APRÈS cette Déclaration, le Gouverneur Général réitera, avec plus de

VALCKENIER.
1740.

Scene
bruyante à
cette occa-
sion.

vivacité qu'auparavant, les ordres qu'il avoit donnés aux Secrétaires, & exigea à toute force qu'ils lui montraient les Résolutions secretes que l'on avoit prises contre sa personne pendant son absence. Ils l'assurèrent qu'ils n'en savoient rien; mais continuant de hauffer la voix, il insista sur sa demande, & voulut que les Régistres fussent apportés & mis sur la table. Le Secrétaire *Otto* ayant obéi, il lui commanda de lire les Articles où il étoit question de sa personne. *Otto* ayant cherché quelque tems, lui présenta la Notule du 2 Décembre, qui n'avoit été ni résumée, ni approuvée. Là-dessus le Conseiller ordinaire d'Imhoff pria le Secrétaire de montrer les Articles qui le concernoient, lui & le Major; mais le Gouverneur Général s'emporta contre le Conseiller, & prétendit que l'Article fût lû à haute voix. On entendit alors que le Major, sur les plaintes de quelques Membres de la Régence, étoit occupé à faire dresser des Déclarations contre ceux qui avoient été chargés du Commandement aux Portes de la Ville. Sommé de comparoître à l'Assemblée, le Major s'y présenta, & sur la question qu'on lui fit si ces Mrs. avoient agi de leur propre chef, ou par ordre, il avoua qu'ils s'étoient comportés suivant leur Commission. On lui demanda ensuite la minute de la Déclaration présentée aux Capitaines des Portes d'Utrecht, de Dieft & de la Porte-Neuve pour qu'ils la signassent, & comme il s'en deffendit plusieurs fois sous prétexte qu'il l'avoit égarée, on lui dit que ce n'étoit pas ainsi qu'on se moquoit de la Régence, & on lui accorda terme jusqu'à la prochaine Assemblée, pour produire en même tems la Déclaration, sous peine de correction.

Le Secrétaire, ayant continué la lecture de la Notule, en vint à une Résolution ultérieure de l'Assemblée, portant que l'on donneroit à connoître au Gouverneur Général l'étonnement avec lequel elle avoit appris de bonne part, qu'il tiroit d'une maniere clandestine des Déclarations contre elle & à la charge de ses Membres, requerrant d'en avoir communication, & que ce message lui ayant été fait par le Directeur Général, après la séparation de l'Assemblée, il avoit répondu, témoin le rapport couché au Régistre, qu'il enverroit ces Déclarations à la Régence dès qu'il auroit reçu celles dressées par ses Membres contre sa personne. A peine le Secrétaire eut achevé de lire cet Article, que le Gouverneur Général cria au mensonge, & soutint que bien loin d'avoir été disposé à produire ses Déclarations, il s'en étoit defendu, en ajoutant que s'il consentoit à la proposition, au moins il vouloit qu'au préalable les Déclarations tirées contre lui par les Membres lui fussent remises. Le Secrétaire, taxé par-là de menteur & de faussaire, aima mieux se taire que se justifier, vû qu'il étoit impossible de faire entendre raison. Ce fut pour cela même que les premiers Conseillers en rang, & entr'autres Mr. d'Imhoff, prirent également le parti du silence, en attendant que quelqu'un des précédens ouvrît la bouche pour se plaindre d'un si cruel procedé. Il y en eut des suivans, qui protestèrent contre la violence, & dirent avec une noble hardiesse, en présence des Troupes, qu'on les traitoit, non en Conseillers des Indes, mais comme des Décretteurs. Mrs. Guillot, Nolthenius & Van Aarden ne furent pas plus ménagés, tant le Gouverneur Général, outré de colere, se déchaînoit contre quiconque ôsoit lui adresser la parole. Il échapa, à Mr. Van Suchtelen,
de

de dire, en observant les Grenadiers rangés autour de la table, qu'il étoit accoutumé à ces bonnets, & qu'il en avoit vû plus d'une fois en sa vie. Aussi-tôt le Gouverneur l'avertit de se taire, ou qu'il le prendroit à partie comme un des Coupables. Le Conseiller Van Schinne dit que pour lui, il n'avoit point d'avis à donner dans une pareille Assemblée, & Mr. d'Imhoff se contenta de faire signe à Mr. Guillot d'être tranquille, puisque tous autres discours n'aboutiroient qu'à prostituër encore plus l'honneur de la Régence.

VALCLENIER.

1740.

ENSUITE le Gouverneur demanda où étoient les Clefs des Portes de la Ville. Quelques-uns & entr'autres Mr. d'Imhoff, dédaignèrent de satisfaire à une demande, d'autant plus ridicule, qu'ayant journallement le rapport des Troupes de tous les Postes, le Gouverneur pouvoit, ou du moins devoit savoir qui étoient les dépositaires des Clefs. D'autres répondirent qu'elles étoient aux Portes sous la garde des Officiers Commandans. Le Secrétaire *Chufenaar* fut chargé de leur expédier un Hallebardier pour qu'ils eussent à se rendre, chacun en personne, avec les Clefs, à l'Assemblée; mais le Capitaine des Troupes, qui en investissoient la Salle, ayant fait souvenir le Gouverneur que l'Officier de garde au *Vierkant*, en avoit toujours par-devant lui les Clefs, suivant un ancien usage, on envoya contre-ordre à ce Poste. Le Hallebardier revint bientôt faire rapport qu'ayant trouvé les Portes du Château fermées il ne pouvoit exécuter sa Commission. On lui donna un billet, qui enjoignoit de le laisser passer; circonstance remarquable que l'on apprit par cette occasion. On sçut même que l'on avoit levé le Pont-levis & fermé les Barrières; que toute la Garnison étoit sous les armes, & commandée par le Major *Duurvelt*; que l'on avoit envoyé aux Portes divers ordres confus, tantôt de lever les Ponts, tantôt de ne laisser entrer aucun Mahometan, tantôt encore de leur permettre le passage, mais en petit nombre à la fois.

A peine le Hallebardier eut-il été redépêché, que le Gouverneur Général rentra dans sa première fureur, en présence des Soldats, contre les Membres de la Régence, & que jettant des regards enflammés de colere sur Mrs. d'Imhoff, de Haaze & Van Schinne, il les traita de Séditieux & de Conspirateurs, leur annonça leur arrêt, & appella l'Officier, qui, de la porte de la Salle, où il s'étoit tenu posté, vint se mettre derrière le Siège de Mr. d'Imhoff. Les trois Conseillers resterent assis, mais lorsque le Gouverneur leur eut dit jusqu'à deux fois qu'ils pouvoient se lever, Mrs. d'Imhoff & de Haaze répondirent qu'ils ne tenoient leurs places que de leurs Seigneurs & Maîtres; qu'ils se soumettoient volontiers au Jugement de l'Assemblée, mais non à ses ordres despotiques, & qu'ils n'étoient point dans l'intention de quitter leurs places. Cette réponse fut suivie d'une protestation presque unanime contre la violence, l'injustice & l'offense faites à la liberté de l'Assemblée. Le Gouverneur cria qu'il prenoit tout sur lui, qu'il pouvoit en répondre, & qu'il en répondroit en qualité de Capitaine Général.

Arrêt de
trois Conseil-
lers ordinai-
res des Indes.

JUSQUES-LÀ l'Officier avoit attendu le moment de faire sa charge; mais le Gouverneur, ennuyé sans doute lui-même, le fit retirer. Il continua de murmurer, de quereller par intervalles, & de reprocher au Conseiller d'Imhoff qu'il étoit la cause du malheur de quelques-uns de ses Collegues. Ainsi s'écoula le tems jusqu'à onze heures, que les Clefs, qu'on ne cessoit de

de-

VALCKENIER.
1740.

demander, furent apportées par un Officier, qui les posa à côté du Gouverneur. Alors il déclara de nouveau qu'il révoquoit la Commission aux Portes, quoiqu'elle n'eût pas été donnée aux Membres de son autorité privée, mais de l'avis unanime de toute l'Assemblée. Il ajouta qu'il reprenoit le soin de tous les détails, & témoigna qu'il devoit des remerciemens aux Membres pour autant, qu'en ces jours-là ils avoient pris à cœur le bien public. Les uns sourirent, d'autres firent semblant de ne point l'entendre. Pendant ces Complimens, l'Officier & un Hallebardier portoient les Clefs des Portes au Logement du Gouverneur, qui se leva & ordonna au Capitaine de ranger son monde en double haye près d'une grande Jalousie qui est à l'entrée de la Salle. En même tems il lui enjoignit de laisser sortir tous les Membres de l'Assemblée, à l'exception des trois Conseillers auxquels il avoit annoncé l'arrêt, & que si on lui oppoisoit de la résistance, il eût à pénétrer dans la Salle avec la Garde. De si affreux ordres, donnés à la face de toute une Assemblée, joints au départ du Gouverneur, exciterent de nouvelles protestations, si non de tout le Corps, du moins de la plus grande partie; mais dont le Gouverneur se soucioit aussi peu, que des remontrances amiables de Mrs. Van Aarden, *Laakeman*, & autres, qui tâchoient d'adoucir ce Chef irrité & inflexible. Il fendit la presse & s'enferma soudainement dans la Galerie de son Domicile, dont l'avenüe, pour plus grande précaution, étoit gardée par quatre Hallebardiers munis de pistolets chargés, outre que les Grenadiers formoient un rang depuis la porte de la Salle d'Assemblée jusques sur le perron, tant pour assurer l'exécution de l'entreprise, qu'afin de garantir la Personne du Gouverneur.

LES Membres de la Régence se regarderent les uns les autres, ne sachant quel parti prendre. Ils s'étoient flattés qu'avant la séparation d'une Assemblée si tumultueuse, on auroit trouvé moyen de gagner sur l'esprit du Gouverneur Général, si non de congédier les Soldats, du moins de les faire attendre à la porte de la Salle, puisqu'on n'avoit jusques-là encore rien discuté sur cette fâcheuse affaire. Quelque violent & tyrannique que fût le traitement envers les Conseillers arrêtés, néanmoins l'équité vouloit qu'on leur accordât le tems de plaider leur cause; mais Mrs. d'Imhoff & de Haaze n'avoient encore pû rien alleguer pour leur justification, & Mr. Van Schinne, accusé, au milieu d'une troupe de Soldats armés, d'avoir complotté avec d'autres de déposer le Gouverneur & de l'envoyer en Hollande, ne s'étoit autrement purgé de cette calomnie, qu'en disant qu'il tenoit pour mal-honnête homme quiconque lui attribuoit un pareil dessein: expression dont s'étoient aussi servis Mrs. Guillot & Nolthenius à l'égard de la prétendue secrète Résolution que le Gouverneur soutenoit avoir été prise contre sa personne. Une négation, aussi forte que celle de Mr. Van Schinne, auroit conduit à la source de cette fausse accusation, si on lui avoit donné le tems de se justifier.

CE n'étoit pas ce que l'on cherchoit; aussi, pour éviter toute apologie, le Gouverneur ne quitta l'Assemblée avec tant de précipitation, que pour se mettre en sûreté, & pour faire exécuter par la force des armes, sans courir lui-même aucun hazard, le violent projet qu'il avoit formé contre les trois principaux Membres d'une respectable Assemblée, mais deshonorée

rée par sa conduite envers ces Conseillers, qui étoient en son chemin depuis long-tems.

APRÈS le départ du Gouverneur, les Arrêtés se tournant du côté de leurs Collegues, leur demanderent ce qu'il y avoit à faire dans ces circonstances, en protestant devant Dieu & devant les hommes contre tout ce qui pouvoit résulter de l'outrage fait à la Souveraineté légitime de l'Etat, & déclarant que comme Membres, ils ne souffriroient pas que l'autorité, qu'ils partageoient avec d'autres, & qu'ils avoient légitimement reçue de Dieu & de leurs Supérieurs, fût foulée aux pieds; qu'au contraire ils étoient prêts à la maintenir jusqu'à la dernière extrémité. Ils déclarerent encore qu'au cas qu'il plût à l'Assemblée de conclure que le Gouverneur Général ne s'étoit porté à ces excès de violence que pour exécuter le dessein du Conseil, ils s'en consoleroient avec soumission, & attendroient du tems les occasions de faire éclater leur innocence.

CEPENDANT on s'aperçut bientôt, à l'irrésolution de quelques Membres, qu'ils manquoient de vigueur, quoique nombre d'autres, sur-tout les Conseillers extraordinaires & Mr. Laakeman, Président du Tribunal de Justice, scandalisés au dernier point d'un si odieux événement, marquoient assez de courage pour maintenir efficacement l'autorité avilie d'un Colleege établi par le Souverain, & respecté dans les personnes de leurs Prédécesseurs. Après quelques délibérations, sur un sujet si affligeant, on convint de faire appeler l'un des Secrétaires par un Hallebardier qui, au grand scandale d'un chacun, entra en pleine Assemblée, avec deux pistolets chargés. Le Secrétaire, qui étoit si saisi de crainte, qu'à peine ôloit-il paroître, avoit été mandé à l'occasion d'une Députation, composée de Mrs. le Directeur Thedens, Van Suchtelen & Van Aarden, qu'on envoyoit au Gouverneur Général, pour lui représenter amiablement les conséquences d'un pareil procédé, & le prier, au nom de l'Assemblée, de revenir à la Salle, avec offre que s'il vouloit seulement en retirer les Soldats, afin que l'on pût, sans honte & sans prostitution de la dignité du Corps, avoir la liberté de parler, les Membres lui donneroient, en pleine Assemblée, satisfaction sur les griefs qu'il formoit à la charge des Accusés, & que, conjointement avec eux, il prendroit à leur sujet les conclusions qu'il jugeroit à propos.

Il étoit irrévocablement décidé que le Gouverneur n'entendrait à aucune raison; l'expédient fut sans succès. Il fit entrer le Directeur, & laissa, par un mépris marqué, les autres Députés devant la porte, exposés aux insultes des Hallebardiers armés, qui les obligerent de s'éloigner. Le Directeur, n'ayant pu, malgré toute son éloquence, persuader le Gouverneur, en rapporta à l'Assemblée une proposition, aussi ignominieuse qu'inacceptable pour gens d'honneur. Elle consistoit en ce que ne pouvant consentir à la satisfaction offerte, il n'en vouloit d'autre, sinon, que les trois Conseillers arrêtés passassent un Acte, par lequel ils se reconnoissent coupables de ce dont on les accusoit, sans quelques autres clauses si dures & si humiliantes, que le Directeur eut honte d'en faire rapport. Mr. de Haaze répondit qu'il aimeroit mieux, dès l'heure même, mourir innocent, que conserver sa vie au prix d'un aveu contraire à sa conscience.

VALCKENIER.
1740.

DANS ces entrefaites les trois Conseillers, qui paroïssôient être l'objet de la haine du Gouverneur, offrirent, sous parole d'honneur, de s'enfermer dans leurs Maisons jusqu'à ce que l'Assemblée eût réglé ce qu'elle croiroit nécessaire touchant leurs personnes, & que si leurs Collegues étoient de ce sentiment, ils se soumettroient, pour le mieux, au pouvoir tyrannique & illégitime que leur Gouverneur, sous le titre de Capitaine Général, avoit exercé ce jour-là avec tant de violence contre les Membres & le Corps de la Régence. Ils firent plus : ils consentirent, pourvû que l'Assemblée fût satisfaite de ce qui s'étoit passé, & qu'il n'arrivât rien de plus, d'acquiescer à son approbation. Le Directeur Général se chargea une seconde fois du Messâge, & reçut pour réponse que le Gouverneur n'étoit point encore content ; que néanmoins il vouloit bien permettre, aux trois Conseillers, d'avoir leurs Maisons pour arrêt, au-lieu de les faire renfermer dans les Prisons du Château, comme il se l'étoit proposé ; mais aussi qu'ils seroient escortés par des Soldats devant & derrière leurs Carosses, & gardés chez eux par des Sentinelles, sans aucun accès. Cette révoltante proposition occasionna de nouveaux murmures, & de nouvelles délibérations entre les Membres. Les trois Conseillers offrirent d'en passer par-là, en cas que l'Assemblée l'ordonnât, & de couvrir, par leur consentement, l'odieux de cette démarche, qui avilissoit la dignité & l'autorité légitimes de cet illustre College.

PERSONNE ne voulut y donner son suffrage, & les deux principales Têtes de l'Assemblée n'avoient point assez de fermeté pour entreprendre la défense de l'honneur outragé des Représentans du Souverain ; tellement que le tems se passa en deliberations confuses & indécises, pendant lesquelles on se souvint, entre autres particularités, que le Gouverneur, lors qu'il attendoit les Clefs des Portes de la Ville, avoit reproché à Mr. d'Imhoff, que le 2, (ce dût être le 8 Novembre) il s'étoit hazardé de dire dans la Salle qu'*au cas que l'année ne fût pas si avancée, on trouveroit encore bien le moyen . . .* propos que le Gouverneur interprétoit dans le sens que si les Vaisseaux n'étoient pas à la veille de faire voile pour l'Europe, on pourroit bien enlever le Gouverneur Général, & l'embarquer pour la Hollande. Il est vrai que ce discours non-fini fut tenu, mais par maniere de conversation, & nullement dans l'idée que le Gouverneur prêtoit au Conseiller, & qu'aucune personne raisonnable ne lui auroit attribuée. Mr. d'Imhoff dit là-dessus qu'il n'y avoit point de confiance entre eux, puisque l'on donnoit à un discours particulier une interprétation si maligne, & qu'il avoit été sans doute rapporté au Gouverneur par quelqu'un qui fréquentoit l'Assemblée. Le Directeur Schagen déclara qu'il lui en avoit fait la confidence ; aussi fut-il remercié en termes convenables au sujet. Il répondit qu'il n'avoit pas lieu d'être porté pour ces Mrs., qui le traitoient toujours avec dureté, mettoient toutes choses sur son compte, & trouvoient à redire à tout.

CEPENDANT Mrs. Crul & Thedens s'étoient rendus jusqu'à deux fois auprès du Gouverneur, qu'ils avoient trouvé furieux & inexorable. Ils rapportèrent qu'il ne vouloit point entendre parler d'entremise, ni recevoir de

VALKENIER,

1740.

de remontrances ; qu'il prétendoit absolument que ses ordres fussent mis en exécution ; qu'il se rendoit responsable de tout ce qui en arriveroit ; qu'en permettant aux trois Conseillers d'être chez eux en arrêt, c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, & qu'il se repentoit de s'y être prêté. Enfin Mrs. Crul & Thedens finirent par dire qu'ils s'excusoient d'être porteurs de tout autre Message de cette nature ; que le Gouverneur affectoit des contremens, ou qu'il étoit à table, ou sur son lit, & laissoit les Membres de la Régence en butte à la licence des Militaires, qui de plus en plus devenoient insolens, & que le Gouverneur même traitoit tout cela de bagatelle. Le Secrétaire fut le dernier qu'on lui dépêcha sur les quatre heures après-midi. Cet Exprès l'assûra, que toute la Régence étoit prête à venir s'expliquer avec lui, & que les trois Conseillers, contre lesquels il étoit si irrité, lui donneroient satisfaction du tort qu'ils pouvoient lui avoir fait, ou que s'il refusoit de leur parler, les autres Membres le supplioient de leur accorder audience. Il répondit qu'il n'étoit pas nécessaire de prendre cette peine. Le Secrétaire ayant été renvoyé pour tâcher de le persuader, il le congédia avec cette autre réponse, qu'il ne parloit à personne, & qu'il n'avoit rien de plus à dire. Là-dessus il fut décidé d'une voix unanime que les trois Conseillers obéiroient provisionnellement. En conséquence tous les Membres sortirent de la Salle, à l'exception du Secrétaire Otto. Après rapport fait sur des informations particulières, entra le Major Duurvelt, qui dit, que par ordre du Gouverneur Général, ces Mrs. étoient ses Arrêtés. On lui répondit que les ordres du Général seroient respectés. Ensuite il demanda les épées des trois Conseillers, lesquelles lui furent remises, non sans qu'on lui fit sentir qu'il étoit excusable d'en agir de cette manière, lui qui savoit si peu les Coutumes militaires, ou qui peut-être n'avoit jamais servi en Hollande ; mais qu'autrements ces Mrs., eu égard à leur rang, pouvoient bien être arrêtés sans se dégarner de leurs épées ; que si néanmoins il falloit qu'ils les livrassent pour raison de leur Arrêt, il en seroit assez tems lorsqu'ils entreroient chez eux, & que cet affront ne tendoit qu'à profiter encore plus l'honneur de la Régence. Le Major promit d'en parler au Gouverneur Général, & voulut rendre les épées, que les trois Conseillers refuserent. Ils lui dirent qu'en attendant, il pouvoit les confier au Capitaine Van Oosten, qui avec le Lieutenant Hemmington, & les Grenadiers gardoit encore la Salle. Le Major, de retour, annonça que le Gouverneur Général ne vouloit pas que les Arrêtés conservassent leurs épées ; qu'il laissoit à leur option, ou d'être escortés de jour par 24 Grenadiers, qui sous un Officier seroient de garde à leurs Maisons, ou d'attendre la soirée. On répondit que le Gouverneur en disposeroit comme il le jugeroit à propos. Le Major retourna sur ses pas, & rapporta que le Général faisoit ses complimens aux trois Conseillers, & qu'il s'en remettoit à leur choix. Surquoi ils prirent le parti d'être plutôt menés en arrêt à la vûe de tout le monde, que dans l'obscurité de la nuit. Avec la permission du Major ils sortirent de la Salle, marcherent chacun le long d'une double haye de Grenadiers jusqu'à leurs Maisons, où ils arriverent vers les 5 heures du soir. Une heure après le

VALCKENIER. Capitaine Crummel vint signifier qu'on leur interdisoit tout accès, excepté celui de leurs Epouses, Enfans & Domestiques (i).

1740.

Envoi des trois Conseillers prisonniers en Hollande.

1741.

Départ du Général, qui est arrêté au Cap & renvoyé à Batavia.

Jugemens pour & contre à son sujet.

DES procedés aussi violens & aussi inouis, qui furent suivis de l'envoi des trois Conseillers prisonniers en Hollande, ne pouvoient guères mériter l'approbation de Mrs. les Directeurs; Aussi en témoignèrent-ils leur mécontentement d'une façon bien sensible au Général Valckenier, qui ayant demandé & obtenu auparavant sa démission étoit parti lui-même, au mois de Novembre 1741, pour revenir dans sa Patrie. Mais en arrivant au Cap, il y trouva des Ordres de ses Maitres, en vertu desquels il fut arrêté & renvoyé à Batavia (k), pour y répondre de sa conduite, tant à l'égard du Massacre des Chinois, que par rapport à l'emprisonnement des trois Conseillers ordinaires. Ce fameux procès, qui ne fut jamais bien dévoilé aux yeux du Public, a laissé le champ libre aux amis & aux ennemis de Mr. Valckenier, pour le condamner ou le justifier, suivant leurs informations, leurs préjugés, ou leurs différens intérêts. Sans prendre aucun parti entr'eux, sans entrer dans les reproches odieux qu'ils se sont faits les uns aux autres, nous dirons seulement que les premiers paroissent aujourd'hui avoir gagné le dessus, & qu'ils prétendent être munis d'une infinité de Documens, qui prouvent avec la dernière évidence, que sans les soins de ce Gouverneur Général c'en étoit fait du principal Etablissement de la Compagnie aux Indes. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ces malheureuses dissensions, entre le Chef & les Membres de la Régence de Batavia, ne sont pas indifférentes dans la Cause des Chinois. Avouons-le franchement avec des Personnes aussi éclairées qu'impartiales, la Revolte de ces Peuples étoit détestable; ils méritoient la punition qu'ils en ont reçue; mais les causes qui ont produit ce terrible effet y seroient-elles aussi opposées qu'on nous l'assure, & l'humanité auroit-elle prescrit les bornes de la vengeance qu'on en a prise?

Nous quittons cette matière delagréable pour voir ce qui se passa, à Batavia & dans l'Isle de Java, tandis que l'ancien Général & son Successeur désigné, tous deux Prisonniers d'Etat, étoient en route, celui-ci pour se rendre en Europe, & celui-là pour retourner aux Indes.

(i) On sent assez par le style de cette Relation historique, que ce sont les trois Conseillers qui plaident leur Cause. Il est juste de leur exposer à chacun ses raisons.

(k) Il étoit parti le 12 d'Août 1742, du Cap de Bonne Espérance, à bord du Vaisseau la

Sua Jacoba, il arriva quelque tems après à Batavia, & fut mis en prison au Château, tandis que les Sieurs Corneille *Philips*, Avocat Fiscal, & Guillaume Vincent *Helvetius* eurent les Arrêts dans leurs Maisons.





XXVI. JEAN THEDENS GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif de Friederichstad. fit le Voyage des Indes à bord du Vaisseau l'*Union*, en 1698, en qualité de simple Soldat, & passa de 1702 à 1736, assez rapidement de l'Emploi d'Assistant, par tous les Grades supérieurs jusqu'à celui de Conseiller ordinaire des Indes. Le 2 de Decembre 1740, Mrs. les Dix-sept l'adjoignirent au Directeur général *Schagen*, auquel il devoit succéder en cas de vacance de ce Poste, ou du premier de la Régence des Indes. Comme Mr. d'Imhoff, qui étoit nommé pour remplacer Mr. Valckenier, lequel avoit obtenu sa démission, se trouvoit aux Arrêts, Mr. Thedens se vit, par cette circonstance, à la tête du Gouvernement lorsqu'il y pensoit le moins. Quoiqu'il ne fut pas confirmé dans un Poste qu'il n'occupoit que provisionnellement, on ne sauroit lui refuser le rang de Général, qu'il conserva comme ancien jusqu'à sa mort, arrivée en 1745 (a).

LES Chinois qui avoient échappé au Massacre de Batavia, s'étoient rassemblés en Corps dans le Haut Pays, où ils ravageoient les Terris & caufoient une grande disette & cherté de vivres. On envoya contre eux le Commissaire *Roos* avec 8000 hommes. A son approche ils prirent la fuite, abandonnant une très bonne Forteresse, qu'ils avoient élevée à 8 lieues de la Ville. Après en avoir infesté les environs pendant quelque tems, ils se retirèrent près du Soufouhounan, avec qui ils prirent des engagements solennels pour exterminer tous les Européens. Ils formerent le projet de surprendre un Fort Hollandois, peu éloigné de la Résidence Impériale, où il y avoit 200 hommes en Garnison. Pour cet effet l'Empereur manda

Vie de Jean Thedens, XXVI. Gouverneur Général des Indes.

1741-3. Il s'engage comme simple Soldat.

De quelle façon il parvient au Gouvernement.

Déroute des Chinois dans le Haut-Pays.

Leur Alliance avec l'Empereur de Java.

au.

(a) Made, sa Veuve vivoit encore en 1752.

TREDENS. 1741-3. auprès de lui le Capitaine commandant, le Lieutenant & l'Ecrivain, pour leur demander la raison qui les empêchoit de fréquenter la Cour depuis quelque tems. Mais le Capitaine, averti du danger par deux Fils de ce Prince, qui étoient dans le Fort, pour se former à la façon de vivre des Hollandois, répondit hardiment qu'il n'ignoroit pas la trahison que l'Empereur méditoit contre la Compagnie, en récompense des services importants que lui & ses Ancêtres en avoient reçus. L'Empereur irrité eut recours aux plus terribles menaces pour faire avouer aux trois Officiers Hol-

Ce Prince fit massacrer deux de ses Fils & trois Officiers Hollandois.

Il s'empara du Fort de ces derniers.

Siège de Samarang.

Secours qu'on y envoya.

Heureuse sortie.

L'Empereur se déclare contre les Chinois.

Ils proclament son Fils à sa place.

landois de qui ils tenoient cet avis. Apprenant que c'étoit de ses propres Fils, il les envoya quérir, & les fit massacrer immédiatement, de même que le Capitaine, le Lieutenant & l'Ecrivain, dont les corps furent jetés dans des cavernes. Là-dessus les Javanois, joints aux Chinois, marchèrent à la Forteresse. La Garnison, manquant de vivres, fut enfin obligée de se rendre après une vigoureuse défense. L'Empereur, fléchi par les prières de sa Mere, accorda la vie aux Hollandois, mais il les fit tous circonceindre & les repartit entre ses Troupes. Ce Prince s'empara encore de quelques petits Postes de la Compagnie. Avec l'Artillerie & les Munitions qu'il y trouva, il se rendit devant Samarang, principal Comptoir de la Côte de Java, & serra cette Place de si près, que les Assiégés n'en purent sortir pendant six mois. La Régence de Batavia fut obligée de dégarnir les Comptoirs extérieurs pour former un Corps d'environ 12000 hommes, tant Européens que Nationaux, qu'on envoya au secours des Assiégés, avec une grande quantité de provisions de toute espèce. Ce renfort étant entré dans Samarang, on fit une sortie générale sur les Ennemis, avec un succès si heureux, que quoiqu'ils fussent au nombre d'environ 200 mille hommes, on parvint à les mettre en fuite, abandonnant dans leurs Ouvrages toute leur Artillerie, qui consistoit en 200 pièces de Canon, plusieurs Mortiers, avec une immense quantité de Munitions & de Bagages. Après cette Victoire, les Hollandois reprirent successivement tous leurs Postes. L'Empereur fut contraint de leur renvoyer les Prisonniers qu'il avoit faits sur eux, & de se déclarer contre les Chinois, dont il fit mourir un grand nombre. Son Premier Ministre, qui étoit l'Auteur de cette malheureuse levée de bouclier, voulant éviter la colere de son Maître, se refugia auprès des Hollandois; mais il fut envoyé à Batavia, & jeté dans les prisons de la Forteresse. Les Chinois, pour se vanger du Soufouhounan, proclamèrent son troisième Fils Empereur de Java à sa place, & le Père se vit même réduit à chercher son salut dans les Montagnes, sans pouvoir se flatter d'être soutenu par les Hollandois, à cause de l'éloignement & de la situation des Lieux. D'ailleurs, comme on n'avoit plus rien à craindre de la part des Rebelles, on se mettoit peu en peine de ce qui se passoit dans l'intérieur de l'Isle, tandis qu'on pouvoit être tranquille.

Cette grande Victoire fut célébrée à Batavia le 29 Novembre 1741, par un Jour solennel d'Action de Graces, sous une salve de 340 pièces de Canon. & l'on expédia le Vaisseau *t' Hays ten Duyne*, exprès pour en apporter l'agréable nouvelle en Hollande. Ce fut dans le

cou-

ORATIO DOMINICA IN LINGUA CINGALAEA

අපෙ පව්විඤ්චානානුච්චාන ටෙසසුස් ක්විසනුස්
වහන්සෙගෙ යාඤ්චියා *~~~~~*

සව්භිගසනලඟෙහි අපෙ පියාගෙනි නමුත්
වහන්සෙගෙ නමෙසසුස්වෙව්සි නමුත්වහන්
සෙගෙ රාජ්ජය චිකිත්වෙව්සි සව්භිගසන =
ලඟෙහි සෙම පුම්බෙසිත් නමුත්වහන්සෙගෙ
නාමෙසන ගෙදෙකිත්වෙව්සි අපෙ නිනිපන
බොජ්ජය අපව අද ගෙව්වෙදුරනව්වෙගෙ =
අපෙ වරදකරයිනිත් අපි කෙමා වෙහනා සෙම
අපෙ වරදවෙතින් කෙමා වෙහනා වෙගෙ අපව
උපද්වලව අහුගෙන කර නාහුගෙරුනුත් අප ගල =
වඤ්චිනව්වෙගෙ වෙහිනිගෙ රාජ්ජයන් වලල =
සනමුත් වෙහෙසන්සෙසුනා ගෙව්වෙ නමුත්වහ =
න්සෙගෙහි යාගෙ ආගෙත් *~~~~~*

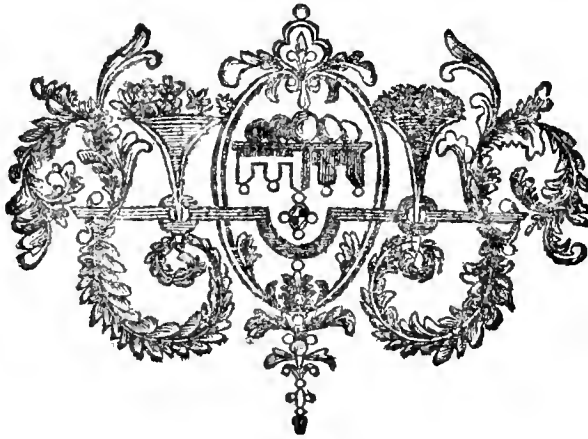


courant de ce mois, que le Général Valckenier s'embarqua pour revenir en Europe; mais comme il s'étoit démis de sa Charge depuis quelque tems, nous ne pouvions placer ces derniers événemens que sous l'Administration de son Successeur *ad interim*, qui ne nous en fournit point d'autres.

L'OCTROI de la Compagnie, qui subsistoit depuis 40 ans, expirant au 1er. Janvier 1741, fut renouvelé seulement pour une année, & en 1742, encore pour une autre année. Les Etats Généraux étoient occupés, dans ce tems-là, d'affaires plus importantes, & d'ailleurs il s'agissoit de donner une meilleure consistance à l'état chancelant de la Compagnie des Indes Orientales. C'est à quoi l'on travailloit depuis l'arrivée de Mr. d'Imhoff, à l'Article duquel nous allons passer.

THE DENIS.
1741-3.

Prolongation de l'Octroi de la Compagnie.





Vie de G. G. Baron d'Imhoff, XXVII. Gouverneur Général des Indes.

1743.

Ses premiers Emplois.

Il est envoyé à Ceylan comme Gouverneur.

L'imprimerie qu'il y établit.

Echantillon des Ouvrages qu'il fait publier.

Il revient en Europe.

Retourne à

XXVII. GUSTAVE GUILLAUME BARON D'IMHOFF, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, natif de Lier en Ostfrise, s'engagea au service de la Compagnie, & arriva à Batavia l'an 1725, à bord du Vaiffeau le *Cockenge*, en qualité de Sous-Commis. L'année suivante il fut fait Commis; en 1730, Secrétaire de la Régence, & la même année Fiscal des Eaux. En 1733, il obtint le Grade de Conseiller extraordinaire des Indes.

On l'envoya en 1736, en qualité de Gouverneur à Ceylan, où entr'autres bons effets de son administration, on vit sortir, de l'Imprimerie qu'il y avoit établie, plusieurs Livres de Pieté, la Bible & les quatre Evangelistes, en Caractères Chingulais pour l'instruction des Insulaires. L'Oraison Dominicale, que nous avons fait graver, fut le premier fruit de ses soins, dont les Missionnaires de Tranquebar, qui l'avoient secondé, parlent avec les plus grands éloges. En effet, quand on considère les difficultés qui se présentent à l'exécution de ce dessein, on ne peut qu'être surpris de la constance qu'il a fallu pour les surmonter. Avant son départ, en 1737, il fit assembler les Malabares & Chingulais de Colombo, leur distribua des Livres de Prières & un Catechisme, & les exhorta à vivre en bons Chrétiens.

L'EMPEREUR de Candy lui envoya une Ambassade de cinq Personnes de distinction pour lui souhaiter un heureux Voyage. Le Gouverneur s'étoit toujours empressé à cultiver soigneusement l'amitié de ce Prince, & à rétablir la tranquillité parmi les Habitans de l'Isle, qui s'étoient revoites sous le Gouvernement de feu Mr. Doemburg son Prédécesseur; de sorte que Mr. d'Imhoff laissa les choses dans un meilleur état qu'il ne les avoit trouvées.

PENDANT son séjour en Hollande, Mr. d'Imhoff, qui avoit été élevé à la dignité

dignité de Conseiller ordinaire, fournit à Mrs. les Directeurs divers projets pour continuer efficacement l'ouvrage salutaire qu'il n'avoit pu que commencer, & cependant avec beaucoup de succès, en faveur de cette Colonie, dont personne ne connoissoit mieux que lui les besoins & l'importance. Ses avis furent bien reçus, & dans la vuë de profiter de ses lumières à d'autres égards, on jugea à propos de le renvoyer à Batavia, pour y assister aux délibérations du Conseil suprême des Indes.

ON s'aperçut bientôt du changement que sa présence apportoit dans ce College, où le Gouverneur Général trouvoit plus de résistance que de coutume, ce qui put contribuer à augmenter la haine qu'il avoit conçue depuis quelques années contre Mr. d'Imhoff, & qu'il poussa si loin peu de tems après.

CE fut le 2 Decembre que Mrs. les Dix-sept, en accordant au Gouverneur Général la démission qu'il avoit demandée, nommèrent Mr. d'Imhoff pour le remplacer, & ce fut le 6 du même mois, c'est-à-dire quatre jours après, que le dernier subit les Arrêts à Batavia, de la façon dont on a rendu compte. Mr. Valckenier ne tarda pas de l'envoyer en Hollande, où il apprit, en 1741, la première nouvelle de sa promotion. L'accueil qu'on lui fit ne pouvoit être plus gracieux, & jamais Prisonnier d'Etat ne se vit livrer avec tant de satisfaction & de distinction entre les mains de ses Juges.

SON Procès fut ce qui l'inquieta le moins. Ses *Considerations sur l'Etat présent de la Compagnie* &c. qu'il remit à Mrs. les Directeurs, parurent aussi les occuper davantage. Ce fameux Mémoire nous étant tombé entre les mains, nous avons cru devoir l'ajouter à cet Ouvrage comme un Supplément intéressant à la Vie de Mr. d'Imhoff, & d'ailleurs très instructif sur les affaires des Indes Orientales. La Chambre des Dix-sept fit, en conséquence des principaux Articles, de beaux Réglemens, qui ont été publiés. On peut y avoir recours (a). Les autres objets font entrés plus ou moins dans ses Instructions particulieres.

IL n'est pas possible de faire en un seul mot le plus bel éloge du nouveau Gouverneur Général, qu'en disant que Mrs. les Dix-sept firent construire tout exprès un Vaisseau de Guerre long de 160 pieds, auquel ils donnèrent le nom de *Restaurateur* (Hersteller) pour le transporter aux Indes. Il mit à la voile, du Texel, le 29 Octobre 1742, muni d'une Commission de L. H. P., & accompagné de plusieurs bons Officiers Militaires, que la Compagnie avoit pris à son Service; savoir, 1 Colonel, 1 Lieutenant-Colonel de Cavalerie, 2 Lieutenans Colonels d'Infanterie, 1 Lieutenant-Commandant de l'Artillerie, 4 Majors, 1 Capitaine de Cavalerie, 4 Capitaines d'Infanterie, 3 Lieutenans, 2 Lieutenans d'Artillerie, & 5 Enseignes.

APRÈS une Navigation aussi heureuse que courte, Mr. d'Imhoff étant arrivé au Cap de Bonne Espérance, le 21 Janvier 1743, il fut résolu, le lendemain, de l'installer, le 26, dans la Salle du Conseil, où tous les Offi-

D'IMHOFF,
1740.

Il est arrêté
& envoyé en
Hollande.

1741.

Nouveaux
Réglemens
qu'on fait sur
ses propositions.

1742.

Son départ
comme Gouverneur
Général.

Promotion
de vingt-quatre
Officiers
Militaires.

1743.

Arrivée &
installation de
Mr. d'Imhoff
au Cap.

(a) Voyez le Règlement du 26 Juillet 1742, & celui de Batavia en Juin 1743.

D'IMHOFF.

1743.

Discours
qu'il fait à cette
occasion.

ciers & Employés, tant de la Colonie que des Vaisseaux, furent appelés, ainsi que les Membres du Conseil de Justice, les Prédicateurs, &c. Quand tout le monde fut entré, Mr. d'Imhoff adressa à l'Assemblée un fort beau Discours, dont nous rapporterons ici les principaux traits.

„ L'OCCASION qui vous assemble ici (leur dit-il) n'est pas moins rare que remarquable; rare, parcequ'on n'y vit peut-être jamais arriver ce dont nous sommes aujourd'hui témoins; remarquable, en ce que les circonstances, qui ont rapport à cet événement, sont toutes extrêmement dignes d'attention.

„ LORSQUE je me trouvai auprès de vous, il y a environ deux ans, dans une situation bien différente, j'étois déjà revêtu de la même qualité en laquelle vous allez me reconnoître solennellement. A peine vous avois-je quitté que la nouvelle de ma promotion à cette Charge éminente, qui paroïsoit alors venir trop tard pour apporter du remède à mes propres affaires, dût fournir, à toute personne attentive, un nouveau sujet d'étonnement, & lui faire penser qu'il falloit peut-être qu'un redressement général précédât le mien, & que, comme un autre Joseph, je fusse vendu à des Madianites avides & barbares, pour soulager & l'Égypte & Caanan dans leur grande détresse. C'est ainsi qu'il plaît souvent au Tout-Puissant de manifester sa force dans la foiblesse de ses chetives créatures” &c. Mr. d'Imhoff termina ce Discours par les exhortations les plus pathétiques qui arrachèrent des larmes à ses Auditeurs.

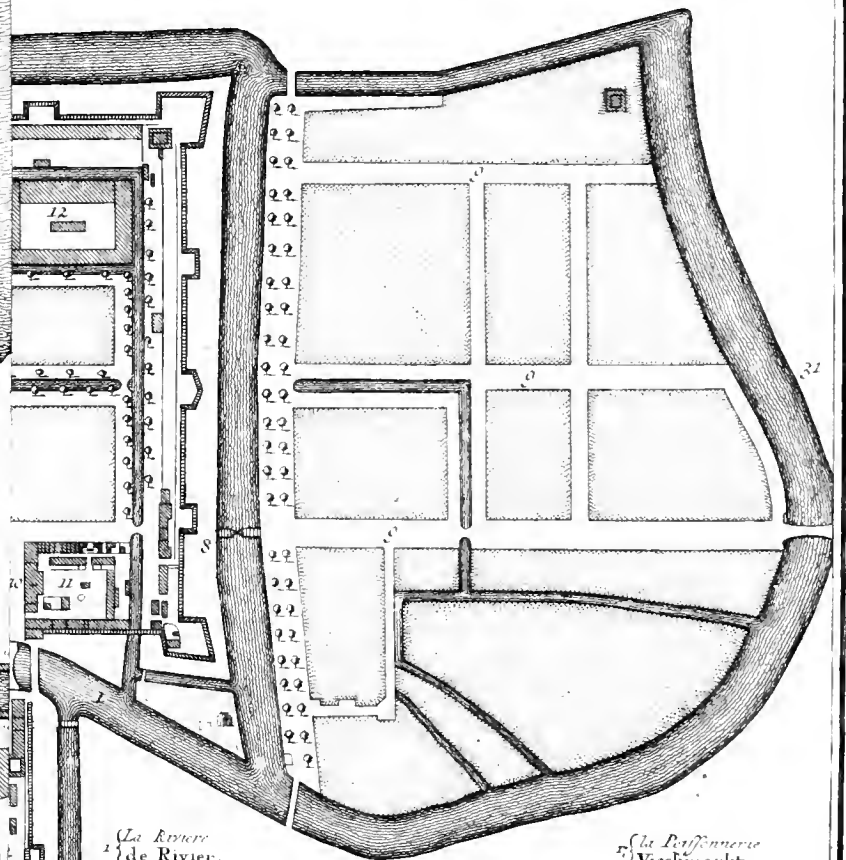
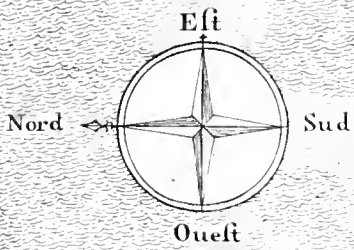
Tout le monde se rendit ensuite de la Salle d'Assemblée sur le Perron du Château, au devant duquel les Troupes de la Garnison & les Compagnies de la Bourgeoisie, tant de Cavalerie que d'Infanterie, étoient sous les Armes. La Cloche ayant sonné, on fit lecture de la Commission de L. H. P.; & l'on prêta serment de fidélité au nouveau Gouverneur Général, sous les acclamations les plus vives de la part des Habitans, tandis que l'air retentissoit des décharges de la Mousqueterie & de l'Artillerie tant du Château que des Vaisseaux à la Rade. Le Gouverneur Général avoit fait préparer un grand Diné, auquel il invita tous les Officiers & Employés de la Compagnie, ainsi que les plus notables d'entre les Bourgeois.

Festin qu'il
donne aux
Officiers &
Employés du
Cap.Médailles
distribuées
aux Convivés.

APRÈS le repas on distribua à tous les Convives une Médaille d'Argent, portant d'un côté le Buste du Baron d'Imhoff avec son Nom & son Titre; & sur le revers la Compagnie sous la figure d'une Femme, de la façon qu'on la représente, avec la Légende *spes meliorum temporum*, & dans l'Exergue le nombre de l'Année MDCCLIII. Cette solennité se termina dans le meilleur ordre & à l'égalité satisfaction de tout le monde.

Grands chan-
gemens à Ba-
tavia.

A son arrivée à Batavia, le 23 May de cette année, le Gouverneur Général n'y fut pas reçu avec moins de joye & d'affection de la part des Habitans. Sa présence sembloit y ramener le repos Chéri de tout le monde par son affabilité, autant que craint des méchans pour sa justice, chacun se rangeoit à son devoir, chacun tâchoit d'imiter ce noble exemple. Le Général visita en personne divers Comptoirs extérieurs, pour prendre inspection de tout, & mettre les affaires de Police & de Commerce en bon ordre. Il supprima à Batavia le *Quartier des Métiers*, réduisit le nombre des Employés dans la Secrétairie à 36 personnes, & permit



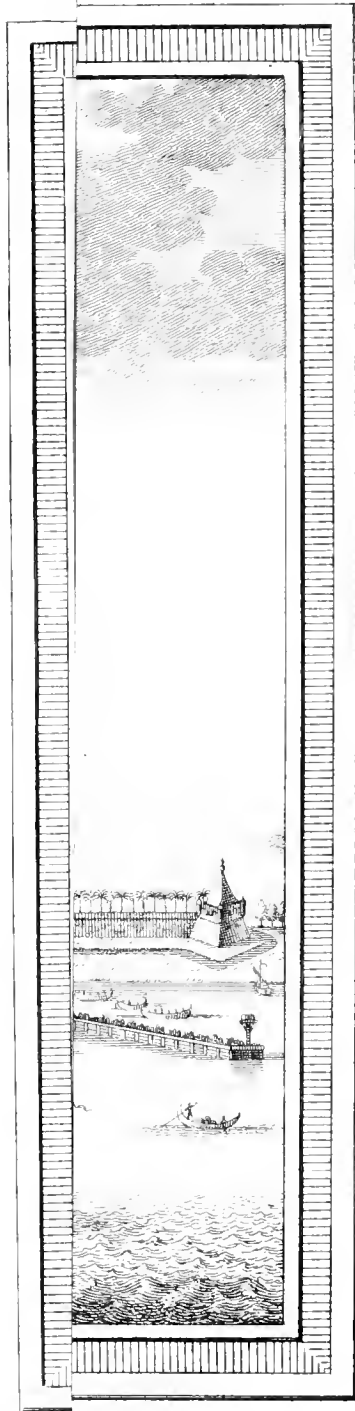
- 1 La Riviere de Rivier.
- 2 Le Chateau (Kasteel).
- 3 Magasin de fer (Yzer Pakhuys).
- 4 Arsenal.
- 5 Artelery of Tuighuis.
- 6 Canal du Lierre.
- 7 Tygers gracht.
- 8 Magasin de Ville (Stadhuys).
- 9 Eglise Hollandoise (Hollandsche Kerk).
- 10 Porte Neuve (Nieuw Poort).
- 11 Eglise du Sud (Zuider Voorstad).
- 12 Eglise des Morts (Miltische Kerk).
- 13 L'Hopital (Hospitaal).
- 14 Le Quarter.
- 15 Porte de Rotterdam (Poort Rotterdam).
- 16 Magasin au blé (Graan Pakhuys).
- 17 Pont de Baslar (Baslaar brug).
- 18 Mairie du Friman (Vrymans Haven).

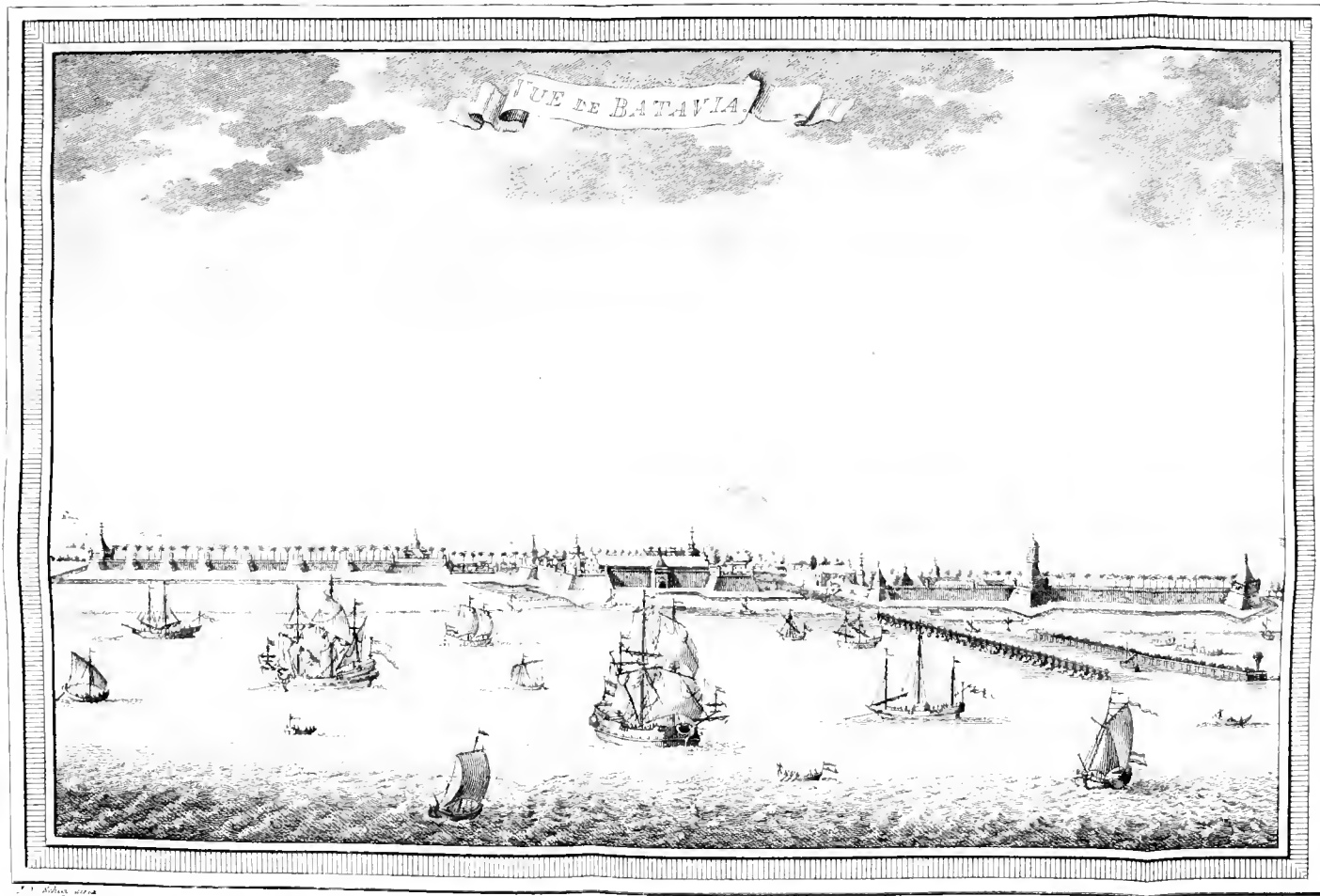
- 19 Le Personnerie (Vischmarkt).
- 20 Le Chantier de Werf.
- 21 Eglise des Portugais (Portugeelche Kerk).
- 22 Redoute du milieu (Middelpunt).
- 23 La Grande Riviere (Groote Rivier).
- 24 Porte de Diep (Diest Poort).
- 25 Porte d'Utrecht (Poort Utrecht).
- 26 L'Hopital des Orphelins (Weeshuis).
- 27 Maison de Corneille (Spinhuis).
- 28 L'Hopital des Chances (Smeets Hospitaal).
- 29 Le Quatre (Vierkant).
- 30 Marsalin a poudre (Kruidhuys).
- 31 Manufacture des Cotonnades (Westzidsche Pakhuizen).
- 32 Magasin pour l'Arabie (Araks Pakhuys).
- 33 Place d'eau (Water plaats).



A. L'Hotel du General. Avant
 l'eluse qui sert à retenir
 depuis qu'on a creusé est is,
 avec le Golfé pour ruff
 au bled N. 24 le long et
 du Fosk, afin de pratiquer
 même tems qu'on a réen
 largeur de 12 loyses, pour
 Sluys dienende om het v
 houden, na dien booven aer
 is doorgegraaven om versc
 Graan Pakhuys N. 14 Lugs d
 gedempt, om te kunnen gaas
 aan d'overzyde ter breette
 ten einde die met de loop







GEZIGT VAN BATAVIA.

mit à tous les Habitans d'exercer un Commerce libre avec les Isles Philip-
pines, en payant les Droits d'Entrée & de Sortie. Toutes les affaires de la
Compagnie furent affermées, & l'on se promettoit de ces divers chan-
gemens un profit considérable. Au mois de Juin, on publia, au nom de
Mrs. les Directeurs, une *Notification* tendant à favoriser leurs Employés,
& les Habitans de Batavia, par rapport au Commerce du Thé entre cette
Ville & les Provinces Unies. Les Maisons, qui avoient été réduites en
cendres par le dernier Incendie, étoient rebâties, & les Chinois, à qui
l'on avoit assigné un quartier hors de l'enceinte de la Ville, exerçoient
tranquillement leur Commerce. Enfin, la Guerre de Java venoit d'être
suivie d'une heureuse Paix, & le Roi de Bantam étoit entré dans une
nouvelle Alliance avec les Hollandois.

CETTE année l'Océroi de la Compagnie fut prolongé pour 12 ans, sur
une Reconnoissance de 3 pour Cent des Dividendes annuelles.

LE 16 Fevrier 1745, la Régence de Batavia publia un grand Manifeste
contre le Prince rebelle de Madura, à qui l'on faisoit la Guerre. Deux Offi-
ciers Hollandois, nommés *Sterrenberg* & *Smout*, à la tête de quelques Trou-
pes, battirent en deux rencontres environ 3170 Madurois & Baliens, &
les mirent en fuite, avec perte de 200 hommes tués, & d'un grand nom-
bre de blessés. Parmi les derniers se trouvoit le Fils du Prince de Madu-
ra. On leur prit encore 10 Basses & 3 pièces de Canon. Les Rebelles
dans le Haut-Pays faisoient de tems à autre des mouvemens, mais de peu
de conséquence.

LES Anglois ayant pris trois Vaisseaux de la Compagnie des Indes de
France, qu'ils vendirent à Batavia, la Cour de Versailles en demanda la
restitution aux Etats Généraux, & ce fut un des motifs qui la portèrent
à revoquer les privileges accordés aux Sujets de la République, par le
Traité de Commerce de l'an 1739; mais après bien des Négociations (b) l'af-
faire fut ajustée entre les deux Compagnies, moyennant 3 millions de
Livres, que celle de Hollande paya à celle de France, pour la Charge de ces
Vaisseaux, qui furent renvoyés en France aux fraix de la premiere, & le
Baron d'Imhoff échappa ainsi à la satisfaction qu'on avoit exigée contre
lui au sujet de sa conduite.

CE Général se retrouva bientôt impliqué dans une seconde affaire éga-
lement fâcheuse pour l'Etat & pour la Compagnie. Le Marquis *del Puer-
to*, Ambassadeur d'Espagne, présenta à L. H. P., en 1747, deux Mémoi-
res, conçus en termes extrêmement violens, où il se plaignoit & deman-
doit la satisfaction la plus éclatante au sujet d'une Expédition que Mr.
d'Imhoff avoit fait faire sur la Côte Méridionale de la Nouvelle Espagne,
dans la vuë, disoit-il, non-seulement d'y exercer un Commerce illicite,
mais encore de favoriser les Ennemis déclarés de la Couronne d'Espagne.
On accusoit les Hollandois d'être parus comme Agresseurs sur cette
Côte, où ils avoient débarqué du monde, dont 16 hommes étoient tombés
entre les mains des Espagnols.

D'IMHOFF.
1743.

Prolongation
de l'Océroi de
la Compagnie.

1745.

Guerre con-
tre le Prince
de Madura.

Grand démê-
lé entre les
Compagnies
de Hollande
& de France.

1747.

Autre que-
relle avec la
Cour d'Es-
pagne.

LES

(b) Tout le monde a vû les Mémoires de Mr. l'Abbé de la Ville, & de Mr. Saladin
d'Ornex, Syndic de la Compagnie des Indes de France.

» IMHOFF.
1747.

LES Etats Généraux firent à ce Mémoire une réponse à tous égards aussi modérée que conforme à l'équité & à la justice ; elle portoit ; „ que „ comme cette affaire étoit entièrement inconnue à L. H. P., & qu'El- „ les ne fouhaitoient rien plus que d'entretenir, avec S. M. Cath., la „ bonne intelligence qui subsistoit, suivant les Traités, entre les deux „ Nations, Elles avoient donné connoissance du contenu de ce Mémoire „ aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de ces Provin- „ ces, & pris, du reste, telles mesures qui pussent faire cesser les motifs „ de plaintes de S. M. Catholique, &c.”

COMME il falloit du tems pour tirer de si loin les informations requises, l'affaire en est restée là jusqu'à la mort du Baron d'Imhoff, dont la Cour de Madrid exigeoit la punition la plus prompte & la plus rigoureuse ; mais, en attendant, les Prisonniers Hollandois, à l'exception de trois ou quatre, qui ont eû le bonheur de se sauver, croupissoient miserablement dans les Prisons d'Espagne, & toutes les démarches, qu'on a faites pour obtenir leur liberté, ont été inutiles.

Différends
avec les An-
glois.

ENVIRON le même tems, il s'étoit aussi élevé des différends entre les Hollandois & les Anglois aux Indes. Ces derniers se plainquirent de quelques desordres commis par les premiers, au sujet de certaines prétensions que formoient les Gouverneurs des Fortereses Hollandoises. Le Comte de *Sandwich* présenta le 17 Janvier 1748, un Mémoire à L. H. P., pour demander la revocation de la déclaration, donnée par ces Gouverneurs Hollandois, & tendant à ravir, aux sujets de la Grande Bretagne, le droit incontestable de pouvoir naviguer librement & exercer le Commerce dans toutes les Places neutres des Indes.

LE Comte de *Hollernes* revint à la charge par un nouveau Mémoire, qu'il remit sur le même sujet, le 24 Novembre de l'année suivante. Cet Ambassadeur exigeoit aussi une prompte & entiere satisfaction à l'égard de l'affassinat des Equipages de 2 Navires Chinois, qui trahissoient sur la Côte de Sumatra, à la faveur des Passeports du Gouverneur Anglois de *Bancoul*. Les Etats Généraux promirent & firent donner la satisfaction qu'on leur demandoit sur ces deux articles, & le Résident d'*Ayrolles* témoigna, en 1751, par Mémoire, à L. H. P., que Sa Majesté Britannique étoit très contente en particulier de la punition exemplaire qui avoit été exercée à Batavia, contre les malheureux Auteurs de ce meurtre horrible &c.

LE Baron d'Imhoff, qui ne devoit pas trouver beaucoup d'agrément à répondre à toutes ces plaintes, avoit sollicité, par Lettre du 28 Janvier 1746, la permission de pouvoir revenir l'année suivante ; mais il fut prié & il accepta enfin de continuer à remplir sa Charge. Il ne s'attendoit peut-être pas à l'honneur qu'il eut bientôt de se voir le Lieutenant immédiat du grand Prince, que la République venoit de se donner pour Chef, & à son exemple aussi la Compagnie des Indes Orientales.

GUIL:

GUIL: CHAR: HENRY FRISO,

PRINCE D'ORANGE ET DE NASSAU, &c. &c. &c.
 STADHOUDER HÉRÉDITAIRE, CAPITAINE
 ET AMIRAL GÉNÉRAL DE L'UNION, SUPRÊME DIRECTEUR ET GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES INDES ORIENTALES HOLLANDOISES,

D'IMHOFF.

1748.

Installation
 du Prince
 d'Orange,
 comme suprême
 Dir. &
 Gouv. Gen.
 des Ind. Or.

fut mis, sous ces deux dernières Qualités, à la tête de la noble COMPAGNIE, d'abord par la Chambre d'Amsterdam, le 1^{er} Decembre 1748, & successivement par les autres Chambres. Son installation se fit à la Haye le 16 Avril 1749. La Députation étoit composée des 12 DIRECTEURS suivans.

1749.

POUR la Chambre d'AMSTERDAM, Mrs. Six, *Vry Temmink, Boudaan, Scheerenberg & Backer*. Pour celle de ZELANDE, Mrs. *Van Borsele & Duve-laer de Campen*. Pour DELFT, Mrs. *de Vreedenburch & Van der Goes*. Pour ROTTERDAM, Mr. *Senferf*. Pour HOORN, Mr. *Abbekerk Crap*. Et pour ENKHUISEN, Mr. *de Bleijwyk*. Ils étoient suivis de 4 principaux Participans jurés, savoir, Mrs. *Emtink, Cüters Willemsz, de Foreest & de Loofen*; des deux Avocats de la Compagnie, Mrs. *Hartman & Sweerts*, & de 12 Participans, Députés des 6 Chambres, nommément Mrs. le Comte de *Moens, de Marselis, de Jever, Van der Giesen & Jf. de Pinto*, de la part de la Chambre d'AMSTERDAM; *Marsis & Lampsius*, pour celle de ZELANDE; *Bogaart de Beloy & de Schuylenburgh*, pour DELFT; *Castelein*, pour ROTTERDAM; *Schagen*, pour HOORN; & *Druyff* pour ENKHUISEN.

Ces Députés se rendirent dans 12 Carosses à la Cour de S. A. S., où ils furent reçus par les Gentils-hommes de ce Prince, à qui ils remirent le DIPLOME de son Installation dans un Coffret d'Agathe Orientale, garni en Or, & d'un grand prix. Mr. Hartman, Premier Avocat de la Compagnie, lui adressa en même tems un beau Discours, auquel S. A. S. fit une réponse des plus gracieuses.

LE Règlement, sur lequel la Compagnie déferoit à ce Prince l'autorité & les prééminences de *suprême Directeur & Gouverneur Général*, sous l'approbation de L. H. P., contenoit 15 Articles, dont voici la substance.

- „ I. QUE S. A. S. présideroit dans l'Assemblée des Dix-sept, dans les Con-
 „ férences de la Haye, & dans toutes les Chambres ou tous les Départe-
 „ mens de la Compagnie des Indes Orientales, où Elle auroit Voix délibé-
 „ rative & concluante, soit en Personne, ou par ses Représentans, qui
 „ ne pourroient occuper d'autres Emplois, mais devoient être du nombre
 „ des principaux Participans domiciliés dans les Provinces de Hollande &
 „ de Westfrise ou de Zelande.
 „ II. QUE S. A. S., soit par Elle-même, ou par ses Représentans, pour-
 „ roit proposer toutes affaires qui ont quelque rapport au bien-être de la
 „ Compagnie.

D'IMHOFF.

1749.

- „ III. QU'ELLE favoriseroit & maintiendrait tous les Droits, Oëtrois, Privileges, Reglemens, Instruptions &c. des Chambres, Ministres & principaux Participans.
- „ IV. QUE S. A. S. convoqueroit, ou feroit convoquer, toutes les Assemblées & Conférences extraordinaires, au tems & lieu qu'Elle jugeroit convenable.
- „ V. QUE S. A. S. auroit soin que les Directeurs & Employés, qui devoient se conduire suivant les anciens Réglemens, ne prissent aucun part dans quelque Commerce, Livraison, Vente d'Effets, de Matériaux, Fabriques, &c., & que par rapport à la collation des Charges, Bénéfices &c., ils ne reçussent point de présens, ou de retributions, soit en Argent, ou en valeur, soit par voye d'échange avec d'autres Emplois & Bénéfices; le tout sous peine de cassation & d'infamie.
- „ VI. QUE les abus, qui peuvent s'être introduits & avoir été mis en pratique de tel tems que ce soit, ne seroient point tolerés; mais que S. A. S. tiendrait & feroit tenir efficacement la main à l'observation des Instruptions & des Réglemens.
- „ VII. QUE tous Différends entre les Chambres respectives ou leurs Ministres, seroient remis à la décision de S. A. S.
- „ VIII. QUE S. A. S. feroit l'Electon d'un Directeur sur une Nomination de trois Personnes.
- „ IX. LA même chose par rapport aux Places vacantes d'Avocats ou d'autres Employés de considération.
- „ X. TOUCHANT les Charges à remplir aux Indes, *ut/*.
- „ XI. QUE S. A. S. donneroit une attention particuliere à l'Oeconomie, & feroit à ce sujet, de concert avec les Directeurs & les principaux Participans jurés, les Réglemens qui seroient jugés nécessaires.
- „ XII. QUE de la même manière il seroit donné des Ordres ultérieurs relativement à l'Administration aux Indes.
- „ XIII. QU'À l'égard des Forteresses & Postes de la Compagnie, ainsi que par rapport aux Affaires Militaires dans ce Pays-là, S. A. S. formeroit & feroit exécuter tels Réglemens qu'Elle jugeroit convenables.
- „ XIV. QUE comme il est raisonnable que les principaux Participans ayent de tems à autre connoissance de l'état des Affaires de la Compagnie, pour autant qu'elles ne doivent pas être traitées dans le secret, S. A. S. le jugeant nécessaire, convoqueroit une Assemblée générale des principaux Participans, qui pourroient faire des propositions, lesquelles approuvées par la pluralité des Voix, seroient portées à la Chambre des Dix-sept, dont on communiqueroit le résultat à l'Assemblée suivante des principaux Participans.
- „ XV. QUE les Directeurs & les principaux Participans pourroient déférer à S. A. S. tous les Points & Articles qui ne seroient pas bien exprimés dans le présent Acte, au moyen d'une déclaration ultérieure, sous l'approbation & ratification de L. H. P”.

LES Appointemens de suprême Gouverneur Général de la Compagnie ne furent point fixés, parceque le Prince refusa généreusement de les accep-

cepter, en témoignant: „ qu'il feroit plus que satisfait de voir l'ef-
 „ fet désiré des foins qu'il employeroit pour la faire fleurir de plus en
 „ plus”.

S. A. S. nomma, le même jour 16, pour ses Représentans à la Cham-
 bre d'Amsterdam, Mrs. Philippe *Van der Giesen*, & Josué *Van der Poorten*,
 qui y furent introduits le 31 du même mois.

LES Relations de Batavia sont remplies du détail des Fêtes brillantes &
 des solemnités qui y succédèrent à la nouvelle de l'élevation de S. A. S.
 au Stadhouderat, & à celle de son installation en qualité de suprême Gou-
 verneur Général des Indes Hollandoises. Le premier de ces heureux évé-
 nemens fut célébré le 30 May 1748, Jour anniversaire de la Conquête de
 Jacatra, auquel se fait aussi le changement de la Magistrature de cette fa-
 meuse Ville. On y fêta le second événement le 22 Juin 1750, précisé-
 ment un an après celui du rétablissement de la Paix générale en Europe;
 autant d'occasions, où le Baron d'Imhoff fit éclater sa magnificence, ainsi
 que son attachement pour S. A. S., qui l'avoit créé, en 1748, Lieute-
 nant Général d'Infanterie; mais ce grand Homme touchoit à la fin de sa
 brillante Carrière. Il mourut le 1^{er} de Novembre 1751, & fut enterré
 le 5, avec une pompe funebre vraiment Royale.

CE ne fut qu'après sa mort qu'on reçut en Hollande divers avis inté-
 ressans, que nous ajouterons ici, sans pouvoir en garantir l'authenticité
 dans toutes leurs circonstances. Suivant des Lettres particulieres de Ba-
 tavia du 14 Juillet 1751, il y avoit eû, quelque tems auparavant, une
 nouvelle Revolte de la part des Habitans de *certain* District de l'Isle de Ja-
 va, qu'on ne designe pas. On l'attribuoit à une cause aussi singuliere que
 mystérieuse. „ *Certain* Potentat Indien, vieux & cassé, qui faisoit son
 „ séjour à Bantam, ayant abdiqué en faveur d'une de ses Femmes, la
 „ nouvelle Reine fut détrônée & enlevée en 1749. On mit un jeune
 „ Prince à la place du vieux, qui étoit venu à mourir dans l'intervalle.
 „ L'année suivante les Indiens, informés de ce qui s'étoit passé, rede-
 „ mandèrent leur Reine; mais il étoit impossible de les satisfaire, atten-
 „ du qu'elle avoit aussi payé le tribut à la nature. Ce fut le prétexte
 „ qu'ils prirent pour tomber tout à coup sur les Possessions des Hollan-
 „ dois, dont ils ruinèrent d'abord une partie, & s'étoient même portés
 „ jusques devant Jacatra. Les Hollandois avoient successivement rem-
 „ porté deux Avantages signalés sur ces Rebelles, & les avoient enfin
 „ entièrement dispersés de ce côté là; desorte qu'on espéroit de pouvoir
 „ bientôt délivrer la Ville de Bantam, qu'ils tenoient assiégée par une
 „ Armée formidable, d'autant plus que l'Empereur de Java paroissoit dis-
 „ posé à secourir les Hollandois de toutes ses forces, pour mettre plus
 „ promptement fin à cette Guerre”.

CETTE attente fut heureusement remplie par l'arrivée d'un Renfort
 considérable, & voici ce qu'on en trouve rapporté dans une Lettre du
 Capitaine du Vaissau de la Compagnie le *Gustave Guillaume*, parti du
 Texel, pour Batavia, le 18 Novembre 1750.

„ Le 16 Juillet 1751 (dit-il) je mouillai en bon état à l'Isle Onrust, où
 „ je

D'IMHOFF:
 1749.

Fêtes à Ba-
 tavia.

1750.

Mort du Ba-
 ron d'Imhoff.

1751.

Avis d'une
 nouvelle Re-
 volte dans
 l'Isle de Java,

D'INSHOFF.
1751.

„ je reçus immédiatement ordre de me rendre à Bantam. J'y arrivai le
 „ 20, avec 204 hommes tous en santé, qui le lendemain mirent coura-
 „ geusement pied à terre. Les autres Troupes Hollandoises, qui se trou-
 „ voient dans le Fort, entreprirent là-dessus une Attaque, avec tant de
 „ bravoure, que l'Ennemi se vit contraint de prendre la fuite. On
 „ lui brûla ses Négreries, on s'empara de 5 de ses Forts, on lui enleva
 „ 30 pièces de Canon, & l'on jeta son autre Artillerie au bas des Rem-
 „ parts. Le même jour, avant le coucher du soleil, nous rentrâmes dans
 „ le Château de Bantam, où l'on célébra joyeusement cette Victoire,
 „ depuis laquelle la plûpart des Chefs des Ennemis sont venus nous de-
 „ mander grace, & s'offrir eux-mêmes pour Sujets de la noble Com-
 „ pagnie. La tranquillité ainsi rétablie, je suis parti avec tout mon mon-
 „ de pour Batavia, &c.

ON y étoit sur pied de toutes parts; les Troupes avoient été envoyées
 dans les environs de la Ville pour en chasser les Indiens, & les Bourgeois
 gardoient la Forteresse. La puissance des Rebelles étoit considérablement
 diminuée par tous ces échecs, selon une Lettre ultérieure du 24 Sept.
 1751, apportée par le Navire la *Fidélité*. „ Cependant (ajoute-t-on)
 „ *Klay Tappy*, leur Chef, ne laisse pas que de donner encore bien de la
 „ tablature aux Hollandois, s'étant retiré, après la grande Bataille du 24
 „ Juillet, avec 400 des siens, sur la Montagne de *Monara*, où il s'est
 „ retranché; mais on apprend dans le moment que les Hollandois, joints
 „ aux Bantamois bien intentionnés, l'ont attaqué avant-hier de trois
 „ côtés à la fois, & se sont rendus maîtres de la Montagne avec perte
 „ d'un homme tué, & de 12 blessés. Les Ennemis, en prenant la fuite
 „ ont abandonné toute leur Artillerie, 3 Drapeaux, & quelques armes à
 „ la main. La Montagne, qui étoit leur Lieu d'assemblée, a été ensuite
 „ occupée par 60 Soldats Européens, 300 Orientaux & 200 Bantamois.
 „ On ajoute qu'il y avoit, auprès de cette Bande, 4 Chefs, dont l'un a été
 „ tué à l'attaque de la Montagne, deux se sont vus abandonnés de leurs
 „ propres gens, & le quatrième s'est enfui avec 600 hommes. On a
 „ promis à celui qui livreroit le dernier, mort ou vif, une récompense de
 „ 4 mille écus”.

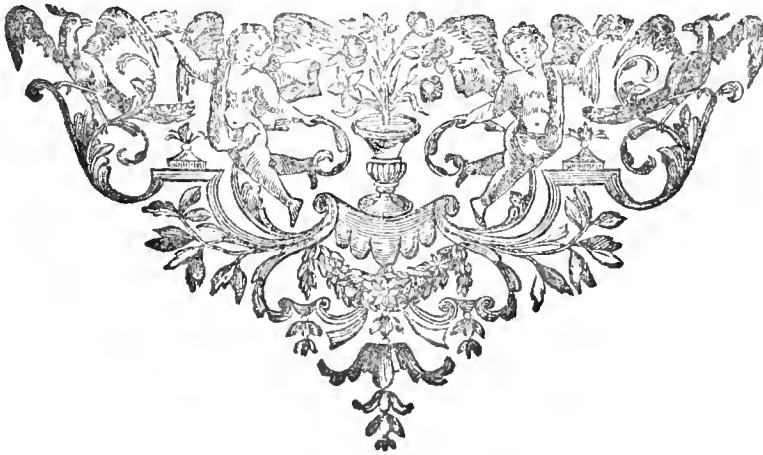
MAIS par une autre Lettre du 19 Decembre, qu'un Vaisseau avoit ap-
 portée du Cap de Bonne Espérance en Angleterre, les affaires de l'Isle de
 Java ne paroissent pas sur un pied fort favorable pour les Hollandois,
 à qui leurs Victoires avoient coûté beaucoup de sang & de trésors. Cette
 Lettre porte; „ que le Prince de Bantam venoit de remporter un grand
 „ Avantage sur eux, les ayant coupés de leurs Factories à *Lampon*, & s'é-
 „ tant mis en possession de ce District; qu'un Prêtre Chinois, réchappé
 „ du Massacre de Batavia, & qui commandoit un Corps de 12 mille hom-
 „ mes, la plûpart Javanois, avoit mis les Hollandois en déroute jusqu'à
 „ deux fois; que néanmoins ceux-ci, à la faveur des renforts qu'ils a-
 „ voient reçus, n'avoient pas tardé de prendre leur revanche de l'Enne-
 „ mi, en l'attaquant à leur tour avec beaucoup de succès, ce qui n'avoit
 „ pas empêché les Rebelles de brûler les Magasins Hollandois qui étoient

„ rem-

„ remplis des Epiceries & autres Marchandises qu'on devoit envoyer
 „ cette année en Europe”.

D'IMHOFF.
 1751.

Quoiqu'il en soit de ces avis, où il paroît régner plus de vérité dans les faits, que de clarté dans leurs causes, on se rappellera les bruits qui coururent alors sur le compte du Baron d'Imhoff, qu'on accusoit d'avoir fait enlever la Reine dont parle la première Lettre; mais il nous manque des Mémoires sur cette affaire, qui est peut-être de nature à être tenue secrète.





Vie de Jacob Mosfel, XXVIII. Gouverneur Général des Indes Oriental.

1751.

Ses premiers Emplois.

Il est élu Gouvern. Général par le Ser. Prince Stadhouder.

1752.

Son installation.

Fête brillante qu'il donne.

Bon état des affaires de la Compagnie.

XXVIII. JACOB MOSSEL, GOUVERNEUR GÉNÉRAL, nâtif d'Enkhuysen, arriva à Batavia, à bord du Vaisseau le *Haringtuyn* en 1720, encore fort jeune, fut fait Assistant provisionnel en 1724, & Assistant la même année, Teneur de Livres en 1730, Sous-Commis en 1732, Commis en 1736, Premier Commis en 1738, Gouverneur de Coromandel en 1740, Conseiller extraordinaire en 1744, Conseiller ordinaire des Indes, en 1746, Directeur général en 1751, & d'abord après la mort de Mr. d'Imhoff, le Conseil des Indes l'établit provisionnellement Gouverneur général, qualité en laquelle il fut élu, le 8 Octobre suivant, par S. A. S., sur la nomination de Mrs. les Représentans de ce Prince & de l'Assemblée des Dix-sept, & créé en même tems Lieut. Général d'Infanterie. Son installation se fit le 24 Juillet 1752, avec beaucoup de solemnité, quoique dans la plus profonde tristesse, occasionnée par l'affligeante nouvelle qu'on avoit reçu, douze jours auparavant, de la mort de S. A. S., dont le Conseil des Indes régla le Deuil pour 3 mois, sur le pied qu'on le prit dans les Provinces-Unies.

LE 2 de Novembre suivant, jour anniversaire de la naissance de S. A. R. Madame la Princesse Gouvernante, cette Fête fut célébrée à Jacatra, dans un Edifice superbe, construit exprès vis-à-vis le Jardin de Mr. Mosfel *Van Stralen*, & avec une magnificence qui fait un honneur infini à ce Général, mais dont la description nous meneroit trop loin, quand même elle feroit moins étrangere à cet Ouvrage (a).

LES bonnes nouvelles des Indes, & l'heureuse arrivée de plusieurs Vaisseaux, tant à Batavia que dans les Ports de la République, firent remonter, cette

(a) On la trouve dans le *Nederlandsch Gedenck-Bock* de 1754. Part. Ire. pag. 1—16.

cette année, au prix ordinaire de 600 pour cent, les Actions de la Compagnie, qui vers le milieu de l'année précédente étoient tombées au-dessous de 500 pour cent de l'ancien Capital.

Pour donner une idée de l'extension du Commerce de la Compagnie, nous ajouterons ici la Liste des Vaisseaux qu'on expédia de Batavia en 1753, vers diverses Côtes des Indes. Le 9 Février, l'*Amitié* à Timor & l'*Oranje-Zaal* à Coromandel & Bengale; le 16, le *Sanfonnet* à Banjar-massin, & la *Gertrude* à Java, Timor & Macassar; le 13 Mars, le *Batavia* à Bassora & Gamron; le 16, le *Gouverneur Général* à Bengale & Mocha; le 1^{er} Avril, le *Brochet* par Coromandel à Bengale; le 6, *Woitkensdorp* & *'t Huis ten Duine* à Coromandel, & *Witsburg* au Japon; le 10, *Thornoliet* par la Cochinchine, Ceylan & Malaca à Suratte; le 11 May, *Slooterdyk* par Siam à Ceylan, & le *Poirier* à Siam; le 5 Juin, *Vlietlust* au Japon; le 19, *Stralen* par Palliacatte à Bellafor; le 26, *Bloemendaal* & les *Trois Ferroquets* à Suratte, la *Fidélité*, la *Fortune*, & la Barque *Jacatra* en Perse, le *Scheibeek* sur la Côte Occidentale de Sumatra, & le *Kerkwyk* à Bassora; le 31 Juillet, l'*Amiral de Ruyter*, & le *Pylsweert* à Malabar, & le *Wimmemum* & la *Paix* à Suratte; le 10 Août, *Cattendyke* par Java à Ceylan; le 28, le *Delft* par Malaca à Bengale le 4 Septembre, le *Wel-te-wreeden* à Portocinto; le 16 Octobre, le *Zaamslag* à Ceylan; le 13 Novembre, *Arneftein* par Macassar à Banda; *Eindhoef* à Ternate, *'t Huis ten Duine* par Java à Banda; *Ouwkerk* par Banda à Amboine; le *Brochet* par Macassar à Banda; & le *Sanfonnet* & l'*Amitié* à Timor, &c.

Trois de ces Vaisseaux, le *Wimmemum*, monté par le Capitaine Jean Louis *Philippy*, la *Paix*, commandé par le Capitaine Simon *Root*, & la Barque *Jacatra*, destinés pour Suratte, eurent le malheur de rencontrer entre Goa & Bombay, toute la Flotte du fameux Pirate *Angria*, qui infestoit depuis long-tems les Mers de l'Inde. Après un rude Combat, le feu ayant pris aux Bâtimens des Pirates se communiqua successivement au *Wimmemum*, qui sauta en l'air avec un fracas épouvantable. Le même accident arriva, sans qu'on sache comment, à l'Arrière du Navire la *Paix*, & peu après l'Avant coula à fonds, tandis que quelques hommes de l'Equipage de la Barque *Jacatra*, qui s'y étoient retirés, regagnèrent au plus vite leur Bâtimement démâté & hors de défense. Ils étoient onze, qui tirèrent à leur bord le Capitaine du Vaisseau la *Paix*, lequel nageoit vers eux. Ces 12 hommes se virent bientôt au pouvoir des Pirates, qui les conduisirent dans leur Forteresse, où ils les rouèrent de coups. Les autres Prisonniers, que ces Barbares avoient faits en cette occasion, n'eurent pas un meilleur sort. Les Angriens choisirent ceux qui n'étoient pas blessés pour les employer aux travaux les plus pénibles de leurs Fortifications. Le Maître Charpentier du *Wimmemum* fut obligé de reparer la Barque, qui trois mois après se trouva en état de joindre la Flotille des Pirates. On apprit les circonstances qu'on vient de rapporter, par un de ces infortunés Hollandois, lequel s'évada de l'Isle *Geriab* sur trois pièces de bois liées ensemble, qui le portèrent heureusement au Rivage de Visapour, d'où il s'étoit rendu par terre à Negapatnam, à travers mille dangers & embarras.

Mosszz.
1753.

Liste & repartition de ses Vaisseaux à Batavia.

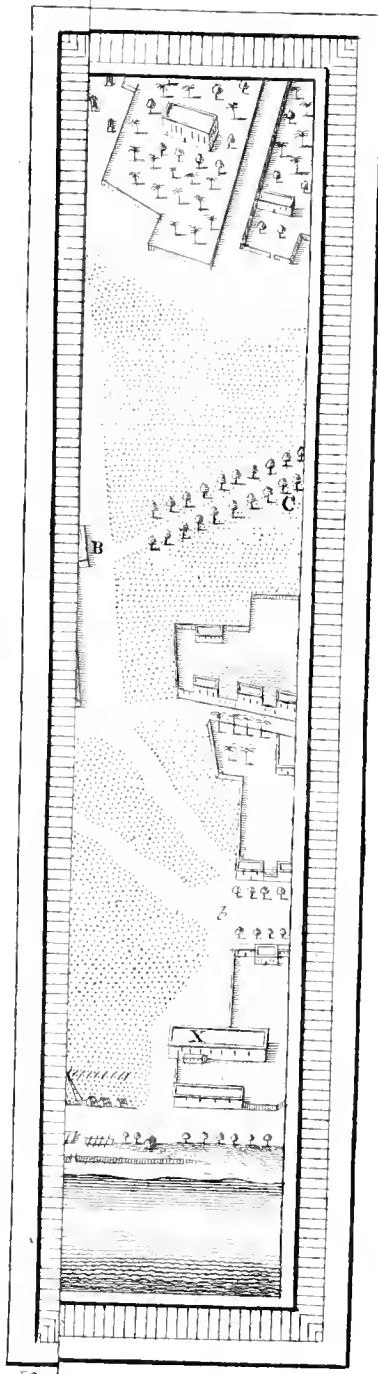
Malheur de trois de ces Vaisseaux at taqués par des Pirates.

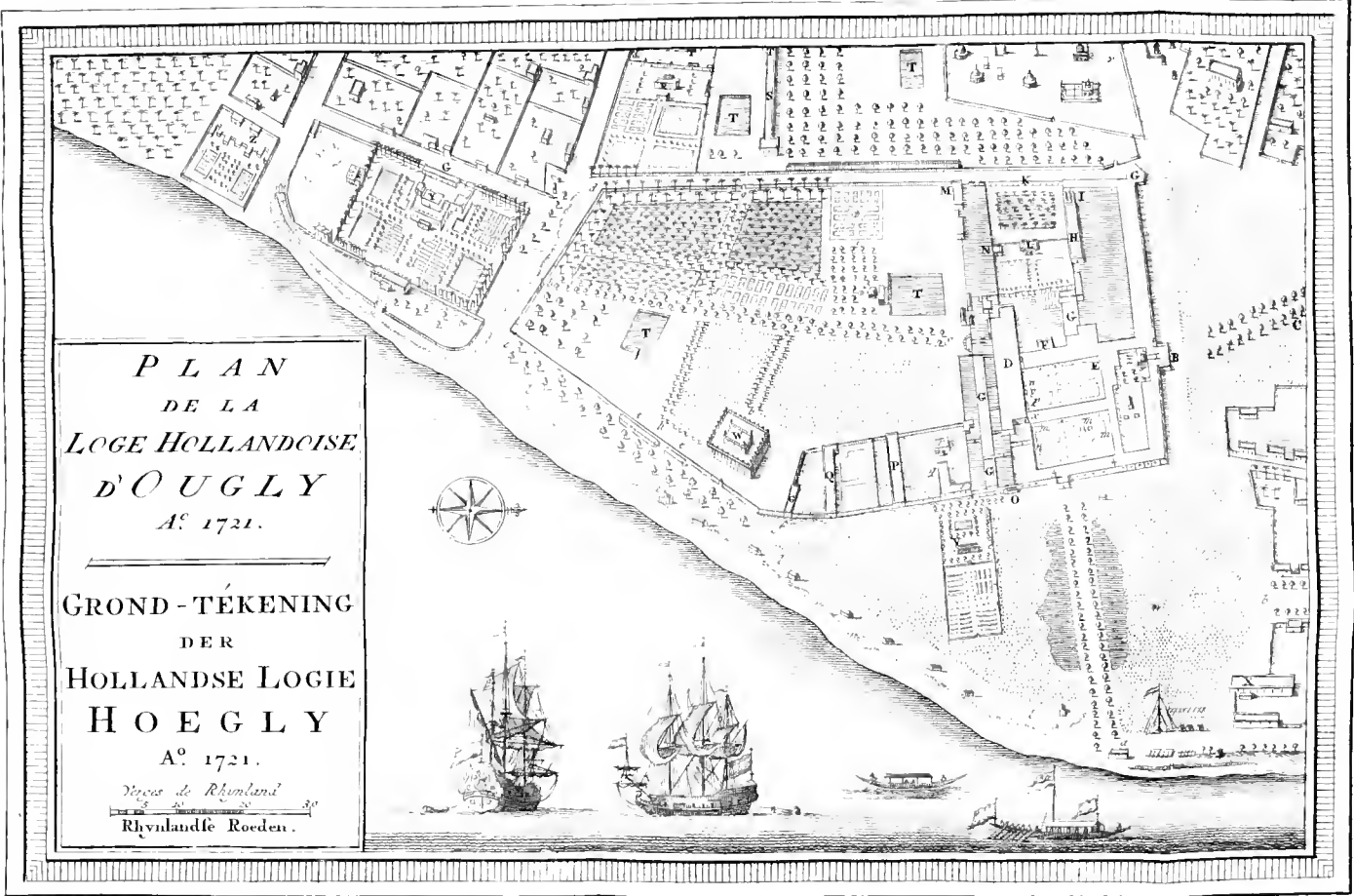
MOSSEL.
1754.

Succès d'une Expédition du Baron de Knipphausen contre Bassora.

L'EXPÉDITION que le Baron de Knipphausen fit l'année suivante contre la Ville de Bassora dans le Golfe de Perse, eut un meilleur succès, & la conduite de ce Commandant lui mérita les plus grands éloges. La mauvaise foi & les fourberies du Bacha, ou Gouverneur Turc de cette Ville, ses refus injustes & réitérés de restituer à Mr. de Knipphausen une somme d'Argent considérable, qui lui avoit été enlevée contre tout droit, furent les principaux motifs de l'entreprise de ce Baron. Ayant appris que deux Vaisseaux Maures étoient partis de Suratte pour Bassora, il forma le dessein de les intercepter, les prit effectivement & les conduisit à *Careek* (b), où il leur ôta les voiles & le gouvernail. Mr. de Knipphausen, avec ses Vaisseaux, s'y empara d'un Poste avantageux, qui le rendit maître du Détroit; de sorte que rien ne pouvoit entrer dans Bassora ni en sortir sans tomber entre ses mains. Il fit aussi une descente avec 100 hommes sur la Terre d'un des principaux de la Ville, & en enleva 300 pièces de bétail, tant Bœufs que Moutons, ce qui jetta l'épouvante dans la Ville même. Le Bacha prit enfin le parti d'envoyer à Careek des Députés, qui proposèrent de sa part à Mr. de Knipphausen de lui faire une réception des plus honorables à Bassora, & de lui restituer tout ce qu'on lui avoit pris. Le Baron leur répondit, qu'il enverroit le Capitaine & le Supercargo des deux Vaisseaux Maures arrêtés, avec les instructions & les plein-pouvoirs nécessaires pour régler la satisfaction qu'on devoit lui donner. Ces deux Députés se rendirent à Bassora le 11 Août. Ils y assistèrent au Divan, qui avoit été convoqué pour délibérer sur leurs propositions. Dans ce Conseil, le Supercargo déclara que si l'affaire ne se régloit sur le champ, il avoit ordre d'aller directement négocier avec le Bacha de Bagdad, & que les lettres qu'il portoit contenoient un détail de plusieurs intrigues & fourberies, dont la découverte seroit funeste au Gouverneur de Bassora & à ses Créatures. Cette Déclaration menaçante leva toutes les difficultés, & d'abord la satisfaction fut réglée ainsi que les moyens de l'exécuter. On convint que les Grands du Pays payeroient en Dates & autres fruits la moitié de la somme requise, de quoi ils donnèrent caution, & que l'autre moitié seroit payée en Argent comptant, pris en partie sur le Pays, & en partie sur la Cargaison des Vaisseaux Maures, qui valoit bien un million de piâtres. On devoit compter cet Argent dans le terme de trois jours, ce qui fut exécuté. De plus, on accorda à Mr. de Knipphausen l'entière liberté de vendre & de transporter tous les effets & meubles de la Factorie Hollandoise, ce qu'on avoit constamment refusé pour obliger les Hollandois de retourner à Bassora. En conséquence de cette Convention, Mr. de Knipphausen vendit sa Maison de Campagne & la Factorie. D'un autre côté il fit relever, dans l'île de Careek, une très bonne Forteresse qu'il pourvût d'Artillerie & d'une Garnison suffisante. Il y jeta même les fondemens d'une Ville où seront reçus les Marchands qui voudront aller s'y établir. Plusieurs Habitans de *Bambérick* s'y sont transportés avec leurs effets, tant pour se soustraire à la tyrannie de leur pirri-
side

(b) Île d'environ 4 lieues de tour, à quelque distance de Bassora.





PLAN
DE LA
LOGE HOLLANDOISE
D'OUGLY
A^o 1721.

GROND-TEKENING
DER
HOLLANDSE LOGIE
HOEGLY
A^o 1721.

Venice de Rhynland
Rhyndlandse Roeden.

cide Chef, qui venoit de tuer son Pere, de sa propre main, que pour profiter des avantages qu'on leur fait à Careek, où leurs Marchandises ne payent aucuns droits ni d'entrée, ni de sortie. Le nouveau Chef de Benderick a non-seulement confirmé la cession, que son Pere avoit faite de la Ville de Careek aux Hollandois; mais il leur a encore cédé l'entiere Souveraineté de l'Isle, que son Prédécesseur s'étoit réservée. Le *Cheek de Bouchera*, qui avoit fait tous ses efforts pour traverser ce nouvel Etablissement, rechercha bientôt la protection des Hollandois, à qui il s'empressa d'envoyer des Députés avec des présens considérables.

On ressentit, le Dimanche 18 Août 1754, à Amboine & dans les Isles voisines, un Tremblement de Terre des plus terribles. La premiere secousse ébranla toutes les Maisons jusqu'aux fondemens, en bouleversa plusieurs, & endommagea tellement les autres, que la plupart étoient inhabitables. Le *Bazaar* ou Marché, soutenu par 60 pilliers de pierre, fut enlevé subitement, avec son toit de tuiles, & jetté à terre. Le Château la *Victoire*, & en général tous les Edifices publics, souffrirent beaucoup, & la perte qui résulta de ces dégâts, tant pour la Compagnie que pour les Habitans, étoit immense.

Il faudroit un Livre entier pour décrire les tristes effets de ce Tremblement de Terre, de même que ceux d'un furieux Ouragan, qu'on essuïa le 1er Octobre suivant, sur la Côte de Bengale, & qui ne causa pas de moindres ravages que celui de 1737. Sans compter le préjudice qui naissoit de la désolation publique, 5 Vaisseaux de la Compagnie étoient échoués sur le Rivage de *Volta*, & deux autres se trouvoient entièrement hors d'usage. Quelques semaines après, la Côte de Coromandel eut son tour, & le principal Comptoir de Negapatnam courut grand risque d'être détruit par la cruë extraordinaire des eaux, & la violence des vagues. Enfin, pour surcroît de malheur, on apprit que le Comptoir de *Bimilipatnam*, situé sur la même Côte, avoit été pillé par les Marates. On évaluoit la perte des effets de la Compagnie à 400 mille écus.

Le Luxe immodéré, qui régnoit dans ses Etablissmens, sur-tout à Batavia, étoit une autre peste publique, dont on avoit souvent tenté d'arrêter les progrès excessifs, mais toujours vainement, depuis plus d'un Siècle. Sur de nouveaux Ordres très pressans de Mrs. les Dix-sept, le Gouverneur Général fit publier & afficher, le 1er Janvier 1755, un RÈGLEMENT de Loix somptuaires, comprises en 123 Articles, divisés sous 12 Titres, dont les 4 premiers ne regardent uniquement que la Capitale, qui étoit aussi la plus infectée de ce mal contagieux.

UNE seconde Ordonnance, non moins utile & nécessaire, est celle que Mr. Moissel rendit le 29 Mars de la même année, contre le Commerce illicite & frauduleux, suite naturelle de ce Luxe desordonné, auquel il fournissoit sa principale substance; mais le succès entier de ces sages mesures sera toujours plus à souhaiter qu'à espérer, quoiqu'une attention constante à les faire observer le plus rigoureusement qu'il est possible, ne laissera pas que d'être un frein respectable, au moins pour la plupart des Employés subalternes, & des Habitans particuliers de ces Contrées Orientales.

MOISSEL.
1754.

Tremblement de Terre à Amboine.

Furieux Ouragan au Bengale.

Autres malheurs.

1755.

Règlement de Loix somptuaires publié à Batavia.

Autre Ordonnance contre le Commerce illicite & frauduleux.

MOSELL.

1755.

Prolongation de l'Octroi de la Comp. pour vingt ans.

C'EST par de tels moyens que sous la Benediction Divine la Compagnie s'est relevée pour ainsi dire de ses ruines dans l'espace de douze ans, & qu'elle pourra se soutenir jusqu'à la fin des Siècles. Son Octroi, qui expiroit en 1755, ayant été prolongé de nouveau pour 20 ans, lui a laissé le tems de travailler efficacement à rétablir ses affaires déperies aux Indes.

COMME ses plus redoutables Rivaux sont les Amis & les Alliés les plus naturels de la Republique, il n'y a aucun lieu de douter que ces Liaisons d'Etat ne prevalent toujours sur les Intérêts particuliers de Commerce, à quelque degré de violence que ceux-ci soyent poussés contre les ordres & les intentions des Souverains des deux Nations. En attendant il n'est que trop certain que les Différends, qui se sont élevés au Bengale, entre les Compagnies Angloise & Hollandoise, ces dernières années, sont des plus fâcheux & des plus difficiles à ajuster, parceque chaque parti prétend avoir raison, & qu'il faut pourtant que l'un ait tort, sinon peut-être tous les deux.

1756-61.

Fâcheux différends entre les Anglois & les Hollandois.

Griefs des premiers.

LES griefs de la Compagnie Angloise sont exposés dans l'Extrait d'une Lettre du Président & Conseil de Calcutta, annexé au Mémoire présenté à L. H. P. par Mr. Yorke, Ministre Plenipotentiaire de S. M. le Roi de la Grande Bretagne, le 14 Août 1760, & suivant l'énoncé de ce Mémoire, d'ailleurs fort modéré, ils se réduisent en substance à ces deux Points;

„ Que les Vaisseaux équipés en 1759, à Batavia, & partis de-là au mois de Juin, avec quelques Troupes, avoient été destinés contre les Etablissements & les Sujets de S. M. Britt.

„ QU'EN conséquence de ce projet, à l'arrivée de ces Vaisseaux dans la Rivière de Bengale, les Employés de la Compagnie Hollandoise, sans aucune raison, & sans y avoir été provoqués, avoient commis, contre les Sujets de Sa Maj., plusieurs hostilités, qui, si le sort des Armes n'eut été à l'avantage des Anglois, auroient entraîné la ruine totale d'un des principaux Etablissements de S. M. Britt. aux Indes Orientales.

Défense des seconds.

LES Directeurs de la Comp. Holl., bien loin d'avouer, dans leur Réponse, aucun de ces griefs, en allèguent de très graves à la charge des Employés Anglois, contre les leurs, à *Hugly*, qui avoient donné, aux Sujets de S. M. Britt., tous les secours qui dépendoient d'eux, même dans des cas au préjudice notable de la Compagnie de ces Provinces.

AVANT que d'entrer dans l'examen des plaintes du Président & Conseil Anglois, les Directeurs Hollandois remarquent d'abord que le simple témoignage de leur Partie dans sa propre cause, doit être tenu pour très suspect à tous égards.

EN convenant de l'embarquement de quelques Troupes, parties de Batavia, ils déclarent être absolument faux qu'elles fussent destinées contre les Sujets de S. M. Britt. au Bengale, ce que les Employés Anglois ne disent pas non plus, quoique la Compagnie Hollandoise, ayant des Etablissements importants dans ce Pays là, pouvoit bien y faire passer des renforts, sans que pour cela d'autres Nations Européennes fussent autorisées à en prendre ombage. Mais le véritable & l'unique objet de l'envoi des Troupes regardoit Coromandel, où les Comptoirs Hollandois, malgré l'exacte neutralité

tralité qu'ils observoient dans la Guerre qui subsistoit alors entre les Anglois & les François, avoient déjà été souvent exposés aux insultes des deux partis, ce dont on rapporte divers exemples, & l'on ne fit encore que profiter de l'occasion des Vaisseaux qui vont ordinairement prendre les Cargaisons de cette Côte & de Bengale. Ces Navires relâchèrent aussi tous à Negapatnam, pour y débarquer les Troupes, ce qui prouve bien qu'il ne s'agissoit point de Bengale, puis qu'autrement on ne leur auroit pas fait faire ce détour inutile, qui éloignoit même de l'objet qu'on avoit en vuë. Un seul de ces Vaisseaux, nommé le *Visoliet*, séparé des autres par un orage, fut contraint de se rendre sur le Gange. Cependant comme la Compagnie avoit aussi eu beaucoup à souffrir des extorsions du Nabab de Bengale, le Gouverneur de Coromandel eut ordre d'y envoyer les Troupes dont il pourroit se passer, afin de pourvoir ainsi en même tems à la sûreté & protection des Comptoirs de ces deux Départemens. C'est à quoi les Anglois s'opposèrent de force, & l'on s'attache ici à démontrer en détail qu'ils furent les Agresseurs tant à Terre que sur la Rivière. Voilà en peu de mots le fond de la dispute, & la source des griefs que les Hollandois & les Anglois, qui diffèrent pour ainsi dire du blanc au noir, forment mutuellement à la charge les uns des autres. La Réponse des premiers est accompagnée de quantité de preuves. La Replique des derniers a aussi les siennes. Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de ces deux Pièces, qui ont été d'ailleurs rendues publiques (c). En attendant la Compagnie Orientale de ces Provinces a envoyé à Londres 3 Commissaires pour tâcher de convenir d'un Accommodement amiable avec celle d'Angleterre.

TEL qu'en puisse être le succès, le Général Mossel n'en fera pas plus responsable, que son Prédécesseur ne l'a été de la Dispute survenue avec l'Espagne, étant mort, comme lui, avant qu'on pût avec justice le condamner ou l'absoudre.

C'EST à présent Mr. PIERRE ALBERT VAN DER PARRA, qui, depuis 1761, remplit le Siége principal de la Compagnie, en qualité de XXIX. GOUVERNEUR GÉNÉRAL de ses Etablissmens aux INDES ORIENTALES; & pour terminer cet Ouvrage par un vœu qui l'intéresse, avec l'Univers entier, puisse l'aimable PAIX, que le Ciel vient d'accorder à l'Europe, contribuer, par sa durée, à rendre l'Administration de ce nouveau Général, & de ses Successeurs, assez heureuse, assez tranquille, & par là-même assez peu intéressante, pour que personne ne s'avise plus d'écrire leur *Vie*, mêlée avec l'*Histoire des Evénemens* de leur tems!

(c) La 1re., avec ses Annexes, remplit environ 32 feuilles *in folio*; la 2de est de 150 pages *in 8vo*. La dernière a été traduite en François, & toutes les deux ont paru aussi en Anglois.

MOSSEL,
1756-61.

Mort du
Général Mos-
sel.

Mr. Van der
Parra lui suc-
cède.

F I N.

A V I S

AVIS AU RELIEUR

POUR

PLACER LES CARTES ET FIGURES.

CARTE particulière des Isles Moluques.	} Pag.	18
TERNATE		
ISLES de Banda.	}	68
NEIRA.		
CARTE des Isles voisines des Moluques.		
CARTE particulière de l'Isle d'Amboine.	}	70
PLAN d'Amboine.		
AMBOINE.		
BATAVIA assiégé en 1629.		91
ISLE de Baly.		104
CARTE de l'Isle de Ceylan.		123
POINT DE GALE.		126
PLAN de la Ville & Forteresse de Malaca.	}	128
MALACA.		
PLAN de Nangafacki.	}	133
CARTE réduite des Terres Australes.		
PLAN du Fort & de la Ville du Cap de Bonne Espérance.		151
ISLE de Celebes.		
FORT Rotterdam.	}	168
SAMBOUPO.		
CARTE de l'Isle de Java.		182
PLAN de la Forteresse de Coylang.		193
PLAN de Cranganor.		195
COCHIN.		199
CANANOR.		204
CARTE de l'Isle de Formose.		209
CARTE du Chemin entre Samarang & Cartasoera.		269
CARTE de l'Expédition de Govert Knol.		275
SOULEVEMENT & Massacre des Chinois.		315
CARTE des Environs de Batavia.		317
ORAIISON Dominicale en Chingulais.		334
BATAVIA avec tous ses Changemens.	}	339
VUE de Batavia.		
PLAN de la Loge de Hougly.		349

CONSIDERATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA

COMPAGNIE HOLLANDOISE

D E S

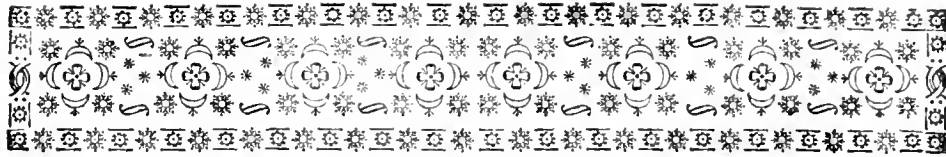
INDES ORIENTALES,

Rélativement à sa Navigation, à son Commerce & à son Gouvernement ; & sur les moyens de remédier aux causes de sa décadence.

P A R

MR. GUSTAVE GUILLAUME BARON D'IMHOFF,

Ci-devant GOUVERNEUR-GÉNÉRAL, *pour la* COMPAGNIE
aux INDES ORIENTALES.



CONSIDERATIONS

SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE LA

COMPAGNIE HOLLANDOISE

D E S

INDES ORIENTALES.



SANS contredit la Compagnie Hollandoise des Indes-Orientales n'est pas aujourd'hui dans cet état florissant où elle étoit autrefois. On en allégué différentes causes directes & indirectes, que l'on peut réduire à trois principales; 1°. la trop grande étendue de ses possessions dans les Indes; ce qui en rend l'administration moins aisée & plus sujette à des inconvéniens. 2°. L'abondance excessive des productions de l'Orient, & par conséquent la diminution de leur prix en Europe: enfin 3°. le relâchement de zèle & d'attention de la part des Employés au Service de la Compagnie, faute d'estime pour le rang des uns, de récompense pour le mérite des autres, & de punition proportionnée aux délits.

LA première de ces causes est trop sensible pour avoir besoin de preuves. On fait combien foible fut l'origine de l'Établissement de la Compagnie, à quel degré de puissance elle s'accrut dans l'espace d'un demi Siècle, & quelles furent de tout tems les suites d'aggrandissemens trop vastes d'États.

LA seconde cause ne peut qu'être imputée à toutes les Nations maritimes de l'Europe, qui, animées par l'exemple de la Compagnie, s'appliquèrent, depuis la Paix d'Utrecht, à la Navigation & au Commerce; de sorte qu'en comptant aujourd'hui le fret, l'intérêt de l'argent & les risques de Mer, il n'y a presque aucun bénéfice sur la plupart des articles, dont le trafic est devenu commun; joint à cela qu'une constante culture, dans les différentes Colonies, en a rendu les productions moins rares & moins chères, jusques là que depuis longtems il y a telle marchandise qui ne vaut pas les fraix du transport.

UNE conséquence naturelle de la troisième cause est, que les Officiers, rebutés du peu de cas que l'on fait de leur état, & pour se dédommager de ce qu'ils croient leur être dû, au-lieu de chercher avec émulation l'utilité

4 CONSIDERATIONS SUR L'ETAT DE LA

de la Compagnie, en négligent les occasions, ou substituent à la gloire leur intérêt personnel. Nous supprimons d'autres particularités, dont le détail deviendrait odieux. Il seroit seulement à souhaiter que l'on pût indiquer des moyens faciles & efficaces pour remédier à ces maux. C'est l'objet que nous nous proposons dans le cours de ces Considérations. Nous les diviserons en trois principaux Chefs : savoir, la Navigation, le Commerce & le Gouvernement de la Compagnie, auxquels se réunit tout le reste.

I.

De la Navigation de la Compagnie en général.

§. 1. LA Navigation aux Indes est le principe de l'Etablissement de la Compagnie des Provinces-Unies, qu'on doit considérer non-seulement dans la condition de Société de Marchands, mais encore de Puissance commerçante. Envisagée sous ces deux faces, on conçoit la nécessité que ses Vaisseaux soient propres à voiturer de bonnes cargaisons, & non moins capables de défense ou d'attaque en cas de besoin. Cependant on ne faudroit disconvenir que la construction de la plupart de ses Navires ne porte obstacle à remplir ces fins, & à égaler les chargemens d'autres Batimens étrangers qui font les mêmes traites.

§. 2. PAR une serieuse attention à ce défaut, on auroit évité bien des malheurs arrivés depuis longtems, & principalement dans ces dernières années; malheurs auxquels, outre la bâtisse mal-entenduë des Navires, n'a pas peu contribué l'incapacité des personnes commises à leur conduite.

§. 3. L'ARCHITECTURE navale n'est pas, comme bien d'autres Sciences, sujette à suppositions; elle a ses principes & ses règles. Tout dépend ici de donner aux Batimens une structure égale & méthodique. Il ne suffit pas de les allonger de quelques pieds; dès que l'on manque à l'une des trois dimensions, qui forment l'assemblage, la faute en est irréparable.

§. 4. ON rebute ceux de 160 pieds, sous prétexte qu'ils tirent trop d'eau pour certains Ports, & l'on ne remarque pas que d'autres Peuples y entrent & mouillent avec des Vaisseaux plus gros que les nôtres. Veut-on néanmoins en construire de 150 à 135, ou de 145 à 130, à la bonne heure. Toute espèce en est bonne & propre au service de la Compagnie, pourvu que la largeur & la profondeur répondent en proportion à la longueur.

§. 5. AUCUNE objection ne tient contre l'expérience. Si l'entrée des Ports est praticable pour les Vaisseaux étrangers, si les Banes de Bengale ne leur sont d'aucun empêchement, si d'ailleurs les Batimens de la Compagnie naviguent sans risque à Canton, ainsi qu'à la Chine, quelle difficulté y auroit-il qu'elle n'employât, à l'imitation d'autres Peuples, des Navires de même fabrique que les leurs, & qui puissent être chargés & déchargés dans ses Ports? Un essai de quelques années décideroit indubitablement du succès, à l'avantage de son Commerce & de sa Navigation, tant aux Indes qu'en Europe même, en supposant une bonne conduite par rapport à la manœuvre.

§. 6.

§. 6. POUR l'équipement des Vaisseaux, il convient encore que l'on se régle sur l'exemple des autres Nations, qui avec 50 ou 60 hommes font autant & plus que la Compagnie avec cent.

§. 7. EN suivant ces modèles proposés, les fraix n'excéderont pas la dépense ordinaire, & sans porter préjudice au Commerce des Particuliers de ce Pays, les Vaisseaux en seront incomparablement meilleurs, & les transports de marchandises beaucoup plus prompts.

§. 8. IL en résultera aussi une augmentation de forces navales de la Compagnie, dont la plus formidable Escadre, qu'elle puisse équiper dans les Indes, n'est bonne tout au plus que pour la défensive. L'Interlope l'*Apollon* en est une preuve entre plusieurs autres. Ce Navire, à son retour en Europe, s'échappa du Déroit de Sincapoura à force de voiles, & malgré les efforts de cinq des plus considérables Croiseurs de la Compagnie.

§. 9. COMME ceux-ci sont plus souvent employés au Commerce qu'à leur véritable destination, il s'ensuit qu'il n'est pas toujours de l'intérêt de la Compagnie de les avoir équipés de même. Il suffiroit, ce semble, qu'ils fussent armés en course suivant l'exigence des cas.

§. 10. LES Sabords à l'Entre-pont de ces Bâtimens ne sont d'usage qu'en tems de guerre. Il vaudroit mieux ranger l'Artillerie à fond de Cale comme le *Left*, que d'en embarrasser les Ponts. Au-lieu d'onze, l'on pourroit faire douze embrasures au premier Pont d'un Navire de 145 pieds, cinq ou six autres sur le Pont coupé lorsqu'il s'étend jusqu'auprès du Mât, & autant à côté du Bac, sans compter les Pierriers & les Serpenteaux de la Chambre du Capitaine & du Canonier. Ce Navire, capable de porter 42 à 44 Canons, non compris son second Pont, pourroit se servir de 40 pièces, sans avoir besoin de sa bordée d'embas. Il n'en est pas de même des Vaisseaux de retour de la Compagnie, qui, pouvant à peine employer la moitié de ce nombre, seroient alors bien mieux leur Commerce des Indes, & seroient plus propres dans l'occasion, soit à la défense, ou à l'attaque.

§. 11. CENT vingt hommes composent ordinairement l'Equipage des plus gros Vaisseaux de la Compagnie dans leurs voyages de retour; les moindres Navires n'en ont que cent. Leur Cale, pleine de marchandises, l'Entre-pont embarrassé de provisions, & l'occupation continuelle aux manœuvres, empêchent ces gens de manier l'Artillerie avec la même aisance que sur les Vaisseaux que la Compagnie charge tous les ans pour les Indes. La raison en est qu'elle y envoie moins de marchandises qu'elle n'en reçoit, & que plus le volume en est petit, plus il y a de place sur l'Entre-pont pour y ranger les Caisses, à la réserve d'une par Gamele, que l'on pourroit même placer dans un endroit entre la grande Ecoutille & le Mât d'Artilimon, où l'on a coutume de ferrer les provisions dans les Indes. Par ce moyen l'Entre-pont se trouveroit dégagé depuis l'Arrière jusqu'à la grande Ecoutille, avec la facilité de se servir de l'Artillerie aussi bien que sur les Vaisseaux de guerre. Un pareil arrangement rendroit certainement les Navires formidables, sur-tout s'ils avoient à bord des Officiers entendus, qui sçussent mettre à profit les momens de loisir pour exercer leur monde.

§. 12. LA Compagnie ne manque pas de sujets. Elle en a suffisamment ;

il n'est question que de les placer chacun dans leur sphere, & d'avoir égard à l'honnêteté & à la vertu. Le premier soin doit être de faire observer ponctuellement les Statuts & les Réglemens concernant la Navigation des Indes. Sans ces précautions, on ne peut que s'attendre à des abus, à des malversations, ou tout au moins à des négligences de devoir.

§. 13. IL feroit encore essentiel de rendre le service naval de la Compagnie plus attrayant par quelques marques de distinction, à l'exemple d'autres Peuples, chez qui la Navigation est si respectée & si ambitionnée, que les premières familles se font un honneur de lui appartenir. On pourroit gratifier de Brevets de Capitaine, de Lieutenant & d'Enseigne les Officiers subalternes des Vaisseaux; ce qui leur donneroit un certain rang dans les Indes, & engageroit nombre d'honnêtes gens, qui aujourd'hui se croiroient flétris s'ils entreprennent ces voyages, à attacher leur fortune au Service de la Compagnie.

§. 14. EN conséquence on substituerait, à la place d'un Maître de Navire & souvent cinq Pilotes, un Capitaine, deux Lieutenans & un Pilote, qui en auroit deux autres sous ses ordres. Les Quarts seroient partagés à l'ordinaire sous trois Chefs; on laisseroit le soin de l'Equipage au premier Pilote; & les chargemens & déchargemens des Navires dans les Ports & aux Rades alternativement aux Lieutenans en l'absence du Capitaine.

§. 15. QUOIQUE les personnes de famille soient préférables à d'autres dans ces fortes d'Emplois, parce qu'elles sont plus susceptibles de gloire & sensibles à la honte; néanmoins on n'entend pas d'en exclure des Particuliers de basse extraction, qui se rendroient recommandables par leur mérite & leurs talens.

§. 16. LA déference pour des recommandations particulières est nuisible. Il y a moyen de l'éviter, sans donner lieu au mécontentement, en mettant sous la direction de chaque Capitaine deux Apprentifs ou Cadets de douze à quatorze ans, que l'on n'éleveroit au grade d'Officier qu'après six années de service. Conformément à ce Règlement, d'autres ne seroient revêtus de la qualité d'Officiers subalternes qu'après en avoir exercé les fonctions pendant le même espace de tems, & ceux-ci ne parviendroient à être créés Capitaines qu'autant qu'ils en auroient rempli l'office jusqu'au terme prescrit. Quant au droit d'ancienneté, il seroit recommandé au Conseil des Indes d'y avoir égard, à moins qu'en certaines occasions une capacité prématurée ne fit exception à la règle.

§. 17. S'IL étoit permis de fixer, à ces Officiers de nouvelle création, une solde raisonnable & satisfaisante, on assigneroit aux Capitaines 100 florins par mois, 50 aux Officiers subalternes & autant pour leur table, & la même chose à proportion au reste de l'Equipage, au lieu des rations accoutumées, qui, au moyen d'une honnête augmentation, resteroient aux Capitaines sur le pied actuel.

§. 18. ON pourroit également assujettir les Pilotes à un apprentissage de marine, de six ans à Pilotin, & d'autant à second, avant qu'ils pussent être reçus premiers Pilotes, avec des appointemens de 43, 32 & 26 florins, outre quelques benefices. Si au bout de trois ans ensuite il se trouvoit de

ces parvenus, qui par leur habileté & leur mérite fussent propres à quelque Emploi supérieur, il seroit bon de leur confier celui de Lieutenant, & successivement le commandement d'un Vaisseau.

§. 19. POUR éгалer les autres Nations dans la manœuvre, il n'y a rien à rectifier en ce qui concerne le commun de l'Equipage, vû que les Navires de la Compagnie sont aussi bien pourvûs de ce côté-là que ceux d'aucune Puissance de l'Europe. Il est seulement nécessaire d'y avoir des Officiers expérimentés & actifs, qui dès l'abord tiennent leur monde en haleine dans les Ports & les Rades par de fréquens Exercices. Il conviendroit aussi qu'ils eussent chacun le pouvoir de former leur Equipage respectif, & qu'après l'avoir complété, ils observassent, tandis que les Navires sont chargés & arrimés, la même discipline qu'en pleine Mer. On préviendroit par-là les malheurs qui arrivent, tant lors de la sortie qu'immédiatement après, & qui ont causé la perte de plusieurs Vaisseaux de la Compagnie.

I I.

De la Navigation aux Indes en elle-même.

§. 1. ON tombe généralement d'accord que la Compagnie ne doit les disgrâces, arrivées à ses Vaisseaux dans le cours de ces dernières années, qu'à l'inobservation des Loix de la Navigation & à la surcharge de la Quille des Navires par le fardeau des marchandises particulières.

§. 2. IL est probable que les vents d'Est, qui régneront communément ici pendant le Printems & l'Automne, sont favorables pour le départ des Vaisseaux, & que ces deux saisons leur conviennent mieux que d'attendre l'Hyver, tant pour cette raison, qu'en égard à la situation même du Pays, dont les Ports, bien différens de ceux d'Angleterre, ne leur permettent pas de profiter des premiers vents d'une foible gelée. Ils sont tous, sans en excepter le Texel, à un trop grand éloignement d'autres Ports de relâche, pour éviter au besoin les dangers de la Côte. Ainsi, tout bien considéré, il est à propos que la moitié des Vaisseaux mette à la voile au mois d'Octobre, & l'autre au mois d'Avril, ce qui peut quelquefois souffrir exception, tant parcequ'il y a des Chambres de la Compagnie plus à portée de la Mer, que pour attendre ce qui manqueroit encore aux Navires.

§. 3. ON veut que les ordres de la Compagnie gênent les Vaisseaux, & qu'ils soient cause de la longueur du voyage; mais si l'on consultoit ceux qui savent par expérience quelles sont ces instructions, & combien peu l'on s'en embarrasse, on n'en accuseroit que la négligence ou l'incapacité des Officiers, sur-tout en apprenant que les Navires des autres Nations font ces routes en tout tems & courent les risques qui peuvent se rencontrer, tant à l'Est qu'à l'Ouest du Cap. Ce n'est pas que suivant les observations des Navigateurs, qui ont longtems parcouru ces Mers, on ne puisse y faire des changemens par rapport aux Courans & aux Mouffons. Cependant les anciennes routes sont bonnes pour ce qui regarde la coupe de la Ligne. Il est averé qu'on doit la passer à degrés égaux de notre Longitude, & plu-

plutôt à deux degrés à l'Ouest qu'à un à l'Est, afin de laisser les basses Côtes & les Bancs, qui nous sont connus, à une distance raisonnable, tenant toujours, avant qu'il est possible, les voiles au vent pour avancer, sans s'embarasser d'un degré de plus ou de moins.

§. 4. LE trajet d'Europe au Cap est trop long pour que le nombre d'hommes, que la Compagnie embarque annuellement, y arrive en santé. A la vérité les Vaisseaux Chinois des Anglois, qui ont à peine la moitié de ce nombre, vont bien de leurs Ports, sans toucher au Cap, directement au Détroit de la Sonde; mais on ne peut pas les mettre en comparaison avec les nôtres. Il seroit à souhaiter que la Compagnie eût quelque petit Etablissement de ce côté-ci de l'Equateur pour le rafraichissement de ses Navires. On pourroit suppléer à ce défaut, en leur enjoignant de relâcher à St. Jago, d'où, après y avoir fait aiguade, ils continueroient leur route au Cap. Le détour & les frais seroient peu de chose.

§. 5. UNE question digne d'attention est, si quelques-uns de ces Navires ne pourroient, ou ne devoient pas, suivant la saison, au-lieu de toucher au Cap, le côtoyer autant que le cours l'exige?

§. 6. SUPPOSÉ le cas, il faudroit n'employer que peu de Vaisseaux à charger les marchandises destinées pour ce Lieu, sans en embarasser d'autres; ce qui rendroit le débarquement plus aisé.

§. 7. AU reste il est certain que depuis la mi-Mai jusqu'à la mi-Août, on doit éviter la Baye de la Table au Cap de Bonne-Espérance, & même en interdire l'entrée à tous les Vaisseaux de la Compagnie. C'est alors l'Hyver du Pays & le tems des orages, qui y sont aussi fréquens que dangereux. Il est à espérer que cette remarque sera prise en considération, & que l'on en profitera pour la conservation des Navires, après les fâcheux exemples qu'on en a eus.

§. 8. PENDANT cet intervalle ils ont besoin d'un Port sur les Côtes d'Afrique. La Baye Falso est à leur bienséance pour peu de frais. Dans la saison des vents de Nord-Ouest, ils reprendront, en quittant l'ancre d'un vent ouvert, leur course avec plus de facilité que s'ils partoient de la Baye de la Table, où régner les vents d'Ouest, qui les empêcheroient de doubler la terre.

§. 9. PENDANT les autres mois de l'année la Baye de la Table est plus avantageuse que celle de Falso, quoique l'on soit sujet à l'orage en toute Saison. Cette Baye exige néanmoins d'être améliorée de manière que les Vaisseaux puissent se mettre plus à couvert de la Forteresse du Cap de Bonne-Espérance. L'entreprise vaut la peine, & l'exécution en est facile.

§. 10. IL faut avant tout suivre la façon d'ancrer usitée par d'autres Nations, sans nous entêter de la nôtre & de celle des gens du Pays. Au lieu de mettre l'Ancre journalier au Nord-Est, l'autre à l'Ouest, plaçons le premier au Nord & le second au Sud-Ouest; les Vaisseaux en feront bien plus à l'abri du vent d'Ouest-Nord-Ouest, le plus impétueux de tous, & qui soulève le plus les vagues; au-lieu que l'on a peu à craindre celui de Nord-Nord-Ouest. Suivant la méthode actuelle, si le Cable journalier souffre peu, l'autre souffre infiniment. Il vient souvent à rompre, & par la violence de la secousse, il en fait autant au journalier.

&

& le rapport unanime de ceux, qui ont été témoins de ces cas, condamnent cet usage.

§. 11. MALGRÉ la diversité de sentimens sur les moyens de rendre la Baye de la Table meilleure & plus sûre, on ôse dire que l'on en viendroit à bout si, en prolongeant peu à peu la Jettée de la *Queuë de Lion*, que les Vaisseaux, un peu éloignés de terre, ont à l'Ouest & moitié Nord, on portoit la pointe de cette Digue au Nord-Ouest, à l'Ouest, ou seulement à l'Ouest-Nord-Ouest. Il est certain que par ce changement d'exposition les coups de Mer seroient rompus, sur-tout si l'on rangeoit les Navires à une plus grande proximité des petites Dunes, ou dans la Rade même plus près de terre.

§. 12. EN supposant que ces arrangemens praticables soient effectués, & que l'on ait mis les Vaisseaux de la Compagnie sur le pied de ceux des autres Nations, on peut compter pour sûr que les Navires, qui mettroient en Mer au mois d'Octobre, préviendroient la mauvaise saison à la Côte d'Afrique, & que les autres, qui partiroient au mois d'Avril, auroient cet avantage, que si par un court trajet au Cap ils y rencontroient l'Hyver, ils seroient mieux en état de poursuivre leur route, & que si au contraire le trajet étoit long & qu'ils eussent besoin de relâche, ils pourroient choisir telle Baye à leur gré. Celle de Fallo est ouverte au vent de Sud-Est, & par conséquent propre en pareille occasion. Son Anse, nommée *Baye Simon*, met les Navires à l'abri de tous les vents.

§. 13. IL y a peu de remarques à faire sur la route du Cap de Bonne-Esperance à Java, si ce n'est qu'afin de la raccourcir, il vaut mieux profiter du premier vent d'Ouest pour porter à l'Est, que de rester fixé à 38, ou même à plus de degrés de Latitude.

I I I.

De la Navigation des Indes aux Provinces Unies en elle-même.

§. 1. ON ne peut assez s'étonner que des Vaisseaux de la Compagnie aient fait naufrage dans leur retour des Indes, pendant que ceux des autres Nations sont arrivés à bon port.

§. 2. CES malheurs, dit-on, proviennent de deux causes; l'une du manque d'agilité dans la manœuvre, l'autre de l'embarras & du poids des marchandises particulières. Celle-ci est l'opinion la plus commune; mais selon toute apparence, on pourroit ajouter à la première l'imprudence de ne pas carguer assez tôt les voiles. C'est du moins ce qui a occasionné la perte de plusieurs Navires vers le Sud, dans leur voyage de retour. Nous parlerons ensuite de la seconde de ces causes, & nous en ferons remarquer une troisième, j'entends le peu d'attention à observer la différence des tems & les ouragans qui règnent dans le Sud entre l'Afrique & les Isles de l'Asie, environ à la hauteur de l'Isle Maurice, aujourd'hui Isle de France.

§. 3. UN Vaisseau peut bien soutenir la tempête; mais il ne sauroit résister à l'ouragan, dont la violence subite l'enveloppe & l'abîme, quand même

me il ne porteroit point de voiles & ne seroit que lesté ; à plus forte raison quand il a sa pleine charge.

§. 4. ON fait que les plus violens ouragans arrivent pour l'ordinaire dans les deux premiers mois de l'année lorsque le Soleil retourne à l'Equateur, & qu'ils durent dans le Sud avec une égale véhémence depuis la mi-Janvier jusques vers le 12 du mois suivant. Non seulement ils règnent alors dans les environs de l'Isle Maurice ; mais dans toute l'étendue de cette Mer jusqu'au Cap de Bonne-Esperance, en certains endroits plutôt, en d'autres plus tard, suivant la température des Climats, depuis le 25 ou 26 jusqu'au 35 ou 36 degré ; où se séparent les Moussons de l'Est & de l'Ouest. Il est même apparent qu'ils s'étendent jusqu'à la passée du Sud-Est, du moins ils se font sentir jusqu'auprès des Isles de Cocos, environ à moitié route de la Ligne & du Tropic. Au-delà ils ne sont point connus, peut-être parce que dans ces Parages, où l'on est accoutumé aux tempêtes, on prête moins d'attention aux degrés de violence des ouragans.

§. 5. TOUT le secret de les éviter consiste à changer l'ordre des retours des Vaisseaux, en les expédiant de Batavia ; savoir, les premiers envois depuis le Printems jusqu'au 15 Octobre, & les seconds depuis la mi-Décembre jusqu'à la fin du même mois, avec la précaution de ne mettre en Mer de dessous l'Isle du Prince, où ils sont à portée, que depuis le 15 jusqu'au 31 Janvier. Il y aura grande apparence qu'alors les Vaisseaux ne feront point accueillis des tempêtes de la passée du Sud-Est, & qu'ils arriveront d'assez bonne heure au Cap pour en repartir le 20 Avril, suivant l'ancienne coutume.

§. 6. UNE autre chose essentielle, connuë de plusieurs, & même de la plupart des Officiers de la Compagnie, échappe à l'attention, ou n'est pas dûement observée. C'est la fréquente variation des vents, prélude ordinaire des tempêtes.

§. 7. Nous remarquerons, pour plus grand éclaircissement, que dès que l'on vient au Sud du Tropic, les vents de la passée du Sud-Est commencent à varier, & redoublent d'inconstance à mesure que l'on approche des 30 degrés de Latitude. Il est rare d'y trouver un vent de Sud, ou qui ne tourne bientôt à l'Est, de-là au Nord & ensuite à l'Ouest. Si par leur impétuosité les vents doivent amener la tempête, ils tournoient & l'excitent, non graduellement, mais en un clin d'œil. L'intervalle du gros tems à la bonace n'est pas moins dangereux.

§. 8. EN pareille occasion il est de la prudence de diminuer de voiles à mesure que les vents tournent au Nord ; changement critique, dont il faut se défier, de même que quand le calme succède tout d'un coup à la tempête. Dans ce dernier cas on doit faire en sorte de tenir la Mer, & de soulager, autant qu'il est possible, un Vaisseau chargé, contre l'agitation des vagues, qui le mettent autant & plus en risque que la tempête même.

§. 9. CES précautions, que la plupart négligent, soit par ignorance ou par faux système, tendent si visiblement au salut des Vaisseaux, qu'il seroit bon qu'on en fit une règle inviolable dans les Instructions des Navigateurs de la Compagnie, en leur ordonnant que si, dans leur course ordinai-

re de l'Ouest au Sud-Ouest & du Sud-Ouest à l'Ouest, avec un bon vent de Sud-Est, ils le voyent varier de l'Est au Nord & que l'air pronostique un orage, ils ne doivent plus porter qu'une voile, tenant le cap à l'Est, ou à l'Est-Nord-Est, parce qu'alors les vents soufflent du Nord ou du Nord-Ouest au Sud-Est, & que de cette manière ils soutiendront plus aisément l'effort des vagues, que s'ils avoient le cap au Sud-Ouest, ou les vagues en travers; situation qui exposerait le Vaisseau à souffrir davantage.

§. 10. QUANT à la célérité des voyages de Batavia au Cap de Bonne-Esperance, la passée, qu'indique aux Officiers l'ancienne route, sur laquelle ils reçoivent l'ordre à leur départ, est la plus favorable. Mais aussi il ne faut pas qu'ils s'en écartent, ni qu'ils prennent le Passage étroit au Sud de l'Isle du Prince dans le Détroit de la Sonde, au-lieu de celui du Nord, qui vaut infiniment mieux. Il n'y a que peu d'années que Corneille Vander Marle, Capitaine du *Nieuwerkerke*, s'avisa d'entrer dans le premier, on fait avec quel désavantage.

§. 11. DANS le retour des Vaisseaux en Europe les vents de passée cessent depuis environ les 30 degrés de Latitude au Sud, & tiennent plus du Sud-Est. A proportion que l'on approche de la Ligne, ils se rangent aussi plus à l'Est. Ils déclinent même plus vers le Nord, jusqu'à ce qu'au Nord de la Ligne ils deviennent tout-à-fait Nord-Est & Nord-Nord-Est. Ils peuvent être d'un grand secours, si l'on s'en sert à propos; mais comme les Commandans des Navires n'ont d'autres ordres que de passer à l'Ouest de l'une des Isles Açores la plus éloignée, l'avantage de ces vents dépend du plus ou du moins d'intelligence des Navigateurs. Tous ceux, qui ont eu quelque Commandement à bord de l'Escadre de Vander Marle, conviendront que faute d'attention requise, on employa quatre mois & demi à achever le trajet du Cap au Texel.

§. 12. COMME les Vaisseaux font voile avec un vent ouvert, on estime qu'il seroit à propos de fixer dans ces routes un cours certain, avec ordre aux Capitaines de ne pas tant prendre le vent dans la passée du Nord-Est, & de ne point se soucier d'un rhumb de plus ou de moins; ce qui interrompt souvent & retarde le voyage.

§. 13. S'IL étoit possible de leur permettre de remplir à Ste. Helene les futailles vuides, & de s'y pourvoir de vivres & de pâture, cette facilité contribueroit beaucoup à la santé de l'Equipage & à la conservation du Bétail. Peut-être que l'Isle de l'Ascension, qui doit leur être également connue, seroit aussi propre à cet usage que la première. Au moins est-il certain que l'un ou l'autre Lieu de rafraîchissement soulageroit beaucoup les Vaisseaux de retour dans une traversée aussi longue que celle du Cap en Hollande. Leurs Cales, moins embarrassées de futailles & de provisions, contiendroient une plus grande quantité de marchandises.

§. 14. Ici se présentent deux autres questions, qui ne regardent pas directement les Indes, & que nous nous contenterons de proposer. L'une, si dans les voyages de retour toute une Flotte doit attendre un mauvais Voilier? L'autre, s'il est absolument nécessaire que les Vaisseaux de la Compagnie fassent le tour du Nord de l'Ecosse & de l'Irlande, au-lieu d'entrer dans la Manche; ce qui abrégeroit la course de plus d'un mois?

I V.

De la Navigation aux Indes & hors de ces Provinces, relativement au Commerce privé de la Compagnie.

§. 1. CE Commerce, le plus grand des objets de la Compagnie, est aujourd'hui si considérablement déchû, que s'il continue sur le même pied, on a tout lieu de craindre qu'il ne le cède tôt ou tard à celui des Particuliers, sur-tout en ce qui regarde ce côté-ci de l'Afrique.

§. 2. CE qu'il y a de plus fâcheux encore, est la difficulté de déraciner un usage, qui, en vieillissant, semble avoir établi le droit de commercer dans les Indes conjointement avec la Compagnie; usage d'autant plus pernicieux, qu'elle se trouve dans le cas de fournir ses Vaisseaux & de porter par-là en partie les fraix de ceux même qui sappent les fondemens de son Commerce.

§. 3. DEUX raisons ont contribué à l'inobservation des ordres sur cet article; l'insuffisance des gages des Employés à la Navigation, & leur avarice démesurée, qui les porte à chercher les moyens de s'enrichir par des voyes obliques.

§. 4. ON accuse les tems, moins prosperes qu'autrefois, de la nécessité où l'on s'est vû de retrancher une partie des appointemens. La paye du Matelot étant passable, l'augmentation ne doit le regarder qu'à proportion de ses voyages; mais les Employés méritent récompense pour leur zèle & leur travail.

§. 5. Nous avons déjà parlé de l'embarras qu'occasionnent à bord des Navires les marchandises particulières; n'omettons pas les boiffons, tant en caisses qu'en futailles, qu'ils transportent aux Indes, & dont la Compagnie fait aussi Commerce. Malgré toutes les plaintes réitérées à ce sujet, & malgré les soins que l'on s'est donnés pour empêcher ce manège clandestin, il n'a pas été possible d'en venir à bout. En voici peut-être le moyen.

§. 6. IL faudroit rendre cette branche de Commerce libre & licite, moyennant l'imposition d'un Droit d'entrée & de sortie, dont la Compagnie percevroit, & augmenteroit les provenus par les facilités qu'elle apporteroit au débit. Elle pourroit enjoindre à son principal Comptoir à Batavia de ne donner désormais les rations de vin & de biere qu'en argent, afin que chacun s'en pourvût à son gré; & de n'en envoyer pour son compte qu'autant que l'exigeroit la consommation des Comptoirs éloignés, jusqu'à ce que ceux-ci eussent adopté la même methode, en limitant néanmoins la quantité de ces boiffons, qu'il seroit permis de prendre à bord, suivant la qualité d'un chacun, pour prévenir de nouveaux excès; arrangement qui devoit s'étendre depuis les premiers grades jusqu'aux Officiers qui tirent 20 florins par mois, chacun au *pro rata* de son rang, mais pas plus bas.

§. 7. EN payant ici, par exemple, cinq florins de sortie, & cinq écus d'entrée à Batavia par futaille de certaine grandeur & par caisse à proportion, les Particuliers n'auroient pas sujet de se récrier qu'on les foule, ni la Com-

Compagnie lieu de se plaindre qu'elle y perd. Au contraire ceux-là y trouveroient un gain, auquel il est fort apparent qu'ils se borneroient, sans entreprendre d'autre Commerce clandestin, & la Compagnie recevroit doublement, & l'Impôt, & les deniers que lui enlevoient les fraudes. D'ailleurs on ne voit pas qu'il y ait pour les Particuliers des articles plus avantageux que celui des boissons, outre que leurs envois en ce genre passeroient aux Indes, exempts des fraix de transport.

§. 8. LES boissons permises, au-lieu d'occuper & d'embarraffer l'Entrepont depuis l'Arrière jusqu'à la grande Ecoutille, auroient place dans la Cale parmi les Effets de la Compagnie. On pourroit aussi, en réservant une partie de la Cale pour les provisions du Navire, employer l'autre à charger les futailles avec les marchandises pour les Indes, & mettre le scellé sur les Ecoutilles, comme dans les Vaisseaux de retour, afin de prévenir toute espece de fraude.

§. 9. ON ne sous-entend point ici le commun de l'Equipage. Ces gens ont ordinairement assez de peine de se pourvoir de leur nécessaire; ainsi il n'est pas à présumer qu'ils puissent participer à ce Commerce. J'approuverois fort que l'on adoucît leur état, & que l'on prît, en leur faveur, pour les maintenir en santé pendant le cours de ces voyages, quelques mesures, telles que celles dans les articles suivans.

1. DE raccourcir le trajet, s'il est possible.

2. DE donner plus de jour & d'aïssance sur l'Entrepont.

3. DE leur procurer une plus grande abondance d'eau douce, en faisant mouiller les Navires à St. Jago, où ils puissent en prendre de fraîche, & en avoir toujours, pendant les chaleurs, la ration ordinaire de dix petites mesures. Un ordre absolu à cet égard les mettroit dans le cas de n'en point manquer.

4. DE munir les Vaisseaux d'une plus grande quantité de rafraîchissemens, afin de pouvoir substituer, de teins à autre, des alimens plus sains à leur nourriture ordinaire.

5. DE ne les sustenter ni de morue seche, ni de fromage, qui ne sont qu'un foible soutien; mais de les fortifier, en leur donnant, au-lieu de vin d'Espagne & d'eau-de-vie, autant d'Arak que la Compagnie en accorde aux Equipages dans les voyages de retour, & dont elle peut tirer des Indes telle quantité qu'elle jugera nécessaire.

6. D'EMBARQUER trois ou quatre futailles de vin du Cap, plus ou moins suivant leur nombre, comme cela se pratique sur les Vaisseaux de retour, pour en mêler dans leurs gruaux, & d'en faire double provision à leur arrivée au Cap, tant pour leur route à Batavia, que pour leur retour de là en Europe.

7. DE leur donner, comme dans les voyages de retour, des rations de Tamarindes, fruit qui coute peu, & qui est d'ailleurs assez abondant aux Indes, pour qu'on en puisse tirer suffisamment en Hollande.

8. D'AVOIR enfin plus de soin qu'ils soient mieux vêtus, puisqu'il n'en voit que trop périr, faute d'être assez couverts.

§. 10. LES effets salutaires, que produiroient de pareils ordres, en justi-

fient la nécessité, & la santé des Equipages des Vaisseaux intéressé d'autant plus la Compagnie, que par les maladies & les indispositions, qui les rendent incapables de service, ils lui sont à charge, ou viennent à mourir prématurément, sans avoir eu le tems de lui être utiles. Quant au bagage qu'on leur permet actuellement, il n'est pas besoin, je pense, d'y rien changer, persuadé qu'ils en seront contents.

§. 11. ON trouve bien plus à redire aux excès des Equipages des Vaisseaux de retour. Ceux-ci abusent tellement de la permission qu'on leur donne de rapporter des Indes certain bagage, qu'à force de le grossir, chacun en particulier, le volume du total non seulement en remplit les Vaisseaux; mais les surcharge avec risque, comme il y en a eu de tristes exemples.

§. 12. ON retrancheroit cet abus, si l'on donnoit à l'Equipage de chaque Vaisseau de retour un équivalent en Espèces de ce qu'on leur permet d'emporter des Indes. La plupart sont si mal accommodés d'effets & d'argent, qu'ils aimeroient mieux recevoir une somme extraordinaire à leur débarquement en Europe.

§. 13. UN Matelot, qui gagne dix à onze florins, seroit sans doute charmé d'en avoir 150 pour son retour. Quand même on réduiroit, en considération de cet équivalent, les bagages à une pacotille ou à une simple caiffette par Gamelle, il y a grande apparence que chacun d'entre eux ne souhaiteroit rien de plus, sauf à la Compagnie de n'accorder cette douceur qu'à ceux qui se seroient tenus dans les bornes du devoir.

§. 14. L'ÉQUIVALENT devroit se proportionner aux payes. Par exemple, pour les Matelots 120 florins à raison de sept ou huit florins de gages; pour les Mouffes 70 ou 80 florins à raison de cinq ou six; pour les petits Officiers 180 à raison de quatorze; pour le Capitaine des Matelots en second & le Sous Quartier-Maître, comme plus occupés à la manœuvre que les autres, 200 florins; pour les Officiers, compris le Capitaine des Matelots, le Quartier-Maître & les Canoniers, chacun 300 florins à raison de vingt ou vingt-cinq d'appointemens; pour les premiers Officiers du Pont autant; pour le Capitaine des Matelots seul une caiffette de grandeur ordinaire, & ainsi du reste proportionnellement; pour le second Chirurgien autant que pour le Capitaine des Matelots; pour le troisième autant que pour chaque Sergent de Troupes & chaque Officier à raison de vingt florins de solde; pour les Caporaux autant que pour ceux à raison de quatorze, y compris les Artisans; pour le premier Pilote & le Chirurgien autant que pour les Officiers du Pont; & pour les autres Pilotes ensemble autant que l'on jugeroit à propos en tems & lieu.

§. 15. ON objectera peut-être que ces différens équivalens couteroient beaucoup à la Compagnie; mais aussi on daignera faire attention au vuide qu'elle gagneroit dans chacun de ses Vaisseaux, & de quel avantage il lui seroit de n'y avoir plus l'embarras de 140 à 150 Caiffes & de 2 à 3000 Canastres de Thé. Elle y profiteroit encore, quand elle ne seroit que prévenir les malheurs qui résultent de la surcharge des Navires.

§. 16. COMME les Officiers peuvent également excéder la permission qui leur est accordée, il faut que des Extraordinaires suppléent en quelque sorte

à ce qu'on leur retrancheroit en bagages, sans préjudice du Règlement de 1717. Un troisième Pilote auroit, par exemple, pour réduction de ses Canastres à une Caiffe à linge & habits, un dédommagement égal à celui du Capitaine des Matelots fl. 300.

Un second Pilote, outre son bagage fl. 400.

Un premier Pilote autant qu'un Lieutenant en second . . . fl. 500.

Un premier Lieutenant autant qu'un Sous-Commis . . . fl. 1000.

Le Consolateur des Malades autant que le troisième Pilote.

Quant à l'Emploi de Teneur de Livre, il paroît si superflu, qu'on ne feroit pas mal de le supprimer. En effet le Capitaine peut ordonner à qui bon lui semble sur son bord d'écrire tout ce qui concerne le service.

§. 17. IL seroit juste que celui-ci, comme chargé du soin de tous les détails, eût aussi un équivalent plus considérable qu'aucun de ceux qui lui sont subordonnés. Ce qui a été réglé touchant ses bagages ne demande rien de plus; mais en dédommagement de ses Canastres, & pour l'engager à tenir l'œil aux transports prohibés, on ne sauroit guères lui passer moins qu'une somme de 3000 florins à chaque retour.

§. 18. TOUT ceci ne regarde que les Navigateurs que l'on employe à ramener les Navires qui reviennent des Indes pour le compte de la Compagnie, & nullement ceux qui peuvent se trouver à bord de ses Vaisseaux, auxquels ils n'appartiennent point directement. Il y a là-dessus des Réglemens & des usages, que l'on peut consulter dans l'occasion.

V.

De la Navigation dans les Indes.

§. 1. IL y a ici bien des choses à examiner touchant les Vaisseaux de la Compagnie qui vont successivement de Batavia aux Comptoirs extérieurs, & en reviennent de même; favoir si ces voyages ne sont pas trop fréquens, & s'ils sont absolument nécessaires, ou assez lucratifs. Nous en entreprendrons la discussion, après que nous aurons parlé de cette Navigation en elle-même.

§. 2. AUTREFOIS les Vaisseaux de la Compagnie parcouroient les Indes & mouilloient en différens endroits, qu'ils ne visitent plus aujourd'hui. Quoiqu'une longue fréquentation induise à présumer qu'elle leur étoit profitable, néanmoins la suite a fait voir que la Compagnie n'en est pas plus avancée. Ci-devant on avoit coutume d'envoyer quatre ou cinq Vaisseaux à Pegu, Arracan, Achin, Wingurla, Siam & dans une partie du Japon; maintenant ce nombre se trouve réduit à deux Navires.

§. 3. Nous croions que l'on auroit dû s'en tenir à une ancienne méthode, suivant laquelle, pour éviter la multiplicité des voyages, les Navires entroient dans plusieurs Ports, d'où l'on transportoit les marchandises de côté & d'autre. A présent on les expédie en droiture aux lieux pour lesquels elles sont destinées. Il arrive de-là que les Vaisseaux remettent à la voile à demi chargés; au-lieu qu'ailleurs ils pourroient prendre cargaison com.

complète de marchandises requises, que l'on recevoit quelquefois plutôt ; & qui souvent n'arrivent que tard. Cette différence ne laisse pas que d'être un objet dans le Commerce.

§. 4. TEL est l'état des choses par rapport à ce que Surate, Malabar, Ceylan & Coromandel tirent du Bengale, & *vice versa*. J'ignore sur quoi est fondé l'étrange système de transporter du Gange à Batavia des marchandises, qui sont ensuite renvoyées de-là à chaque Place particulière, tandis que l'on peut aisément faire ce circuit depuis Septembre jusqu'au mois de Juillet. Un bon Vaisseau partira de Bengale sans risque pour Negapatnam, y remplira sa commission, remettra à la voile pour Point-de-Gale avant le 10 Octobre, qui est le tems de la mauvaise saison, & abordera à Ceylan d'assez bonne heure pour y exécuter ses ordres. Il dépend encore de son choix d'entrer dans la Baye de Trinquemale, & d'y attendre jusqu'au mois de Novembre les vents de Nord, qui le conduiront sûrement à Gale. En ne quittant Ceylan qu'au mois de Décembre pour arriver à Cochinchin au commencement de Janvier, il y aura tout le loisir qu'exigent ses affaires, & la facilité de se rendre pour la fin de Février à Surate, d'où, s'il met en Mer à la fin de Mars, il fera en état de regagner Cochinchin, Colombo & Gale, afin de parvenir à Negapatnam vers la fin de Mai ; saison pendant laquelle il ira au Gange en peu de jours, & aussi souvent qu'il en aura les occasions.

§. 5. DE cette manière les marchandises requises, ou plus convenables à certains endroits qu'à d'autres, y arriveroient un an plutôt. Si l'on m'objecte que tel Chef de Navire, qui seroit chargé de cette tournée, y trouveroit trop son propre avantage, je répons que cette raison ne suffit pas pour que l'on rejette un nouvel expédient, dont l'utilité est aussi sensible que le préjudice de celui dont on se fert ; que d'ailleurs on suppose gratuitement des abus, contre lesquels la Compagnie peut se précautionner, si elle ne veut renoncer à cette Navigation, & que l'objection dans ce cas peut avoir lieu dans tous les autres.

§. 6. L'ÉCONOMIE suggere que dans le transport des marchandises on évite, autant qu'il est possible, la pluralité de Vaisseaux. Ce principe approuvé, l'expédient, que l'on propose, ne peut qu'être bon à suivre. Nous le voyons même pratiquer par des Particuliers d'autres Nations, qui en font les fraix avec émolument.

§. 7. Je passe de l'épargne aux voyages & aux retours dans les Indes, qu'il faut régler de telle sorte, que l'on profite de la bonne saison & des tems convenables. Mais cet article regarde bien plus la Direction de Batavia que celle de ces Provinces.

§. 8. On a des exemples de voyages en Perse, qui durent deux ans, & dont les Vaisseaux reviennent dépeuplés. Cependant cette route pourroit s'achever en six ou sept mois, à compter du départ vers la mi-Avril. Lorsque les Navires font voile de Batavia un peu tard pour Ceylan, ils emploient à ce trajet deux mois entiers & quelquefois au-delà, tandis qu'ils pourroient l'effectuer en quatre semaines. On a vû que des Capitaines, qui, ayant pris une autre route qu'on leur avoit conseillée, finirent la même course en un mois de navigation. Il en est de même pour le Bengale.

Les

Les Papiers, concernant la nouvelle route que tint un Vaisseau, nommé le *Phenix*, si je ne me trompe, attestent la vérité du fait. Néanmoins cette expérience n'a pu vaincre encore l'ancien usage.

§. 9. IL y auroit bien d'autres points à redresser dans la Navigation, mais qui seroient rejettés par la plûpart presque aussitôt qu'on les auroit proposés. Deux occasions en fourniront des preuves.

§. 10. LORSQU'ON reprit la Navigation de Madagascar au sujet des travaux des Mines, auxquels on employoit des Esclaves, on présenta à la Régence un ordre de route, suivant lequel il fut enjoint aux Vaisseaux de prendre, depuis l'Isle Maurice, leur course au Sud-Ouest, la continuer de même jusqu'au Sud de Madagascar, ensuite remonter au Nord comme dans la route ordinaire, allant à Ceylan par l'intérieur, & tirant du côté de la Baye de *Magellan*, qui est aux deux tiers de longueur de cette Isle vers le Nord. Le premier Navigateur, qui fit cette route, s'étant apperçu qu'on pouvoit l'abréger avec non moins de sûreté que d'aisance, en prenant le Nord de Madagascar, s'émancipa d'exécuter son dessein, réussit & fraya une route que l'on suivit depuis.

§. 11. JUSQU'EN 1730., les Vaisseaux, allant au Japon, dirigeoient leur course, conformément à leurs ordres, entre la Terre ferme & les lignes nommées Paralleles dans les Cartes Géographiques, quoique les autres Nations, qui naviguoient également à la Chine sur ces Mers, prissent les dehors des Paralleles, où il y a plus d'espace. Depuis ce tems-là, ceux-mêmes, qui s'étoient opposés à cette route, comme à une nouveauté, la suivirent constamment, jusques-là que l'on ne voit plus aujourd'hui aucun Vaisseau de la Compagnie, destiné pour le Japon, prendre l'intérieur de ces Lignes; tant il est vrai que nos Navigateurs, entêtés de leurs préjugés, rejettent souvent ce qu'ils sont obligés de pratiquer dans la suite.

V I.

Du Commerce de la Compagnie.

CE Commerce, qui mit, pour ainsi dire, la première pierre au fondement de la puissance de l'Etat, en fut toujours regardé comme le soutien & la ressource féconde dans les tems de ses calamités. Lorsqu'on le considéra, originellement borné à une Société de simples Marchands, s'étendre au-delà des Mers, s'accroître dans les quatre Parties du Monde habité, & se produire enfin sous le nom de Compagnie, aussi respectable pour ses richesses, que redoutable par ses forces, quelles précautions ne demande-t-il pas pour prévenir sa décadence, quels soins pour être maintenu dans les droits & les privilèges que les siècles & les travaux lui ont acquis? La Compagnie étant servie avec zèle, intégrité & fidélité, auroit incontestablement l'avantage de la primauté sur toutes les Nations commerçantes de la Terre, sans avoir besoin d'autres principes que ceux qui leur sont communs; c'est-à-dire l'exacritude dans les Comptes, la prudence de ne rien entreprendre qu'a-

qu'avec un succès certain ou apparent, & l'attention d'écartier toutes les difficultés qui peuvent naître. Ces articles, essentiellement requis au Commerce, nous conduisent à l'examen de trois points qui y ont rapport; savoir le Cours des Monnoyes, le Trafic même & les Changes.

V I I.

Du Cours des Monnoyes.

§. 1. DE tous les articles qui concernent le service de la Compagnie, il n'y en a aucun sur lequel on ait plus écrit, & sur lequel on se soit moins entendu que sur celui-ci. Il n'y a pas bien longtems que l'on s'en aperçut à l'occasion du Commerce de l'Ouest des Indes, qui n'est qu'une partie de son extension. Loin de développer l'utile, il semble que ces calculs n'ayent abouti qu'à rendre le *Nœud Gordien* encore plus difficile à dénouer.

§. 2. LA distinction du poids des Espèces en est une preuve. Personne jusqu'ici, du moins que l'on sache, n'a encore pû approfondir le mystère de cette réduction; peut-être même est-il impénétrable. Chacun suppose un profit de vingt-cinq pour cent, en appréciant le florin à 25 sols, ou l'écu de 48 à 60, ce qui revient au même; mais lorsque les marchandises des Indes se payent en *pagodes* sur le pied de 96 sols, ou en écus de 48, ou en *roupies* de 24, le tout argent d'Hollande, le bénéfice imaginaire disparoit par l'évaluation des unes à 120 sols, des autres à 60 & des dernières à 30; ce qui n'est pas tout-à-fait juste par rapport aux roupies. Le Commerce avec la Chine fait foi de cette erreur de calcul. Toutes ces distinctions ne tendent qu'à rendre les Comptes difficiles & obscurs. Il seroit à souhaiter que les choses fussent mises sur un pied égal, & les différences proscrites des Régistres de la Compagnie.

§. 3. LA diversité du cours des monnoyes entre les Indes & l'Europe ne regarde que les Espèces, & non les Marchandises; il y a un bénéfice réel sur l'or & l'argent, & la Compagnie n'en jouira pas moins de celui qu'elle trouve sur les denrées.

§. 4. Aux Indes la valeur intrinsèque de l'argent est estimée depuis 20 jusqu'à 22 & 23 pour cent de plus qu'en Europe, parceque ce métal y est plus rare, & par conséquent plus recherché. L'or au contraire y abonde plus qu'en ces Pays; cependant il rend un gain de 10 à 12 pour cent, quelquefois plus, quelquefois moins; de sorte qu'en profitant sur l'argent dans les voyages, & sur l'or dans les retours, le Commerce des Provinces-Unies à la Chine rapporteroit à coup sûr environ 40 pour cent.

§. 5. DE-là il s'ensuit que comme les Espèces d'argent, & même les lingots sans distinction, valent aux Indes beaucoup plus qu'en Europe, il faut nécessairement de deux choses l'une; ou mettre les Espèces, dont se sert la Compagnie, à un taux proportionnel au-dessus du nôtre, ou qu'elle ne paye les Marchandises, qu'elle y achete, que suivant la valeur de l'argent dans les Provinces-Unies. Car enfin il n'est pas naturel qu'une roupie, qui fait 24 sols d'Hollande, passe au même prix dans les Indes, où elle en vaut

com-

communément 30, tandis que le ducaton, qui n'est que 63 sols, roule dans les ventes & les achats à raison de 78. Au reste il est étonnant, que malgré les justes contestations & les représentations raisonnables du Bengale sur une disproportion si manifeste de valeur dans la Monnoye, la chose ait pû rencontrer tant d'obstacles.

§. 6. L'ALTERNATIVE ci-dessus est d'une nécessité si absolüe, que dès que l'on aura opté, on ne fera plus en peine sur le choix des Especies pour les Indes. Les Pièces de trois florins pourront y remplacer les ducats, lesquels, au-lieu de 78 sols, n'en vaudront alors que 72, le florin revenant à 24, qui est le demi écu. Une perte, aussi legere que celle d'un sol par florin sur cette seule Espece, est fort supportable dans le Commerce, eu égard à la circulation qu'elle produiroit. Pour éviter la confusion, on pourroit aussi porter à 50 sols, comme en Europe, les écus de 48, qui sont idéals, & fixer la roupie à 30 sols, qui sont à peu près sa valeur.

§. 7. Les moyens à prendre pour faciliter la chose, non seulement dans le Commerce, mais dans le cours ordinaire, seroient: 1°. que l'on ne fit aucun paiement en ce Pays, tant à cause de l'embarras des réductions d'écus en florins, que par rapport à d'autres raisons, entre lesquelles l'impossibilité d'empêcher l'altération n'est pas une des moindres: 2°. que la petite monnoye, que l'on transporterait aux Indes, consistât en pièces de demi & de quart de florin, qui sur le pied de l'écu à 50 sols, y seroient des quarts & des huitièmes d'écu, ou pièces de douze sols & demi, & de six & un liard. L'on pourroit sans difficulté se relâcher de l'ordre général des Livres de la Compagnie de ne pas compter moins que huit deniers, puisque le calcul des *Anès* ou seizièmes de roupies du Bengale, ou bien des trentièmes de roupies pour des sols, est bien plus fort, & que malgré cela il n'a pas laissé d'être reçu & usité pendant un si grand nombre d'années.

§. 8. ON prétend qu'il seroit extrêmement utile & commode pour le Public d'avoir à Batavia une Monnoye de cuivre de la qualité de nos meilleures dutes, qui passent communément, dans la plus grande partie des Indes, pour des liards ou quarts de sol. On estime encore nécessaire qu'il y eût des pièces depuis deux sols jusqu'à un demi, ainsi que des demi & des quarts de dutes, qui seroient des huitièmes & des seizièmes du sol des Indes ou deniers, & circuleroient parmi les Pauvres, tant de Batavia que de Ceylan. Sans contredire l'introduction de cette Monnoye, outre le soulagement qu'elle apporteroit au Public, procureroit une grande facilité dans le change des Especies, dont la valeur intrinsèque est connue, sans oublier le notable bénéfice qui en reviendroit à la Compagnie.

§. 9. A propos de Monnoyes, on remarquera que la Compagnie, après en avoir fait battre de son propre chef pendant longtems aux Indes, n'est plus aujourd'hui dans le même usage. On nous dispensera d'entrer dans le détail des raisons pour & contre, qui exigeroient un traité particulier. Nous tâcherons seulement de répondre aux questions suivantes.

1°. Si dans les Colonies on doit se servir de la Monnoye de la Compagnie, ou si l'on peut s'en tenir à celle qui y a cours.

2°. Si, dans la supposition qu'il fallût absolument admettre la sienne,

par préférence, il y auroit quelque rapport entre les deux sortes de Monnoyes.

3°. Si enfin l'usage de celle de la Compagnie, au cas qu'il lui fût accordé, porteroit atteinte aux Droits, & préjudice aux Revenus de la Souveraineté de ce Pays.

NOTRE réponse à la première question, relativement à la Compagnie des Provinces-Unies dans les Indes, est affirmative, quoique les François & les Anglois s'accoutument de la Monnoye du Pays. Les Provinces à l'Est des Indes, Java & Ceylan, que nous citons comme les principales, n'ont point de Monnoye particulière, & il seroit au-dessous de la dignité de la Nation Hollandoise de n'y introduire que des Espèces frappées au Coin de Puissances étrangères. Les François & les Anglois ont leurs Etablissmens à l'Ouest de l'Inde, où les roupies & les pagodes sont les Monnoyes courantes. Il est vrai que la Compagnie pourroit également s'en servir dans toute cette partie; mais il reste à savoir s'il ne conviendrait pas d'y avoir à Batavia, comme autrefois, des *Paliacattes*, ou roupies, sur chaque côté desquelles on lisoit cette inscription en caractères Persans & Arabes: *Monnoye d'argent à l'usage de la Compagnie des Indes des Provinces-Unies, de même poids & grandeur des Siccas*, soit du Bengale ou de Surate. Cette sorte de Monnoye, que l'on ne s'est point avisé de battre depuis longtems, auroit épargné bien des fraix, & coûté beaucoup moins de peine à lui donner cours qu'à celle de quelques Régens ou Seigneurs particuliers dans les Indes. Aussi est-il hors de doute que l'on ne puisse & ne doive introduire de nouveau à Batavia l'usage des *paliacattes* avec leur ancienne inscription, puisqu'elles égalent en poids & grandeur les *Siccas*, & sont d'un aussi bon aloi que les meilleures roupies.

ON répond négativement à la seconde question; car quoiqu'il soit possible que quelques unes des Monnoyes des Indes se glissent jusques dans les Provinces-Unies, néanmoins elles n'y circuleront jamais, non plus que toutes celles frappées au Coin de l'Etat. En voici la raison: c'est que comme l'argent vaut ici moins que là bas, où sa valeur intrinsèque surpasse le 20 pour cent, l'on y en transporte beaucoup, sans qu'il en revienne; de sorte que cette Monnoye ne peut être d'aucune conséquence pour l'Europe, ni avoir aucun rapport à la nôtre.

IL n'est point de notre ressort de satisfaire à la dernière question; mais si nos idées pouvoient être de quelque poids, nous en déduisons que tant en vertu des éminentes prérogatives dont la Compagnie jouit aux Indes par concession de l'Etat, qu'à titre de conquête sous sa protection, elle l'y représente avec toute l'autorité & la splendeur attachées à sa Souveraineté. Cela étant, on seroit tort à ses lumières de revoquer en doute si l'on peut y exercer les mêmes droits de Régale qui appartenoient autrefois aux Souverains du Royaume de Jacatra, dont l'Etat est en possession par le succès des armes de la Compagnie. Il est constant que celle-ci peut & doit en avoir l'exercice.

§. 10. L'INTRODUCTION du cours égal des Espèces d'argent dans les Indes souffre deux difficultés. La première concerne le Commerce mystérieux du Japon & l'obscurité qui régné dans les Comptes des Tailles de la Chine.

Ce-

Cependant on pourroit, après le décri des Espèces legeres, trouver moyen de lever cette difficulté à Batavia plus aisément que de ce côté-ci.

§. 11. LA seconde regarde la confusion & le mystère dans le calcul des Espèces d'argent en Perse. Le plus court seroit d'en bannir des Comptes la diversité, de n'y admettre que celles de la Compagnie, de supputer dans ses Livres les sommes par florins, lesquels peuvent s'ajuster avec les roupies, qui ont cours dans le Commerce de l'Ouest des Indes, & de ne recevoir qu'au poids les autres Espèces dont la valeur occasionne des différences pénibles ou impossibles à concilier. D'un trait de plume les florins & les roupies décideroient clairement du benefice sur les marchandises; au-lieu que les *Manmoodties*, les *Abasjes*, les *Thomans* & autres sortes de monnoye ne répandent que ténèbres sur l'Arithmetique, & entraînent l'attention la plus sérieuse dans des irrégularités de calculs.

§. 12. CETTE dernière difficulté consiste sur-tout dans le cours des pagodes à Ceylan & à Coromandel, ou dans celui des Espèces d'or en général, qui y sont à plus bas prix qu'en Europe. Aussi croit-on avoir suffisamment démontré le ridicule d'y en transporter de ces Pays, & l'on a tout sujet de présumer qu'il ne fera plus question de nos Ducats dans les Régistres de la Compagnie.

§. 13. LA pagode, telle qu'elle puisse être en elle-même, ne vaut jamais que trois roupies & un cinquième, deux ou trois pour cent de plus suivant les Changes. Or supposons que dans une abondance de l'argent cent pagodes montent à 130 ou 140 roupies, on ne sauroit mieux en fixer le cours, qu'en réduisant celles-ci en florins. Cette réduction deviendroit encore plus unie & plus équivalente, si, après avoir exclu du Commerce toute monnoye legere, & rendu la roupie par-tout coursable à 30 sols, on l'établissoit pour règle dans les Livres de la Compagnie.

§. 14. C'EST une erreur de croire que l'on profite plus sur l'or à Coromandel qu'ailleurs; raison qui fait tenir la pagode à si haut prix. L'habitude d'acquitter les payemens du Malabar & de Ceylan en Espèces de ce metal, sur lesquelles on aura eu quelquefois plus d'avantage qu'à Batavia ou ailleurs, ne peut influer sur le rapport du cours général de l'Inde à l'Europe. Dès qu'il est une fois fixé depuis Suratte jusqu'à la Chine, il ne doit pas être censé interrompu par des hazards. Le mal vient de ce que dans les Livres de la Compagnie les pagodes sont mises improprement en comparaison avec la monnoye d'argent du Pays. De là cette avidité de nos Navigateurs qui vont à Coromandel, pour avoir de l'or, ce qui en fait souvent hausser le prix, à Batavia, à 16¼ ou 16½, & nommement la réale sine jusqu'à 17¾ écus. Ils trouvent mieux leur compte à changer leurs Espèces d'argent pour des pagodes, & qui ont cours chez la Compagnie à quatre réales, que s'ils apportotent des ducats, sur lesquels il pourroit y avoir quelque perte par la refonte en roupies.

§. 15. L'AVANTAGE, qui résultera de ce changement, est sensible, parce qu'en mettant les Espèces sur un pied égal, il faudra nécessairement aussi que les Livres soient uniformes par rapport à leur cours, & qu'ils montrent nettement le gain ou la perte que fait la Compagnie sur chaque article de son Commerce; au-lieu que suivant le pied actuel les Comptes sont moins

faciles, plus embrouillés, & même sujets à des contradictions manifestes. Par exemple l'on dira en Hollande que la Compagnie n'a profité que 25 pour cent sur les Toiles de Bengale, tandis qu'aux Indes on soutiendra qu'elle y a gagné 60 pour cent. La différence est trop considérable pour qu'il n'y ait pas d'un côté ou de l'autre quelque erreur grossière. C'est ce qui tient en suspens ceux qui ne pénètrent point le fond de l'affaire, & leur donne de la méfiance dans les mesures qu'il conviendrait de prendre. De cette façon la Compagnie trouveroit dans tous les Lieux, où s'étend son Commerce, un Compte liquide & égal, qui lui feroit connoître distinctement son vrai bénéfice.

§. 16. ENFIN, quand même la Compagnie ne feroit par-là aucun profit, il est toujours certain qu'elle ne sauroit y perdre, & qu'elle peut gagner sur ses fonds aussi bien ailleurs qu'à Bengale. Les objections, qu'on fait à ce sujet, paroissent des plus frivoles.

V I I I.

Du Commerce de la Compagnie en général, & de son Trafic aux Comptoirs de l'Ouest des Indes en particulier.

§. 1. RIEN ne demande plus d'attention & d'exactitude que le calcul des Monnoyes pour connoître à fond si les achats & les ventes tournent au profit de la Compagnie. Ceci regarde son Commerce, pris collectivement ou séparément dans toutes ses parties, dont aucune n'est exempte de méprises ou d'abus.

§. 2. LA Compagnie ne peut seule tout gouverner. Il faut qu'elle partage la direction de son Commerce, au risque de le voir languir d'un côté, & dépérir de l'autre. Quelques éclaircissimens répandront plus de jour sur cette matière.

§. 3. LE propre du Commerce est d'être, ou parfaitement libre, ou entièrement contraint. L'état mixte, sujet à trop d'inconvéniens, seroit plus nuisible qu'avantageux. On ne peut lui donner des entraves, ou lui prescrire des bornes qui ne dependent pas de nous seuls. Telle est la nature de celui de la Compagnie dans toutes les Indes, à l'exception du produit particulier de ses Colonies, comme les Epicerics & autres denrées, dont elle est seule en possession, ainsi que du Café de Java & en partie du Poivre; mais principalement du Commerce de la Chine.

§. 4. EN permettant l'entrée de la Rivière de Canton à quiconque veut y commercer, les Chinois rendent à la Compagnie son Océroi exclusif d'y naviguer seule, plus préjudiciable qu'à aucune des Nations étrangères. Si elle ne peut aujourd'hui les égaler en ce qu'elles font, c'est une preuve qu'elles ont déjà gagné bien du terrain, & qu'il seroit difficile de les devancer.

§. 5. SON Commerce à l'Ouest des Indes est dans un état encore plus fâcheux. Elle a le nom d'y trafiquer, tandis que d'autres en ont l'effet. A la réserve de ses Epicerics & du Cuivre du Japon en lingots, deux articles sur

sur lesquels ses Rivaux ne sauroient empiéter, tout ce qu'elle porte de ce côté-là n'entre point en comparaison des traites lucratives des François & des Anglois. Pour un de ses Navires qui aborde au Gange, il y en vient au moins cinq de ces Nations, & la Ville de Suratte, si fameuse par son Commerce, en reçoit plus de millions qu'elle ne touche de tonnes des Hollandois. Mocha, Jeda, Bassora, la Perse & toute la Côte entre le Golfe Perfique & le Fleuve Indus doivent être dans la dernière surprise à l'aspect de ces amas immenses de marchandises qu'elles y négocient tous les ans, tandis qu'on n'y voit arriver qu'un simple Navire de la Compagnie à demi chargé, & dont la cargaison vaut à peine 100,000 florins.

§. 6. LE ralentissement dans la Navigation n'est pas la seule cause de cette grande disproportion de Commerce. Il y a cent articles dont on peut tirer parti d'une Place à l'autre, & l'on ne participe à aucun. Le profit, à la vérité, en seroit médiocre; encore n'y parviendroit-on qu'avec économie & vigilance, que nous aimons mieux employer dans les occasions plus favorables à nos intérêts particuliers qu'utiles à ceux des autres.

§. 7. IL y a longtems que nos Compétiteurs s'en sont aperçus & préva- lus, en accordant, aux Particuliers, des Passeports & des Lettres de protection sous leurs Pavillons, & dont les rétributions valent bien ces fa- veurs. Nous au contraire, spectateurs immobiles de ce manège, nous nous sommes contentés de notre Navigation de Batavia en droiture & de quelques autres Ports, après avoir abandonné ceux de Siam, de Pegu, d'Arracan, d'Achin & autres, que les Etrangers sans doute ne fréquente- roient pas journellement, s'ils n'y trouvoient du bénéfice.

§. 8. MAIS quels sont donc les articles essentiels & les plus utiles à la Compagnie? Sans contredit les Epicerics & le Cuivre en lingots. Le res- te, comme Etain, Plomb, Vermillon, Vif-argent, Camphre, &c. dont le trafic lui est commun avec d'autres Nations, étant ordinairement à bon marché, ne rapporte pas grand' chose.

§. 9. AU retour de ces Quartiers, on se borne à transporter en Europe Toiles, Poivre, Salspêtre & autres minuties de moindre valeur, ainsi que des Toiles & de l'Amphion, ou Opium, à la Côte Occidentale de Sumatra, où la Compagnie fait seule le Commerce de ce dernier article, depuis *Baros* jusqu'à la Pointe d'*Indrapoura*, de même qu'aux Provinces Orientales, dans une partie de Malaca, à Jambi, Palembang & Timor.

§. 10. LE retour de l'Amphion, il est vrai, n'a pas laissé que d'être a- vantageux à Batavia; mais qu'est son Commerce de Toiles dans les Com- ptoirs de sa dépendance, si l'on excepte celui qui se fait le long de la Côte Occidentale de Sumatra?

§. 11. LE trafic des Comptoirs Occidentaux est si chetif, que l'article des Sucres ne peut suffire à ce qu'il en coute à la Compagnie pour les en- vois de Suratte, de Malabar, de Coromandel, de Mocha & de la Perse. Que l'on suppose la dépense des Etablissements que nous y avons & l'entre- tien de tant de Vaisseaux, & l'on verra si, en faisant abstraction des Epi- cerics & du Cuivre du Japon en lingots, les gains ont pu fournir à de si grands fraix depuis tant d'années.

§. 12. EN vain on allégueroit que tout ce dispendieux attirail est néces- saire

faire pour jouir de l'important bénéfice sur les Epiceries & le Cuivre. Ces deux articles ne regardent principalement que Coromandel, comme étant en possession de leur débit, qui fait honneur à ce Gouvernement.

§. 13. QUAND même la Compagnie réduiroit son Commerce à ces deux articles, elle n'en perdrait pas pour cela son bénéfice sur le reste, & combien de frais n'éviteroit-elle pas par cette restriction ? Au lieu d'entretenir, dans nombre de Places, un Directeur & sa suite, qui y forment un Conseil, il suffiroit qu'elle y eût un Employé de certain rang avec deux Elèves. Cette épargne retrancheroit la dépense de moitié. Nous nous réserverons d'en parler plus amplement dans la suite.

§. 14. DANS la réforme générale du système actuel de la Compagnie & de son Commerce à l'Ouest en particulier, on ne comprend pas l'Isle de Ceylan, quoique la plus considérable & le Comptoir le plus fort de cette partie, tant par rapport à ses productions de Cannelle que parce que cette Isle est la seule Colonie où la Compagnie jouisse exclusivement & puisse continuer de jouir de sa maîtrise. A ces égards bien différente des autres Etablissèmens, elle doit aussi en être distinguée, en se réglant sur les circonstances actuelles du Commerce de ces Quartiers, qui changent de tems à autre. Comme ces mesures sont plus praticables à Batavia que dans les Provinces-Unies, la Compagnie pourroit ordonner au Gouverneur Général & au Conseil d'y pourvoir.

§. 15. IL ne s'agit donc que de Bengale, de Coromandel, de la Côte Occidentale de Sumatra, de Malabar & de Suratte, de la Perse & de la Mer rouge, où l'on soutient que la Compagnie devoit se réserver privativement le trafic des Epiceries & du Cuivre en lingots, ne prendre en retour que ce qui est bon pour l'Europe, & faire, de Batavia, le Centre d'un Commerce libre & ouvert de tout le reste. Par là cette Ville deviendroit une Rivale redoutable à ses Compétiteurs, & au moyen d'Impôts supportables, son Commerce procureroit à la Compagnie des avantages réels, au lieu du bénéfice que l'on croit trouver dans les Comptes équivoques d'aujourd'hui.

§. 16. LE Commerce, qu'on lui propose ici, est régulier & économique; régulier en ce qu'il ne renferme aucun des inconvéniens des différens projets mis en usage jusqu'à ce jour; économique en ce qu'il établit l'épargne dans les endroits où elle n'est, pour ainsi dire, que comme d'emprunt. On ose même le garantir si solide, que l'on peut infailliblement compter sur ses succès, qui contribueront à augmenter la prospérité de cette principale Colonie.

§. 17. LA seconde objection, que l'on prévoit, consistera dans les difficultés qui empêcheroient l'exécution du projet; mais on a deux moyens d'introduire le Commerce libre & ouvert, ou en affrettant des Vaisseaux de la Compagnie, ou en lui payant tel Droit dont on seroit convenu aux Indes pour l'envoi des marchandises à bord de Navires particuliers & indépendans.

§. 18. LA troisième objection tombera peut être sur le déchet des Effets réservés à la Compagnie, auquel une Navigation libre donneroit occasion en favorisant la fraude. Mais nous prétendons au contraire que par la réduc-

duction proposée dans la Navigation & dans le Commerce des Comptoirs de l'Ouest celui de Batavia deviendra bien plus considérable; que l'on pourra veiller de fort près à Batavia, aux articles réservés, dont les Epicerics sont le principal, & que comme ce Commerce se feroit avec de bons Navires d'une structure connue & qui tirent beaucoup d'eau, il seroit bien moins sujet à la fraude, que si l'on se servoit de Bâtimens de toute espèce.

§. 19. LA quatrième objection pourroit tendre à demander à quoi bon ce changement, & s'il seroit beaucoup plus utile à la Compagnie que l'état actuel de son Commerce? C'est au tems à résoudre la question. Toujours est-il vrai qu'à tout hazard elle n'y perdrait pas, & que quand même l'avantage ne seroit pas si grand qu'on se le persuade, du moins il en résulteroit ce bien, qu'en conservant les deux branches capitales de son Commerce dans ces Quartiers, les fraix diminueroient de moitié, sans causer d'interruption dans le ramas des retours pour l'Europe. Quant à ce qui regarde l'Amphion, qui seul mérite plus d'attention que tous les autres articles réunis du Bengale, l'essentiel est de prendre garde qu'on n'en fraude les Droits dûs à la Compagnie, ce qu'on pourroit prévenir, soit en affermant ces Droits, ou en payant le prix des marchandises fraudées. Ces deux expédiens paroissent les plus sûrs pour obvier aux connivences, à moins que l'on n'en trouvât sur les lieux quelque autre plus convenable à la Constitution des Places & au Service de la Compagnie.

I X.

Du Commerce de la Chine, relativement aux Provinces-Unies.

§. 1. QUOIQUE l'événement tragique arrivé à Batavia en 1740, ait porté au Commerce de la Chine un coup si funeste, que l'on pourroit douter s'il existe encore, néanmoins dans l'espérance qu'il renâtra à mesure que cette affaire prendra une tournure favorable, nous en parlerons ici comme s'il ne s'étoit rien passé entre nous & les Chinois.

§. 2. LE Commerce de Batavia à la Chine est bien différent de celui qui s'y fait directement de l'Europe. L'un ne peut être ni trop encouragé, ni trop ménagé; l'autre, quoiqu'important, est fort déchû par le grand nombre de Vaisseaux étrangers, qui, à l'envi les uns des autres, fréquentent les Ports de cet Empire.

§. 3. IL faut convenir aussi que les Navires de la Compagnie, qui vont de Batavia trafiquer à la Chine, d'où ils reviennent en Hollande, contribuent à faire languir un Commerce déjà si divisé. Ce n'est pas que l'on doive pour cela s'en départir; il s'agit de le continuer, mais avec modération. Dès que les choses auront changé de face à Batavia, un seul Vaisseau pourroit suffire pour cette traite.

§. 4. LE Thé constitue la branche la plus considérable du Commerce de la Chine avec l'Europe. Sans cet article, les Vaisseaux ne pourroient en

revenir qu'à moitié chargés; le reste n'étant pas assez important pour compenser les fraix du transport, personne ne s'avifera d'en prendre.

§. 5. CETTE production fait aussi le principal objet du Commerce de Batavia à la Chine. Quoique les Jonques y apportent, pour l'usage des Colonies, de la Porcelaine, des Potteries, du Tabac, du Papier, & cent autres minuties, le Thé est toujours la marchandise qui les dédommage le plus de leurs peines & de leur dépense.

§. 6. LA quantité, qui en arrive annuellement par Batavia dans les Provinces-Unies, tant à bord des Vaisseaux de la Compagnie que sur ceux des Particuliers, n'est actuellement connue qu'aux Négocians. Il est probable que l'arrangement, qui a été proposé, empêcheroit, du côté des Particuliers, les transports de cette production; mais aussi il faudroit de l'autre en faciliter & augmenter l'importation à Batavia: sans quoi, l'on exposeroit le Commerce des Jonques à décliner.

§. 7. ON met en question s'il est de l'intérêt de la Compagnie qu'elle achete tout le Thé que les Chinois apportent à Batavia. Les raisons pour & contre sont également solides. Néanmoins il est certain qu'un achat aussi considérable y causeroit de l'embarras & de l'interruption dans le trafic des Jonques, d'autant plus que les Chinois sont assujettis aux ventes de la Compagnie, jusques-là qu'ils ne sont maîtres de leur Thé qu'après inspection, épreuve & estimation faites; autant de formalités qui décident si la Compagnie le retient pour son compte ou non. Au cas qu'elle se contentât de l'ancien usage, & chargeât un Vaisseau du Thé que l'on reçoit au retour des Supercargas de la Cuine, alors elle n'auroit à se mêler de ce Commerce que pour la perception de ses Droits, laissant aux Propriétaires la liberté de disposer de leur marchandise selon leur volonté; ce qui seroit plus simple & plus avantageux.

§. 8. EN un mot il semble qu'il vaudroit mieux que la Compagnie n'envoyât de Batavia en Europe qu'un seul Navire & au autre de moyenne grandeur pour le retour des Supercargas, & abandonner le reste à la Colonie de Batavia. On croit même que la Compagnie devoit y prêter la main, & qu'il lui seroit plus utile de permettre aux Particuliers le transport de leur Thé à bord de ses Vaisseaux à 40 pour cent du prix de la vente dans les Provinces-Unies. Il y a quelques années qu'on en fit la proposition, dont nous joindrons ici le précis.

§. 9. LA Compagnie devoit, lors de son premier retour, depuis le 1^{er} jusqu'à la mi-Octobre, tenir un nombre suffisant de Navires pour le transport du Thé des Particuliers, & en réserver le fond pour y placer le sien, à moins qu'elle ne jugeât à propos de le destiner à contenir de la Porcelaine.

§. 10. LA Compagnie étant de cette manière intéressée de 40 pour cent dans le Commerce des Particuliers, les envois se feroient de sa part, sans qu'aucun d'eux eût sujet de craindre la malversation, ne pouvant y en avoir qui ne réjaillît sur elle-même.

§. 11. PAR conséquent le Thé, muni de la distinction ordinaire de lettres & de numeros, seroit reçu à Batavia dans les Magasins de la Compagnie, embarqué sous son nom & transporté aux Provinces Unies, pour y être dé-

char-

chargé & vendu à l'enchere avec les autres marchandises, dont on feroit ensuite remettre le provenu, noté dans un Régistre particulier, à ceux à qui il appartiendroit, après en avoir prélevé les 40 pour cent convenus.

§. 12. Et pour faciliter d'autant plus ce Commerce à ceux qui n'auroient point de Correspondans ou Porteurs de procuration dans les Provinces-Unies, au moyen de 10 pour cent qu'ils payeroient de plus, on acquitteroit à Batavia la portion qui leur seroit dûe, & ils participeroient par-là au retour du benefice sur l'argent.

§. 13. CERTAINEMENT la proposition est de conséquence, sur-tout si l'on considère qu'il entre chaque année, dans les Provinces-Unies, plus de trois millions de livres de Thé, non compris celui de la Compagnie, qui ne profite pas d'une obole sur des transports si successifs & si prodigieux; au lieu qu'autrement ce Commerce deviendroit tout à la fois lucratif pour elle & légitime quant aux Particuliers.

§. 14. UN Vaisseau, chargé de Thé, à la réserve du fond, en contiendrait inmanquablement 600,000 livres, lesquelles vendues, l'une portant l'autre, à raison de 20 sols, rendroient à la Compagnie 240,000 florins, & ainsi du reste à proportion des ventes. Or, sauf les fraix de débarquement à Batavia, que l'on évaluë à deux pour cent de l'achat, ainsi que ceux d'enchere en Europe, la dépense du voyage n'excéderoit pas la somme de 60,000 florins: donc la Compagnie en profiteroit 200,000, sans aucun déboursé & sans autre risque que celui du fond de ses Bâtimens; ce qui iroit à un million sur cinq Navires, outre 200,000 florins de benefice sur l'argent dans les retours.

§. 15. ON pourroit ajouter à l'importance de ces avantages d'autres accelloires, mais dont le détail seroit peut-être au-dessous de ce qu'en developeroit l'exécution du projet, qui, le moins qu'on en puisse dire, rendroit la Compagnie maîtresse du Commerce particulier des Indes, & de la remise des Fonds en ces Pays-là.

X.

Du Commerce de la Compagnie, relativement à d'autres Articles, aux Retours & au Change.

§. 1. APRÈS avoir traité des principaux articles qui ont besoin d'être améliorés ou redressés, il nous reste à parler du Poivre, du Commerce de l'Est, de celui du Japon & des Philippines, du transport des marchandises, tant manufacturées que d'autres, à la réserve de celles de gros volume & qui se vendent au poids, sans oublier les Toiles, les Etoffes de Soye & le Caffé des Indes, non plus que l'Article du Change, qui depuis nombre d'années a fait le sujet de tant de délibérations.

§. 2. LE Commerce du Poivre appartient exclusivement à la Compagnie en vertu de ses Conventions avec les Princes du Pays; aussi doit-elle le conserver avec d'autant plus de soin, que le maintien de ce Droit acquis intéresse sa dignité, en qualité de Puissance considérable dans ces Quartiers. Il

en est de même à Bantam & à Palembang, ainsi que dans la plus grande partie du Malabar.

§. ON fait que la direction de ce Commerce n'est point exempte de très grands abus, qu'il convient de redresser, & en particulier il seroit nécessaire qu'à l'avenir on ordonnât que le Poivre, dont la Compagnie pourroit se passer, fût vendu à l'enchère vers le tems du départ des Jonques.

§. 4. UN autre Commerce, qui, malgré son dépérissement depuis plusieurs années, n'en doit pas être moins conservé, c'est celui du Japon. Le rétablissement des affaires de son Comptoir dépend de l'intégrité & de la vigilance.

§. 5. IL y a longtems qu'on a agité, tant ici qu'aux Indes, la question si la Navigation des Particuliers entre les Provinces Orientales & Batavia étoit favorable ou non à la Compagnie. Sans vouloir décider ce point, nous remarquerons seulement que l'abolition de ce privilege seroit très dure pour les pauvres Communautés de ces Quartiers, qui fournissent néanmoins à l'entretien de la Capitale. D'ailleurs on n'y gagneroit rien, parce qu'en opprimant les Habitans d'Amboine & de Banda, à qui l'on ôteroit cette ressource, ce seroit favoriser la fraude & les malversations dans la livraison du Clou de Girofle, dont le Commerce, qui est précieux pour la Compagnie, deviendroit plus à charge qu'il ne seroit avantageux. On ne peut aussi interdire, aux Particuliers, la Navigation de Macassar à Amboine, parce que cette Province est le Grenier à riz de ces Quartiers; & la même raison a lieu par rapport à Batavia, où les Habitans ont coutume d'apporter des Huiles du Golfe de Cajeli, des Esclaves & nombre d'autres petits articles.

§. 6. EU égard à ces raisons, il seroit convenable qu'au-lieu d'employer la violence, on laissât le Commerce libre & ouvert uniquement entre Batavia & ces endroits, avec certaines restrictions; que l'on eût grand soin de veiller aux abus, & qu'on punit rigoureusement ceux qui se rendroient coupables de contravention. De cette manière on mettroit désormais sur un bon pied la Navigation & le Commerce à l'Ouest, sans craindre aucun préjudice pour la Compagnie, & sans faire tort aux Particuliers.

§. 7. LE Commerce des Philippines, ou de Manille leur Capitale, a trop de connexité avec celui de la Compagnie pour le passer sous silence. D'un côté ces Isles reçoivent annuellement, par le Vaissau de Régistre, des Toiles des Indes & d'autres marchandises dont elles ont besoin; de l'autre elles sont pourvûes de Cannelle, qui y est fort en usage. Ce dernier Commerce regarde la Compagnie. L'autre, quoique le plus important, se fait sans sa participation. par la voye de Surate ou de Bombay, à Porto-Novo, Madras, Bengale, & par le Détroit de Malacca aux Philippines. Depuis nombre d'années, ce Commerce particulier, frauduleux & contraire aux anciens ordres, se fait sous le nom emprunté de Maures ou d'Arméniens. A la faveur de la tolérance, il s'est tellement établi, qu'il seroit difficile aujourd'hui d'y mettre obstacle, sans détériorer ou ruiner celui de Batavia dans ces Quartiers, ce qui n'est pas bien praticable. Il est cependant certain que les Philippines doivent être un objet de l'attention de la
Com-

Compagnie, & qu'il y va de son intérêt d'observer de près ces Isles voisines.

§. 8. D'ENTRE les marchandises qu'on transporte aux Indes, nous n'avons encore parlé que des boiffons qui embarrassent les Vaiffeaux; maintenant qu'il est question du Commerce en général, nous nous étendrons sur nos Manufactures & sur divers autres articles que la Compagnie envoie & fait vendre publiquement aux Indes, quoique rarement avec profit, en quoi elle consulte moins son intérêt particulier que le bien public, en favorifant le débouché des Manufactures. Il s'agit donc de favoir s'il ne feroit pas à propos qu'elle abandonnât cette partie à ses Employés qui vont aux Indes; éconômes, prudens & empressés à augmenter leurs petites facultés, ils y trouveroient vraisemblablement plus de benefice que la Compagnie ne peut s'en promettre. Outre leur bagage, on leur permettroit d'embarquer quelques caiffes ou ballots, moyennant un fret raisonnable & un Droit d'entrée proportionné à la valeur, en exceptant le Fer, le Plomb, le Vif-argent & les Marchandises trop lourdes ou de gros volume. Il y a lieu de préfumer que la Compagnie gagneroit à se relâcher sur quelques articles pour ne se référer que celui de l'argent, comme le plus folide, & à le rendre de Contrebande à l'égard des Particuliers.

§. 9. COMME le Thé, dont nous avons déjà fait mention, est le plus confidérable des articles qui concernent les retours, il fuffira de s'arrêter aux Toiles, aux Soyes & Soyeries, au Caffé & au Salpêtre.

§. 10. A l'égard du dernier, il ne manque à la Compagnie que d'en être plus abondamment pourvûe. Elle le fera, dès que par un ordre mieux entendu on aura fçu ménager du vuide sur les Vaiffeaux, & que les retours de Bengale causeront moins d'embaras. On peut tirer de-là affez de Salpêtre, & le dépofer à Batavia jufqu'au tems néceffaire. Il feroit pour les Navires un left extrêmement profitable, ne fut-ce qu'il est dangereux.

§. 11. DEPUIS quelques années les Toiles ont rapporté peu de benefice, fans doute par la quantité extraordinaire qu'il en paffe ici fous le nom de Thé à bord des Vaiffeaux de la Compagnie; mais pour le compte des Particuliers. En attendant que par de bonnes mefures l'on vienne à bout de corriger cet abus, il ne doit point empêcher que l'on ne continuë le Commerce de Toiles, & qu'on n'en augmente même les transports, tant de groffes que de fines. Les unes font néceffaires, les autres recherchées.

§. 12. LES Soyes & les Soyeries font les retours les plus importans des Indes. Les premières foutiennent les fabriques de la Compagnie, les fécondes les détruisent. Il est donc naturel que l'on continue de se procurer celles qui favorifent le Commerce, autant qu'il convient de modérer les autres qui lui portent préjudice. A ce dernier égard on doit chercher, à Batavia, les moyens de s'approprier les Manufactures qu'on est obligé d'aller prendre à la Chine, & c'est à quoi nous avons les memes facilités, fi l'on en excepte les Soyes.

§. 13. LE Caffé fut longtems un des meilleurs rapports pour la Compagnie; aujourd'hui il femble qu'il lui foit à charge, tant le Commerce est fufceptible de viciffitudes. Le Poivre, au contraire, dont elle étoit furchargée, a présentement un débit fi confidérable en Europe, que dans les en-

vois on n'en craint pas le superflu. Quant au Caffé, on ne peut mieux faire que de s'accommoder au tems. La Compagnie en est assez pourvuë, pour que, sans avoir recours aux ventes publiques, l'on puisse s'en défaire à bas prix. ne fût-ce qu'à six sols la livre, & perdre cet article de vûe pendant quelques années. On ne pense pas qu'à cet égard aucune Nation soit en état de nous tenir tête; mais il faudroit que le Caffé fût transporté à bord de Vaisseaux exprès, qui eussent 150 pieds de Quille. Chacun pourroit bien en contenir un million de livres, sur-tout si l'on en répan-
doit entre les Ballots les fèves les plus vieilles, moins sujettes à moisir que les nouvelles.

§. 14. LE Sucre est encore un article si au-dessous de sa quantité d'autre-fois, que sur de fortes plaintes portées à Batavia, la Régence s'occupa à rechercher les causes de son décroissement. Elle approuva le 19 Septembre 1740, & suivit un avis qui lui parut plausible; mais loin que l'événement répondît à l'attente, le Sucre rendit encore moins qu'auparavant. On n'a rien à ajouter à la tentative, si non l'espérance qu'une grande attention & le des-intéressement de ceux qui sont préposés à cet article, auront un succès désiré. Quoiqu'il en soit, le Sucre est une branche trop importante de Commerce pour que l'on s'en désiste, ne dût-on s'en servir qu'à lester les Vais-seaux, au défaut de Salpêtre.

§. 15. Ces deux articles sont bien les lestes les plus avantageux dans les retours des Indes, où l'on est toujours en peine de savoir quoi employer lorsqu'il s'agit de charger quelque Batiment. Le peu de Canons hors d'état de servir, les enclumes, les crics & les vis ne suffisent pas; le sable est défendu comme dangereux, & les pierres ne sont point assez abondantes à Punto-Gale pour en lester les Navires qui partent de-là. Batavia ne peut en fournir; celles de Coromandel couteroient trop, & ne feroient pas même propres à être employées en Europe. On pourroit essayer si certains car-reaux seroient plus recherchés, étant d'un bon usage & d'une durée extra-ordinaire.

§. 16. Il seroit trop long & trop ennuyant de traiter à fond la matière des Changes; nous n'en toucherons que le plus essentiel. Ils sont de deux espèces fort différentes; savoir le Change de Batavia relativement aux Provinces Unies, & le Change mutuel entre les Comptoirs respectifs de la Compagnie, mais ne parlons que du principal de ces Comptoirs; les autres pou-vant aisément s'y conformer, dès que les Espèces auront été mises sur le pied proposé; car, profitant d'abord à Batavia, sur l'argent qu'on y enver-ra d'ici, & qui alors sera porté à sa plus haute valeur, la Compagnie ne devra plus jouir d'aucun bénéfice dans les autres Comptoirs, ni être expo-sée à perdre sur celui des retours. Il faudra aussi qu'alors, pour faciliter le Commerce libre, elle permette par-tout les Lettres de change en Espèces d'argent, en quoi elle profiteroit des risques de Mer: bien entendu néan-moins qu'on ne compteroit de l'argent qu'aux Places qui en manqueroient, & que l'on tireroit sur celles où il seroit abondant, ce dont on peut facile-ment être instruit par les correspondances particulières. La Monnoye lege-re étant une fois abolie, & les roupies fixées à 30 sols, les pagodes, au-
lieu

lieu de six florins, ne feroient plus aux Indes que 96 fols, & en échange, trois roupies & un cinquieme. Telle est leur vraie valeur intrinseque, & tel doit être aussi leur véritable cours.

§. 17. Les Lettres de change, qu'on tire sur la Hollande, sont d'une toute autre nature, en ce que pour retirer des fonds légitimement acquis, il faut y perdre $\frac{79}{13}$ ou $6\frac{6}{13}$ pour cent, suivant les derniers ordres envoyés aux Indes de ne prendre les ducats qu'à 12 escalins au change. S'il est dur d'être ainsi frustré d'une partie de son bien, il est encore plus étrange que la Compagnie, en souffrant d'ailleurs le change à 13 escalins, se laisse accabler, avec connoissance de cause, par le Commerce particulier d'argent entre les Provinces-Unies & les Indes. On se méprend grossièrement, en croiant qu'il y ait du benefice pour la Compagnie à prendre le ducaton à 13 escalins, fondé sur la facilité qu'elle trouve à se servir de ces fonds. Elle n'en a pas besoin, vû qu'au moyen de $6\frac{2}{3}$ pour cent avec $5\frac{1}{2}$ de risque sur l'argent qu'elle reçoit d'ici, elle a dix-huit mois de tems pour payer le montant des emplettes qu'elle fait là bas. On pourroit s'arranger d'une autre maniere, & jouir en même tems du benefice de l'argent, qui va bien encore à dix pour cent pour le moins; ce qui fait voir que la réduction du ducaton à 12 escalins n'est pas trop forte pour les Négocians particuliers, quoique l'on s'imagine empêcher par là que la Compagnie ne soit plus longtemps chargée de leurs remises.

§. 18. Au reste il est fort triste pour les Veuves & les Orphelins d'être compris dans un Règlement, qui, bien qu'il n'ait aucun rapport aux Inventaires, aux Héritages & aux Legs, les réduit à la nécessité de perdre sur des Capitaux autant que d'autres qui pourroient mieux en supporter la diminution. Il seroit à souhaiter qu'il y eut une exception en faveur de tels articles, & que l'on s'en rapportât à la foi d'un serment; ce qui seroit equitable & avantageux à la Colonie de Batavia. Quant à la réduction du ducaton à 12 escalins, on la croit assez juste pour qu'elle subsiste dans les autres cas.

X I.

Des Possessions, des Colonies & des Etablissmens de la Compagnie.

§. 1. Il y a une différence à faire entre les divers endroits des Indes subjugués par la Compagnie, & ceux où elle n'a que le privilege ou la coutume de naviguer par rapport à son Commerce. Les premiers exigent quelque chose de plus majestueux qu'un Etablissement; les seconds ne demandent que des Factories pour son trafic & des Entrepôts pour ses Marchandises.

§. 2. LA premiere de ces Classes comprend Jacatra, Ceylan, Amboine, les Isles de Banda, Macassar en partie, & Malabar à quelques égards. La seconde renferme la plupart des Places situées à l'Ouest des Indes, comme Bengale, Coromandel, Suratte, la Perse & Mocha. La Côte Occidentale
de

de Sumatra n'y appartient pas toute entière, & Malaca tient plutôt des frontières qu'on ne peut abandonner, que des Colonies ou des endroits de Commerce. Ternate & Macassar couvrent de deux côtés les Isles d'où l'on tire les Epicerics, quoique par elles-mêmes elles doivent être en état de défense. On pourroit encore subdiviser ces classes en lieux où l'on ne réside que pour cultiver l'amitié des Princes Indiens, comme Palembang & Jambi, les Comptoirs de Java & de Bantam.

§. 3. QUE l'on considère maintenant, sous telles distinctions que l'on voudra, ces différens Pays dans leur étendue & leur éloignement, on sera obligé de convenir que la Compagnie a poussé un peu trop loin son Commerce & sa Navigation, & qu'en les resserrant dans des bornes plus étroites, elle se feroit épargné bien des dépenses superflues, & n'en auroit pas moins thésaurisé. Ce parti est encore de saison; mais il importeroit infiniment de prendre garde qu'en retranchant des branches inutiles, on n'en endommageât de fructueuses.

§. 4. IL faudroit aussi user de précaution à l'égard du faste, de crainte que si on l'extirpoit tout d'un coup, on ne donnât lieu de soupçonner une impuissance de le soutenir; ce qui influeroit desavantageusement sur le Crédit de la Compagnie.

§. 5. IL y aura moins de difficulté à changer de maxime dans les endroits où l'on a voulu tout embrasser & régir.

§. 6. DANS ceux où la Compagnie domine souverainement, ainsi que dans d'autres avec lesquels elle ne correspond que par rapport à son Commerce, ou au maintien de la bonne intelligence avec les Princes Indiens, on doit modérer les excès de dépense à un degré qui ait plus l'air d'une louable épargne que d'une basse lezine.

§. 7. IL n'est point ici question de retranchement de quelques Comptoirs. Ils sont les appuis du Crédit, & par conséquent si indispensables, qu'on ne doit en abolir aucun qu'à la dernière extrémité. On peut leur ôter le superflu, & ne leur laisser que le nécessaire. Dans cette idée nous parcourons les trois classes dont nous venons de parler, & tâcherons d'en indiquer à peu près l'essentiel.

X I I.

Des Etablissèmens de la Compagnie dans les Endroits qu'elle ne fréquente que pour son Commerce.

§. 1. CEUX-là sont la plupart dans l'Ouest des Indes, entre lesquels Bengale peut être considéré comme le principal.

§. 2. EN proposant de rendre le Commerce libre à Batavia, on en a excepté les Marchandises propres aux retours en Europe. De ce nombre sont le Salpêtre & les Toiles, les Soyes & les Soyerics, dont la Compagnie doit faire des amas & s'en réserver absolument les transports. Il s'enfuit donc que quand même la Navigation du Gange & d'autres endroits seroit ouverte par rapport à l'Amphion & pour des Marchandises à l'usage de l'Inde, on ne
pour-

pourroit se passer du Comptoir principal d'Hougly, non plus que des Loges subalternes de *Cassimbazar* & de *Patna*, sauf à y retrancher ce que la nombreuse Milice y a introduit d'extraordinaire, & qui expose la Compagnie à de très grands fraix.

§. 3. Il y auroit de l'inconvenient à affoiblir d'une seule fois le nombre de cette Milice; au-lieu qu'en le diminuant peu à peu d'une année à l'autre, le goût pour le faste se perdrait insensiblement, au risque d'avoir quelques démêlés avec les petits Souverains de ces endroits, mais qui, selon toute apparence, deviendroient plus traitables que jamais, voyant qu'on a en main des moyens de reprimer leurs vexations, & même de les priver entièrement de leur Droit de péage.

§. 4. Posons même le cas qu'il ne fallût pas moins de cent hommes de Milice à *Patna*, encore cette Direction auroit assez d'un Facteur avec titre de Commis, ou de Sous-Commis, lequel mettroit la main à l'œuvre, & auroit à ses ordres deux Européens pour vaquer aux affaires de *Chiopra* & de *Singia*.

§. 5. On aura beau dire que la somptuosité est fortable aux magnifiques amas de Soye & de Soyeries que la Compagnie fait à *Macassar*. Un Chef, un Commis, un Sous-Commis & deux Ecrivains, comme Assistans, y suffiroient, & l'on pourroit hardiment supprimer le reste.

§. 6. QUANT à Hougly, dont le Comptoir n'est uniquement que pour le Commerce, le train en est de moitié trop considérable. Le prétexte d'en imposer par un pompeux éclat à la vanité des *Maures* occasionne successivement la décadence & la ruine.

§. 7. L'ÉTAT mercantil ne veut pas tant de lustre. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à retrograder aux tems passés, où le Commerce florissoit autant par la simplicité & l'économie, qu'il dégénere aujourd'hui par la magnificence. Le principal Etablissement du Gange, dont la multitude d'Employés est plus embarrassante qu'utile, n'a besoin que d'un Directeur & de trois Commis, qui pourroient y former un Conseil avec le Commandant des Troupes & deux autres Officiers sous ses ordres. On peut encore suppléer à l'insuffisance, en ajoutant deux Sous-Commis comme Elèves, & partager les écritures entre cinq ou six Assistans. Quant à la Navigation, on devoit en réduire le superflu autant que la constitution des lieux, où le pilotage est requis, pourroit le permettre.

§. 8. Il y a moins de faste à *Coromandel*; cependant il y régné encore trop. En effet on ne voit pas à quoi servent tant de Comptoirs en forme de Directions, où l'on tient une demi-douzaine de Conseillers, comme s'il s'agissoit d'y traiter d'affaires d'Etat, tandis qu'il n'y est seulement question que de Commerce.

§. 9. La Compagnie fait assez grande figure à *Nagapatnam*, où elle possède cet onéreux Château, pour qu'elle se dispense de briller ailleurs avec tant de dépense. En laissant ici un Gouverneur avec des Subalternes de marque, autant de personnes qu'il en faut pour l'ouvrage, & un nombre proportionné de Milice, le reste pourroit être converti en simples Factoreries, à l'exception de *Masulipatnam*, qui a l'inspection sur les Comptoirs du Nord de *Coromandel*, où l'on placeroit deux Européens de

plus, ainsi qu'à Paliacatte, & environ douze Militaires dans le Château *Geldria*.

§. 10. EN s'y prenant de cette manière, on épargneroit beaucoup, & la Compagnie seroit également, ou peut-être mieux servie. Dès que l'on n'amasse que pour l'Europe, un assortiment de 3000 ballots, repartis entre les Factories, s'expédieroit aisément par les Préposés, les Naturels du Pays faisant la grosse besogne. A l'égard du Cuivre & des Epiceries, ils ont des ordres dont ils ne peuvent s'écarter. Deux Facteurs dans ces endroits suffisant pour en négocier la quantité requise; par conséquent on pourroit se passer de Conseil dans un Commerce aussi uni.

§. 11. ENTRE autres personnes d'un certain ordre que l'on tient dans des endroits éloignés, il est nécessaire qu'il y ait un Fiscal, qui agisse juridiquement dans les occasions; mais comme elles sont rares, cet Office ne seroit pas incompatible avec les fonctions & la capacité de quelqu'un des autres Employes.

§. 12. ON péche encore plus contre l'économie à Surate. Excepté le Sucre, en cas qu'on l'abandonnât aux Particuliers, ce n'est pas la peine, pour une seule cargaison qu'on y envoie de Batavia, & pour une demie que l'on en rapporte en Ballots, de se mettre en si grands fraix. Au-lieu de perdre des sommes mal à propos, la Compagnie gagneroit à n'y faire transporter que les articles qu'elle se seroit réservés.

§. 13. ON pourroit borner la Navigation en Perse à l'envoi annuel d'un Vaisseau, que l'on chargerait des principaux articles pour le Compte de la Compagnie, & ne laisser à ce Comptoir, par rapport au mauvais air, que vingt-cinq hommes de garde, avec deux Chaloupes pour naviguer à Bassora, Bendera, Boucher, ou ailleurs, afin d'accélérer l'expédition du Vaisseau. Un Directeur, trois autres personnes de marque & une douzaine d'Ecrivains seroient en état d'administrer les affaires, n'y ayant point assez de marchandises à amasser pour que la Compagnie doive y occuper tant de monde.

§. 14. LE Comptoir de Mocha s'est soutenu aussi longtems qu'il a été possible. Dès qu'il fut retranché, on tenta une Navigation, qui ne réussit pas mieux. Cependant il est apparent qu'on auroit dû laisser subsister ce Comptoir, & qu'une Ville aussi commerçante que celle-là, pouvoit bien consumer la cargaison d'un Vaisseau. Pour éviter les molestations & les fraix d'une Factorie, rien n'empêcheroit qu'on ne pût vendre les Marchandises à bord du Navire, & prendre en retour, au-lieu de Caffé, des Réales d'Espagne ou d'autre argent.

§. 15. ENFIN on ne sauroit trop économiser dans les Places où l'on ne veut point établir de Colonie, & que l'on ne fréquente que pour commercer, ou pour entretenir l'amitié des Princes. Tout ce que l'on épargne de ce côté-là est un bénéfice réel. La Compagnie a d'ailleurs assez d'autres fraix à supporter, & qui sont indispensables.

X I I I.

Des Places où la Compagnie entretient correspondance de Commerce avec la Régence du Pays.

§. 1. IL est probable que si la Compagnie n'avoit trouvé Malabar dans un état de grandeur lorsqu'elle fit la conquête de ses Places fortes, elle se feroit abstenue d'y suivre le train fastueux qu'y avoient tenu les Portugais, ses Dévanciers. Autrefois cet Etablissement étoit considérable par rapport au Poivre; il le feroit encore, s'il y avoit plus d'empressement à répondre aux desirs d'une Nation, éprise de vaine gloire.

§. 2. AUJOURD'HUI ce Commerce y est si déchu, qu'à peine retire-t-on un Vaisseau chargé de Poivre de cette Côte qui en fournissoit au moins huit à dix cargaisons; de sorte que la possession de Malabar est devenuë par là plus onéreuse que profitable à la Compagnie.

§. 3. MALGRÉ cela, elle ne peut renoncer à cet Etablissement, de crainte qu'il ne tombe en d'autres mains, & beaucoup moins encore raser ou diminuer les Fortifications, après en avoir construit de nouvelles à si grands frais & démoli les anciennes, sous prétexte qu'elles étoient trop étenduës pour une bonne défense.

§. 4. IL est plus à propos de songer à rétablir, s'il est possible, le Commerce du Poivre, & à prendre ensuite des mesures propres à diminuer l'excès des dépenses ordinaires.

§. 5. LA Ville & Forteresse de Malaca s'est donnée à la Compagnie dans le même goût, avec cette différence qu'elle lui est moins à charge. On regarde comme un problème, si, attendu le peu de rapport qu'elle a aux affaires de l'intérieur, elle ne feroit point susceptible de quelque épargne, au moins dans le superflu.

§. 6. LES Etablissements sur la Côte Orientale ou intérieure de Sumatra, n'offrent rien à retrancher. Ils n'ont que ce qui leur est nécessaire pour entretenir la correspondance & la bonne harmonie avec les Princes de ces Cantons. Ainsi on ne peut qu'y recommander, comme à Timor, la modération dans la dépense.

§. 7. BANTAM & Java sont à la vûe du Comptoir général, & servent à maintenir la puissance de la Compagnie parmi les Princes voisins. Il n'y auroit tout au plus à reformer que dans le Militaire; mais vû la proximité de Batavia, où le cas pourroit arriver que l'on en eût besoin, il vaudroit mieux ne pas en diminuer le nombre, d'autant plus que ces Places sont autant que censées faire partie des Colonies Hollandoises.

§. 8. IL en est de même de Macassar & de Ternate, où, sous le nom d'Habitans, nous avons acquis un droit qu'il est bon de conserver. Ces deux Places servent aussi à couvrir les Isles aux Epicerics; de sorte que les dépenses actuelles y sont d'une nécessité absolue, quoiqu'en tems de paix elles pourroient être moins fortes.

§. 9. QUANT aux Moluques & à Macassar, le principal objet étant d'y

entretenir des liaisons avec les Princes voisins, on croit que la Compagnie doit se régler sur cette considération, & n'envisager la propriété de quelques-uns de ces Cantons que comme un accessoire, & non comme un article essentiel; sans quoi, il est certain qu'elle n'y trouveroit pas son compte.

§. 10. On ne fait pas trop ce que l'on pourroit dire des Etablissements sur la Côte Occidentale de Sumatra, eu égard au Commerce mixte & au voisinage des Princes Indiens, dont la constante amitié seroit sans doute le fruit de la prudence & de l'adresse, ainsi qu'un avantage pour la Compagnie. Reste à décider s'il lui conviendrait d'ouvrir le Commerce dans cette partie, comme dans les autres Places de l'Ouest. En ce cas elle n'y auroit plus que faire, mais on n'oseroit lui conseiller un tel parti, qui seroit trop favorable à ses Compétiteurs, à moins que de pressantes raisons d'intérêt ne lui suggérassent de le prendre. Le plus court est donc d'y augmenter le Commerce avec le moins de dépense qu'il est possible, & de tâcher de se l'approprier en entier.

X I V.

Des Places où la Compagnie a droit de Souveraineté, de ses Colonies à Ceylan & des Isles aux Epicerics.

§. 1. OUTRE le Royaume de Jacatra, Macassar & une partie de Ternate, la Compagnie possède en propriété Ceylan, Amboine & Banda. Il n'y a dans la dernière de ces Isles d'autre Puissance qu'elle feule, mais quoiqu'il se trouve plusieurs Princes dans celle d'Amboine, elle n'y est pas moins reconnue Souveraine de l'étendue du territoire qui lui appartient.

§. 2. Ces domaines sont ce que l'on peut appeler à juste titre les Colonies Hollandoises, & où la parade, digne de la Majesté, est absolument requise. Les fruits que la Compagnie en retire, la dédommagent largement de la dépense, & loin de songer à l'épargne, la raison décide pour des surcroûts de générosité, afin de s'assurer d'autant mieux la paisible possession de ces endroits, qui sont l'unique ressource de la Compagnie.

§. 3. Il est pourtant vrai que le Commerce y a décliné, mais il y auroit des moyens de réparer ce déchet, ou du moins d'en empêcher les progrès à l'avenir.

§. 4. Les Isles aux Epicerics exigent que l'on s'y tienne en bon état de défense, & que l'on pourvoie à l'entretien de leurs Colonies. Ceux, qui ont été sur les lieux, savent combien on y néglige ces articles. Banda est forte par sa situation & ses Châteaux; Amboine au contraire si foible, que quoique l'on sâche depuis plus d'un siècle le mauvais état de ses Fortifications, on n'a point encore songé à y mettre ordre. Les conjonctures ne permettent pas toujours l'exécution d'entreprises aussi dispendieuses. Mais si d'une année à l'autre on y avoit mis la main, l'ouvrage ne seroit plus à faire.

§. 5. LA décadence de la Colonie d'Amboine est assez perceptible dans la diminution des récoltes du Cleu de Giroile, le principal produit de cette

Ille & la plus forte partie du revenu public. Il y a plus de quinze ans que l'on a non seulement permis, mais même ordonné de nouvelles plantations, sans que l'abondance surmonte la disette. C'est la faute de ces Sangsues d'Employés au service de la Compagnie, lesquels depuis longtems se gorgent de sa substance, & qui, non contents d'un bénéfice icite, mettent les choses sur un pied, que les Habitans se dégoutent d'un travail, dont ils voient tout l'avantage passer en d'autres mains.

§. 6. LA crainte de perdre tout à fait une branche si précieuse de Commerce, ne permet pas que l'on diffère d'approfondir & de tarir la source de ces abus. Il n'est pas impossible d'y remédier.

§. 7. LE seul moyen que l'on sache pour redresser les affaires des Isles Moluques, considérées comme Colonie privée de la Compagnie, est de recommander la culture des terres à Manado, ainsi qu'aux Isles voisines, & d'augmenter les trocs ou achats de poudre d'or autant qu'il sera possible, afin de rendre par-là plus supportables les fraix qu'occasionne cette frontière.

§. 8. EN qualité de Souveraine, la Compagnie possède à Macassar quelques Districts, dont le principal revenu, qui consiste en Dîmes, contribue le plus à alléger le fardeau des fortes dépenses qu'elle y fait. Quand on aura pris le juste état de ce Gouvernement, on pourra sçavoir ce qu'il y auroit à corriger.

§. 9. LA Colonie de Ceylan est d'une si grande importance pour la Compagnie, qu'on ne sauroit assez recommander aux hauts Officiers de cette Ile le soin de l'améliorer.

X V.

De Batavia & des Colonies de la Compagnie dans le Royaume de Jacatra.

§. 1. IL est certainement de la gloire de la Compagnie de s'intéresser à la splendeur & à l'agrandissement de Batavia; ce qui a été universellement reconnu pour vrai dès le tems même qu'elle fit de cette Ville la base de son établissement aux Indes Orientales, & les arrangemens, pris en conséquence, furent accompagnés de succès si rapides & si éclatans, qu'aujourd'hui cette Capitale peut être nommée la Reine de l'Orient, tant pour le nombre de ses Habitans, que par rapport à sa magnificence.

§. 2. LES revenus, que la Compagnie tire de cette Colonie & des Domaines du Royaume de Jacatra, sont estimés à un million de florins. Ils iroient bien au-delà, si l'on y comprenoit les Droits sur les ventes de Marchandises, ceux sur la Pêche, & plusieurs autres qu'elle a cédés pour l'erection & l'entretien d'un Conseil Privé.

§. 3. LES sommes, que Batavia en particulier rend chaque année à la Compagnie, seroient peu de chose au prix d'autres qu'elle lui rapporteroit par un Commerce libre, permis & protégé. Bientôt on verroit cette Ville,

défigurée par la Révolution de 1740., reprendre une nouvelle face, & briller avec autant & plus d'éclat qu'avant cette malheureuse Epoque.

§. 4. ON l'a dit & on le repete, si la Compagnie parvient à se réserver le Commerce des Indes à l'Europe, & dans les Indes les retours des Comptoirs de l'Ouest : si elle rassemble dans la Capitale les deux principaux articles du Commerce de l'Est, qui sont les Epiceries & le Cuivre du Japon en lingots : si avec cela elle réduit ses dépenses ordinaires à une médiocrité raisonnable : si elle a soin de pourvoir ses Colonies de tout leur nécessaire pour en retirer le fruit désiré : si enfin elle accorde à chacun la liberté de la Navigation & du Négoce, à l'exception de l'Est de Batavia, il n'est point douteux que par-là cette Ville ne devienne en peu de tems le Centre du Commerce, une source féconde d'opulence, & le domicile de gens aisés, qui viendroient s'y établir, soit par choix de retraite, ou dans le dessein d'y faire valoir leurs fonds. On leur en inspireroit d'autant plus l'envie, en ne négligeant rien de tout ce qui peut rendre la vie douce & agréable, comme l'abondance & un prix plus modique des denrées.

§. 5. Il y a à Batavia un grand desagrément pour ceux qui ne sont point au service de la Compagnie. On les regarde avec mépris, & on n'estime pas plus le Bourgeois que tout autre qui n'est revêtu d'aucun Emploi; ce qui fait que chacun voulant s'attirer du respect, la Compagnie est accablée d'une infinité de sujets incapables & inutiles, tandis que la Ville en manque pour son accroissement, & que l'on ne compte presque parmi la Bourgeoisie que gens de la lie du Peuple.

§. 6. ON pourroit en former différens Corps de Métiers, distinguer du Commun ceux qui vivent de leur bien, ou de leur commerce, & leur imposer quelque taxe modique à proportion de leurs Capitaux ou de leur industrie, en les rangeant sous deux classes, dont celle des Capitalistes auroit la prééminence sur l'autre des demi Capitalistes. On devoit encore augmenter les Privileges de la Ville, distinguer la Magistrature du College de Echevins qui auroient assez à faire avec le Judiciel, & transformer ce College en Consiel, lequel seroit composé des plus notables d'entre les Bourgeois, que l'on nommeroit par suffrage aux Postes vacans, soit de Conseillers Privés, ou de Commissaires des Mariages, des petites Affaires, &c., le tout avec l'approbation de la Régence, à qui l'on commettrait le soin de les maintenir dans la jouissance de leurs prérogatives.

§. 7. ON croit qu'en donnant ainsi lieu aux Habitans d'atteindre à des places d'honneur, on ôteroit l'inconvénient, qui empêche quantité de Particuliers aux Indes, tant ceux qui en sont sortis pour y avoir mal fait leur compte, que d'autres, qui, nés dans le Pays, ont été envoyés en Hollande pour leur éducation, & où ils prennent le parti de se fixer, faute de pouvoir espérer là-bas quelque Charge assortie à leur état.

§. 8. BIEN des familles seroient encouragées à transférer leur établissement à Batavia, dès qu'elles verroient jour à pouvoir y subsister, sans avoir recours à la Compagnie, sur-tout si elle diminueoit le fret, & en donnoit la moitié aux Capitaines de ses Vaisseaux pour admettre à leur table les Personnes d'une condition à y être admises.

§. 9. NOMBRE d'autres, actuellement répanduës en divers endroits des Indes, préféreroient de vivre dans cette Capitale, où régneroit plus que par-tout ailleurs l'abondance, le repos & la sûreté sous la protection de la Compagnie.

§. 10. LES Chinois ont commencé à labourer les terres; c'est présentement à nous à en perfectionner & étendre la culture.

§. 11. CELLES de *Preanger*, situées à environ une journée & demie de Batavia, produisent, quoiqu'elles ne soient pas des meilleures, & malgré le peu de soin qu'on y apporte, des Pois, des Fèves, des Choux & d'autres Legumes. A plus forte raison que ne recueilliroit-on pas du terrain de Java, le plus beau & le plus fertile du monde, s'il étoit cultivé comme il faut?

§. 12. ON fait par expérience que ceux de la Nation Hollandoise ne sont nullement propres au labour. Soit vanité, ou paresse, ils dédaignent ce genre de travail, & aiment mieux croupir dans une indigente oisiveté. Cela étant, il convient d'employer à l'agriculture des Paysans Saltzbourgeois, Palatins ou autres, dont on peut embarquer successivement une dizaine à bord de chaque Vaisseau de la Compagnie. En peu d'années on auroit assez de Laboureurs pour cultiver les terres & en défricher d'autres.

§. 13. PERSONNE ne revoque en doute que ces gens ne trouvent aux Indes une honnête subsistance, pour peu qu'ils se donnent de peine; car sans accabler de Caffé la Compagnie, ni épuiser le Pays par les plantations de Sucre, que l'on doit laisser aux Chinois, le seul article du Poivre peut fournir de la besogne à plus de mille.

§. 14. IL seroit bon que la Compagnie leur fit, pendant les cinq premières années, une avance de cent écus, tant pour les mettre en état de se procurer les ustenciles nécessaires à la culture, qu'afin de leur faciliter les moyens de subsister pendant l'intervalle du rapport des terres. Le remboursement de ces sommes se feroit aussi-tôt que leurs facultés pourroient le permettre.

§. 15. Si l'on trouvoit plus convenable de ne pas tant risquer à la fois, on pourroit diviser cette avance en cinq parties, qui leur seroient données séparément d'une année à l'autre, & l'on jugeroit du moins, sans courir de grands hazards, de leur capacité & de leur assiduité au labourage.

§. 16. OUTRE cette avance, il semble qu'on devroit encore leur accorder trois années d'exemption, après lesquelles on les assujettiroit à une imposition annuelle de cinquante écus par Ferme; ce qui seroit dans la suite un revenu solide pour la Compagnie.

§. 17. UNE chose à savoir, c'est si le bien public n'exigeroit pas qu'il y eût des Bourgs & des Villages à certaines distances; que l'on érigeât certaines terres en Fiefs, & créât des Jurisdictions subalternes pour la décision des cas litigieux qui pourroient survenir. Ce seroit un grand soulagement pour les Habitans du plat Pays, que la moindre affaire oblige de se rendre à la Capitale, dont ils sont souvent éloignés de plusieurs journées de chemin.

§. 18. ENFIN, pour contribuer à la plus grande prospérité de Batavia & de ses environs, on croit qu'il faudroit y établir des Manufactures d'Et-

toffes pareilles aux Soyeries que l'on a coutume d'envoyer en Europe, ainsi que des Fabriques de Toiles de Cotton. Bengale & la Chine peuvent fournir les Ouvriers & les matières des unes; Suratte & Malabar celles des autres.

XVI.

Des Affaires intérieures de la Compagnie aux Indes.

§. 1. LES Papiers de la Compagnie ne prouvent que trop combien on s'est éloigné de l'attention & de la prudence dans l'administration des Affaires, dont dépend en quelque sorte le bien-être de la Compagnie.

§. 2. IL n'est point indifférent de donner ou non des marques de cordialité à tous les Princes, Alliés de la Compagnie. Accomplir religieusement d'un côté les conditions de ses Engagemens avec eux, & les mettre généralement de l'autre dans la jouissance des droits & prérogatives stipulés en leur faveur, ce seroit leur rendre son Alliance précieuse, attirer leur estime & les obliger à une sincérité réciproque.

§. 3. TOUTES les recommandations réitérées de ne se mêler de leurs Différends que le moins qu'il est possible, ne doivent pas être tellement prises au pied de la lettre, que l'on tombe dans une indolence, qui ne peut qu'exciter leur mépris, & pourroit même les disposer à prêter l'oreille aux propositions d'autres Puissances, dont ils se flatteroient de tirer de plus prompts secours.

§. 4. DANS les cas d'inobservation de leurs Traités avec la Compagnie, si les remontrances & les exhortations ne sont d'aucun poids, l'autorité ne doit point hésiter d'intervenir & d'employer toutes les voyes requises; autrement elle court risque de devenir inefficace & peu respectable.

§. 5. IL faut qu'il entre dans le Commerce avec ces Princes plus de franchise & de droiture que par le passé, si l'on veut s'en promettre autant de leur part.

§. 6. LA justice ne permet pas que l'on exige d'eux plus que ne comporte leur état, & qu'on les oblige à des choses qui répugnent à leurs Conventions. C'est donner occasion aux ruptures.

§. 7. ON doit avoir sous les yeux l'ancien système dans le choix des personnes que l'on destine à résider auprès d'eux. Un mauvais choix a souvent provoqué la mauvaise humeur de ces Princes, & causé de grands embarras à la Compagnie.

§. 8. AUTANT la récompense est due à ceux qui se distinguent dans ces Emplois de confiance, autant méritent d'être punis ceux qui s'en acquittent mal. La rétribution fait honneur à la Compagnie, & la punition prévient les suites du mécontentement.

§. 9. RAREMENT on manqueroit de sujets capables de remplir ces missions, si on les y préparoit de bonne heure, en leur inspirant, dès leur arrivée aux Indes, l'envie d'apprendre les Langues & d'acquérir une connoissance parfaite des usages & des coutumes de ces Nations.

X V I I.

Du Service Divin à Batavia & dans les environs.

§. 1. ON compte à Batavia trois Communautés Chrétiennes; la Hollandoise, qui y subsiste depuis plus de 120 ans; la Malaye & la Portugaise. Dans les environs on n'en trouve aucune, excepté une poignée de Negres à *Topac*, à *Depok*, & en un petit nombre d'autres endroits; encore doivent-ils à l'instruction de ceux, qui nous y ont précédés, le bonheur d'être sortis des ténèbres du Paganisme ou du Mahometisme.

§. 2. Tout le Culte Divin à *Oornst* se borne à y faire une Priere le matin & le soir, & à lire tous les Dimanches, faute de Ministre, un Sermon dans l'Eglise du lieu, auquel on ne voit guères assister les Navigateurs ou Ouvriers de la Compagnie.

§. 3. SANS doute qu'en se proposant d'embarquer sur chacun de ses Vaisseaux un Consolateur des Malades, elle avoit pour but de porter ces gens grossiers à la vertu par les leçons, & de corriger leurs mœurs par le bon exemple; mais souvent la conduite, sur laquelle on se repose, est si peu édifiante, qu'ils mettent pied à terre aux Indes aussi dissolus & aussi ignorans des Dogmes de la Religion qu'avant leur départ d'Europe.

§. 4. EN même tems que l'on conviendra de cette vérité, on dira peut-être que les Indes manquent d'Ecclésiastiques qui instruisent les nouveaux venus, & fassent pratiquer les devoirs du Christianisme à ceux qui y vivent depuis plus ou moins de tems. On répond qu'il y a moyen de former à Batavia & à Ceylan des Sujets propres au Ministère, sans que l'on soit obligé d'y envoyer de ces Pays-ci des Ecclésiastiques d'une capacité reconnüe.

§. 5. OUTRE les petites Ecoles de Batavia, il devrait y en avoir d'autres, où la Jeunesse pût apprendre tout ce qui appartient à une excellente éducation. Il n'importe qu'on en ait fait l'épreuve sans succès. Ce qui n'a point réussi dans un siècle, peut réussir dans l'autre. Le Séminaire, établi à Ceylan, est une preuve de la possibilité de l'entreprise.

§. 6. DE cette manière Ceylan fourniroit assez de Sujets à l'Ouest, & Batavia n'en procureroit pas moins suffisamment à Java, à l'Est des Indes & aux endroits où la Langue Malaye est en usage, sans compter que le zèle en augmenteroit le nombre.

§. 7. ALORS il seroit à propos, au-lieu de Consolateur des Malades, dont on se fert encore aujourd'hui, de placer un Proposant sur chaque Vaisseau de la Compagnie. Au moins ceux-ci en imposeroient par une décente gravité, & auroient le talent, non seulement d'imprimer dans l'esprit l'idée des Préceptes moraux & divins; mais encore de disposer le cœur à les suivre. Dans ces voyages ils auroient occasion de s'instruire des mœurs, de la Langue, des usages & des coutumes du Pays; notions nécessaires à un Missionnaire.

§. 8. Dès que les Séminaristes de Colombo y auroient achevé le cours de leurs études, on pourroit les envoyer en Hollande pour se perfectionner, subir l'examen requis, être reçus Proposans, & renvoyés ensuite aux Indes, où ils seroient employés, les uns à l'édification & à l'instruction des Fidèles, les autres à la conversion des Idolâtres.

§. 9. AVEC ces secours chaque endroit auroit son Prédicateur particulier, au lieu que des Places, considérables par le nombre des Communians, en sont dépourvûes. Il y a 2 à 300 Européens à Bantam, & cinq fois autant à Java, sans Ministre. Tous les deux ou trois ans il y en vient un de Batavia pour l'administration des Sacremens, & dans l'intervalle chaque Comptoir doit se contenter d'un simple Consolateur des Malades.

§. 10. ON conçoit assez la nécessité qu'il y auroit alors de bâtir des Eglises dans les environs de Batavia, & d'y établir des Ecôles à l'usage des Enfans & des Adolescens.

§. 11. LES Ecclésiastiques, qui passeroient aux Indes, devoient avoir ordre de s'attacher à une des Langues que l'on parle dans le Pays, afin de se rendre intelligibles aux Nationaux. Il dépendroit de chacun de choisir celle pour laquelle il se sentiroit le plus de disposition, soit Malaye, Malabare, ou Portugaise, qui est la plus vulgaire. Sans une de ces trois Langues, ils ne pourroient guères espérer de grands effets de leurs Prédications.

§. 13. ENFIN on croit que si l'Imprimerie à Batavia & à Ceylan étoit portée à ce point de perfection que les gens du Pays pussent y imprimer des Bibles en toutes les Langues, cela aideroit beaucoup aux progrès de la Religion. Chacun auroit une Bible en sa propre Langue, & l'avantage de s'instruire des vérités qu'elle renferme. En fournissant d'ici les choses nécessaires, la Compagnie en seroit quitte à peu de fraix.

§. 14. AU reste on ne prévoit aucun danger de tolérer, à Batavia ainsi qu'au Cap, une Eglise de la Confession d'Augsbourg. Cette tolérance ne pourroit qu'exciter l'émulation, pourvû qu'en même tems on veillât à ce que ceux de cette Communion véussent avec les autres en concorde & dans l'union fraternelle.

X V I I I.

De la Police.

§. 1. ON ne peut qu'admirer la solidité & la sagesse des Réglemens de l'an 1650. concernant la haute Régence des Indes. S'ils sont aujourd'hui susceptibles de quelques changemens, ce n'est que parce que les tems & les circonstances ont varié. Il ne sera pas hors de propos de toucher certains points, qui ont occasionné des débats de tems à autre.

§. 2. DE cette nature est la différence des Conclusions ordinaires de sept voix, & de celles qui exigent l'unanimité de suffrages; c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de conclure, ou ratifier des Traités de Paix, de déclarer la Guerre aux Princes du Pays, d'accorder des Pardons, & d'élire un Gouverneur ou

un

un Directeur Général, à quoi l'on pourroit ajouter le choix de chaque Membre du Conseil suprême des Indes, Corps assez important pour être déterminé par l'unanimité des voix.

§. 3. EN tout cas, on ne voit pas qu'aucun des Membres de ce Conseil, soit ordinaire ou extraordinaire, pût avec bienséance s'excuser d'accepter ses Commissions; ce qui néanmoins est présentement revoué en doute par ceux qui ont voix active. Bien loin de chercher à s'en soustraire, ils devroient se faire honneur d'en être chargés, à l'exception du Gouverneur-Général, dont la présence à Batavia est absolument nécessaire.

§. 4. IL paroît étrange que les appointemens des Membres du Conseil de Justice, qui depuis quelques années ont été haussés jusqu'à 200 florins par mois, égalent aujourd'hui ceux des Conseillers extraordinaires. Quoique les tems ne soient point assez favorables pour parler d'augmentation proportionnelle, la Compagnie pourroit, sans s'incommoder, fixer les appointemens de ces derniers à 300, des Secrétaires à 200, & des Conseillers ordinaires à 400 florins par mois.

§. 5. ON passe sous silence d'autres Colleges, & qui dépendent de la Police de la Capitale, ainsi que la Maison des Pauvres. Tout y est en bon ordre. Quant à la Police domestique de la Ville & de la Colonie, il sera plus aisé de remarquer sur les lieux en quoi elle péche; s'il n'est pas à propos de faire mieux observer les Réglemens qui regardent l'Hôpital, de modérer les excès des Particuliers dans le nombre d'Esclaves qu'ils entretiennent, de leur imposer une Capitation, de rendre quelque Ordonnance touchant leur affranchissement, d'empêcher que le Pays n'abonde de gens de cette espece, & de bâtir un Hôpital, où leurs maîtres soient tenus de fournir à leur subsistance pour le reste de leurs jours?

§. 6. Deux objets des plus sérieux sont les Canaux de la Ville & le Banc à l'entrée de la Rivière. L'approfondissement des Canaux garantiroit les Habitans d'une infection à laquelle on attribue tant de maladies, & l'aplanissement du Banc, si dangereux pour les Navires, soit qu'ils entrent dans la Rivière, ou qu'ils en sortent, sauveroit à la Compagnie les fraix qu'elle est obligée de faire pour les chargemens & les déchargemens des Vaisseaux.

§. 7. LA pente du terrain indique qu'au moyen de trois Ecluses on levéroit le premier de ces inconvéniens. Il faudroit en construire une dans les Canaux extérieurs de la Ville, tirant de l'Est au Bastion de *Gueldre*, une autre à l'Ouest un peu plus près de la Mer, ou même au Bastion de *Groningue*, & la troisième dans la Ville, pour contenir la Rivière entre la Porte de *Diest* & la *Pointe du milieu*; tellement que les eaux, qui descendent, circulassent dans tous les Canaux, avant que de retourner à la Mer. On pourroit encore avec moins de dépense, si l'on vouloit, faire dans les Canaux de l'Est & de l'Ouest deux Estacades, qui introduisissent les eaux dans la Ville. Par-là on romproit la force du courant, qui ne passeroit alors que d'un côté, & qui, selon toute apparence, nettoieroit suffisamment la Ville, sans que l'on fût astreint au curage, excepté dans quelques endroits où s'accumuleroient le sable & la vase.

§. 8. L'APPLANISSEMENT du Banc rencontre plus de difficulté, & ne peut

guères s'exécuter qu'en détournant le courant des eaux, après avoir circulé dans la Ville, & en creusant un peu à l'Est & à l'Ouest, afin que dans le tems des fortes pluies l'eau sale dégorge par cette ouverture & entraîne le sable & la vase. Pour cet effet on auroit besoin d'une bonne Ecluse dans la Rivière par-delà la Barre qui ferme l'entrée de la Ville, ou bien de laisser le cours à la Rivière & faire creuser, au Fossé extérieur du Château du côté Nord-Est de la Mer, un Canal particulier, lequel, au moyen d'une simple Ecluse, qu'on n'ouvreroit qu'à certaines heures, communiqueroit ses eaux à celles qui viendroient à descendre, & aideroit à charrier le sable, dont la Mer n'augmente pas assez la quantité pour que les Vaisseaux n'y puissent avoir une profondeur suffisante.

§. 9. IL ne reste rien à dire des Comptoirs extérieurs, dont l'administration est arrangée à la façon du Pays, si ce n'est qu'à Batavia on doit veiller de près à ce que l'autorité, qui réside principalement dans les Chefs de ces Comptoirs, ne dégénere en abus, & que chacun jouisse paisiblement de son Bien.

§. 10. L'INTÉGRITÉ dans la disposition des Emplois ne peut dépendre que d'un lien qui y oblige la conscience, tel qu'un serment d'expurgation, que l'on ne feroit pas mal de mettre en usage. Il feroit à souhaiter que l'on pût s'exempter d'y avoir recours, & qu'au-lieu d'augmenter les Membres de la Compagnie, on en retranchât quelques-uns. Ce point mérite d'être pris en considération dans la Lettre d'Instruction générale.

X I X.

De la Justice.

§. 1. AVEC toutes les précautions qu'il est humainement possible de prendre pour administrer la Justice avec une égalité exacte & parfaite à tous égards, en vain on s'efforceroit de trouver ce degré d'équilibre qui empêche la balance de pancher d'un côté plus que de l'autre. Tous les Tribunaux sont sujets à erreur; mais les jugemens définitifs des Cours souveraines, qui prononcent en dernier ressort, sont bien plus accablans pour les Parties lésées, que les Interlocutoires des Tribunaux subalternes, dont elles peuvent interjetter Appel. Ces cas sont applicables, d'un côté à la Capitale de Batavia, & de l'autre à ses Colonies, où les Juges, du moins la plupart, attachés à toute autre vacation, ne s'occupent de la Justice que par manière d'acquit, & qui pis est, souvent sans capacité & sans expérience.

§. 2. Pour que les Procès fussent mieux servis, & les Sentences rendues avec plus de sagacité & de discernement, il faudroit, sauf meilleur avis, qu'au-lieu de nommer des Conseillers de Justice pour les Indes, on y envoyât, de trois en trois ans, un certain nombre d'Avocats, par exemple, quatre la première fois, trois la seconde, ensuite autant, & puis un seul, à qui l'on donneroit 60 fl. d'appointemens par mois & les emolumens de Commis.

§. 3. QU'À leur arrivée à Batavia ils fussent tenus d'y suivre le Barreau dans

dans les deux Collèges de Justice, & qu'ils se missent au fait des Loix municipales & des Langues du Pays.

§. 4. QU'ON ne les admît à patrociner que sur de bonnes preuves qu'ils auroient exercé leur profession pendant trois ans dans une des Cours de Justice.

§. 5. QU'IL y en eût toujours trois ou quatre à Ceylan & à portée de Colombo, qui est le principal Comptoir de cette partie de l'Ouest des Indes, où ils pûssent apprendre les différens usages de Mer, & être en état d'y remplir les Places dans le Conseil de Justice, composé de l'Administrateur en Chef, qui en est le Président, de deux Capitaines, d'un Maître des Magazins, d'un Garde - Boutique, d'un Dépensier & de quelques autres, que l'on est quelquefois obligé de charger de cette Commission contre leur gré.

§. 6. QU'AFIN de prévenir la tiédeur dans l'exercice de leur vocation, ils fussent inéligibles à certains Emplois, du moins pour quelques années.

§. 7. ON pourroit tirer de ce Corps d'Avocats les Fiscaux des Comptoirs extérieurs, qui se trouvent au nombre de quinze dans les Commandemens subalternes à Ceylan, comme Jaffana-patnam, Gale, Bantam, Samarang, &c. ainsi que les quatre Officiers de Justice de Batavia, les Membres du Collège des Echevins, entant que les Employés de la Compagnie peuvent y avoir séance, & les Conseillers de Justice, en choisissant ceux d'entr'eux que l'on jugeroit les plus prudens & les plus capables de s'acquitter de cet éminent Emploi.

§. 8. CE choix appartient à la haute Régence de Batavia sous l'approbation de la Compagnie, qui certainement connoîtroit le mérite de chacun de ces Sujets qu'elle-même auroit envoyés aux Indes.

§. 9. DE l'exécution de ce Projet résulteroit bientôt un Code complet sur la forme des Procédures dans toutes les Indes. Quelques mois avant la Révolution de 1740., on en donna la première Partie, qui contient le Civil. Elle fut alors distribuée à chaque Membre du Conseil; mais selon toute apparence, elle n'a point encore été portée à sa perfection; ce qui seroit à desirer pour servir de règle aux Comptoirs extérieurs & de préservatif contre les bevûes.

X X.

De la Milice, des Fortifications & de l'Artillerie.

§. 1. QUOIQUE le Plan concernant le Militaire ait été constamment suivi depuis longues années à Batavia, son ancienneté n'est point une preuve qu'il soit parfait, ni une raison qu'il doive subsister par préférence à un nouveau & meilleur arrangement. On convient, & c'est l'opinion commune, qu'il seroit difficile aux Indes d'y mettre les Troupes sur le pied de celles d'Europe, à cause des Comptoirs extérieurs, qui ne permettroient pas de soumettre la Milice aux règles générales; mais cela n'a rien de commun avec la Garnison de Batavia, dont le Soldat est assez mal équipé.

§. 2. CETTE Garnison, composée de 2 ou 3000 hommes, est sous la

direction d'une seule personne, sous le titre de Sergent-Major; au-lieu que si le Commandement étoit réparti entre plusieurs Chefs, le Service en seroit plus exact, la discipline plus rigoureusement observée, & chaque Poste plus attentif à la sûreté de la Capitale.

§. 3. Il n'y a pas longtems qu'on a dû s'appercevoir combien il importeroit, dans un cas de danger, qu'elle fût en bon état de défense. Un ample Mémoire suffiroit à peine pour détailler les défauts que l'événement de l'année dernière a donné lieu de découvrir dans les Fortifications de la Place.

§. 4. LA destruction d'une bonne partie des Fauxbourgs, qui s'étendoient jusqu'au pied des Murs de la Ville, fournit aujourd'hui assez de terrain pour y élever des Ouvrages.

§. 5. LE Château ne peut être compté pour une Forteresse; il ne vaut pas même la peine qu'on en relève les ruines. Il est rempli de Magasins, & offusqué par des Bâtimens, qui le mettent hors d'état de pouvoir servir de Citadelle. Le mieux seroit de démolir la Courtine, qui embrasse du côté du Sud le Bastion le *Diamant*, le nouveau Bâtiment de Dépense & d'Artillerie; de raser le Ravin au Bastion *Amsterdam*; ensuite couper le Terre-plein vis-à-vis la Forteresse au Sud, & établir deux Corps de Garde le long de l'*Amsterdam*, dont l'étendue ne sert qu'à renfermer cette partie en elle-même, & à la séparer de la Ville en cas d'Émeute.

§. 6. CE qui coûteroit le plus, seroit un nouveau Corps de Logis à bâtir pour le Directeur-Général; mais cette dépense, que l'on pourroit amoindrir avec économie, contribueroit infiniment à la santé, par l'air pur que respireroient ceux qui logent au Château, outre que l'on y placeroit les Soldats plus au large qu'ils sont actuellement, & que cette partie de la Forteresse deviendroit d'usage & de défense.

§. 7. ON croit que sans réparer entièrement les Fortifications de la Ville & du Château, il suffiroit qu'après avoir démoli les endroits ci-dessus, on y fit une bonne Contrescarpe depuis le Nord & l'Est de la grande Rivière jusqu'à l'opposite de l'Angle Nord-Est du Bastion *Amsterdam*, & qu'on élevât autour de la Ville quelques petits Ouvrages extérieurs depuis la Porte de *Diest* le long de la demie-Bande du Sud, & à l'Ouest, qui est le côté le plus foible, jusqu'au Bastion *Groningue*, & de-là jusqu'à la Rivière. Dans la suite on pourroit, en défendant aux Particuliers de rebâtir aucune maison du Fauxbourg de l'Est, pousser le travail depuis le Bastion *Amsterdam* jusqu'à celui de *Gueldre*; ce qui donneroit bien plus d'air. Quant au Sud de la Ville, où le Fauxbourg seroit un obstacle, il faudroit se borner à un Mur, que l'on muniroit de quelque bon Ouvrage du même côté pour commander les Moulins à poudre & leurs avenues, en laissant dans leur état actuel les Fortifications, tant entre les Angles de l'Est & de l'Ouest des Bastions de *Gueldre* & de *Hollande* au Sud de la partie de l'Est de la Ville, sauf à établir une Batterie au Nord du Château & à l'extrémité de ce Terrain, pour balayer d'autant mieux la Rade.

§. 8. L'ARTILLERIE de Batavia est trop belle, pour que l'on souffre qu'elle dépérisse, faute de soin. Son Major a quelquefois sous ses ordres un Lieutenant, un Bombardier mal-habile & quelques Canonniers fur qui tout roule. Cette Charge de Major est ordinairement remplie par un des Capitaines de Vaisseau.

§. 9. CET article de l'Artillerie & celui des Fortifications sont de si grande conséquence, en cas d'évenemens, qu'on ne sauroit assez-tôt y pourvoir, de crainte d'être pris au dépourvû, & que les fraix annuels, au moins ceux que l'on porte en compte, ne tournent en pure perte.

§. 10. ON a parlé ailleurs des Fortifications des Comptoirs éloignés, dont la dépense n'est point aussi oubliée dans les Listes, & souvent à l'égard des endroits qui en ont le moins besoin, comme Ceylan & Malacca. C'est aux Chefs de ces Places à y porter remede, & à la Régence de Batavia à y tenir la main.

X X I.

Des Finances & de l'Épargne.

§. 1. IL s'en faut bien que les Finances des Indes soient dirigées & maniées aujourd'hui avec autant d'épargne qu'autrefois. A peine retrouve-t-on quelques traces de cet ancien Ordre économique, malgré toutes les sollicitations qu'employe la Compagnie à cette occasion.

§. 2. ON a vû que les Domaines de Batavia rendoient jusqu'à 250,000 écus. Ils produiroient bien au-delà, si l'on adoptoit le système proposé; mais le redressement de cet article de Finances doit être remis à des tems plus heureux & plus tranquilles.

§. 3. CEPENDANT il paroît qu'en attendant, rien n'empêcheroit qu'on n'affermât dans cette Capitale les Droits d'entrée & de sortie, plutôt que de s'en tenir à l'usage de les percevoir. Il y auroit d'un côté plus d'avantage à attendre, qu'on ne peut s'en promettre de l'autre.

§. 4. Si l'on considère l'augmentation successive des charges, & que ce qui montoit le dernier Août 1715 à 30 tonnes d'or, haussa à pareille date de l'année 1739. à près de 40, on sera pleinement convaincu qu'il y a lieu à l'épargne.

§. 5. ALLONS plus loin. En 1715, la totalité des charges, qui se réduisoit à 68 tonnes, s'accrut en 1731, jusqu'à 84, & en 1739, à 99 tonnes ou environ; ce qui fait une différence de plus de 30 tonnes de rapport des années dans lesquelles le Commerce, tant ici qu'aux Indes, étoit du double plus florissant.

§. 6. ON n'a pas besoin de grandes recherches pour découvrir les articles sur lesquels on peut épargner. Ils sont tous dans ce cas, sans autre différence que du plus au moins; mais parmi leur nombre il s'en trouve, dont l'exorbitance saute aux yeux.

§. 7. PAR exemple, lorsque l'on confronte les Listes des fraix des Vaisseaux dans les années 1715 & 1739., dont l'une va, à Batavia, à 1485078 fl. 19 f. 8 deniers; l'autre à 1513112 fl., 17 f., on trouve que la seconde excède la première de 28034 fl. 17 f. 8 d. Passons de ce surplus, que l'on peut attribuer à quelque accident inopiné, à l'examen des dépenses des Fortifications. Les Comptes de la même année 1715 portoient 96127 fl. 19 f. 8. d.; ceux de 1724 au contraire ne faisoient que 88039 fl. 19 f. 8 d. Or en 1715 l'article total des Fortifications des Indes ensemble ne montoit qu'à 165646 fl. 16 f. 12 d. en 1730. à 209600 fl. 1 f. 1 d., & maintenant Batavia seule en est pour
la

la somme de 328866 fl. 3 s. 8 d. Il y a plus: quand on remarque que les fraix généraux, qui en 1715 montoient à Batavia à la somme de 476581 fl. 7 s. 11 d., augmentèrent en 1739 jusqu'à 1056957 fl. & 12 d., on ne peut que se récrier contre la mauvaise foi dans un excédent aussi énorme.

§. 8. TROIS choses semblent donner lieu à ces excès; le Chantier des Equipages, le Quartier des Métiers & le nombre superflu des Employés.

§. 9. UNE observation applicable aux deux premières de ces causes, est, que les deux principaux Emplois des Indes sont chargés de trop de détails, pour qu'ils ne détournent pas l'attention de ceux qui les occupent. De là l'introduction des abus, auxquels on pourroit remédier, en confiant le soin de quelques Départemens aux Membres de la Régence, qui auroient plus de loisir d'y vaquer sous l'inspection du Gouverneur Général. Loin d'en concevoir de la jalousie, lui & le Directeur Général verroient sans doute avec plaisir qu'on les débarrassât d'une partie des affaires dont ils étoient accablés.

§. 10. L'INSPECTION sur l'administration de Batavia renferme plusieurs articles qui appartiennent au Département du Directeur Général. On en pourroit faire un objet de menage, en y apportant plus d'attention & de soin.

§. 11. LA nécessité de retrancher le superflu des Employés de la Compagnie ne regarde pas moins cette Capitale des Indes que les Comptois subalternes. Lors de la Rebellion des Chinois on forma, des desœuvrés dans le Corps de la Marine, une Légion entière d'Officiers, encore en restoit-il assez pour en compléter une seconde. Preuve évidente du trop grand nombre de Pensionnaires inutiles dans une seule classe, & à plus forte raison dans toutes les autres.

§. 12. IL faudroit aussi comprendre dans cette réforme les Charpentiers de Navires & autres Mercenaires, dont les gages ou les salaires journaliers sont trop excessifs. On auroit à meilleur marché les journées des Insulaires, si par déference pour les avis on avoit eu soin de les dresser à différens Métiers utiles au service de la Compagnie. Au reste il seroit peut être avantageux pour elle de faire réparer les Fortifications à certain prix convenu, de garder le Quartier des Métiers pour servir de Magasin aux matériaux, d'en ôter les Boutiques, & de congédier les Ouvriers, à l'exception de ceux d'une Fabrique & de deux Suppôts pour observer & exécuter les dévis.

§. 13. TELS sont les principaux Points que les circonstances nous ont permis de rassembler pour l'intérêt de la Compagnie Orientale des Provinces-Unies, soit par rapport à sa Navigation, à son Commerce & à celui des Particuliers, ou'en ce qui concerne l'économie dans ses dépenses, la prospérité & l'embellissement de ses Colonies. Il ne reste plus qu'à ajouter un mot sur les Caissiers privilégiés des Indes, que l'on a de tout tems considérés comme favorables à la Correspondance. Pour quelques-uns, qui ont prévarié en quelques articles, il seroit dur que les autres en souffrissent. D'ailleurs le tort, qu'ils peuvent faire, est si peu de chose, que de pareilles minuties ne peuvent entrer en ligne de compte, bien moins encore donner occasion à leur réforme, qui couperoit le nerf à la Correspondance d'un Pays avec l'autre.

A AMSTERDAM
ce 24 Novembre 1741.

(Etoit signé)

G. G. D'IMHOFF.

